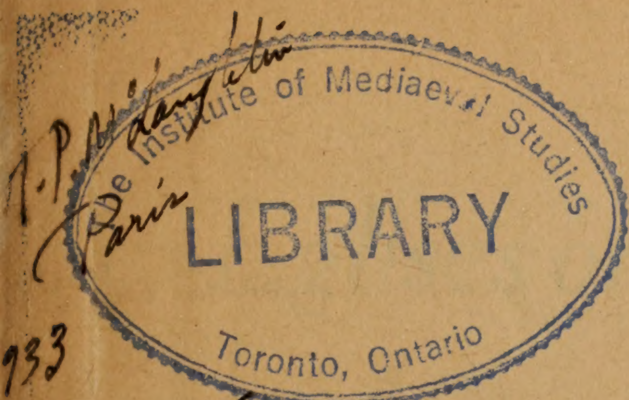




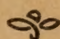
Les Églises orientales

et les Rites orientaux

« PRO UNIONE »

Raymond JANIN

des Augustins de l'Assomption



Les Eglises orientales

ET

les Rites orientaux

avec 48 Illustrations et 9 Cartes



PARIS

5, RUE BAYARD, 5

Nihil obstat.

Parisiis, die vigesimo julii 1922.

J. André.

IMPRIMATUR

Parisiis, die vigesimo mensis julii 1922.

Mauritius Clément,
vic. gen.

PREFACE

Le présent ouvrage était déjà écrit à l'heure où commençait la terrible guerre qui, pendant plus de quatre ans, a mis à feu et à sang la majeure partie de l'Europe et fait de la moitié du monde un vaste champ clos. Les événements ne permirent pas de le publier pendant les hostilités, malgré l'intérêt qu'il y avait à le livrer au public au moment où les regards se tournaient de plus en plus vers l'Orient.

Nous aurions pu l'éditer, sans lui faire subir aucun changement, et nous borner à indiquer la situation des Églises orientales en 1914. Il nous a paru préférable d'attendre et de tenir compte des modifications apportées par les divers traités de paix aux limites des États. L'effondrement tragique de la Russie, la dislocation de l'empire austro-hongrois, l'amoindrissement de la Turquie et de la Bulgarie ont changé la situation de plus d'une Église. Des groupements nouveaux se sont constitués, d'autres se sont fondus dans une masse commune. A la vérité ces changements ne sont que des modifications de surface, comme on en a vu fréquemment depuis un siècle. Les Églises dissidentes ayant plus ou moins

lié leur sort à celui des États, les métamorphoses de ces derniers influent nécessairement sur elles. C'est devenu un fait normal dans leur existence. Ces événements ont un intérêt principalement historique et n'exercent le plus souvent aucune influence sur la vie intérieure des Églises.

Il semble cependant que l'écroulement de l'empire russe aura une portée considérable au point de vue du rapprochement des Slaves avec Rome. Outre que la formation de nouveaux États a libéré des millions d'hommes de l'étreinte de l' « orthodoxie », la crainte que la « sainte Russie », protectrice ombrageuse, inspirait même aux peuples qui vivent en dehors de ses frontières n'aura plus de raison d'être. A cet égard, nous pouvons vraisemblablement nous attendre à des événements heureux pour l'union des Églises. Le triomphe de la Russie impériale, qui aurait été aussi le triomphe de l' « orthodoxie », aurait probablement, au contraire, amené une recrudescence de haine et de violence contre tout ce qui est catholique.

La situation nouvelle mettra encore un certain temps à s'éclaircir. Le calme ne peut pas succéder immédiatement au bouleversement général dont le monde entier a été le théâtre. Toutefois, nous n'attendrons pas plus longtemps pour présenter au public les Églises orientales, telles qu'elles sont à l'heure

actuelle, quitte à compléter nos renseignements dans une nouvelle édition, si le besoin s'en fait sentir.

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans la tâche ardue que nous avons entreprise de faire connaître tant de chrétientés si différentes d'origine, de rite et d'organisation. C'est grâce à leur concours désintéressé que nous avons pu préciser bien des détails que nous ne pouvions contrôler par nous-même. Les premiers qui ont droit à notre reconnaissance sont nos confrères des *Échos d'Orient*, dont la profonde connaissance des Églises orientales nous a été d'un précieux secours. Nous ne saurions non plus oublier tous les amis, parfois lointains, qui nous ont fourni des renseignements précieux qu'il nous était impossible de nous procurer directement, les RR. PP. S. Barthassat et A. Chappet (pour les Grecs), M. le chanoine Balan (pour les Roumains), MM. les abbés Grivech (pour les Serbes), Denha (pour les Syriens) et Tfinkdji (pour les Chaldéens), les RR. PP. Carmes de la Mission de Cochin (pour le Malabar), etc.

Grâce à ces bienveillants concours, nous croyons avoir réuni dans cet ouvrage des éléments sûrs pour une étude sérieuse des chrétientés orientales. Les illustrations et les cartes qui accompagnent le texte, à titre documentaire, compléteront utilement les don-

nées de celui-ci. S'il nous a échappé des inexactitudes — et il est difficile qu'il en soit autrement dans des questions aussi complexes, — nous recevrons avec reconnaissance toutes les rectifications qu'on voudra bien nous adresser. (1)

RAYMOND JANIN.

Constantinople, février 1922.

(1) Pour guider le lecteur dans ses recherches, nous indiquerons à la fin de chaque chapitre quelques-uns des ouvrages qu'il pourra utilement consulter, mais nous ne prétendons nullement donner des bibliographies complètes qui dépasseraient le cadre de nos études.

CHAPITRE PREMIER

Introduction historique.

LES ÉGLISES ORIENTALES — LEUR FORMATION
LES RITES ORIENTAUX — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

I. Les Églises orientales.

Sous le nom général d'Églises orientales on désigne ordinairement les chrétientés de l'est de l'Europe et de l'Asie antérieure qui suivent un rite différent de celui qui est le plus répandu dans les cinq parties du monde et qu'on appelle communément le rite latin. Mais cette dénomination vague cache bien des choses disparates avec lesquelles on est en général très peu familiarisé. Souvent même on n'aperçoit qu'une minime partie de ce vaste champ d'étude et les notions qu'on a retenues de rapides lectures restent trop floues pour qu'on puisse parler avec un peu de compétence du mouvement religieux en Orient. Les manuels d'histoire sont d'ailleurs très sobres de détails sur cette question, sauf en ce qui concerne les huit ou dix premiers siècles. Le schisme a, depuis longtemps, produit une séparation telle entre l'Église catholique et les chrétientés orientales qui l'ont abandonnée, que de part et d'autre on se heurte à une

ignorance profonde et à des préjugés regrettables.

Quel intérêt n'y aurait-il pas cependant, pour le bien de l'Église et des âmes, à ce que tombent enfin les barrières séculaires qui nous séparent de nos frères égarés de l'Orient! En étudiant le passé glorieux de ces chrétiens que le schisme a si lamentablement fait déchoir, comment n'éprouverait-on pas à leur égard une miséricordieuse condescendance! Comment ne chercherait-on pas à les éclairer pour les ramener enfin à l'unité de la foi et de la hiérarchie!

Ces études offrent d'ailleurs un intérêt considérable à cause des événements qu'elles déroulent devant les yeux de l'historien. L'« immuable Orient » se montre sans cesse vivant et agité, malgré sa torpeur apparente. Les querelles soulevées par les hérétiques et les compétitions nationales qui se sont exercées jusque dans le domaine de la religion sont bien faites pour piquer la curiosité. Le développement des nombreuses Églises issues des différents schismes, leur évolution, leurs relations avec les pouvoirs civils auxquels elles ont été soumises, leurs luttes intérieures, toutes ces questions peuvent faire l'objet de recherches très intéressantes. Un cadre aussi vaste ne saurait convenir à un ouvrage restreint comme le nôtre; il y faudrait plusieurs volumes. Il nous suffira d'avoir montré ce que sont les Églises orientales, leurs origines, les rites qu'elles suivent, leur mode de gouvernement, l'état actuel de leur hiérarchie, du clergé, des fidèles, etc. L'importance que prennent depuis quelques années, dans les préoccupations de tous, les événements dont l'Orient est le théâtre, nous a semblé un encouragement à publier ces études, parce qu'elles contribue-

ront pour une faible part à faire mieux connaître en Occident ces pays si proches de nous et pourtant si énigmatiques encore. Les questions religieuses ont souvent avec les questions politiques des liens si étroits qu'il est impossible de négliger celles-là pour ne se préoccuper que de celles-ci. C'est particulièrement le cas pour les contrées qui nous intéressent dans cette étude.

Rien n'est simple en Orient, pas plus les choses d'Église que les choses d'État. On croit souvent être suffisamment renseigné, lorsqu'on a étudié le schisme grec et les débuts des Églises slaves; on ne se demande pas ce que sont devenues ces chrétientés séparées de la véritable société de Jésus-Christ; on néglige complètement celles qui ont une importance moindre pour ne s'occuper que de celles que les travaux historiques ou le voisinage ont rendues plus familières. Or, les Églises gréco-slaves schismatiques, si elles réunissent le plus grand nombre de fidèles, ne sont point les seules en Orient, Il existe aussi des groupements catholiques importants dont l'histoire commence à peine à s'écrire. Il y a encore les chrétientés qui ont plus vite disparu de l'histoire générale et que l'on connaît fort peu. Cependant elles ont conservé des coutumes liturgiques qui n'ont parfois qu'une ressemblance assez lointaine avec celles qui sont en usage chez les chrétiens de rite byzantin; cela seul suffirait à fixer l'attention. De plus, leur histoire et leur état actuel méritent également qu'on s'y arrête. C'est pourquoi, tout en faisant aux Églises gréco-slaves la part très large qui leur revient légitimement, nous nous occuperons aussi des autres, afin que cette étude soit aussi complète que possible.

II. Formation des Églises orientales.

Pour bien comprendre comment se sont formées les chrétientés orientales dissidentes, il faut se rappeler quelle était la situation de l'Église en Orient vers 429, c'est-à-dire à l'époque où le patriarche Nestorius de Constantinople prêchait l'hérésie qui allait aboutir à un premier schisme. Le Pape gouvernait encore en maître incontesté toutes les chrétientés du monde, à part les peuples barbares qui avaient embrassé les erreurs d'Arius et qui ne se convertirent les uns après les autres qu'au siècle suivant. Depuis plus de cent ans, l'Église jouissait de la paix sous la protection des empereurs romains qui régnaient à Ravenne et à Constantinople. Il semblerait qu'elle n'eût plus rien à souhaiter pour développer ses œuvres d'apostolat auprès des derniers partisans du paganisme gréco-romain ou des peuples barbares campés au delà des frontières. Cependant, si l'on y regarde de plus près, on découvre çà et là des causes de faiblesse, des ferments de discorde dont les ravages ne tarderont pas à se faire sentir. A maintes reprises, les hérésies ont agité les esprits, en Orient comme en Occident; la querelle arienne, qui a si profondément troublé les chrétientés de l'empire byzantin, vient à peine de se calmer que d'autres maîtres d'erreur se mettent à répandre des doctrines dangereuses.

La conversion officielle de la cour avait amené à la religion catholique une foule d'esprits inquiets, amateurs de nouveautés et que n'avait point formés l'austère discipline de la primitive Église. La protection même du pouvoir civil devenait un danger pour la religion. Comment

le gouvernement impérial n'aurait-il pas subi la tentation d'imposer ses volontés à une société qui trouvait auprès de lui aide et assistance? Comment l'empereur, hanté par le souvenir de ses prédécesseurs païens qui se paraient du titre de pontifes suprêmes, ne chercherait-il pas comme eux à réunir dans sa main la puissance spirituelle et la puissance temporelle? A plusieurs reprises il a déjà nettement manifesté son sentiment à cet égard. Ne l'a-t-on pas vu, pendant la querelle arienne, réunir les évêques en Concile et leur imposer son *Credo*? De plus, Constantin, en faisant de Byzance transformée la capitale de son empire, a posé en principe le partage de ses États, ce qui n'a pas tardé à créer entre l'Orient et l'Occident un antagonisme funeste. Les différences de langue, de civilisation, de mœurs, l'invasion des barbares et l'établissement de leur autorité sur tout l'Occident, toutes ces raisons grossirent encore l'obstacle et préparèrent la séparation complète. Il s'y ajoutera bientôt, au sein même de l'empire byzantin, un nationalisme jaloux qui entraînera dans le schisme et l'hérésie des provinces entières. L'Égypte et la Syrie refuseront de reconnaître l'Église officielle et la précéderont de plusieurs siècles dans la séparation d'avec l'Église catholique.

Trois autorités spirituelles se partagent alors l'Orient. Les deux plus anciennes, les Églises d'Antioche et d'Alexandrie, commencent à s'affaiblir au profit de leur jeune rivale établie dans la capitale de l'empire. Antioche commande sans conteste à la Syrie, à la Palestine et à quelques provinces environnantes; elle exerce aussi une autorité efficace, quoique moins directe, sur les deux

Églises de Perse et d'Ibérie (Géorgie). Alexandrie voit se ranger sous ses ordres les nombreux diocèses de l'Égypte, de la Libye (Tripolitaine) et de la Pentapole; elle intervient dans tous les débats d'ordre général et jouit depuis un siècle d'une sorte de délégation de la part des Souverains Pontifes. Constantinople a peu à peu absorbé les Églises voisines. Héraclée de Thrace, Éphèse et Césarée de Cappadoce, qui n'ont jamais exercé une influence comparable à celle d'Antioche et d'Alexandrie, perdent encore le peu d'autorité qu'elles avaient eue dans les siècles précédents. Césarée a même vu repousser son obédience par la jeune Église d'Arménie qui s'était fondée sous ses auspices. Un antagonisme fâcheux met aux prises ces trois autorités principales. Toutefois, la lutte se limite bientôt entre Constantinople et Alexandrie, Antioche ayant perdu dans les schismes intérieurs la plus grande partie de son prestige. L'hérésie va profiter de ces divisions pour troubler l'Église et pour jeter des millions de fidèles dans le schisme.

Telle est, rapidement esquissée, la situation de l'Église en Orient, au moment où Satan réussit à faire les premières déchirures importantes dans la robe immaculée que Jésus-Christ a tissée à son Église.

Vers 429, Nestorius, patriarche de Constantinople, enseignait qu'en Notre-Seigneur il y a deux personnes, la personne divine et la personne humaine, et que Dieu habite en l'homme Jésus comme dans un temple. C'était détruire le mystère de l'Incarnation et enlever à la Sainte Vierge le titre glorieux de Mère de Dieu. Immédiatement, les protestations s'élevèrent de toute part contre ces doctrines erronées. Saint Cyrille d'Alexandrie réussit

à faire assembler à Ephèse un Concile qui condamna Nestorius et ses erreurs (431). Malheureusement, l'hérésie ne disparut pas pour autant; elle trouva même d'ardents défenseurs dans les provinces orientales de l'empire, surtout dans la fameuse école de théologie établie à Édesse (Syrie), où les professeurs l'enseignaient ouvertement. C'est par là qu'elle se répandit dans la Mésopotamie et dans toute la Perse. La conséquence fatale fut la séparation, à la fin du v[e] siècle, des chrétiens de ce pays d'avec l'Église universelle. Depuis lors, ils ont constamment vécu en dehors des querelles qui ont agité l'Orient et se sont constitués en Église particulière, l'Église nestorienne, dont on retrouve encore aujourd'hui de faibles restes dans la Mésopotamie et le Kurdistan. Du vi[e] au xiv[e] siècle, elle étendit ses conquêtes au loin, dans le Turkestan, la Chine et l'Inde. Il y a encore sur la côte du Malabar (Indes anglaises) des chrétientés assez nombreuses dont les origines remontent très probablement à l'apostolat nestorien.

Par réaction contre les erreurs de Nestorius, certains esprits arrivèrent à proclamer si étroite l'union des deux natures en Jésus-Christ qu'ils nièrent leur coexistence dans sa personne. La nature humaine avait été absorbée, au moment de l'union hypostatique, par la nature divine qui lui est infiniment supérieure; elle s'était perdue dans la divinité comme un morceau de cire dans un immense brasier, comme la goutte d'eau dans l'océan. C'est ce qu'on a appelé le monophysisme ou doctrine d'une seule nature (μόνη φύσις, une nature). Cette erreur détruit l'Incarnation, puisque, au lieu de l'Homme-Dieu, il ne reste que la nature divine. Eutychès, archimandrite d'un

monastère de Constantinople, se fit l'ardent propagateur de cette doctrine subversive. La querelle passionna bientôt tous les esprits. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, un monophysite déclaré, réunit à Éphèse un soi-disant concile qui proclama orthodoxe la doctrine d'Eutychès et que l'histoire a justement flétri du nom de *Brigandage d'Éphèse* (449). Deux ans plus tard, les rôles étaient renversés. Le Concile de Chalcédoine, auquel assistaient les légats du pape saint Léon, rétablissait la véritable doctrine de l'Église catholique, condamnait le monophysisme et déposait le patriarche Dioscore (451).

L'hérésie ne s'avoua pas vaincue. Elle se répandit au contraire dans tout l'Orient, grâce aux complaisances de la cour, mais elle infecta plus particulièrement les provinces méridionales de l'empire. Il faut remarquer cependant, à l'encontre de l'opinion courante, que ce monophysisme était plus apparent que réel. La grande majorité des dissidents rejetaient avec horreur la doctrine d'Eutychès, mais ils s'obstinaient à repousser la formule de Chalcédoine pour s'en tenir à celle de saint Cyrille d'Alexandrie que le Concile, prétendaient-ils, avait condamnée. Or, cette formule, (μία φύσις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη), qui manque de précision, s'entend fort bien dans un sens catholique. Le monophysisme de Sévère d'Antioche, le grand théologien du parti, est purement verbal, comme le prouvent les textes publiés récemment (1). Ceux qui l'admirent furent donc avant tout schismatiques, ils ne méritent le nom d'hérétiques que parce qu'ils ont refusé de reconnaître l'autorité de l'Église.

(1) J. Lebon, *Le Monophysisme sévérien*, Louvain, 1909.

C'est en vain que les empereurs Justin et Justinien persécutèrent les dissidents au VIe siècle, le schisme était irréparable. Dès 491, l'Église d'Arménie avait anathématisé le Concile de Chalcédoine et rompu avec le reste de la chrétienté, au Synode national de Vagharchapat. En Syrie et en Égypte, c'est au VIe siècle que les monophysites (au sens restreint que nous venons de dire) réussirent, avec la connivence de l'impératrice Théodora, à constituer une hiérarchie régulière (542). L'Église jacobite, ainsi nommée à cause de son principal organisateur, Jacques Baradaï, se divisa bientôt en deux, celle du patriarcat d'Antioche qui devint l'Église syrienne jacobite, et celle du patriarcat d'Alexandrie que les conquérants arabes désignèrent plus tard sous le nom de copte. L'introduction de l'islamisme porta à toutes deux un coup fatal, moins d'un siècle après leur fondation. De l'une comme de l'autre, il ne reste plus aujourd'hui que des débris. Les missionnaires monophysites pénétrèrent en Ethiopie au VIe siècle, y convertirent peu à peu toute la population à leurs doctrines et y fondèrent une nouvelle Église qui a constamment relevé du patriarche copte d'Alexandrie.

De nouveaux hérétiques, tirant la conclusion logique des erreurs monophysites, prétendirent, au début du VIIe siècle, qu'après l'union hypostatique et la fusion de la nature humaine dans la nature divine, il n'y a plus en Jésus-Christ qu'une seule volonté, la volonté divine. Cette doctrine, rejetée même par beaucoup de monophysites, après avoir été pendant quelque temps la doctrine officielle de l'empire byzantin, ne se maintint que dans les montagnes du Liban, chez les tribus syriennes groupées

autour du célèbre monastère de Saint-Maron. C'est de là que tirent leur origine les Maronites qui ont plus tard reconnu leur erreur et sont revenus au catholicisme.

Tous ces schismes successifs avaient beaucoup affaibli l'Église byzantine dans les provinces du Sud et du Sud-Est; il ne lui restait que quelques centaines de mille de fidèles dans les deux patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie. Par contre, le patriarche de Constantinople se voyait désormais le seul chef religieux de l'Orient et, fort de la protection impériale, il imposait son autorité à tous les évêques byzantins. Il se crut même assez puissant pour refuser de se soumettre au Pape et pour revendiquer l'autorité suprême sur toutes les chrétientés orientales. A cinq reprises principales, l'Église de Constantinople rompit avec Rome : de 343 à 382, pendant le triomphe de l'arianisme; de 404 à 415, à la suite de la condamnation de saint Jean Chrysostome par le conciliabule du Chêne; de 484 à 518, à propos du patriarche Acace et de l'Hénotique de Zénon; de 640 à 681, pendant la querelle suscitée par le monothélisme; de 761 à 787 enfin, à cause de la controverse sur les images, soit en tout 187 ans de schisme en moins de cinq siècles, sans compter quelques petites ruptures passagères. Encore faut-il faire remarquer que les trois derniers schismes ont disparu beaucoup plus parce que les empereurs l'ont voulu et parce qu'ils ont su imposer leur volonté, qu'en vertu des libres aspirations du clergé grec. Une Église aussi peu sincèrement unie au centre de la catholicité était mûre pour une séparation complète. Photius, au milieu du IXe siècle, ramassa les divers griefs que ses compatriotes ne cessaient de faire valoir contre

Rome et causa une rupture violente. Cependant, l'union se fit de nouveau tant bien que mal, avant même la mort de Photius, mais elle était à la merci de la moindre querelle. Michel Cérulaire reprit, au XIe siècle, l'œuvre néfaste de Photius et la conduisit à son terme en 1054. Dès lors, l'Église grecque a constamment vécu dans le schisme, malgré les unions passagères et purement politiques conclues aux conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439).

Pour leur malheur, les peuples slaves se convertirent au christianisme au moment où Constantinople rompait avec Rome. Les missionnaires byzantins présidèrent à l'entrée dans l'Église de la plupart des barbares qui habitaient la Russie et la presqu'île balkanique et les entraînèrent tout naturellement dans le schisme. Au IXe siècle, ce sont les Bulgares, au Xe et au XIe, ce sont les Serbes et les Russes qui embrassent le christianisme dans sa forme byzantine. Formés par les Grecs, ces peuples ont constamment témoigné à l'Église romaine une hostilité presque aussi farouche que leurs maîtres eux-mêmes. C'est à peine si elle a pu arracher au schisme quelques millions de Ruthènes et de Roumains et quelques milliers de Serbes et de Bulgares.

Les Ibères ou Géorgiens, longtemps isolés dans les montagnes du Caucase, n'avaient guère pris part aux querelles qui divisaient Orientaux et Occidentaux. Cependant, sous l'influence des Grecs, ils s'étaient peu à peu éloignés de l'Église romaine, en sorte qu'ils se trouvèrent schismatiques, vers le début du XIIIe siècle, et le restèrent toujours. La Russie les incorpora de force dans son Église officielle en 1811.

A l'époque des Croisades, tout l'Orient est à peu près séparé de Rome. Cependant, grâce au zèle des missionnaires envoyés par les différents Ordres religieux, Franciscains, Dominicains, Capucins et surtout Jésuites, l'Église catholique a réussi à ramener un certain nombre d'égarés au vrai bercail. Il s'est ainsi constitué aux dépens de chacune des chrétientés schismatiques une communauté unie qui a reçu une organisation régulière. L'Église maronite a même renoncé tout entière au schisme et à l'hérésie, depuis plusieurs siècles déjà. Nous nous occuperons de chacune de ces communautés au même titre que des communautés séparées.

III. Les rites orientaux.

Après cette course rapide à travers les siècles pour y étudier la formation des diverses Églises orientales, nous croyons bien faire d'ajouter quelques mots sur la manière dont se sont constitués les différents rites que nous trouverons chez elles. On en compte actuellement six principaux : le rite *byzantin*, le rite *arménien*, le rite *syrien*, le rite *chaldéen*, le rite *maronite* et le rite *copte*. Il n'en fut pas toujours ainsi.

L'Église primitive ne possédait pas un rite unique. Les formules de prières, identiques dans le fond, variaient avec les pays et même avec les officiants. Cependant, il se forma peu à peu dans les principales Églises des traditions qu'adoptèrent les communautés de moindre importance qui subissaient leur influence. Il en fut ainsi en Occident comme en Orient. On eut les liturgies de l'Italie centrale, de la Haute-Italie, les liturgies gallicanes, celtiques et espagnoles. En dehors de la liturgie

romaine, qui a subi de nombreuses modifications et qui s'est finalement imposée à presque tous les catholiques de rite latin en adoptant quelques-uns des usages des autres liturgies, on ne trouve plus aujourd'hui en Occident que la liturgie ambrosienne à Milan, la liturgie mozarabe à Tolède (1) et la liturgie lyonnaise dans le diocèse de Lyon. Les Ordres religieux les plus anciens, soit les moines, Bénédictins avec leurs diverses familles, Chartreux, Cisterciens, soit les chanoines réguliers, Prémontrés et Dominicains, ont également un certain nombre de coutumes et de particularités qui modifient sur plusieurs points la liturgie romaine. Celle-ci forme cependant le fonds de leur Messe et de leur office.

Ces divers rites occidentaux n'ont cependant jamais employé qu'une seule langue, le latin. Toutefois, il est un pays où le rite romain authentique est célébré dans une langue différente. C'est la Dalmatie, où un certain nombre de paroisses jouissent du privilège de célébrer en slavon, mais écrit avec des caractères spéciaux appelés glagolitiques.

En Orient, nous trouvons au début la même variété dans les cérémonies du culte; cependant, certaines Églises, plus puissantes, finissent par imposer les leurs. Ce sont d'abord Alexandrie et Antioche, puis Constantinople quelques siècles plus tard.

Alexandrie prétend faire remonter une des formes de sa messe à saint Marc lui-même, que la tradition proclame le

(1) La liturgie mozarabe n'est plus célébrée que par le collège spécial des chapelains mozarabes de la cathédrale de Tolède, qui officient à part du Chapitre. Celui-ci a adopté le rite romain depuis fort longtemps. Il y a deux paroisses et 300 fidèles à peine de rite mozarabe.

fondateur de cette Église. Quoi qu'il en soit, toute l'Égypte adopta les usages liturgiques de sa capitale. Dans les villes, toutes plus ou moins hellénisées depuis le règne des Ptolémées, la langue employée dans les offices publics était le grec. Mais dans les campagnes où le christianisme ne se répandit guère qu'au IIIe siècle, et surtout dans la Haute-Égypte, où le grec n'avait que fort peu pénétré, on adopta, peut-être dès le commencement, la langue populaire, c'est-à-dire l'égyptien, qui prit plus tard le nom de copte. Quand le monophysisme eut séparé de l'Église officielle la majorité de la population, les deux partis adverses conservèrent les mêmes usages, avec cette différence que les dissidents introduisirent certaines formules destinées à affirmer leurs doctrines et n'acceptèrent bientôt plus que la langue nationale dans la liturgie. Plus tard, les usages byzantins s'imposèrent aux chrétiens d'Égypte restés fidèles à l'Église impériale, comme ils s'étaient imposés aux diverses provinces de l'Empire.

D'Égypte, le rite copte pénétra en Éthiopie avec les missionnaires monophysites qui évangélisèrent ce pays. Il y emprunta une nouvelle langue, le ghéez, et y subit un certain nombre de modifications, qui ne paraissent pas assez importantes pour qu'on puisse dire qu'elles ont constitué un rite nouveau. Le rite éthiopien ou abyssin n'est qu'une variété du rite copte.

En Syrie, deux villes ont joué un grand rôle dans la formation de la liturgie : Antioche et Jérusalem. La première, capitale incontestée de ce qu'on appelait alors l'Orient, c'est-à-dire les provinces du sud-est de l'empire byzantin, fit adopter par toute cette région ses usages

particuliers, mais elle subit elle-même l'influence de Jérusalem en lui empruntant la messe dite de Saint-Jacques et peut-être d'autres formulaires de prières. La langue employée primitivement semble avoir été le grec, qui était la langue officielle et dont l'usage était courant, au moins dans les villes. Toutefois, il n'est pas impossible qu'on ait aussi fait usage de la langue populaire, l'araméen, principalement dans les campagnes.

Tout en acceptant les usages d'Antioche, les Églises de la Mésopotamie et de la Perse leur firent subir d'importantes modifications, surtout après qu'elles eurent adopté le nestorianisme et qu'elles se furent séparées du reste de la chrétienté. Il se forma ainsi un nouveau rite, qu'on a appelé chaldéen, à cause de la contrée dans laquelle il s'est élaboré. Les missionnaires nestoriens qui évangélisèrent une grande partie de l'Asie le firent pénétrer jusque dans l'Inde, où nous le retrouvons encore aujourd'hui sur la côte de Malabar. Bien qu'il ait subi dans ce pays quelques changements inévitables, il a cependant conservé la même langue, le syro-chaldaïque, dialecte araméen oriental, parlé jadis dans toute la Mésopotamie et la Chaldée, et que l'on emploie encore dans quelques régions. Le syro-chaldaïque diffère très peu du syriaque proprement dit, autre dialecte araméen employé dans la Syrie et la Palestine jusqu'au XIIe siècle et qui ne se parle plus que dans quelques villages de la Mésopotamie.

Le syriaque prit bientôt le dessus dans le patriarcat d'Antioche et expulsa le grec au moins chez les monophysites ou jacobites. Le rite se modifia aussi sous l'influence des doctrines ambiguës de la secte qui s'expri-

mèrent en de multiples formules. Ce rite antiochien, plus connu sous le nom de syrien, devint particulier aux schismatiques quand les fidèles de l'Église impériale, les melkites (de *mélek*, empereur, roi) adoptèrent le rite de Constantinople. Il ne s'est conservé que chez eux et dans la communauté catholique formée après le retour d'un certain nombre à l'unité romaine.

La population syrienne, qui devint monothélite au VIIe siècle, emprunta aux jacobites le rite antiochien, mais elle le transforma presque complètement, surtout quand elle eut fait son union avec Rome. Le rite maronite est sorti d'une combinaison des usages syriens et des usages romains. L'Église maronite, entièrement catholique, est seule à l'employer.

L'Église arménienne se constitua de bonne heure un rite spécial, par des emprunts faits aux Églises voisines, principalement à celles d'Antioche et de Césarée de Cappadoce. Elle substitua la langue nationale, l'arménien, au grec et au syriaque employés primitivement. Il n'y a jamais eu que les Arméniens, catholiques ou schismatiques, à suivre ce rite.

Dans l'empire byzantin, le rite de Constantinople finit par faire disparaître tous les autres et par s'imposer dans toutes les provinces, même dans l'Italie méridionale et la Sicile, où il subsista plusieurs siècles et ne disparut qu'après la conquête des Normands. Parti d'Antioche, il subit un certain nombre de modifications à Césarée de Cappadoce, principalement sous l'influence de saint Basile, avant de pénétrer dans la capitale de l'empire. C'est à Constantinople surtout qu'il évolua, du IVe au Xe siècle, s'enrichissant d'œuvres nouvelles et

prenant une physionomie tout à fait originale. Il se servait uniquement de la langue grecque dans les pays soumis aux empereurs. Quand il pénétra en Syrie, après la conquête arabe, il dut adopter la langue du pays, le syriaque, du XIe au XVIIIe siècle, puis l'arabe. Actuellement, il se sert dans cette contrée de l'arabe et du grec à doses plus ou moins fortes, suivant les lieux et suivant le célébrant.

Les Ibères ou Géorgiens, convertis par des missionnaires grecs, au début du IVe siècle, avaient tout naturellement adopté le rite byzantin, mais ils substituèrent au grec leur propre langue, le géorgien, vers le VIe siècle. Les peuples slaves n'eurent pas à faire ce changement, car ils traduisirent dès le début les œuvres liturgiques des Grecs dans leur idiome, le staro-slave ou slavon. Enfin, au XVIIe siècle, les Roumains commencèrent à se servir, eux aussi, de leur langue nationale dans les cérémonies du culte.

IV. Considérations générales.

Ces notions rapides sur la formation des rites orientaux, venant après celles que nous avons données plus haut sur la constitution des diverses Églises, montrent assez à quel point est compliquée l'étude des chrétientés orientales. Pour la rendre plus facile nous croyons bien faire de résumer en quelques lignes tout ce qui précède.

Le rite byzantin est suivi par toutes les Églises que le schisme grec a directement ou indirectement séparées de Rome et aux fractions d'entre elles qui sont redevenues catholiques. Il emprunte cinq langues principales, suivant les régions : le grec dans les pays hellénisés, le

slavon chez les Russes, les Serbes et les Bulgares, le roumain chez les Roumains, le géorgien chez les Géorgiens, l'arabe chez les Melkites ou Gréco-Arabes d'Égypte et de Syrie (1). Le rite arménien est propre à la race arménienne et n'emploie qu'une seule langue, l'arménien ancien. Le rite syrien pur est répandu dans la Syrie et la Mésopotamie ; il n'a également qu'une langue à son service, le syriaque. Il en est de même du rite chaldéen, suivi par les chrétientés de la Mésopotamie, du Kurdistan et de la côte du Malabar, dans les Indes. Le rite maronite n'est en usage que dans le Liban et dans les colonies maronites dispersées à travers le monde ; sa langue est le syriaque. Enfin, le rite copte se pratique chez les chrétiens indigènes de l'Égypte et chez ceux d'Éthiopie (Abyssinie) ; il se sert du copte dans le premier de ces deux pays, du ghéez dans le second.

Ces notions une fois précisées, il nous reste à faire quelques considérations qui nous paraissent indispensables avant d'aborder chacun de ces rites et chacune de ces Églises.

Rome s'est toujours montrée respectueuse des usages liturgiques, anciens pour la plupart, qui nous ont transmis les admirables prières de l'antiquité chrétienne en Orient. Elle les a scrupuleusement conservés dans les communautés qu'elle a réussi à constituer aux dépens du schisme, se contentant de faire disparaître les traces impures qu'y avait laissées le schisme ou l'hérésie. C'est

(1) Il faut y ajouter le letton, l'allemand, le finnois, le tartare, l'esquimau, le chinois et le japonais, pour les pays de mission.

avec les mêmes sentiments qu'il faut s'intéresser aux Églises orientales, unies et non unies, et ne pas s'arrêter aux défauts parfois très apparents qui cachent çà et là des vertus admirables. La plupart de ces chrétientés ont eu à supporter des épreuves terribles qui semblent un châtiment infligé par la divine Providence en punition de leur infidélité. Elles ont subi, pendant de longs siècles, le joug des musulmans turcs ou arabes, qui les ont pillées et persécutées de mille manières. Et cependant elles ont conservé inébranlable leur foi au Christ, même au prix du sang de leurs fidèles. Cette considération rendra le lecteur plus indulgent lorsqu'il verra l'état de décadence profonde, d'ignorance religieuse et de corruption dans lequel se débattent aujourd'hui presque toutes les Églises séparées. Il saluera aussi avec un joyeux espoir les efforts que tentent les missionnaires catholiques pour ramener ces pauvres égarés à la véritable foi, à la véritable Église.

Il ne faut pas non plus oublier les communautés unies, qui vivent au milieu des schismatiques. Leur situation n'est pas toujours aussi satisfaisante qu'on le désirerait; elles ont encore à se débarrasser de nombreux défauts contractés pendant leur séparation d'avec Rome; la formation du clergé et l'instruction des fidèles laissent çà et là à désirer; l'union est parfois chancelante dans certaines régions. Ce sont là des misères fort compréhensibles quand on se rend compte des conditions pénibles qui ont été souvent faites à ces chrétientés et des épreuves cruelles par lesquelles il leur a fallu passer pour se montrer fidèles au catholicisme.

Certains usages, communs aux Églises unies et aux

Églises séparées, étonneront probablement beaucoup de lecteurs qui ne sont point familiarisés avec l'histoire de l'Église. S'il en est de blâmables, il en est aussi de très légitimes, malgré leur opposition avec ceux que l'on rencontre chez les catholiques de rite latin. Le plus discuté de tous et qui choque le plus vivement les gens non avertis, c'est sans contredit le mariage des prêtres, que l'Église a toujours combattu en Occident, alors qu'elle le permettait en Orient. Qu'on ne se scandalise point de cette différence d'attitude. L'Église est une bonne Mère qui sait condescendre aux faiblesses des uns et inspirer aux autres des résolutions viriles. Il n'est pas douteux que pour le prestige du clergé et pour le plus grand profit des âmes le célibat des prêtres soit bien préférable à leur mariage. Mais, puisque la coutume antique s'est conservée en Orient, avec la permission des Papes et des Conciles, il n'y a point à la condamner. Disons d'ailleurs qu'elle disparaîtra à la longue chez les catholiques. Presque tous les prêtres formés dans les Séminaires dirigés par des missionnaires latins adoptent le célibat, qu'ils gardent fidèlement et qu'ils font aimer autour d'eux. Certaines Églises unies les comptent déjà en majorité dans le clergé séculier. Quant au clergé régulier et à l'épiscopat, aucune Église n'admet pour eux la légitimité du mariage, pas plus chez les schismatiques que chez les catholiques.

Bibliographie. — *Où en est l'histoire des religions?* Paris, Letouzey, t. II, art. « Les Divers schismes d'Orient », par J. Bousquet. — Sur chacune des Églises orientales, on trouvera aussi des articles très bien informés dans les *Échos d'Orient*, Paris, Bonne Presse, et dans *The Catholic Encyclopedia* publiée à New-York.

CHAPITRE II

Le rite byzantin

LE RITE BYZANTIN — LANGUES QU'IL EMPLOIE — ÉGLISES QUI LE SUIVENT — DESCRIPTION DES ÉGLISES — ORNEMENTS LITURGIQUES — VASES SACRÉS — LIVRES LITURGIQUES — MESSE DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME — CONCÉLÉBRATION

De tous les rites qui sont en usage en Orient depuis les premiers siècles de l'Église, le plus important, celui qui unit le plus grand nombre de chrétiens dans la communauté des prières et du sacrifice eucharistique, c'est sans contredit le rite byzantin. Il domine dans l'ancien empire de Russie, les pays du Bas-Danube, la presqu'île balkanique et le bassin oriental de la Méditerranée. Il a même émigré en Amérique, où l'on trouve des groupements importants de ce rite. Il compte plus de 150 millions de fidèles, catholiques et schismatiques, de races et de langues différentes.

I. Histoire du rite byzantin.

On l'appelle communément rite grec, mais il faut lui restituer son véritable nom de byzantin, d'abord pour le distinguer d'autres rites grecs qui ont disparu ou qui

nous sont parvenus sous une autre dénomination et dans une langue autre que la langue hellénique; mais surtout parce que c'est à Byzance qu'il s'est lentement élaboré du IVe au Xe siècle. Pourtant ce n'est point de la capitale de l'empire d'Orient qu'il tira ses origines. Le fonds en vint d'Antioche en passant par la Cappadoce. Le rôle de saint Basile, évêque de Césarée, fut considérable dans cette première transformation. On ne saurait regretter que les retouches se soient faites sous l'influence de Constantinople d'une manière un peu exclusive, car les hommes qui y présidèrent furent pour la plupart des saints et des littérateurs distingués. Nommons entre autres saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Jean Damascène, saint Romain, saint André de Crète, Cosmas le Mélode, etc. Les œuvres liturgiques qu'ils ont laissées méritent les louanges qu'on a maintes fois faites de leur sûreté de doctrine et de leur richesse d'expression. Les cérémonies qu'ils ont fixées donnent au culte une majestueuse beauté qui fait le plus grand honneur au génie grec.

L'indépendance ecclésiastique relative dont avaient joui certaines Églises, et particulièrement celles d'Antioche et d'Alexandrie, diminuant à mesure que grandissaient la puissance et le prestige de celle de Constantinople, aucune innovation, aucune coutume particulière, aucune prière liturgique ne fut plus admise qu'à la condition d'avoir obtenu l'approbation du clergé de Byzance. C'était à bref délai la condamnation des autres rites de langue grecque. En effet, à cause de la centralisation à outrance si fort en honneur dans l'empire byzantin, même pour les choses religieuses, et de la

tendance de plus en plus marquée à constituer une Église nationale, le rite employé dans la capitale se répandit dans les provinces les plus reculées d'où il élimina petit à petit les autres rites grecs. Ceux-ci disparurent entièrement ou bien se continuèrent chez les hérétiques et les schismatiques qui les modifièrent d'après leurs croyances et substituèrent leur langue nationale à la langue grecque. C'est ainsi que les choses se passèrent en Syrie et en Egypte pour les rites que nous appelons aujourd'hui syrien et copte.

II. Langues employées dans le rite byzantin.

Le rite byzantin, particulier dans ses débuts à l'empire d'Orient, n'eut d'abord à son service qu'une seule langue, le grec. Au commencement du IVe siècle, il pénétra chez les Ibères du Caucase ou Géorgiens que venaient de convertir des missionnaires envoyés par l'empereur Constantin à la demande du roi Mirian. Au VIe siècle, les indigènes substituèrent leur propre langue, le géorgien, à la langue grecque employée jusque-là. Au moyen âge, lorsque les prêtres envoyés par Byzance dans les pays du Nord en eurent évangélisé les habitants du IXe au XIe siècle, ce rite emprunta une nouvelle langue, le slavon ou vieux slave. Il fut traduit en roumain dans les temps modernes, le jour où le peuple latin semé par Trajan sur les rives du Danube se mit à reprendre vie. Chez les Syriens demeurés fidèles à la religion officielle de l'empire grec, l'ignorance de plus en plus grande de la langue grecque et le désir fort naturel de comprendre les prières liturgiques amenèrent à substituer au grec, d'abord le syriaque du XIe au

XVIIe siècle, puis l'arabe à partir de cette dernière époque. Les missions russes ont largement appliqué le principe de célébrer dans la langue des fidèles. C'est ainsi qu'elles emploient l'esthonien, le letton et l'allemand dans les provinces baltiques, l'esquimau et les dialectes indiens dans l'Alaska et les territoires environnants, le chinois et le japonais en Chine et au Japon, enfin l'anglais dans certains centres des États-Unis.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que l'emploi de telle ou telle langue soit exclusif; les prêtres peuvent se servir de celles qu'ils veulent selon les nécessités ou simplement selon les convenances. C'est ainsi que dans la Bukovine où se coudoient Roumains et Ruthènes, en Géorgie où le gouvernement russe a cherché de tout temps à implanter le slavon à côté du géorgien, en Palestine où le clergé supérieur est grec et les fidèles arabes, ailleurs encore, on dit la messe tantôt dans une langue, tantôt dans une autre, ou partie dans l'une et partie dans l'autre. Le plus souvent on emploie alternativement l'une et l'autre, surtout pour le chant de l'Épître et de l'Évangile. A Bethléem, il y a dans la basilique de la Nativité deux chœurs, l'un grec, l'autre arabe. A Jérusalem, les jours de grandes fêtes, surtout vers Pâques et Noël, époques où affluent les pèlerins russes, on peut entendre certains chants exécutés en grec, en arabe et en slavon.

III. Églises de rite byzantin.

A ces divisions d'ordre linguistique qui n'ont pas en elles-mêmes une grande importance, la politique ne manqua pas d'en ajouter d'autres plus sérieuses.

Byzance, qui s'était appuyée sur la puissance humaine pour se grandir et s'élever contre Rome, vit ses rivaux agir de même à son égard. Durant la période du moyen âge, chaque apparition d'État nouveau, Bulgarie, Serbie, Russie, entraîna la création d'une Église indépendante.



Église Saint-Théodore d'Athènes.

Au XIXe siècle, le même principe du *phylétisme* ou des nationalités a multiplié les Églises nationales, Églises rivales du patriarcat de Constantinople, mais finalement reconnues par lui, à l'exception d'une seule, l'Église bulgare, qu'il affecte encore de traiter de schismatique. Pour avoir une idée exacte des divers groupements, catholiques ou schismatiques, il convient de les classer suivant les nationalités.

Les Grecs schismatiques ont à eux seuls sept Églises

autonomes pour un peu plus de six millions de fidèles. Il y en a trois pour les Grecs purs : le patriarcat de Constantinople, l'Église synodale d'Athènes et l'archevêché de Chypre, et quatre pour les Gréco-Arabes ou Melkites : les trois patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie et l'archidiocèse du Sinaï. Un certain nombre de catholiques (250 000 environ) suivent le rite byzantin en langue grecque : Grecs de Turquie, Italo-Grecs de Calabre et de Sicile, Gréco-Arabes ou Melkites de Syrie, diocésains d'Hadju-Dorogh (Hongrie) (1).

Chez les Slaves, qui sont de beaucoup les plus nombreux (plus de 125 millions), nous trouvons trois Églises schismatiques, celle de Russie, l'exarchat bulgare et le patriarcat serbe d'Ipek, restauré en 1920, après l'union des diverses autonomies religieuses qui s'étaient créées par la force des choses. Les catholiques, bien qu'en nombre considérablement moindre, forment cependant un groupement assez important : Ruthènes, Bulgares et Serbes catholiques sont à peu près 4 650 000 en tout.

Les Roumains schismatiques (11 millions) groupés depuis un demi-siècle sous trois autorités religieuses différentes : Église du royaume de Roumanie, Église de Transylvanie (Hongrie), Église de Bukovine (Autriche), ont enfin conquis leur unité religieuse en 1919. Les catholiques sont 1 400 000 environ, presque uniquement en Transylvanie.

Les Géorgiens schismatiques ont été incorporés de force à l'Église officielle russe, qui leur a cependant donné une organisation particulière et laissé l'usage restreint de leur

(1) C'est du moins ce qui a été décidé pour ce nouveau diocèse, lors de sa fondation (8 juin 1912).

langue. Ils ont reconquis leur indépendance à la faveur de la dernière révolution (28 mai 1917). Les catholiques suivent le rite latin et le rite arménien.

IV. Description des églises.

Chez les chrétiens de rite byzantin, dans quelque pays qu'on les rencontre, les églises sont essentiellement construites dans le plan suivant : une coupole au-dessus d'une croix grecque, c'est-à-dire une croix dont les quatre croisillons sont d'égale longueur. C'est la note caractéristique du style byzantin qui a produit tant de merveilles d'architecture et dont le chef-d'œuvre le plus remarquable est Sainte-Sophie, à Constantinople. Chez les Russes, au lieu d'une simple coupole, il y en a assez souvent cinq; souvent aussi l'église est surmontée de bulbes recouverts de cuivre doré du plus curieux effet. L'influence des autres styles et les nécessités locales n'ont pas toujours permis au style byzantin de régner seul, mais c'est cependant le plus répandu en Orient. A quelque style qu'elles appartiennent, ces églises sont orientées, c'est-à-dire que l'autel se trouve à l'Est et la porte d'entrée à l'Ouest.

Voici la forme que l'on retrouve à peu près chez toutes. Elles se divisent en trois parties tout à fait distinctes : le sanctuaire (τὸ βῆμα, τὸ ἱερόν), la nef (ὁ ναός) et le vestibule (ὁ νάρθηξ, ὁ πρόναος). Le sanctuaire et la nef sont séparés l'un de l'autre par l'iconostase (τὸ εἰκονοστάσιον). C'est la partie la plus caractéristique des églises de rite byzantin ; elle rappelle le jubé des cathédrales occidentales. C'est une cloison en bois ou en marbre souvent fort élevée et richement décorée, qui supporte

des images de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints, tournées du côté de la nef. La coutume a fixé l'ordre à suivre dans la place que doit occuper chacune de ces images. A droite de la porte qui marque le milieu de l'iconostase, du côté que les Latins appellent côté de l'Épître, on doit toujours exposer l'image de Notre-Seigneur, et à gauche, du côté de l'Évangile, celle de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus. Celle du patron de l'Église se met à la suite de celle de la Sainte Vierge et celle de saint Jean-Baptiste à côté de celle de Notre-Seigneur. Pour les autres, qui se placent à la suite ou dans une ou plusieurs rangées supérieures, aucun ordre n'est prescrit. Ces images sont ordinairement des peintures à l'huile qui représentent des personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament dans des poses figées, hiératiques et où le sens de la perspective est loin d'être en honneur. Malgré leur aspect étrange au premier abord, au moins pour des Occidentaux, ces peintures ne manquent cependant pas de charme. Il en est de très fines qui sortent des ateliers monastiques du mont Athos ou de la Russie.

L'iconostase est percé de trois portes, une au milieu et une de chaque côté. Celle du milieu, plus large et plus ornée, s'appelle la belle porte (ἡ ὡραῖα πύλη) ou la porte royale (ἡ βασιλικὴ πύλη). Les simples fidèles et les clercs qui ne sont pas encore diacres ne peuvent pas la franchir. L'ouverture est fermée par deux panneaux de bois de $1^m,30$ de hauteur et au-dessus par un rideau tendu pendant la messe, aux moments où les rubriques demandent que l'autel soit caché à la vue des fidèles. Les deux autres portes s'appellent, celle de droite la

porte du Sud (ἡ νότιος), et celle de gauche la porte du Nord (ἡ βόρεια). On peint sur la partie de la première qui regarde la nef le diacre saint Étienne et l'archange saint Michel sur l'autre. C'est par ces portes seulement que les clercs inférieurs pénètrent dans le sanctuaire.

Quand on entre dans celui-ci par la porte royale, on trouve en face de soi l'autel (ἡ ἁγία τράπεζα). Chez les schismatiques, chaque église ne possède qu'un autel, et comme on ne peut dire qu'une messe par jour sur chaque autel, la coutume s'est introduite chez les Ruthènes et les Roumains catholiques et même chez les Russes schismatiques d'en avoir plusieurs, afin qu'il n'y ait point qu'un seul prêtre à pouvoir offrir le Saint Sacrifice.

L'autel est en bois ou en pierre et repose souvent à plat sur quatre piliers. D'ordinaire un baldaquin ou *ciborion* le surmonte. Il est recouvert de plusieurs linges qui symbolisent les linceuls du Christ. En général, l'autel ne renferme pas de reliques. Celles-ci se trouvent dans l'*antimension* (ἀντιμήνσιον), sorte de corporal que l'on étend sur les nappes d'autel pendant la messe. C'est une pièce carrée de soie ou de lin, de la grandeur du corporal latin, sur laquelle se trouvent représentés en peinture, rarement en broderie, l'ensevelissement du Christ ou quelque autre épisode de la vie du Sauveur. De petits sachets contenant des reliques sont cousus en dessous, au milieu ou sur les côtés. L'évêque seul consacre l'antimension. Quand un long usage l'a rendu moins convenable, on ne peut pas le laver, il est prescrit de le brûler.

Sur l'autel, qui n'est point surmonté de gradins

comme la plupart des autels latins, se trouvent deux chandeliers avec des cierges, le livre des évangiles et parfois l'*artophorion* (ἀρτοφόριον ou κιβωτός) qui correspond au tabernacle. Cependant le Saint Sacrement est plus habituellement conservé dans une colombe en argent ou en métal doré que l'on suspend derrière l'autel. On ne garde d'ordinaire qu'une seule parcelle qui a été trempée dans le Précieux Sang et qui sert pour la communion en viatique. Avant de la donner au malade, le prêtre la trempe d'abord dans du vin. Il arrive souvent chez les schismatiques, par ignorance ou par négligence, que le Saint Sacrement soit conservé sans aucun respect, surtout dans les églises de la campagne. Nous avons pu voir la sainte Eucharistie dans une simple boîte en métal que l'on avait déposée dans une armoire avec les objets les plus divers. Souvent aussi on ne renouvelle la sainte Réserve qu'une fois par an, le Jeudi-Saint. Il va sans dire que la lampe qui devrait brûler toujours est souvent éteinte. Dans beaucoup d'églises on ne l'allume que pour les offices.

Sur l'autel se trouve une grande croix taillée dans du bois, peinte et non sculptée, qui représente le Christ. De chaque côté on voit la sainte Vierge et saint Jean, également peints sur du bois découpé. Chez tous les Orientaux, à quelque rite qu'ils appartiennent, il est interdit de représenter Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les saints en sculpture; aussi ne rencontre-t-on nulle part de statues dans les églises. C'est la conséquence des décisions conciliaires des premiers siècles contre l'idolâtrie.

A gauche de l'autel, il y a une petite table (παρατραπέ

ζιον, πρόθεσις) sur laquelle on prépare les espèces eucharistiques. Dans les églises épiscopales de quelque importance, on trouve derrière l'autel une rangée de sièges où se placent l'évêque et les prêtres; ce trône épiscopal s'appelle σύνθρονον. A droite de l'autel, dans ce qu'on appelle le *diaconicon* (τὸ διακονικόν), il y a parfois une armoire où l'on conserve les ornements et les livres nécessaires pour la messe. La lampe qui est devant l'autel et que l'on nomme la vigilante (ἡ ἀκοίμητος λυχνία) devrait brûler constamment, même quand il n'y a pas le Saint Sacrement; nous avons déjà dit qu'il n'en est malheureusement pas ainsi.

Le sanctuaire se continue au delà de l'iconostase par une petite plate-forme de même hauteur que lui, c'est-à-dire élevée d'un degré au-dessus de la nef. C'est le *solion* ou *soléas*. C'est là que le diacre se place pour chanter bon nombre de prières pendant la messe et que les fidèles viennent recevoir la sainte Communion. La chaire ou ambon située à gauche de l'autel sert au chant de l'Évangile pendant les messes solennelles et à la prédication. A droite se dresse le trône de l'évêque (ὁ ἀρχιερατικὸς θρόνος). Les bancs sont généralement inconnus. Seuls, les membres du clergé, les chantres et les personnes âgées ou infirmes peuvent profiter des stalles que l'on trouve devant l'iconostase et le long des murs. Les autres fidèles restent debout, au moins chez les Grecs, car les Russes se mettent volontiers à genoux. Dans la nef il y a un petit meuble sur lequel on place l'image du saint du jour que les fidèles baisent en entrant.

Suivant une coutume qui remonte aux premiers

siècles de l'Église, mais que les mœurs orientales n'ont fait que rendre plus sévère, les femmes occupent une place spéciale, la plupart du temps une tribune fermée par des grilles en bois, analogues à celles qui ornent les fenêtres des maisons musulmanes. C'est le gynécée (τὸ γυναικωνίτης). Cette séparation des sexes tend de plus en plus à disparaître, surtout dans les grandes villes. Dans beaucoup d'églises, et tout particulièrement en Syrie, chez les catholiques comme chez les schismatiques, les femmes ne peuvent communier qu'après la messe, par une petite porte qui s'ouvre dans la grille en bois ou devant l'iconostase, quand la messe est terminée et que les fidèles sont sortis. Cette pratique devient heureusement plus rare, de jour en jour, mais elle est loin d'avoir disparu.

La nef communique avec le vestibule ou narthex (ὁ νάρθηξ) par plusieurs portes. La principale se trouve à l'ouest, à l'entrée de l'église, et s'appelle, comme celle de l'iconostase, la *belle porte*. Le vestibule court aussi sur les deux côtés de l'église. Dans les monuments anciens il y en a souvent deux : le vestibule intérieur (ὁ ἐσωνάρθηξ) et le vestibule extérieur (ὁ ἐξωνάρθηξ). C'est dans le vestibule intérieur que les moines récitent les heures canoniales, sauf Laudes (ὄρθρος) et Vêpres. On y trouve aussi la cuve baptismale (ἡ κολυμβήθρα).

Dans les pays non soumis aux Turcs, on rencontre partout des clochers avec des cloches au son plus ou moins argentin, de fabrication russe pour la plupart. On ne sonne jamais les cloches à la volée ; on se contente de les tinter ou de carillonner. Dans les provinces de l'empire ottoman, cloches et clochers sont rares, surtout

dans les endroits habités par des musulmans, parce que le gouvernement les a longtemps prohibés au nom du Coran. On les remplace par des plaques de bois ou de fer suspendues dans le vestibule extérieur et que l'on frappe avec un maillet pour annoncer les offices. C'est ce qu'on appelle les bois saints (τὰ ἅγια ξύλα) ou le simandre (τὸ σήμαντρον).

Les églises sont couvertes de peintures murales de ce genre figé et hiératique qui est connu sous le nom de style byzantin. Au-dessus de l'autel on représente généralement le Christ Pantocrator (Tout-Puissant) ou encore la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus. Cette image couvre toute la coupole de l'abside. On rencontre aussi des ornements divers, lampes, images recouvertes de plaques de métal argenté ou doré, etc. Cette profusion de clinquant ne dénote pas un goût très affiné.

V. Habits ecclésiastiques et ornements sacrés.

Costume de ville.

Le costume ordinaire des clercs est à peu près le même dans toutes les Églises de rite byzantin et permet assez facilement de les distinguer de ceux qui appartiennent à d'autres rites. Il se compose essentiellement de trois pièces, l'*antérion*, le *conton* et le *rasso*. L'*antérion* (τὸ ἀντερίον) est une espèce de soutane dont les deux pans sont croisés l'un sur l'autre par devant et maintenus par une ceinture en étoffe et par des agrafes disposées sur le côté. Il est généralement noir, mais il n'y a aucune prescription rigoureuse sur ce point, et l'on peut voir parfois des prêtres avec un antérion de

couleur mauve, jaune, verte ou violette. Sur l'antérion, les ecclésiastiques portent souvent le *conton* (τὸ κοντόν), vêtement qui ne va guère qu'au genou et dont les manches sont plus larges que celles de l'antérion. Pardessus, ou bien directement sur l'antérion, se met le rasso (τὸ ράσον), ample manteau, souvent plissé, avec des manches très amples, qui donne à celui qui le porte un assez grand air de dignité. C'est la pièce la plus importante du costume des moines et des clercs à partir du diaconat. Ceux qui ne sont pas encore diacres ne portent le plus souvent que le conton.

Les prêtres, les diacres et quelquefois les clercs inférieurs ont le *calimafki* ou *camilafki* (τὸ καλυμαύκιον, τὸ καμηλαύκιον), coiffure noire de forme cylindrique, qui fait penser à la toque portée par les magistrats dans beaucoup de pays occidentaux. Chez les Russes, le *calimafki* est uni, mais chez les Grecs tous les ecclésiastiques qui sont au moins diacres le portent avec un petit rebord à la partie supérieure. Les moines, les archimandrites, les évêques et les patriarches couvrent le calimafki d'un voile noir qui retombe sur les épaules; c'est l'*épanocalimafkion* (τὸ ἐπανωκαλυμαύκιον). Chez les Russes, les Serbes et les Roumains, beaucoup de prêtres et d'autres clercs non moines ont adopté le chapeau. La coiffure des clercs inférieurs, analogue au calimafki, mais toujours sans rebord supérieur, s'appelle *scoufa* (ὁ σκοῦφος, ἡ σκούφια).

Dans tous les pays d'Orient, les ecclésiastiques laissent pousser toute leur barbe, qu'ils soient réguliers ou séculiers, catholiques ou schismatiques. Chez les Russes et les Roumains schismatiques, ils ont les che-

veux coupés à la hauteur du col de l'habit, tandis que chez les Grecs et chez les peuples qui ont subi pendant longtemps l'autorité religieuse du patriarcat de Constantinople ils laissent pousser toute leur chevelure. En temps ordinaire, ils l'enroulent sous leur coiffure, mais elle flotte sur leurs épaules pendant la messe. Une des peines ecclésiastiques infligées aux clercs indignes consiste à leur couper la chevelure. Nous verrons plus loin que les catholiques ruthènes et roumains ont adopté le costume des prêtres latins et qu'ils ne portent ni la barbe ni la chevelure.

Ornements sacrés.

Comme dans toutes les Églises, à quelque rite qu'elles appartiennent, les ornements liturgiques varient chez les Orientaux de rite byzantin, suivant les degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Les ministres inférieurs revêtent une tunique très ample, de couleur voyante et sans ceinture. Par-dessus ils ajustent une étole large de dix centimètres et ornée de croix en passementerie : ils la mettent devant en guise de ceinture, croisent les deux extrémités par derrière et les ramènent sur la poitrine où ils les font passer dans la ceinture.

Le diacre n'a que deux ornements : le *sticharion* et l'*orarion*. Sur l'antérion ou soutane, il porte le *sticharion* (τὸ στιχάριον). C'est un vêtement long, souvent en soie, qui descend jusqu'à la cheville et qui correspond à l'aube latine. Il n'est pas nécessairement de couleur blanche, mais la couleur doit toujours être claire; il a des manches assez larges et des ornementations variées;

cependant il n'est pas garni de dentelles comme beaucoup d'aubes latines. Alors qu'il partage avec le prêtre et l'évêque le privilège de porter le sticharion, le diacre a seul comme ornement distinctif l'*orarion* (τὸ ὡράριον). C'est une étole longue et étroite, ornée de croix cousues ou brodées et de l'inscription ἅγιος (saint), répétée trois fois. Cette étole se porte de la manière suivante. L'orarion est placé sur l'épaule gauche et l'une des extrémités tombe par derrière jusqu'à terre, tandis que l'autre passe sous le bras droit et va croiser la première sur l'épaule gauche. Au lieu de laisser flotter cette extrémité, le diacre la tient entre les doigts de la main droite pendant une bonne partie de la messe, surtout pendant qu'il chante les grandes invocations devant l'iconostase. Après le *Pater*, il change la disposition de l'orarion qui forme alors ceinture; les deux bouts croisés sur le dos passent sur chacune des épaules et viennent se fixer dans la ceinture que forme par devant le milieu de l'orarion. C'est exactement la même disposition que pour les ministres inférieurs.

Les ornements que revêt le prêtre pour dire la messe diffèrent entièrement de ceux du diacre. Il y en a cinq : le *sticharion*, l'*épitrachilion*, la ceinture, les *épimanikia* et le *phélonion*. Au lieu d'être en soie comme celui du diacre, son sticharion est habituellement en laine : il a aussi des manches plus étroites, ce qui le fait ressembler davantage à l'aube latine. Par-dessus le sticharion, il met l'*épitrachilion* ou *péritrachilion* (τὸ ἐπιτραχήλιον, τὸ περιτραχήλιον). C'est une étole qui ne ressemble guère à celle des prêtres latins. Elle est formée d'une longue bande d'étoffe qui a partout la même largeur, quinze cen-



Prêtre en ornements sacerdotaux.

timètres environ, et qui est ornée de croix. Au lieu de flotter librement sur la poitrine, les deux parties qui tombent par devant sont attachées ensemble par des agrafes, des boutons ou des lacets, de sorte qu'elles ont l'air de ne former qu'une seule pièce. Régulièrement, l'épitrachilion doit être de même couleur que le *phélonion* ou chasuble. Il est maintenu à la hautenr des reins par la ceinture (ἡ ζώνη) qui est une bande d'étoffe assez étroite ornée d'une ou de trois croix et qui se fixe par derrière au moyen d'agrafes ou de cordons. Le prêtre porte aussi des ornements inconnus dans le rite latin, mais qu'on retrouve dans tous les rites orientaux, les manchettes ou *épimanikia* (τὰ ἐπιμανίκια). Ces manchettes couvrent l'avant-bras depuis le poignet jusqu'au coude. Elles doivent régulièrement être de même couleur que les parties du costume et portent des ornementations variées. Enfin, par dessus tout, le prêtre revêt le *phélonion* ou chasuble (τὸ φαιλόνιον). Au lieu d'être raide et étroit comme la plupart des chasubles latines modernes, le phélonion est ample et d'étoffe souple; il rappelle beaucoup les chasubles du moyen âge. Il est si long par devant que le prêtre doit le relever sur les bras pour faire commodément les cérémonies. Pendant une bonne partie de la messe, le prêtre garde son calimafki sur la tête; il le quitte au commencement, pendant les deux processions, pour le chant de l'Évangile, enfin depuis la grande entrée ou offertoire jusqu'après la communion. Les archimandrites, les évêques, les métropolites et les patriarches portent en plus un ornement spécial, l'*épigonation* (τὸ ἐπιγονάτιον). C'est un losange d'environ trente centimètres de côté, en étoffe forte et résistante, avec une

croix ou une image brodée au centre. Le prêtre le porte sous le phélonion, suspendu à la hauteur du genou par un ruban qui passe sur l'épaule gauche; les évêques le portent sur le *saccos*, fixé par un bouton.

Les ornements de l'évêque sont dans leur ensemble ceux du simple prêtre, mais le phélonion est remplacé par le *saccos* (ὁ σάκκος), jadis réservé aux métropolites et aux patriarches, et qui est aujourd'hui porté par tous les prélats. C'est une tunique courte avec des demi-manches, somptueusement brodée et fendue du haut en bas sur les côtés. Les deux larges bandes qui la constituent son reliées ensemble par des rubans; il y a de petits grelots aux manches, sur les côtés et tout le long du bord inférieur, à l'imitation de la tunique portée jadis par le grand prêtre chez les Juifs. Par-dessus le saccos, l'évêque revêt l'*homophorion* (τὸ ὠμοφόριον), large étole qui correspond au pallium latin. Il est en soie et surchargé d'ornements de tout genre, croix, images, etc. Il se porte autour du cou, replié de manière à former un angle sur la poitrine, une des extrémités retombant jusqu'à terre. Enfin, l'évêque a sur la poitrine un médaillon ovale appelé *encolpion* (τὸ ἐγκόλπιον), qui correspond à la croix pectorale latine. Au milieu de l'encolpion qui est en argent, il y a une image de la Sainte Vierge ou de Notre-Seigneur. Les patriarches et quelques prélats portent deux *encolpia*. Les évêques catholiques ont en certains pays la croix pectorale en plus de l'encolpion.

La coiffure des évêques, lorsqu'ils célèbrent pontificalement, n'a pas la même forme que la mitre latine; elle rappelle plutôt la tiare pontificale. Elle affecte la forme

d'une couronne royale; cependant, au lieu d'être en métal précieux, elle est en étoffe rigide et ornée de croix, de fleurs et d'images. Tout comme les évêques latins, les prélats orientaux de rite byzantin ont un bâton pastoral (ἡ ῥάβδος, ἡ πατερίτσα, τὸ δεκανίκιον), mais la forme en est toute différente. L'extrémité supérieure n'est pas recourbée en forme de crosse, elle se termine par deux serpents affrontés, surmontés parfois d'une croix ou d'une image de saint. Dans les pays soumis à la Turquie, les chefs d'Église font porter devant eux un bâton en ébène, symbole de l'autorité civile que leur reconnaît le gouvernement ottoman.

Quand l'évêque ne fait qu'assister pontificalement, il remplace tous les ornements que nous venons d'indiquer par le manteau (ὁ μανδύας), auquel ont aussi droit les archimandrites. Ce manteau, qui est très vaste, offre beaucoup d'analogie avec la chape latine. Les deux pans sont attachés au cou et au bord inférieur. A chacun des quatre endroits ainsi formés il y a un carré d'étoffe somptueusement brodé appelé πόμα (breuvage). Des πόματα d'en haut se détachent des raies blanches et rouges qu'on nomme ποταμοὶ (fleuves). Tout le bord inférieur est garni de petits grelots, comme celui du *saccos*.

Chez les Byzantins, les ornements liturgiques étaient de trois couleurs. Le noir servait pour les messes des présanctifiés, le rouge pour le Carême et pour les cérémonies funèbres, le blanc pour toutes les autres circonstances. Actuellement, il n'y a plus de règle rigoureuse sur ce point, sauf peut-être en Russie. Cependant on a conservé l'habitude d'employer le noir pour les

messes des présanctifiés et pour tous les offices du Carême, le rouge et le blanc pour les messes de morts. Le reste du temps, on emploie la couleur que l'on veut. Tous les ornements devraient régulièrement être de la même étoffe et de la même couleur, mais pratiquement on ne tient plus aucun compte de cette règle. Cependant on évite dans le choix des couleurs celles dont l'assemblage choquerait par ses tons criards.



Diacre du rite byzantin.

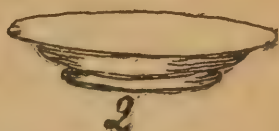
VI. Vases sacrés. Accessoires du culte.

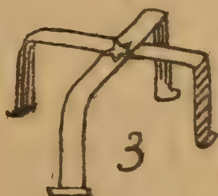
Les principaux objets dont le prêtre se sert pour la célébration du Saint Sacrifice sont : le calice, le disque ou patène, la lance et l'astérisque ou étoile. Le calice (τὸ ποτήριον) a la même forme qu'en Occident; il est en métal précieux et présente souvent beaucoup de motifs d'ornementation, en particulier des ciselures délicates au nœud.

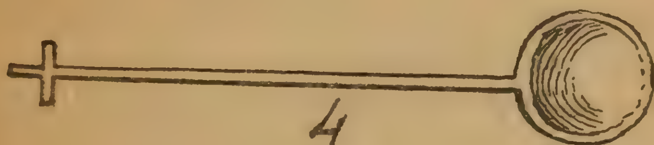
Le prêtre dépose le pain à consacrer sur le disque (ὁ δίσκος); celui-ci correspond à la patène latine, mais il est un peu plus grand et plus profond. La lance (ἡ λόγχη), symbole de celle dont le centurion perça le côté du Sauveur, sert à diviser le pain à la prothèse (préparation des oblats) avant la messe. On place l'astérisque (ὁ ἀστήρ) au-dessus du disque afin d'empêcher le voile de toucher le pain eucharistique. L'astérisque se compose de deux lames de métal placées l'une sur l'autre en forme de croix et constituant comme une espèce de coupole; au point de jonction, il y a d'habitude une petite étoile, quelquefois une croix. Le prêtre recouvre le calice et le disque de deux petits voiles semblables, appelés le premier τὸ κάλυμμα et le second τὸ δισκοκάλυμμα. Enfin, il étend sur les deux un troisième voile beaucoup plus grand, l'ἀήρ. Ces voiles symbolisent les linceuls et le tombeau du Sauveur.

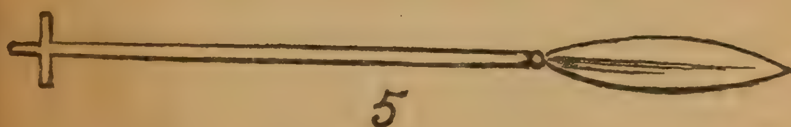
Le *zéon* (τὸ ζέον) est un petit vase rond en métal muni d'une queue, dans lequel le servant tend au célébrant de l'eau chaude qu'il mêle au précieux Sang après la Consécration. Pour distribuer la sainte Eucharistie aux clercs et aux fidèles sous les deux espèces, le prêtre se sert d'une cuiller d'argent doré (ἡ λαβίς) qu'on cherche à faire supprimer en beaucoup d'endroits à cause de la répugnance que les fidèles éprouvent à communier tous avec le même instrument. Enfin le prêtre ou le diacre purifie le disque et le calice au moyen d'une petite éponge (ὁ σπόγγος, ἡ μοῦσα). Chez les Melkites catholiques, les Italo-Grecs et les Ruthènes, on se sert du purificatoire latin pour le calice et d'une petite pelote de coton triangulaire cousue dans de la soie pour le disque.











Rite byzantin.

1. Pain d'autel. — 2. Patène. — 3. Astérisque — 4. Cuiller. — 5. Lance.

L'éponge ou la petite pelote doit toujours rester dans l'antimension.

La plupart des rites orientaux, le byzantin entre autres, emploient un instrument spécial, le *rhipidion* (τὸ ῥιπίδιον), disque rond en métal, fixé sur un manche en bois ou en métal et sur lequel est représentée en demi-relief l'image d'un séraphin avec six ailes; c'est l'*hexaptérygon* (τὸ ἑξαπτέρυγον). Le diacre agite le rhipidion sur les Saintes Espèces à certains moments de la messe, surtout de la messe pontificale, pour signifier le frémissement des ailes des séraphins qui entourent le Sauveur. Dans les processions, il y a habituellement deux ou plusieurs *rhipidia* pour accompagner la croix.

Cet instrument n'a comme correspondant chez les Latins que les *flabella* que l'on porte autour du Pape quand il est sur la *sedia gestatoria;* il était d'ailleurs primitivement destiné au même usage, celui de chasser les mouches et les moustiques.

Deux chandeliers ont, dans le rite byzantin, une forme et une destination spéciales, ce sont le dikirion (τὸ δικήριον) et le trikirion (τὸ τρικήριον) qui jouent un grand rôle dans la messe pontificale. Comme le nom l'indique, ils portent l'un deux, l'autre trois cierges, représentant les deux natures en Notre-Seigneur et les trois personnes de la sainte Trinité. L'évêque les tient, le premier de la main gauche, le second de la main droite pour bénir le peuple.

Dans quelques églises, on trouve derrière l'autel un chandelier à sept branches, en souvenir de celui que Jéhovah avait fait construire par Moïse. Devant les images, on place d'autres chandeliers et de nombreuses lampes en verre de toutes sortes de couleurs.

Nommons encore, pour être complet, la petite croix avec laquelle le simple prêtre bénit les fidèles pendant la messe, le vase (τὸ μυροδοχεῖον) qui contient le Saint-Chrême (τὸ μύρον), l'éncensoir (τὸ θυμιατήριον, τὸ κατζίον) dont les chaînes, plus courtes que celle de l'encensoir latin, sont garnies de petits grelots, les burettes et l'ampoule (τὸ χανίον) avec laquelle on répand de l'eau de rose sur les fidèles.

VII. Livres liturgiques.

Les Églises orientales n'ont pas encore adopté la sage réforme introduite depuis longtemps dans l'Église latine et qui consiste à simplifier le plus possible le nombre des livres nécessaires pour l'exercice du culte. On en est encore, dans le rite byzantin, au même point que l'Occident au moyen âge. La célébration de la messe et des offices entraîne l'emploi d'un nombre considérable de livres, en général lourds et incommodes. Citons-les, en indiquant ce qu'ils renferment et leur destination.

L'*euchologe* (εὐχολόγιον τὸ μέγα) contient le texte des trois liturgies ou messes et aussi les rites des sacrements et des sacramentaux. L'*évangéliaire* (τὸ εὐαγγέλιον) renferme les extraits de l'Évangile à lire chaque jour de l'année et l'*apostolos* (ὁ ἀπόστολος) les Épîtres correspondantes. Le *psautier* (τὸ ψαλτήριον) contient les psaumes divisés en vingt groupes ou *cathismata* (τὰ καθίσματα), le *triodion* (τὸ τριώδιον) les offices qui précèdent Pâques, le *pentecostarion* (τὸ πεντηκοστάριον) ceux de Pâques au premier dimanche après la Pentecôte, jour où l'on célèbre la fête de tous les saints. L'*octoïchos* (ἡ ὀκτώηχος) ou *paraclitiki* (ἡ παρακλητική) comprend les offices du

premier dimanche après la Pentecôte au dimanche du pharisien et du publicain (dimanche avant la Septuagésime). Divisé en huit parties dont chacune est marquée pour une semaine et doit se chanter sur un des huit tons de la musique byzantine, l'octoïchos renferme les tropaires ou antiennes de Vêpres, de Complies, de Matines et de Laudes. Les *ménées* (τὰ μηναῖα, τὸ μηνολόγιον), divisés en douze ou six volumes, contiennent les offices des saints pour toute l'année, chaque livre comprenant un ou deux mois suivant les éditions. L'*horologion* (τὸ ὡρολόγιον) est consacré aux parties de l'office qui ne changent jamais; il contient aussi le calendrier ecclésiastique, les ἀπολυτίκια et les κοντάκια de chaque jour. Le *typicon* (τὸ τυπικόν) est une espèce de directoire qui contient les règles à observer pour la suite des prières de la messe et de l'office quand il y a concurrence de fêtes.

L'*archiératicon* (τὸ ἀρχιερατικόν) correspond au pontifical romain, c'est-à-dire qu'il renferme les fonctions liturgiques de l'évêque. Le *théotocarion* (τὸ θεοτοκάριον) est un recueil de chants en l'honneur de la Mère de Dieu (Θεοτόκος) répartis en huit groupes d'après les huit tons. L'*hirmologion* (τὸ εἱρμολόγιον) est composé de strophes et de mélodies types qui servent à tous les autres chants qui empruntent leur rythme. Enfin l'*hagiasmatarion* (τὸ ἁγιασματάριον) est un recueil de prières, bénédictions et offices dont le prêtre a souvent besoin dans les réunions des fidèles.

VIII. Rubriques.

Contrairement à ce qui se passe en Occident, les liturgies orientales n'ont que peu de rubriques rigoureuse-

ment fixées pour les cérémonies. Une plus grande liberté est laissée à l'initiative du célébrant, et comme, par ailleurs, les rubriques qu'il trouve dans les livres ne sont pas, pour la plupart, d'une obligation rigoureuse, il n'est pas rare que l'on remarque dans le détail du service divin beaucoup de variété d'un pays à l'autre. Il ne faudrait cependant pas conclure de là que cette liberté s'exerce d'une façon absolument arbitraire. Le prêtre peut difficilement s'écarter des coutumes en usage dans son Église ou dans son pays. Les différences ne portent, d'ailleurs, que sur des cérémonies peu importantes.

IX. La liturgie ou messe.

Si l'Occident n'admet pas de variantes dans la partie de la messe qu'on appelle le Canon, par contre il accepte pour le reste un grand nombre de prières différentes qui changent suivant les temps de l'année, les fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints. En Orient, il n'en est pas tout à fait ainsi, malgré l'opinion assez commune qu'il y a une très grande variété dans les prières liturgiques. L'année ecclésiastique a une influence plus restreinte sur la composition du texte de la messe. Les leçons de l'Écriture Sainte, Épîtres et Évangiles, diffèrent d'un jour à l'autre, mais les autres changements ne portent que sur de courts morceaux de chant. Point de messes dites du commun; les fêtes de Notre-Seigneur entraînent des modifications plus importantes que celles des saints. Cependant, au lieu d'avoir un seul et même formulaire de messe pour toute l'année, le rite byzantin en a conservé trois différents dont

l'usage est réglé par la coutume. Il en possédait jadis un plus grand nombre; quelques-uns ont complètement disparu, les autres ne sont plus employés que par des Églises dissidentes. Mentionnons toutefois la liturgie ou messe de saint Jacques le Mineur que l'on célébrait récemment encore à Jérusalem et dans quelques autres localités, le jour de la fête de cet apôtre à qui la tradition en attribue la composition.

Les trois liturgies (αἱ λειτουργίαι) ou messes employées aujourd'hui dans le rite byzantin sont : la liturgie de saint Basile, la liturgie de saint Jean Chrysostome et la liturgie des présanctifiés, qu'on appelle aussi de Saint Grégoire.

Comme le grand Docteur cappadocien exerça une influence considérable sur la composition de la messe, on lui attribua tout naturellement la paternité de celle qui porte aujourd'hui son nom, sans qu'il soit possible de dire dans quelle mesure il en est l'auteur. Très usitée autrefois chez les Byzantins, elle ne sert plus actuellement que dix fois par an : le 1er janvier, jour de la fête de saint Basile, les dimanches de Carême (sauf le dimanche des Rameaux), le Jeudi-Saint, le Samedi-Saint et les vigiles de Noël et de l'Épiphanie. Elle renferme des prières plus belles encore que celles de la messe de saint Jean Chrysostome, surtout celles que le prêtre récite à voix basse. Vue du côté des fidèles, elle n'en diffère pas beaucoup, sauf qu'elle est un peu plus longue.

La messe des présanctifiés, qui a son équivalent dans la messe latine du Vendredi-Saint, et qui apparaît pour la première fois au commencement du VIIe siècle, est attribuée au pape saint Grégoire le Grand, mais rien

n'est moins prouvé que la légitimité de cette attribution. On peut l'employer tous les jours de Carême, sauf le samedi et le dimanche, mais d'ordinaire on ne la dit dans la plupart des églises que le mercredi et le vendredi; les autres jours, on se contente de l'office et il n'y a point de messe.

Pendant le reste de l'année, que ce soit le dimanche ou les jours ordinaires, le prêtre célèbre la liturgie de saint Jean Chrysostome. La popularité dont ce grand Saint a joui de bonne heure auprès des Grecs, et aussi les compositions liturgiques que l'on rencontre dans ses ouvrages lui ont fait attribuer ce formulaire, mais il est encore plus difficile que pour saint Basile de dire à quel point il peut en être considéré comme l'auteur.

La messe est précédée de l'office, de Matines et de Laudes, s'il s'agit de celle de saint Jean Chrysostome; de Vêpres, s'il s'agit de celle de saint Basile ou de celle des présanctifiés. Le prêtre est ordinairement aidé d'un diacre, au moins dans les églises principales, car la plupart des paroisses de la campagne n'en possèdent pas. Le sous-diacre n'a aucune fonction à exercer ou bien il fait l'office de simple servant de messe.

Dans l'impossibilité d'expliquer les trois liturgies en détail, nous nous bornerons à décrire celle de saint Jean Chrysostome, qui est la plus employée; elle donnera une idée suffisante de ce qu'est la messe dans le rite byzantin.

X. La messe de saint Jean Chrysostome.

Comme toutes les messes orientales, la liturgie dite de saint Jean Chrysostome se divise en trois parties :

la *préparation* (ἡ προσκομιδή, ἡ πρόθεσις), la *messe des catéchumènes* (ἡ λειτουργία τῶν κατηχουμένων) et la *messe des fidèles* (ἡ λειτουργία τῶν πιστῶν). Nous allons la décrire telle qu'elle se célèbre dans les grandes églises avec l'assistance du diacre et en dehors de la présence de l'évêque. Quand celui-ci pontifie ou quand il assiste au trône, il y a des cérémonies spéciales qui donnent à la liturgie byzantine, déjà si riche par ailleurs, plus de grandeur et de solennité.

1. La prothèse ou préparation. — Accompagnés des ministres inférieurs, le prêtre et le diacre font trois métanies (μετάνοιαι) ou prostrations devant l'iconostase, baisent les images de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge en récitant des formules de prières déterminées par les rubriques, et pénètrent dans le sanctuaire. Là, ils s'inclinent par trois fois devant l'autel, et, toujours en récitant des prières, ils le baisent, ainsi que le livre des Évangiles. Alors ils revêtent les ornements liturgiques. Pendant que le prêtre s'habille, le diacre se place à gauche de l'autel, où se trouve la table qui porte les vases sacrés. Ce meuble a donné son nom de *prothèse* (πρόθεσις) à la préparation de la messe. Après qu'ils se sont lavé les doigts en récitant les prières du *Lavabo* (*Ps*. xxv, 6), le prêtre et le diacre se rendent tous deux à la prothèse pour y préparer les oblats, c'est-à-dire le pain et le vin destinés au Saint Sacrifice.

Les chrétiens de rite byzantin emploient du pain fermenté et prétendent, à tort ou à raison, qu'en agissant ainsi ils imitent ce que fit Notre-Seigneur à la dernière Cène, lorsqu'il institua l'Eucharistie. Ce pain est beaucoup plus grand que l'hostie latine, épais de deux doigts et

plat. Primitivement, les pains du sacrifice étaient offerts par les assistants, d'où leur nom d'offrandes (προσφορά), le prêtre les bénissait et en choisissait un pour l'Eucharistie. Cette coutume se pratique encore dans beaucoup d'églises, au moins les jours de fête. Chez les Russes et les Ruthènes, le prêtre emploie cinq pains pour le Saint Sacrifice; chez les Grecs, il se contente de trois. Ce pain a une forme déterminée et porte à sa partie supérieure une marque spéciale, le sceau (σφραγίς). Celui-ci est composé d'un carré traversé par une croix, sur les bras de laquelle se détachent les sigles IC, XC, et au-dessous NI KA (Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ, Jésus-Christ triomphe). C'est l'*amnos* (ὁ ἀμνός, l'agneau), partie du pain que le prêtre consacre pour lui. Parfois, le dessin est plus compliqué. Le carré dont nous venons de parler est plus petit, ses côtés se prolongent pour former une croix inscrite dans un cercle et établissent ainsi de nouvelles divisions. Dans celle de gauche, il y a souvent un triangle surmonté d'une croix et dédié à la Mère de Dieu, comme son nom l'indique (ἡ παναγία, la Toute-Sainte). Dans celle de droite, il y a neuf petits triangles disposés en trois rangées en l'honneur de divers saints : les archanges saint Michel et saint Gabriel, saint Jean-Baptiste, tous les prophètes, les apôtres, les 72 disciples, les docteurs de l'Eglise, les martyrs, etc. On appelle ces petits triangles μερίδες, parcelles.

Pour préparer les oblats, le prêtre fait avec la lance trois signes de croix sur le pain; il pratique ensuite une incision dans le côté droit, ce qui symbolise la blessure faite par le centurion; puis, à gauche, en dessus et en dessous de l'amnos. Finalement, il enfonce la lance obli-

quement à droite et enlève le morceau qu'il veut consacrer. Il le place sur le disque, le sceau tourné en bas pour l'offrir, sur l'invitation du diacre. Pendant ces cérémonies, celui-ci lui rappelle fréquemment cette offrande. Le prêtre fait, dans ce but, une inclination profonde au pain en forme de croix, puis il le retourne et enfonce la lance au sommet sur les lettres IC.

Pendant ce temps, le diacre verse du vin et de l'eau dans le calice. Le prêtre bénit l'un et l'autre, puis il enlève au pain les deux morceaux qui avoisinent l'amnos; il place celui de la Sainte Vierge, la Panaghia, à gauche de l'amnos; quant aux neuf triangles appelés μερίδες et dédiés aux saints, il les place à droite, un peu plus bas que l'amnos. Il peut encore tirer de la partie qui se trouve sous l'amnos d'autres morceaux en l'honneur des vivants et des morts. Tous ces morceaux occupent sur le disque la même place que dans le pain. L'offrande des μερίδες est faite pour assurer au prêtre les suffrages des saints qu'il honore ainsi, et pour procurer leur intercession aux vivants et aux morts dont il fait mémoire.

Quand les oblats sont préparés, le prêtre fait encenser le disque et les trois voiles par le diacre, puis il place l'astérisque sur le disque, couvre celui-ci et le calice, et étend l'*aer* ou grand voile sur les deux vases sacrés. Il encense de nouveau les oblats par trois fois, symbolisant par toutes ces cérémonies l'ensevelissement du Sauveur. Puis il continue la prière de la préparation, dans laquelle il demande à Dieu de prendre les oblats sur son autel céleste, et de bénir ceux qui les ont offerts et ceux pour qui ils sont offerts.

La fin de la prothèse, où domine la pensée du sacri-

ice, et qui est empreinte d'un profond symbolisme, est annoncée par l'*apolysis*. C'est une formule qui revient souvent dans la liturgie. Il y a la grande et la petite apolysis (ἡ μεγάλη, ἡ μικρὰ ἀπόλυσις), que l'on considère comme des restes de la formule ancienne par laquelle le prêtre renvoyait l'assemblée des fidèles. Quand l'apolysis est terminée, le diacre encense la prothèse, puis, en récitant le *Miserere*, il encense l'autel et les fidèles. Revenu à l'autel, il l'encense encore une fois et dépose l'encensoir. Il fait trois inclinations profondes devant l'autel en même temps que le prêtre, et il se rend devant l'iconostase après avoir rappelé au célébrant que le sacrifice proprement dit va commencer.

2. *La messe des catéchumènes.* — Les *portes saintes* (celles du milieu de l'iconostase) sont ouvertes. Le diacre qui remplit le rôle d'intermédiaire entre le prêtre et le peuple se tient sur le solion, et de là demande au prêtre de bénir. Celui-ci donne sa bénédiction et fait aussi un signe de croix sur l'autel avec le livre des Évangiles. Alors commencent des prières nommées *irinica* (τὰ εἰρηνικά, prières pour la paix) ou grande ecténie (ἡ μεγάλη ἐκτενής, grande prière persévérante) ou encore grande synapte (ἡ μεγάλη συναπτή, grande collecte), qui implorent la paix du ciel, le salut pour les âmes, la prospérité pour l'Église, le pardon pour les fidèles, pour l'évêque et pour le pays, la bénédiction pour les fruits de la terre et pour les membres des diverses classes de la société.

Le diacre prononce chacune de ces invocations à haute voix, et les deux chœurs lui répondent par le chant du *Kyrie eleison*.

Après la grande ecténie viennent les *typica* (τὰ τυπικά) ou *antiphones* (τὰ ἀντίφωνα), chants exécutés alternativement par les deux chœurs et qui sont fixés par le typicon. Le dimanche, ces antiennes sont remplacées par les psaumes *Benedic anima mea* (102) et *Exaltabo te, Deus meus* (144) et les béatitudes (οἱ μακαρισμοί), d'après le texte de saint Matthieu, v, 2-12. Pendant ce chant, le diacre a quitté le milieu de l'iconostase pour se mettre à droite, devant l'image de la Sainte Vierge, le visage tourné vers celle de Notre-Seigneur et tenant son orarion avec trois doigts de la main droite. Après chacune des deux premières strophes, pendant lesquelles le prêtre dit tout bas la prière dite des antiphones, il commence au milieu de l'iconostase et à haute voix la petite ecténie, et le chœur lui répond encore *Kyrie eleison*.

Quand les antiennes sont terminées, on procède à la petite entrée ou entrée de l'Évangile (ἡ μικρὰ εἴσοδος, ἡ εἴσοδος τοῦ εὐαγγελίου). Pendant la troisième antienne (les béatitudes), le prêtre et le diacre se sont inclinés trois fois devant l'autel, et le prêtre a donné l'évangéliaire au diacre, puis ils sortent par la porte Nord de l'iconostase, précédés du porte-croix, des céroféraires, des porte-bannières et des porte-rhipidia. La procession pénètre dans la nef et s'arrête au milieu. Le prêtre récite alors tout bas la prière de l'entrée, bénit le diacre et baise l'évangéliaire. Alors le diacre élève le livre et chante : « Σοφία. ὀρθοί, C'est la sagesse de Dieu. Debout ! » Alors il pénètre avec le prêtre dans le sanctuaire par la porte du milieu et dépose le livre sur l'autel pendant que les chœurs commencent les tropaires du jour

(τὰ τροπάρια τῆς ἡμέρας). Ce sont des chants dont le texte est emprunté à la Bible. Plusieurs tropaires forment une ode (ἡ ὠδή). Le couplet adopté pour leur rythme et leur mélodie s'appelle *hirmus* (ὁ εἱρμός). Les tropaires sont suivis du *trisagion* : Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος, ἐλέησον ἡμᾶς. Dieu saint, Saint fort, Saint immortel, ayez pitié de nous, que le chœur chante trois fois et qui se termine par la doxologie. Avant la reprise, le diacre crie au chœur : « Δύναμις », c'est-à-dire « fort », pour exciter les chantres à une acclamation plus enthousiaste. Après cela, le prêtre, silencieux pendant le trisagion, prie pour le pardon des péchés et pour l'entrée des âmes au ciel. A certain jour, le trisagion est remplacé par un autre chant adapté à la fête.

Quand le prêtre et le diacre ont, eux aussi, récité le trisagion, le lecteur chante l'Épître après que le diacre a demandé au peuple de prêter attention : « Πρόσχωμεν· Σοφία, soyons attentifs. C'est la Sagesse de Dieu. » Le diacre encense l'autel et le peuple. Le prêtre demande tout bas l'illumination divine, l'intelligence salutaire de la leçon évangélique et des préceptes. Béni par le prêtre, le diacre monte alors à l'ambon pour chanter l'Évangile, pendant que le célébrant invite les fidèles à être attentifs et leur demande de se tenir respectueusement : « Σοφία· ὀρθοὶ ἀκούσωμεν τοῦ ἁγίου εὐαγγελίου· εἰρήνη πᾶσι. C'est la Sagesse de Dieu; écoutons debout le saint Évangile; paix à tous! » L'Évangile fini, le diacre adresse à haute voix une suite de demandes pour le prince et sa famille, pour les vivants, pour les morts, et pour les catéchumènes.

Après une prière faite à voix basse pour ces derniers,

le prêtre les congédie, comme cela se faisait dans les premiers siècles : « ὅσοι κατηχούμενοι, προέλθετε· μή τις τῶν κατηχουμένων, vous tous, catéchumènes, sortez; qu'il n'en reste plus un seul. C'est ainsi que se termine la messe des catéchumènes.

3. La messe des fidèles. — Le commencement de la messe des fidèles ne se distingue plus aujourd'hui de la messe des catéchumènes. Après le renvoi de ces derniers, le prêtre continue aussitôt et du même ton de voix : « Ὅσοι πιστοί, ἔτι καὶ ἔτι ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν, Nous tous, fidèles, prions et prions encore en paix le Seigneur. » Alors suivent, séparées par une petite ecténie, deux prières pour les fidèles terminées par la doxologie. Puis un des chœurs commence le *chéroubicon* (ὁ χερουβικὸς ὕμνος, hymne des chérubins), introduit dans la liturgie par l'ordre de Justinien II (565-578). Pendant ce temps, le prêtre fait à part lui une longue prière, qu'il termine avec le diacre par la récitation à voix basse du chéroubicon.

La grande entrée ou entrée des oblats (ἡ μεγάλη εἴσοδος, εἴσοδος τῶν τιμίων δώρων) est précédée de l'encensement de l'autel, du sanctuaire, des images et du peuple, que le prêtre fait en récitant le psaume *Miserere*. Le célébrant et le diacre s'inclinent alors trois fois devant l'autel, le baisent, ainsi que l'antimension qui est étendu sur la nappe. Ils font une inclination légère à la prothèse où ils baisent les oblats (τὰ τίμια δῶρα, les dons précieux) recouverts de leurs voiles. Sur l'invitation du diacre, le prêtre enlève l'*aer* ou grand voile et le met sur les épaules du diacre. Celui-ci prend le disque et le tient sur sa tête; le prêtre prend le calice dans ses mains. Ils font

ainsi leur entrée dans la nef par la porte Nord de l'iconostase, précédés du porte-croix, des céroféraires, des porte-bannières et des porte-rhipidia. Puis ils vont à l'autel en passant par la porte centrale, après avoir prié à haute voix pour les autorités ecclésiastiques. Le chœur achève alors le chéroubicon. Pendant que le clergé traverse la nef, les fidèles s'inclinent et font plusieurs signes de croix pour vénérer le pain et le vin qui vont être consacrés.

Sur le solion, le prêtre dit encore, tourné vers le peuple, une prière dans laquelle il fait aussi mémoire du prince. Alors les éléments du sacrifice sont déposés sur l'autel, le prêtre les découvre et les encense. Après une courte prière, le diacre quitte le sanctuaire et se rend devant l'iconostase, dont les portes restent fermées et les rideaux tirés. Il recommence à sa place habituelle, et en tenant son orarion avec trois doigts de la main droite, une longue ecténie pour les oblats, les établissements ecclésiastiques, la préservation des calamités, du besoin et du danger, etc. Le prêtre qui a dit jusque-là une prière appelée de la prothèse (ἡ εὐχὴ τῆς προθέσεως) la termine par une doxologie faite à haute voix. Il souhaite la paix aux fidèles : Εἰρήνη πᾶσι, la paix à tous! et, par là, les invite à réciter le *Credo*. Le diacre crie de son côté : « Τάς θύρας, τὰς θύρας, ἐν σοφίᾳ πρόσχωμεν· (Surveillez) les portes, faisons attention avec sagesse. » (1) Le plus digne du chœur récite alors à haute voix le symbole dans la forme dite nicéno-constantinopolitaine, celle de la messe latine, mais il n'ajoute jamais le *Filioque*,

(1) Allusion aux précautions que devaient prendre les premiers chrétiens pendant les saints mystères.

sauf dans certaines églises catholiques. Pendant ce temps, le prêtre agite le grand voile au-dessus des oblats.

Après le *Credo* commence la partie la plus importante de la messe, l'*anaphore* (ἡ ἀναφορά) ou canon, que le diacre annonce par cette invitation faite à haute voix : « Tenons-nous dignement, tenons-nous avec crainte, pensons à offrir en paix le Saint Sacrifice. » La Préface, toujours la même, se récite à voix basse, mais elle est précédée, comme en Occident, par le chant des paroles suivantes : « Ἄνω σχῶμεν τὰς καρδίας, *sursum corda;* Ἔχωμεν πρὸς τὸν Κύριον, *habemus ad Dominum;* Εὐχαριστήσωμεν τῷ Κυρίῳ *gratias agamus Domino Deo nostro;* Ἄξιον καὶ δίκαιον, *dignum et justum est.* » Alors a lieu le chant de triomphe des anges, le *Sanctus.* Le diacre agite le rhipidion au-dessus des oblats pour signifier que les anges sont présents. Il enlève ensuite l'astérisque de dessus le disque; le prêtre dit une courte prière de remerciement pour le salut apporté par Jésus-Christ, ce qui l'amène tout naturellement à renouveler la sainte Cène. Il dit à haute voix les paroles de l'institution après avoir béni une fois encore les oblats. Il n'y a pas d'Élévation. Chez les catholiques, les fidèles font habituellement trois révérences profondes accompagnées de signes de croix; les schismatiques se contentent d'une seule, parce qu'ils croient que la transsubstantiation ne se produit pas à ce moment, mais un peu après, quand le prêtre récite les paroles suivantes adressées au Saint-Esprit et qu'on appelle épiclèse : « Nous vous offrons aussi cette adoration raisonnable et non sanglante et nous vous demandons, nous vous en prions et supplions, envoyez votre Esprit-Saint sur nous et sur ces dons ici

déposés et faites que ce pain se change en la chair précieuse de votre Christ et que le contenu de ce calice se change au sang précieux de votre Christ par votre Esprit-Saint (μεταβαλὼν τῷ Πνεύματί σου τῷ Ἁγίῳ) ». Ils font alors trois profondes révérences accompagnées de signes de croix.

Quand il a encensé l'autel, le prêtre poursuit l'anaphore et, après avoir donné l'encensoir au diacre pour les encensements, il dit la grande prière pour les vivants et pour les morts et chante les diptyques (mémoire du pape ou du patriarche, et de l'évêque). L'anaphore reprend et se termine par l'Oraison dominicale, le *Pater*, qui est récitée par le plus digne du chœur. Pendant ce temps, le diacre met son orarion en forme de croix sur les épaules. Le prêtre récite à voix basse une courte prière suivie d'une doxologie à haute voix. Alors il fait avec le diacre trois inclinations profondes devant l'autel et dit : « O Dieu, soyez-moi propice, à moi pécheur, et ayez pitié de moi. » Il prend le disque d'une main, le calice de l'autre et, faisant avec les vases sacrés le signe de la croix, il dit : « Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις. Les choses saintes aux saints. » Le diacre entre dans le sanctuaire, tandis que les portes et les rideaux de l'iconostase se referment.

C'est alors qu'a lieu la fraction du pain. Le prêtre rompt en quatre le sceau marqué de la croix, l'amnos, en disant : « Est rompu et partagé l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, lui qui est rompu sans division, lui qui est mangé partout et jamais consommé, lui qui sanctifie ceux qui le mangent. » Il forme une croix sur le disque avec les morceaux, en mettant en long ceux qui ont les signes IC et XC et en large ceux qui portent NI et KA.

Avec la partie marquée IC il fait alors un signe de croix sur le calice et la laisse tomber dedans. Pendant ce temps, le servant a fait chauffer l'eau dans le zéon. Le diacre en verse quelques gouttes dans le calice en forme de croix. Par ce mélange d'eau chaude au précieux Sang, on entend prouver que dans le sang du Christ que renferme le calice il y a la chaleur et la vie et symboliser la ferveur des assistants.

Après une longue prière préparatoire, le prêtre communie sous l'espèce du pain. Le diacre, ayant reçu dans la main droite une parcelle du pain consacré, se rend derrière l'autel, dit la prière de la préparation et communie après le prêtre. Quand celui-ci a pris trois fois du précieux Sang, il appelle le diacre et l'invite à en prendre aussi. Alors le diacre met dans le calice les parcelles qui restent et qu'on appelle les perles (αἱ μαργαρῖται) pour les imbiber de Précieux Sang. Il couvre le calice et sort du sanctuaire par la porte du milieu. Le chœur achève à ce moment le chant du *kinonikon* (τὸ κοινωνικόν). Le diacre invite ceux qui veulent communier en disant : « Μετὰ φόβου Θεοῦ, πίστεως καὶ ἀγάπης προέλθετε. Approchez avec crainte de Dieu, foi et charité. » Du solion, le prêtre leur distribue la communion sous les deux espèces en leur donnant avec la cuiller des parcelles imbibées de Précieux Sang. Après la communion des fidèles, le prêtre bénit le peuple avec le calice pendant que le chœur chante : « Nous avons vu la vraie lumière, nous avons reçu l'esprit céleste, nous avons trouvé la vraie foi adorant la Trinité indivisible, car c'est elle qui nous a sauvés. » Alors le prêtre encense l'autel par trois fois, puis il prend le calice pendant que le diacre prend le disque,

et tous deux s'en vont les déposer à la prothèse. Le diacre remet son orarion de la manière accoutumée.

Après quelques prières récitées devant l'iconostase et auxquelles le peuple répond, le prêtre et le diacre reviennent à la prothèse. Pendant que le diacre purifie les vases sacrés, le célébrant récite, tourné vers le peuple, la prière de la conclusion, l'apolysis, et distribue le pain bénit (τὸ ἅγιον ἀντίδωρον) là où c'est encore l'usage. On appelle *antidoron* les morceaux de pain qui n'ont pas été choisis pour la consécration et qu'un servant apporte sur un plateau après l'épiclèse, afin que le prêtre les bénisse. Les clercs quittent alors leurs ornements liturgiques. La messe est terminée.

XI. La Concélébration.

Dans les églises orientales, il n'y a, la plupart du temps, ainsi que nous l'avons dit, qu'un seul autel. Or, d'après un principe de discipline très ancien, on ne peut dire qu'une messe par jour sur chaque autel. Pour permettre à plusieurs prêtres de célébrer le même jour dans la même église, on a introduit depuis l'antiquité la concélébration. Voici comment elle se pratique dans le rite byzantin qui est le seul à l'avoir conservée.

Les différents prêtres, revêtus des ornements liturgiques, s'avancent ensemble vers l'autel. L'un d'entre eux, habituellement le premier en dignité, fait office de célébrant principal; les autres n'ont qu'un rôle secondaire. Il accomplit les différents actes liturgiques, mais les autres récitent avec lui toutes les prières dites à voix basse. Les conclusions de ces mêmes prières sont dites à tour de rôle par chacun des concélébrants. Les

bénédictions, inclinations, etc., sont également accomplies par tous. Tous disent en même temps et à haute voix les paroles de la consécration. A la fraction du pain, le prêtre principal fait autant de parts qu'il y a de concélébrants. Tous communient au calice.

Si étrange qu'il paraisse à première vue, cet usage n'est cependant point anormal dans l'Église. Outre qu'il était souvent pratiqué pendant les premiers siècles, aussi bien en Occident qu'en Orient, on le retrouve encore aujourd'hui dans les cérémonies de l'ordination du prêtre et du sacre des évêques dans le rite latin. Dans le rite lyonnais, plusieurs prêtres, six habituellement, concélèbrent avec l'archevêque, le Jeudi-Saint.

Chez les Melkites catholiques, la faculté de concélébrer est accordée pour tous les jours de l'année, même dans les messes privées. Benoît XIV, qui s'est tant occupé des Églises orientales, a formellement reconnu la légitimité de cette coutume dans la Bulle *Demandatam cœlitus* du 24 décembre 1743 adressée aux Melkites catholiques et dans la bulle *Allatæ sunt* du 26 juillet 1755, qui demande aux catholiques de rite oriental de conserver tous les usages en vigueur chez eux qui ne sont pas contraires à l'enseignement de l'Église. D'après ces décisions, chacun des prêtres concélébrants offre le Saint Sacrifice, bien que la matière soit la même pour tous, et il peut pleinement satisfaire ainsi aux intentions de messes qu'on lui confie.

BIBLIOGRAPHIE. — K. LUBECK, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Kosel, 1911. — C. CHARON, *Les saintes et divines liturgies*, Paris, Picard, 1904. — A. FORTESCUE, *The orthodox eastern Church*, Londres, 1907.

CHAPITRE III

Le rite byzantin

OFFICE DIVIN — MUSIQUE ECCLÉSIASTIQUE — ADMINISTRATION DES SACREMENTS — CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE FÊTES — JEUNE ET ABSTINENCE — USAGES LITURGIQUES PARTICULIERS

I. Office divin.

Dans le rite byzantin, on trouve le même nombre d'heures canoniales que dans le rite latin. L'office consiste principalement en compositions liturgiques dans le genre des hymnes, de telle sorte qu'il n'est à peu près aucune prière qui ne puisse être chantée sur l'un des huit tons de la musique byzantine. Mais, en dehors de ces hymnes ou proses, on lit chaque semaine le psautier tout entier, divisé en vingt parties appelées *cathismata* (καθίσματα), qui comprennent sept ou huit psaumes chacune.

Il y a chaque jour un double office à réciter, du moins pour Matines et Laudes, l'office de la férie et l'office des saints, qui se mêlent l'un à l'autre.

L'office férial comprend trois parties, celle du Carême, celle du temps pascal et celle du temps qui vient après la Pentecôte. L'office des saints est propre en entier

chaque jour. Quand on chante la messe, on doit aussi chanter les Laudes.

Comme la composition de l'office est entièrement différente de celle de l'office latin, nous allons donner un rapide aperçu de chacune des heures canoniales, en partant des Vêpres, puisque c'est le soir que commence le jour liturgique. Nous ne parlerons que de l'office ordinaire, car il n'entre pas dans le cadre restreint de cette étude de nous occuper de celui des fêtes dont la composition est un peu différente.

VÊPRES (ὁ ἑσπερινός). — Les Vêpres débutent, comme les autres heures, par un court invitatoire, puis viennent le psaume *Benedic anima mea Domino* (103), les litanies diaconales, et les psaumes *Domine clamavi ad te* (140), *Voce mea... ad Dominum* (141), *De profundis* (129) et *Laudate Dominum omnes gentes* (116). Entre les derniers versets des psaumes 129 et 116 on intercale six tropaires (1) de la férie et de la fête. On chante ensuite l'hymne célèbre Φῶς ἱλαρόν, *Lumière joyeuse*, qui remonte à une très haute antiquité, deux versets d'un psaume, et le prêtre dit la prière Καταξίωσον Κύριε, *Daignez. Seigneur*. Dans le psaume *Ad te levavi oculos meos* (122), qui se chante ensuite, on intercale quatre tropaires de la férie ou de la fête. Les Vêpres se terminent par le *Nunc dimittis*, le trisagion (τὸ τρισάγιον), le *Pater*, le tropaire du jour appelé *apolytikion* (ἀπολύτικιον), et une prière à la Sainte Vierge.

(1) Strophe dont le rythme est basé uniquement sur l'accent et le nombre de syllabes. Le tropaire type, celui dont l'air est emprunté par les autres, s'appelle *hirmos* (εἱρμός); celui dont la mélodie n'a pas été imitée porte le nom d'idiomèle (ἰδιόμελον ou αὐτόμελον).

Complies (Μικρὸν ἀπόδειπνον). Après l'invitatoire ordinaire, on dit les trois psaumes *Miserere* (50), *Deus in adjutorium* (69) et *Domine exaudi* (142), la doxologie, le *Credo*, l'"Αξιόν ἐστιν, le trisagion, le *Pater* et un tropaire du jour appelé *contakion* (κοντάκιον) (1). Quand il a récité la prière Ὁ ἐν παντὶ καιρῷ, *Celui qui de tout temps*..... le prêtre en dit une autre à la Sainte Vierge : "Ασπιλε, ἀμόλυντε, *Pure, immaculée*, puis une autre à Notre-Seigneur : Καὶ δὸς ἡμῖν, *Et donnez-nous*, enfin trois autres adressées au Saint-Esprit et à la Sainte Vierge. La conclusion ordinaire termine les Complies.



Evêque grec (Mgr Schiro) en ornements pontificaux.

Matines (Μεσονυκτικόν). Les Matines débutent par une prière au Saint-Esprit, le trisagion, le *Pater* et l'invitatoire. On récite ensuite les psaumes *Miserere* (50) et *Beati immaculati* (118), le *Credo*; après quoi on chante trois tropaires de la férie ou celui de la fête. Le prêtre

(1) Petite strophe qui résume le sujet de la fête.

dit alors la prière Ὁ ἐν παντὶ καιρῷ, déjà récitée à Complies, et deux autres prières de saint Basile. Après un nouvel invitatoire, viennent les psaumes *Levavi oculos meos* (120) et *Ecce nunc benedicite* (133), le trisagion, cinq prières pour les morts, les trois oraisons à la Sainte Vierge et au Saint-Esprit (celles de la fin de Complies), la conclusion ordinaire et une petite litanie spéciale.

LAUDES (Ὄρθρος.) Après le début ordinaire, on chante trois tropaires, la petite litanie et on récite l'*hexapsalmos* (ὁ ἑξάψαλμος), c'est-à-dire les psaumes *Domine quid multiplicati sunt* (3), *Domine ne in furore tuo* (37), *Deus, Deus meus* (62), *Domine. Deus salutis meæ* (87), *Benedic, anima mea, Domino* (102), *et Domine exaudi* (142) qui se disent toujours. La litanie diaconale est suivie du tropaire de la fête et de la lecture d'un des vingt cathismata du psautier (sept ou huit psaumes différents chaque jour). Puis vient le canon (κανών), c'est-à-dire une composition liturgique de huit hymnes ou odes, comprenant chacune quatre strophes en moyenne. Après la deuxième, la sixième et la neuvième ode, le prêtre récite une petite litanie. Entre la sixième et la septième on lit le contakion de la fête et l'*icos* (οἶκος) (1). Un chantre ou un autre clerc lit ensuite le synaxaire ou martyrologe, mais on omet aujourd'hui la légende du saint. Après quoi on chante le *Magnificat*, entre les versets duquel on intercale un refrain. Puis viennent deux tropaires : un de la fête, l'autre de la Sainte Vierge, les *Æni* (Αἶνοι) qui consistent dans les psaumes *Laudate Dominum de cœlis* (148), *Cantate Domino* (149)

(1) Composition liturgique insérée dans le canon, mais non dans tous les canons. Elle ne se chante jamais.

et *Laudate Dominum in sanctis ejus* (150), le *Gloria in excelsis* augmenté de versets de la Bible, une litanie et quatre tropaires de la fête ou de la férie. Le tout se termine par la conclusion ordinaire.

Petites Heures (Μικραὶ ὧραι). Les petites heures, Prime, Tierce, Sexte et None, sont toutes composées sur le même modèle; seuls les psaumes et la prière finale varient.

Prime (ὥρα πρώτη). Début ordinaire, puis les psaumes *Beatus vir qui non abiit* (1), *Verba mea auribus percipe* (5), *Domine refugium factus es* (89) et *Misericordiam et judicium* (100), l'apolytikion de la fête, des prières, le trisagion, le contakion de la fête, la prière Ὁ ἐν παντὶ καιρῷ et une prière finale à Notre-Seigneur.

A *Tierce* (ὥρα τρίτη) on dit les psaumes *Exaudi Domine justitiam meam* (16), *Ad te Domine levavi animam meam* (24) et *Miserere* (50); à *Sexte* (ὥρα ἕκτη) les psaumes *Deus in nomine tuo* (53), *Exaudi Deus orationem meam* (54) et *Qui habitat in adjutorio* (90); à *None* (ὥρα ἐννάτη) les psaumes *Quam dilecta tabernacula tua* (83), *Benedixisti Domine terram tuam* (84) et *Inclina Domine aurem tuam* (85).

II. La musique ecclésiastique byzantine (1).

Nous ne parlons ici que de la musique proprement byzantine usitée dans les pays grecs et dans les contrées voisines, surtout dans les Balkans. Les Russes ont adopté la musique européenne du genre palestrinien; leurs chœurs chantent le plus souvent à quatre parties.

(1) Nous devons cette étude sur la musique byzantine à notre confrère, le P. Sylvain Barthassat († 1917).

Cette innovation commence à se répandre chez d'autres peuples et même chez les Grecs.

La musique ecclésiastique byzantine a comme base la gamme diatonique ordinaire et naturelle, procédant par tons majeurs et mineurs et demi-tons, comme la musique occidentale. Les tons majeurs et mineurs ainsi que les demi-tons ont la même valeur et sont à la même place que dans la musique européenne, la nature même l'exige.

Cette musique byzantine est toujours rythmée et sa mesure est rigoureuse, sans être enchaînée dans les limites de deux, trois ou quatre tons, etc. On n'y trouve aucune de ces divisions, bien qu'elle possède tous les rythmes, indiqués d'ailleurs par des signes spéciaux. Toutes les notes ont par elles-mêmes la valeur d'un temps; celle-ci peut être multipliée ou divisée selon le besoin, ce qui se marque par des caractères particuliers. C'est ainsi qu'on peut avoir 2, 3, 4, 6, 8 temps, etc., sur une même note, ou 1/2, 1/3, 1/4, 1/5 de temps, ou les deux combinés 1 1/2, 2 1/2, 1 1/3, 1 1/4.

La musique byzantine ne s'écrit pas sur portée; la valeur des notes est indiquée par des signes diastématiques qui n'appartiennent pas à des notes fixes, mais qui marquent seulement l'intervalle à franchir d'une note à l'autre. Cet intervalle est majeur ou mineur selon la place qu'il occupe dans la gamme. Le nom de la première note dépend de la clé, le nom de la seconde dépend de la première, etc.

Chaque signe phonétique peut recevoir au-dessus ou au-dessous les différents signes indiquant la multiplication ou la division du temps, et d'autres signes encore

marquant l'expression à donner au chant. A la fin de chaque phrase musicale, une clé, servant de point de repère en cas d'erreur, marque la dernière note.

Chaque note a sa clé spéciale formée de deux signes, l'un indiquant la note et l'autre les deux intervalles qui la séparent de ses deux voisines. Cette indication laisse deviner que le second élément constitutif de la clé doit changer quand les intervalles changent. C'est en effet ce qui arrive, spécialement quand on emploie des gammes différentes.

Enfin, les signes qui marquent l'altération des intervalles ne se bornent pas au bémol et au dièse; ces deux altérations sont d'ailleurs indiquées par cinq signes chacune selon l'ampleur plus ou moins grande à lui donner: 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 3/4 de ton. Ils n'ont de valeur que pour la note qui les porte immédiatement. D'autres signes indiquent une altération continue d'une note ou de toute une gamme. Leur influence ne cesse qu'à la rencontre d'un autre signe du même genre.

Les genres.

On distingue trois genres: le diatonique, le chromatique et l'enharmonique.

Le *diatonique* est un genre qui n'emploie que des gammes naturelles. Il en a deux, l'une dite de la « Roue », mineure, commençant au *sol* inférieur et procédant par quatre tétracordes absolument disjoints jusqu'au *la* aigu; les tétracordes sont égaux et semblables, ce qui nous donne *si* grave bémol et *fa* aigu dièse. L'autre gamme diatonique est celle dite du « diapason ». Elle commence au *la* inférieur et s'achemine à travers quatre

tétracordes conjoints deux à deux et disjoints au centre de l'échelle, jusqu'au *sol* majeur. C'est la gamme ordinaire sans accident.

Le second genre, dit *chromatique,* est exclusivement oriental et original. Il renferme aussi deux gammes. Ces deux gammes procèdent par tétracordes absolument disjoints. En voici la valeur de *do* à *do* pour la première et de *ré* à *ré* pour la seconde. Le chiffre indique la valeur approximative de l'intervalle par rapport au ton majeur.

1) Do 3/4 Ré 5/4 Mi 1/2 Fa 1 Sol 3/4 La 5/4 Si 1/2 Do.
2) Ré 1/2 Mi 7/4 Fa 1/4 Sol 1 La 1/2 Si 7/4 Do 1/4 Ré.

Ces deux gammes se continuent dans les mêmes rapports vers le grave et l'aigu, par tétracordes toujours disjoints.

Enfin, le genre dit *enharmonique,* prétendu le plus difficile et le plus artistique. Les gammes y sont nombreuses, mais elles ne diffèrent entre elles que par la place occupée par le tiers de ton qu'elles emploient toutes. De ce fait, nous avons parfois jusqu'à trois tons pleins à la suite, ce qui est toujours d'une difficulté d'exécution assez grande. Le quart de ton n'est pas non plus étranger à ces gammes.

Modes d'exécution.

La musique byzantine s'exécute de trois façons différentes, portant chacune une appellation spéciale. Le premier mode d'exécution, le plus simple, s'appelle *hirmologique*, et peut être assez bien comparé au chant des antiennes latines les plus simples, au chant bref du *Salve Regina*, des hymnes ordinaires. Le second

mode d'exécution, plus orné que le précédent et plus solennel, s'appelle *stichérarique*. C'est celui des tropaires ou strophes de Vêpres et de Laudes. Comme genre, on peut le rapprocher des antiennes latines solennelles de *Magnificat* et des *Introït*, Offertoires, etc. Le troisième mode d'exécution, le plus solennel, est le *papadique*. Il comporte des neumes très longs et très étendus, comprenant souvent plusieurs lignes sur une seule syllabe. C'est le chant des Offertoires (*Chéroubica*) et des Communions (*Kinonica*) à la messe byzantine et celui de quelques *hirmi* solennels. On s'imaginera l'étendue des neumes de ce mode d'exécution quand on saura que la musique d'un Offertoire qui n'est qu'une antienne, ou d'une Communion, qui n'est qu'un verset d'Écriture Sainte, tient parfois huit à dix pages grand *in-octavo*. Rien dans le plain-chant latin ne lui est comparable, sinon ce qu'on appelait jadis le *jubilus* et dont parle aussi saint Augustin, quand il dit, à propos du chant des hymnes sacrées, que l'âme, ne trouvant plus dans les paroles assez d'expression pour rendre la grandeur et la vivacité de ses sentiments, entraîne la voix dans des modulations longues et variées, traduisant mieux l'élan de ses pensées.

Les huit tons.

Comme le chant liturgique latin qui n'a fait d'ailleurs que copier en cela le chant byzantin, la musique ecclésiastique des Grecs se divise en huit tons ou modes, dont quatre authentiques et quatre plagaux. Ici nous rencontrons de nombreux liens de parenté entre les deux musiques. Les toniques, les dominantes, les finales

sont les mêmes respectivement, et bien souvent des neumes entiers semblent tout simplement transportés du grec au latin. Les modes cependant ne se suivent pas dans le même ordre. Tandis que dans le plain-chant chaque ton authentique est suivi de son plagal, chez les Byzantins les quatre tons authentiques se suivent en tête de la série, et les quatre tons plagaux viennent après dans le même ordre.

Si les modes se correspondent assez bien pour les toniques, dominantes, etc., ils diffèrent souvent beaucoup par les gammes employées. Le premier ton emploie la gamme diatonique de la « roue », le second les deux gammes chromatiques, le troisième une gamme enharmonique, le quatrième la gamme diatonique du « diapason », le cinquième une gamme enharmonique et la gamme du diapason, le sixième les deux gammes chromatiques, le septième le diapason et une enharmonique, enfin le huitième le diapason et une enharmonique. Ceci d'une manière générale, car les trois genres peuvent passer dans les huit modes.

Terminons cette étude par un mot sur l'*ison*. C'est en général la tonique qui, pendant l'exécution d'un chant, est tenue par un ou deux chantres, d'une manière uniforme. La tenue de l'ison est soumise à certaines règles, et il faut de l'exercice pour s'en tirer habilement, car il est nécessaire de faire attention à la voix des musiciens et de varier l'ison suivant que le demandent les modes, genres, gammes ou tétracordes employés. L'ison ne doit jamais faire faux avec la mélodie qu'il doit suivre dans toutes les finales, et il doit mourir avec celles-ci. Il tient pour ainsi dire lieu d'orgues, dont l'usage

est interdit dans toutes les Églises orientales, catholiques ou schismatiques; il permet aux chantres de se retrouver facilement dans le dédale parfois compliqué des mélodies.

III. Administration des sacrements.

Dans le rite byzantin, l'administration des sacrements s'accompagne de cérémonies pleines de symbolisme, qui diffèrent profondément de celles qui sont en usage dans le rite latin, mais qui ne varient pas chez les catholiques et les schismatiques, sauf pour quelques détails secondaires.

1. Baptême. — Le baptême doit être conféré à l'église, quarante jours après la naissance de l'enfant. En pratique, cette loi est souvent violée de deux façons : c'est entre le vingtième et le quarantième jour qu'a lieu la cérémonie, et — du moins dans les villes — la coutume se généralise de plus en plus de baptiser à domicile. Dans les campagnes, on profite le plus souvent du dimanche ou d'une fête pour présenter l'enfant au prêtre.

La cérémonie débute par une suite de prières préparatoires. Le prêtre tourne vers l'Orient le visage de l'enfant, qui est entièrement dévêtu; il lui souffle sur le visage pour chasser l'esprit mauvais, fait sur lui le signe de la croix et prononce un certain nombre d'exorcismes, Puis il demande à l'enfant : « As-tu renoncé à Satan (Ἀπετάξω τῷ Σατανᾷ)? » Le parrain répond en son nom : « J'y ai renoncé. » Le prêtre se tourne vers l'Orient et dit : « As-tu promis au Christ? » Le parrain fait une réponse affirmative. Alors a lieu la confession de foi suivie d'une prière dite par le prêtre et d'un exorcisme

détaillé de l'eau baptismale et de l'huile. Avec celle-ci le prêtre oint le catéchumène sur le front, la poitrine, le dos, les oreilles, les pieds et les mains. Par une coutume abusive, le parrain fait la même cérémonie dans certaines contrées. Puis, prenant l'enfant par le milieu du corps et lui tenant la main sur la bouche, le prêtre le plonge tout entier dans l'eau à trois reprises en disant à chaque fois : « Est baptisé le serviteur de Dieu N... au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.* Chez les melkites catholiques, il plonge l'enfant jusqu'au milieu de la poitrine et lui verse de l'eau sur la tête. L'imposition du nom qui se faisait autrefois avec un cérémonial particulier le huitième jour après la naissance a lieu maintenant au moment du baptême.

2. Confirmation. — Après le baptême, le prêtre se purifie les mains en récitant le psaume *Beati quorum remissæ sunt iniquitates* (31) et met à l'enfant un habit blanc en disant : « Est revêtu le serviteur de Dieu N... de l'habit de justice au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.* » Puis il procède immédiatement à la confirmation. Dans toutes les Églises orientales, sauf dans certaines Églises catholiques, qui ont subi l'influence latine ou qui obéissent aux prescriptions que leur a faites la Propagande, c'est le prêtre et non l'évêque qui administre le sacrement de confirmation. L'Orient est resté constamment fidèle à la coutume primitive d'après laquelle il n'y avait qu'un seul et même ministre pour le baptême et la confirmation. Les onctions se font avec le Saint-Chrême sur les yeux, le front, le nez, la bouche, les oreilles, la poitrine, les mains, les genoux et les talons pendant que le prêtre récite la formule suivante :

« Sceau du don du Saint-Esprit. *Amen.* (Σφραγὶς δωρεᾶς Πνεύματος ἁγίου. Ἀμήν). »

Le prêtre coupe alors quelques mèches de cheveux au baptisé en signe de consécration à Dieu. Puis il tourne avec le parrain et l'enfant autour de la cuve baptismale



Evêque grec (Mgr Schiro), en costume de chapelle.

(ἡ κολυμβήθρα) en chantant : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Alleluia. » Enfin, il lit deux passages des Saintes Écritures, *Ep. ad Rom.* VI, 2-11, et *Matth.* XXVIII, 16-20, et termine par une petite ecténie et l'apolysis. Quand le baptême a lieu le matin à l'église, le prêtre communie

l'enfant en lui donnant à sucer quelques gouttes du Précieux Sang. Cependant, ce n'est point là une coutume universellement suivie. On diffère parfois la communion du nouveau baptisé jusqu'au dimanche suivant ou à un jour de fête.

3. Eucharistie. — Ainsi que nous l'avons vu plus haut en expliquant la liturgie ou messe de saint Jean-Chrysostome, la communion se donne sous les deux espèces au moyen d'une cuiller en argent doré. Dans certains pays, dans le royaume de Grèce notamment, ceux à qui cette pratique répugne apportent chacun leur cuiller. Ailleurs, chez les melkites catholiques, par exemple, cet instrument disparaît de plus en plus : le prêtre donne la communion avec les doigts. Sauf chez les catholiques, on ne distribue que très rarement la communion en dehors de la messe, à moins que ce ne soit en viatique. On emploie alors la sainte Réserve qui se trouve dans l'artophorion ou tabernacle, mais on la trempe dans du vin avant de la donner au moribond.

4. Pénitence. — Le sacrement de Pénitence est considéré, même par les schismatiques, comme nécessaire pour la rémission des péchés mortels. L'usage en vigueur chez eux exige qu'on se confesse quatre fois par an. En principe, la confession doit porter sur toutes les fautes graves, mais, en pratique, beaucoup de pénitents usent de réticences ou font des aveux si généraux que leur confession peut être considérée comme douteuse. Chez les catholiques, les fidèles fréquentent plus souvent le sacrement de Pénitence et avec plus de respect.

C'est habituellement dans l'église qu'on vient accuser ses fautes. Quelquefois, c'est dans la maison du confes-

seur ou dans un local spécial ou même à domicile. En effet, dans certaines régions, le prêtre passe dans chaque maison au moment des grandes fêtes, reçoit les aveux de tous les membres de la famille et donne une absolution commune. Les schismatiques ne connaissent pas l'usage des confessionnaux. Chez les catholiques, au contraire, il se généralise de plus en plus et devient même obligatoire dans beaucoup de pays. Chez les Grecs et chez les peuples qui ont été soumis pendant longtemps au patriarche de Constantinople, Serbes, Bulgares, Roumains et Gréco-Arabes, l'absolution n'est pas donnée habituellement sous forme indicative : « Je t'absous », mais sous forme déprécative : « .....tout ce que tu as confessé..... que Dieu te le pardonne..... » Seuls, les Russes et les catholiques emploient la forme indicative. Parfois le prêtre étend les mains ou l'étole sur la tête du pénitent pendant qu'il lui donne l'absolution. L'habitude veut, chez les schismatiques, que le pénitent fasse une petite aumône avant ou après sa confession. Malheureusement, il y a une tendance de plus en plus marquée à considérer cette aumône comme une redevance régulière payée en échange du sacrement.

Parmi les schismatiques, tout prêtre employé dans le ministère paroissial n'a pas les pouvoirs d'absoudre, sauf peut-être chez les Russes. Les évêques nomment pour chaque ville ou chaque bourgade un ou plusieurs « Pères spirituels » (πνευματικοὶ πατέρες) ou confesseurs. Ce sont en général des prêtres âgés et mariés. Dans les campagnes, chaque curé ne possède habituellement pas le pouvoir de confesser; il n'y en a que dans les bourgs les plus importants. Les schismatiques ne connaissent

pas les cas réservés, mais ils existent chez les catholiques. A certaines époques de l'année, pendant le Carême en particulier, des hiéromoines ou moines-prêtres parcourent les pays « orthodoxes » pour entendre les confessions, et leur ministère est généralement plus recherché que celui des prêtres séculiers.

Les schismatiques connaissent le secret de la confession, mais ils ne s'y montrent pas toujours fidèles. En Russie, le despotisme tsarien exigeait que le confesseur dénonçât à la police les complots contre la sûreté de l'Etat qu'il apprenait dans l'administration du sacrement de Pénitence! L'ingérence civile en matière religieuse ne saurait se montrer plus odieuse.

5. Extrême-Onction. — Chez les Orientaux de rite byzantin, l'Extrême-Onction est administrée d'une façon tout à fait autre que chez les Latins. On ne la considère pas comme un sacrement destiné aux seuls malades; aussi la donne-t-on parfois à l'église, surtout la veille de certaines grandes fêtes, comme préparation à la Communion du lendemain. Le soir du Mercredi-Saint en particulier, on la distribue à peu près dans toutes les paroisses.

Régulièrement, il faut sept prêtres pour administrer l'Extrême-Onction, mais s'il y a un motif suffisant, on peut se contenter d'un nombre moindre, toujours impair, et même, en cas de nécessité, un seul prêtre suffit. On place sur une table le livre des Évangiles, une assiette avec du froment, un vase d'huile (on y ajoute parfois un peu de vin) et sept boules de coton attachées à un bâtonnet. Il faut aussi qu'il y ait sur la table sept cierges allumés ou sept petites lampes qui doivent brûler pendant les

onctions. Les prêtres sont revêtus du phélonion et tiennent un cierge allumé à la main. L'un d'eux encense l'huile, la chambre du malade et les assistants. On dit ensuite un certain nombre de prières préparatoires. Pendant le chant de tropaires qui s'adressent au Christ, au « Frère du Seigneur » saint Jacques, à saint Dimitri, aux saints « anargyres » Cosme et Damien, etc. », le prêtre consacre l'huile. Puis chacun des prêtres chante un Évangile différent et fait à son tour les onctions sur le malade. Les parties qu'il oint sont le front, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, la poitrine, les mains, les genoux, le talon, comme pour la Confirmation. Il dit en faisant les onctions : « Père saint, vous, le Médecin des âmes et des corps, qui avez envoyé votre Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel guérit de toute maladie et sauve de la mort, guérissez votre serviteur N. de la maladie corporelle et spirituelle dont il est atteint, et rendez-le plein de vie par la grâce de votre Christ. » Les Melkites catholiques ajoutent une petite prière à cette formule. Pour conclure, le prêtre place le livre des Évangiles sur sa tête, en récitant des prières, le donne à baiser et s'en va en bénissant le malade une dernière fois.

6. Ordre. — Dans l'Orient byzantin, le sacrement de l'Ordre compte moins de degrés que dans l'Église latine. Il n'y a que deux Ordres mineurs : celui de lecteur (avec lequel se confond celui de chantre) et celui de sous-diacre. Les Ordres majeurs sont le diaconat, le sacerdoce et l'épiscopat. La tonsure ne se donne plus que dans les monastères, quand les postulants prennent l'habit. Elle consiste à couper quelques mèches de cheveux; on ne la renouvelle jamais.

La cérémonie par laquelle on devient lecteur et chantre (ἀναγνώστης καὶ ψάλτης) consiste dans quelques prières et dans la tradition du livre des Épîtres (βιϐλίον ἀποστολικόν). Le futur sous-diacre (ὑποδιάκονος), revêtu du sticharion, reçoit son Ordre avant le commencement de la messe. L'évêque récite une prière, lui place le *mandylion* (τὸ μανδύλιον) sur l'épaule gauche, lui donne le plat avec l'aiguière (τὸ χερνιβόξεστον) et se fait verser de l'eau sur les mains. Cette dernière cérémonie se répète à la grande entrée ou Offertoire. Le sous-diaconat se donne presque toujours la veille de l'ordination au diaconat ou le jour même de cette cérémonie.

L'évêque confère le diaconat pendant la messe pontificale, avant la Communion. Deux diacres conduisent l'ordinand à l'autel où il reçoit la bénédiction de l'évêque. Il s'agenouille devant l'autel et incline la tête. C'est par l'imposition des mains et l'invocation au Saint-Esprit que l'évêque lui donne l'Ordre qu'il sollicite. Il lui met ensuite l'orarion ou étole diaconale en criant trois fois : Ἄξιος, (*Il est*) *digne*, acclamation que le chœur répète. Alors le nouvel ordonné reçoit le rhipidion ou éventail qu'il agite deux fois sur les saintes Espèces. A la Communion, c'est à lui que l'évêque donne tout d'abord la sainte Eucharistie, à moins qu'il n'y ait un prêtre ordonné pendant la messe.

L'ordination du prêtre est bien plus pauvre en cérémonies que dans le rite latin. Elle n'est que la répétition de celle du diacre et se confère après le chant du chéroubicon, à l'Offertoire. Il y a la même introduction de l'ordinand qui est invité par trois fois à se présenter à l'autel, puis l'imposition des mains, l'invocation au

Saint-Esprit, le revêtement du phélonion pendant que l'évêque et le chœur chante l'Ἄξιος, (*Il est*) *digne*. Après la Consécration, l'évêque met une parcelle du pain eucharistique dans la main du nouveau prêtre qui la garde jusqu'au moment où le célébrant dit les paroles : Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις.

L'épiscopat se confère également pendant la messe, mais au début, après le chant du trisagion. Suivant la coutume antique observée dans toutes les Églises, catholiques ou schismatiques, à quelque rite qu'elles appartiennent, il faut qu'il y ait trois prélats consécrateurs. La cérémonie consiste essentiellement dans l'imposition des mains et l'invocation au Saint-Esprit. On aura remarqué qu'il n'y a aucune onction pour aucune ordination. C'était d'ailleurs la coutume en Occident jusqu'au moyen âge.

On ne peut pas donner le même jour et au même clerc le diaconat et la prêtrise ou la prêtrise et l'épiscopat. L'âge canonique est de vingt-cinq ans pour le diaconat, de trente pour la prêtrise. Cependant, on accorde assez facilement la dispense d'âge.

7. Mariage. — L'âge requis pour le mariage est le même que dans le droit canonique latin : quatorze ans pour les garçons, douze pour les filles. En dehors de l'âge canonique, il faut encore, pour recevoir validement le sacrement de mariage, être exempt des empêchements établis par le droit. Ces empêchements résultent, soit de la parenté naturelle, soit de la parenté par alliance, soit de la parenté spirituelle. Il faut y ajouter les empêchements qui proviennent de la profession religieuse, de l'entrée dans les Ordres sacrés, etc.

L'empêchement pour cause de parenté naturelle (ἐξ αἵματος) est légèrement plus étendu dans le droit byzantin que dans le droit latin. Justinien n'avait interdit le mariage qu'entre ascendants et descendants; le Concile *in Trullo* en 692 (canon 54) étendit l'empêchement aux cousins ; enfin un décret de 1166 déclara le mariage interdit entre parents jusqu'au septième degré. L'usage est resté conforme à cette décision. Il faut remarquer cependant que la manière de compter les degrés diffère de la nôtre; on additionne les générations des deux côtés, comme dans le code Napoléon, au lieu de s'en tenir à un seul.

Par analogie, on regarde comme empêchement au mariage la parenté par alliance (ἡ ἐπιγαμία, ἡ ἀγχιστεία), et cela jusqu'au sixième et au septième degré.

La parenté spirituelle résulte du fait de tenir un enfant sur les fonts baptismaux (ἡ ἐκ τοῦ βαπτίσματος συγγένεια). L'empereur Justinien l'avait déjà déclaré empêchement au mariage au VIe siècle; le canon 53 du Concile *in Trullo* (691-692) étendit encore cette défense. Actuellement, l'empêchement s'étend en principe jusqu'au septième degré inclusivement, ce qui est manifestement exagéré.

Si toutes les règles que nous venons d'indiquer étaient scrupuleusement observées, les mariages deviendraient souvent impossibles dans les petits villages. En fait, on accorde souvent des dispenses, surtout pour les empêchements qui résultent de la parenté par alliance et de la parenté spirituelle. On va même plus loin chez les schismatiques, et l'on a pu voir, à l'aube du XXe siècle, le grand logothète du patriarcat de Constantinople épouser sa propre nièce, en vertu d'une dispense du Saint-Synode.

Les catholiques ont exactement les mêmes empêchements et obtiennent aussi des dispenses.

Chez les schismatiques, mais non chez les catholiques, les mariages doivent être soumis à l'examen du Conseil épiscopal, qui constate les empêchements et donne les dispenses, s'il y a lieu. Dans le patriarcat de Constantinople, ces dispenses sont tarifées suivant le degré de parenté et suivant la classe du mariage. Les curés ne peuvent pas procéder à la bénédiction nuptiale sans la permission écrite du Conseil épiscopal. Ce document est naturellement remis aux intéressés contre une redevance fixe.



Omophorion.

Le mariage peut être célébré toute l'année, sauf de Noël à l'Épiphanie, pendant tout le Carême et les quatre jours qui le précèdent, la semaine de Pâques et les quinze premiers jours du mois d'août (Carême de l'Assomption).

Les fiançailles (ὁ ἀῤῥαβών, τὰ μνῆστρα) existent toujours, mais elles ne se font plus actuellement que d'une façon privée. Autrefois, elles se célébraient à l'église suivant un rite particulier. Cette cérémonie précède aujourd'hui

celle du mariage et n'en est jamais séparée. Voici en quoi elle consiste. Le prêtre demande aux futurs conjoints si c'est librement qu'ils se fiancent. Sur leur réponse affirmative, il les bénit et les encense en récitant une longue prière. Il leur passe ensuite des anneaux en disant : « Le serviteur de Dieu N. se fiance avec la servante de Dieu N. ». Il dit trois fois ces paroles en changeant à chaque fois les anneaux. Chez les Melkites, le fiancé reçoit un anneau d'or et la fiancée un anneau d'argent. Le prêtre bénit une seconde fois les fiancés, et le garçon d'honneur change encore une fois les anneaux, de manière que le fiancé ait celui d'argent et la fiancée celui qui est en or. La cérémonie se termine par une longue prière dans laquelle le prêtre demande à Dieu la fidélité, la concorde, la vérité et l'amour pour les fiancés. On procède ensuite à la cérémonie du mariage et du « couronnement » (ἀκολουθία τοῦ στεφανώματος).

Les fiancés se présentent devant le prêtre avec des cierges allumés à la main, comme ils ont fait pour les fiançailles, ou accompagnés de deux enfants qui portent des cierges. Après une longue prière, le prêtre pose une couronne sur la tête de chacun d'eux et tous trois font le tour de la table sur laquelle sont les objets nécessaires à la cérémonie, tandis que le prêtre dit : « Sont couronnés le serviteur de Dieu N. et la servante de Dieu N., au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.* » Dans certaines contrées, le garçon d'honneur répète à son tour la cérémonie avec les deux mariés. Le prêtre lit ensuite les deux passages suivants du Nouveau Testament *Ep. ad Eph.* V, 20-30, *Joan.* II, 1-11, et récite de longues prières qui se terminent par le *Pater.* Alors on

apporte un verre de vin qu'il bénit et auquel il fait boire les deux nouveaux mariés. Puis il formule un souhait de bénédiction et leur enlève les couronnes. Chez les Melkites, les nouveaux mariés échangent un baiser. Le prêtre termine la cérémonie par l'apolysis ordinaire.

IV. Calendrier ecclésiastique. Fêtes.

En Orient, aucune Église schismatique ne s'est encore décidée à adopter la réforme du calendrier accomplie en 1582 par le pape Grégoire XIII. Il y a plusieurs raisons à cela : l'esprit de routine, la soi-disant fidélité aux coutumes anciennes qui exclut toute innovation, mais surtout l'animosité contre l'Église catholique poussée à tel point que les initiatives les plus heureuses de celle-ci sont repoussées avec horreur, parce qu'on ne veut pas avoir l'air de subir son influence. Remarquons d'ailleurs que pour diverses raisons les catholiques orientaux de divers rites n'ont pas encore tous accepté la réforme.

Les Églises schismatiques conservent toutes le calendrier julien qui est actuellement en retard de treize jours sur le nôtre. Si les Russes, les Roumains, les Serbes et les Bulgares ont adopté le calendrier grégorien, c'est uniquement au point de vue civil. Le royaume de Grèce n'a pas même osé tenter cette réforme, bien qu'il se targue d'être ami du progrès. Quant aux Églises catholiques de rite byzantin, leur conduite varie suivant les pays et les circonstances. Les Grecs, les Bulgares, ainsi que les Ruthènes et les Roumains de l'ancien empire austro-hongrois imitent les schismatiques pour ne pas froisser les habitudes du peuple et surtout pour ne pas éloigner les schismatiques. Les Italo-Grecs qui vivent au

milieu des Latins suivent tout naturellement le même calendrier que ceux-ci. Les Melkites ont adopté la réforme grégorienne en 1857, mais non sans une opposition violente de la part des fidèles.

La conséquence naturelle de la dualité de calendrier, c'est que Pâques et toutes les fêtes mobiles qui en dépendent ne concordent pas habituellement avec celles du rite latin. Elles tombent à une date différente environ deux années sur trois. L'année ecclésiastique commence le 1er septembre, comme l'année civile des Byzantins.

Il n'y a pas un cycle de fêtes comparable à celui que l'on trouve dans le rite latin. Tout au plus peut-on donner ce nom au temps qui va du dimanche du Pharisien et du Publicain (deuxième dimanche avant la Septuagésime) au samedi après la Pentecôte (*Triodion* avant Pâques et *Pentecostarion* après). Le reste de l'année est considéré comme temps libre pendant lequel on célèbre l'office ordinaire fixé par l'octoïchos. Nous allons donner brièvement une idée de l'année liturgique byzantine.

Les dimanches occupent une place très importante et reçoivent assez souvent le nom de l'Évangile du jour. C'est ainsi qu'il y a, au début du Triodion, le dimanche du Pharisien et du Publicain (κυριακὴ τοῦ τελώνου καὶ φαρισαίου) et le dimanche de l'Enfant prodigue (κυριακὴ τοῦ ἀσώτου). Viennent ensuite le dimanche de Septuagésime appelé τῆς ἀπόκρεως parce que le lundi suivant commence le grand Carême (ἡ μεγάλη νηστεία, μεγάλη τεσσαρακοστή), qui comporte d'abord l'abstinence de la viande pendant la première semaine et celle du laitage pendant la seconde, d'où le nom de dimanche τοῦ τυροφάγου donné au dimanche suivant. Le premier dimanche de Carême est appelé

aussi dimanche de l'orthodoxie (κυριακὴ τῆς ὀρθοδοξίας), parce qu'on fête en ce jour le retour de l'Orient au culte des images (842).

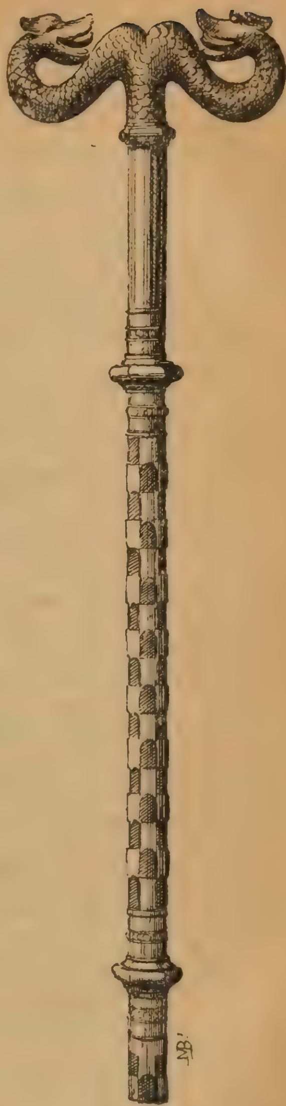
Le samedi de la quatrième semaine de Carême est consacré à rappeler la délivrance de Constantinople des Perses et des Arabes, délivrance attribuée à la Sainte Vierge. On chante alors l'Acathiste, hymne célèbre de vingt-quatre strophes composée en l'honneur de la Mère de Dieu. Puis vient le dimanche des Rameaux (κυριακὴ τῶν βαΐων). Les offices de la Semaine Sainte ou Grande Semaine (ἡ μεγάλη ἑβδομάς) sont d'une richesse et d'une beauté particulièrement remarquables. Le lundi, c'est la mémoire de Joseph vendu par ses frères, image de la trahison dont Jésus fut la victime. Le mardi, on fête l'arrivée de l'Époux divin. Le mercredi, l'embaumement du Christ par la femme pécheresse dans la maison de Simon le lépreux. Le Jeudi-Saint, c'est le lavement des pieds. Le Vendredi-Saint ou Grand Vendredi (ἡ μεγάλη παρασκευή) est consacré au deuil à cause de la mort de Notre-Seigneur. Le soir à l'office, on chante des complaintes touchantes et l'on porte en procession l'image du Christ au tombeau (ἐπιτάφιος). Le Samedi-Saint, on célèbre l'ensevelissement du Sauveur. La fête de Pâques commence à minuit ou à 3 heures du matin, suivant les régions. Aux environs de midi, aux secondes Vêpres appelées seconde résurrection (δεύτερα ἀνάστασις), a lieu en plusieurs langues le chant de l'Évangile du jour, suivant le texte de saint Jean, xx, 19-25. Le temps pascal comprend le saint dimanche de Pâques (ἡ ἁγία καὶ μεγάλη κυριακὴ τοῦ Πάσχα), le dimanche de saint Thomas (ἡ κυριακὴ τοῦ ἀντιπάσχα ou τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμᾶ), le dimanche des

saintes femmes (ἡ κυριακὴ τῶν ἁγίων μυροφόρων), le dimanche du paralytique (ἡ κυριακὴ τοῦ παραλυτικοῦ), le dimanche de la Samaritaine (ἡ κυριακὴ τῆς σαμαρειτίδος) et le dimanche de l'aveugle-né (ἡ κυριακὴ τοῦ τυφλοῦ).

Le jeudi qui suit est consacré à l'Ascension de Notre-Seigneur (ἡ Ἀνάληψις τοῦ Κυρίου καὶ Θεοῦ καὶ Σώτηρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ). Viennent ensuite le dimanche des 318 Pères de Nicée (κυριακὴ τῶν ἁγίων 318 θεοφόρων πατέρων τῶν ἐν Νικαίᾳ συνελθόντων), en mémoire du premier Concile œcuménique (325), le dimanche de la Pentecôte (κυριακὴ τῆς Πεντηκοστῆς), le dimanche de la Toussaint (κυριακὴ τῶν ἁγίων πάντων). A partir de ce dimanche, qui est le premier après la Pentecôte, jusqu'à l'Exaltation de la Croix (14 septembre), tous les dimanches empruntent leur Évangile au texte de saint Matthieu et s'appellent premier, deuxième, etc., « dimanches de Matthieu ». Il peut y en avoir jusqu'à quatorze. Ceux qui suivent l'Exaltation de la Croix jusqu'à la Septuagésime tirent leur Évangile de saint Luc et s'appellent de même « dimanches de Luc ». Il y en a quinze.

Les fêtes fixes de Notre-Seigneur, comme aussi celles de la Sainte Vierge et d'un certain nombre de saints, ont lieu aux mêmes dates que dans le calendrier latin. Citons parmi celles de Notre-Seigneur et de la Passion : Noël (τὰ Χριστούγεννα), la Circoncision (ἡ περιτομή), l'Épiphanie (ἡ ἑορτὴ τῶν φώτων), la Présentation de Jésus au Temple (ἡ ὑπαπαντὴ τοῦ Κυρίου, 2 février), la Transfiguration (ἡ μεταμόρφωσις τοῦ Σωτῆρος), l'Exaltation de la Croix. Parmi celles de la Sainte Vierge, nous trouvons : l'Annonciation (ὁ εὐαγγελισμός τῆς ἁγίας θεοτόκου), l'Assomption (ἡ κοίμησις τῆς πανάγνου καὶ θεομήτορος), la Nativité (τὸ

γενέθλιον τῆς ἁγίας θεοτόκου), la Présentation (τά εἰσόδια). Un certain nombre de fêtes de saints des premiers siècles sont restées fixées au même jour que dans le calendrier latin. Citons la Nativité et la Décollation de saint Jean-Baptiste, la fête de saint Pierre et saint Paul; celles de saint Paul, ermite, de saint Antoine, de saint Georges, etc. D'autres ont été assignées à des jours différents : saint Basile (1er janvier), saint Athanase et saint Cyrille (18 janvier), les trois hiérarques, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome (30 janvier), saint Dimitri ou Démétrius (26 octobre), etc.



Crosse de Mgr Schiro, modèle actuel.

Les Églises de rite byzantin célèbrent naturellement beaucoup de saints orientaux dont l'Église latine ne fait le plus souvent qu'une simple mention. Ces fêtes varient d'ailleurs suivant les régions. Les Russes ont un calendrier particulier où les saints nationaux occupent une place très importante. Il y a aussi des fêtes de la Sainte Vierge inconnues en Occident, par exemple : la mémoire de la Mère de Dieu (ἡ σύναψις τῆς θεοτόκου), le lendemain de Noël; la déposition du manteau de la Sainte Vierge dans l'église des Blaquernes, quartier de Constantinople

(ἡ κατάθεσις τῆς τιμίας ἐσθῆτος τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου ἐν Βλαχέρναις), le 2 juillet; la déposition de la ceinture de la Sainte Vierge (ἡ κατάθεσις τῆς τιμίας ζώνης τῆς θεοτόκου), le 31 août. Les catholiques fêtent solennellement l'Immaculée Conception, le 9 décembre. Par contre, les orthodoxes diminuent de plus en plus l'éclat de cette fête, par réaction contre la proclamation du dogme par l'Église romaine.

Suivant leur objet, les fêtes se divisent en fêtes du Seigneur (δεσποτικαὶ ἑορταί), fêtes de la Mère de Dieu (θεομητορικαὶ ἑορταί), fêtes des saints (ἑορται τῶν ἁγίων) et autres fêtes (λοιπαὶ ἑορταί).

Les fêtes occupent aussi une place plus ou moins importante, suivant leur rang. Pâques, la fête des fêtes, prime toutes les autres. Immédiatement après elle viennent, par rang d'importance, les douze fêtes principales : Noël, la Présentation de Jésus au Temple, l'Annonciation, les Rameaux, l'Ascension, la Pentecôte, la Transfiguration, l'Assomption, la Nativité de la Sainte Vierge, l'Exaltation de la Croix et la Présentation de Marie au Temple. Ces fêtes ont toutes une vigile et une octave (ἀπόδοσις) plus ou moins longue, mais qui est rarement de huit jours. Quatre autres fêtes importantes, appelées ἀδωδέκαται parce qu'elles n'ont pas trouvé place parmi les douze précédentes, sont : la Circoncision, la Nativité et la Décollation de saint Jean-Baptiste, et la fête de saint Pierre et saint Paul.

Signalons encore quelques particularités. Le lendemain du jour où l'on a célébré un mystère, on fête un personnage secondaire qui y a pris part. Le lendemain de la Théophanie (Épiphanie), qui rappelle surtout le Baptême de Notre-Seigneur, on fête saint Jean-Baptiste; le len-

demain de la Purification, saint Siméon et Anne la prophétesse; le lendemain de l'Annonciation, saint Gabriel, et chaque jour de la semaine est consacré à un saint.

Le nombre des fêtes chômées varie presque avec chaque Église. Il n'y en a guère que vingt à vingt-cinq chez les catholiques. Chez les Grecs, ce nombre monte à une quarantaine, mais, en pratique, il y en a bien moins de chômées. En Russie, où les lois religieuses « orthodoxes » étaient doublées de lois civiles, il n'y avait pas moins de cent vingt jours chômés par an (dimanches et fêtes).

V. Jeûne et abstinence.

Chez les chrétiens de rite byzantin, il n'y a pas à distinguer actuellement entre le jeûne et l'abstinence, car le jeûne porte essentiellement sur la qualité des aliments et non sur la quantité. Tout au plus trouve-t-on observée dans les monastères et dans les villages où la coutume ancienne est restée en vigueur la défense formelle de manger avant les Vêpres. Tout le monde doit jeûner à partir de sept ans. Dans certaines régions, les enfants à la mamelle eux-mêmes sont soumis par leurs mères à la loi générale.

On peut distinguer deux sortes de jeûne : 1° celui du mercredi et du vendredi de chaque semaine de l'année; 2° les Carêmes.

1. Le mercredi et le vendredi de chaque semaine, le jeûne est strict. De Noël à l'Épiphanie, la semaine qui précède le grand Carême, la semaine de Pâques, celle de la Pentecôte et lorsque tombe en ces jours une fête importante, il n'y a ni jeûne ni abstinence.

2. Il y a quatre Carêmes dont la rigueur et la durée sont très différentes.

a) Le grand Carême dure quarante-huit jours et va du lundi qui précède le premier dimanche jusqu'à Pâques. Sont interdits : les aliments gras, le poisson, l'huile, les œufs, le laitage, le vin. L'huile est permise cependant le samedi et le dimanche. Le jour de l'Annonciation et le dimanche des Rameaux, on peut y ajouter le poisson.

b) Le Carême des apôtres varie de neuf à quarante-deux jours suivant la date de la fête de Pâques. Il va en effet du premier lundi après la Pentecôte au 29 juin. Chez les Melkites catholiques il dure uniformément douze jours, du 16 au 29 juin.

c) Le Carême de la Vierge ou de l'Assomption (1er-14 août) est assez dur. Sont seuls permis : les olives et les légumes cuits à l'eau; l'huile n'est tolérée que le samedi et le dimanche.

d) Le Carême de Noël dure quarante jours (quinze seulement chez les Melkites catholiques) qui précèdent la fête de Noël. Pour le Carême des apôtres et pour celui de Noël, on tolère l'huile et le poisson, sauf le mercredi et le vendredi.

A ces jeûnes il faut ajouter trois jours de fêtes pendant lesquels l'abstinence la plus sévère est de rigueur, même si elles tombent un dimanche. Ce sont : l'Exaltation de la Sainte Croix (14 septembre), la vigile de l'Épiphanie (5 janvier) et la Décollation de saint Jean-Baptiste (29 août). Ce dernier jour, les rigoristes s'abstiennent de tout ce qui pourrait ressembler à du sang, vin, raisins, pastèques, etc.

La plupart des jeûnes que nous venons d'énumérer

sont d'origine monastique, ce qui explique leur rigueur. Mais il y a loin de la loi telle que nous l'avons indiquée à la pratique courante. En fait, ils ne sont plus guère entièrement observés que dans les monastères et dans certaines campagnes. Les Russes ont encore renchéri sur les prescriptions ecclésiastiques et s'y montrent en général très fidèles. Le plus grand nombre des schismatiques qui habitent les villes n'observent que la première et la dernière semaine du grand Carême. Celui des apôtres n'est plus pratiqué que dans les monastères. Par contre, celui de la Vierge ou de l'Assomption est observé par presque tout le monde, à cause de la grande dévotion que l'on a pour Marie. Ils sont très rares ceux qui ne le font pas. Ceux des fidèles qui font encore le Carême de Nöël ne l'observent plus guère que pendant la première et la dernière semaine. Quant aux catholiques, nous indiquerons pour chaque groupement quelles sont actuellement les lois en vigueur sur le jeûne et l'abstinence.

Chez les Russes, on compte jusqu'à neuf manières différentes de jeûner, qui sont en général beaucoup plus sévères que celles des Grecs. C'est ainsi qu'ils ne prennent aucun aliment le Vendredi-Saint et qu'ils ne peuvent manger que de la nourriture sèche et froide le lundi, le mardi et le jeudi de chaque semaine du grand Carême, ainsi que les trois premiers jours de la Semaine Sainte.

Disons enfin, pour être complet, que la défense faite par Dieu dans la loi mosaïque de manger du sang et des viandes suffoquées s'est conservée chez tous les Orientaux et que les Conciles l'ont plusieurs fois renouvelée. Catholiques et schismatiques y sont également fidèles. De même, on s'abstient partout de manger la

chair d'un bon nombre d'animaux réputés impurs par la loi mosaïque.

VI. Usages liturgiques particuliers.

A tout ce que nous avons dit plus haut sur le culte et ses diverses manifestations, nous ajouterons quelques détails concernant les coutumes particulières les plus fréquemment en usage chez les chrétiens du rite byzantin.

Le signe de la croix se fait de droite à gauche, avec trois doigts en l'honneur des trois personnes de la Sainte Trinité.

L'eau bénite est connue et employée, mais son usage n'est pas aussi fréquent que dans l'Église latine. Il n'y a pas de bénitiers dans les églises, sauf dans certaines paroisses catholiques, ni dans les maisons. Les 5 et 6 janvier, les prêtres bénissent beaucoup d'eau en l'honneur du Baptême de Notre-Seigneur que rappelle la Théophanie (Épiphanie); les fidèles boivent de cette eau et en emportent chez eux. Le premier jour de chaque mois, le curé bénit toutes les maisons, ce qui lui assure un petit revenu, car on a l'habitude de lui faire une offrande à cette occasion.

Une singulière coutume, qui est assurément empruntée aux usages païens, c'est celle des colybes. Les colybes (κόλυβα) sont un gâteau fait de grains de blé bouillis, saupoudré de sucre et garni de noix ou d'amandes que le prêtre bénit en mémoire des défunts, soit le jour de l'enterrement, soit à certaines fêtes où l'on prie plus spécialement pour les morts. On distribue les colybes aux parents et aux pauvres.

La veille des grandes fêtes, le prêtre bénit après les

Vêpres cinq pains, une bouteille de vin et une autre d'huile. Les pains sont distribués aux pauvres, sauf un qui doit servir à la messe. Le vin est offert au curé et l'huile est remise à l'église pour l'entretien de la lampe du sanctuaire.

Aux deux fêtes de la Croix, c'est-à-dire l'Adoration et l'Exaltation, le célébrant bénit des fleurs pendant la messe, principalement des basilics, et les fidèles les emportent dans leurs maisons. De même, le Vendredi-Saint, on couvre de fleurs l'épitaphios (ὁ ἐπιτάφιος), pièce d'étoffe sur laquelle est représenté le Christ au tombeau.

Le jour de la Transfiguration a lieu la bénédiction des raisins. Les rigoristes s'abstiennent absolument d'en manger avant cette fête.

Bibliographie. — K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Kosel, 1911. — A. Fortescue, *The orthodox eastern Church*. Londres, 1907. — *Livres liturgiques grecs*.

CHAPITRE IV

Les Églises « orthodoxes ».

LE NOM D'« ORTHODOXE » — LES ÉGLISES « ORTHODOXES » — RELATIONS DES ÉGLISES « ORTHODOXES » ENTRE ELLES — RELATIONS AVEC LES CATHOLIQUES — RELATIONS AVEC LES PROTESTANTS ET AUTRES DISSIDENTS — DIVERGENCES DOGMATIQUES — LE CLERGÉ SÉCULIER — LE CLERGÉ RÉGULIER — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE — VIE RELIGIEUSE DU PEUPLE

Quelles que soient leur race ou leur nationalité, les chrétiens séparés de rite byzantin prétendent, en dépit de leur émiettement, former un seul tout, une seule Église, et cela parce qu'ils adhèrent au même fonds de doctrine. Plus que tout autre groupe dissident, ils se proclament possesseurs de la vraie foi, et c'est pourquoi ils se sont depuis longtemps donné le titre d'« orthodoxes ». Par condescendance pour cette prétention et pour ne pas les froisser par l'épithète nécessairement désobligeante de « schismatiques » qui seule leur conviendrait légitimement, on a l'habitude d'appeler « Églises orthodoxes » ou plus simplement « Orthodoxie », tous les groupes de rite byzantin qui ne reconnaissent pas l'autorité du Pape. N'est-ce pas faire trop d'honneur à

ces dissidents que de leur donner le nom prétentieux qu'ils s'attribuent? Nous n'emploierons ici le terme d' « orthodoxes » que comme synonyme de schismatiques de rite byzantin, sans nous inquiéter de ce qu'en peuvent penser les « orthodoxes » eux-mêmes.

On est d'ailleurs fort embarrassé pour leur attribuer un nom commun qui les caractérise vraiment tous. Ceux d'*Église orientale*, d'*Église grecque*, d'*Église gréco-slave*, d'*Église orthodoxe*, d'*Église des sept Conciles œcuméniques*, d'*Églises autocéphales orthodoxes*, tour à tour proposés, ne satisfont qu'imparfaitement. Peut-être celui qui leur convient le mieux, parce qu'il a l'avantage de rappeler leur véritable origine, est-il celui d'*Églises photiennes* que Joseph de Maistre proposait de leur donner, il y a un siècle, dans son livre *Du Pape*.

I. Les Églises « orthodoxes ».

Si les schismatiques de rite byzantin osent revendiquer le titre d' « orthodoxes », comme s'ils étaient en possession de la doctrine authentique de Jésus-Christ, il est une marque de la véritable Église qu'ils sont bien mal fondés à s'attribuer, nous voulons dire l'unité, car ils sont actuellement divisés en une douzaine de groupements différents qui défendent jalousement l'autonomie qu'ils ont su acquérir.

Pour plus de clarté, nous rangerons les Églises « orthodoxes » d'après les races auxquelles elles appartiennent. Nous aurons ainsi quatre groupes différents qui se subdiviseront à leur tour, à l'exception d'un seul. Les « Orthodoxes » sont Grecs, Slaves, Roumains ou Géorgiens.

Les Grecs possèdent le patriarcat « œcuménique » de Constantinople, l'Église synodale d'Athènes et l'archevêché de Chypre, qui groupent à peu près exclusivement des orthodoxes de race grecque parlant en grande majorité le grec moderne. A ces trois Églises il faut en joindre deux autres dont les fidèles sont presque tous Syriens et de langue arabe, les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, et une troisième le patriarcat d'Alexandrie, où sont mêlés Grecs et Arabes, avec prédominance marquée des premiers sur les seconds. Enfin, il existe une septième Église grecque schismatique, l'archevêché du Sinaï, qui n'a qu'une minime importance.

Les Slaves se subdivisent en Russes, Serbes et Bulgares.

Les Russes n'ont qu'une seule Église officielle, celle du Saint-Synode de Pétersbourg, mais il y a plusieurs millions de chrétiens de rite byzantin non catholiques qui vivent en Russie en dehors de cette Église d'État.

Les Serbes, qui ont fini par reconquérir leur indépendance complète, appartenaient jusqu'en 1920 à plusieurs Églises, parce que les diverses fractions de ce peuple étaient soumises à des gouvernements différents. Il y avait l'Église du royaume de Serbie, celle du royaume de Monténégro, le patriarcat de Carlovitz en Hongrie, les deux diocèses dalmates qui dépendaient de la métropole roumaine de Tchernovitz (Bukovine), située à l'autre bout de l'empire autro-hongrois, et enfin l'Église de Bosnie-Herzégovine qui était sensée soumise au patriarcat grec de Constantinople. Il n'y a plus qu'une seule Église nationale, le patriarcat d'Ipek.

Les Bulgares n'ont qu'une seule Église, celle du royaume.

Les Roumains étaient un peu moins divisés que les Serbes, mais ils obéissaient quand même à trois hiérarchies religieuses différentes : l'Église du royaume de Roumanie, celle de Transylvanie (Hongrie) et celle de Bukovine (Autriche). Ils ont fait leur union en décembre 1919.

Les Géorgiens, qui habitent le Caucase, ont eu une Église indépendante jusqu'au début du XIXe siècle. L'annexion de leur pays à la Russie eut pour conséquence leur entrée de force dans l'Église officielle de Saint-Pétersbourg dont ils cherchèrent constamment à se séparer. Cependant, ils continuèrent de se servir de leur langue nationale dans les cérémonies du culte. L'effondrement de l'empire leur donna de nouveau l'indépendance après une servitude de plus d'un siècle (28 mai 1917).

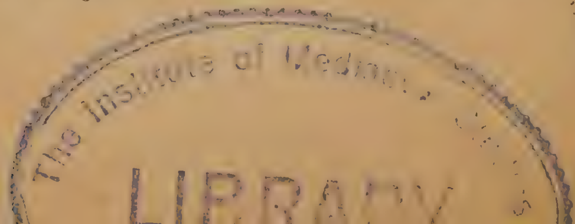
II. Relations entre schismatiques.

Constantinople a vainement essayé de confisquer à son profit l'autorité souveraine sur l'Orient qu'elle déniait à Rome. Petit à petit se sont formées des autonomies ecclésiastiques, rivales de sa puissance, et qu'elle a dû reconnaître de gré ou de force. Ce serait donc une grave erreur de considérer les Églises schismatiques de rite byzantin comme formant une sorte de fédération ecclésiastique. Rien n'est plus contraire à la réalité. Chacune entend rester maîtresse chez elle et repousse rudement les intrusions des autres. Les patriarches grecs de Constantinople ont souvent subi des rebuffades cruelles pour leur amour-propre, quand ils se sont avisés de vouloir donner conseil aux autres « Églises sœurs ».

Actuellement, les relations entre ces diverses autonomies se réduisent à ceci : quand un nouveau chef d'Église est nommé, il envoie aux autres des lettres *iréniques* ou de paix pour annoncer son élection, et ces Églises lui répondent ou ne lui répondent pas. Deuxièmement, certaines d'entre elles reçoivent encore d'une autre le Saint-Chrême. Constantinople avait jadis monopolisé à son profit le droit de l'envoyer à toutes. La Russie s'est affranchie de cette sujétion au XVIIe siècle, la Roumanie en 1882, les diverses Églises de l'empire austro-hongrois depuis deux siècles, etc. Récemment encore, le patriarcat d'Antioche, l'Église de Bulgarie et celle du Monténégro allaient chercher le Saint-Chrême à Pétrograd. Seules Alexandrie, Jérusalem, Chypre et la Grèce s'adressent encore à Constantinople. Les autres Églises font elles-mêmes le Saint-Chrême.

Les Églises grecques affectent toujours de regarder les Bulgares comme des schismatiques, ce qui n'empêche pas les autres d'avoir avec eux des rapports cordiaux. Pendant plus de dix ans, ces mêmes Églises grecques ont refusé de reconnaître le patriarche indigène que les Melkites schismatiques d'Antioche s'étaient donné en 1899. Elles ont fait de même pour celui de Jérusalem, en 1909, bien qu'il fût Grec. Le patriarche d'Alexandrie s'obstine encore à ne pas reconnaître ce dernier. On voit que les relations ne sont pas toujours très cordiales entre les « Églises sœurs ».

Plusieurs fois, on a proposé la réunion d'un Concile général de toutes les Églises « orthodoxes », mais ce projet a toujours rencontré des obstacles insurmontables qui ont à jamais ajourné son exécution, au dire des



gens sérieux. A plusieurs reprises, le patriarche grec de Constantinople a consulté les autres chefs d'Église sur diverses questions de discipline. Son initiative n'a pas été du goût de tous ses confrères, et plusieurs lui ont adressé des réponses qui frisaient l'impertinence.

En résumé, les Églises schismatiques de rite byzantin sont dans l'impossibilité absolue de s'entendre les unes avec les autres, même pour les questions de croyance, qui sont pourtant fondamentales. Elles n'ont entre elles aucun lien qui les unisse et prétendent vivre sur le pied d'égalité, tout en reconnaissant aux plus anciennes ou aux plus importantes une préséance purement honorifique.

III. Relations avec les catholiques.

En revanche, elles s'entendent à merveille pour lutter contre les catholiques. Les Russes et les Grecs se montrent, sans contredit, les plus acharnés contre l'Église romaine. Parmi eux, il est vrai, on trouve des esprits élevés qui dédaignent de recourir à des moyens mesquins de polémique, mais la plupart des ecclésiastiques sont peu regardants sur le choix des armes. A peu près chaque année, les évêques grecs de l'empire ottoman tonnent dans des lettres à leurs fidèles contre les dangers de la « propagande papique » dans les écoles, ce qui leur attire parfois de cruelles ripostes de leurs propres ouailles. Il y a des revues ecclésiastiques et des journaux qui ne peuvent pas se résoudre à écrire correctement certains noms qui les mettent en fureur. Ainsi, chez les Grecs, à la forme régulière καθολικοί (catholiques), on substitue celle-ci dans laquelle on veut

voir une injure : κατολικοί. D'autres écrivent κατώλυκοι (bas-loups) ou encore κατόλυκοι (cent loups). Le Pape n'est plus ὁ πάπας, mais ὁ πάππας, le *radoteur*. Et ces gens se fâchent quand on leur donne leur véritable nom de schismatiques! Tout cela ne témoigne-t-il pas d'un état d'esprit bassement fanatique ?

Quant aux relations officielles avec l'Église catholique, elles ne sont guère meilleures. Deux exemples suffiront à le prouver. A la lettre par laquelle Pie IX invitait paternellement tous les dissidents orientaux à assister au Concile du Vatican, le patriarche de Constantinople, Anthime VI, répondit en 1871 par une encyclique impertinente à ses fidèles. Le même fait se produisit en 1895. Léon XIII, dans sa remarquable Encyclique *Præclara,* du 20 juin 1894, ayant regretté de voir s'éterniser le schisme qui sépare l'Orient de l'Église catholique, le patriarche Anthime VII et son synode publièrent en octobre 1895 une lettre injurieuse où la fantaisie historique le disputait à un sot orgueil. Il n'est pas besoin de parler des persécutions que les catholiques ont subies de tout temps en Russie Les autres pays « orthodoxes », tout en ne recourant pas aussi facilement aux moyens violents, ne se montrent guère tendres pour les fidèles soumis à Rome, surtout s'ils sont de rite byzantin.

IV. Relations avec les protestants et autres dissidents.

Bien que les schismatiques de rite byzantin aient à diverses reprises anathématisé les protestants, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ils sont pourtant en coquetterie avec eux depuis de longues années. On dirait qu'ils veulent faire à tout prix avec eux cette union qu'ils refusent de

conclure avec l'Église romaine. Depuis vingt ans surtout, ils sont en pourparlers avec diverses sectes : Église anglicane, Église épiscopalienne des États-Unis, vieux-catholiques de Suisse et d'Allemagne, jansénistes de Hollande, etc. Il y a tout un parti puissant à Constantinople, à Athènes, à Belgrade et en Russie, qui désire ce rapprochement; les saints synodes de Constantinople et de Pétrograd avaient même nommé avant la guerre des commissions pour y travailler. Les exemples d'intercommunion entre anglicans et « orthodoxes » sont fréquents depuis quelques années. Un projet de concile général de toutes les Églises chrétiennes a même été sérieusement envisagé en 1920. Il devait se réunir dans Sainte-Sophie libérée du joug musulman et rendue à l' « orthodoxie » grecque !

Un ministre anglican, le Rév. H.-J. Fynes-Cliton, fonda, en 1906, l'*Anglican and Eastern Orthodox Churches Union* (Union des Églises anglicane et orthodoxes orientales), qui groupa vite des membres anglais, américains, russes, grecs, etc. Elle a fusionné en 1913 avec l'*Eastern Church Association* (Association des Églises orientales), qui poursuivait le même but, pour devenir l'*Anglican and Eastern Association* (Association anglicane et orientale). Les Russes en établirent une filiale chez eux et mirent à sa tête un métropolite, Mgr Tykhon (1). Six autres évêques russes entrèrent également dans l'Association. De plus, Mgr Mélétios (2), métropolite d'Athènes, Mgr Dimitri (3), métropolite de

(1) Nommé patriarche de toute la Russie en novembre 1917.
(2) Déposé à la suite de la chute de Vénizélos en novembre 1920.
(3) Nommé patriarche d'Ipek en novembre 1920.

Belgrade, et Mgr Kyrillos, archevèque de Chypre, apportèrent l'adhésion de leurs Églises. Afin de travailler plus efficacement à l'union des Églises, des anglicans plus fervents entrent dans la *Catholic League,* qui emprunte à l'Église romaine ses pratiques de piété les plus caractéristiques, telles que l'adoration du Saint Sacrement, le culte du Sacré Cœur, le Rosaire, etc. (1).

La *Revue internationale de Théologie*, disparue en 1910 et qui était l'organe des vieux-catholiques, fut largement ouverte aux communications des schismatiques orientaux. Nombre d'ecclésiastiques « orthodoxes » fréquentent aujourd'hui les Universités protestantes d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse. Mais, dès qu'on agite des questions de croyance, l'entente si désirée devient impossible. Il en va de même dans les diverses tentatives de rapprochement faites auprès des autres schismatiques de l'Orient, arméniens, nestoriens, etc.

Tous ces projets d'union ne sont donc pas près de se réaliser, à moins que les différents groupes chrétiens ne se fassent de mutuelles concessions sur les questions dogmatiques, ce qui paraît difficile, chacune des Églises dissidentes se prétendant en possession de la véritable doctrine chrétienne.

V. Divergences dogmatiques.

Pourquoi les schismatiques *photiens* ne peuvent-ils pas s'attribuer légitimement le titre d' « orthodoxes », et en quoi leur soi-disant « orthodoxie » diffère-t-elle de la doctrine catholique depuis leur schisme huit fois sécu-

(1) *Études,* 20 octobre 1920.

laire? On dit couramment que la différence ne porte que sur trois points : le *Filioque*, l'Immaculée Conception et l'autorité suprême du Pape. Nous allons voir qu'il y a bien d'autres dogmes niés ou amoindris par eux.

Quand ils voulurent justifier leur séparation d'avec l'Église romaine, les Grecs ne manquèrent pas de faire valoir des griefs, vrais ou faux, contre les Occidentaux. Photius et Michel Cérulaire reprochèrent aux Latins d'ajouter le *Filioque* au symbole, d'enseigner que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, d'interdire le mariage des clercs, de se servir de pain azyme pour la célébration de l'Eucharistie, de se raser la barbe, etc. Un ouvrage de cette époque, le Περὶ τῶν Φράγγων, comptait trente-cinq griefs, parmi lesquels il y en avait qui dénotaient une singulière étroitesse d'esprit. Qu'on en juge par les échantillons suivants : les Latins n'appellent pas la Mère de Dieu Théotocos (Θεοτόκος, Mère de Dieu), mais seulement Sainte Marie; ils mangent des hérissons, des tortues, des corneilles, des corbeaux, des mouettes, des chacals et des souris; les habits sacerdotaux de leurs évêques et de leurs prêtres sont multicolores et en soie, au lieu d'être en laine; les évêques portent des gants, etc., etc.

Loin de diminuer, cette liste de divergences n'a fait qu'augmenter depuis le XIe siècle. En effet, tandis que l'Église orientale restait figée dans une immobilité à peu près complète, l'Église occidentale explicitait le dogme, précisait certaines questions théologiques restées obscures et modifiait certains usages liturgiques. Aussi, de trente-cinq qu'ils étaient au XIe siècle, les griefs des Grecs contre les Latins sont-ils montés au nombre respectable

de cent huit à la fin du XIVe siècle. A l'heure actuelle, il y en a certainement plus de cent cinquante, dont plus de là moitié portent sur des questions purement liturgiques.

Sans doute, les esprits sérieux rejettent les reproches puérils pour ne s'arrêter qu'aux points vraiment importants, mais la masse du peuple et les ecclésiastiques ignorants qui sont légion continuent de les admettre comme de véritables erreurs doctrinales.

Au lieu de nous attarder aux griefs du genre de ceux que nous avons cités plus haut, nous ne retiendrons que les divergences dogmatiques de quelque valeur. Chose à peu près inconnue en Occident, aucune des Églises soi-disant orthodoxes ne possède de doctrine officielle. Pour les questions — et elles sont de plus en plus nombreuses — que n'ont point tranchées les sept premiers Conciles œcuméniques, les théologiens peuvent en toute liberté professer les opinions les plus avancées, aucune autorité n'est là pour les arrêter, sauf peut-être en Russie, où il fallait compter avec la censure. La pratique du libre examen est chez eux presque aussi en honneur que chez les protestants. A diverses époques, on vit bien paraître des professions de foi remarquables, mais elles n'ont été reconnues officiellement nulle part; elles diffèrent d'ailleurs entre elles sur plus d'un point important. Nous nous en tiendrons donc à l'enseignement commun des théologiens « orthodoxes », sans nous astreindre à signaler les divergences qui existent entre les différentes écoles.

Deux causes principales ont contribué à augmenter les différences entre la doctrine catholique et les ensei-

gnements des Églises schismatiques de rite byzantin. La première est la préoccupation mesquine commune à tous les hérétiques et schismatiques de contredire l'Église catholique à mesure que ses docteurs précisent certaines questions théologiques restées obscures jusque-là. La deuxième, c'est l'influence néfaste que le protestantisme exerça, dès son origine, sur les théologiens « orthodoxes ». Grecs et Russes, heureux de trouver dans les doctrines luthériennes et calvinistes une arme contre l'Église romaine, les adaptèrent petit à petit à l' « orthodoxie », quand ils ne les professèrent pas telles quelles. Depuis cinquante ans, beaucoup de jeunes ecclésiastiques orientaux prennent le chemin des universités anglaises, allemandes ou suisses et en reviennent avec des idées nettement protestantes et rationalistes.

Nous n'aurons à nous occuper ici que des théologiens grecs et russes. Les autres Églises, serbes, roumaines et bulgares soumises à celle de Constantinople jusqu'au siècle dernier, n'ont pensé longtemps que par le cerveau des prélats phanariotes qu'on leur envoyait. Depuis leur indépendance, elles n'ont encore rien produit de remarquable au point de vue de la théologie.

1° *Doctrine sur l'Église.* — Pour les « orthodoxes », l'Église n'est pas une monarchie, c'est une agglomération d'Églises nationales sans aucun chef visible, mais obéissant toutes à leur chef invisible qui est Jésus-Christ. Il en est ainsi, disent-ils, parce que les apôtres étaient égaux en droits et que saint Pierre ne reçut de Notre-Seigneur qu'une prééminence honorifique. La conclusion logique de cette doctrine, c'est que le Pape ne saurait prétendre au titre de chef de l'Église universelle ; tout au

plus, peut-on le considérer comme le patriarche de l'Occident. Il n'est donc point nécessaire de le reconnaître et de lui obéir pour faire partie de la véritable Église de Jésus-Christ. Théoriquement, tous les évêques sont égaux, comme les apôtres dont ils sont les successeurs, mais en pratique, le premier évêque de chaque nation, celui de la capitale, doit être considéré comme le chef des autres, *primus inter pares*.

L'Église est infaillible. Mais où réside cette infaillibilité? Dans le corps épiscopal pris dans son ensemble, qu'il soit réuni en concile ou non. Aucun de ses membres ne jouit de l'infaillibilité personnelle, pas plus le Pape que les autres évêques.

Il n'y a que sept conciles œcuméniques ou généraux, les sept premiers. La dernière de ces assemblées plénières de l'épiscopat s'est tenue à Nicée en 787, contre les iconoclastes ou briseurs d'images. Les schismatiques reconnaissent eux-mêmes que beaucoup de questions importantes controversées entre leurs théologiens auraient besoin d'être discutées dans un nouveau synode général, mais la réunion en concile de tous les évêques des Églises autocéphales est une chimère, comme nous l'avons vu plus haut.

2° *Développement du dogme.* — Chose curieuse, les théologiens « orthodoxes », qui affirment en théorie la possibilité du développement pour le dogme, le suppriment en fait, depuis la fin du VIIIe siècle, c'est-à-dire depuis le septième concile œcuménique, puisqu'ils refusent d'admettre officiellement les confessions de foi rédigées à diverses époques depuis ce concile.

3° *Nombre des Livres Saints.* — A partir du

XVIIe siècle surtout, l'Église schismastique orientale a subi sur plus d'un point l'influence protestante. Elle en a particulièrement souffert dans la question des Livres Saints. A la suite des Russes, les autres schismatiques n'admettent plus officiellement la canonicité des deutérocanoniques, bien qu'ils continuent de s'en servir pour les cérémonies du culte, messe et office divin. Cette innovation était à peu près restée inaperçue jusqu'ici en Occident.

4° *Doctrine sur la Sainte Trinité.* — Tous les schismatiques de rite byzantin continuent de professer l'erreur de Photius sur la Sainte Trinité et de nier que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ils confondent d'ailleurs à plaisir la question doctrinale proprement dite avec la question liturgique, quand ils attaquent l'addition du *Filioque* au *Credo* faite par l'Église latine.

5° *Immaculée Conception.* — Grecs et Russes sont d'accord aujourd'hui pour reprocher à l'Église catholique la définition du dogme de l'Immaculée Conception comme une innovation doctrinale. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, les schismatiques photiens sont en opposition formelle avec les Pères de l'Église grecque dont ils se réclament si souvent. Ce n'est guère qu'au XVIe siècle, que la négation du privilège de l'Immaculée Conception commença de s'introduire chez les Grecs et au XVIIe chez les Russes. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, ces schismatiques ont toujours eu tendance à nier les dogmes que précisait l'Église latine.

6° *Fins dernières.* — La plus grande confusion règne parmi les docteurs « orthodoxes » sur la question des

fins dernières. Cependant ils s'accordent tous pour rejeter le purgatoire et son feu purificateur qui sont à les entendre, une « invention papique ». Les uns prétendent que les âmes qui se sont repenties au moment de la mort, mais qui ont encore à expier, subissent un châtiment temporaire en enfer. Les autres, qui ont tout simplement adopté la théorie protestante, n'admettent que deux catégories de défunts, les élus et les damnés. Pour eux, les prières faites à l'intention des morts ne sont qu'un moyen employé par l'Église pour consoler les vivants !

Même division sur l'objet de la béatitude des saints. Les théologiens russes affirment en général que la béatitude consiste dans la vision intuitive de Dieu ; les théologiens grecs prétendent au contraire que cette vision ne sera accordée aux élus qu'après le jugement dernier, et que jusque-là, ils ne jouissent que d'un bonheur naturel, comparable à celui des patriarches dans les limbes, avant la venue de Notre-Seigneur.

7° *Théologie sacramentaire.* — C'est sur le terrain de la théologie sacramentaire que les divergences entre catholiques et schismatiques de rite byzantin sont les plus nombreuses, sans qu'on fasse entrer dans leur énumération les questions purement liturgiques auxquelles les Orientaux attachent cependant une si grande importance.

a) Baptême. — Les « orthodoxes » ne s'entendent pas entre eux sur la valeur des sacrements administrés par les hérétiques et les schismatiques. Aujourd'hui, les Grecs déclarent nul le baptême conféré par les Latins et conséquemment rebaptisent ceux qui passent à leur

schisme. Hâtons-nous de dire que les circonstances font souvent fléchir ce principe si rigoureux en apparence. Cet art de se plier aux événements s'appelle οἰκονομία, *dispense*. Dans ce cas on donne simplement la Confirmation. Les Russes ne rebaptisent pas; ils se contentent de donner la Confirmation à ceux qui ne l'ont pas encore reçue au moment de leur passage au schisme.

b) Confirmation. — Contrairement à la doctrine catholique sur le caractère indélébile imprimé par la Confirmation, les « orthodoxes » reconfirment les apostats. Cependant, il y a une différence à faire entre eux. Les Russes ne considèrent comme apostats que ceux qui ont renoncé complètement au christianisme, tandis que les Grecs font encore entrer dans cette catégorie ceux qui sont tombés dans l' « erreur papique » ou catholicisme.

c) Eucharistie. — D'après la doctrine de l'Église grecque, la transsubstantiation, c'est-à-dire le changement du pain et du vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ, se produit non point au moment où le prêtre prononce les paroles de l'institution, mais pendant qu'il récite l'invocation au Saint-Esprit ou épiclèse, qui suit ces paroles dans la liturgie byzantine. Nous retrouverons cette erreur chez tous les autres schismatiques orientaux, à quelque rite qu'ils appartiennent.

d) Pénitence. — La principale divergence au sujet de la Pénitence regarde la satisfaction. Pour les théologiens « orthodoxes » actuels, l'absolution sacramentelle, quand elle est valide, délivre toujours le pénitent non seulement de la peine éternelle, mais encore de toute peine temporelle due au péché. La pénitence sacramentelle ne

peut donc avoir qu'un caractère purement médicinal.

Depuis le xve siècle, les schismatiques de rite byzantin et particulièrement les Grecs, n'ont pas cessé d'attaquer les indulgences, pour des raisons qui ont d'ailleurs varié avec les époques. Aujourd'hui, ils les proclament inutiles, parce qu'ils nient l'existence d'une peine temporelle après l'absolution. Ils donnent cependant des papiers de pardon (συγχωροχάρτια) qui ne sont pas sans analogie avec les indulgences.

e) *Extrême-Onction*. — Les Grecs donnent l'Extrême-Onction, non seulement aux malades, mais encore aux personnes bien portantes, pour les préparer à la Communion. Les Russes, au contraire, suivent l'usage latin de n'administrer ce sacrement qu'aux personnes qui sont gravement malades. Il y a cependant chez eux deux exceptions à noter. A Odessa, depuis 1854, et à Sinféropol depuis 1904, l'évêque donne l'Extrême-Onction à tous les fidèles qui se présentent à l'église le Samedi-Saint.

f) *Ordre*. — Depuis bientôt un siècle, l'Église russe prétend que l'Ordre n'imprime pas un caractère ineffaçable. La déposition prive, d'après ses théologiens, de tout pouvoir sacerdotal et remet le clerc déposé au même rang que les simples fidèles. Cette théorie trouve de plus en plus des partisans parmi les théologiens grecs. Les Russes reconnaissent la validité des ordinations faites par les évêques catholiques. Les Grecs la reconnaissent ou ne la reconnaissent pas, suivant les circonstances, et toujours d'après le principe de l'οἰκονομία, dont nous avons parlé plus haut à propos du baptême.

g) *Mariage. Le divorce*. — Depuis de longs siècles,

l'Église grecque admet la légitimité du divorce et cela non seulement pour le cas d'adultère, mais encore pour un certain nombre d'autres qu'elle a spécifiés. Voici les principales causes qui peuvent amener la dissolution du mariage chez les Grecs : l'adultère et diverses pratiques immorales, la conjuration contre le souverain, lorsque le conjoint coupable a été exilé, la tentative d'assassinat de la part d'un des conjoints, l'avortement procuré par la femme, la folie persistante d'un des conjoints, une maladie contagieuse, l'absence prolongée du mari ou de la femme, ou encore l'abandon ostensible et prolongé et méprisant (la durée de l'absence est fixée à trois ans), le changement de religion survenu après le mariage, même pour se faire catholique ou protestant, la condamnation à une peine infamante, etc.

Chez les Russes, il n'y a que trois cas de divorce : l'adultère, l'absence prolongée et la perte de tous les droits civils. Cependant, depuis une quinzaine d'années, il y a une tendance marquée parmi les théologiens à admettre complètement la discipline grecque sur ce point.

VI. Le clergé.

Dans les Églises schismatiques de rite byzantin, comme dans toutes les Églises vraiment chrétiennes, il y a deux clergés : le clergé séculier qui assure le service paroissial et le clergé régulier qui prétend mettre en pratique les conseils évangéliques. Ce dernier fournit les membres de l'épiscopat. Le clergé séculier est, en général, aussi nombreux que l'exigent les besoins des populations, à cause de la manière dont il se recrute dans la plupart

des régions. Par contre, le nombre des moines varie beaucoup d'une Église à l'autre; on peut même dire que seuls, les Grecs et les Russes voient leurs monastères un peu fréquentés. Leur décadence est d'ailleurs commencée depuis fort longtemps.

Nous donnerons ici quelques renseignements généraux sur les deux clergés, nous réservant d'y revenir plus en détail pour chacune des Églises schismatiques.

VII. Clergé séculier.

Mariage.

La chose qui étonne le plus un Occidental dans le clergé séculier des chrétiens d'Orient, même catholiques, c'est le mariage des prêtres. Chez eux, en effet, quel que soit le rite auquel ils appartiennent, les prêtres peuvent être mariés. La discipline de l'Église primitive qui permettait aux clercs l'usage du mariage, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle a, d'ailleurs, reçu l'approbation de nombreux Conciles, entre autres celui de Nicée (325). L'Église romaine, qui mettait le plus grand zèle à imposer le célibat à son clergé, a toujours respecté la coutume orientale et les prêtres catholiques de rite oriental peuvent être mariés. En fait, dans certains pays, chez les Ruthènes, par exemple, la grande majorité d'entre eux le sont. Cependant, le voisinage et l'influence du clergé latin amènent de plus en plus le clergé oriental catholique à la pratique du célibat.

Le mariage a été réglementé par des décisions conciliaires. Il n'est permis que jusqu'au diaconat et la réception de cet ordre est un empêchement dirimant. En conséquence, les diacres et prêtres qui deviennent veufs ne

peuvent pas convoler en secondes noces. Tous les efforts qui ont été faits en divers pays depuis quelques années pour faire abolir cette défense, sont restés vains jusqu'ici.

Recrutement.

Chez les schismatiques, le recrutement du clergé séculier se fait de la façon la plus simple qui est à peu près la même partout, au moins dans les campagnes. Les Séminaires sont rares en général et impuissants à fournir tous les clercs nécessaires. Certaines Églises n'en ont même pas. Quand le curé d'une paroisse rurale vient à mourir, les fidèles, préoccupés d'avoir chez eux quelqu'un qu'ils connaissent et qui leur inspire confiance, désignent l'un d'entre eux au choix de l'évêque. Le plus souvent, le candidat est un bon père de famille qui vit du travail de ses mains, et qui, jusque-là, ne pensait guère au sacerdoce. Il passe un certain temps dans un monastère ou auprès de l'évêque pour apprendre les cérémonies et le chant ecclésiastique, quelquefois même il doit commencer par des exercices de lecture, après quoi il est ordonné prêtre et renvoyé dans son village où il retrouve sa boutique, son atelier ou ses champs. Pendant la semaine, il travaille comme par le passé pour assurer l'existence de sa famille et ne se montre guère prêtre que le dimanche et les jours de fête.

Dans les villes et les bourgades importantes, l'évêque intervient un peu plus directement, mais son candidat doit toujours être agréé par l'éphorie ou Conseil de Fabrique. Certaines paroisses importantes ne reçoivent que d'anciens élèves des Séminaires. On a même parfois

recours à des moyens tout à fait modernes pour s'assurer un curé. N'a-t-on pas vu en Bulgarie des fidèles privés de pasteur, mettre des annonces dans les journaux pour demander des offres qu'ils sollicitaient en vantant la salubrité du climat et la douceur des habitants!

Instruction.

Les ecclésiastiques qui sortent des Séminaires sont évidemment plus instruits que les paysans qu'on improvise prêtres dans les campagnes, mais en revanche leur foi est bien ébranlée quand elle n'a pas entièrement disparu. Les études sont le plus souvent mal faites, parce que le programme est surchargé et que, dans l'ensemble, maîtres et élèves apportent peu de zèle à l'étude. La formation ecclésiastique proprement dite, la direction, la piété, la vie intérieure, choses qui devraient cependant être à la base de l'enseignement, sont à peu près inconnues. Les maîtres professent souvent des doctrines protestantes, rationalistes, voire athées, que les élèves vont ensuite approfondir dans les Universités d'Allemagne ou d'Angleterre. Beaucoup de Séminaristes rentrent dans le monde. Les autres, en attendant de pouvoir obtenir une dignité quelconque, enseignent dans les écoles supérieures, font un peu de prédication, mais s'occupent assez rarement de service paroissial. Ils sont pour la plupart incroyants et regardent simplement le sacerdoce comme un métier qui est parfois lucratif.

Il faut faire une place à part à certaines Églises. En Russie, bon nombre de prêtres sortent des Séminaires, mais leur instruction est très peu uniforme. Il en est de

même chez les « orthodoxes » de l'ancien empire austro-hongrois, surtout chez les Serbes. Dans les deux royaumes de Roumanie et de Grèce, les Séminaires sont toujours insuffisants, malgré les efforts du gouvernement pour les développer. Ce sont encore les Russes



Enterrement grec.

qui possèdent le plus grand nombre de prêtres instruits. Ceux qui sortent des Académies ecclésiastiques ont reçu une solide instruction, mais ce n'est qu'une faible minorité dans l'ensemble du clergé.

Les prêtres recrutés sur place n'ont évidemment qu'une instruction des plus rudimentaires. Ils ont, au moins en général, la bonne foi que ne possèdent plus beau-

coup d'anciens élèves des Séminaires. Comme leurs connaissances théologiques sont à peu près nulles, ils sont presque toujours incapables d'enseigner à leurs fidèles même les éléments de la religion. C'est l'affaire du maître d'école, quand il y en a un. D'ailleurs, ces prêtres des campagnes sont obligés de travailler comme les simples paysans pour assurer l'existence de leur famille. Il n'est pas rare de les voir, sans autre signe distinctif de leur sacerdoce que la coiffure, venir à la ville pour y vendre les produits de leurs champs. Le maigre casuel que leur dispute l'âpreté des paysans et le petit traitement qui leur est alloué par l'État ou par la paroisse ne suffisent à peu près jamais à les nourrir. Ils ne disent la messe que le dimanche et les jours de fêtes et profitent de cette circonstance pour baptiser les enfants.

Ces pauvres prêtres des campagnes portent malheureusement leur ignorance jusque dans la célébration de la messe et dans l'administration des sacrements. Il leur arrive d'abréger les cérémonies et les prières, qu'ils ne comprennent pas d'ailleurs, et on peut légitimement se demander, dans un certain nombre de cas, si les sacrements sont conférés validement. Parfois, l'office du dimanche se termine à la lecture de l'Évangile, et la messe proprement dite n'est pas célébrée!

Dans les villes, les prêtres étant choisis avec un peu plus de soin, ils sont en général moins ignorants. Mais les intérêts de famille, le manque de zèle et la routine les empêchent de s'élever beaucoup plus haut que leurs confrères des campagnes. Ils ont du reste à compter avec l'éphorie ou Conseil paroissial qui est tout-puissant dans l'église et dont ils ne sont la plupart du temps que

les serviteurs à gages. Ceux qui ont une instruction développée s'abaissent rarement au ministère des âmes, à moins que ce ne soit dans un poste lucratif.

En résumé, le clergé séculier schismatique manque à peu près totalement de formation ecclésiastique. Loin d'exercer du prestige sur les fidèles, il en est souvent méprisé; son ignorance est légendaire dans tous les pays. Le sacerdoce est envisagé presque partout comme un métier décrié; aussi est-il passé en proverbe de dire à quelqu'un qui ne réussit en rien : « Fais-toi *pappas* (prêtre). »

VIII. Clergé régulier.

On dit couramment et on écrit encore que les moines schismatiques du rite byzantin suivent la règle de saint Basile. C'est là une affirmation complètement erronée qui étonnerait fort les habitants du mont Athos, par exemple. Quelques Congrégations catholiques de rite byzantin, tant chez les Ruthènes que chez les Melkites, se sont bien mises sous le patronage de ce grand saint, mais on ne peut pas dire qu'ils suivent sa règle. Ce qu'on appelle la règle de saint Basile, c'est un recueil de conseils pour la vie de piété tirés de ses œuvres plutôt qu'un code de prescriptions monastiques.

En fait, les couvents schismatiques ne possèdent point de règle commune, au sens où l'on prend ce mot en Occident. Chacun d'eux se gouverne d'après les coutumes établies depuis un temps immémorial et qui peuvent varier d'une maison à l'autre. Aucun lien ne les rattache de manière à en former des Congrégations; aucune autorité supérieure ne les groupe sous sa direc-

tion. Il y en a cependant un certain nombre qui possèdent des skites (σκῆται), mais ce sont là plutôt des dépendances que des maisons affiliées. La plupart des pratiques religieuses restent cependant communes à tous, ce qui nous permet d'en donner une idée générale

Nous n'avons à nous occuper ici que des couvents réguliers, c'est-à-dire de ceux où le nombre des moines est suffisant pour permettre de suivre entièrement les coutumes monastiques, et non des multiples maisons où végètent un ou plusieurs moines qui n'en sont que les fermiers. Dans l'étude détaillée que nous consacrerons à chaque Église, nous aurons à revenir sur le monachisme tel qu'il se pratique dans chacune d'elles et nous indiquerons en même temps le nombre de couvents et de moines qu'elles possèdent.

On distingue deux sortes de monastères : les *cœnobia* (κοινόβια), soumis au régime monarchique et dont les moines ne possèdent rien en propre, et les monastères *idiorrythmes* (ἰδιόρρυθμοι), soumis au régime démocratique et dont les moines ont le privilège de posséder en propre.

1. *Cœnobia.* — Dans ces maisons, les religieux sont divisés en quatre catégories différentes : les novices, les rassophores, les stavrophores et les mégaloskhèmes. Au bout de trois mois de postulat, qui n'impose pas d'autres obligations que l'assistance aux offices et le travail manuel, celui qui aspire à la vie religieuse reçoit l'habit monastique, c'est-à-dire une robe noire serrée aux reins par une ceinture de cuir, une longue veste sans manches et un bonnet de laine grossière. Il est novice. Après trois autres mois, on lui donne le *rasso,* ample man-

teau à larges manches, mais ce n'est point là une vêture canonique. Celle-ci n'a lieu que deux ou trois ans plus tard. Le moine est alors rassophore (ῥασσόφορος, porteur de rasso), situation intermédiaire entre le noviciat et la profession; le rassophore peut encore rentrer dans le monde et se marier. La cérémonie qui l'agrège définitivement au monastère n'a lieu qu'après un nouveau temps qui n'est pas fixé, et qui varie de cinq à dix ans. Il reçoit une croix en bois et porte le titre de stavrophore. Il n'y a plus au-dessus qu'une seule catégorie de moines, celle des anciens, des mégaloskhèmes (μεγαλόσχημοι) ainsi appelés parce qu'ils portent le grand habit (μέγα σχῆμα). Ils jouissent d'une sorte de retraite qui les dispense du travail et d'une partie des offices. Chaque cœnobium est gouverné par un supérieur unique qui porte le titre d'higoumène (ἡγούμενος). Il est nommé à vie par tous les moines qui sont au moins stavrophores et partage le pouvoir avec un Conseil formé par un certain nombre d'anciens.

La vie des moines se partage entre l'assistance aux offices et le travail manuel. Voici le règlement de la journée dans un monastère du mont Athos: à 1 heure du matin, office jusqu'à 4 h. 1/2. Ceux qui doivent travailler assistent à la messe et déjeunent. Travail de 7 à 11 heures, puis dîner, sieste. Vêpres et travail jusqu'à 5 heures. A 6 heures, souper. A partir de 7 heures, le moine s'appartient, il peut même sortir du couvent, mais il doit être rentré à 9 heures.

En dehors du travail des mains et de l'assistance aux offices interminables du rite byzantin, les moines ont encore comme pratiques de pénitence des jeûnes et des

abstinences assez rigoureux. La viande n'est jamais permise, même pour les malades. L'usage des autres aliments est réglé d'une façon minutieuse. On ne trouve à peu près nulle part ces instruments de pénitence chers aux ascètes des premiers siècles et que connaissent toujours les religieux occidentaux. Les moines schismatiques estiment que leur vie ordinaire est une mortification suffisante. Ils bannissent, du reste, généralement, toutes les pratiques qui ne sont pas d'un usage commun dans leurs monastères.

En fait d'exercices de piété, on ne connaît dans ces maisons que l'assistance aux offices (seuls le célébrant et les chantres y prennent une part active) et les *métanies*. Les *métanies* (μετάνοιαι) sont des prostrations très pénibles faites de manière à toucher le sol avec le front en ne s'appuyant que sur les pieds et sur les mains, sans faire usage des genoux. Chaque moine doit en faire un certain nombre qui varie suivant la catégorie à laquelle il appartient. La communion a lieu tous les huit ou quinze jours ou tous les mois, selon les coutumes des monastères. Pour la confession, les moines s'adressent aux Pères spirituels (πνευματικοὶ πατέρες) que chaque monastère possède en nombre restreint. Il n'y a en effet que le nombre de prêtres ou hiéromoines (ἱερομόναχοι) strictement nécessaire, car le sacerdoce est loin d'être en honneur dans la vie religieuse des schismatiques. Ces prêtres sont souvent d'une grande ignorance, ce qui explique en partie l'aversion que les moines éprouvent pour ceux d'entre eux qui sont revêtus du sacerdoce. La méditation, les conférences spirituelles, la vie intérieure telle que nous la concevons, sont choses totale-

ment inconnues. Cependant la lecture de la Bible, de la vie des Pères du désert et des ouvrages ascétiques anciens, est assez en honneur, mais combien n'y a-t-il pas de moines qui ne savent pas lire!

Aucun membre de la communauté ne peut posséder en propre dans les cœnobia. On lui donne ce dont il a besoin et il doit assurer la propreté de sa cellule et de ses habits. Chacun a une fonction déterminée qu'il conserve souvent pendant de longues années. L'obéissance est stricte en principe, mais sur ce point la règle n'est pas aussi minutieuse que celles de l'Occident. Les manquements graves sont punis par la réprimande qui est de deux sortes, privée et publique, puis par un certain nombre de métanies à faire en public, enfin par la dégradation (privation de la charge) et par l'expulsion.

2. *Monastères idiorrythmes.* — L'idiorrythmie (ἡ ἰδιορρυθμία) est un genre de vie spécial qui ne se pratique que dans un certain nombre de monastères du mont Athos. Elle repose sur deux principes fondamentaux : la propriété individuelle et la vie de famille.

Aucun moine n'est donc tenu au vœu de pauvreté, ce qui ne semble guère conforme à l'idée qu'on a coutume de se faire de la vie religieuse. En fait, il n'y a que quelques individus à amasser des fortunes assez rondelettes, en exerçant dans le couvent des métiers lucratifs, comme ceux de médecin ou de peintre en icones ou encore en faisant travailler des confrères pour leur profit. Le moine peut placer son argent dans les banques, mais tous les biens immeubles qu'il possède reviennent au monastère à sa mort. La plupart vivent du travail de leurs mains et pour cela se font agréer d'un frère

plus fortuné avec lequel ils vivent. C'est le régime familial.

Le rattachement à une de ces familles est obligatoire dans les premières années de la vie religieuse et facultatif dans la suite. Les moines vivent par groupes de sept ou huit sous la direction d'un chef commun, le *proestos* (προεστώς), qui s'occupe d'eux et qu'ils doivent servir comme un père. Chaque famille est indépendante, possède un local spécial et n'entretient de rapports avec les autres que pendant les prières liturgiques et en deux ou trois circonstances de l'année, à certaines grandes fêtes. Le monastère et le proestos pourvoient chacun par moitié aux besoins de la famille.

Chez les idiorrythmes, les moines ne sont divisés qu'en trois catégories : les novices, les stavrophores et les mégaloskhèmes. Les rassophores sont à peu près inconnus.

Le gouvernement supérieur du monastère est aux mains d'un Conseil formé de tous les proestos. Il s'occupe de recevoir les moines à la stavrophorie (profession) et aux ordres, donne les charges importantes, contrôle les comptes de l'économe, etc.

Chacune des familles se disperse à la mort de son proestos; les membres privés de leur chef se font agréger à un autre groupement ou vivent en moines libres, genre de vie assez peu goûté, parce que le monastère ne fournit en ce cas que la nourriture et le vêtement. Tous les moines qui exercent une charge intéressant le monastère tout entier sont tenus de vivre en moines libres.

Les monastères « orthodoxes », qu'ils soient idiorrythmes ou non, grecs ou russes, ne sont qu'un reflet

bien pâle de ce qu'étaient les colonies nombreuses qui se pressaient autour des Pères du désert aux IVe, Ve et VIe siècles. L'immense majorité des hommes qui y vivent sont profondément ignorants, même sur les points essentiels de la religion et suivent par routine le règlement de la maison qui les a reçus. La vie religieuse se limite à peu près exclusivement à des pratiques extérieures. La paresse, l'oisiveté et l'ignorance amènent fatalement des désordres fort graves qui restent cachés ou qui s'étalent au grand jour suivant que le supérieur est plus ou moins sévère. L'absence d'études et de préoccupations intellectuelles, l'habitude bien orientale de rêver des heures entières sans penser à rien de précis finissent par user tous les ressorts chez des natures qui n'ont déjà pas beaucoup de vigueur propre. Aussi y a-t-il un bon nombre de moines à vivre dans une quiétude béate qui fait involontairement songer aux derviches turcs ou aux fakirs hindous. Chez les Russes, où la discipline est presque militaire, le mal est moindre que chez les Grecs, au moins en apparence, mais il y a encore loin de leur vie à celle d'un monastère vraiment fervent.

IX. Hiérarchie ecclésiastique.

Dignités.

Chez les chrétiens de rite byzantin, on distingue comme titres ecclésiastiques de quelque importance ceux d'archimandrite, d'exarque, d'évêque, de métropolite, d'archevêque, de primat et de patriarche.

Autrefois le titre d'archimandrite n'était porté que chez les moines et avait à peu près le sens d'abbé régu-

lier. Aujourd'hui, il se donne aussi aux ecclésiastiques du clergé séculier qui ne sont pas mariés, mais il ne confère aucune juridiction. Il est en quelque sorte l'équivalent de chanoine honoraire.

Le mot d'exarque a plusieurs sens très différents : tout d'abord celui d'abbé *nullius*, avec juridiction sur un territoire déterminé, mais sans caractère épiscopal; puis celui de représentant, comme l'exarque du patriarche de Constantinople au mont Athos ou les exarques de certains monastères dans les pays étrangers; enfin il peut indiquer un chef d'Église, par exemple l'exarque des Bulgares.

Le chorévêque, revêtu du caractère épiscopal, gouverne dans un diocèse, soit un groupe de paroisses, soit une paroisse plus importante à laquelle on veut faire honneur. Il dépend nécessairement de l'évêque diocésain.

Le gouvernement des éparchies ou diocèses est confié aux évêques, aux métropolites et aux archevêques. Le nombre des simples évêchés diminue de plus en plus, sauf chez les Russes, et cela pour une raison que nous dirons tout à l'heure. Le métropolite est le prélat qui n'est pas soumis à la juridiction d'un autre, sans avoir pour autant des suffragants. Le titre d'archevêque ne confère pas une juridiction qui dépasse les limites d'un diocèse, il ne se confond donc pas avec celui de métropolitain, comme cela arrive souvent en Occident. En Russie, les archevêques occupent un rang inférieur à celui des métropolites. Chez les Roumains, le chef de l'Église porte le titre de primat. Enfin, au-dessus de tous les autres dignitaires, il y a les patriarches qui sont

toujours chefs d'Église. On en compte actuellement sept pour une douzaine d'Églises schismatiques autonomes.

Titres honorifiques.

L'Orient, qui a toujours aimé la pompe du langage et les titres sonores, n'a pas manqué de prodiguer aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique les épithètes les plus élogieuses, dont la plupart laissent fort loin derrière elles les titres que l'Occident latin donne à ses prélats. Remarquons toutefois qu'on les emploie uniquement dans le langage relevé, les pièces officielles, les discours d'apparat, etc. Un simple prêtre est *très révérend* (αἰδεσιμώτατος), un hiéromoine ou prêtre célibataire *très saint* (ὁσιώτατος); on dit d'un diacre qu'il est *celui dont les paroles sont très sacrées* (ἱερολογιώτατος), d'un archimandrite qu'il est *très vénérable* (πανιερολογιώτατος), ou *révérendissime* (πανοσιώτατος). Plus on monte dans la hiérarchie, plus les titres deviennent emphatiques. L'évêque est *très sacré* (ἱερώτατος) ou *très aimé de Dieu* (θεοφιλόστατος), le métropolite *tout très sacré* (πανιερώτατος). Quant aux patriarches, ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ainsi que d'autres chefs d'Églises nationales, ils sont *très bienheureux* (μακαριώτατος). Enfin celui de Constantinople, comme le plus digne de tous, est appelé *tout très saint* (παναγιώτατος); on dit encore de lui *Sa très divine toute sainteté* (Ἡ αὐτοῦ θειοτάτη Παναγιότης). En Russie, on appelle un prêtre *Révérend Père*, un évêque *Votre toute sainteté*, un archevêque ou un métropolite *Votre haute toute sainteté*. Le langage ordinaire est évidemment plus simple. Dans tout l'Orient, on dit à un simple prêtre, marié

ou non, *Mon Père,* à un évêque *Monseigneur* (δέσποτα en grec, *vladyka* en slave).

Organisation des Églises.

Conformément à leur doctrine sur le gouvernement de l'Église, les schismatiques de rite byzantin cherchent de plus en plus à mettre tous leurs évêques sur le même rang. Dans les pays encore soumis à la Turquie, on multiplie les métropoles ou évêchés non suffragants et les simples évêchés ne sont plus que de très rares exceptions. Dans les pays slaves ou roumains et dans le royaume hellénique, le gouvernement a réglé la question des titres, mais il a maintenu cette égalité de pouvoir entre les prélats.

Dans toutes ces Églises, l'évêque de la capitale, qu'il soit patriarche, primat, métropolite ou archevêque, est considéré eomme le chef de ses collègues de la même nation, mais en fait, l'autorité qu'il exerce est absolument nulle. Il ne peut prendre par lui-même aucune décision importante, comme la nomination, la déposition ou le transfert des évêques, les mesures qui intéressent toute l'Église dont il est le chef, les relations avec le gouvernement et avec les autres Églises, etc. Tout cela dépend du Conseil épiscopal ou synode qui siège à côté de lui. Il n'est pas d'ailleurs plus maître dans son propre diocèse, ainsi que nous allons le voir. Pour les questions financières, il dépend d'un Conseil laïque ou d'un Conseil mixte, avec lequel il doit compter. Ce chef ecclésiastique n'est, en somme, qu'un souverain constitutionnel qui « règne et ne gouverne pas » et qui ne jouit pas d'autre prérogative que celle qui consiste à signer les

décrets d'un Conseil quelconque. S'il lui arrive de l'oublier et de franchir les limites qui lui ont été minutieusement fixées, il se voit durement reprocher sa prétention à jouer au pape.

C'est qu'en effet les « orthodoxes » ont complètement changé le mode de gouvernement de leurs Églises depuis qu'ils se sont séparés de Rome. Le synode existait bien chez les Byzantins plusieurs siècles avant la rupture définitive, mais il n'avait nullement l'autorité qu'il possède aujourd'hui. Sous l'influence du protestantisme, Slaves, Roumains et Grecs ont adopté la forme consistoriale pour la direction de toutes les affaires spirituelles.

Les conseils ne siègent pas seulement auprès du chef de l'Église, on les retrouve dans chaque diocèse et dans chaque paroisse. L'évêque se fait bien aider dans le gouvernement de son diocèse, soit par un évêque auxiliaire, soit par un *protosyncelle* ou vicaire général, mais la plus grande part revient aux Conseils. Il y en a deux ordinairement. Le premier est un tribunal ecclésiastique des causes matrimoniales qui octroie les dispenses de mariage, juge les procès en divorce, etc. L'autre s'occupe uniquement des questions financières et administre les biens ecclésiastiques. L'évêque est le président de ces deux Conseils, mais il n'a que voix délibérative.

Dans chaque paroisse nous retrouvons à peu près la même organisation. Elle varie nécessairement suivant les pays et même suivant les diverses paroisses d'une seule Église; cependant elle est toujours essentiellement la suivante. A côté du curé qui est chargé du culte, il y a deux Conseils qui s'occupent des affaires temporelles. Le premier, l'*épitropie*, pourvoit aux nécessités du culte

et paie le curé, administre les biens de l'Église. L'autre, l'*éphorie,* prend soin des écoles, hôpitaux et autres établissements de la communauté. Au-dessus de ces deux Conseils il y en a parfois un troisième, l'*éphoré-pitropie* qui contrôle les travaux des deux autres. Le produit des quêtes, ainsi que le casuel (en tout ou en partie) reviennent à ces Conseils qui choisissent leur curé et le paient à leur gré. Le prêtre n'est donc qu'un serviteur à gages chargé de célébrer les offices et d'administrer les sacrements. Cette situation humiliée n'est pas faite pour atténuer le mépris qu'on lui témoigne trop souvent.

X. Vie religieuse du peuple.

De tout ce que nous avons dit plus haut, il n'est pas difficile de conclure que chez les schismatiques la vie religieuse du peuple est loin d'être intense; le contraire serait surprenant. Cette situation est due à plusieurs causes très différentes.

La première et la plus importante, c'est le schisme lui-même. Ce n'est pas en vain que des millions de chrétiens vivent depuis de longs siècles en dehors de la véritable Église de Jésus-Christ. A rester ainsi loin du foyer où l'on trouve l'ardeur de la foi et les élans de la piété, les peuples comme les individus se sentent de plus en plus refroidir. Chez les Byzantins, même dans les premiers temps qui ont suivi la séparation, on découvre une vie intérieure assez intense; les auteurs ascétiques et mystiques abondent, mais ils se font de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne de Photius et de Michel Cérulaire. Au moment de la chute de l'empire grec, la

décadence était commencée depuis longtemps déjà. La conquête turque ne fit que l'accélérer.

La situation nouvelle faite aux chrétiens par leur asservissement aux infidèles leur fut en effet fatale à tous les points de vue. L'état de misère et d'humiliation dans lequel ils vécurent pendant cinq siècles et la fréquentation des musulmans détruisirent ce qui restait de vitalité dans l'Église. Petit à petit les fidèles s'habituèrent à ne se préoccuper que des pratiques extérieures du culte et à laisser de côté les vrais principes de la vie chrétienne. C'était transporter les idées musulmanes dans le christianisme.

L'ignorance du clergé devint un fait très ordinaire par suite du manque complet d'écoles et entraîna fatalement celle du peuple. Dans l'impuissance matérielle de s'instruire et obligés le plus souvent de pourvoir par un labeur constant à leur propre existence et à celle de leur famille, les prêtres eurent de moins en moins à cœur d'enseigner à leurs fidèles les vérités de la religion et de proscrire les pratiques superstitieuses.

Malgré la délivrance de la plupart des chrétiens soumis jadis aux Turcs, la situation n'a guère changé, et l'on peut légitimement se demander si elle s'améliorera beaucoup. Ce que nous avons dit du recrutement du clergé explique suffisamment son ignorance. Dans les églises « orthodoxes », on ne prêche presque jamais, et si dans les grandes villes on a remis la chaire en honneur, il arrive qu'on la confie à des laïques! Le programme des écoles comprend bien l'enseignement du catéchisme, mais cet enseignement est le plus souvent rudimentaire; on consacre parfois plus de temps à indiquer les « héré-

sies des Latins » qu'à exposer les dogmes du christianisme. Dans son immense majorité, le peuple reste cependant attaché à sa religion, mais il se borne aux pratiques extérieures, sans même se douter que le christianisme n'est pas tout là. Il multiplie les signes de croix et les prostrations, baise dévotement les icones, fait brûler des lampes et des cierges en l'honneur de la Toute-Sainte (Παναγία), nom de la Sainte Vierge, et observe scrupuleusement certains jeûnes; mais la fréquentation des sacrements est chose inconnue ou s'accomplit d'une façon sacrilège. Il faut dire du reste que la presque totalité de ces pauvres gens sont dans la plus entière bonne foi.

La coutume s'est établie de communier quatre fois l'an : à Noël, à Pâques, à la fête de saint Pierre et saint Paul et à l'Assomption. La plupart s'y conforment, mais avec quelle préparation! On jeûne volontiers la veille ou même trois jours de suite, mais on ne se fait pas scrupule d'une confession imparfaite, donc sacrilège, ou bien on ne se confesse pas du tout. Il n'était pas rare de voir, en Russie et en Bulgarie notamment, des régiments entiers arriver en rangs à la sainte Table, sans qu'il y eût parmi eux un homme sur cent qui se fût confessé. Les idées les plus fausses d'ailleurs ont cours sur la confession. On dit communément qu'on ne commet pas de péché mortel tant qu'on n'est pas marié (!), qu'on n'est pas obligé d'avouer toutes les fautes graves, que l'absolution efface même celles qu'on a cachées, etc., etc. Une des causes qui amènent parfois le silence coupable en confession, c'est la crainte trop justifiée, hélas! de voir le secret de la confession violé par le prêtre. En effet,

bien qu'il connaisse le secret de la confession et qu'il le garde en général, le clergé schismatique n'y est malheureusement pas toujours fidèle. En beaucoup d'endroits règne la coutume de donner une offrande pour la confession, et l'on se demande si le tarif, variable suivant l'âge, le sexe et la situation, observé un peu partout, ne constitue pas une véritable simonie. A la campagne, des curés ne se font pas scrupule de refuser les sacrements tant qu'on ne leur a pas versé la somme qu'ils demandent. Et que d'enterrements faits sans prêtre parce qu'on ne peut pas payer sa présence!

Parmi les pratiques de piété qui sont toujours en honneur en Orient, il faut faire une place importante aux pèlerinages. Beaucoup de pauvres gens économisent pendant de longues années de quoi faire une visite à un sanctuaire renommé. Les lieux de pèlerinage ne manquent pas, chaque pays a les siens; il y a partout des *aghiasma* (ἅγιασμα, fontaine sainte) ou des chapelles vénérées. Cependant trois buts sont particulièrement chers à la piété des « orthodoxes » : la « sainte montagne de l'Athos », dans la presqu'île chalcidique, près de Salonique, la Palestine avec ses multiples Lieux Saints et le mont Sinaï. Avant la guerre, 12 000 Russes et 3 500 Grecs en moyenne faisaient chaque année le pèlerinage de Jérusalem et des environs. Les Russes y montrent un esprit de foi et une piété qui émeuvent les spectateurs les plus incrédules.

L'ignorance dans laquelle est plongé le peuple explique les nombreuses superstitions que l'on rencontre un peu partout et qui varient avec les régions. Les personnes instruites, qui ne connaissent d'ailleurs guère mieux leur

religion que les autres, ne sont pas les dernières à éviter telle parole ou tel geste qui pourrait porter malheur. On concilie fort bien du reste ces pratiques avec la religion, et certaines d'entre elles sont non seulement tolérées, mais parfois encouragées par le clergé!

Les classes élevées, surtout en Russie, en Grèce et en Roumanie, se détachent de plus en plus de l'Église officielle. Les uns vont à l'athéisme et au naturalisme, d'autres se contentent de vivre dans l'indifférence par rapport à la religion, d'autres enfin reconnaissent leur erreur et reviennent franchement au catholicisme; toutefois, par mesure de prudence, ils ne le pratiquent pas toujours ostensiblement.

Jusqu'ici, l'ignorance dans laquelle ont vécu les peuples schismatiques et l'absence presque complète de relations avec l'Occident les ont protégés contre le poison des doctrines impies issues du protestantisme et de la Révolution française. Une fois commencée, l'œuvre de corrosion annoncée par Joseph de Maistre ira très vite, parce que nulle part elle ne rencontrera un adversaire résolu ni une doctrine nettement définie. On peut déjà constater ses effets en plus d'un pays, particulièrement en Bulgarie. Le monde « orthodoxe » devra alors choisir entre deux solutions : ou l'athéisme et le naturalisme ou le catholicisme. Le protestantisme, avec sa doctrine sévère et décourageante, avec ses cérémonies froides qui manquent totalement de cette pompe chère aux Orientaux, le protestantisme ne fera jamais beaucoup d'adeptes dans le monde « orthodoxe ». N'est-il pas du reste lui-même en pleine déliquescence? Les intellectuels pourront aller à lui, comme ils le font déjà, ils

ne seront probablement pas suivis par le peuple. Dieu veuille que ce soit vers l'Église catholique que se tournent les Églises schismatiques orientales pour lui demander la lumière et la chaleur dont elles ont besoin.

Bibliographie. — M. Jugie, l'*Église grecque* dans le *Dictionnaire d'Apologétique,* t. II, col. 344-396. — A. Fortescue, *The orthodox eastern Church.* Londres, 1907. — J. Bousquet, *L'unité de l'Église et le schisme grec.* Paris, Beauchesne, 1913. — Pisani, *A travers l'Orient.* Paris. — B. Laurès, « La vie cénobitique à l'Athos » dans les *Échos d'Orient,* 1901, p. 80, 145, 288. — C. Charon, *Quinzième centenaire de saint Jean Chrysostome* (*407-1907*). Rome, 1909.

CHAPITRE V

Les Églises grecques orthodoxes

I. PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE DE CONSTANTINOPLE — INTRODUCTION HISTORIQUE — ORGANISATION DU PATRIARCAT : PATRIARCHE, SAINT-SYNODE, CONSEIL MIXTE, DIGNITAIRES, ORGANISATION DES ÉPARCHIES OU DIOCÈSES; MÉTROPOLES ET ÉVÊCHÉS, AUTORITÉ DES MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES, CONSEILS ET ÉPITROPIES — ORGANISATION PAROISSIALE CLERGÉ SÉCULIER — CLERGÉ RÉGULIER — FIDÈLES — STATISTIQUES

II. ÉGLISE DU ROYAUME DE GRÈCE — INTRODUCTION HISTORIQUE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : SAINT-SYNODE, MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES, DIOCÈSES — ORGANISATION DES PAROISSES — CLERGÉ SÉCULIER — CLERGÉ RÉGULIER — MONT ATHOS — FIDÈLES — COLONIES A L'ÉTRANGER

III. ARCHIDIOCÈSE DE CHYPRE — INTRODUCTION HISTORIQUE — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE — CLERGÉ — STATISTIQUES

Les Grecs schismatiques n'appartiennent pas à une seule Église. On peut les diviser en deux catégories bien distinctes : les Grecs purs et les Gréco-Arabes ou Melkites, habitants de la Syrie et de l'Égypte, plus ou moins hellénisés. Les premiers, parlent à peu près tous le grec

moderne, sauf une centaine de mille en Asie Mineure, qui ne connaissent guère que le turc. Ils sont gouvernés par trois Églises différentes : le patriarcat œcuménique de Constantinople, l'Église synodale d'Athènes et l'archevêché autonome de Chypre. Les Melkites possèdent les trois patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, ainsi que l'archevêché du Sinaï. Remarquons toutefois qu'en Égypte (patriarcat d'Alexandrie) les Grecs proprement dits sont maintenant une forte majorité par suite de l'immigration. Ces sept Églises ont une importance très différente et pour le nombre des fidèles et pour l'influence qu'elles exercent. Nous consacrerons ce chapitre aux trois premières, qui sont purement grecques, et nous réserverons les quatre Églises melkites pour le chapitre suivant.

I. Patriarcat œcuménique de Constantinople.

1. Introduction historique.

C'est à Constantinople que le schisme grec est né du rincipe posé par le troisième canon disciplinaire du euxième concile œcuménique (premier de Constantiople, 381) : « L'évêque de Constantinople doit avoir la rééminence d'honneur après celui de Rome, car cette ille est la nouvelle Rome. » C'était dire que le siège piscopal tirait son importance de sa situation civile. Ine fois accomplie la séparation politique définitive ntre l'Orient et l'Occident, la séparation religieuse evait suivre presque fatalement, à cause de cet état 'esprit. Faire l'histoire du patriarcat de Constantinople, est donc faire l'histoire du schisme grec tout entier,

car la capitale entraîna bientôt dans son orbite tous les évêchés de l'empire byzantin.

Agrandissement de Constantinople.

Lorsque l'empereur Constantin vint fixer la capitale de l'empire romain à Byzance, en 325, cette ville n'était qu'un simple évêché suffragant du métropolitain d'Héraclée de Thrace. On lui connaissait à peine quelques titulaires authentiques. Plus tard, les Grecs essayèrent de lui donner une origine apostolique, en faisant fonder cette Église par saint André, mais c'est là une pure invention destinée à revendiquer pour Constantinople les mêmes honneurs que pour Rome. Au cours de la querelle arienne, ses évêques s'affranchirent peu à peu de la juridiction d'Héraclée et furent assez habiles pour obtenir du concile de 381 le privilège dont nous avons parlé plus haut. Indépendants d'Héraclée, ils portèrent bientôt leurs empiétements en Asie Mineure, au détriment des Églises d'Éphèse et de Césarée de Cappadoce. Toutefois, ils n'osèrent pas tout de suite s'ingérer dans les affaires des patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie. Saints ou hérétiques, ils travaillèrent d'ailleurs tous avec ardeur à l'accroissement de leur autorité. Saint Jean Chrysostome lui-même y contribua puissamment.

La chose n'alla pas sans résistance. La premièr[e] moitié du ve siècle est remplie par la lutte entre Con[s]tantinople et Alexandrie qui avait alors, au point de vu[e] religieux, une influence prépondérante en Orient. L[a] préoccupation d'abattre l'adversaire, bien plus que [le] souci de la vérité, détermina plus d'une fois l'attitude [à] prendre en face de l'hérésie. Constantinople fut d'abor[d]

vaincue au concile d'Éphèse (431), qui condamna son évêque Nestorius et l'erreur qu'il professait. Vingt ans après, elle reprenait une revanche éclatante au concile de Chalcédoine (451) par la condamnation des monophysites et parmi eux de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. En même temps qu'il assurait l'écrasement de son rival, l'évêque Anatole fit reconnaître par les Pères du concile la situation privilégiée dont il jouissait en fait, mais non en droit. Le 28e canon que Rome n'a jamais voulu accepter lui accordait la juridiction sur la Thrace, l'Asie (région de Smyrne) et le Pont (le reste de l'Asie Mineure), c'est-à-dire sur la moitié de l'empire byzantin. Il lui donnait de plus l'autorisation de consacrer les évêques des pays soumis aux barbares.

Personne ne pouvait plus, en Orient, s'opposer à l'ambition des patriarches de Constantinople. L'Église d'Antioche était démembrée au profit de Jérusalem, qui devenait patriarcat; celle d'Alexandrie, vaincue à Chalcédoine, était de plus affaiblie par le monophysisme, qui allait bientôt réduire à peu de chose le troupeau qui obéissait aux évêques officiels. La politique des évêques byzantins reçut sa consécration dans le titre d' « œcuméniques » ou d'universels, qu'ils réussirent à se donner à la fin du VIe siècle, malgré les protestations des Papes. Tout en prétendant qu'ils ne voulaient point par là revendiquer la juridiction sur tout l'empire byzantin et se poser en égaux et en rivaux des Pontifes romains, ils le faisaient cependant en réalité. Le schisme se préparait lentement. Le nationalisme des Byzantins et leur dédain pour les peuples occidentaux réputés barbares allaient faire le reste.

Causes du schisme.

La victoire de Constantinople n'empêcha malheureusement pas les graves inconvénients qui naquirent de la situation faite au christianisme dans l'empire oriental. Dès lors, en effet, sévit ce qu'on a appelé le mal byzantin, c'est-à-dire l'ingérence tyrannique du pouvoir civil dans le gouvernement de l'Église. Le *basileus* (empereur) dicte souvent leur foi au clergé et au peuple, et son intervention, parfois maladroite, amène des persécutions violentes, quand il rencontre sur sa route des chrétiens intrépides qui ne reculent devant rien pour défendre la vérité. L'exemple le plus frappant que l'on puisse en donner, est la conduite des empereurs pendant la querelle iconoclaste au VIIIe et au IXe siècles.

Malheureusement pour l'Église, dès l'origine de cette union étroite entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, les évêques montrèrent trop souvent une complaisance excessive qui leur fit plusieurs fois changer de croyances, au gré du caprice impérial. Cela doit d'autant moins étonner que la cour choisissait elle-même le patriarche et intervenait fréquemment dans le choix des simples évêques. Les hommes fermes et indépendants ne manquèrent pas, sans doute, et beaucoup d'entre eux payèrent de leur vie leur fidélité à l'Église, mais ils ne furent jamais qu'une élite. On entourait d'ailleurs l'empereur d'un culte excessif qui ne pouvait manquer d'accroître son orgueil et ses prétentions. Non seulement on le considérait comme l'élu de Dieu, mais il était encore le chef du culte officiel, comme jadis dans Rome païenne, l'empereur était le *Pontifex*

Maximus. L'onction impériale lui conférait, croyait-on, un véritable sacerdoce et en faisait l'égal des apôtres (ἰσαπόστολος). Voilà en quels termes s'expriment la plupart des écrivains byzantins à partir du ve siècle. Il ne faut pas s'étonner dès lors que l'Église ait eu si souvent à lutter contre le pouvoir civil à Constantinople.

Soit à cause des hérésies, soit à cause de l'orgueil des patriarches ou de l'intolérance des empereurs, le schisme existait à peu près à l'état endémique. On a fait le calcul que, pendant une période de 506 ans, qui va de 337, date de la mort de Constantin, à 843, année où se termina la querelle des images, l'Église byzantine a été schismatique pendant 232 ans, c'est-à-dire à peu près la moitié de cette période.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'on refusât systématiquement de reconnaître la suprématie de Rome. On y faisait appel, au contraire, dès qu'un danger menaçait l'indépendance d'une Église et dans les questions de procès ecclésiastiques. Empereurs, patriarches, évêques et simples moines prodiguent aux Papes les épithètes les plus élogieuses, qui ne sont pas seulement des titres pompeux destinés à flatter l'amour-propre du destinataire, mais des formules qui indiquent très clairement que l'évêque de Rome était considéré comme le seul chef de l'Église universelle.

Malgré ces protestations de fidélité et de soumission au Pape, arrachées plus d'une fois par les nécessités de la politique, l'Orient se séparait de plus en plus de l'Occident. Les schismes temporaires qui avaient rompu les relations durant de longues années avaient appris à se passer de Rome. Les négociations souvent pénibles

qui mirent fin à ces querelles avaient nécessairement fait naître un état de gêne et des sentiments de jalousie. Les Byzantins, fiers de leur civilisation, méprisaient d'ailleurs tout ce qui n'était pas grec et affectaient de prendre en pitié les papes soumis aux « barbares de l'Occident ». Les mœurs, la langue, les usages civils et religieux étaient absolument différents et rendaient les Grecs et les Latins étrangers les uns aux autres. Le concile *in Trullo* (691-692), dont Rome n'a pas reconnu l'autorité, accentua encore cette différence en condamnant ou en blâmant plusieurs usages de l'Église latine. De plus, l'érection par les Papes du « Saint Empire Romain » avait vivement irrité les basileis byzantins qui se considéraient comme les seuls empereurs romains légitimes.

Le schisme.

Toutes ces causes réunies devaient fatalement produire un schisme définitif. On rejette parfois la faute de la rupture funeste entre l'Orient et l'Occident sur deux personnages, Photius et Michel Cérulaire. Sans doute, ces deux intrigants y contribuèrent largement, mais il faut bien reconnaître que le schisme était déjà mûr quand ils entrèrent en scène. Très instruit, habile dans les affaires, aimable et séduisant, mais ambitieux et sans scrupule sur le choix des moyens, Photius (858-867; 877-886) n'eut qu'à ramasser les griefs multiples que les Byzantins prétendaient avoir contre Rome pour précipiter son Église dans le schisme. Pendant les deux périodes qu'il occupa le trône patriarcal de Constantinople, la rupture fut complète, mais elle avait déjà cessé

lorsqu'il mourut. Toutefois, si l'union à Rome était officielle, elle n'existait plus dans les esprits et les cœurs. Les Byzantins vécurent encore près de deux siècles en assez bonne harmonie avec les Papes, lorsque tout à coup, au moment où personne n'y pensait, le patriarche Michel Cérulaire rouvrit le schisme avec la violence qui le caractérisait (1054). Cette fois, malgré de multiples essais de réconciliation, la rupture allait durer de longs siècles.

Les Croisades et l'occupation latine de Constantinople (1204-1261) ravivèrent l'animosité de part et d'autre, parce qu'elles amenèrent des heurts fréquents dus à la fourberie des Grecs et aux procédés un peu rudes des Occidentaux. Devant le danger que faisaient courir à leur empire les victoires des Turcs, les empereurs byzantins cherchaient cependant à se rapprocher de Rome. Maints projets d'union élaborés sous l'influence des circonstances furent abandonnés aussitôt que le danger disparut. Deux seulement aboutirent momentanément. L'union conclue au concile de Lyon (1274) dura péniblement pendant huit ans. Quant à celle de Florence (1439), l'empereur Jean VII Paléologue ne réussit pas à l'imposer à son peuple. La société byzantine finissante était si aveuglée par la passion anticatholique qu'elle préférait le turban à la tiare. Dieu répondit à ce vœu impie en lui envoyant les Turcs (1453).

Le régime turc.

Le sort des patriarches de Constantinople fut loin d'être aussi brillant sous les sultans qu'il l'avait été sous les empereurs byzantins. Non seulement ils eurent la

honte de recevoir l'investiture du chef des infidèles, mais ils furent sans cesse des jouets entre leurs mains brutales. La moindre intrigue les renverse, la moindre démarche intempestive ou le moindre soupçon les font envoyer au fond du Bosphore ou reléguer dans une île lointaine. Ils ont dû quitter le palais somptueux que leur avait accordé la munificence impériale pour aller habiter dans un quartier reculé de la Corne d'Or, le quartier du Phanar. Ils ont dû cesser les offices dans la magnifique basilique de Sainte-Sophie, qui avait fait donner au patriarcat tout entier le nom de « Grande Église du Christ », pour les accomplir dans quelqu'une des rares églises dont les Turcs n'ont pas fait une mosquée. Avec leurs honneurs et leurs privilèges, ils ont perdu aussi le prestige que leur assurait dans la nation leur rôle de dépositaires et de dispensateurs de l'autorité divine que l'on vénérait dans le souverain. Ils ne sont plus que les chefs d'une religion méprisée et à peine tolérée par les conquérants.

Cependant le patriarche s'accommode assez facilement de la situation nouvelle qui lui est faite et sait merveilleusement en tirer parti. Dès 1454, Mahomet II lui accorde l'autorité religieuse et civile sur tous les chrétiens de son empire. Cette reconnaissance officielle lui donne dès lors une autorité considérable, et l'on peut même dire qu'à certains points de vue, les patriarches de Constantinople ont eu sous les Turcs une importance plus grande que du temps des Byzantins. Au XVIIe siècle, leur autorité s'étendait souveraine du Danube à l'île de Crète, et de la Dalmatie aux frontières de la Perse. Leur fortune est liée désormais à celle de

l'empire turc et les frontières de ces deux puissances coïncident toujours parfaitement.

Du fond du Phanar où il réside, le patriarche gouverne le monde « orthodoxe » tout entier, à l'exception de la Russie, qui lui échappe de plus en plus, et du petit Monténégro, perdu dans ses montagnes. Il intervient dans la nomination des patriarches d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, qui, indépendants en principe, ne sont en fait que ses humbles serviteurs. La politique qu'il poursuit constamment, malgré toutes les oppositions, c'est l'écrasement complet des nationalités particulières, au profit de la seule race grecque. Il a du reste pour le seconder des agents souples, adroits et disposés à recourir aux pires moyens pour réussir. Évêques, prêtres, moines, s'abattent sur les provinces comme des oiseaux de proie et les oppriment tout à loisir, bien qu'ils y soient aussi détestés que les Turcs. Les populations de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie et de la Macédoine en ont conservé contre les Grecs des rancunes que le temps est loin d'avoir fait disparaître. Les Serbes, qui avaient réussi à rétablir leur patriarcat national d'Ipek, et les Bulgares qui avaient conservé celui d'Ochrida, les virent supprimer tous deux par le Phanar en 1766 et 1767. A la fin du XVIIIe siècle, la victoire du patriarcat de Constantinople est complète. Par un juste retour des choses, le XIXe siècle verra la revanche éclatante des nationalités opprimées.

Non contents d'écraser les groupements ethniques particuliers, les Phanariotes usent encore de toute leur influence pour persécuter les catholiques, melkites, arméniens ou latins. Les ambassadeurs de France sont

constamment en lutte avec les patriarches que soutiennent à maintes reprises les protestants d'Angleterre et de Hollande.

Réveil des nationalités.

L'Église grecque, qui avait lié sa fortune à celle des Turcs, fut atteinte directement par chacun des revers qu'ils ont subis depuis un siècle. Le principe du phylétisme ou des nationalités, qu'elle avait inventé à son profit, se retourna contre elle et la ruina. La Russie, qui dépendait primitivement de Constantinople, s'était affranchie de sa tutelle en 1589 par l'érection du patriarcat de Moscou. La guerre de l'indépendance, faite aux Turcs par les peuples des Balkans, lui porta un coup bien autrement cruel. Les Serbes en 1830, les Hellènes en 1833, les Roumains en 1856, les Bulgares en 1870, proclamèrent tour à tour leur affranchissement de Constantinople au point de vue religieux. Le Phanar fit la sourde oreille autant qu'il put, mais il lui fallut bien reconnaître le fait accompli, en 1879 pour le royaume de Serbie, en 1850 pour celui de Grèce, en 1885 pour le royaume de Roumanie. Seuls, les Bulgares n'ont pas encore réussi à faire admettre leur autonomie religieuse par le Phanar. Ils se soucient d'ailleurs très peu de se voir traités de schismatiques. La guerre balkanique de 1912-1913 a enlevé au patriarcat de Constantinople à peu près tout ce qui lui restait en Europe et la majeure partie des îles de l'Égée. La « Grande Église du Christ » est actuellement une des moins importantes parmi les Églises « orthodoxes ».

Si, après avoir étudié rapidement la vie extérieure de

cette chrétienté, nous jetons un regard sur sa vie intime, nous y trouvons, surtout depuis la conquête turque, les plus basses intrigues, les convoitises les plus éhontées qui se lancent à l'assaut des dignités. Les charges de patriarche et d'évêque sont à l'encan : c'est partout la simonie et la rapine. Si, depuis un certain nombre d'années, il y a un peu plus de décorum, la situation n'a guère changé. Il ne faut donc pas s'étonner que l'Église grecque ait fait une si grande consommation de patriarches. Depuis Métrophane (306-314), premier évêque certain de Constantinople, jusqu'à la déposition de Germain V (25 oct. 1918), ce siège a connu 235 titulaires. Mais, comme cinquante d'entre eux ont été plusieurs fois en charge, il y a en réalité 310 patriarcats. Trente-cinq de ces prélats ont occupé deux fois le trône patriarcal, dix trois fois, deux quatre fois, deux cinq fois; enfin, Cyrille Lucar, l'ami des protestants, a réussi à y monter jusqu'à sept fois, au XVIIe siècle. Les changements de titulaires sont particulièrement fréquents sous le régime turc. De 1454 à 1912, on compte 102 patriarches et 162 patriarcats, soit une durée de deux ans et dix mois par patriarcat! Sur ces 102 prélats, 30 seulement sont morts en charge; les autres ont donné leur démission (presque toujours forcée) ou subi leur déposition. Si Joachim III a pu se maintenir la seconde fois pendant onze ans et jusqu'à sa mort (1901-1912), ce n'est pas faute d'avoir subi des intrigues. Les laïques, qui sont tout-puissants dans l'Église du Phanar, exigèrent toujours son maintien. Voilà à quel degré d'abjection est tombée la « Grande Église du Christ » qui trouvait humiliante la soumission au Pape!

Elle a eu pour la gouverner des saints illustres, comme saint Grégoire de Nazianze (379-381), saint Jean Chrysostome (398-404), mais elle a connu aussi beaucoup de personnages que l'histoire a justement stigmatisés : Eusèbe de Nicomédie (339-341), Nestorius (428-431), Photius (858-867; 877-886), Michel Cérulaire (1043-1059), Cyrille Lucar (sept fois de 1612 à 1638), et tant d'autres de moindre importance. La liste des patriarches de cette Église ne saurait donc être mise en comparaison avec celle des Papes dont un si grand nombre ont été élevés sur les autels.

Les passions politiques achèvent de faire perdre au patriarcat œcuménique le peu de prestige qui lui restait. Depuis la déposition de Germain V pour servilisme à l'égard des Jeunes-Turcs et mauvaise administration (25 oct. 1918), l'Eglise de Constantinople resta sans patriarche. Après avoir cru réalisable le rêve du rétablissement de l'empire byzantin au profit de la dynastie d'Athènes, il a fallu se contenter des dispositions bienveillantes du traité de Sèvres. Ce traité n'ayant été ni ratifié ni exécuté, il s'ensuit pour le patriarcat une situation particulièrement délicate. Il est séparé en fait de l'Asie Mineure, où le gouvernement de Moustapha Kémal songe à fonder une Eglise grecque autonome, avec le turc comme langue liturgique. De plus, sa fidélité à Vénizélos, même après la chute de celui-ci, le prive des 800 000 drachmes que le gouvernement d'Athènes lui versait depuis quelques années. Enfin, un certain nombre de dignitaires ecclésiastiques ont pris parti pour Constantin, malgré les foudres du Saint-Synode. L'élection du patriarche, remise indéfiniment

par des gens intéressés à la confusion, devait avoir lieu en juin 1921. Le gouvernement d'Athènes s'y est opposé par l'intermédiaire d'un synode tenu à Andrinople et auquel il a convoqué de gré ou de force tous les évêques des provinces soumises à sa domination. Toutefois, Mgr Mélétios Métaxakis, ancien métropolite d'Athènes, a été élu le 8 décembre 1921. Il faudra attendre l'établissement d'une nouvelle constitution ecclésiastique pour que le patriarcat retrouve une assiette stable. Il est probable qu'il sortira encore amoindri du conflit gréco-turc, car les pays conquis par la Grèce lui seront fatalement enlevés.

2. Organisation du patriarcat.

En attendant le nouveau règlement ecclésiastique, l'Église patriarcale de Constantinople est encore sous le régime de la Constitution de 1860-1862. En vertu du règlement élaboré à cette époque par un Conseil national provisoire et approuvé par le sultan Abdul-Aziz, c'est le synode qui gouverne l'Eglise, sous la présidence du patriarche, et avec le concours, pour les affaires temporelles, du Conseil mixte, où siègent des membres ecclésiastiques et des membres laïques.

Le patriarche.

Son élection se fait à trois degrés, dans les cinquante jours qui suivent la vacance du siège. L'assemblée électorale se compose d'ecclésiastiques et de laïques. Les ecclésiastiques sont : les membres du synode, les métropolites qui peuvent se trouver dans la capitale et le métropolite d'Héraclée de Thrace qui a eu, de tout temps, le privilège de donner à l'élu le bâton pastoral.

Les membres laïques, au nombre de soixante-dix environ, forment la majorité du Collège électoral. Ce sont : trois hauts fonctionnaires du patriarcat parmi lesquels le logothète, les membres du Conseil mixte, trois anciens fonctionnaires civils investis de grades supérieurs, deux militaires ayant le grade de colonels et trois fonctionnaires civils, quatre membres pris parmi les savants, cinq négociants et un banquier, dix représentants des corporations les plus estimées, deux délégués des paroisses de la capitale et du Bosphore, enfin vingt-huit délégués envoyés par les provinces.

Sur la liste des candidats présentés par tous les métropolites du patriarcat, l'assemblée fait un premier choix de prélats éligibles dont les noms sont soumis au gouvernement turc. Quand celui-ci a rayé ceux des candidats qui lui déplaisent, l'assemblée fait un nouveau choix de trois noms. Les membres ecclésiastiques de l'assemblée se rendent alors à l'église et désignent seuls, à la majorité des voix, un des trois candidats à la dignité patriarcale. L'élection terminée, on en rédige le procès-verbal qui est adressé à la Sublime Porte; puis l'élu se présente d'abord au sultan pour être officiellement reconnu et ensuite à la Sublime Porte, afin d'y notifier son élection.

Pour être patriarche, il faut être né de parents ottomans, appartenir au corps épiscopal, être assez avancé en âge et avoir gouverné un diocèse sans aucun blâme depuis sept ans au moins.

Le patriarche n'a en réalité aucune autorité personnelle. Il ne peut prendre aucune décision qui intéresse le patriarcat sans en référer au Saint-Synode. Il ne peut entrer en relations ni avec les autres Églises ni avec le

différents gouvernements qu'après en avoir reçu la délégation de cette assemblée. Pour avoir voulu poser au pape et diriger le monde « orthodoxe », le voilà réduit au rôle de simple président de république démocratique! Il réside dans le « palais » patriarcal du Phanar, quartier de Constantinople situé sur la Corne d'Or. Bien que son importance ait singulièrement diminué depuis un siècle, on le proclame néanmoins dans les cérémonies religieuses « archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et patriarche œcuménique ».

Le Saint-Synode.

Cette assemblée se compose de douze métropolites qui siègent sous la présidence du patriarche œcuménique. Chacun des métropolites du patriarcat a droit d'en faire partie pendant deux ans. On doit renouveler les membres chaque année par moitié, mais en fait le patriarche obtient presque toujours de conserver les membres sortants qui lui agréent (1). De plus, au lieu de choisir ceux qui, d'après la liste (συταγμάτιον), ont le droit de siéger au synode, on désigne souvent d'autres métropolites à cause de leur excellence (ἀρίστινδην).

Le Saint-Synode est le centre de l'autorité spirituelle de l'Église de Constantinople. Il est chargé de toutes les affaires spirituelles de la nation, comme le remplacement des métropolites membres du synode et la nomination aux sièges vacants, l'amélioration, la conservation et le gouvernement de tous les monastères. Il veille sur la foi

(1) Pour empêcher les intrigues, défense est faite aux membres du synode dont le mandat n'est pas renouvelé de rester plus de deux mois dans la capitale!

de tous les fidèles, nomme les prédicateurs, choisit et fait distribuer tous les livres et manuels qu'il juge nécessaires pour le développement du clergé et l'instruction du peuple.

Le synode se réunit trois fois par semaine. Tous les documents ecclésiastiques adressés à la Sublime Porte sont revêtus du sceau à six pièces, dont la garde est confiée chaque année aux six membres non sortants; la clé du sceau reste en la possession du patriarche.

Le Conseil mixte.

Le Conseil mixte national permanent se compose de douze membres : quatre métropolites et huit laïques. La présidence revient au plus digne des métropolites ou au patriarche, s'il assiste aux réunions. Les fonctions des conseillers durent deux ans; chaque année, leur nombre est renouvelé par moitié. Les quatre métropolites sont choisis parmi les membres du Saint-Synode. Quant aux laïques, ils sont élus par les membres du Conseil mixte sur une liste présentée par les délégués des quarante-deux paroisses de la capitale et du Bosphore. Le Conseil mixte se réunit deux fois par semaine. Dès qu'il entre en fonction, il fait usage d'un sceau à trois pièces, dont la première est gardée par les quatre métropolites, les deux autres par les membres laïques et la clé par le président.

Le Conseil mixte veille à la bonne administration des écoles, des hôpitaux et autres établissements d'utilité publique appartenant à la nation grecque. Il contrôle leurs recettes et leurs dépenses, ainsi que celles des églises de la capitale, examine les contestations

relatives aux revenus des monastères stavropégiaques (1), aux testaments, aux actes de fondations pieuses. Il examine aussi toutes les affaires non spirituelles renvoyées au patriarcat par la Sublime Porte. Il confie l'administration des écoles et autres établissements nationaux à les éphores et à des épitropes nommés par lui. Tout acte émanant des évêques et relatif aux recettes et lépenses des écoles, hôpitaux et autres établissements l'utilité publique, des églises et des monastères de la apitale, ou encore aux testaments, aux actes de fondaions pieuses, aux dots et aux présents de noces, doit tre sanctionné par le Conseil mixte. Il est encore chargé le veiller à ce que le patriarche gère bien l'administraion des établissements religieux situés dans l'empire ttoman et à ce que le clergé ait une conduite conforme ux canons.

Les deux assemblées dont nous venons de parler, le aint-Synode et le Conseil mixte, s'appellent d'un nom ollectif les deux corps, τὰ δύο σώματα; à elles seules, elles orment toute l'Église dirigeante, réunissant le triple ouvoir législatif, judiciaire et exécutif. C'est d'elles que elèvent tous les titulaires de l'Église « orthodoxe » de onstantinople, à tous les degrés de la hiérarchie, depuis e patriarche jusqu'au dernier higoumène du plus pauvre ionastère.

Les métropolites, en dépit des apparences, sont entièement à la discrétion de l'une ou de l'autre de ces ssemblées ; elles ont si bien absorbé les prérogatives et s droits réels attribués par les anciens canons à cette

(1) Monastères relevant immédiatement du patriarche.

dignité, que le nom de métropolite n'est, le plus souvent, qu'un titre d'honneur, tout comme celui d'exarque.

Commissions diverses.

En dehors de ces deux assemblées, qui se réunissent en une seule pour les affaires plus graves, on trouve encore toute une série d'épitropies ou Commissions, qui président au bon fonctionnement du patriarcat. Les unes s'occupent de l'archidiocèse de Constantinople, les autres de l'Église patriarcale tout entière. Citons : la Commission ecclésiastique centrale du patriarcat (κεντρικὴ πατριαρχικὴ ἐκκλησιαστικὴ ἐπιτροπή), qui aide le patriarche dans l'administration de son archidiocèse et qui se divise en trois sous-Commissions, des églises, des ecclésiastiques et de la censure; le tribunal ecclésiastique (ἐκκλησιαστικὸν δικαστήριον), de qui ressortissent toutes les affaires relatives au serment matrimonial, à l'éducation ou à la légitimité des enfants, etc.; la Commission de contrôle (ἐξελεγκτικὴ ἐπιτροπή), qui vérifie les comptes des églises et des écoles de la capitale; la Commission d'introduction (εἰσηγητικὴ ἐπιτροπή), qui donne des avis d'ordre canonique et juridique à tous ceux qui s'adressent au patriarcat pour faire régler leurs affaires; la Commission centrale d'enseignement du patriarcat (πατριαρχικὴ κεντρικὴ ἐκκλησιαστικὴ ἐπιτροπή), dont le rôle est d'administrer les écoles du patriarcat, et bien d'autres Commissions encore. Toutes sont présidées par un membre du synode. Nommons enfin la Commission des biens épiscopaux (ἐπιτροπὴ ἀρχιερατικῶν περιουσιῶν), qui s'occupe de répartir à leur mort les biens des évêques « orthodoxes » du

patriarcat; un tiers revient au diocèse, un tiers aux héritiers naturels et un tiers au patriarcat.

Dignitaires.

L'Église grecque de Constantinople connut jadis autant, sinon plus, de dignitaires que la cour romaine. De nos jours, surtout depuis les réformes accomplies en 1858-1860, leur nombre a bien diminué.

Parmi les principaux, on remarque le grand protosyncelle, qui joue le rôle de vicaire général, bien qu'il soit simple diacre, le grand archidiacre, qui exerce la surveillance sur le clergé. Le grand logothète, dont la



Monastère de Lavra, au Mont Athos.

dignité disparaîtra probablement à la mort du titulaire actuel, avait jadis un rôle très important; il était l'intermédiaire obligé entre le Phanar et la Sublime Porte. Aujourd'hui, il accompagne simplement le patriarche dans les audiences données par le sultan, et sert d'interprète. On le choisit parmi les familles grecques les plus riches. Pour les audiences à la Sublime Porte, le patriarche se sert du capou-kéhaya, qui est presque toujours un laïque. Nous pouvons encore nommer le grand archimandrite, le grand ecclésiarque ou sacristain, le syncelle, le primicier ou scribe, qui sont tous ecclésiastiques. D'autres dignités, honorifiques pour la plupart, comme celles de grand économe, de grand rhéteur, de grand chartophylax ou conservateur des archives, de référendaire, etc., peuvent être données à des laïques, qui sont dès lors comptés parmi les clercs.

3. *Organisation des diocèses.*

Les éparchies ou diocèses.

Au commencement du xe siècle, le patriarcat de Constantinople étendait sa juridiction sur 624 sièges épiscopaux. En 1820, on ne comptait plus que 80 métropoles environ et 58 archevêchés ou évêchés suffragants répandus, non seulement dans l'empire turc actuel, mais encore dans les îles de la mer Égée et de la mer Ionienne et dans toute la presqu'île balkanique, c'est-à-dire dans les royaumes de Roumanie, de Serbie, de Bulgarie et de Grèce. Les reculs successifs des Turcs et la constitution des États autonomes amoindrirent considérablement l'importance de cette Église, bien qu'on augmentât sans cesse le nombre de ses métropoles.

A la veille des guerres balkaniques de 1912-1913, le Phanar pouvait encore revendiquer 87 métropoles (en y comptant les 4 de Bosnie-Herzégovine et les 5 de Bulgarie) et 16 évêchés suffragants.

La défaite des Turcs a porté le dernier coup au patriarcat « œcuménique », qui devient une des Églises « orthodoxes » les moins nombreuses. Il ne lui reste plus aujourd'hui que 47 métropoles ou diocèses situés dans l'empire ottoman. Encore en est-il deux d'organisation toute récente : Bryoulla et Pergame (février 1922). Elles relèvent directement du Saint-Synode et ne sont pas organisées en provinces ecclésiastiques. La tendance constante de l'Église grecque à élever tous les évêchés au rang de métropoles a abouti à ce résultat qu'il n'y a plus, à l'heure actuelle, un seul évêché suffragant dans tout le patriarcat. Le nouveau patriarche a le projet de revenir au système primitif, mais réussira-t-il?

Les Grecs s'obstinent à conserver les 8 métropoles du royaume de Bulgarie, parce qu'ils considèrent toujours les Bulgares comme des schismatiques, et que c'est pour eux un bon moyen d'entretenir le patriotisme hellénique chez leurs frères soumis au joug bulgare.

Elles sont actuellement gouvernées de loin par leurs titulaires. Depuis les troubles de 1906, qui ont provoqué leur départ de Bulgarie, les métropolites grecs de ce royaume sont contraints de vivre à Constantinople. Il est fort douteux qu'ils puissent jamais rentrer dans leurs diocèses, les Bulgares n'étant pas disposés à oublier les anciennes querelles et à permettre chez eux les intrigues des Grecs. En Albanie, nous trouvons 4 métropoles, qui relèvent encore de Constantinople, mais qui pourraient

bien se constituer en Église nationale, si le nouvel État réussit à s'organiser. Ce sont Dyrrachium (Durazzo), Belgrade (Bérat), Argyrocastron et Corytsa.

Il ne reste en définitive que 45 métropoles vraiment soumises au Saint-Synode, celles de l'empire ottoman, encore le règlement du conflit gréco-turc va-t-il en réduire le nombre. Nous allons les citer, en indiquant entre parenthèses le lieu où réside le titulaire. Ce nom est le plus souvent le nom turc de la ville épiscopale.

1° Turquie d'Europe, 15 métropoles: Andrinople, Quarante-Eglises (Kirk-Kilissé), Vizyé (Vizé), Didymotika (Dimotika), Ainos, Gallipoli, Myriophyte et Péristasis (Myriophyte), Ganos et Chora (Chora), Héraclée (*Rodosto*) (1), Sélybria (Silivri), Tyroloé et Sérention (Tchorlou), Métrai et Athyra (*Tchataldja*), Derkos (*Thérapia*), Maronia (*Gumuldjina*), Xanthi.

2° Turquie d'Asie, 24 métropoles : Chalcédoine (Cadi-Keuy), Nicomédie (Ismidt), Nicée (*Ghemlek*), Brousse, Cyzique (*Artaki*), Procomnèse (*Marmara*), Dardanelles et Lampsaque (Tchanak-Kalé), Cydonia (Aïvalik), Smyrne, Philadelphie (Alachéhir), Ephèse (*Manissa*), Kréné (Tchesmé), Héliopolis (Aïdin), Pisidie (*Isbarta*), Iconium (*Nigdé*), Césarée, Ancyre (Angora), Amasée (*Samsoun*), Néocésarée (*Ordou*), Colonia (*Kara-Hissar-Charki*), Chaldia (*Gumuch-Hané*), Rhodopolis (Livéria), Trébizonde, Anéai, Bryoulla, Pergame.

3° Iles de la mer Égée : 6 : Imbros (Castro), Léros et Kalymnos (Léros), Cos (Istan-Keuy), Rhodes, Carpathos (Scarpanto).

(1) Nous soulignons les localités où résident les métropolites, quand elles ne sont pas les mêmes que les titres.

Indiquons aussi pour mémoire les 8 métropoles grecques de Bulgarie. Il y en a 5 dans l'ancien royaume : Varna, Mésembria, Sozopolis, Anchialos et Philippopoli, et trois dans les pays annexés depuis les dernières guerres : Mélénic, Névrocop et Lititza (Orta-Keuï). Enfin, Stroumitza est passé des Bulgares aux Serbes.

Les métropolites.

Les métropolites sont élus par le Saint-Synode et reçoivent du gouvernement un bérat ou diplôme d'investiture. Ils doivent être sujets ottomans et âgés d'au moins trente ans, avoir toujours eu une conduite irréprochable, posséder un diplôme d'études théologiques et avoir exercé le ministère pendant cinq ans au moins dans une des éparchies du patriarcat. Ils sont obligés de résider dans leurs diocèses, à moins qu'ils ne soient membres du Saint-Synode, et de les visiter. D'après les constitutions anciennes, ils ne devraient jamais être déplacés que pour des raisons purement canoniques, mais, en fait, ils passent le plus souvent par des promotions successives, d'une métropole à l'autre à cause de l'importance qu'elles ont au point de vue de l'influence ou des revenus (1). Chacun d'eux est tenu d'envoyer tous les ans au patriarcat une somme fixée par les règlements généraux. Pour acquitter cette dette et pour se procurer à eux-mêmes les ressources attribuées à leur métropole, ils pressurent souvent le pauvre peuple et se préoccupent fort peu des intérêts spirituels de leurs

(1) Ceux-ci varient de 4 200 à 220 000 francs.

diocésains, sinon pour fulminer contre la propagande étrangère et spécialement contre les écoles catholiques. Au dire des schismatiques eux-mêmes, le grand souci de ces prélats est de s'enrichir et d'obtenir une métropole plus riche ou une place au Saint-Synode.

Dans son diocèse, le métropolite possède des droits d'ordre administratif et judiciaire. Il est le chef spirituel du clergé et du peuple, institue, juge et dépose les prêtres et les moines; de plus, comme le gouvernement turc lui a reconnu jusqu'ici le pouvoir civil, le métropolite tient les registres de l'état civil pour ses diocésains, authentique leurs testaments, fait juger par son tribunal les procès survenus entre les curés et leurs paroissiens, et légalise divers documents officiels. Dans le domaine spirituel, il a un pouvoir absolu sur tous les ecclésiastiques de son diocèse, ordonne les clercs qui lui agréent, distribue les charges curiales, et inspecte les monastères, sauf ceux qui sont stavropégiaques. Son autorité a cependant des limites, car il dépend à la fois du Saint-Synode et du Conseil mixte de Constantinople et des Conseils de son éparchie.

Conseil mixte et épitropies.

Chaque éparchie ou diocèse possède, tout comme la capitale, un Conseil mixte, dont les attributions sont analogues à celles du Conseil mixte du patriarcat. Cependant il n'existe pas de règlement uniforme pour les assemblées provinciales; on s'en tient dans chaque éparchie aux traditions locales. A côté du métropolite fonctionnent aussi diverses épitropies ou Commissions, comme dans l'archidiocèse de Constantinople : l'épitropie ecclésias-

tique, chargée spécialement du clergé; le tribunal ecclésiastique, qui connaît des délits ecclésiastico-religieux; l'institution des prédicateurs, sorte de missionnaires diocésains qui vont prêcher dans les diverses régions de l'éparchie, etc.

4. *Organisation des paroisses.*

Chaque éparchie ou diocèse est divisée en un certain nombre de paroisses, à la tête desquelles se trouvent un ou plusieurs prêtres suivant leur importance et un ou plusieurs diacres, au moins dans les villes. A Constantinople, le clergé paroissial dépend uniquement du protosyncelle ou vicaire général qui seul attribue les différents postes. Ailleurs, les fidèles ont un certain droit, parfois très étendu, de nomination, mais les métropolites cherchent de plus en plus à le restreindre.

En dehors du clergé paroissial, il y a encore les prédicateurs nommés par le protosyncelle, qui exercent leur ministère dans plusieurs paroisses. Il faut avouer que la prédication a jusqu'ici été fort négligée dans l'Église grecque de Constantinople, non seulement dans les campagnes, où le clergé est presque toujours incapable d'annoncer la parole de Dieu, mais jusque dans la capitale. Depuis un quart de siècle, il se produit un mouvement de réaction que le haut clergé encourage très peu, parce que l'initiative est due à des laïques. Il s'est en effet formé à Smyrne en 1893 une association de pieux « orthodoxes », l'*Eusebeia* (Εὐσεβεία, *Piété*), qui s'est donné pour mission d'assurer la prédication dans le plus grand nombre possible de paroisses. Malheureusement, comme le clergé n'est pas suffisamment

instruit, il faut recourir assez souvent à des laïques, avocats, professeurs, etc.

Tous les établissements paroissiaux : églises, hôpitaux, œuvres de bienfaisance, etc., sont confiés à des Commissions, dont les noms varient avec les lieux ou les fonctions : démogéronties, épitropies, éphories, etc., et dont les règlements ne sont nullement identiques. Les membres sont toujours des laïques, et le curé, loin de faire la loi dans sa paroisse, est obligé de passer par les volontés de ces assemblées populaires. Celles-ci sont elles-mêmes soumises au protosyncelle ou vicaire général de l'éparchie.

5. Clergé séculier.

Le patriarcat « œcuménique » de Constantinople, qui devrait, semble-t-il, donner l'exemple aux autres Églises « orthodoxes », à cause de son origine et du rôle qu'il a joué dans le schisme, est de fait en retard sur beaucoup d'entre elles pour un bon nombre de points, particulièrement pour la formation du clergé. On n'y trouve qu'un seul Séminaire digne de ce nom, l'École théologique de Halki, fondée en 1839 par le patriarche Grégoire VI et établie depuis 1844 dans le monastère de la Sainte-Trinité, à Halki (îles des Princes). Cet établissement dépend directement du patriarche et du Saint-Synode. Il ne possède guère que 80 élèves en moyenne (75 en 1912), divisés en sept classes. La perte de nombreuses métropoles va encore diminuer le nombre des séminaristes, car ils venaient jusqu'ici de toutes les régions du patriarcat. Seules, les quatre dernières années sont consacrées aux études purement ecclésiastiques



ÉGLISES ORIENTALES
I. Grecs orthodoxes:
Patr Métropole Ev
Patriarcat de Constantinople
Archevêché de Chypre
II. Grecs catholiques:
0 50 100 200 300 KIL.
MER NOIRE
ASIE MINEURE
PISIDIE
MER ÉGÉE
MÉDITERRANÉE
CRÈTE
CHYPRE
CHALDIA
Andrinople
Didymotichos (Dimotika)
Xanthi
Kirk-Kilissé
Midia
Tchorlou
Héraclée
Rodosto
Ganos
Myriophyte
Constantinople
Chalcédoine (Cadi Keuy)
Nicomédie (Ismidt)
Nicée (Isnik)
Brousse
Cyzique
Gallipoli
Dardanelles
Kydonia (Aivalik)
Smyrne
Philadelphie (Alachéir)
Ephèse
Héliopolis (Aïdin)
Isbarta
Adalia
Rhodes
Carpathos
Leros
Iconium (Koniah)
Nigdé
Césarée
Ancyre (Angora)
Amasia
Samsoun
Ordou
Trébizonde
Rhodopolis
Gumuch-Hané
Neocesarée (Niksar)
Colonia
Kara-Hissar-Charki
Kerynia
Constantia
Larnaca
Kition
Limassol
Paphos
Halys
Kizil Irmak
Iris
Sakaria
Sangarios
Poursak
Guedis-Tchaï
Hermos
Mendérès
Méandre
Seihoun (Saros)
Djihoun (Pyramos)
Euphrate
Tigre
Nahr-el-Asi (Oronte)

Parmi les douze ou treize professeurs, on compte un certain nombre de laïques. Des huit ou dix élèves qui sortent chaque année après avoir achevé leurs études, il y en a rarement plus de la moitié à embrasser l'état ecclésiastique; les autres retournent dans le monde. En fait, ceux qui prennent rang dans le clergé se destinent aux hautes charges, métropolites, archidiacres, protosyncelles, etc., et n'acceptent que les paroisses les plus importantes. De 1844 à 1912, l'École théologique de Halki a fourni 478 élèves sortants. Sur les 135 qui l'ont quittée de 1901 à 1912, 23 étaient déjà évêques en 1913.

Cette école, détruite par la guerre, n'a pas encore été sérieusement réorganisée.

En dehors de l'École théologique de Halki, il existe un Séminaire, moins bien organisé, au couvent de Saint-Jean-Baptiste, près de Césarée de Cappadoce. Les élèves qui en sortent deviennent curés dans les paroisses ou instituteurs dans les villes.

Enfin quelques jeunes gens vont se former à l'étranger, surtout au Séminaire établi à Athènes sous le nom de Rhizarion et dont nous parlerons plus loin.

A peu près tous ces étudiants ecclésiastiques, qu'ils restent dans leur pays ou qu'ils aillent en Europe, s'imprégnent d'idées protestantes et rationalistes, parce que leurs manuels sont inspirés de la Réforme et que leurs professeurs ont pour la plupart étudié dans les Universités protestantes d'Allemagne, de Suisse ou d'Angleterre. Les auteurs catholiques, sans être entièrement prohibés, ne sont consultés qu'avec une extrême défiance. C'est chez eux que l' « orthodoxie » prétend trouver les vrais ennemis de la foi chrétienne!

Le patriarcat n'a qu'une seule revue ecclésiastique officielle, la *Vérité ecclésiastique* (ἡ Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια), qui paraît tous les quinze jours depuis une cinquantaine d'années, en un fascicule de 16 pages in-4°, d'une valeur scientifique très inférieure. Elle publie surtout des documents officiels et des études anodines. Les autres Églises « orthodoxes », nous le verrons plus loin, ont fortement distancé l'Église de Constantinople pour les œuvres de presse et l'érudition.

Avec si peu de Séminaires et une presse religieuse si minime, il ne faut pas s'étonner que l'immense majorité des prêtres n'aient reçu qu'une instruction élémentaire et soient incapables de donner l'enseignement religieux. Dans les villages, le curé ne se distingue souvent des autres paysans que par le costume qu'il porte, encore lui arrive-t-il, en certaines régions, de ne le revêtir que le dimanche. La situation matérielle de ces pauvres gens est d'ailleurs digne de pitié. Comme on ne leur assure aucun traitement fixe, ils perçoivent sur leurs paroissiens des droits qui les font vivre, eux et leur famille. Le casuel, qui est des plus maigres, va en grande partie à l'église. La conséquence fatale de cet état de choses, c'est que la simonie règne un peu partout en maîtresse. Le portrait suivant, que traçait en 1910 un journaliste grec dans la *Proodos*, organe semi-officieux du Phanar, est à peine forcé : « Vous ne trouverez nulle part en Anatolie un prêtre cultivé, en mesure de travailler utilement. Le bagage spirituel de presque tous consiste à pouvoir réciter par cœur quelques prières banales ou à pouvoir exécuter quelques bribes d'un chant nasillard qui défigure hideusement la

musique ecclésiastique. Tous leurs soucis consistent à traîner mélancoliquement leur rassos aux cérémonies de funérailles, de mariages ou de baptêmes. »

6. Clergé régulier.

En perdant le mont Athos, où vivent des milliers de moines, le patriarcat grec de Constantinople a vu se détacher de lui la plupart de ses religieux, sinon de ses couvents. On trouve encore quelques dizaines de monastères dans les provinces qui lui restent; mais, à part ceux de Souméla, Vazélon et Péristéréota, situés dans l'éparchie de Trébizonde, ces maisons n'ont plus aucun moine ou n'en possèdent que ce qu'il en faut pour les administrer. Il n'y a qu'un seul couvent de femmes qui soit habité, celui de la Panaghia, près de Trébizonde. L'essai tenté, il y a une vingtaine d'années, pour fonder une communauté de religieuses hospitalières, a piteusement échoué.

7. Fidèles.

Avec un clergé aussi peu instruit et aussi peu zélé que celui du patriarcat grec de Constantinople, il est impossible que le peuple soit vraiment chrétien. La religion est cependant fort en honneur en dehors de la société cultivée, mais elle se borne presque exclusivement aux pratiques extérieures, signes de croix, prostrations, jeûnes, etc. On ne trouve rien de ce qui, chez les catholiques, manifeste une vie religieuse intense; pas de missions, pas de retraites, pas d'exercices publics en dehors des offices; les confréries religieuses, mal dirigées, sont sans influence. L'enseignement du catéchisme donné dans les écoles, le plus souvent par des

professeurs laïques, est en général insuffisant, et les prêtres, étant presque tous incapables de prêcher, ne peuvent pas combler cette lacune regrettable. On se préoccupe trop d'ailleurs d'apprendre aux enfants les divergences dogmatiques et liturgiques qui séparent leur Église de l'Église catholique. Un faux souci d'apologétique a fait oublier à la plupart des professeurs qu'ils doivent avant tout former des jeunes gens instruits de leur religion, et non des sophistes ergoteurs.

Statistiques.

Chose digne de remarque, la « grande Église du Christ » est en train de devenir une des plus petites autocéphalies « orthodoxes » par le nombre des fidèles. Avant les guerres balkaniques de 1912-1913, elle exerçait encore son autorité sur trois millions de chrétiens environ. Aujourd'hui, elle en compte tout au plus 1 800 000. Sur ce nombre, un million habitent l'Asie Mineure, groupés principalement dans les régions de Smyrne, de Trébizonde, et sur les rives de la mer de Marmara; une centaine de mille, surtout dans la région de Koniah et de Césarée, ne parlent guère que le turc. La capitale avec ses faubourgs compte 250 000 à 300 000 Grecs schismatiques; ce qui reste de la Turquie d'Europe en possède 400 000 environ; les autres habitent les îles de la mer Égée. En Bulgarie, on compte 60 000 Grecs environ, qui ne sont gouvernés que de loin par le Phanar.

La Turquie étant un des pays où ne fleurit pas encore la statistique, il est impossible d'indiquer, même d'une manière approximative, le nombre de prêtres, d'églises, de paroisses, que l'on trouve dans l'étendue du patriarcat

« œcuménique ». Nous sommes mieux renseignés sur les écoles. On compte environ 1 900 établissements scolaires de toute sorte, ayant un personnel enseignant de 3 700 maîtres et maîtresses, et une population de 140 000 enfants (88 000 garçons et 52 000 filles). Les Grecs sont les premiers à reconnaître que l'enseignement y est souvent donné d'une façon déplorable, et que les écoles n'ont que très peu d'influence sur le peuple. Il faut ajouter à ces 140 000 enfants un bon nombre d'autres qui fournissent aux nombreux et florissants établissements congréganistes catholiques, français en majorité, peut-être la moitié de leurs élèves. Les encycliques patriarcales et les anathèmes des métropolites contre ces écoles dangereuses à cause de leur « propagande », n'ont pas encore réussi à enrayer le mouvement de plus en plus fort qui porte les Grecs à envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques.

II. — Église du royaume de Grèce.

Les Hellènes, révoltés contre la tyrannie des Turcs, ne se crurent vraiment débarrassés du joug qui les accablait depuis quatre siècles que le jour où ils eurent rompu tout lien, même religieux, avec Constantinople. Dès l'année 1828, le président Capo d'Istria chercha à détacher du Phanar l'Église nationale, en instituant une Commission de trois évêques, chargée de s'occuper de tous les intérêts spirituels des pays libérés. Le Conseil de régence, qui gouverna jusqu'à la majorité du roi Othon, travailla dans le même but, et donna à l'Église de Grèce une constitution copiée sur celle de l'Église russe. Une assemblée de 33 évêques, réunie à Nauplie

le 15/27 juillet 1833, déclara le 23 juillet/4 août suivant que le royaume de Grèce était absolument indépendant du patriarche de Constantinople, et que ses sujets « orthodoxes » seraient désormais gouvernés par un synode ecclésiastique, sous la souveraineté du roi des Hellènes. Le Phanar protesta pendant près de vingt ans contre l'application que faisaient de ses propres principes, et à ses dépens, les « frères » du nouveau royaume. Ce n'est que le 29 juin/11 juillet 1850 qu'il reconnut officiellement l'indépendance de l'Église synodale d'Athènes.

Celle-ci s'accrut des îles Ioniennes en 1864, puis, en 1882, d'une partie de la Thessalie et de l'Épire, enfin, en 1912-1913, du reste de la Thessalie, d'une nouvelle région de l'Épire, d'une bonne partie de la Macédoine, de la Crète et d'un certain nombre des îles de la mer Égée. Toutes ces conquêtes étaient des lambeaux arrachés au patriarcat « œcuménique ».

L'Église de Grèce n'a pas eu à se féliciter d'avoir confié ses destinées au pouvoir civil, car le gouvernement a sans cesse restreint ses privilèges et resserré le lien de dépendance. Elle s'est montrée constamment soumise aux volontés des divers ministères qui se sont succédé à Athènes. C'est ainsi que, en janvier 1917, le synode des évêques de vieille Grèce anathématisa solennellement Vénizélos, pour plaire au roi Constantin (1).

(1) Cette cérémonie se répéta dans tout le royaume. A l'issue d'un service solennel pour le roi, la paroisse se portait, clergé en tête, en un point désigné d'avance ; puis, quand le prêtre avait prononcé l'anathème, chacun jetait des pierres qui formaient ensuite la « pyramide de l'anathème ». Quelques mois plus tard, les mêmes pierres servirent en maints endroits à l'anathème contre le roi Constantin !

De leur côté, ceux de la nouvelle Grèce et des îles, réunis à Salonique, en mai de la même année, appuyaient de tout leur pouvoir la politique du « grand Crétois ». Vénizélos eut d'ailleurs sa revanche. Quand il rentra à Athènes, après l'expulsion de Constantin, il réunit un nouveau synode et fit condamner le métropolite de la capitale et plusieurs autres prélats.

Pour succéder au métropolite déchu, il choisit un homme de confiance, Mgr Mélétios Métaxakis, un Crétois qui était déjà connu comme un batailleur. A peine installé, le nouveau métropolite vit se former contre lui un fort parti d'opposition, à cause des réformes de tout genre qu'il prétendait accomplir : mariage des évêques, réforme du chant ecclésiastique, service militaire des clercs, suppression du monachisme comme inutile, etc. Il n'a pas eu le temps d'opérer ces diverses réformes, sa chute ayant suivi de près celle de Vénizélos, en novembre 1920. Déposé à son tour, il a vu remonter sur son siège le vieux Mgr Théoclitos, qu'on avait chassé en 1917.

Église et gouvernement ont toujours témoigné au catholicisme une hostilité profonde, mais ils s'en prennent plus spécialement aux Grecs unis, qu'ils redoutent de voir s'établir dans le pays. C'est ainsi qu'il est interdit aux prêtres uniates de séjourner en Grèce, et à tout ecclésiastique catholique de faire de la propagande religieuse auprès des schismatiques.

1. Organisation ecclésiastique.

L'Église orthodoxe du royaume de Grèce est gouvernée par un Saint-Synode permanent siégeant à Athènes, et présidé par le métropolite de cette ville.

Les importantes acquisitions, faites en 1912-1913, amèneront nécessairement une modification profonde dans le mode de gouvernement de l'Église, mais il semble bien que ce soit au détriment de la liberté de l'Église. Le gouvernement a soumis, pendant l'été de 1914, un projet de règlement nouveau à l'étude d'une Commission ecclésiastique, qui devait avoir terminé ses travaux dans huit mois. Il n'a pas abouti. Nous nous contenterons donc d'indiquer la situation présente des orthodoxes de Grèce.

Saint-Synode.

Cette assemblée a été organisée par la loi du 9/21 juillet 1852. Les membres qui la composent sont au nombre de cinq, le métropolite d'Athènes et quatre autres évêques choisis par le gouvernement d'après la date de leur ordination, et changés chaque année. C'est le 1/14 septembre que s'ouvre la session, après que les cinq membres ont prêté serment de fidélité au roi. Le gouvernement intervient d'une manière constante dans les réunions du Saint-Synode. Il nomme les secrétaires et les huissiers, et se fait représenter à chaque séance par un commissaire royal, qui est toujours un laïque. Celui-ci, bien qu'il n'ait ni voix délibérative ni voix consultative, joue cependant un rôle prépondérant, car c'est lui qui approuve les décisions et les déclare exécutoires.

Les attributions du synode sont les suivantes : Il s'occupe de l'enseignement de la foi, de la réglementation du service divin d'après les anciens canons de l'Église « orthodoxe », de l'enseignement de la religion au peuple, afin que rien ne soit tenté ni contre l'État ni

contre les lois du royaume; il surveille la manière dont chaque ecclésiastique s'acquitte de ses fonctions, veille au maintien de la discipline ecclésiastique, examine les candidats aux charges ecclésiastiques et les leur attribue suivant leurs mérites, autorise la consécration des églises, exerce la surveillance sur les monastères, etc.

Il y a aussi des questions qu'il ne peut régler qu'après entente avec le gouvernement : l'organisation des processions et en général toutes les cérémonies qui doivent s'accomplir en dehors des églises, questions qui relèvent aussi du ministre des Cultes. De même, il ne peut modifier l'instruction et l'éducation données aux clercs sans avoir reçu l'approbation royale.

Le Saint-Synode sert aussi de Cour d'appel pour les procès ecclésiastiques, mais uniquement pour ceux du clergé et non en matière civile ou criminelle. Dans les offices solennels, le diacre mentionne le synode après le roi et la reine parmi les personnes pour lesquelles il faut prier.

Les évêques.

D'après la loi de 1852, c'est le roi qui nomme tous les évêques du royaume. Le synode lui présente pour chaque éparchie une liste de trois candidats, par l'intermédiaire du ministre des Cultes, et le souverain fait son choix. Pour être évêque, il faut avoir trente-cinq ans, être docteur en théologie, avoir été pendant plusieurs années professeur dans une école de théologie ou avoir donné l'enseignement dans une école secondaire ou encore rempli les fonctions de prédicateur. Après sa

consécration, le nouvel évêque doit prêter serment de fidélité au roi.

Jusqu'aux conquêtes de 1912-1913, l'évêque d'Athènes était le seul à porter le titre de métropolite. Le gain inespéré de 22 métropoles et de 11 évêchés suffragants va probablement modifier la situation. Le projet gouvernemental propose de donner à tous les évêques ayant un diocèse à gouverner le titre de métropolite.

Les éparchies.

Le nombre des éparchies ou diocèses a beaucoup varié suivant les époques et suivant les agrandissements territoriaux du royaume. A la veille de la guerre balkanique (1912) on comptait 32 éparchies. En dehors de celle d'Athènes, qui portait seule le titre de métropole, les diocèses étaient ceux de Corinthe, de Patras, de Larissa-Pharsale-Platamon (1) (Larissa), Monembasia-Lacédémone (Sparte), Arta, Corfou, Céphalonie (Argostoli), Thèbes-Livadia (Livadia), Démétrias (Volo), Syra-Tinos-Andros (Syra), Mantinia-Kynouria (Tripolitza), Chalcis-Carystia (Chalcis), Zante, Argolide (Nauplie), Acarnanie-Naupacte (Missolonghi), Phthiotide (Lamia) Trica-Stagé (Triccala), Messénie (Calamata), Leucade-Ithaque (Leucas), Triphylia-Olympia (Kyparissia), Gytheios-Oitylos (Gytheion), Phocide (Amphissa), Ilia (Pyrgos), Phanarion-Tessaliotis (Carditsa), Errytania (Carpenissi), Calavryta-Ægialia (Calavryta), Gortys-Mégalopolis (Démétsana), Cythère (Cérigo), Hydra-Spet-

(1) Il existe un certain nombre de diocèses unis. Le nom entre parenthèses indique le lieu de résidence de l'évêque, quand il est différent de celui du titre.

sai (Hydra), Thira (Santorin), Paros-Naxos (Naxos).

L'heureux succès des deux guerres balkaniques pour les Hellènes a considérablement augmenté le nombre des éparchies. Voici celles que l'Église d'Athènes s'est vu attribuer à la suite de la défaite des Turcs et des Bulgares. Sur le continent : 16 métropoles : Janina, Nicopolis (Prévéza), Paramythia, Vella, Grévéna, Élasson, Castoria, Sizanios (Siatista), Berrhée (Véria), Florina, Vodéna, Salonique, Cassandria (Polygyro), Servia et Kozani (Servia), Serrès, Drama, Éleuthéropolis (Pravichta), ainsi que 4 évêchés suffragants : Kitros (Katérina), Kouliaka, Polyané (Doïran) et Hiérissos (Larétsovi). La Crète possède une métropole, Candie, et 7 évêchés suffragants : Kydonia, Kissamo, Sphakia, Réthymno, Chersoniso, Pétra et Viano. Dans les îles de l'Égée nous trouvons les 5 métropoles suivantes : Lemnos, Mitylène (Achyroni), Méthymnes, Chio (Castro) et Samos (Vathy).

Officialités diocésaines.

D'après la loi de 1833, chaque évêque avait deux conseillers nommés par le gouvernement, le protosyncelle, qui jouait le rôle de vicaire général, et l'archidiacre, qui s'occupait de la chancellerie et des archives. La loi de 1852, modifiée en 1856 et en 1869, a introduit dans l'éparchie le système synodal. Aujourd'hui, le Conseil de l'évêque comprend huit membres nommés par le gouvernement, parmi lesquels on distingue l'économe chargé des biens du diocèse, le sacellaire qui s'occupe des monastères, le chartophylax ou archiviste, etc. Chacun de ces membres n'a que voix consultative.

ÉGLISES ORIENTALES
GRÈCE, ALBANIE

Métropoles .... ☩
Evêchés .... ☩

KILOMÈTRES
0 50 100 150 200

ROUMANIE
Danube
BULGARIE
Toundja
(Tonxos)
Maritsa (Hèbre)
Strouma
Mesta (Nestos)
YOUGO-SLAVIE
Drin
Vardar
Erghène
ASIE
MINEURE
ALBANIE
Dyrrachium (Durazzo)
Belgrade (Bérat)
Corytsa
Dryinopolis (Argyrocastro)
Florina
Vodena
Polyané (Doiran)
Serrès
Drama
Pravichta
Salonique
MACÉDOINE
Castoria
Verria
Kouliaka
Kitros
Hiérissos
Siatista
Vistritsa
Servia
Cassandria
Grévena
Elasson
Vella
Janina
Salemvria
Larissa
Lemnos
Corfou
Triccala
Paramythia
Carditza
Volo
GRÈCE
Arta
Méthymnes
Mytilène
Prévéza (Nicopolis)
Lamia
Carpenissi
Aspropotamos (Achéloüs)
I. EUBÉE
Leucas
Amphissa
Chalcis
Missolonghi
MER
Livadia
Chio
Patras
Argostoli
Calavryta
Corinthe
Athènes
MER ÉGÉE
Zante
Demetsana
Pyrgos
Samos
IONIENNE
Nauplie
Tripolitza
Syra
MORÉE
Hydra
Kyparissia
Naxos
Calamata
Sparte
Gytheion
Santorin
Cérigo
Kydonia
Rethymno
Kissamo
Chersoniso
Candie
Sphakia
Pétra
Viano
ILE DE CRÈTE
MER MÉDITERRANÉE

2. Organisation paroissiale.

Voici comment la loi de 1908 a organisé les paroisses du royaume de Grèce. La paroisse est une personne civile, indépendante, qui jouit de biens particuliers et qui vit de ses revenus, des dons volontaires des fidèles, du casuel, des quêtes, etc. L'administration de ces biens est confiée à une épitropie (ἐπιτροπή, Commission) de cinq membres, dont quatre laïques. Le curé est membre de droit, mais non point président; celui-ci est élu à la majorité des voix par ses collègues. Les épitropes sont eux-mêmes nommés par les électeurs de la paroisse. Chaque année, l'épitropie doit envoyer ses comptes à l'évêque et au préfet. Celui-ci prononce en dernier ressort quand l'évêque lui a transmis ses remarques.

La répartition des paroisses est basée sur le nombre des familles. Il y en a une pour 400 familles dans les plus grandes villes; une pour 300 dans les villes moyennes, et une pour 200 dans les petites. Dans les villages, il faut au moins 50 familles pour qu'il y ait une paroisse. C'est par décret royal que ces données sont appliquées. Le nombre des prêtres est pareillement proportionné au nombre des familles.

Les prêtres qui desservent une paroisse sont choisis par l'évêque sur la proposition des fidèles, qui donnent leur avis à la majorité des voix dans une réunion tenue à l'église; cette proposition peut être rejetée par l'évêque, si le candidat n'a pas les qualités prévues par les canons et par la loi civile sur le clergé. Tout prêtre attaché au service d'une paroisse ne peut plus être destitué que s'il

a commis un crime qui l'ait fait condamner à la déposition ou à plus de deux ans de suspense, ou s'il est coupable d'une action répréhensible qui entraîne la déchéance. Le système d'élection du clergé paroissial ne peut être que funeste à l'indépendance du sacerdoce et favorise les intrigues.

3. *Clergé séculier.*

Le clergé séculier reçoit une formation plus ou moins complète dans des établissements particuliers. Il y a plusieurs écoles sacerdotales, sortes de Petits Séminaires, à Athènes, Tripoli, Corfou, Larissa, Chalcis, Syra, et deux Séminaires proprement dits à Tripoli et à Arta. Athènes possède un Grand Séminaire de théologie, le Rhizarion, et une Faculté de théologie à l'Université de l'État. Enfin, en 1912, une loi a décidé la création des Écoles-Séminaires, institution originale dont on se promet trop naïvement les plus heureux résultats. Tandis que les Séminaires proprement dits (ἱερατικὴ σχολή) préparent des prêtres pour les hautes charges ecclésiastiques, les Écoles-Séminaires, (ἱεροδιδασκαλεῖον) doivent former des prêtres pour les campagnes. Après avoir reçu une instruction élémentaire suffisante, les élèves seront employés comme maîtres d'écoles dans les villages jusqu'à ce qu'ils aient trente ans. C'est alors seulement qu'ils seront ordonnés. Il paraît bien difficile que cette institution réalise les espérances qu'elle a fait naître.

Suivant qu'ils ont fait des études supérieures, secondaires ou primaires, les prêtres obtiennent des paroisses de première, deuxième ou troisième classe. On peut

dire que la plupart d'entre eux n'ont qu'un assez mince bagage théologique, quand ils en ont un. Les autres subissent de plus en plus l'influence des idées protestantes qui leur viennent, soit par leurs professeurs souvent formés en Allemagne, soit par la fréquentation des livres protestants. En Grèce, comme dans les autres pays orthodoxes, les maîtres qui enseignent dans les Séminaires sont souvent des laïques.

Malgré les efforts qui ont été tentés pour relever le niveau de son instruction, le clergé hellène reste donc assez ignorant. D'autre part, sa situation matérielle n'est pas suffisamment établie pour qu'il puisse montrer beaucoup d'indépendance dans l'exercice de son ministère. Comme il ne reçoit pas de traitement de l'État, mais de la paroisse, il est obligé de visiter ses fidèles chaque mois, de frapper de porte en porte pour réclamer l'obole qui lui revient. Il a d'ailleurs presque toujours une famille à nourrir. En 1897, on comptait 5423 prêtres mariés contre 242 célibataires, soit 95 %. Du reste, que demande-t-on au clergé? D'administrer les sacrements, de célébrer le Saint Sacrifice, de chanter Matines avant la messe et Vêpres à la tombée de la nuit. La loi établit même à cet égard un règlement très sévère. Écoles, catéchismes, confréries, directions, prédications, œuvres de presse, patronages, etc., sont choses qui lui demeurent tout à fait étrangères. La loi lui défend même de s'occuper de certaines d'entre elles. La dépendance vis-à-vis du pouvoir civil est telle que l'évêque qui ordonne un desservant surnuméraire est passible, la première fois, d'une suspense de un ou deux ans; la deuxième, il est suspens pour la vie et déposé !

4. La vie religieuse.

La Grèce possédait jadis un nombre très considérable de monastères. En 1833, le gouvernement supprima tous ceux qui n'avaient pas plus de cinq moines. A la suite de cette mesure, leur nombre tomba de plus de 400 à 82, pour les monastères d'hommes. Quant aux 18 couvents de femmes, ils disparurent tous, sauf trois. Les diverses acquisitions territoriales faites depuis cette époque firent remonter sensiblement ces nombres. En 1908, il y avait 157 monastères d'hommes qui contenaient 1 322 moines en 1897 et 1 194 seulement en 1902. Les plus célèbres sont ceux des Météores, dans l'éparchie de Triccala, en Thessalie. Chacun d'eux est gouverné par un higoumène ou supérieur élu par les moines et approuvé par l'évêque. Les dix couvents de femmes possédaient, en 1897, 152 professes et 68 novices. Le plus important est celui de l'Assomption, à Tinos, lieu de pèlerinage très fréquenté par les Grecs schismatiques; il possède à lui seul plus de cent religieuses. A la suite des guerres de 1912-1913, une centaine d'autres couvents, presque tous d'hommes, sont passés sous la juridiction du Saint-Synode d'Athènes, mais ils n'ont guère augmenté le chiffre de la population monastique que de 5 ou 600. Nous ne comprenons pas dans ce nombre la curieuse colonie de l'Athos à laquelle nous devons consacrer un paragraphe spécial.

Le mont Athos.

Le mont Athos, la « Sainte Montagne », comme l'appellent les schismatiques, est la plus orientale des trois minces presqu'îles qui terminent la Chalcidique, à l'est

de Salonique. Dès le milieu du xe siècle, les solitaires vinrent s'établir nombreux sur cette bande de terre dont les escarpements sauvages cadraient parfaitement avec la conception orientale de la vie religieuse. Du xe au xive siècle, il s'y fonda jusqu'à 19 monastères principaux; les Russes construisirent le vingtième, un peu après 1765. A ces 20 monastères, qui ne groupent que la moitié des moines, il faut ajouter 12 skites ou couvents de rang inférieur, parfois très importants par le nombre de leurs habitants (le skite russe de Saint-André en compte plus de 400), 204 *kellia* ou cellules. Skites et kellia ne sont que des dépendances des monastères proprement dits. Il y a encore des sortes d'ermitages (καλύβαι, καθίσματα), au nombre de 456. Nous avons vu plus haut de quelle façon la vie religieuse se pratique à l'Athos. Nous nous contenterons d'indiquer ici comment se gouverne cette curieuse république monastique et le nombre de ses habitants.

Les 20 monastères principaux (17 grecs, 1 serbe, 1 bulgare et 1 russe) sont les suivants : Lavra ou Saint-Athanase, Vatopédi, Iviron, Khilandar (serbe), Dionysiou, Koutloumoussi, Pantocrator, Xiropotamo, Zographou (bulgare), Dokhiar, Karakallou, Philothéou, Simopétra, Saint-Paul, Stavronikita, Xénophon, Grigoriou, Esphigménou, Rossicon ou Saint-Pantéléimon (russe) et Castamonite.

Le mont Athos forme une fédération ou république monastique gouvernée par un Conseil de vingt membres, l'*antiprosopie* (ἀντιπροσωπεία, représentation), qui siège à Karyès, la capitale de la péninsule. Les vingt députés, les antiprosopes (ἀντιπρόσωποι, représentants), sont élus

par les vingt monastères principaux, qui sont les seuls propriétaires légitimes du sol. Grâce à cette représentation fictive, les Grecs ont dans le Conseil une majorité écrasante de dix-sept voix sur vingt, bien qu'ils ne soient guère supérieurs en nombre à tous les moines des autres races. Le Conseil se réunit trois ou quatre fois par semaine, dans la matinée, du 20 janvier au 20 décembre, sauf pendant la Semaine Sainte et les jours de fêtes patronales des couvents.

Pour l'expédition des affaires courantes, il délègue ses pouvoirs à une Commission de quatre membres, les épistates, nommée à cause de cela l'épistasie (ἐπίστασις, surveillance, direction). Le choix des délégués se fait de la façon suivante. Les vingt monastères sont divisés en cinq groupes, qui nomment à tour de rôle et pour une année, les quatre épistates. L'un de ces derniers, le proépistate, est le vrai chef du gouvernement, du ministère, pourrions-nous dire. Ajoutons cependant que son pouvoir est assez réduit de nos jours, bien qu'il porte encore la canne noire à pomme d'argent avec une frange de soie noire. Chacun des quatre épistates possède un quart du sceau de l'administration centrale, en sorte qu'il faut la présence de tous pour la légalisation des pièces.

Après les guerres balkaniques de 1912-1913, on a mis en avant diverses solutions de ce qu'on a appelé la « question de l'Athos ». Il a été proposé successivement un gouvernement collectif des nations « orthodoxes » représentées sur la « sainte montagne », puis l'indépendance complète, puis le protectorat russe. On s'est enfin arrêté à la suivante : la presqu'île reste territoire hellé-

nique, mais les moines russes seront traités comme sujets de l'empire.

Le recensement fait en 1913, après l'expulsion d'un millier de moines russes pour cause d'hérésie, donnait les chiffres suivants : les 20 monastères principaux renfermaient 3 742 moines ; les 12 skites, 1043 ; les 204 kellia, 893 et les 456 ermitages, 667, soit un total de 6 345 moines, auxquels il faut ajouter 1 625 laïques employés comme domestiques. Au point de vue de la race, les 6 345 moines se répartissaient ainsi : 3 243 Grecs, 1 914 Russes, 379 Roumains, 706 Bulgares, 89 Serbes et Monténégrins, 14 Géorgiens. Les Grecs ont à eux seuls 17 des monastères principaux, 7 skites et 154 kellia, ce qui leur donne, au point de vue des établissements et des propriétés foncières, une supériorité incontestable. Si l'on considère le nombre des moines, il n'en va pas de même. Sans doute, ils opposent 4 706 des leurs aux 2 639 des autres races ; mais, parmi ces 4 706 moines qu'ils revendiquent comme étant de leur nationalité, parce qu'ils habitent leurs couvents, il y en a un certain nombre qui ne peuvent se réclamer de l'hellénisme, en sorte que leur supériorité numérique est fort douteuse.

De tout temps, les monastères du mont Athos ont été l'objet des faveurs des princes et des simples fidèles. Leur richesse actuelle est encore considérable, malgré les multiples spoliations dont ils ont été victimes. Outre les richesses mobilières et immobilières de la « sainte montagne », ils ont encore de nombreuses propriétés à l'étranger. Les 20 monastères principaux en comptent 235 en Grèce, en Russie, en Turquie, en Roumanie, en Bulgarie et en Serbie. Les 17 monastères grecs en reven-

diquent 217; le monastère serbe de Khilandar, 8; le monastère bulgare de Zographou, 8, et le monastère russe de Saint-Pantéléimon, 3, sans compter celles qu'il possède en Russie.

5. *Les fidèles. Statistiques.*

Les Hellènes pratiquent de moins en moins leur religion et sont envahis par le matérialisme. La foi n'a cependant pas entièrement disparu, mais elle est en baisse évidente. Ses manifestations sont surtout extérieures et assez souvent entachées de superstition. Dans la haute société, un grand nombre de personnes ne pratiquent plus aucun culte et sont matérialistes. Elles n'osent pas encore afficher ouvertement l'athéisme, pour ne pas heurter le sentiment populaire, mais elles ne vont à peu près jamais à l'église, sinon pour les baptêmes, les mariages et les enterrements. Les Sociétés secrètes, particulièrement la Franc-Maçonnerie, ont fait des progrès considérables depuis une vingtaine d'années, grâce à la politique.

L'insuffisance de l'instruction religieuse dans les écoles et l'absence de zèle dans le clergé ne sont pas faites pour améliorer la situation. La religion « orthodoxe » étant considérée comme partie intégrante de l'hellénisme, on la conserve au même titre que les autres coutumes nationales, mais sans en comprendre la valeur réelle. Le gouvernement ne fait d'ailleurs rien pour développer la vie chrétienne. Les mesures qu'il a prises pour restreindre la liberté du clergé n'augmenteront pas chez les fidèles l'estime de la religion et de ses ministres.

L'Église est associée à toutes les manifestations de la

vie politique et doit chanter des Doxologies (*Te Deum*) tantôt en faveur d'un parti, tantôt en faveur d'un autre. Les édifices du culte ont servi, jusqu'à une époque récente, de salles de vote pour les élections municipales et législatives. Pendant les cérémonies patriotiques, ils se transforment trop souvent en lieux de réunions tumultueuses. Tout cela n'est pas fait pour rehausser le prestige de la religion.

Le recensement de 1897 comptait dans le royaume de Grèce 4 025 paroisses, 4 300 églises ou chapelles, 5 665 prêtres, dont 5 337 n'avaient fait que des études primaires. Il n'y avait que 20 prédicateurs officiels en 1908, pas même deux pour trois diocèses! Après les acquisitions territoriales que la Grèce a faites depuis la guerre balkanique, il doit y avoir approximativement 8 000 églises ou chapelles et 9 000 prêtres. La population « orthodoxe » a passé de 2 530 000 en 1907 à 4 500 000 environ.

6. *Colonies grecques à l'étranger.*

La Grèce ne peut suffire à l'activité commerciale de ses enfants ni ses ressources mal exploitées les faire vivre. C'est pourquoi un grand nombre émigrent chaque année vers des régions plus fortunées. Les colonies qu'ils forment un peu partout sont comparables à la *Diaspora* ou dispersion des Juifs à l'époque de Notre-Seigneur. On en trouve un peu partout, à Marseille, à Alger, à Paris, en Angleterre, dans le Sud-Africain, dans les deux Amériques et jusqu'en Australie. Leurs communautés sont en général gouvernées par un archimandrite. Ceux d'Égypte sont particulièrement nom-

breux et influents; nous en reparlerons à propos du patriarcat d'Alexandrie dont ils font partie. Mais c'est surtout aux États-Unis que les Grecs vont de préférence. Ils y sont au moins 175 000, venus soit de la Turquie, soit du royaume de Grèce. Ils possédaient, en 1912,



Couvent de femmes à Arvanosi.
(Religieuses grecques.)

o communautés environ, 35 églises, 7 archimandrites, moines et 35 prêtres séculiers, dont 15 envoyés par patriarche de Constantinople et 20 par le Saint-Synode 'Athènes. Pendant longtemps, la dualité de juridiction it un des principaux obstacles au développement de s colonies. Elles réclamaient en vain un évêque pour s gouverner; l'antagonisme qui existe depuis 1850 ntre les autorités religieuses d'Athènes et de Constan-

tinople empêcha jusqu'en 1908 la réalisation de leur vœu. A cette date, le Phanar dut céder : un accord décida que le Saint-Synode d'Athènes nommerait l'archevêque, qui aurait la juridiction sur tous les Grecs de la dispersion, sauf sur la vieille colonie de Venise, qui restait dans l'obédience de Constantinople. Il ne faut donc pas s'étonner que ces communautés se plaignent toujours d'être diminuées par la propagande protestante et par le manque presque complet d'écoles nationales. Ajoutons aussi que la discorde règne souvent parmi les membres de ces colonies et que les prêtres en sont les premières victimes. Au début de 1922, le nouveau patriarche de Constantinople a rattaché les colonies américaines à son Église. Pour combien de temps?

III. Archevêché de Chypre.

L'île de Chypre fut évangélisée une première fois en l'an 45 par saint Paul et saint Barnabé, qui convertirent le proconsul romain Sergius Paulus. Saint Barnabé, qui était originaire de ce pays, y retourna en 51 et organisa des chrétientés. La révolte des Juifs qui massacrèrent 240 000 Chypriotes en 115 et la dure répression qu'exercèrent les Romains arrêtèrent un peu l'évangélisation. De nouveaux missionnaires venus de Syrie réorganisèrent l'Église de Chypre qui fut très florissante jusqu'à la conquête musulmane. Le Saint le plus célèbre qu'elle ait produit est saint Épiphane, évêque de Salamine (Constantia), au IVe siècle, qui ne cessa de poursuivre les hérétiques.

Au point de vue civil, Chypre dépendait alors d'Antioche.

Les évêques de cette ville s'autorisèrent peut-être de ce fait quand ils revendiquèrent la juridiction sur l'île, malgré les protestations du clergé et du peuple. Les Chypriotes prétendaient, en effet, avoir joui de tout temps de l'autonomie ecclésiastique. Au concile d'Éphèse (431), ce droit leur fut reconnu par les Pères, mais Antioche revint à la charge, et ce n'est qu'en 488 que l'empereur Zénon proclama définitivement l'indépendance de l'Église chypriote. L'évêque de Constantia, nommé archevêque, devait consacrer ses quatorze suffragants. Il recevait en même temps des insignes distinctifs et le titre de Béatitude.

Aucune atteinte ne fut plus portée à l'autonomie religieuse de Chypre jusqu'à la fin du XVIe siècle. A partir de cette époque, l'habitude s'établit de demander le Saint-Chrême à Antioche. Cela dura jusqu'en 1860. Depuis 1864, c'est à Constantinople qu'on s'adresse.

En 688, l'empereur Justinien II Rhinotmète, pour préserver les habitants de l'île de l'invasion arabe, imagina de les faire transporter dans les environs de Cyzique, sur la Marmara, et créa pour eux la métropole de Néojustinianopolis, dont l'évêque de Constantia devint titulaire. Cet exil dura sept ans.

Du VIIe au XIe siècle, les chrétiens de Chypre furent constamment victimes de la persécution arabe. L'empereur Nicéphore Phocas reconquit l'île à la fin du XIe siècle et releva les ruines. Les patriarches de Constantinople en profitèrent pour s'immiscer dans les affaires religieuses de l'Église autonome.

Richard Cœur de Lion s'empara de Chypre en 1191. La domination latine (royaume de Chypre, occupation

génoise, occupation vénitienne) dura près de quatre siècles et ne fit qu'envenimer les rapports entre Grecs et Latins. Le zèle maladroit de certains ecclésiastiques occidentaux acheva de surexciter les esprits. Les Grecs souffraient dans leur orgueil de se voir soumis à des évêques latins. En effet, la hiérarchie latine avait été constituée au début du xiiie siècle et les schismatiques ne conservaient plus que quatre sièges dont les titulaires devaient obéissance aux prélats catholiques. Cette soumission forcée disparut au moment de la conquête ottomane (1571) que les Grecs accueillirent comme une délivrance. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir, car ils furent persécutés de mille manières par leurs nouveaux maîtres.

L'histoire de leur Église jusqu'au xixe siècle n'est plu dès lors qu'une suite de querelles intestines et de lutte d'ambition. Un massacre affreux du clergé et des notable commis en 1825, sous prétexte que les Chypriotes avaien envoyé de l'argent aux Grecs insurgés, acheva la déca dence de l'Église autonome.

Le régime anglais établi en 1878 a rendu la libert religieuse aux « orthodoxes » de Chypre, mais leu désir de s'unir au royaume de Grèce leur fait supporte avec impatience la domination nouvelle.

La mort de l'archevêque Sophrone en 1900 suscit une crise qui dura une dizaine d'années. Un des tro métropolites étant mort avant l'archevêque, il n'y e plus en présence que deux compétiteurs, les métrop lites de Kition et de Kérynia, soutenus tous les de par un parti puissant. Les patriarches de Jérusalem, Constantinople et d'Alexandrie intervinrent successiv

ment ou tous à la fois, mais ils ne firent qu'augmenter le désordre. Enfin, le 10 avril 1909, Mgr Cyrille Papadopoulos, métropolite de Kition, fut élu, et le gouverneur anglais le reconnut le 21 avril suivant. L'Angleterre protestante eut le dernier mot dans cette querelle entre « orthodoxes » qui ne s'apaisa guère qu'en 1911.

1. *Hiérarchie ecclésiastique.*

L'Église de Chypre comprend actuellement quatre éparchies, dont un archidiocèse et trois métropoles. L'archevêque porte le titre de Constantia (Famagouste) auquel s'ajoutent ceux de Néojustinianopolis et de Chypre. Les trois suffragants sont des métropolites de Paphos (Baffo), de Kition (Larnaca) et de Kérynia.

L'archevêque occupe la cinquième place parmi les chefs d'Églises « orthodoxes » et vient immédiatement après le patriarche de Jérusalem, au moins aux yeux des Grecs, :ar les Russes n'admettent pas cet ordre. Il gouverne ıvec l'aide du Saint-Synode, composé de trois métropoites, et dont il est le président. Le synode se réunit haque année après Pâques.

Le mode de son élection n'a pas encore été réglé d'une ıçon précise. Autrefois, c'était le Saint-Synode qui le hoisissait. Il se composait pour la circonstance des trois iétropolites et de quatre autres dignitaires ecclésiastiques. 'élection du titulaire actuel fut obtenue par la particiation des laïques qui envoyèrent soixante délégués. En)11 et 1912, un Conseil national a étudié un nouveau glement qui modifie complètement le statut organique : l'Église, mais ce Conseil a dû se dissoudre sans avoir ın décidé.

2. Clergé.

Le clergé séculier, composé de 825 membres (1914), est très ignorant. Les Grecs avouent même que c'est le moins cultivé de tous les clergés « orthodoxes ». Sa situation matérielle, très misérable sous les Turcs, s'est un peu améliorée sous le régime anglais. En 1910, le nouvel archevêque a enfin mis à exécution un projet élaboré depuis plus de dix ans : la fondation d'un Séminaire. On l'a établi dans le monastère de Saint-Georges, à Larnaca, où il y a déjà une trentaine d'élèves en 1914. Les études, très incomplètes, ne durent que cinq ans. Elles comprennent, en dehors des sciences ecclésiastiques et profanes ordinaires, l'enseignement de l'agriculture et le travail manuel. Le but poursuivi est de former des curés de campagne capables d'être des maîtres d'école et de relever l'instruction même technique du peuple. Nous croyons qu'il ne faut pas attendre de grands résultats de cette institution.

Des nombreux monastères que posséda jadis l'île de Chypre, on n'en compte plus que sept, dont trois stavropégiaques, c'est-à-dire relevant directement de l'archevêque. Un seul monastère pratique la vie cénobitique; dans les autres, le cénobitisme est tempéré d'idiorrythmie; autrement dit, ils sont en pleine décadence. Les moines sont à peine 120 en tout et leur nombre ne cesse de décroître.

3. Statistiques.

La population grecque orthodoxe de l'île de Chypre était en 1911 de 213 500 âmes, avec une belle avanc

sur 1901 (183 239). Elle parle exclusivement le grec moderne. Il y a 607 églises ou chapelles. L'enseignement primaire est donné (1912-1913) dans 403 écoles populaires (334 de garçons, 69 de filles) qui possèdent 26 727 élèves (18 519 garçons, 8 208 filles) et l'enseignement secondaire dans 6 établissements (691 élèves). Sur les 25 000 livres sterling que nécessite chaque année l'entretien de toutes les écoles, le gouvernement anglais en donne 4 600 environ.

Enfin, depuis 1910, il paraissait à Larnaca une revue ecclésiastique bimensuelle, le *Héraut ecclésiastique* ('Εκκλησιαστικὸς Κύρηξ), qui dénotait un louable effort dans le haut clergé, bien qu'elle n'eût pas encore une grande valeur scientifique. Elle a émigré à Athènes, puis en Amérique, avec son fondateur, Mgr Mélétios Métaxakis.

Bibliographie. — *a*) Patriarcat de Constantinople. — S. Vailhé, « Constantinople », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. III, col. 1307-1519. — J. Pargoire, *l'Église byzantine de 527 à 847*. Paris, Lecoffre, 1905. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients*. Ratisbonne, 1904.

b) Grèce. — M. Théarvic, « l'Église de Grèce », dans les *Échos d'Orient*, 1900, p. 285. — A. Fortescue, « Greece » dans *The Catholic Encyclopedia*, t. VII. — Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 66-85.

c) Chypre. — A. Palmieri, « Chypre », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. II, col. 2424-2472. — Hackett, *A history of the orthodox Church of Cyprus*. Londres, Methuen, 1901.

CHAPITRE VI

Les Églises melkites orthodoxes.

I. PATRIARCAT D'ANTIOCHE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, SAINT-SYNODE, CONSEIL MIXTE, DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES — CLERGÉ ET FIDÈLES.
II. PATRIARCAT DE JÉRUSALEM — HISTOIRE — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, SAINT-SYNODE, CONSEIL MIXTE, ÉVÊQUES — CONFRÉRIE DU SAINT-SÉPULCRE — CLERGÉ ET FIDÈLES.
III. PATRIARCAT D'ALEXANDRIE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, SAINT-SYNODE, DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES — CLERGÉ ET FIDÈLES.
IV. ARCHEVÊCHÉ DU SINAÏ — HISTOIRE — ORGANISATION ACTUELLE.

Les patriarcats du sud de l'empire byzantin n'avaient que très peu de fidèles de race grecque. L'immense majorité de la population se composait d'indigènes, de Syriens dans les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, d'Égyptiens dans celui d'Alexandrie. Au moment où se produisit le mouvement d'opposition au concile de Chalcédoine (451), la plupart des Syriens et des Égyptiens se mirent du côté des schismatiques, plus peut-être par haine de la domination byzantine que par conviction

religieuse. Les chrétiens qui restèrent fidèles à l'Église officielle se virent appeler par leurs adversaires du nom de Melkites (impérialistes, partisans de l'empereur) (1). Un certain nombre de ces Melkites appartenaient aux colonies grecques établies en Égypte et en Syrie; les autres étaient des indigènes. De l'union des deux races est sortie en maints endroits une population mélangée; mais, en Syrie et en Palestine, le type indigène s'est presque partout conservé, à tel point qu'on distingue difficilement un Melkite d'un autre Syrien, chrétien ou musulman. Parmi les Gréco-Arabes ou Melkites, on compte une fraction assez importante de catholiques, mais la majorité est encore schismatique.

I. Patriarcat d'Antioche.

1. *Histoire.*

Sous les empereurs romains, Antioche jouissait d'une situation exceptionnelle. Ville de 200 000 habitants, séjour assez fréquent de la cour impériale à partir du IIe siècle, célèbre par ses écoles et par son commerce, elle était vraiment la capitale de ce qu'on appelait alors l'Orient, c'est-à-dire la partie de l'empire qui s'étendait de l'Égypte à l'Euphrate.

De bonne heure, elle compta des disciples de Jésus-Christ qu'étaient venus évangéliser saint Paul et saint Barnabé. C'est là que les fidèles reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. C'est là aussi que saint Pierre, chassé de Jérusalem par la persécution juive, fit un séjour de sept ans, d'après la tradition. Antioche

(1) De Mél k, empereur, roi.

chrétienne ne tarda pas à prendre en Orient la même importance qu'Antioche civile. Ses missionnaires se répandirent bientôt dans les régions environnantes, en Osrhoène, en Perse, en Arménie et jusqu'en Géorgie. Elle étendait son autorité de l'Égypte à l'Euphrate, sur la Syrie, la Phénicie, l'Arabie, la Cilicie, l'Isaurie, l'Euphratensis, l'Osrhoène et la Mésopotamie. Elle comptait alors dans onze provinces ecclésiastiques différentes plus de 150 évêchés suffragants. De plus, les Églises de Perse et de Géorgie, fondées sous son influence, se reconnaissaient ses vassales. Elle avait aussi une liturgie spéciale, la liturgie syrienne, qui est la source de presque toutes les autres. Cette liturgie dut plus tard céder la place à la liturgie byzantine qui devint petit à petit obligatoire dans tout l'empire. Seules, quelques Églises particulières catholiques ou schismatiques, dont nous parlerons plus loin, l'ont conservée avec plus ou moins de pureté.

Malheureusement pour elle, Antioche ne sut pas conserver cette situation privilégiée. L'empereur Constantin avait à peine rendu la paix à l'Église que la métropole de l'Orient était troublée par les querelles ariennes. La déposition de l'évêque Eustathe en 330 causa un schisme intérieur qui dura près d'un siècle (330-415). Ce fut la première cause de la décadence d'Antioche, mais ce ne fut pas la seule. Une autre, plus importante, fut le transfert de la capitale de l'empire à Constantinople. Antioche fut naturellement délaissée par la cour impériale et réduite au rang de simple ville de province. Ses évêques eurent bientôt à défendre leurs droits contre leurs collègues de Byzance dont la constante préoccupa-

tion était de s'assurer l'autorité sur toutes les Églises de l'empire.

L'amitié de l'évêque Jean pour son compatriote Nestorius et la condamnation de cet hérésiarque par le concile d'Éphèse (431) avaient indisposé les catholiques contre Antioche. De plus, le même concile d'Éphèse reconnut l'indépendance de l'archevêché de Chypre sur lequel les prélats antiochiens prétendaient avoir juridiction. Vingt ans plus tard, c'est un nouveau démembrement au concile de Chalcédoine (451). Après bien des intrigues, l'ambitieux Juvénal de Jérusalem fit élever son siège au rang de patriarcat avec juridiction sur la Palestine, c'est-à-dire sur trois provinces ecclésiastiques comprenant 60 évêchés. En même temps, l'hérésie monophysite enlevait à Antioche un bon nombre de ses fidèles qui s'organisèrent en Église séparée, et qui s'appelèrent jacobites à partir du VIe siècle. Nous aurons à en reparler à propos du rite syrien. L'Église de Perse, fille spirituelle de l'Église d'Antioche, ayant accepté les doctrines de Nestorius, se trouva en désaccord avec elle. Les dissensions politiques aidant, elle finit par rompre les derniers liens qui l'attachaient à la Syrie et se proclama Église indépendante, à la fin du Ve siècle.

A partir de ce moment, la ruine s'accentua de plus en plus. Monophysites et monothélites y travaillèrent de leur mieux. Il ne resta plus à l'Église officielle qu'un petit nombre de fidèles, fonctionnaires impériaux, marchands ou colons grecs, indigènes hellénisés. Deux tremblements de terre, qui firent plus de 250 000 victimes (526, 528), et deux invasions perses (540, 614) achevèrent la décadence, si bien que l'Église grecque d'An-

tioche n'était plus que l'ombre d'elle-même, quand les Arabes, disciples de Mahomet, envahirent la Syrie en 633.

Les conquérants s'installèrent définitivement à Antioche en août 638. Comme les Grecs catholiques, fidèles à l'empire byzantin, s'étaient toujours montrés les adversaires acharnés des Arabes, ceux-ci se vengèrent sur eux par toutes sortes de vexations, tandis qu'ils accordaient leurs faveurs aux indigènes jacobites qui avaient travaillé pour les musulmans, par haine des Byzantins. Durant le VII[e] et la première moitié du VIII[e] siècle, la vacance du siège fut presque complète. La reprise d'Antioche par les Byzantins en 969 rendit pour un siècle un peu de vie à l'Église grecque de Syrie. Un de ses évêques, Pierre III (1052-1054), s'opposa autant qu'il put au schisme de Michel Cérulaire, mais ses successeurs n'eurent pas la même fermeté, et Antioche suivit Constantinople dans la séparation d'avec l'Église universelle.

En 1085, Antioche tomba entre les mains des Turcs. Treize ans plus tard, les croisés y établissaient une principauté franque, qui dura plus d'un siècle et demi (1099-1268). Pendant l'occupation latine, il n'y eut plus dans la ville de patriarche grec, mais un patriarche latin. Les titulaires grecs, mal vus des Occidentaux, qui les soupçonnaient de pactiser avec les Byzantins, résidaient dans l'empire grec et réussirent à plusieurs reprises à rentrer à Antioche à la suite des armées impériales victorieuses. Ce ne fut toujours que temporairement. Après la chute de la principauté franque, ils revinrent en Syrie, mais leur résidence varia souvent. Ce n'est qu'à partir du XVI[e] siècle qu'ils se fixèrent défi-

nitivement à Damas. Au XVIe et au XVIIe siècle, ils furent à peu près tous de race syrienne. A partir de 1724, le patriarche de Constantinople ne permit plus qu'on choisît d'autres titulaires que des Grecs. La grande préoccupation de ces derniers fut d'empêcher leurs idèles d'aller grossir les rangs des Melkites catholiques le plus en plus nombreux. Pour cela, ils ne reculèrent pas devant la persécution sanglante, particulièrement Séraphim († 1823). A partir de 1885, les Syriens « orthodoxes », fatigués d'avoir toujours à leur tête des prélats grecs dont le seul souci était de s'enrichir à leurs dépens, essayèrent de faire nommer un des leurs. Ils n'y réussirent qu'en 1899.

Le titulaire grec, Mgr Spiridon, ayant été déposé en anvier 1898, ils élurent au commencement de 1899 un les leurs, Mgr Mélèce Doûmâni. Pendant un an, le Phanar ntrigua en Syrie et auprès de la Sublime Porte afin u'il ne fût pas porté atteinte au privilège qu'il exerçait lepuis 1724. Soutenus par la Russie, les Syriens orthodoxes » tinrent bon et firent agréer Mgr Mélèce ar le sultan. Les patriarches de Constantinople, de érusalem et d'Alexandrie ne voulurent pas reconnaître « intrus », dont ils regardaient la nomination comme nticanonique. Cette attitude n'émut guère Mgr Mélèce, ui réussit à débarrasser son patriarcat des quatre deriers métropolites de race grecque. Il mourut en 1906 t fut remplacé par un autre prélat indigène, Mgr Grégoire IV Haddad, en dépit des intrigues phanariotes. a rupture ne prit fin qu'en 1909 par la reconnaissance u fait accompli. Les Grecs sont vraisemblablement vincés pour toujours du patriarcat d'Antioche.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le gouvernement de l'Église melkite schismatique d'Antioche appartient à trois autorités différentes : le patriarche, le Saint-Synode et le Conseil mixte.

Le patriarche.

Il porte le titre de Béatitude et se place au troisième rang parmi les prélats « orthodoxes », immédiatement après les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie. Les acclamations liturgiques le proclament patriarche « d'Antioche, la Ville de Dieu, de la Cilicie, de l'Ibérie, de la Syrie, de l'Arabie et de tout l'Orient ». Le gouvernement turc le considérait comme le chef civil des « orthodoxes » de Syrie. Il réside à Damas et se fait aider pour l'administration de son diocèse par deux métropolites titulaires qui jouent le rôle de vicaires patriarcaux, l'un à Antioche, l'autre à Damas.

Voici comment il est élu, d'après le règlement élaboré en 1900 et publié seulement en 1906. Dans les dix jours qui suivent la vacance du patriarcat, les métropolites doivent élire un *locum tenens*. Dans les quarante jours doit avoir lieu la réunion des électeurs qui participent au choix du nouveau patriarche. Ces électeurs sont au nombre de 39. Parmi eux il y a 15 ecclésiastiques : les 13 métropolites effectifs, le vicaire patriarcal d'Antioche et un prêtre de Damas. Les 24 laïques sont choisis un par chacune des 13 métropoles, deux pour la ville d'Antioche et neuf pour celle de Damas. L'élection se faisait à plusieurs degrés. L'assemblée plénière dressait d'abord une liste de candidats qui était soumise au gouvernement

turc. Quand celui-ci avait rayé les noms qui ne lui agréaient pas, les électeurs choisissaient parmi ceux qui restaient trois candidats définitifs. C'est d'après cette nouvelle liste que les métropolites, réunis en synode, élisaient le nouveau patriarche. Avis en était donné à la Sublime Porte, qui envoyait le bérat d'investiture. La situation nouvelle de la Syrie modifiera plus d'un point du règlement.

Le nouveau titulaire doit avoir quarante ans, être métropolite dans le patriarcat d'Antioche et avoir bien gouverné une éparchie pendant sept ans. Il doit de plus être instruit, pieux, zélé et jouir des bonnes grâces du gouvernement.

Saint-Synode.

Il se compose, en dehors du patriarche qui en est de droit le président, de quatre membres ayant rang d'archevêques : les deux métropolites titulaires qui vivent auprès du patriarche et deux autres métropolites résidentiels, choisis à tour de rôle, l'un parmi les plus anciens métropolites, l'autre parmi les plus jeunes. Le Saint-Synode juge les affaires ecclésiastiques et même civiles, veille sur l'enseignement, la prédication, la publication des livres ecclésiastiques, s'occupe de la réforme des monastères, juge les procès matrimoniaux, etc.

Conseil mixte national.

Il comprend douze membres : quatre métropolites, ceux du Saint-Synode, et huit laïques. Parmi ces derniers il y en a toujours trois de Damas et un d'Antioche; les quatre autres sont choisis deux par deux dans chaque

éparchie à tour de rôle et changés tous les deux ans. En fait, c'est le métropolite le plus ancien qui préside ordinairement le Conseil mixte national et non le patriarche. Cette assemblée s'occupe à peu près uniquement des affaires temporelles du patriarcat, biens d'églises, écoles, hôpitaux, etc.

Divisions ecclésiastiques.

L'autorité du patriarche d'Antioche ne s'étend plus actuellement que sur les provinces de Beyrouth, Damas, Alep, Adana, Diarbékir, Erzéroum et Mamouret-el-Aziz. Il y a quatorze éparchies ou diocèses, en y comprenant le diocèse patriarcal d'Antioche-Damas. Les treize autres éparchies sont les métropoles suivantes : Alep, Amida (Diarbékir), Arcadia (Hakkar), Beyrouth, Emèse (Homs), Épiphanie (Hamah), Laodicée (Lattaquié), Séleucie, Tarse et Adana, Théodosiopolis (Erzéroum), Tripoli, Tyr et Sidon, Zahlé et Gibaïl. On compte 400 paroisses environ desservies par un ou plusieurs prêtres, suivant leur importance, et administrées par une éphorie ou Conseil paroissial.

Pour élire un métropolite, on procède de la façon suivante, d'après le règlement de 1900. L'éparchie à pourvoir présente trois candidats parmi lesquels les métropolites réunis en synode choisissent le futur prélat. Celui-ci doit avoir au moins trente ans et appartenir au patriarcat d'Antioche.

3. *Fidèles et clergé.*

Statistique.

La grande majorité des schismatiques du patriarcat d'Antioche sont de race syrienne et de langue arabe.

Dans les éparchies d'Adana et d'Erzéroum, ils sont à peu près tous Grecs de race et de langue ; dans celle de Diarbékir, les deux races se balancent; partout ailleurs, on ne trouve guère que des Syriens. Il est difficile de donner le nombre exact des fidèles, tant les statistiques varient suivant leurs auteurs. Il paraît être de près de 300 000. Parmi eux on compte environ 25 000 Grecs.

En 1904, on a ouvert une école ecclésiastique supérieure dans le monastère de l'Assomption de Balamand. Le programme, calqué sur celui des Séminaires russes, comprend six classes ; il y avait avant la guerre un cours obligatoire de langue russe. C'est là que les dignitaires ecclésiastiques devaient recevoir l'instruction qu'ils allaient autrefois chercher dans quelques monastères. Faute de ressources, cette école n'a jamais été sérieusement organisée. Les curés sont choisis parmi le peuple ; c'est dire qu'ils n'ont en général aucune culture ; ils vaquent aux travaux de la campagne ou exercent un métier, et se distinguent très peu de leurs fidèles.

Les monastères ne sont plus que dix-sept, dont cinq stavropégiaques, c'est-à-dire qui dépendent directement du patriarche. Pendant l'hiver de 1913-1914, le patriarche a essayé de réunir tous les monastères en une sorte de Congrégation, afin de mieux répartir leurs revenus. Cette mesure a causé des troubles profonds qui montrent que, pour s'être délivrée du joug grec, l'Église melkite schismatique d'Antioche n'a pas trouvé l'indépendance complète. Les Russes ont acheté en 1912 le monastère de Saint-Élie, près de Beyrouth, dont ils voulaient faire un de leurs postes avancés vers le Sud. Comme dans la plupart des pays orthodoxes, ces monas-

tères sont presque vides. Quatre ou cinq à peine comptent un nombre de religieux suffisant pour former une vraie communauté. Il ne doit pas y avoir plus de 150 moines en tout.

Il n'existe pas de statistique officielle des écoles tenues par les indigènes. Par contre, on connaît exactement la situation de celles que la Russie avait établies dans la Syrie et dont elle se servait pour le plus grand avantage de sa politique. En 1911, on en comptait 68, mixtes pour la plupart, avec 10 000 élèves environ.

Le patriarcat publie depuis 1909 une revue officielle, rédigée en arabe et intitulée *la Grâce*.

II. Patriarcat de Jérusalem.

1. Histoire.

La première communauté chrétienne de Jérusalem se composait exclusivement de Juifs convertis. Elle se fit remarquer par sa ferveur et sa charité ; elle montra aussi un grand courage dans la persécution dont les victimes les plus glorieuses furent le diacre saint Étienne et l'apôtre saint Jacques le Majeur. Ses premiers évêques furent saint Jacques le Mineur, le « Frère du Seigneur », et saint Siméon.

La révolte des Juifs et la destruction de Jérusalem par Titus (70) qui en fut la conséquence ruinèrent pour quelque temps le prestige dont la Ville Sainte jouissait auprès de tous les fidèles. La communauté chrétienne s'était réfugiée à Pella, au delà du Jourdain, avant l'arrivée des armées romaines, et ne se réorganisa que petit à petit à Jérusalem, après la reconstruction de la ville par Hadrien, en 135. Pendant ce temps, Césarée de Pales-



Monastère de Saint-Sabas en Palestine.

tine était devenue la capitale de la province civile et de la province ecclésiastique. Cependant les chrétiens gardaient toujours une grande vénération pour les lieux qu'avaient illustrés la vie et la mort de Notre-Seigneur. C'est à cause de ces souvenirs que l'évêque de Jérusalem eut presque toujours dans les conciles une place privilégiée, bien qu'il ne fût qu'un simple suffragant du métropolitain de Césarée.

A partir du IVe siècle, les efforts des prélats jérosolymitains tendirent à se faire donner plus d'autorité et même à revendiquer l'autonomie. Ce fut l'évêque Juvénal qui réussit, après bien des intrigues, à se faire reconnaître ce droit. Le concile de Chalcédoine (451) détacha du patriarcat d'Antioche les trois provinces de la Palestine pour en reconstituer un patriarcat autonome dont Jérusalem devint la capitale. La nouvelle Église comprenait soixante diocèses.

Sous les empereurs chrétiens, la Palestine connut, du IVe au VIIe siècle, une prospérité qu'elle n'a jamais revue depuis. Les lieux qu'avaient rendus célèbres les épisodes de la vie et de la mort du Sauveur se couvrirent de basiliques et de chapelles dues à la munificence impériale. Les pèlerins accouraient en foule de tous les pays chrétiens. En même temps, la vie religieuse florissait un peu partout, mais plus particulièrement dans le désert de Juda, entre Jérusalem et la mer Morte. On a retrouvé les traces de 137 monastères. C'est par milliers que l'on comptait les habitants des solitudes. Saint Jérôme, saint Hilarion, saint Euthyme, saint Sabas, saint Théodose, etc.; sainte Mélanie, sainte Paule, sainte Eustochium, etc., sont les gloires les plus pures du mona-

chisme palestinien. Les sciences ecclésiastiques étaient également en honneur; l'école de Césarée de Palestine, fondée par Origène, fut célèbre et produisit des savants remarquables. A plusieurs reprises, la paix fut troublée, soit par les querelles religieuses: arianisme, origénisme, monophysisme, soit par les révoltes des Samaritains, mais la victoire resta toujours à la vérité. C'est ainsi que les monophysites ne purent pas établir une Église séparée, tandis qu'ils le faisaient facilement à Antioche et à Alexandrie.

Après cette période de prospérité vint une période de ruines et de persécutions. Les Perses en 614, les Arabes en 637, envahirent la Palestine et détruisirent tous les sanctuaires et les monastères dont ils purent s'emparer. La domination musulmane, d'abord assez tolérante, s'appesantit bientôt à un tel point que la majeure partie de la population embrassa l'islamisme. Charlemagne obtint quelques privilèges pour les Lieux Saints qui ne furent pas enlevés aux chrétiens.

La conquête de la Palestine par les croisés (1099) et l'établissement du royaume latin de Jérusalem (1099-1187) rendirent la liberté aux chrétiens. Cependant la hiérarchie grecque fut soumise à la hiérarchie latine, ce qui amena de fréquentes discussions. Le patriarche grec résida pendant tout ce temps hors de la Palestine, surtout à Constantinople. La chute du royaume latin (1187) et le départ définitif des croisés (1291) n'apportèrent point à la situation des Melkites l'amélioration qu'ils avaient espérée. Le patriarche résidait presque toujours à Constantinople, où il devait faire accepter son élection, privilège que le patriarche byzantin s'était octroyé,

pour déjouer les intrigues formées contre lui. Il avait aussi fort à faire pour conserver ou pour reconquérir les sanctuaires menacés par les autres confessions chrétiennes. Cette lutte dura jusqu'au XIXe siècle, où fut réglé d'une façon plus stable l'état des possessions dans les sanctuaires palestiniens. C'est le règne du *statu quo*. Pendant ce même XIXe siècle, les patriarches de Jérusalem réussirent à s'affranchir de la tutelle qu'exerçaient sur eux leurs collègues de Constantinople. Le seul patriarche remarquable depuis les Croisades est Dosithée, connu par sa célèbre *Profession de foi* (1672).

Récemment, l'antipathie des fidèles indigènes contre le haut clergé grec s'est traduite par des troubles assez graves. A la faveur de la liberté octroyée par la révolution turque de 1908, les Arabes « orthodoxes » de Palestine ont réclamé le droit de participer au gouvernement de l'Église par la constitution d'un Conseil mixte, comme cela existe dans la plupart des autonomies « orthodoxes ». C'était demander l'abrogation des privilèges réservés aux seuls Grecs. Le patriarche Damien, qui semblait favorable aux Arabes, fut déposé par son synode, le 26 décembre 1908, mais il sut se maintenir, malgré l'hostilité que lui témoignait le clergé grec et malgré l'immixtion dans cette affaire des patriarches de Constantinople et d'Alexandrie. La lutte qui se traduisit parfois par des bagarres sanglantes entre moines grecs et Arabes « orthodoxes » dura jusqu'à la fin de 1909. Mgr Damien fut de nouveau reconnu par son synode, par celui de Constantinople et par ses fidèles. Seul, le patriarche d'Alexandrie s'obstina à le considérer comme déposé. En 1911, les Arabes ont obtenu le Con

seil mixte qu'ils réclamaient, et c'est le gouvernement turc qui, au début de 1912, a élaboré le règlement qu'il doit observer. Jusqu'à la guerre, tout est resté lettre morte, comme beaucoup d'autres réformes en Turquie. Les Arabes ont cependant obtenu encore une fois gain de cause, à cette époque. La situation n'a pas dû se modifier beaucoup, car on peut affirmer que les Grecs feront tous leurs efforts pour annihiler l'influence du Conseil mixte.

En 1918, les intrigues recommencèrent pour faire déposer le patriarche Damien, comme complice des Turcs. Elles échouèrent. Il y eut aussi une tentative pour faire reconnaître le roi de Grèce comme « protecteur des Lieux Saints ». On voit que les Grecs ne renoncent pas à leurs prétentions sur la Ville Sainte.

2. *Hiérarchie ecclésiastique.*

L'Église autocéphale de Jérusalem comprend, en dehors du patriarche, un nombre variable de prélats, dix ou douze d'ordinaire, dont deux seulement, les métropolites de Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) et de Nazareth, résident dans leur éparchie. Les autres sièges, qui ne sont que des archevêchés, sont : Gaza, le Jourdain, Kyriakoupolis (Kérak), Lydda, Madaba, Pella, Pétra, Philadelphie, Sébaste et le mont Thabor. Il est très rare qu'ils aient tous un titulaire en même temps. Les prélats que le synode y nomme résident tous à Jérusalem.

Patriarche.

Dans les acclamations liturgiques, on salue le chef de l'Église de Jérusalem des titres suivants : « patriarche

de la Ville Sainte de Jérusalem et de toute la Palestine, de la Syrie, de l'Arabie, de la Transjordane, de Cana en Galilée et de la « sainte Sion ». Il réside ordinairement près de la basilique du Saint-Sépulcre, dans le monastère de Saint-Constantin et Sainte-Hélène. Comme tous les autres patriarches de l'empire ottoman, il était considéré comme le chef civil de ses fidèles. C'est pourquoi, dans les cérémonies, on portait devant lui un bâton en ébène, signe de sa puissance temporelle. Depuis le mois d'avril 1921, le gouvernement britannique lui donne une allocation mensuelle de 3 500 livres égyptiennes pour les besoins du patriarcat.

Sous le régime turc, l'élection du patriarche avait lieu de la façon suivante. Tous les moines profès présents à Jérusalem et un prêtre indigène choisi dans chacune des douze éparchies dressaient une liste d'une dizaine de candidats qui était soumise à la Sublime Porte. Quand elle était revenue de Constantinople, les mêmes électeurs choisissaient au scrutin secret trois noms parmi ceux qui restaient. C'était d'après cette dernière liste que le synode des évêques, réuni dans la basilique du Saint-Sépulcre, élisait le patriarche. Le gouvernement turc accordait alors le bérat d'investiture. La situation nouvelle de l'Église de Jérusalem amènera certainement des modifications au sujet de cette élection.

En principe, le patriarche n'a pas d'autre autorit que celle que lui donne le droit de présider son synode C'est celui-ci qui est le vrai chef de l'Église. Il se compose de vingt membres (métropolites, archevêques, archimandrites et l'archidiacre). Il se réunit le lundi et le jeu de chaque semaine. Tous les synodiques doivent appa

tenir à la Confrérie du Saint-Sépulcre dont nous parlerons plus loin.

Conseil mixte.

Le Conseil mixte, obtenu par les Arabes en 1911, n'a pas encore suffisamment fonctionné pour qu'on puisse donner une idée exacte de ses attributions. Cependant nous pouvons dire qu'elles consistent essentiellement dans la surveillance des établissements qui appartiennent à l'Église de Jérusalem. L'administration financière aurait besoin d'un contrôle sérieux, car, malgré les revenus considérables qu'elle tire de ses biens, malgré les aumônes abondantes des pèlerins et les subsides de la Russie et d'autres pays « orthodoxes », l'Église de Jérusalem est toujours en déficit et ses dettes ne cessent de s'accroître (1). Par contre, les membres du clergé grec s'enrichissent assez facilement, ce qui n'est nullement contradictoire.

3. *Confrérie du Saint-Sépulcre.*

Le haut clergé se recrute exclusivement parmi les membres de la Confrérie du Saint-Sépulcre. Cette association, qui existait peut-être dans les temps anciens, n'a été sérieusement organisée qu'à la fin du XVIe siècle. Son but est de garder les sanctuaires que possèdent les « orthodoxes », de donner au clergé supérieur des membres instruits et capables, de veiller sur les paroisses, de juger les causes civiles et religieuses, de

(1) Elles étaient de 10 600 000 francs en mai 1919. Pour les payer, le patriarche a consenti à vendre plusieurs propriétés importantes aux organisations sionistes (1921).

gérer tous les biens du patriarcat. Son chef est le patriarche, et tous les membres du Saint-Synode lui appartiennent, ainsi que nous l'avons dit. C'est donc elle, en définitive, qui gouverne tout le patriarcat.

Les membres de la Confrérie pratiquent la vie religieuse, mais d'une façon très bénigne. Ils sont tous Grecs d'origine, et devaient, il y a quelques années encore, accepter la sujétion ottomane avant de prendre l'habit. En principe, les indigènes peuvent entrer dans la Société; en fait, on les exclut presque toujours. C'est ainsi qu'une infime minorité de Grecs gouvernent toute l'Église de Jérusalem dont les fidèles sont à peu près tous Syriens. Il y a environ 250 moines hagiotaphites (ἅγιος τάφος, Saint-Sépulcre).

La Confrérie possède 17 monastères d'hommes à Jérusalem et 18 en province. Les seuls qui aient une importance réelle sont les suivants : Saint-Constantin et Sainte-Hélène à Jérusalem, lieu de résidence du patriarche et de la plupart des membres du synode; c'est le centre de la Confrérie. On y trouve la bibliothèque patriarcale, riche en manuscrits de valeur, l'imprimerie, les bureaux et la direction de la revue *Νέα Σιων*, etc. Il y a 80 moines. Viennent ensuite le couvent du Saint-Sépulcre (une vingtaine de moines), celui de Bethléem (15 moines gouvernés par un évêque qui est vicaire patriarcal) et Saint-Sabas. Ce dernier couvent pratique la vie religieuse comme ceux de l'Athos. Ses 50 moines sont considérés par les autres comme des ascètes et non comme de vrais hagiotaphites. Les autres monastères sont vides. Il n'y a le plus souvent qu'un higoumène ou supérieur avec un ou deux moines pour assurer le service religieux et

recevoir les pèlerins. La charge de supérieur de ces maisons est très recherchée, car elle passe à bon droit pour être fort lucrative. On compte encore quatre monastères de femmes à Jérusalem, avec une douzaine de religieuses au plus.

En dehors de la Palestine, le patriarcat ou plutôt la Confrérie du Saint-Sépulcre possède d'autres propriétés qui sont administrées par des exarques ou des épitropes, dont les trois principaux sont les exarques de Constantinople, de Moscou et d'Athènes. Il y en a d'autres en Crète, à Smyrne, à Andrinople, en Chypre, à Samos, etc.

Sanctuaires.

Les Grecs schismatiques ont réussi à conserver ou à reconquérir de précieux sanctuaires. Les principaux sont : la majeure partie de la basilique du Saint-Sépulcre, la moitié du Calvaire, une grande partie de la basilique de la Nativité, à Bethléem; le Tombeau de la Sainte Vierge, à Gethsémani, etc. Chaque année, 15 à 20 000 pèlerins « orthodoxes », Russes en grande majorité, vont en Palestine, où ils laissent d'abondantes aumônes. On leur délivre, moyennant finances, un papier d'absolution générale de leurs péchés (συγχωροχάρτιον), avec lequel ils se font enterrer. Les moines grecs abusent assez souvent de la crédulité des Russes pour vendre de fausses reliques ou leur faire accepter des pratiques superstitieuses sous couleur de dévotion (1).

(1) Il serait à souhaiter que disparaisse la cérémonie du Feu sacré, le Samedi-Saint, qui n'est qu'une vulgaire supercherie. On a réussi à faire croire que le feu du ciel descend allumer le cierge du patriarche à l'intérieur du Saint-Sépulcre, que ce feu ne consume pas, qu'il guérit les

4. Clergé et fidèles.

Le clergé purement paroissial se recrute à peu près exclusivement parmi les indigènes, c'est-à-dire qu'il est de race syrienne et de langue arabe. Il y a une centaine de prêtres, tous mariés, dans les soixante paroisses du patriarcat. Le plus grand nombre d'entre eux est d'une ignorance à peu près complète et vit dans un état voisin de la misère. Il n'existe plus aucun Séminaire. L'École théologique de Sainte-Croix, près de Jérusalem, fermée pendant les troubles de 1908-1909, ne recevait à peu près que des jeunes gens de race grecque.

A part 200 ou 300 Grecs, les « orthodoxes » du patriarcat sont tous des indigènes syriens, qui parlent l'arabe, et qui emploient cette langue dans les cérémonies du culte. Leur nombre peut être évalué à 45 000.

Il y avait en 1912-1913 87 écoles (65 de garçons, 22 de filles) ayant une population scolaire de 4 175 enfants dirigés par 199 maîtres et maîtresses, un hôpital et un dispensaire. Les Russes possédaient 31 écoles avec 1 300 élèves (garçons et filles). Ils avaient aussi quelques monastères d'hommes et de femmes qui travaillaient de toutes leurs forces à prendre la succession des Grecs dans les divers sanctuaires.

Depuis 1904, le patriarcat publie une revue ecclésiastique assez volumineuse, la *Nouvelle Sion* (Νέα Σιών), qui paraît tous les deux mois. Interrompue pendant la guerre, sa publication a repris récemment.

maladies, etc. C'est le feu nouveau qu'on porte dans tous les villages et jusqu'en Russie. La cérémonie attire une foule énorme.

III. Patriarcat d'Alexandrie.

1. *Histoire.*

Depuis plusieurs siècles déjà, l'Égypte possédait des colonies juives nombreuses et florissantes lorsque l'Évangile y pénétra par leur intermédiaire. Les origines de l'Église d'Alexandrie restent encore obscures, malgré les découvertes récentes. Cependant la tradition est unanime à faire remonter à l'évangéliste saint Marc, disciple de saint Pierre, l'honneur de l'avoir organisée.

De même que le gouverneur impérial qui résidait à Alexandrie commandait à l'Égypte tout entière et à la Cyrénaïque, de même l'évêque de cette ville exerça toujours sur ses collègues des deux pays une autorité incontestée. Il y avait, au début du IVe siècle, neuf provinces ecclésiastiques correspondant aux provinces civiles : les deux Égyptes, les deux Augustamniques, l'Arcadie, les deux Thébaïdes et les deux Libyes. Ces neuf provinces renfermaient une centaine d'évêchés, dont les titulaires se groupaient toujours étroitement autour de leur chef, l'évêque d'Alexandrie. Le sixième canon du concile de Nicée (325) reconnut solennellement à Alexandrie la juridiction qu'elle exerçait sur l'Égypte et la Cyrénaïque.

Il y avait encore d'autres causes qui assuraient à cette ville l'importance spéciale dont elle jouissait au point de vue chrétien. C'était sa riche bibliothèque, c'étaient ses écoles célèbres illustrées un moment par Origène et où s'élaboraient la philosophie et la théologie chrétiennes. Enfin, elle pouvait compter sur des milliers de moines qui peuplaient les déserts de l'Égypte.

Des querelles intérieures l'avaient agitée à plusieurs reprises, mais sans lui faire perdre sa puissance. Elle avait eu à combattre des hérésies redoutables, le gnosticisme au IIe siècle, le sabellianisme au IIIe. Au début du IVe, son évêque, saint Alexandre, essaya autant qu'il le put d'étouffer l'arianisme naissant et finit par expulser Arius de l'Égypte.

Alexandrie avait pris une part très active aux controverses pascales qui agitèrent l'Église du IIe au IVe siècle. Comme les astronomes égyptiens s'étaient acquis une renommée universelle, le concile de Nicée lui confia le soin de faire calculer l'époque où l'on devait célébrer la fête de Pâques. A partir de ce moment, l'évêque d'Alexandrie envoya chaque année une lettre circulaire à tous les évêques pour leur indiquer cette date. Il en profitait parfois pour donner des enseignements théologiques. Bien qu'elle eût une grande activité dans le domaine des sciences ecclésiastiques, l'Égypte ne fit cependant pas grand'chose pour l'organisation du culte chrétien. Elle possédait sa liturgie particulière, qui avait de grandes analogies avec les liturgies occidentales, mais qui ne franchit pas les frontières de l'Égypte et subit même l'influence incontestable d'Antioche.

La messe dite de Saint-Marc, instituée plus tard, ne fut pas longtemps employée par les Grecs d'Égypte, qui adoptèrent la liturgie byzantine. Elle ne se conserva que chez les Coptes, indigènes monophysites, qui substituèrent leur langue au grec du texte primitif.

L'Égypte, célèbre par ses savants, fournit à l'Église une multitude de martyrs. Mais ce dont elle est fière à juste titre, c'est la merveilleuse effloraison de vie reli-



MÉDITERRANÉE
SYRIE
Jérusalem
Péluse
Alexandrie
Le Caire
Pétra (dépend de Jérusalem)
Deir Baramous
Memphis
Fayoum
St Antoine
Ste Catherine
Beni Souef
St Paul
Sinaï
Minieh
Darouth
Manfalout
El Moharag
Assiout
Akhmin
Abou-Ting
Tahta
Keneh
ARABIE
EGYPTE
Esneh
MER ROUGE
Nil
NUBIE
ÉRYTHRÉE
(Italie)
Asmara
Khartoum
ABYSSINIE
ÉGYPTE
COPTES et MELKITES
Patriarcat Archev. Ev.
Coptes schismatiques
—„— catholiques
Melkites orthodoxes
0 100 200 300 400 500 KIL.

gieuse que l'on put admirer chez elle à partir du IIIe siècle. C'est en Égypte qu'est né le monachisme sous ses diverses formes. Les noms des monastères de Fayoum (saint Antoine), de Tabennisi (saint Pachôme), de Nitrie (saint Ammonius), de Scété (les deux saints Macaire) et d'autres encore sont restés célèbres.

Au moment où l'empereur Constantin fit du christianisme la religion officielle, Alexandrie avait une situation encore plus élevée que celle d'Antioche. Celle-ci commandait sans conteste du Sinaï à l'Euphrate, mais Alexandrie, plus puissante, était vraiment la capitale religieuse de toute la partie orientale de l'empire. Les Papes eux-mêmes reconnaissaient la légitimité de cette influence, puisqu'ils se servirent souvent des patriarches d'Alexandrie pour communiquer avec les évêques orientaux. Comme pour Antioche, cette prospérité allait recevoir de rudes atteintes au IVe et au Ve siècle, au point d'être à peu près complètement ruinée.

La querelle arienne valut à saint Athanase plusieurs exils qui ne lassèrent point sa constance. C'est lui qui vit naître la rivalité funeste, ecclésiastique en apparence, politique dans le fond, qui devait tenir si longtemps Alexandrie et Constantinople en guerre ouverte l'une contre l'autre. Alexandrie ne se résigna pas de bonne grâce à se voir enlever la suprématie religieuse qu'elle exerçait sur l'Orient tout entier. La lutte fut des plus âpres et se continua pendant le IVe et le Ve siècle. Théophile (395-412), saint Cyrille (412-444) et Dioscore (444-451), que leurs ennemis appelaient les « Pharaons », défendirent autant qu'ils purent les droits de leur Église. Malheureusement, le premier et le dernier ne reculèrent

pas devant les pires moyens et ne surent pas se garder de l'erreur. Saint Jean Chrysostome fut la victime de Théophile, qui le fit déposer en 403. Saint Cyrille fit également condamner l'hérétique Nestorius, autre évêque de Constantinople, au concile d'Éphèse (431). Vingt ans plus tard, Constantinople prenait sa revanche : Dioscore se voyait à son tour condamné comme hérétique et déposé au concile de Chalcédoine (451).

Le monophysisme, anathématisé par l'Église officielle, même dans sa forme purement verbale, continua de régner en maître en Égypte, surtout parmi les indigènes, et de rendre difficile la position de l'évêque d'Alexandrie. Nous avons déjà vu que le monophysisme qui s'implanta dans la Syrie et l'Égypte était purement apparent et constituait un schisme plutôt qu'une hérésie. S'il était favorable aux dissidents, l'évêque d'Alexandrie était mal vu de la cour et condamné par le monde chrétien ; s'il était catholique, il se voyait renié par l'immense majorité de ses fidèles. Les indigènes, les Coptes, comme on les appellera au VIe siècle, étaient monophysites surtout par haine des Grecs. Ils ne tarderont pas à s'organiser en Église indépendante. Sous Héraclius (610-641), la veille de la conquête musulmane, on trouvait cinq six millions de monophysites contre 200 000 catholiques, fonctionnaires, soldats, commerçants, étrangers pour la plupart.

En 638, les Coptes accueillirent les Arabes comme les libérateurs. Il se passa alors la même chose qu'en Syrie. Les Grecs, restés fidèles à l'empire, furent persécutés de toutes les manières, pendant que les Coptes monophysites obtenaient les faveurs des conquérants,

Le siège d'Alexandrie resta vacant pendant plus d'un siècle et la plupart des églises furent prises par les musulmans ou par les monophysites. Les Grecs, appelés Melkites ou impériaux par dérision (de *mélek*, roi, empereur), ne purent se réorganiser que vers 730. Les nombreux changements politiques auxquels fut soumise l'Égypte du VIIIe au XVIe siècle furent une source de persécutions nouvelles. La situation des chrétiens, coptes ou « orthodoxes », était lamentable : l'ignorance et la misère constituaient le plus souvent leur partage. Constantinople en profita pour intervenir dans les affaires religieuses de l'Égypte. D'ailleurs, les patriarches d'Alexandrie furent obligés de résider à Constantinople à partir de la conquête turque (1517) et ce fut de là qu'ils gouvernèrent les rares fidèles qui leur restaient. La situation changea un peu sous Méhémet-Ali (1808-1849). Les « orthodoxes » d'Égypte, peu nombreux du reste, n'avaient plus à leur tête ni patriarche ni évêque. Ils étaient gouvernés par un archimandrite qu'envoyait le Phanar. En 1846, Méhémet-Ali fit nommer par les « orthodoxes » de son royaume Hiérothée II que le sultan agréa. Le Phanar profita, pour se venger, des dissensions intestines qui troublaient la communauté égyptienne. Jusqu'en 1900, il réussit, par ses intrigues, à conserver l'autorité qu'il avait usurpée. Il semble bien aujourd'hui qu'il n'ait plus rien à espérer du côté de l'Égypte.

En janvier 1900, la communauté grecque « orthodoxe » élut Mgr Photios, choisi comme patriarche de Jérusalem en 1884, mais non reconnu par le sultan à cause de l'opposition russe. Le Phanar, craignant avec raison que le nouveau patriarche ne rompît complètement l[...]

liens dans lesquels était tenue l'Église d'Égypte, mit obstacle à son approbation par la Sublime Porte. Ce fut la Russie qui soutint Mgr Photios, pour s'en débarrasser en Palestine. Depuis lors, le Phanar n'a jamais eu que des rapports très froids avec l'Église « orthodoxe » d'Égypte.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le patriarche.

Par rang de dignité, le patriarche d'Alexandrie vient immédiatement après celui de Constantinople. Il porte le titre de Béatitude. Les salutations liturgiques officielles le proclament : « Père et pasteur, pape et patriarche de la grande ville d'Alexandrie, de la Libye, de la Pentapole, de l'Éthiopie et de toute la terre d'Égypte, père des pères, pasteur des pasteurs, évêque des évêques, treizième apôtre et juge de l'univers. » Il a le privilège de porter pendant la célébration de la messe deux étoles, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du saccos; il met aussi à un moment de la messe la tiare, espèce de béret ou de calotte de velours rouge. Selon la coutume en vigueur dans les pays musulmans, il est considéré comme le chef des Grecs schismatiques d'Égypte. Il est élu par le clergé et le peuple réunis et était jadis confirmé par le sultan, qui lui envoyait son bérat par l'intermédiaire du gouvernement khédivial. Maintenant que l'Égypte a cessé de reconnaître la suzeraineté du sultan, le patriarche n'aura plus besoin de ce diplôme officiel.

On dit, et cela paraît très vraisemblable, que Mgr Photios a élaboré un nouveau règlement pour l'élection

patriarcale, mais ce règlement, s'il existe, n'a pas encore été publié. Le patriarche habite soit au Caire, dans le quartier arabe de Hamzraoui, près de l'église Saint-Nicolas, soit à Alexandrie, dans le couvent de Saint-Sabas.

Saint-Synode.

Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait en dehors du patriarche que trois métropolites honoraires qui composaient son Conseil ou synode. Le patriarche avait même perdu le droit de remplacer celui d'entre eux qui venait à mourir et devait subir les exigences du Phanar, parce qu'il n'avait pas les trois membres prescrits par les règlements pour procéder à une élection. Mgr Photios a mis ordre à cet état de choses en nommant suffisamment de métropolites pour pouvoir se passer de Constantinople. Le Saint-Synode jouit des mêmes prérogatives que les autres Saints-Synodes grecs.

Il n'existe pas encore de Conseil mixte.

Divisions ecclésiastiques.

La juridiction effective du patriarche est moins étendue que ne le font supposer les titres multiples qu'il porte. En dehors de l'Égypte, elle ne s'étend guère que sur quelques colonies grecques établies en Tripolitaine, en Tunisie, en Abyssinie et sur les côtes de l'océan Indien; encore n'est-ce pas sans contestations de la part du Phanar. Dernièrement encore, il n'y avait plus, en dehors du siège patriarcal, aucun siège résidentiel. Mgr Photios essaye de réorganiser son Église et de rétablir une vraie hiérarchie. Il a divisé en

six éparchies ou diocèses les pays qui lui sont soumis : 1° la métropole de Tripoli et de Libye avec six églises ; le titulaire est vicaire patriarcal à Alexandrie ; 2° la métropole de Memphis avec cinq églises ; le titulaire est vicaire patriarcal au Caire où il réside ; 3° la métropole de Péluse avec cinq églises (résidence à Port-Saïd) ; 4° la métropole de Léontopolis avec sept églises (résidence à Zagazig) ; 5° la métropole de Ptolémaïs avec six églises (résidence à Minieh) ; 6° la métropole de Nubie et d'Axoum avec huit églises (résidence à Asmara). Les quatre dernières métropoles peuvent être considérées comme des sièges résidentiels. Les vingt et une autres églises « orthodoxes » d'Égypte appartiennent au diocèse patriarcal.

3. *Clergé et fidèles.*

Les prêtres doivent savoir le grec et l'arabe et réciter en arabe certaines prières de la messe, et surtout lire l'Évangile dans cette langue. Comme il n'existe ni Petit ni Grand Séminaires, le clergé se recrute dans les Églises de Constantinople et de Jérusalem, rarement en Égypte, ce qui fait qu'il est à peu près exclusivement grec.

Le patriarcat d'Alexandrie compte actuellement 100 000 fidèles environ. Depuis une trentaine d'années, la population « orthodoxe » augmente très rapidement, à cause de l'immigration constante des Grecs du royaume hellénique et de l'empire ottoman, qu'attirent l'espoir de faire fortune ou le désir de jouir d'une plus grande liberté. Sur les 100 000 orthodoxes, les trois quarts au moins sont de race et de langue grecques ; l'autre quart de race syrienne ou égyptienne et de

langue arabe. Cette juxtaposition de deux races différentes et la prédominance à peu près exclusive de l'élément grec dans le clergé ne vont pas sans heurts. En 1904, les Grecs hellènes ont obtenu du patriarche des communautés particulières dans lesquelles leurs consuls sont les maîtres. Les Syriens s'organisent aussi de leur côté, là où leurs moyens le leur permettent. Dans les villes où chaque race ne possède pas une église propre, les chœurs des chantres sont mixtes : celui de droite chante en grec, celui de gauche en arabe. De temps en temps, il se produit des bagarres entre Grecs et Syriens jusque dans les églises.

Les « orthodoxes » d'Égypte sont, en général, concentrés dans les grandes villes, comme le Caire et Alexandrie, ou dans les localités commerçantes. Chacune des 55 communautés qu'ils forment est gouvernée par un *proestos* (prêtre supérieur) et administrée par une épitropie ou Conseil paroissial, qui s'occupe des biens de l'église et de l'entretien des écoles. Celles-ci étaient, en 1911-1912, au nombre de 42, dont 8 privées, avec 238 maîtres ou maîtresses pour les 7500 garçons et filles qui les peuplaient. Malgré les cris d'indignation que fait pousser aux fanatiques le danger de la « propagande papique », les Grecs envoient volontiers leurs enfants dans les écoles européennes. Les établissements français en recevaient 1487 d'après le recensement officiel de 1907.

Les « orthodoxes » d'Égypte possèdent deux hôpitaux à Alexandrie et au Caire, un orphelinat à Alexandrie et quelques œuvres de bienfaisance. Il n'y a plus qu'un seul monastère, celui de Saint-Georges, au Vieux-

Caire; encore est-il sans moines. On donne cependant le nom de monastère à quatre établissements patriarcaux, Saint-Sabas à Alexandrie, Saint-Nicolas à Rachid, Saint-Nicolas au Caire et Saint-Nicolas à Damiette.

Enfin, Mgr Photios a fondé en 1908 une revue théologique mensuelle, le *Phare ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος), doublée d'un supplément hebdomadaire, le *Pantainos* (Πάνταινος). Ces deux organes sont loin d'avoir toute la sérénité qui convient à des revues scientifiques; ils manquent particulièrement de tact et de vérité lorsqu'il s'agit de l'Église catholique. Il faut du moins reconnaître qu'il y a là un effort réel pour élever le niveau des études. Constantinople ferait bien d'imiter Alexandrie sur ce point.

IV. Archevêché du Sinaï.

1. *Histoire.*

L'archevêché du Sinaï est sans contredit la plus petite des Églises schismatiques, car la juridiction de son chef se limite à une cinquantaine de moines et à autant de fidèles, Bédouins plus ou moins nomades qui vivent aux dépens des moines et pêcheurs établis le long des côtes de la presqu'île sinaïtique, principalement dans l'île de Graye. C'est en raison de cette poignée de fidèles qu'on le range parmi les Églises melkites ou gréco-arabes.

De tout temps, les chrétiens ont eu une grande vénération pour la montagne sainte du haut de laquelle Dieu promulgua le Décalogue. Les pèlerinages s'y acheminèrent de bonne heure, et les moines firent fleurir la vie religieuse dans les solitudes sanctifiées par les col-

loques mystérieux échangés entre Dieu et son serviteur Moïse. Justinien fit du couvent une vraie forteresse (628), qui résista aux assauts des Arabes. Plusieurs des moines sinaïtes se rendirent célèbres. Le plus connu est saint Jean Climaque (VIIe siècle), higoumène ou supérieur du monastère, auteur de l'*Echelle céleste* de trente degrés, justement appréciée comme ouvrage mystique.

Le couvent put se maintenir malgré les invasions musulmanes; mais, pour prévenir sa destruction, les moines durent bâtir une mosquée dans l'intérieur du monastère. On la voit encore aujourd'hui. L'éloignement de tout centre civilisé et l'isolement dans lequel vivaient les solitaires du Sinaï leur permirent de s'unir avec le temps le petit évêché voisin de Pharan, et leur higoumène en devint le titulaire. Cet isolement leur permit aussi de se proclamer autonomes. Le Saint-Synode de Constantinople reconnut cette indépendance une première fois en 1575, et la proclama de nouveau en 1782.

2. *Organisation actuelle.*

L'higoumène ou supérieur du monastère de Sainte-Catherine est en même temps archevêque de l'archidiocèse de Sinaï-Raïthou. En dehors de son monastère, sa juridiction ne s'étend guère qu'à une trentaine de Bédouins des environs, qui vivent sur les terres des moines, et à un nombre à peu près égal de pêcheurs. Son autorité lui vient donc uniquement du fait qu'il gouverne l'un des monastères les plus célèbres de l'Orient.

Bien qu'il soit archevêque et supérieur du couvent, il n'exerce pas un grand pouvoir. Il ne peut rien faire sans avoir reçu l'approbation de la synaxe ou Conseil formé par les membres les plus marquants de la communauté. Il ne peut de lui-même nommer à aucune charge; les finances sont administrées sous le contrôle de la synaxe, et, lorsqu'il doit faire un voyage, même pour défendre les intérêts de ses frères, le Conseil fixe la durée de son absence et les frais de son déplacement! C'est donc un vrai chef d'Église autonome, comme le conçoivent les « orthodoxes ».

L'archevêque est élu par les membres les plus importants de la communauté et passe avec eux une convention qui fixe les droits de chacun. Cette convention varie à chaque nomination, mais elle ne laisse jamais beaucoup d'autorité à l'higoumène-archevêque. Celui-ci est obligé de se faire consacrer à Jérusalem et doit nommer le patriarche de la Ville Sainte à la messe. C'est pour ce motif que les Grecs affectent de considérer l'archevêché du Sinaï comme suffragant de Jérusalem, malgré les décisions synodales de Constantinople. Cette allégeance se réduit d'ailleurs aux deux seules obligations dont nous venons de parler.

L'archevêque habite quelquefois au couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, au moins pendant l'été, mais le plus souvent il réside au *métokhion* (1) sinaïtique du Caire. Là encore il est assisté d'un Conseil qui doit prendre l'avis de la synaxe du mont Sinaï pour les choses les plus importantes.

(1) On appelle métokhion (μετόχιον) tout immeuble que possède un monastère en dehors de son enceinte.

L'immense popularité dont a joui de tout temps, auprès des chrétiens orientaux, le monastère du Sinaï, lui a valu des donations considérables en divers pays. En dehors du métokhion du Caire, il en possède encore dix-neuf autres à Constantinople, en Russie, en Grèce, en Chypre, etc., dirigés chacun par un moine sinaïte.

Le monastère de Sainte-Catherine renferme ordinairement trente moines, auxquels il faut en ajouter à peu près deux douzaines qui résident dans les divers métokhia, au Caire et ailleurs. Cela fait une centaine de diocésains en tout. C'est peu pour un archevêché autocéphale.

Bibliographie. — *a*) Antioche. S. Vailhé, au mot « Antioche », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. Ier, col. 1399-1416. — M. Théarvic, « Hiérarchie et populations du patriarcat d'Antioche, » dans les *Echos d'Orient*, 1900, p. 143.

b) Jérusalem. S. Vailhé, « Formation du patriarcat de Jérusalem », dans les *Echos d'Orient*, 1910, p. 325.

c) Alexandrie. J. Pargoire, au mot « Alexandrie », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. Ier, col. 786-801.

CHAPITRE VII

L'Église russe.

INTRODUCTION HISTORIQUE : ORIGINES, LE PATRIARCAT, LES RÉFORMES DU PATRIARCHE NICON, LE RÈGLEMENT DE PIERRE LE GRAND, RÉTABLISSEMENT DU PATRIARCAT — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : SAINT-SYNODE, DIOCÈSES, ÉVÊQUES — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — STATISTIQUES — LES MISSIONS RUSSES A L'ÉTRANGER : CHINE, CORÉE, JAPON, AMÉRIQUE, OURMIAH ; LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE PALESTINE — LE RASKOL ET LES SECTES — LE PEUPLE RUSSE.

1. *Introduction historique.*

Les invasions multiples subies par le pays qui devait être la Russie détruisirent à peu près complètement les chrétientés qui s'étaient formées en Scythie depuis sa lointaine évangélisation par saint André. Ce n'est que dans la seconde moitié du IXe siècle que l'on commença à s'occuper sérieusement de la conversion des Russes. Photius leur envoya des missionnaires qui n'obtinrent pas beaucoup de résultats. Un siècle plus tard, la princesse Olga se rendit à Constantinople et s'y fit baptiser (957), mais cet événement ne produisit pas une grande impression sur ses compatriotes.

Ce fut le prince Vladimir qui imposa officiellement le christianisme à son peuple. Pour épouser la princesse byzantine Anne, il dut d'abord se faire baptiser (989). Il employa ensuite les moyens les plus énergiques pour forcer les boyards à imiter son exemple. Son fils Iaroslav (1015-1054) appela des prêtres bulgares qui traduisirent en slave un grand nombre d'ouvrages, et firent adopter le slavon comme langue liturgique. Cependant, le clergé continuait à être à peu près exclusivement grec. Constantinople gardait d'ailleurs le droit de nommer le métropolite de Kiev, qui était presque toujours un Grec. Celui-ci, à son tour, choisissait et consacrait les évêques russes, procédait à l'élection et au couronnement du *Kniaz* ou grand-duc.

Les Russes suivirent tout naturellement dans le schisme leurs maîtres les Byzantins, et ne furent presque jamais unis à Rome. Cependant, au milieu du XIIe siècle, on parlait beaucoup en Occident de leur conversion, et saint Bernard s'en occupa, mais sans succès. Les essais d'union se poursuivirent pendant une centaine d'années et ne furent même pas interrompus par la conquête tartare (1240). Les dissentiments étaient déjà tels qu'il fut impossible de s'entendre. Les pourparlers reprirent deux siècles plus tard, au moment du concile de Florence. Isidore, métropolitain de Kiev et délégué du Pape, vint en Russie pour y proclamer l'union après le concile, mais il échoua dans sa mission à Moscou. Cependant le catholicisme triompha à Kiev. Les dissidents refusèrent de reconnaître le métropolite comme chef spirituel et créèrent à Moscou une métropole nouvelle (1458).

Le patriarcat de Moscou.

Au XVIe siècle, Ivan le Terrible (1533-1584) soumit le clergé devenu tout-puissant, et en fit un instrument docile de sa politique. Cependant, la noblesse et le clergé trouvaient de plus en plus odieuse leur sujétion vis-à-vis du patriarche grec de Constantinople devenu l'esclave des Turcs, et réclamaient un chef religieux indépendant. La raison qu'ils invoquaient était celle-ci : l'ancienne Rome est souillée par le « papisme »; la seconde Rome est profanée par le Turc; Moscou, la troisième Rome, doit avoir au moins l'indépendance religieuse. Les Grecs firent d'abord la sourde oreille, puis le patriarche Jérémie II étant venu inopinément à Moscou pour y faire des quêtes, les Russes profitèrent de cette occasion pour réaliser leur projet. Pendant six mois, le patriarche fut circonvenu par les courtisans, trompé par de fausses promesses, et donna enfin son consentement à l'érection de Moscou en patriarcat (23 janv. 1589). Job, métropolitain de Moscou, devint le premier titulaire. On érigea en métropoles les archevêchés de Novgorod, de Kazan, de Rostof et de Kroutiski; six évêques, ceux de Vologda, de Sousdal, de Nijni-Novgorod, de Smolensk, de Riazan et de Tver furent nommés archevêques.

Les Russes prétendirent que leur patriarche devait occuper le troisième rang, immédiatement après ceux de Constantinople et d'Alexandrie. Les Grecs ont toujours repoussé cette prétention, et relégué l'Église russe au cinquième rang après les patriarcats grecs.

Après avoir reproché à Jérémie II sa condescendance

pour les Russes, les Phanariotes finirent par accepter le fait accompli à la condition que les successeurs de Job demanderaient l'investiture au siège « œcuménique » (1592). Les Russes ne tinrent pas compte de cette condition, qui fut d'ailleurs abrogée vers 1663.

Cette création mettait sans doute le métropolitain catholique de Kiev en état d'infériorité vis-à-vis de son concurrent, et assurait à la Moscovie un énorme moyen d'action sur les Russes de l'Ouest et sur tout l'Orient, mais elle donnait à l'Église plus d'éclat que de garanties d'indépendance. Elle l'isolait et l'exposait aux entreprises du pouvoir civil. L'autocratie devait tôt ou tard réduire les privilèges du patriarche ou supprimer le patriarcat, comme un contrepoids incommode. Cette dignité ne dura guère plus d'un siècle (1589-1700).

Réformes du patriarche Nicon.

Parmi les dix patriarches qui se sont succédé sur le siège de Moscou, de 1589 à 1700, le plus célèbre est, sans contredit, Nicon, dont les réformes amenèrent une véritable révolution en Russie. Fils d'un paysan des environs de Nijni-Novgorod, il arriva par la protection du tsar Alexis Romanof (1645-1676) au trône patriarcal en 1652. Le double but du nouvel élu fut de réformer l'Église et d'en défendre les droits contre l'autocratie.

Ses réformes portèrent sur de nombreux points, entre autres les suivants : des fautes grossières s'étaient glissées dans la traduction des textes grecs et dans la transcription des manuscrits slavons, à tel point que les livres liturgiques différaient d'une église ou d'un couvent à l'autre ; de plus, certaines coutumes, introduites

à la faveur de ces erreurs, n'étaient point conformes à celles des autres peuples de rite byzantin.

Stimulé par les remontrances des Grecs et par la condamnation que le patriarche de Constantinople fit des coutumes russes, Nicon tint un synode à Moscou en 1654, auquel prirent part des prélats grecs. On y décida l'abolition des usages incriminés, la correction de la Bible slave et des livres liturgiques, ainsi que la conformité complète des usages religieux avec ceux de l'Église byzantine.

Le peuple russe, profondément ignorant, attachait une vertu presque magique aux textes sacrés et aux coutumes. Il refusa de recevoir la nouvelle édition des livres saints, de faire le signe de la croix avec trois doigts au lieu de deux, de dire trois *Alleluia* au lieu de deux, d'appeler Jésus Iisous, au lieu de Isous, etc. Il était irrité aussi de voir les réformes s'accomplir sous l'inspiration de Grecs, esclaves des Turcs, qui faisaient imprimer leurs livres par des « hérétiques » (à Venise), et de Ruthènes, imprégnés de « l'hérésie latine ». Le concile réuni à Moscou, en 1666, n'en sanctionna pas moins les mesures prises par celui de 1654.

La majeure partie du peuple, les moines, les ascètes, les reclus et aussi les sectaires, tout le monde s'agita. Nicon se montra impitoyable et persécuta durement. Sa chute n'amena pas la soumission des opposants. Le *raskol* (schisme) entraîna à un moment plus de la moitié des populations russes. Les *raskolniks,* appelés vieux-croyants (*starovéry*), ne tardèrent pas à se diviser en plusieurs sectes. Ils subirent l'exil, les tourments, se livrèrent eux-mêmes aux bourreaux ou se brûlèrent par

troupes, mais rien ne put les réduire. Ils ne furent plus cependant qu'une minorité.

La lutte entreprise par le patriarche Nicon contre l'autocratie du tsar et la tyrannie des boyards ne tarda pas à le perdre. Il dut s'exiler volontairement, puis fut condamné dans un concile (celui-là même qui sanctionna ses réformes!), dégradé et relégué dans un monastère (1666). Il ne se réconcilia qu'au moment de mourir.

Règlement de Pierre le Grand.

Depuis la résistance de Nicon aux volontés impériales, la pensée constante des tsars avait été d'amoindrir l'influence des patriarches et de leur enlever le moyen de tenir tête au pouvoir civil. Ce fut Pierre le Grand (1689-1725) qui donna le coup fatal au patriarcat. Au lieu de remplacer le patriarche Adrien, mort le 15 octobre 1700, il nomma, le 1er décembre suivant, Stéphane Iavorski exarque et gardien du trône patriarcal, puis il supprima la chancellerie patriarcale. Pendant vingt ans, il fit à l'aide de ce Iavorski de nombreuses réformes ecclésiastiques qui préparèrent le fameux règlement de 1721.

Le vrai motif de Pierre le Grand dans cette réforme était de donner au pouvoir civil la suprématie sur le pouvoir religieux, de ruiner l'autorité du patriarche en la confiant à une assemblée toujours plus facile à mener qu'un homme. Il disait lui-même qu'il fallait déraciner l'erreur populaire sur la coexistence des deux pouvoirs et sur la suprématie du pouvoir ecclésiastique.

Pour arriver à ce but, il prétendit faire de l'Église une administration de l'État. C'est pourquoi il lui donna

la forme de gouvernement qu'il avait adoptée pour les autres ministères, et qui était alors en vogue en Europe, la forme collégiale. Le Comité directeur, appelé d'abord collège spirituel puis Saint-Synode, correspondait aux collèges dirigeants des affaires civiles. L'influence



Skite russe du Mont Athos.

protestante ne fut pas étrangère à cette institution.

Pierre le Grand, qui se montra violent dans toutes ses autres réformes, fut très prudent pour celle-ci. Après avoir habitué pendant vingt ans le peuple russe à se passer du patriarche, et après avoir fait des réformes préparatoires, il confia la rédaction du Règlement à un prélat instruit, mais très ambitieux, Féofane Procopovitch, qui fut aidé par des Ruthènes, en

général beaucoup plus favorables que les Russes aux idées libérales. Le Règlement fut achevé dans les premiers jours de février 1720, et approuvé par le Sénat le 25 du même mois. Un oukase du 25 janvier 1721 constitua officiellement le Saint-Synode dirigeant. Bien que la réforme déplût à la masse des ecclésiastiques russes, ils l'acceptèrent cependant sans protester. Le patriarche Jérémie III, de Constantinople, approuva les changements de Pierre le Grand, le 23 septembre 1723. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur le Saint-Synode, sa constitution, ses pouvoirs, etc., car la réforme de 1720 est restée à peu près intacte jusqu'à nos jours. Institué sous des influences protestantes, le Saint-Synode emprunté à l'Église russe par les autres autocéphalies orientales a peu à peu substitué à l'autorité personnelle des chefs d'Église l'autorité collégiale, plus souple entre les mains du pouvoir civil. Il a été un instrument puissant, qui a permis à l'État de gouverner l'Église à son gré.

Le Règlement de Pierre le Grand contenait d'autres réformes. Tous les évêques étaient placés sur le même rang; les titres de métropolitains et d'archevêques devenaient purement honorifiques et étaient conférés par le tsar. Étaient exceptés du secret de la confession les cas de haute trahison et la nécessité de prévenir un scandale. L'émission des vœux n'était permise aux hommes qu'à trente ans, et aux femmes à cinquante ans. Toutes ces décisions sont encore en vigueur, sauf la dernière; les religieuses peuvent faire des vœux à quarante ans.

Depuis Pierre le Grand, l'Église russe, devenue un rouage de la machine gouvernementale, n'eut plus

aucune vie propre. Toute la politique religieuse des tsars et du Saint-Synode consista à soumettre de gré ou de force tous les chrétiens de l'empire à l'Église officielle. Pierre le Grand, Catherine II, Nicolas Ier et Alexandre II, se sont particulièrement distingués dans cette voie. Ceux qui ont eu le plus à souffrir de la tyrannie moscovite, ce sont les uniates de l'ancien royaume de Pologne, passés sous la domination russe à la fin du XVIIIe siècle. Ces catholiques, de rite byzantin, furent cruellement persécutés à cause de leur attachement à Rome.

C'est par le règne du knout, par les emprisonnements et les déportations en masse que la « sainte Russie orthodoxe » fit rentrer dans son sein ces « fils égarés ». Les Latins ne furent guère mieux traités, surtout après la révolte des Polonais en 1863. L'édit de tolérance, ırraché au gouvernement par les troubles révolutionnaires de 1905, a permis à plus de 500 000 anciens ıniates de revenir à la véritable Église en adoptant le ite latin, mais la situation faite au catholicisme redevint rès vite aussi précaire qu'auparavant. La persécution iolente recommença même quelque temps avant la uerre de 1914-1918. Il a fallu les bouleversements surenus depuis pour y mettre fin.

Au commencement du XIXe siècle, l'annexion de la éorgie à l'empire russe amena l'entrée obligatoire de Église géorgienne dans l'Église officielle de Pétersbourg. n lui laissa cinq évêques indigènes et on lui imposa n exarque russe, qui était de droit membre du Saint-ynode. Depuis une vingtaine d'années, les Russes ont it tous leurs efforts pour amener l'Église arménienne

d'Étchmiadzin (Caucase) à s'unir à leur Église synodale. Ils sont allés jusqu'à vouloir enlever les biens ecclésiastiques des Arméniens récalcitrants. Toutes les tentatives d'union ont échoué. Les raskolniks et les dissidents de toutes sectes ont toujours eu à souffrir de l'Église officielle qu'ils s'obstinent à regarder comme illégitime. Les avances faites à une fraction très importante des raskolniks quelques années avant la guerre ont été assez mal accueillies.

La révolution de 1905 a causé dans les milieux ecclésiastiques une assez grande fermentation des esprits qui s'est traduite par des demandes instantes de réformes. Les deux principales que réclamaient journaux et revues, c'était la convocation immédiate du concile national ou *Sobor*, destiné à introduire de nombreuses modifications d'ordre disciplinaire jugées depuis longtemps indispensables, et le rétablissement du patriarcat. Le temps a passé, et le gouvernement impérial étouffa provisoirement le mouvement réformiste. Il craignait, non sans raison, d'avoir avec le *Sobor* les mêmes difficultés qu'avec la Douma.

Rétablissement du patriarcat.

Les événements tragiques qui se sont produits e Russie à la suite de la guerre ont entraîné un char gement radical dans les relations de l'Église et de l'Éta Le régime tsarien une fois emporté par la tourmen révolutionnaire, il fut possible de réunir enfin le Grar *Sobor* national demandé depuis si longtemps. Il s'ouvi le 15 août 1917 et ne se dispersa qu'en septembre 191 devant la menace bolcheviste. La principale réforn

qu'il opéra fut le rétablissement du patriarcat supprimé depuis deux cent dix-sept ans. Le choix de l'assemblée se porta sur un prélat jeune encore, qui avait déjà une grande autorité dans le pays, Mgr Tykhon, métropolite de Iaroslav et Rostov. Il fut élu en novembre 1917 métropolite de Moscou et premier patriarche de toute la Russie nouvelle.

Mgr Tykhon s'est acquis une grande popularité auprès des Russes restés fidèles à l'orthodoxie. Il s'est en effet montré un adversaire irréductible des bolcheviks, et cela au nom des principes chrétiens. Les révolutionnaires n'ont jamais osé le saisir dans sa retraite de Moscou, où des milliers de moujiks lui font un rempart de leurs corps.

Les bolcheviks ne se sont pas montrés tendres pour l'Église nationale. Ils avaient déjà mis à mort 28 évêques et plusieurs centaines de prêtres en janvier 1922. Le principal grief qu'ils ont contre les ecclésiastiques, c'est qu'ils leur reprochent d'être des « bourgeois ». Ils protègent en certains endroits les processions de tous les cultes, et ailleurs ils commettent les pires sacrilèges. La plupart des monastères et beaucoup d'églises ont été pillés par eux avec des raffinements de barbarie sur la personne des prêtres et des moines. L'Église russe est donc passée rapidement de la protection officielle des tsars à la persécution violente.

2. *Organisation ecclésiastique.*

On n'a que fort peu de renseignements précis sur les réformes adoptées par le Grand *Sobor* de 1917-1918. L'application en est d'ailleurs restée lettre morte à cause

de la persécution bolcheviste. Force nous est donc de donner ici la constitution de l'Église officielle telle qu'elle existait avant la guerre. Il se passera vraisemblablement encore plusieurs années avant que la paix religieuse et sociale permette à l'Église russe de reprendre sa vie normale.

Saint-Synode.

Comme dans toutes les Églises orthodoxes, c'est le Saint-Synode qui a la plus grande part dans le gouvernement de l'Église officielle. D'après le règlement de Pierre le Grand, il était formé jadis de onze membres pris dans toutes les catégories du clergé, de sorte que les évêques n'étaient qu'une faible minorité. La proportion est actuellement renversée.

Le nombre des membres n'est pas déterminé d'une façon rigoureuse, il dépend absolument de la volonté du chef de l'État. Ils sont ordinairement huit à dix. On distingue aussi les membres effectifs et les membres assistants, les membres inamovibles et les membres temporaires. Parmi les premiers, il y a le plus souvent les trois métropolites de Kiev, de Moscou et de Pétersbourg; ce dernier préside d'ordinaire l'assemblée. L'exarque de Géorgie était aussi membre inamovible, au moins après quelques années de fonctions épiscopales. Les autres membres sont presque toujours nommés pour un temps par le chef de l'État qui choisit qui il veut. Ce sont quatre ou cinq archevêques, évêques ou archimandrites. Enfin, il y a deux membres du clergé inférieur, du clergé marié, le confesseur de l'empereur et l'aumônier en chef de l'armée.

Près du Saint-Synode est un délégué du gouvernement, le procureur général ou haut procureur (*Ober procouror*) qui est un laïque et dont le rôle consiste à être, selon le mot de Pierre le Grand, « l'œil du tsar ». Le procureur général remplit aussi les fonctions de ministre des cultes pour les « orthodoxes ». C'est lui qui soumet au synode les projets du gouvernement et à la sanction impériale les règlements arrêtés par le synode. Rien ne se fait dans cette assemblée sans sa participation active, aucun acte synodal n'est valide qu'avec sa signature. Chaque année, il doit présenter au souverain un rapport sur la situation générale de l'Église officielle, sur l'état du clergé et de l' « orthodoxie » dans l'empire russe et parfois au dehors. Certains procureurs généraux se sont rendus célèbres par la passion sectaire qu'ils ont mise à persécuter les éléments chrétiens non « orthodoxes », et en particulier les catholiques. Citons entre autres le comte Protassof, officier de cavalerie, sous Nicolas Ier, le comte Dmitri Tolstoï, sous Alexandre II, et tout récemment Pobiédonotsef, qui, pendant un quart de siècle (1880-1905), a fait peser un joug de fer sur tout ce qui n'était point *pravoslave*, c'est-à-dire « orthodoxe ». Le dernier procureur, M. Sabler, s'est montré un digne successeur de Pobiédonotsef.

Le Saint-Synode se réunit toujours à Pétersbourg, dans le palais que les tsars lui ont bâti sur la place Pierre-le-Grand. Lorsqu'il est question de réformes économiques ou civiles qui regardent le clergé, on lui adjoint quelques hauts fonctionnaires laïques. Il est convoqué en permanence. Les membres inamovibles qui ont charge d'âmes doivent se faire remplacer dans leur

ministère; ceux qui sont temporaires partagent d'ordinaire leur temps entre les réunions du synode et l'accomplissement de leurs devoirs de pasteurs.

Les attributions du Saint-Synode sont multiples et variées. Certaines des affaires qui lui sont soumises, comme celle des écoles et des finances sont réservées au procureur général et aux bureaux. Il s'occupe spécialement des questions d'ordre purement spirituel : instruction du clergé et du peuple, censure des livres de piété et de théologie et des journaux ou revues ecclésiastiques, culte des saints et des reliques, surveillance des églises et des monastères, etc. Toutes les affaires étant traitées par écrit et accompagnées d'un rapport circonstancié, il en résulte une bureaucratie inouïe qui complique les moindres questions. Sur dix mille affaires qui sont soumises annuellement au Saint-Synode, un millier tout au plus peuvent être examinées en séance. C'est le procureur général qui les choisit; les autres sont traitées dans les bureaux et soumises ensuite à la signature des membres du synode.

Auprès du Saint-Synode fonctionnent une Commission financière qui s'occupe des biens ecclésiastiques et une Commission des écoles ecclésiastiques, à laquelle il appartient de veiller sur l'enseignement des Séminaires sur les livres scolaires, les catéchismes, etc.

Le Saint-Synode est représenté dans les provinces par trois Commissions permanentes appelées comptoirs, auxquels il délègue une partie de son autorité. Ce sont 1° le comptoir synodal de Moscou, composé du métropolite, qui se fait remplacer d'habitude par son vicaire général, d'un archimandrite et d'un protoprêtre; 2° le

comptoir synodal de Grousie-Iméréthie (Géorgie); il comprend le métropolite de Tiflis, exarque de Géorgie, deux archimandrites et un protoprêtre (1); 3° le comptoir synodal de Lithuanie, composé de l'archevêque de Lithuanie et de trois membres pris dans le clergé blanc (clergé marié).

On a coutume de dire que c'était le tsar, en définitive, qui gouvernait l'Église russe. A ne considérer que l'extérieur des choses, cette affirmation paraît rigoureusement exacte, mais dans la réalité, il en allait un peu différemment. La volonté impériale devait compter avec ignorance et les préventions du peuple, la routine, les raditions et l'esprit de corps du clergé. La plupart des éformes utiles sont dues à l'initiative du gouvernement; eaucoup d'autres qu'il avait proposées n'ont pu aboutir cause de l'hostilité qu'elles ont rencontrée dans la iasse populaire et dans le clergé. L'empereur avait le ouvernement de l'Église, mais il ne pouvait l'exercer u'en respectant les traditions.

Il n'en reste pas moins vrai que cette situation, tout n donnant à l'Église plus de force et d'éclat aux yeux s populations, en faisait en réalité la servante de utocratie et lui enlevait une grande partie de sa vitalité.

Hiérarchie. Diocèses.

L'empire russe, en dehors de la Géorgie, était divisé soixante-trois éparchies ou diocèses, qui avaient en néral les mêmes limites que les gouvernements civils. distingue deux catégories de sièges : 1° les trois

(1) Ce comptoir a disparu en 1917, lorsque l'Église géorgienne s'est clamée indépendante.

métropoles de Kiev (le titulaire était primat honoraire de toute la Russie), de Pétersbourg et de Moscou; 2° soixante évêchés répartis en deux classes dont la première était considérée comme formée d'archevêchés, et la seconde d'évêchés. En voici les noms par ordre alphabétique : Alaska ou Aléout, Arkhangel, Astrakan, Chelm-Varsovie, Don (Novo-Tcherkask), Ékatérinbourg, Ékatérinoslav, Finlande (Viborg), Grodno, Iakoutsk, Iaroslav, Iénisséisk, Irkhoutsk, Kalouga, Kazan, Karkov, Kherson, Kichinev, Kostroma, Koursk, Lithuanie ou Vilna, Minsk, Moghilev, Nijni-Novgorod, Novgorod, Olonetz, Omsk, Orenbourg, Orel, Oufa, Penza, Perm, Podolie (Kamenetz-Podolsk), Polotsk, Poltava, Priamour-Blagoviéchtchensk (Blagoviétchtchensk), Pskov, Riazan, Riga, Samara, Saratov, Simbirsk, Smolensk, Stavropol, Tachkent, Tambov, Tauride ou Simféropol, Tchernigov, Tobolsk, Tomsk, Toula, Turkestan, Tver Viatka, Vladicaucase, Vladimir, Vladivostok, Volhynie (Zitomir), Vologda, Voronèse, Zabaïkal ou Transbaïka (Natchinsk) (1). Les titres d'archevêques ou de métropolites ne correspondent plus à aucune juridictio spéciale; ils sont purement honorifiques, car il n'y a plus ni suffragants ni provinces ecclésiastiques. Ils n sont plus attachés aux sièges. Ce n'est ordinairemen qu'après plusieurs années de charge pastorale que le prélats recevaient ces titres du tsar, lorsque celui- était satisfait de leur conduite. Il arrivait aussi que de

(1) Nous donnons les sièges tels qu'ils étaient en 1914. L'effondreme de l'empire russe a modifié les choses, mais la situation est encore tr chaotique pour qu'on puisse indiquer les modifications survenues depu la révolution.



Eglise russe de Jérusalem.

parchies de troisième classe voyaient leur titulaire romu au rang d'archevêque et entraient ainsi, au oins provisoirement dans la deuxième classe.

C'était le tsar qui nommait jadis tous les évêques sur une liste de trois candidats que lui présentait le Saint-Synode. Les évêques appartiennent tous au clergé noir ou non marié et sont astreints durant leur vie entière à mener une vie monastique assez rigoureuse.

Ils étaient dans une dépendance très étroite vis-à-vis du gouvernement et du Saint-Synode, à tel point qu'on pouvait les considérer comme de simples préfets ecclésiastiques. Ils n'exerçaient d'ailleurs dans leur diocèse qu'une autorité fort limitée. En effet, chacun d'eux est assisté d'un Conseil ecclésiastique, le consistoire éparchial, qui joue dans le diocèse un rôle comparable à celui que le Saint-Synode tient pour tout l'empire. Les membres de ce Conseil sont nommés par le synode de Pétersbourg sur la présentation de l'évêque, et leurs décisions ne valent qu'avec la signature de ce dernier. Ils jugent en première instance les procès ecclésiastiques ou matrimoniaux et s'occupent des biens d'Église. Dans chaque consistoire il y avait tout récemment encore un secrétaire laïque nommé par le procureur général de Pétersbourg. Le Saint-Synode intervient d'ailleurs dans la plupart des affaires de chaque éparchie et beaucoup d'entre elles sont réservées à son approbation. L'évêque ne peut pas s'absenter plus de huit jours de son diocèse sans avoir l'autorisation du synode. On voit par ces détails quelle centralisation excessive l'État a introduit dans le gouvernement de l'Église, contrairement aux canons anciens et à la tradition. Il existe peu de relations entre l'évêque et ses prêtres, parce qu'ils appartiennent à une catégorie différente.

Les éparchies ou diocèses russes sont si vastes parfois

que l'évêque est dans l'impossibilité absolue de gouverner le pays qui lui est soumis. Il en est de plus étendues que la France entière. Pour aider les prélats chargés de ces vastes régions, on leur a adjoint des vicaires épiscopaux. Certains parmi ceux-ci partagent avec le titulaire l'administration générale de l'éparchie; mais, le plus souvent, ils remplissent les fonctions épiscopales dans tel ou tel district du diocèse. Leur nombre a beaucoup augmenté depuis une quinzaine d'années : de 44 en 1905, il est monté à 70 environ en 1914; certaines éparchies en ont trois, quatre et même plus. Il y a actuellement un fort mouvement contre cette institution, que l'on regarde avec raison comme anticanonique. Les vicaires épiscopaux ne sont que les humbles serviteurs des évêques dont ils dépendent absolument; mal payés et sans autorité devant le peuple, ils voient leur situation empirer de jour en jour.

3. *Clergé séculier et régulier.*

Jusqu'à une époque assez récente, le clergé russe a formé une caste fermée et en majeure partie héréditaire. Il se subdivise en deux classes différentes et souvent rivales : le clergé séculier appelé aussi *clergé blanc* et le clergé régulier ou *clergé noir*. Ces dénominations n'indiquent point, comme on pourrait le croire, une différence de couleur dans le costume; popes et moines sont également vêtus de noir et portent la barbe et les cheveux longs; la seule différence, c'est que les moines ont sur leur coiffure le grand voile noir qui tombe sur les épaules. La distinction fondamentale est autrement importante qu'un détail de costume : le clergé noir est

voué au célibat, tandis que le clergé blanc est astreint au mariage.

Comme les évêques doivent pratiquer le célibat, c'est dans le clergé noir qu'on les choisit nécessairement. C'est là une des causes principales de l'antagonisme réel, quoique le plus souvent latent, qui existe entre les deux clergés.

Clergé noir (tchernoé doukhovenstvo).

Le monachisme a toujours été en grand honneur chez les Russes. Princes, nobles et gens du peuple lui ont élevé des monuments qui comptent parmi les plus remarquables de tout l'empire. La vie monastique ressemble à celle de toutes les Églises orientales. Conçue d'après un plan unique, elle est loin d'offrir cette admirable variété qu'elle possède dans l'Église latine et de se plier aux exigences de la vie sociale; le moine ou la religieuse s'occupent exclusivement de leur sanctification personnelle par la prière, le jeûne et la mortification. C'est la conception primitive de la vie monastique qui n'a point subi de modifications en pénétrant dans les steppes de la Russie. Cependant les couvents de femmes se livrent volontiers à des œuvres de bienfaisance. Il existe même des Congrégations de religieuses vouées au soin des malades, qui imitent les Sœurs de Charité; en 1910, elles desservaient 184 hôpitaux et 148 asiles de toutes sortes. Dans certains endroits, par exemple au monastère de l'Assomption, en Crimée, les moines pratiquent encore la vie érémitique dans les cavernes, mais la plupart habitent dans des couvents ordinaires.

Les quatre plus grands monastères, ceux de Petchersk à Kiev, de Troïtsa à côté de Moscou, de Saint-Alexandre Nevski à Pétersbourg et de Potchaïef en Volhynie, portent le nom de laures (*lavra*); les autres sont nommés skytes ou déserts (*poustynie*). Ils sont groupés autour des vieilles capitales ou des vieilles républiques marchandes, Kiev, Moscou, les deux Novgorod, Pskov, Tver et Vladimir. Les pays que la Russie s'est annexés plus récemment n'en renferment presque pas. C'est que la vie religieuse attire beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois, bien qu'elle ait une tendance très marquée à se relever depuis un demi-siècle. Il y a plusieurs raisons de cette décadence. Les deux principales sont les suivantes : le raskol a enlevé à l'Église officielle la partie la plus pieuse du peuple, et le gouvernement s'est souvent ingénié à diminuer le nombre et l'importance des monastères où il rencontra toujours une résistance assez vive à sa mainmise sur l'Église.

D'après le rapport du Saint-Synode de 1910, il y avait dans tout l'empire russe 452 monastères d'hommes, dont 298 sont reconnus et subventionnés par le gouvernement et 154 non reconnus et qui ne reçoivent rien de l'État. Il faut y ajouter les 68 résidences épiscopales considérées comme des couvents. Ces 520 maisons comptaient 17 583 moines dont 9 317 profès et 8 266 novices. Les couvents de femmes étaient au nombre de 300 environ avec 12 652 moniales et 40 275 novices. Enfin, 18 000 religieux ou religieuses ne vivaient pas en communauté. C'est dans cette catégorie que rentrent les *tchernitze*, espèce de béguines, habillées en noir et qui restent en général dans leur famille. Sur ces 88 500 religieux ou

religieuses, on en comptait à peine le quart, 21 969, qui avaient fait leur profession. Cela tient en partie à ce que l'âge requis par la loi pour prononcer les vœux de religion est de trente ans pour les hommes et de quarante pour les femmes. Nous sommes bien loin, on le voit, des chiffres donnés par les pays catholiques et par la France en particulier.

Pour être complet, nous devons ajouter que l'Église russe possède d'autres couvents en dehors des frontières de l'empire. Le principal est celui de Pantéleïmon ou Roussicon au mont Athos. La « Sainte Montagne » renferme 3 400 moines russes répartis dans les divers couvents. On rencontre d'autres monastères à Constantinople, en Syrie, en Palestine, moins importants par le nombre de leurs habitants que par le rôle qu'ils jouaient de postes avancés de l'orthodoxie moscovite.

Les couvents sont sous la dépendance à peu près complète du Saint-Synode. Non seulement il faut son approbation pour en ériger de nouveaux, mais elle est encore nécessaire pour l'admission aux vœux! Jadis il avait même le droit de nommer à toutes les charges.

Les couvents russes sont en général très riches. Leurs propriétés sont évaluées à 800 000 hectares, mais c'est le plus souvent en objets mobiliers que consiste cette richesse, comme ornements d'églises, évangéliaires, *ex-voto*, etc. Tandis que les sanctuaires étincellent d'or, les moines ont parfois juste de quoi vivre, même avec la maigre allocation que leur donne le gouvernement. Cependant il est des monastères qui possèdent de vastes domaines et qui retirent de beaux revenus des pèlerinages dont ils sont l'objet; là encore il faut défalquer

des sommes importantes qui vont soit au Saint-Synode, soit à l'évêque. Les couvents dépensent volontiers leurs revenus à fonder et à entretenir des hôpitaux, des écoles, des œuvres de bienfaisance dont ils laissent le plus souvent la direction au clergé diocésain.

Clergé blanc.

Le clergé marié appelé ordinairement clergé blanc (*biéloé doukhovenstvo*) forme vraiment une classe à part dans la société russe et se recrute à peu près uniquement par voie héréditaire. Le plus souvent, le jeune clerc qui aspire à devenir curé, diacre ou chantre dans une paroisse, épouse la fille de l'ancien titulaire qui lui apporte la charge comme dot. Il en est ainsi depuis les temps reculés où ni les nobles ni les serfs ne pouvaient être gens d'Église sans manquer par là même à leurs devoirs sociaux. Ce n'est que depuis 1867 que l'accès du sanctuaire est ouvert à toutes les classes de la société. En fait, la situation ne changera que très lentement à cause de la tyrannie des traditions.

Chose curieuse, les divers degrés de la hiérarchie ne sont pas encore, d'une façon générale, les échelons que l'on gravit successivement pour arriver aux plus hautes charges. La caste se subdivise en classes de prêtres, de diacres, de chantres et de sacristains dont les membres se marient entre eux et ne cherchent pas habituellement à remplir d'autres fonctions que celles de leurs ancêtres.

Malgré la formation qu'il reçoit dans les Séminaires, le clergé russe n'est cependant pas très instruit dans son ensemble, surtout pour ce qui est des diacres et

des clercs inférieurs. Nous reparlerons tout à l'heure des Séminaires et des Universités.

La plaie la plus grande dont il souffre est sans contredit la pauvreté ou plutôt le manque de moyens d'existence indépendante. L'État n'alloue point de subventions à tous les popes, et encore le fait-il assez parcimonieusement. Il ne donne de fortes allocations que dans les régions où le catholicisme ou les sectes sont très florissants, dans le but de fournir au clergé orthodoxe les moyens de faire de la propagande auprès des dissidents. La situation s'est cependant bien améliorée depuis un quart de siècle. Alors que le budget de 1887 n'allouait que 6 392 022 roubles (1) au clergé des villes et des campagnes, celui de 1913 lui en attribuait 15 354 035. Le casuel est des plus maigres dans les paroisses rurales, et le paysan avare ne paye pas toujours ses redevances. Quant aux biens d'Église, dont l'étendue et la richesse varient suivant les diocèses (2), il n'en revient qu'une faible part au clergé séculier; encore ne peut-il souvent pas en profiter faute de bras pour faire valoir les terres. De tout cela il résulte pour le pope chargé de famille un état de gêne voisin de la misère, auquel vient se joindre trop souvent l'ivrognerie, péché mignon du paysan russe, ce qui achève de le déconsidérer aux yeux de ses fidèles.

Il n'a d'ailleurs qu'une action très faible sur eux. A part les offices des dimanches et des jours de fête, ni lui ni eux ne mettent les pieds à l'église. Le reste de son ministère consiste à administrer les sacrements aux

(1) Le rouble valait 2 fr. 60 en 1914.

(2) Les propriétés des Églises s'élèvent à plus de deux millions d'hectares.

mourants, à faire les baptêmes, les mariages et les enterrements, à donner un catéchisme tout à fait rudimentaire à l'école, quand il y en a une dans la paroisse, et à bénir les maisons du village à certaines dates, particulièrement à Noël, à l'Épiphanie et à Pâques. Ces tournées pastorales, qu'il fait parfois en famille, sont malheureusement des occasions presque certaines de s'enivrer, parce qu'il faut accepter les politesses des paysans qui se traduisent par des verres de *vodka* (1). Point de prédication, au moins dans les campagnes, car dans les villes on prêche maintenant une fois par semaine; point de direction des âmes, chose inconnue dans les pays « orthodoxes » en dehors des couvents, points d'associations pieuses. Ajoutez à cela que le pope de village ne se confesse qu'une fois par an au prêtre de son doyenné qu'il a choisi pour son père spirituel.

Séminaires et Universités.

Il y avait en Russie en 1914 pour l'éducation du clergé 185 écoles préparatoires avec 1 302 professeurs et 58 Séminaires qui comptaient 866 professeurs et 20 500 élèves. La presque totalité de cette population scolaire était fournie par les fils de popes. 15 pour 100 à peine de ce nombre embrassent l'état ecclésiastique, leurs études une fois terminées. Les autres tâchent d'entrer dans les Universités de l'État, afin de se lancer dans les carrières libérales et de sortir de cette façon de la caste sacerdotale qui leur est devenue odieuse parce qu'elle fait d'eux de véritables parias.

(1) Eau-de-vie de grain.

Les Séminaires russes ne ressemblent que de très loin aux Séminaires catholiques. Le système d'éducation, très défectueux, produit le plus souvent des révoltés et des gens aigris. La formation ecclésiastique proprement dite, la piété, la vie intérieure, sont choses à peu près inconnues. Les moyens de coercition les plus violents, fustigations et bastonnades publiques, prison, y sont encore en usage. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les séminaristes se conduisent parfois comme les pires étudiants des Universités de l'État. A plusieurs reprises, et notamment aux époques les plus agitées de la vie russe, les Séminaires ont donné les plus tristes exemples d'indiscipline et d'inconduite que l'on puisse imaginer. C'est par dizaines que l'on a compté les attentats contre les professeurs ou contre les directeurs, de 1905 à 1908. La Révolution n'a fait qu'augmenter la confusion.

Les programmes sont à peu près les mêmes que ceux des gymnases ou collèges laïques; seulement, dans les dernières années, les études théologiques se superposent aux études classiques. On demande aux élèves les connaissances les plus variées : le slavon, le latin, un peu de grec ancien, une langue vivante, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, un peu de médecine et d'économie sociale, les lettres, l'histoire, la géographie, la philosophie et la théologie. Comme les cours ne durent que six ans, il est bien difficile aux élèves de remplir un programme aussi vaste et aussi varié. Les livres sont d'ailleurs souvent surannés et les méthodes d'enseignement défectueuses.

Les élèves qui le peuvent entrent dans une des quatre académies ecclésiastiques qui leur ouvrent le


ÉGLISE RUSSE
et ÉGLISE RUTHÈNE
triarcat russe
étropole russe
êché russe
chevêché ruthène
êché ruthène
hevêché arménien catholique
KILOMÈTRES
200
400
600
800
Nouvelle Zemble
OCÉAN GLACIAL
ARCTIQUE
Petchora
Arkhangel
Dvina
FINLANDE
L. Onéga
Olonetz
Viborg
L. Ladoga
G. de Finlande
Pétrograd
Vologda
Viatka
Perm
Novgorod
Kostroma
Ekaterinbourg
Riga
Pskov
Tver
Volga
Iaroslav
Nijni-Novgorod
Viatka
Polotsk
Moscou
Vladimir
Kazan
Kama
Oufa
Vilna
Smolensk
Grodno
Minsk
Kalouga
Riazan
Simbirsk
Bielaïa
Mohilev
Toula
Samara
Varsovie
Pripet
Orel
Penza
Przémysl
Koursk
Tambov
Orenbourg
Zitomir
Tchernigov
Voronèje
Saratov
Kiev
Lemberg
Oural
Kharkov
Kamenetz-Podolsk
Dniepr
Poltava
Stanislavov
Don
Volga
Ekaterinoslav
Kichinev
Kherson
Novo-Tcherkask
Astrakan
M. d'Azov
Stavropol
Simféropol
Terek
MER NOIRE
Vladicaucase
MER CASPIENNE
Koura
Araxe
ASIE MINEURE
PERSE

chemin aux plus hautes dignités ecclésiastiques, e même à l'épiscopat, s'ils font profession de vie religieuse Ces Universités sont celles de Pétersbourg, de Moscou de Kief et de Kazan qui comptent 120 professeurs e 860 étudiants (1). La plupart des professeurs sont de laïques; il en est de même dans les Séminaires où il tâchent d'évincer les moines qui sont incapables, d'aprè eux, de former des prêtres appelés à vivre dans le mond Dans le budget de 1913, un crédit de 8 257 000 roubl était prévu pour améliorer l'entretien des élèves ecclésias tiques; 3 192 509 roubles étaient affectés aux établis sements d'enseignement ecclésiastique.

4. *Statistiques.*

En 1905, on comptait dans toute la Russie, po 86 millions de fidèles environ (2), 2 340 archiprêtr 44 487 prêtres, 14 960 diacres, 43 552 chantres 44 000 sacristains ou gens attachés au service des églis C'est bien peu pour une population aussi importan dispersée sur un territoire immense. Aussi le nomb des paroisses privées de prêtres est-il considérable.

Il y avait à la fin de 1905 : 59 703 églises ou chapell dont 37 465 églises paroissiales, plus de 4 000 succ sales, 2 000 églises de cimetières, 2 000 églises de c

(1) Ces Universités ont disparu sous les coups des bolcheviks.

(2) Chiffre officiel du Saint-Synode, certainement supérieur à la réa car on y comprend un bon nombre de raskolniks. En 1914, la popula purement « orthodoxe » de l'empire paraît être de 95 millions. Elle mentait de deux millions environ par an, à cause du formidable excé des naissances.

ents, 2 000 églises particulières, 10 000 chapelles nviron, etc. Les *édinoviertsy*, vieux-croyants unis à Église officielle, en possédaient 371.

En 1906, le clergé russe dirigeait 43 374 écoles avec 9 577 professeurs, laïques pour la plupart, et 890 140 enfants des deux sexes. Les dépenses se ontaient à plus de 14 500 000 roubles, payés en onne partie par l'État. Le budget de 1913 prévoyait ne somme de 11 977 819 roubles pour ces sortes écoles.

Il paraissait en Russie un certain nombre de revues clésiastiques d'une assez grande valeur scientifique, ais, chose à remarquer, la majorité de leurs rédacteurs nt des laïques. Les principales sont : la *Chrisinskoe Tchtenie (Lecture chrétienne)*, de l'Académie clésiastique de Saint-Pétersbourg; le *Bogoslovski estnik (Messager théologique)*, organe mensuel de cadémie de Moscou; les *Troudy (Travaux)*, organe nsuel de l'Académie de Kiev; le *Causeur ecclésiasue orthodoxe (Pravoslavnijé Sobesiednik)*, organe nsuel de l'Académie de Kazan; les *Tserkovnija domosti (Nouvelles ecclésiastiques)*, organe hebnadaire du Saint-Synode. Elles ont disparu durant tourmente révolutionnaire.

5. *Missions.*

'Église russe est la seule parmi les Églises orthodoxes s'occupe un peu sérieusement d'apostolat, soit auprès chrétiens d'une autre secte, soit auprès des musulns et des infidèles. Elle s'y emploie assez activement s toutes les provinces du vaste empire moscovite où

la besogne ne lui manque pas (1). Non contente d'élargir le cercle de l'orthodoxie auprès des Russes, elle franchit les frontières et s'établit dans les pays étrangers.

Il s'est constitué en 1863 à Pétersbourg une Société des missionnaires (*Missionerkoe obelitchestvo*), immédiatement approuvée par le gouvernement impérial et qui a une assez grande influence. En 1900, elle comptait 33 Comités et 16 368 membres; le budget se chiffrait à 1 367 735 roubles; en 1914, il était de plus d'un million et demi.

Disons tout de suite que, malgré les moyens dont elle dispose, les résultats qu'elle a obtenus sont restés jusqu'ici assez faibles. Une revue, le *Moskovski ya Viedomosti* (*Nouvelles de Moscou*), indiquait nettement pourquoi, à la fin de 1913 : « La cause de notre insuccès dans les missions étrangères? Elle est bien simple. Les missions étrangères d'un peuple ou d'une Église dépendent de sa vie intérieure, de sa propre situation religieuse. Or, chez nous, la situation religieuse ne répond aucunement aux devoirs et aux buts d'une société de missions..... » Nous ne parlerons pas des missions du Caucase, de la Sibérie, de la Mandchourie, de la Mongolie, établies à l'intérieur de l'empire, mais uniquement de celles qui existent à l'étranger.

Celle de Chine est la plus ancienne, mais non la plus prospère. Elle fut fondée en 1712, et, malgré ses deux siècles d'existence, elle peut à peine montrer quelques

(1) En 1910, on comptait, en dehors de l'Église officielle, du rask... des sectes : 17 000 000 de musulmans, 13 500 000 catholiques, 7 500 000 ... testants, 6 à 7 000 000 de Juifs, un million et demi à deux mill... d'Arméniens, un million de païens, plusieurs centaines de mille de b... dhistes, etc.

milliers de fidèles. En 1906, elle comptait 632 Chinois « orthodoxes »; ils seraient 3 812 en 1912, ce qui indique un réveil en faveur de l'Église russe, car 872 païens ont été baptisés en 1912; on y trouve un évêque, 15 prêtres, o clercs inférieurs, un archimandrite, 26 moines ou novices, un monastère, 15 églises, 34 stations, 10 écoles de garçons, 2 de filles avec 409 enfants, etc. (1912).

La mission de Corée, fondée en 1897, n'a pas non plus donné des résultats très consolants, bien qu'elle soit relativement plus prospère que celle de Chine; on n'a pas de statistique détaillée, on sait seulement qu'il y a stations.

La mission du Japon fut fondée en 1858 et montra tout de suite plus de vitalité que celle de Chine. Soumise d'abord à l'évêque de Kamtchatka, elle fut déclarée indépendante en 1874 et confiée à un archimandrite. Depuis 1880, elle est gouvernée par un évêque. La guerre russo-japonaise arrêta un peu le mouvement des conversions, mais depuis lors il a repris avec une nouvelle intensité. De 18 000 en 1890, le nombre des fidèles est monté à 017 au 1er janvier 1912 (1 082 baptêmes d'adultes en 1911). Le clergé se compose de 43 membres : un archevêque, un évêque, tous deux Russes, 35 prêtres, tous japonais, 6 diacres dont un Russe; il y a aussi 14 chantres 106 catéchistes. Le Séminaire de Tokio renferme élèves dont 82 Japonais et 12 Russes envoyés par les autorités russes de Kharbin pour apprendre le japonais. existe deux écoles pour les filles de popes à Tokio et Kioto avec 80 élèves. 1 250 enfants fréquentent le catéchisme du dimanche. Le budget de la mission se montait en 1911 à : recettes : 150 053 roubles; dépenses :

95 440 roubles. Dès le début de la mission, les Russes ont traduit tous les livres sacrés en japonais, et c'est dans cette langue que se font tous les offices.

C'est de la Sibérie que l'orthodoxie russe est passée en Amérique au XVIIIe siècle. Elle y possède actuellement trois diocèses: Alaska, Aléout et Brooklyn. L'archevêque d'Aléout ou des îles Aléoutiennes, qui fait partie de la hiérarchie de l'empire, a comme vicaires l'évêque d'Alaska, qui est Slave, et celui de Brooklyn, qui est Syrien. Les « orthodoxes » soumis à sa juridiction sont répandus dans les deux Amériques, mais plus spécialement aux États-Unis et au Canada. Ils étaient plus de 200 000 en 1911 et ils ne cessent d'augmenter, soit à cause de l'excédent des naissances, soit à cause de l'émigration.

Ce nombre se composait ainsi : 63 000 Russes 27 000 Galiciens, 12 000 Hongrois, 21 000 Serbes 29 000 Bukoviniens, 3 000 Grecs, 20 000 Melkites ou « orthodoxes » syriens, 6 000 Albanais, 3 000 Indiens 3 100 Aléoutes, 5 000 Esquimaux, 120 Américains. Ces chiffres sont loin de donner une idée exacte de la population « orthodoxe » en Amérique. Outre 175 000 Grecs qui dépendent du Saint-Synode d'Athènes, le recensement officiel de 1910 trouvait encore aux États-Unis 85 000 Bulgares ou Macédoniens, 75 000 Russes 150 000 Serbes et autres Slaves, 50 000 Melkites 15 000 Albanais, 30 000 Roumains, etc. Il se produit chez les schismatiques immigrés le même phénomène que chez les catholiques : beaucoup font passer les affaires avant la religion. Il est certain, en effet, qu'il y a près de 500 000 « orthodoxes » aux États-Unis et au Canada, en dehors des Grecs. Le clergé se composait

ı 1912, d'un archevêque, de deux évêques, d'un
·chimandrite, de deux higoumènes, de six proto-
·êtres, de 25 hiéromoines (moines prêtres), de 105 prêtres
culiers dont 83 n'avaient fait que des études primaires,
: deux hiérodiacres (moines diacres) et de plus de
ı chantres. On comptait 170 paroisses et 116 succursales,
ı9 églises et 103 chapelles. Les 92 écoles paroissiales
nfermaient plus de 4 000 enfants. Il existe un Séminaire
une trentaine d'élèves, transféré en 1912 de Minnéapolis
ensylvanie) aux environs de New-York, et un monastère
hommes, celui de Saint-Tychon, à South Canaan (Pen-
lvanie). Pour mieux se soutenir, les « orthodoxes »
sont organisés en confréries; il y en avait 205 en
12 avec 7 250 membres. Le clergé s'applique surtout
faire passer au schisme les nombreux Ruthènes
holiques de rite byzantin qui émigrent nombreux en
nérique et qui ont été délaissés jusqu'à ces dernières
nées. Malgré les beaux chiffres donnés plus haut, il
faudrait pas croire que la mission russe est très
issante, car sur les 200 000 fidèles qu'elle s'attribue,
compte à peine 10 000 indigènes convertis; la plupart
autres sont des « orthodoxes » émigrés des pays
es ou de la Syrie.

a mission d'Ourmiah s'adresse particulièrement aux
oriens de la Perse et du Kurdistan. En 1911, elle
ptait 26 prêtres, 36 églises de village, 70 écoles
t 56 de garçons et 14 de filles avec une population
025 élèves. Le nombre des fidèles oscille entre 15 et
00. La mission d'Ourmiah a déjà causé bien des
ıs, à cause de la versatilité des nestoriens qui oublient
vite les roubles venus de Pétrograd.

Citons enfin la Société impériale pravoslave de Pales-
tine, fondée le 8 mai 1882, avec l'approbation du tsar e
qui se propose deux buts pricipaux : le soutien d
« l' orthodoxie » en Terre Sainte et l'assistance des pèle
rins russes qui, chaque année, affluent par milliers au
Lieux Saints. Pour mieux atteindre le premier but, ell
s'efforçait de couvrir d'écoles, excellent moyen de propa
gande politique et religieuse, non seulement la Palestine
mais toute la Syrie. De 64 en 1898, les établissement
scolaires sont montés à 102 en 1912, dont deux école
normales, une à Beth-Djala, près de Bethléem, et l'autr
à Nazareth (1). Les élèves qui étaient 6 739 en 1898 so
11 112 en 1912. Cette même année, la Société a hosp
talisé 9 178 pèlerins pauvres dans ses divers établiss
ments de Palestine. Elle comptait alors 2 734 membre
et son budget se chiffrait par 352 038 roubles de recett
(quêtes, dons volontaires, revenus) et 336 771
dépenses.

6. *Le raskol et les sectes.*

L'Église russe est la seule parmi les Églises « ort
doxes » qui soit en proie au schisme et à l'hérésie. Jam
aucune autre chrétienté n'a produit un tel nombre ni u
telle variété de sectes. Cela tient en grande parti
l'ignorance et à la superstition, mais surtout au caract
du peuple russe, fait d'imprécision dans les pensées
de mysticisme dans les sentiments. (2) Avec des dispo

(1) Elles ont toutes disparu pendant la guerre.

(2) Les aventures du fameux Raspoutine avant et pendant la gu
le déchaînement de toutes sortes d'idées étranges depuis la révolutio
1917 en sont les meilleures preuves de nos jours.

tions pareilles, il était bien difficile que la nation pût être maintenue tout entière dans les limites étroites d'une Église d'État. De tout temps, mais surtout depuis le XVIIe siècle, ce fut sur le sol moscovite un pullulement de sectes. Il y en a encore plusieurs centaines, un millier peut-être, et le nombre ne cesse pas de s'en accroître. Un bon nombre d'entre elles sont comprises sous le nom de *raskol*, schisme causé au XVIIe siècle par les réformes liturgiques du patriarche Nicon. D'autres sont nées sous l'influence du protestantisme, du rationalisme et même du judaïsme. D'autres enfin semblent se rattacher au paganisme et au manichéisme. Il en est qui ne sont même pas chrétiennes, puisqu'elles rejettent le baptême.

Raskol.

Le nom de *raskol* ou de schisme a été donné à l'ensemble des fidèles qui depuis les réformes de Nicon ne reconnaissent plus l'Église officielle. On peut dire que c'est le christianisme byzantin tel qu'il s'est modifié au contact du peuple russe; aussi est-il particulièrement cher à ceux qui restent fidèles aux vieilles coutumes nationales. « Ce n'est ni une secte, ni un groupe de sectes; c'est un ensemble de doctrines ou d'hérésies, souvent différentes et opposées, n'ayant d'autre lien qu'un point de départ commun et un commun antagonisme avec l'Église orthodoxe officielle. A cet égard, le raskol n'a d'autre analogue que le protestantisme. » (ANATOLE LEROY-BEAULIEU, *l'Empire des tsars*, t. III, p. 328.)

Les causes du schisme sont à la fois religieuses et politiques. Le peuple russe, ignorant et superstitieux, a

de tout temps attaché aux paroles liturgiques un pouvoir magique. Changer ces formules, c'était à ses yeux détruire la religion elle-même. La réforme nécessitée par les altérations qu'avait subies le texte des Écritures et des livres ecclésiastiques causa dans le peuple et dans le bas clergé une violente opposition qui se termina par un schisme. Les principaux points de la controverse étaient ceux-ci : la forme et le signe de la croix, la direction des processions à l'Occident ou à l'Orient, la lecture d'un des articles du symbole, l'orthographe du nom de Jésus, l'inscription mise au-dessus du crucifix, l'alléluia répété deux ou trois fois, le nombre de *prosphoras* ou pains à consacrer. A l'origine, l'essence du schisme fut donc le respect servile de la forme, le culte de la lettre. En exagérant le principe d'immobilité dans l'Église, les dissidents exagèrent aussi celui du nationalisme, car ils rejettent une réforme conseillée par des étrangers, Grecs et Ruthènes.

Les raskolniks font le signe de la croix avec deux doigts et non avec trois; leur croix comprend huit branches au lieu de quatre (ils mettent en plus une traverse pour la tête et une pour les pieds du Christ); ils disent deux *Alleluia* au lieu de trois, etc.

A ces causes religieuses s'ajoutèrent bientôt des causes politiques. Pour mettre son empire au niveau des autres nations européennes, Pierre le Grand introduisit un système de gouvernement, des institutions et des coutumes empruntés aux peuples occidentaux. Il s'en prit aussi à l'Église dont il remplaça le patriarche par le Saint-Synode. Toutes ces réformes accomplies coup sur coup et par la violence augmentèrent le nombre des *raskol-*

niks (1) qui voyaient dans les innovations un signe de la proximité de la fin du monde (2), et dans l'empereur l'Antéchrist. « Le raskol a personnifié l'opposition de la Russie byzantine aux mœurs nouvelles et aux importations occidentales. » (ANATOLE LEROY-BEAULIEU, *l'Empire des tsars,* t. III, p. 328.)

Dès son début, le raskol se trouva privé de hiérarchie par la persécution gouvernementale. Pour maintenir les rites antiques, il dut ou admettre les prêtres consacrés par l'Église officielle ou se passer de clergé. Il y eut dès lors deux partis : les *popovtsy* (presbytériens) qui gardent les prêtres et les *bezpopovtsy* (sans prêtres) qui repoussent tout sacerdoce. Les *popovtsy* recrutèrent d'abord leur clergé parmi les prêtres transfuges de l'Église officielle, puis ils réussirent à se constituer une hiérarchie indépendante au XIXe siècle. Les *bezpopovtsy* ne conservèrent bientôt plus que le baptême, faute de prêtres pour administrer les autres sacrements. Voilà où les a conduits leur opiniâtre attachement aux rites de leurs pères. Ils se livrèrent d'ailleurs à de folles rêveries ou à d'extravagantes et parfois sauvages doctrines. Ils expliquent la disparition des sacrements par l'approche de la fin du monde, et, pour fuir l'Antéchrist, certaines sectes recourent à la mort violente, prêchent la rédemption par le suicide et le baptême du feu. Des

(1) Les dissidents se donnèrent eux-mêmes le nom de *starovéry* (vieux croyants).

(2) Les raskolniks condamnaient (et condamnent encore en partie) l'usage du tabac, du café, du sucre, du thé, des routes pavées, « œuvres de l'Antéchrist ». Un sectaire interdit même la pomme de terre, sous prétexte que c'était le fruit avec lequel le serpent avait séduit la première femme!

sectes de *bezpopovtsy* admettent un nouveau Messie et le millénarisme.

Il est impossible de donner le nombre exact des raskolniks que ceux-ci sont les premiers à ignorer. Les statistiques officielles en avouent deux ou trois millions, mais ils doivent être au moins vingt millions sinon plus (1). La force du raskol n'est pas tant dans le nombre de ses adhérents que dans le prestige dont il jouit aux yeux du peuple, pour qui le *raskolnik* est le plus fidèle gardien des coutumes nationales et de la foi des ancêtres. Il se rencontre chez les populations les plus énergiques et les plus foncièrement russes de l'empire; il appartient en effet essentiellement à la Grande Russie et a fait de Moscou sa capitale. Les raskolniks ont sur les « orthodoxes » une grande supériorité morale, faite surtout de leur répugnance pour certains aliments et pour certains plaisirs. C'est aussi la cause de la prospérité matérielle dont ils jouissent en général. Généreux pour leurs frères, ils les soutiennent par toutes sortes d'œuvres de charité très florissantes. Le besoin de la polémique leur a donné le goût de l'instruction, aussi leur culture est-elle bien supérieure à celle des autres Russes. Il faut remarquer cependant que leurs livres manquent à peu près complètement de critique; ils ont l'instruction mais non la science. Le réveil de la foi qui s'est manifesté sous la persécution bolcheviste a probablement augmenté leur influence.

(1) Il y a une quinzaine d'années, N. Iousov donnait la statistique suivantes : vieux-croyants avec prêtres : 3 millions et demi; vieux-croyants sans prêtres : 7 millions; sectes mystiques (hommes de Dieu et mutilés) : soixante et quelques mille; sectes rationalistes (*doukhobory*, *molokany*, etc.) : 2 millions. Des renseignements plus récents portent le nombre des popovtsy à 14 ou 15 millions et restreint celui des bezpopovtsy à 3 ou 4 millions.

Principales sectes du raskol.

Nous avons vu que le raskol est une vraie mosaïque de sectes diverses, souvent opposées, qui n'ont aucun lien entre elles. On en compte plusieurs centaines. Nous dirons quelques mots des principales.

Popovtsy (*presbytériens*).

Le clergé de la secte fut recruté primitivement parmi les transfuges de l'Église officielle, c'est pourquoi il était peu estimé; les laïques gardaient d'ailleurs la direction de la communauté. Le centre passa de Vetka (gouvernement de Mohilev) à Stradoub (gouvernement de Tchernigov) pour se fixer à Moscou à la fin du XVIIIe siècle. En 1816, un évêque grec de Bosnie, déposé par le patriarche de Constantinople, devint le premier chef religieux des raskolniks et se fixa en Bukovine, à Bélokrinitsa, d'où il organisa une hiérarchie. Tout le monde ne le reconnut pas, et les popovtsy se divisèrent en trois groupes différents. On compte actuellement une quinzaine d'évêques raskolniks, peu instruits pour la plupart, vivant sous la dépendance absolue des laïques qui les tiennent par l'argent.

Une fraction des *popovtsy* reconnaît l'Église officielle tout en conservant les vieux rites : ce sont les *édinovertsy* ou unicroyants. Malgré les tentatives qui ont été faites par le Saint-Synode, ils n'ont pas encore abandonné leurs usages.

Bezpopovtsy (*sans prêtres*).

Le manque de hiérarchie ecclésiastique a été le plus grand obstacle à leur constitution en Église. Ils se sont

fractionnés en un grand nombre de sectes servilement attachées aux rites extérieurs et livrées parfois aux pratiques les plus bizarres. Les principales sont celle des *théodosiens* et celle des *bomortsy* (plus de huit cents communautés ou paroisses) qui sont divisées sur les deux principes fondamentaux de la *bezpopovtchine* : le rejet du sacerdoce et des sacrements et la croyance au règne de l'Antéchrist. Il y a aussi des sectes franchement anarchistes et révolutionnaires, comme les *philipovtsy* et les *straniki* (errants). Le mariage n'étant pas reconnu comme sacrement, l'union libre est assez fréquemment pratiquée, mais non le libertinage. Il y a cependant des sectes qui ont sur ce point les doctrines les plus avancées. Mentionnons encore les muets (*moltchaniki*), qui font du silence la première condition du salut; les *nieurs*, pour qui il n'y a rien de sacré sur terre depuis les réformes de Nicon; les non priants (*nemoliaki*) qui n'admettent qu'un culte purement spirituel, etc.

Sectes non issues du raskol.

On peut les diviser en deux groupes principaux : les mystiques, qui semblent se rattacher aux vieilles sectes chrétiennes des premiers siècles et au paganisme russe, et les rationalistes, qui ont subi des influences occidentales, surtout celle du protestantisme.

Les mystiques prétendent procurer l'union de l'âme à Dieu de différentes manières. Les *khlysty* (flagellants), appelés encore *lioudi Bojii* (hommes de Dieu), croient que Dieu s'incarne de temps en temps dans un homme pour lequel ils ont la plus grande vénération. Leurs pré-



Evêchés russes en ASIE
0 500 1000 2000 3000 4000 Kil.
(à l'Équateur)
ARCTIQUE
Nlle Sibérie
Nouvelle Zemble
Mer de Kara
SIBÉRIE
RUSSIE
Iénisséi
Léna
Obi
Tobolsk
Iénisséisk
Iakoutsk
Tomsk
Omsk
Irtych
Irkoutsk
L. Baïkal
TRANSBAÏKALIE
Nertchensk
Priamour
Blagoviétchensk
MER D'OKHOTSK
MER DE BÉRING
Dét. de Béring
Iles Aléoutiennes
OCÉAN PACIFIQUE
L. Balkach
M. d'Aral
Mer Caspienne
Tachkent
TURKESTAN
MONGOLIE
MANDCHOURIE
Vladivostok
Mer du Japon
JAPON
Tokio
(Mission)
Fl. Jaune
Pékin
(Mission)
PERSE
TIBET
CHINE

ceptes sont très rigoureux, mais on les accuse de débauches sans nom; on sait du moins que leurs coutumes ont beaucoup d'analogie avec celles des quakers américains et des derviches musulmans. Les *Skakouny* ou sauteurs ont des pratiques aussi peu recommandables. Les *Skoptsy* ou eunuques mutilent leurs corps pour se déli- vrer des tentations de la chair; ils se donnent le nom symbolique de *blanches colombes (bélyié goloubi)*. Malgr la rigueur avec laquelle la justice poursuit depuis long temps ces sectes impures, elles ne cessent de faire de adeptes, même dans la haute société.

Les rationalistes sont divisés également en plusieur sectes. Les principales sont celle des *doukhobortsy* (lu teurs de l'esprit) et celle des *molokani* (buveurs de lai dont la doctrine commune est le christianisme spiritu débarrassé des rites extérieurs. Le *stundisme* ou éva gélisme dérive du protestantisme dans sa forme anaba tiste. Il rejette également les pratiques spirituelles.

D'autres sectes ont des tendances juives, comme ce des judaïsants ou *sabbatistes (soubbotniki)* qui ont su stitué le sabbat au dimanche.

Il ne faudrait pas croire que l'ère des sectes est fi en Russie. Il ne se passe presque pas d'année qui n voie naître une ou plusieurs, dans la haute société com dans le peuple. C'est surtout chez les Grands-Russi que se manifeste cet amour des nouveautés religieu mais les autres races de l'empire n'en sont pas priv De nos jours encore, il surgit de nouvelles sectes a curieuses que leurs aînées, telle par exemple celle *onomatolâtres*, qui prétendent que le nom de Jésus Dieu et que tous les attributs de Dieu ne font qu'un

lui. Pour mettre fin à cette hérésie, le gouvernement russe, après avoir fait condamner les novateurs par le Saint-Synode, a expulsé *manu militari* du mont Athos plus de 800 moines rebelles (1913).

Le raskol avec ses multiples variétés et les sectes qui ne lui appartiennent pas ont connu tour à tour la persécution ou la tolérance, mais leur état normal est plutôt la persécution. A part les *édinovertsy*, reconnus officiellement, les autres sectes n'ont qu'une situation précaire vis-à-vis de l'autorité qui les traque ou fait semblant de les ignorer, suivant les époques. L'ère de tolérance qui suivit les troubles révolutionnaires de 1905 a bientôt pris fin et les sectaires ont de nouveau fait connaissance avec les rigueurs gouvernementales.

7. *Le peuple russe.*

Le peuple russe est foncièrement religieux, non pas que sa religion soit éclairée, mais il y reste fermement attaché malgré les sollicitations étrangères. Cela tient au tempérament de la race, profondément mystique, à la culture à peu près exclusivement religieuse qu'il reçoit, aux épidémies et aux famines qui ravagent périodiquement le pays et qui tournent naturellement ses regards vers le ciel. Cela tient peut-être aussi aux influences de la nature et du milieu, à la solitude où vit le paysan au milieu des plaines immenses et des forêts sans fin. Malheureusement, cet esprit religieux n'est pas purement chrétien. Convertis en masse et par ordre au christianisme, les Russes n'en ont guère pris que les formes extérieures, d'où leur attachement aux rites de l'Église et l'absence à peu près complète de vraie vie intérieure.

La sorcellerie, chère à leurs ancêtres idolâtres, a persisté jusqu'à nos jours, et nombreux sont encore les gens du peuple qui envisagent la religion comme une sorte de magie. Nous avons vu que cet attachement excessif aux rites avait été la cause du raskol au XVIIe siècle. Il ne faudrait cependant pas croire que le christianisme s'est simplement superposé au paganisme; non, il a fini par pénétrer les idées, les mœurs, la littérature, etc., et s'est fondu avec lui.

Il y a toutefois une grande différence à faire entre le simple peuple et la société cultivée, les « intelligences », comme on dit en Russie. La masse populaire, dans son ensemble, est fort ignorante (1), mais très attachée à la religion. Les pèlerinages sont la forme la plus répandue de cet attachement. Il suffit d'avoir vu aux Lieux Saints ou ailleurs avec quelle ferveur prient les moujiks pour comprendre quelle place la religion tient dans leur existence. La classe élevée, noblesse et bourgeoisie, s'est arrêtée, faute de véritable instruction religieuse, à la libre pensée du XVIIIe siècle. Elle se détache de plus en plus de l'Église « orthodoxe » pour aller en majorité à l'athéisme et au matérialisme, et dans une proportion moindre au catholicisme.

Si profondément attaché que soit le peuple à la religion chrétienne, il est loin malheureusement d'en mettre toujours les maximes en pratique. L'ivrognerie et la luxure le rongent depuis longtemps ce qui ne l'empêche d'ailleurs nullement de baiser dévotement les icones et de faire

(1) Il y a environ 70 pour 100 d'illettrés chez les hommes et 90 pour 100 chez les femmes.

de multiples prostrations. Pour épurer ce christianisme, pour faire pénétrer les véritables enseignements dans la vie populaire, il faudrait une solide instruction religieuse, qui fait à peu près complètement défaut. Les popes de villages n'ont pas toujours le temps ou le goût d'enseigner le catéchisme, ou bien ils ne le font que d'une manière très rudimentaire. Les enfants ne reçoivent souvent pas d'autre instruction religieuse que celle que peuvent leur donner leurs parents, pendant les longues soirées d'hiver, autour du poêle énorme qui chauffe l'isba. Il ne faut donc pas s'étonner si des novateurs hardis entraînent parfois ce peuple naïf dans les rêveries les plus étranges. Il est à redouter que l'instruction scientifique en se développant ne soit l'acide qui ronge cette mince couche de christianisme et qu'elle ne fasse disparaître l'esprit religieux du peuple russe.

Le grand danger vient des idées fausses mises en honneur par les bolcheviks et qui peuvent agiter la Russie pendant de longues années encore. On a remarqué cependant que les persécutions des révolutionnaires avaient amené un retour sérieux de piété populaire, au moins en beaucoup d'endroits. Il n'en reste pas moins que l'Église russe se remettra difficilement de la secousse qu'elle subit depuis 1918.

Bibliographie. A. LEROY-BEAULIEU, l'*Empire des tsars*, t. III, Paris, 1889. — A. PALMIERI, *la Chiesa Russa*, Florence, 1908; article « Russia » dans *The Catholic Encyclopedia*. — SILBERNAGL-SCHNITZER, *Verfassung und gegenwaertiger Bestand saemtlicher Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 93-146. — P. LESCŒUR, *l'Eglise catholique et le gouvernement russe*, Paris, 1903. — Nombreux articles dans les *Echos d'Orient*.

CHAPITRE VIII

L'Église serbe orthodoxe L'Église bulgare orthodoxe

I. ÉGLISE NATIONALE SERBE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES, SAINT-SYNODE, CHANCELIER, TRIBUNAL SUPRÊME ECCLÉSIASTIQUE, DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — FIDÈLES, STATISTIQUES

II. ÉGLISE DU MONTÉNÉGRO — HISTOIRE — CLERGÉ SÉCULIER — CLERGÉ RÉGULIER

III. DIOCÈSES SERBES DE BOSNIE-HERZÉGOVINE — HISTOIRE — CLERGÉ

IV. DIOCÈSES SERBES DE DALMATIE — HISTOIRE — SITUATION ACTUELLE

V. ÉGLISE DE CARLOVATZ — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : SAINT-SYNODE, CONGRÈS NATIONAL, PATRIARCHE — ORGANISATION DES DIOCÈSES — CLERGÉ ET FIDÈLES

VI. L'ÉGLISE BULGARE — HISTOIRE — ORGANISATION : SAINT-SYNODE, EXARQUE, DIOCÈSES — CLERGÉ ET FIDÈLES

I. LES ÉGLISES SERBES SCHISMATIQUES

Les Serbes, peuple slave originaire de la région comprise entre les Karpathes et le Dniester, furent appelés

dans l'empire byzantin par Héraclius (610-641) qui voulait les opposer aux Avares. Ils s'établirent bientôt dans la contrée que forment actuellement la Serbie, le Monténégro, l'Herzégovine et la Dalmatie méridionale. Pour se les attacher définitivement, Héraclius demanda au Pape de leur envoyer des missionnaires, mais cette évangélisation n'obtint qu'un succès médiocre. L'œuvre de la conversion fut reprise sous Basile le Macédonien (867-886), à une époque où le schisme entre l'Église latine et l'Église grecque était à peu près consommé. Les nouveaux convertis reçurent tout naturellement la liturgie byzantine et gravitèrent dès lors dans l'orbite de Constantinople.

Les Serbes, d'abord divisés en petits États ou joupanies, ne formèrent un seul peuple que sous Étienne Némania, qui entretint des relations cordiales avec la cour de Rome (XIIe siècle). Ses deux fils, qui se partagèrent ses États, firent comme lui. L'un d'eux, Étienne II, profita même de la conquête de Constantinople par les croisés (1204) pour rompre les derniers liens qui l'unissaient à l'Église grecque. Son frère, Sabas, ancien moine de l'Athos, devint métropolite de Serbie, avec dix évêques sous sa juridiction. La disparition de l'empire latin de Constantinople amena les Serbes à se rapprocher des Grecs, et, dès la fin du XIIIe siècle, le schisme sépara de nouveau leur Église de celle de Rome. Douchan (1331-1355), qui porta le royaume serbe à l'apogée de la puissance, décida de se donner un patriarche pour recevoir de ses mains la couronne de tsar qu'il ambitionnait. En 1346, Joannice fut sacré patriarche de Serbie par le patriarche bulgare de Tirnovo et l'archevêque

gréco-bulgare d'Ochrida. Il établit son siège à Ipek ou Petch, d'où il étendait sa juridiction sur la Serbie actuelle, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Dalmatie méridionale et plusieurs évêchés pris au patriarcat bulgare de Tirnovo et à l'archevêché gréco-bulgare d'Ochrida. Après avoir excommunié Douchan, Joannice et toute la nation serbe (1352), le patriarche grec de Constantinople se résigna à reconnaître le nouvel état de choses (1375). Douchan poursuivit d'ailleurs tout ce qui était latin dans son empire, tout en protestant de son catholicisme auprès du Pape.

La décadence vint rapidement pour la Serbie. La désastreuse bataille de Kossovo y mit fin en 1389, mais elle laissa subsister le patriarcat d'Ipek. Ce ne fut qu'après la prise de Smédérévo (Sémendria), en 1459, que Mahomet II réduisit la Serbie en province ottomane et supprima le patriarcat qui fut rattaché à l'archevêché gréco-bulgare d'Ochrida. L'immense majorité de la nation serbe resta fidèle à la foi chrétienne, malgré les persécutions qu'elle eut à subir, mais la noblesse presque tout entière et une partie assez importante de la population de la Bosnie-Herzégovine faiblirent et passèrent à l'Islam. Seul le Monténégro, retranché dans ses montagnes, put garder son indépendance.

La sujétion des Serbes à l'archevêché d'Ochrida dura près d'un siècle (1459-1557). A cette dernière date, un renégat, Mehmed Sokolovitch, devenu grand vizir, fit restaurer le patriarcat d'Ipek en faveur de son frère Macaire, qui était resté chrétien et avait embrassé la vie religieuse. Cette situation dura jusqu'en 1766, époque à laquelle le Phanar, devenu puissant auprès du sultan,

supprima de nouveau le patriarcat d'Ipek. Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, l'Église serbe eut cruellement à souffrir des guerres incessantes entre Turcs et impériaux. En 1690, 36000 familles, conduites par le patriarche Arsène III Tchernoiévitch, passèrent la Save et le Danube, pour échapper aux représailles du général turc Keuprulu, et allèrent fonder l'Église de Carlovatz dans la Basse-Hongrie. Un nouvel exode se produisit en 1737, qui vint renforcer cette première émigration.

La disparition du patriarcat d'Ipek en 1766 fut un triomphe pour le Phanar qui en abusa en pressurant ses nouveaux fidèles. Les évêques grecs essayèrent à maintes reprises de faire avorter les plans de Kara-Georges et de Miloch pendant les deux guerres de l'Indépendance (1804-1829). L'autonomie civile fut bientôt suivie de l'autonomie religieuse, comme nous le verrons un peu plus loin.

Il a semblé pendant longtemps que la destinée des Serbes fût de vivre divisés, à moins que ne parût un nouveau Douchan, dont les armes victorieuses les réuniraient tous sous le même sceptre, rêve grandiose que les patriotes poursuivaient depuis longtemps sans pouvoir le réaliser. Il a fallu les formidables événements de 1914-1918, la victoire de l'Entente et l'effondrement de l'empire austro-hongrois pour réaliser ce rêve.

Les Serbes orthodoxes habitent ce qui fut jusqu'à ces dernières années le royaume de Serbie, le royaume de Monténégro et les provinces du sud-ouest de l'empire austro-hongrois : Dalmatie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slavonie, Banat, etc. On compte un peu plus de six millions de Serbes « orthodoxes » ou schismatiques,

qui appartinrent à cinq groupements différents jusqu'à leur union au double point de vue politique et religieux. C'était l'Église synodale de Belgrade, la métropole de Cettigné, le patriarcat de Carlovatz, les deux évêchés de Dalmatie qui dépendaient de la métropole roumaine de Tchernovitz, en Bukovine, et les quatre diocèses de Bosnie-Herzégovine qui relevaient nominalement du patriarcat grec de Constantinople.

I. L'Église nationale Serbe.

1. *Histoire*.

Ce furent les Serbes qui donnèrent les premiers le signal du réveil des nationalités dans les Balkans au commencement du XIXe siècle. Pendant plus de vingt ans (1806-1829), ils eurent à lutter contre les Turcs pour reconquérir enfin une indépendance à peu près complète garantie par les traités d'Akkerman (1826) et d'Andrinople (1829). En même temps que la liberté politique, ils obtinrent la liberté religieuse et le droit d'élire leurs évêques. Le sultan Mahmoud décréta que le métropolitain et les évêques choisis par la nation administreraient librement l'Église de Serbie, mais qu'ils resteraient soumis au patriarche grec de Constantinople dont ils recevraient l'investiture. Le premier métropolitain fut Mélèce Pavlovitch, ancien tambour de l'armée de l'Indépendance, qui alla se faire sacrer à Constantinople en 1831.

De 1832 à 1879, l'Église de Serbie fut régie par une convention en huit articles conclue entre le gouvernement de Belgrade et le patriarche « œcuménique » Constantios Ier (1830-1834). D'après ce concordat, le métropolitain était choisi par le prince et la nation, mais il avait

besoin, pour être sacré, de recevoir la confirmation du patriarche grec de Constantinople. Quant aux évêques, ils n'avaient pas à recourir à ce dernier; le métropolitain leur donnait lui-même l'investiture. La Serbie devait payer une redevance de 300 sequins à chaque élection de métropolitain et un tribut annuel de 6 000 piastres. Par contre, la « grande Église du Christ » ne pouvait exiger aucune rétribution, « même pour la rémission des péchés ».

Le Congrès de Berlin (1878) ayant assuré la complète indépendance de la Serbie, le gouvernement de Belgrade crut le moment venu d'obtenir la pleine autonomie religieuse et de se libérer des obligations onéreuses à l'égard du Phanar contractées en 1832. Sur les instances du prince Milan Obrénovitch et du métropolitain Michel, le patriarche de Constantinople Joachim III publia le 20 octobre/1er novembre 1879 le *tomos* synodique proclamant l'autonomie de l'Église de Serbie. Depuis lors, la nouvelle autocéphalie n'a pas cessé d'entretenir avec le Phanar des relations de bonne fraternité, sauf peut-être quand il s'est agi d'obtenir des évêchés serbes en Macédoine.

Les conquêtes faites pendant les deux guerres balkaniques (1912-1913) et l'union de tous les pays serbes en 1918 ont singulièrement augmenté le territoire soumis à la juridiction de l'Église nationale. La fusion en une seule des autonomies ecclésiastiques de Serbie, de Carlovatz, de Bosnie-Herzégovine, de Monténégro et de Dalmatie en fait une Église importante, mais il ne semble pas qu'elle ait gagné en indépendance depuis qu'elle a secoué le joug de Constantinople. Là, comme

dans tous les pays orthodoxes, le gouvernement inter-vient constamment dans les affaires religieuses, qu'il prétend régenter à sa façon. Il surveille les travaux des évêques, réglemente l'enseignement religieux dans les écoles, contrôle à peu près seul les grands Séminaires, qui sont institution d'État, etc. L'Église n'est plus que sa servante et subit les contre-coups de la politique inté-rieure, au gré du parti au pouvoir. Depuis une vingtain d'années, cette influence s'est toujours fait sentir à l'en-contre du prestige et des véritables intérêts de la reli-gion. On ne prévoit pas de modification favorable, malgr le changement profond de la situation générale du pays car les dirigeants de Belgrade ne semblent pas vouloi renoncer à leurs méthodes dures et tracassières.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le statut de l'Église orthodoxe de Serbie était rég jusqu'à ces dernières années par la loi du 27 avril 1890 modifiée à diverses reprises, notamment en 1894, 189 1898 et 1900. Le gouvernement était confié au Saint Synode composé de tous les évêques chefs de diocès et présidé par le métropolite-archevêque de Belgrad Celui-ci avait des droits surtout honorifiques, car n'était qu'en titre chef de l'Église nationale. On ne pou vait songer à conserver cette organisation dans le nouv état de choses et l'on se mit à élaborer une nouvel constitution.

La réunion de tous les Serbes orthodoxes en un se royaume a tout naturellement fait naître l'idée du rét blissement du patriarcat de Petch ou Ipek, disparu depu un siècle et demi. Bien des motifs cependant s'opp

saient à ce projet. Les diverses fractions du peuple serbe avaient vécu trop longtemps séparées les unes des autres pour qu'on pût espérer une fusion rapide, au point de vue religieux comme au point de vue politique. Chaque Église possédait ses lois et coutumes particulières auxquelles clergé et fidèles se montraient attachés, et il existait déjà un patriarcat à Carlovatz. Après un an et demi de pourparlers et de concessions mutuelles, on arriva enfin à une entente, pendant l'été de 1920. Le patriarcat de Carlovatz, devenu vacant, fut supprimé et remplacé par une simple métropole. Le 19 mars 1920, le patriarcat œcuménique de Constantinople déclara renoncer à ses droits sur les métropoles de Macédoine passées à la Serbie et reçut en compensation la somme le 1 500 000 francs. L'acte ne fut signé que le 16 mai. Un mois plus tard (17 juin) fut proclamée l'union de outes les autonomies orthodoxes du royaume en une eule Église serbe nationale. A l'automne, le patriarcat l'Ipek fut déclaré rétabli et le choix du premier tituaire eut lieu le 12 novembre. Pendant l'hiver suivant parurent deux décrets royaux, dont l'un indiquait les ransformations à faire subir aux Églises autonomes pour rriver à la constitution d'un patriarcat national (13 déc.), t l'autre fixait les grandes lignes du nouveau statut cclésiastique (24 déc.)

Les trois autorités principales de la nouvelle Église sont : patriarche, l'assemblée des évêques, le Saint-Synode.

Patriarche.

Le chef de l'Église serbe porte le titre de « Sa Sainteté patriarche de l'Église orthodoxe du royaume des

Serbes, Croates et Slovènes ». Il est élu suivant le mode qui sera fixé par l'assemblée des évêques.

Chef de l'Église serbe, qu'il représente devant les Églises orthodoxes autocéphales et dans les solennités religieuses et civiles du royaume, il sacre les évêques et leur donne l'autorisation de s'absenter de leur diocèse; il consacre le Saint-Chrême pour toute l'Église, sacre et couronne le chef de l'État, remplit les principaux rites pour le roi et la maison royale, soit par lui-même, soit par un délégué spécial. Président de droit de l'assemblée des évêques et du Saint-Synode, il doit sanctionner leurs décisions, à moins d'une urgence extrême ou en cas d'absence ou d'impossibilité de sa part de s'occuper des affaires de l'Église. Il porte comme signe distinctif l'épanokalimafkion (voile) blanc orné d'une croix.

A sa mort, c'est le Saint-Synode qui tient lieu de patriarche, mais il doit se borner à expédier les affaires courantes et s'interdire de porter aucune loi ecclésiastique.

Le premier titulaire a été nommé le 12 novembre 1920. C'est Mgr Dimitri Pavlovitch, né en 1846. Prêtre séculier, puis évêque de Nich en 1884, après son veuvage il était depuis 1905 métropolite de Belgrade. Il passe pour un homme doux et prudent. Il doit résider à Belgrade, mais il a préféré jusqu'ici le palais patriarcal de Carlovatz.

Assemblée des évêques.

C'est elle qui est l'autorité suprême législative dans les questions de foi, de culte, de discipline ecclésiastique, d'administration intérieure et extérieure de l'Église. Ses décisions sont immédiatement exécutoires au fo

interne, mais au for externe elles ont besoin de l'approbation du Conseil des ministres, sur la proposition du ministre des Cultes.

Elle se compose de tous les évêques orthodoxes du royaume chefs de diocèse et a comme président le patriarche. Quand le trône patriarcal est vacant, la présidence revient au métropolite le plus ancien par consécration épiscopale ou à un évêque chef de diocèse. L'assemblée peut appeler dans son sein, à titre consultatif, des personnages étrangers, même laïques, d'une compétence ecclésiastique reconnue et de bonnes mœurs.

L'assemblée se réunit une fois par an ou plus souvent, si cela est nécessaire. Ses séances ne sont pas publiques. Elle est convoquée par le patriarche au moins trente jours à l'avance, avec indication du lieu, du jour, de l'heure et du motif de la réunion. Le patriarche avise immédiatement le ministre des Cultes. Tous les évêques sont tenus de répondre à la convocation, à moins d'empêchement motivé. Seul est exclu le prélat dont on juge le procès. Les décisions ne peuvent être prises que s'il y a au moins les deux tiers des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président l'emporte.

La sphère d'action de l'assemblée des évêques s'étend à toutes les questions d'ordre religieux. Voici ses principales attributions. Elle porte des décrets pour toute l'Église serbe en matière de dogme, de liturgie, de discipline ecclésiastique et d'administration intérieure. Elle s'occupe spécialement d'exposer la vraie doctrine orthodoxe et de la défendre contre l'erreur; elle indique les livres à employer pour son enseignement, fixe l'admission des candidats aux charges ecclésiastiques et organise

des établissements pour leur formation. Elle veille à toutes les questions qui regardent le culte : rites, peintures religieuses, livres liturgiques, chant et musique ecclésiastiques. Elle canonise les saints et réglemente leur culte. Elle tranche les litiges matrimoniaux, règle la vie des monastères et veille à leur entretien. Elle fixe le nombre et les limites des paroisses, des diocèses et examine les demandes faites pour faire passer un évêché au rang de métropole. Elle choisit les évêques, leur donne des vicaires épiscopaux suivant leurs besoins, nomme les membres du tribunal suprême ecclésiastique, donne le titre d'archimandrite et confère la sainte croix (1) sur la proposition des chefs de diocèse, surveille le travail du Saint-Synode, vérifie ses comptes de fin d'année, dispose des fonds ecclésiastiques, s'occupe de l'entretien des veuves et des orphelins du clergé. Enfin, elle juge en première et dernière instance les conflits entre les évêques et le Saint-Synode, entre les évêques et le patriarche, les fautes canoniques graves des chefs de l'Église et, en dernière instance, les conflits des évêques entre eux, leurs fautes canoniques et les procès matrimoniaux de la famille royale.

Saint-Synode.

Le Saint-Synode est l'autorité suprême de l'Églis serbe orthodoxe au point de vue exécutif et adminis tratif, sous la présidence du patriarche. Comme celle de l'assemblée des évêques, ses décisions sont immédia tement exécutoires au for interne, mais au for exter

(1) Le droit de porter la croix pectorale est considéré comme un honne

elles doivent être approuvées par le Conseil des ministres, sur la proposition du ministre des Cultes.

Font partie du Saint-Synode : le patriarche, comme président, quatre membres actifs qui sont quatre évêques chefs de diocèse choisis par l'assemblée des évêques pour une période de deux ans et renouvelables par moitié chaque année, plus deux évêques pourvus d'un diocèse, comme membres suppléants, choisis également par l'assemblée des évêques. Ils remplacent les membres actifs empêchés d'exercer leurs fonctions. Si le patriarcat est vacant, la présidence revient au métropolite, membre du synode, le plus ancien par consécration épiscopale, ou à son défaut à un simple évêque.

Le Saint-Synode siège la plus grande partie de l'année. Ses séances ne sont pas publiques.

Son rôle est de veiller de près à la vie intérieure de l'Église, de maintenir l'unité de doctrine, de propager la foi orthodoxe, de pourvoir à l'instruction des clercs et à l'enseignement de la religion dans les écoles. Il s'occupe de développer les publications religieuses, dirige les feuilles périodiques du patriarcat, surveille la tenue des registres des paroisses, des couvents, des diocèses et du patriarcat, censure la traduction des Saintes Écritures, des écrits des Pères et des décisions des conciles. Il veille de près à la parfaite observation des rubriques, entreprend les réformes rituelles nécessaires, approuve les écrits théologiques, dirige la construction des églises et inspire la peinture religieuse, surveille les lieux de culte, et les cimetières, les reliques, les images, contrôle l'action et la conduite des évêques, surveille l'administration de tous les biens ecclésiastiques et la

centralise. Il donne le titre de protopape et d'higoumène sur la proposition du chef du diocèse, veille aux rapports de l'Église avec l'État et les autres confessions religieuses.

Il juge en première instance les différends entre évêques et leurs fautes canoniques, les procès matrimoniaux de la famille royale, les fautes des organes du synode et leurs conflits. Il étudie les rapports annuels du tribunal suprême ecclésiastique et les transmet à l'assemblée des évêques avec ses remarques.

Chancelier.

Le gouvernement ne reste pas indifférent aux travaux des évêques. Il n'y est pas représenté par un procureur, comme dans d'autres Églises orthodoxes, mais par un chancelier dont le rôle est à peu près le même. Ce fonctionnaire est à la tête de toutes les chancelleries du patriarcat, de l'assemblée des évêques, du Saint-Synode et du Conseil administratif suprême. Il commande à tout le personnel administratif de ces institutions, dirige les travaux de comptabilité à l'assemblée des évêques et du synode. C'est sous sa surveillance que le secrétaire dresse les procès-verbaux de ces corps. Il assiste aux séances avec voix consultative. Quoique choisi par l'assemblée des évêques, c'est un fonctionnaire de l'État, nommé par décret royal sur la proposition du ministre des Cultes. Il a le rang et les prérogatives des conseillers d'État et ne peut être privé de sa charge que par une condamnation des tribunaux civils ou de l'assemblée des évêques. Ses droits et ses fonctions n'étaient pas encore établis d'une façon définitive au début de 1921.

Tribunal suprême ecclésiastique.

Cette institution doit juger en dernier appel les procès matrimoniaux des fidèles ordinaires et les manquements à la discipline des membres du clergé, en dehors des évêques. Il se réunit une fois par an. Il a un président et un vice-président choisis parmi les membres de l'épiscopat. Il comprend neuf membres réguliers : un archimandrite et huit prêtres séculiers, trois de l'ancienne Serbie, deux de la métropole de Carlovatz, un de Bosnie-Herzégovine, un de Dalmatie et un du Monténégro. Il y a de plus des membres honoraires : un archimandrite et huit prêtres séculiers dans la même proportion que pour les précédents.

Le personnel subalterne se compose principalement le trois secrétaires, un de Serbie, un de la métropole de Carlovatz, un de Bosnie-Herzégovine, et de trois greffiers. Secrétaires et greffiers sont nommés sur la propoition du ministre des Cultes et de l'archevêque président u synode.

Diocèses.

Depuis l'union, l'Eglise orthodoxe serbe comprend ingt-six éparchies ou diocèses, parmi lesquels 7 métrooles et 19 évêchés. Les métropoles sont : en Serbie : elgrade (unie au patriarcat); au Monténégro : Cetgné; en Slavonie : Carlovatz (ancien patriarcat sup-imé en 1920); en Bosnie-Herzégovine : Dabro-Bosnié erajevo), Herchek-Zakhloumie (Mostar), Zvornikalnia-Touzla (Touzla) et Banjaluka-Bikatch (Banjaka). Les dix-neuf évêchés sont : en Serbie : Ouchitzé

(Kraljévo), Nich, Timok (Zajetchar), Chabatz, Uskub, Prizrend, Dibra, Ochrida, Monastir et Stroumnitza; au Monténégro : Zakhloumie-Rascie (Ostrog); en Slavonie et Hongrie : Batch (Novi-Sad), Buda, Gorni (Carlstadt), Pacratch, Temechvar et Verchetz; en Dalmatie : Zara et Cattaro.

Il est probable qu'une nouvelle organisation des diocèses amènera sous peu la suppression de plusieurs d'entre eux et réduira quelques métropoles au rang de simples évêchés. Trois de ces diocèses sont d'ailleurs restés en dehors des frontières. Ce sont : Buda en Hongrie, Temechvar en Roumanie, Zara en Italie. Jusqu'à ce qu'un accord soit intervenu avec ces différents pays, les trois diocèses continueront à relever de l'Eglise orthodoxe serbe au même titre que les autres. La crise de nationalisme qui sévit dans ces régions rendra le règlement définitif assez difficile.

Les diverses éparchies n'ont pas encore reçu d'organisation uniforme. Chaque région conserve les organes qu'elle possédait avant l'union. Nous les verrons successivement. Dans l'ancien royaume de Serbie, les diocèse ont une sorte de Consistoire formant le Conseil d l'évêque et un tribunal ecclésiastique. Celui-ci se com pose d'un président, de deux ou trois conseillers, d'u secrétaire ou greffier. Il est chargé de maintenir l discipline ecclésiastique et de juger les procès matrimo niaux et les cas de divorce.

Chaque éparchie est divisée en plusieurs archiprêtr ou doyennés, qui comprennent à leur tour un certa nombre de paroisses. Les archiprêtres sont nomm par leur évêque.

3. *Clergé séculier et régulier.*

Clergé séculier.

Le clergé séculier a mauvaise réputation. On lui reproche son indiscipline, son amour des discussions politiques et son peu d'influence morale sur le peuple. Depuis la guerre générale, il s'est montré particulièrement turbulent et a réclamé, entre autres choses, le droit de se remarier en cas de veuvage, la réforme du costume ecclésiastique et de la liturgie, l'emploi du serbe et non du slave dans les offices, des retraites suffisantes pour ses membres, etc. Furieux de n'avoir pu obtenir le second mariage des clercs, les ecclésiastiques sont entrés en lutte ouverte contre l'épiscopat, en 1920-1921 ; ils ont passé outre aux décisions du synode et béni entre eux des unions interdites par les canons. Ils sont d'ailleurs groupés en Syndicats très puissants, dont l'autorité ecclésiastique redoute l'influence et l'esprit de décision.

Cette triste situation vient en partie de la façon dont les autorités ont assuré jusqu'ici le recrutement du clergé, particulièrement en Serbie. Dans ce dernier pays, on s'est contenté, jusqu'en 1900, de faire suivre aux élèves sortis des gymnases de deux à quatre ans de théologie. A cause des inconvénients très graves qui résultaient de cette méthode, le gouvernement fonda en 1900 le Séminaire Saint-Sabas, à Belgrade. Il comptait une moyenne de 200 élèves avant la guerre générale. Les résultats obtenus sont encore loin d'être satisfaisants, car une faible minorité des élèves embrassent la carrière ecclésiastique. Le Monténégro n'a pas de

Séminaire. Il existe une école de théologie à Reljévo, en Bosnie; une à Zara, en Dalmatie; une à Carlovatz, en Slavonie. La plupart de ces établissements ne fournissent qu'un nombre restreint de prêtres. Les autres membres du clergé reçoivent à peine une instruction secondaire fort imparfaite dans les gymnases officiels, quand ils ne se contentent pas de l'enseignement primaire.

Le clergé séculier comprend à peu près 120 archiprêtres, 2 500 prêtres et une centaine de diacres pour plus de 2 700 paroisses et plus de six millions de fidèles. Le royaume de Serbie comptait, en 1903, 64 archiprêtres, 917 prêtres, 3 archidiacres et 33 diacres, pour une population orthodoxe de 2 440 000 âmes. Ce sont là des chiffres notablement inférieurs aux nécessités.

Clergé régulier.

Le monachisme serbe est en pleine décadence. Le nombre des moines va sans cesse en décroissant, et l'on peut prévoir le jour où il y aura plus de monastères que de moines. En 1903, les 54 couvents du royaume renfermaient encore 113 moines; en 1905, il n'y en avait plus que 107, et en 1910, 74 seulement.

Dans les provinces annexées en 1913 on trouve aussi quelques monastères, mais ils ne sont pas plus peuplés que les autres. Les nouvelles acquisitions de 1918 n'ont pas beaucoup renforcé le contingent des moines. Le Monténégro n'en a qu'une vingtaine pour 12 couvents, la Dalmatie une douzaine en trois maisons, la Bosnie-Herzégovine une quarantaine en 12 monastères, la Slavonie 200 avec 28 couvents. En résumé, plus de

115 monastères n'arrivent pas à avoir 400 religieux. Il n'existe plus de monastères de femmes. La dernière nonne serbe est morte en 1860.

En dehors du royaume, les Serbes possèdent au mont Athos le monastère de Khilandar, dont les propriétés couvrent presque la moitié de la « sainte montagne ». Bien qu'il soit envahi par les Bulgares, il ne compte guère que 90 moines.

Les propriétés que les divers couvents serbes possèdent sont considérables. Dans la seule Serbie, elles étaient de 18 716 hectares en 1910, estimés à plus de huit millions de francs. Tous les biens, meubles et immeubles qui leur appartenaient à la même date étaient estimés à plus de 300 millions. On comprend que le gouvernement ait à plusieurs reprises manifesté clairement son dessein de les confisquer. L'extinction rapide de la vie religieuse l'y aidera puissamment.

4. *Fidèles. Statistiques.*

Le peuple serbe fait volontiers des dons pour la construction des églises, mais il met moins d'empressement à assister aux offices religieux. Cependant on se confesse encore en Serbie avant de communier. L'instruction religieuse est obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, et placée sous la surveillance de l'Église, qui choisit les catéchistes et les manuels. Malgré cela, les revues ecclésiastiques déplorent la disparition de plus en plus grande de l'esprit chrétien et de la morale. Le divorce fait des progrès effrayants. Il ne faut pas s'étonner que le christianisme montre peu de vitalité dans les Églises séparées.

Le clergé serbe a d'ailleurs plus d'un grave reproche à se faire. C'est ainsi que jusqu'à ces dernières années on ne prêchait qu'à Noël et à Pâques. Le patriarche actuel, Mgr Dimitri Pavlovitch, élu métropolite de Belgrade en 1905, essaye de faire des réformes heureuses, qui rencontrent des oppositions assez fortes.

Le gouvernement, de son côté, ne se montre pas très favorable à l'Église, qu'il cherche de plus en plus à rendre esclave. Il exerce un contrôle rigoureux sur presque tous les actes du synode, sur le gouvernement des diocèses, sur l'administration des biens ecclésiastiques, etc. C'est le système russe. Les prélats qui montrent un peu d'indépendance sont bientôt réduits à donner leur démission pour éviter d'être déposés.

Le nombre des fidèles peut être évalué à 6 250 000 et se décompose ainsi :

Serbie	3 820 000
Bosnie-Herzégovine (1910)	825 000
Monténégro	400 000
Dalmatie (1910)	106 700
Carlovatz (1910)	1 107 000

Le royaume, tel qu'il était avant les guerres balkaniques de 1912-1913, comptait 19 archiprêtrés o doyennés, 52 vicariats, 901 paroisses, 59 chapellenies 750 églises ou chapelles. Les biens d'églises (en dehor de ceux des monastères) étaient évalués à 426 million de francs. Le budget des cultes était en 1906 d 368 087 francs, dont près de la moitié consacré à l'entr tien du Séminaire Saint-Sabas. Dans l'ancien patriarc de Carlovatz, on compte 32 archiprêtrés, 725 paroisse

avec plus de 800 églises et 65 chapelles. Les deux diocèses de Dalmatie avaient 9 archiprêtrés, 97 paroisses, avec plus de 300 églises et chapelles. Les statistiques manquent pour le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine et les diocèses macédoniens.

Il paraît quelques revues ecclésiastiques : le *Glasnik pravoslavné trskvé* (*Héraut de l'Église orthodoxe*), organe du Saint-Synode; le *Vesnik Srpské trskvé* (*Messager de l'Église serbe*), destiné à maintenir l'union entre le haut et le bas clergé, et le *Pastirska Retch* (*Parole pastorale*), journal hebdomadaire de morale et de religion, fondé en 1906 pour les besoins du clergé et du peuple. Le Monténégro n'a point de revue ecclésiastique. En Dalmatie paraissent deux publications périodiques à Serajevo : le *Srpski Viestnik* (*Messager serbe*), journal hebdomadaire, et la *Bosansko Hertzegovaski Istotchnik* (*Source de Bosnie-Herzégovine*), revue mensuelle. Enfin, la métropole de Carlovatz publie le *Bogolsovski Glasnik* (*Héraut ecclésiastique*).

II. Église du Monténégro.

La *Tcherna Gora* ou *Montagne Noire* (Monte Negro) ormait au XIVe siècle le comté de Zenta, province du oyaume de Serbie, gouvernée par un prince local. près la funeste bataille de Kossovo qui mit fin au oyaume serbe, les Monténégrins continuèrent de lutter ontre les Turcs et réussirent par leur bravoure à conrver leur indépendance. En 1516, le prince Giuragi ieorges) V, avant de se retirer à Venise, remit en prénce du peuple assemblé le gouvernement temporel de n pays, ainsi que les armoiries de ses ancêtres au

métropolite Vassil. C'est ainsi que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se trouvèrent unis dans la même main. Cette situation dura jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Un des plus célèbres princes-évêques fut Daniel Pétrovitch (1697-1737) qui guerroya pendant quarante ans contre les Turcs et assura la succession à sa famille. Comme le droit canonique interdit le mariage des évêques « orthodoxes », le pouvoir se transmit d'oncle à neveu pendant plus d'un siècle. En 1711, le Monténégro pressé par les Turcs dut recourir à la protection du tsar Pierre le Grand, et depuis lors les vladikas monténégrins furent les alliés dévoués des Russes. Après la suppression du patriarcat serbe d'Ipek, ils allèrent chercher la consécration épiscopale tantôt à Carlovatz, tantôt à Saint-Pétersbourg, qui leur envoya aussi le Saint Chrême. Le dernier vladika qui fut en même temps souverain temporel fut Pierre II (1830-1851). Son neveu Daniel, désireux d'assurer la succession au trône à sa propre descendance, renonça à la dignité de vladika, et depuis lors les deux pouvoirs sont de nouveau séparés (1852). Le fils de Daniel, Nicolas ou Nikita, devenu roi en 1910, a vu son royaume considérablement agrandi à la suite des guerres balkaniques de 1912-1913, puis incorporé en 1918 au nouvel État des Serbes, Croates et Slovènes.

Le chef de l'Église monténégrine était le vladika ou évêque, nommé par une assemblée nationale composée des moines et des clercs non mariés du royaume. C'est à Saint-Pétersbourg qu'il allait se faire consacrer, sans se préoccuper autrement du patriarche de Constantinople

Aucun synode ne gênait son gouvernement, et il fallait le vote de l'assemblée nationale pour le déposer. Il réside dans la capitale Cettigné (Cetinjé), au monastère de Saint-Pierre. Il porte les titres de « métropolite de Scanderia et Parathalassia, archevêque de Cettigné, exarque du trône de Petch (Ipek), vladika du Monténégro et de Breda ». Les propriétés que possède le diocèse lui rapportent chaque année une centaine de mille francs, que les dépenses de son Église suffisent à engloutir.

Pendant longtemps, le Monténégro n'eut pas d'autre chef religieux que le vladika de Cettigné. Un décret princier de 1908 a ressuscité le diocèse de Zakhloumsko-Rasko ou de Zakloumie-Rascie avec résidence au monastère d'Ostrog, et à la fin de 1913 celui de Petch ou Ipek, qui a disparu au moment où le patriarcat national a été reconstitué.

Clergé séculier.

Le clergé séculier comprend environ 600 membres. La plupart des paroisses sont l'apanage de certaines familles et les charges se transmettent de père en fils. La condition des prêtres est à peu près celle de leurs fidèles, c'est-à-dire qu'elle est en général voisine de la misère; beaucoup d'entre eux sont réduits à mener la vie de berger pour vivre. Le code monténégrin a fait un devoir aux curés d'assurer le service divin les dimanches et jours de fête d'obligation et d'instruire aussi souvent que possible le peuple dans le bien et la religion. Il faut avouer que ces sages prescriptions du code sont le plus souvent négligées. Les pasteurs ne sont guère plus instruits que leurs fidèles, et ceux-ci vivent

tellement dispersés qu'il leur est bien difficile d'être assidus aux offices. Tous les Monténégrins montrent cependant un grand attachement pour leur religion.

Clergé régulier,

La vie monastique est à peu près nulle sur la « Montagne Noire ». Il y a bien une douzaine de couvents, mais la plupart d'entre eux sont vides, car le nombre des moines ne dépasse pas la vingtaine. Celles de ces maisons qui sont encore habitées n'ont rien qui les fasse ressembler à un monastère régulier; ce sont plutôt des exploitations agricoles dirigées par des moines. Ceux-ci portent, en dehors de l'habit noir ordinaire, la calotte nationale monténégrine de couleur noire avec fond rouge.

Sur les 510 000 habitants qu'il comptait avant la guerre mondiale, le Monténégro possèdait à peu près 400 000 « orthodoxes ».

III. Diocèses serbes de Bosnie-Herzégovine.

1. *Histoire.*

L'occupation de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche en 1878 a eu pour effet de soustraire en fait sinon en droit plusieurs métropoles au patriarche grec de Constantinople. Moins de deux ans après qu'il eut mis la main sur ces deux provinces de l'empire ottoman, le gouvernement de l'empereur François-Joseph conclut avec le Phanar, le 28 mars 1880, un concordat comme on n'en retrouve dans aucune Église orientale schismatique. En vertu de cet accord, l'élection des métropolites se faisait après entente des deux pouvoirs : le synode patriarcal de Constantinople choisissait trois candidats

et le gouvernement austro-hongrois confirmait celui qui lui agréait et qui avait déjà été officieusement désigné par l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople. En pratique, il réunissait toujours, sinon l'unanimité, du moins la majorité des voix. Le gouvernement s'était également engagé à verser une redevance annuelle équivalente aux contributions que payaient autrefois les métropolites des deux provinces. Ces traces de dépendance vis-à-vis de la « Grande Église du Christ » ont complètement disparu depuis l'accord conclu en 1920 entre le gouvernement serbe et le patriarcat de Constantinople.

De trois, sous les Turcs, le nombre des métropoles de Bosnie-Herzégovine est monté à quatre en 1900. Ce sont : 1° La métropole de Dabro-Bosnié, dont le centre est à Sérajévo ; 2° la métropole de Hersek et Zakhloumie, dont le centre est à Mostar ; 3° la métropole de Zvornik et Dolnji-Touzla, dont le titulaire réside à Touzla et porte le titre pompeux d' « exarque honoraire de toute la Dalmatie » ; 4° la métropole de Banjaluka et Bikatch, créée en 1900, dont le centre est à Banjaluka.

Les métropolites, une fois nommés après entente du gouvernement austro-hongrois et du Saint-Synode de Constantinople, recevaient la consécration dans leur pays, et des mains d'évêques serbes. A la place de la *vladikarina* ou impôt épiscopal que leur payaient jadis leurs fidèles, le gouvernement leur allouait un traitement fixe. Chacun d'eux est aidé dans la direction de son diocèse par un Conseil qui s'occupe plus spécialement des biens ecclésiastiques, des établissements scolaires et des œuvres de bienfaisance. Contrairement à

ce qui se passe dans toutes les autres Églises orthodoxes, c'est le métropolite qui nommait les membres de son Conseil et non le peuple.

Il en résultait des récriminations incessantes de la part des laïques et du bas clergé. Ils voulaient nommer les évêques, les membres des Conseils des éparchics, choisir librement leurs curés, etc. Ils accusaient les évêques de montrer trop de souplesse et trop de complaisance vis-à-vis des autorités autrichiennes. Pour traduire leur mécontentement, ils se livraient parfois à des manifestations d'un genre singulier. A Mostar, en 1898, les « orthodoxes » refusèrent pendant plusieurs mois de laisser baptiser leurs enfants et enterrer religieusement leurs morts! La politique d'opposition systématique à l'Autriche se servait de tous les moyens pour arriver à ses fins.

Le nombre des orthodoxes s'est rapidement accru depuis l'occupation autrichienne, soit par excédent des naissances sur les morts, soit par immigration. De 476000 qu'ils étaient en 1879, ils sont montés en 1895 au chiffre de 673000, et en 1910 à celui de 825000. Ces chiffres indiquent suffisamment que le régime autrichien n'a pas été aussi funeste au pays que le prétendent les nationalistes serbes.

Clergé. — Le clergé séculier compte à peine 350 à 400 membres, ce qui est certainement insuffisant pour une population de plus de 800000 habitants, dispersés sur 50000 kilomètres carrés; du reste, un bon nombre de paroisses restent sans pasteur. Le gouvernement subventionne l'École de théologie établie à Reljevo; les cours y durent quatre ans et ne peuvent commencer

que lorsque les candidats ont achevé leurs études dans les gymnases. On compte six professeurs et une trentaine d'élèves. Il paraît que ce nombre restreint suffit pour le recrutement du clergé.

Deux publications ecclésiastiques « orthodoxes » sont éditées à Sérajévo : le *Messager serbe* (*Srpski Viestnik*), journal hebdomadaire, et la *Source de Bosnie-Herzégovine* (*Bosansko Hertzegovaski Istotchnik*), revue mensuelle.

Le clergé régulier compte tout au plus une douzaine de membres répartis entre les trois ou quatre monastères des deux provinces.

IV. Diocèses serbes de Dalmatie.

1. *Histoire.*

En 1873, le principe du dualisme appliqué déjà en politique entraîna la constitution en Autriche d'une Église différente de celle de Hongrie. Tous les « orthodoxes » cisleithans furent embrigadés pêle-mêle, sans distinction de race ou de langue, dans les mêmes cadres administratifs. Le groupe bizarre ainsi constitué renfermait le diocèse slavo-roumain de Tchernovitz (Bukovine), les deux éparchies serbes de Dalmatie, la communauté gréco-serbe de Trieste et la colonie grecque de Vienne. Le centre était Tchernovitz, dont le métropolite formait, avec les deux évêques dalmates, un Saint-Synode qui se réunissait à Vienne tous les ans. Nous étudierons plus loin la métropole de Tchernovitz, quand nous parlerons des Roumains.

Durant toute l'occupation vénitienne, du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, le catholicisme fut imposé en Dalmatie

comme religion d'État. Les fidèles dépendaient de l'archevêque grec de Philadelphie, qui résidait à Venise et que l'on considérait officiellement comme uni à Rome, bien qu'il ne le fût pas en réalité. En fait, les évêques latins de Dalmatie exerçaient la juridiction sur les Serbes et donnaient l'institution canonique. Là où les prêtres et les églises de rite byzantin faisaient défaut, les Serbes suivaient les offices dans les Églises latines. Il en fut ainsi jusqu'à ce que la Révolution française eût supprimé la République de Venise. Aussitôt, les pseudo-uniates de Dalmatie retournèrent au schisme.

Sous la domination française (1806-1814), Napoléon créa pour eux un évêché serbe de Dalmatie (1808), afin de soustraire cette province, soit à l'influence autrichienne de l'archevêque de Carlovitz, soit à celle du Monténégro, allié de la Russie. L'Autriche reconnut le fait accompli, lorsqu'elle annexa la Dalmatie en 1815. Elle essaya alors de gagner ses nouveaux sujets à l'Église catholique. Un projet d'union inspiré par les diplomates autrichiens fut même rédigé par l'évêque de Dalmatie et accepté par la cour impériale, mais il échoua devant la résistance du peuple.

Pendant plus de cinquante ans, les Serbes orthodoxes de Dalmatie firent partie du patriarcat de Carlovitz, jusqu'au moment où la division de l'empire en deux États différents amena le gouvernement de Vienne à les unir aux Roumains et aux Ruthènes de Bukovine afin de constituer une nouvelle Église « orthodoxe » cisleithane (1873). En 1870, la Dalmatie avait été partagée en deux diocèses par la création de l'évêché de Cattaro. Celui de Zara a été attribué à l'Italie (1920)

2. *Situation actuelle.*

D'après le recensement officiel de 1910, les Serbes orthodoxes de Dalmatie étaient au nombre de 106 700, alors que les données fournies par les autorités religieuses en comptaient 113 800 en 1908. Ils possèdent) archiprêtrés, 97 paroisses, plus de 300 églises ou chapelles, et 85 prêtres séculiers. Le diocèse de Zara a été gouverné de 1890 à 1911 par Mgr Nicodème Milach, qui s'est fait un nom comme canoniste.

Il n'y a guère qu'une quarantaine de moines à pratiquer la vie religieuse dans les douze monastères. Chaque diocèse possède ses écoles réservées exclusivement aux enfants « orthodoxes ». On en compte une centaine en tout avec plus de 5 000 élèves. Il existe à Zara une école supérieure de théologie pour la formation des clercs de l'un et l'autre diocèse. Elle possède actuellement huit professeurs et une trentaine d'élèves.

Dans chaque éparchie fonctionne un consistoire organisé conformément au décret impérial du 24 août 1870; il assiste l'évêque dans l'exercice de ses fonctions administratives et juridiques. Trois membres ordinaires et quatre membres extraordinaires forment le consistoire de Zara; celui de Cattaro se suffit avec deux membres ordinaires et deux membres honoraires.

C'est l'empereur lui-même qui choisissait les évêques. Dans chaque paroisse, une Commission de six à douze membres, élue par les notables de l'endroit, s'occupe avec le curé de l'administration des fonds paroissiaux, de l'entretien des bâtiments religieux et scolaires, du soin des indigents, des veuves et des

orphelins. Les revenus nécessaires à l'entretien du clergé et des écoles, ainsi qu'au développement des œuvres religieuses ou charitables, sont assurés, partie par la caisse du gouvernement, partie par des fonds ou capitaux dus à la charité publique ou à la générosité privée.

V. Église de Carlovatz.

1. Histoire.

Le patriarcat de Carlovatz a joué dans le passé un rôle très important. Il a été, en effet, le noyau autour duquel se sont groupés les Serbes qui, de Turquie, se sont réfugiés à maintes reprises sur les terres de l'Empire d'Allemagne.

La sanglante bataille de Kossovo (1389), en faisant des Serbes les sujets des sultans, détermina chez eux un mouvement d'émigration qui se continua pendant plusieurs siècles et qui finit par en fixer quelques centaines de mille dans les provinces méridionales de l'Autriche et de la Hongrie. Ils y trouvèrent, avec la liberté politique et une demi-indépendance, le respect de leurs croyances et de leur culte. Ils obtinrent la fondation de plusieurs évêchés au cours du XVI[e] et du XVII[e] siècle, mais ce n'étaient là que des groupes isolés, sans chef commun.

Pendant les guerres que les Impériaux eurent à soutenir contre les Turcs, les armées chrétiennes trouvèrent constamment des alliés fidèles auprès des Serbes qui étaient restés sur le territoire ottoman. Les représailles exercées par les musulmans obligèrent souvent les chrétiens à chercher un refuge sur les terres de l'Empire. E

1690, il y eut un exode très important, qu'avait habilement suscité l'empereur Léopold Ier. 36 000 familles, conduites par la patriarche d'Ipek, Arsène III Tchernoiévitch, réussirent à tromper la vigilance des Turcs et à passer la frontière. L'empereur les établit dans le sud de la Hongrie afin d'arrêter les Turcs et de dompter les Magyars toujours remuants. Un pacte solennel, conclu en 1690 et confirmé en 1691 et 1695, reconnaissait à Arsène III le pouvoir de chef civil sur ses fidèles, comme sous le régime turc, et garantissait aux Serbes immigrés, avec un gouvernement autonome, la plus complète liberté religieuse, sous la juridiction d'un archevêque élu par le clergé et le peuple. Les pouvoirs civils furent retirés à l'archevêque au XVIIIe siècle et ses pouvoirs religieux eux-mêmes subirent d'importantes restrictions. Après avoir organisé son Église, Arsène s'occupa surtout de lutter contre l'Église catholique afin d'amener les Serbes unis à Rome à passer au schisme. A sa mort (1706), il fallut régulariser la situation, car les Turcs lui avaient donné un successeur sur le trône patriarcal d'Ipek. Ce dernier reconnut en 1708 la métropole serbe d'Autriche, qui devenait à peu près indépendante. Le siège métropolitain, qui avait varié suivant le hasard des guerres ou le caprice de ses titulaires, ne fut fixé qu'en 1741. A la suite d'un nouvel exode en masse des Serbes de Turquie (1737), l'impératrice Marie-Thérèse attribua la ville de Carlovitz comme résidence du métropolitain serbe. C'est de cette époque que l'on peut faire dater l'autonomie de fait sinon de droit de l'Église serbe d'Autriche-Hongrie.

Les Serbes de l'empire ne tardèrent pas à se plaindre

de l'oppression magyare qui restreignait de plus en plus leurs droits civils et religieux. Cette situation dura jusqu'en 1848, où la révolution qui secouait alors l'Europe tout entière réveilla le sentiment national chez les divers peuples de l'empire austro-hongrois. Les Serbes marchèrent avec les Croates contre les Hongrois révoltés, mais, pour prix de leur concours, ils demandèrent à l'empereur François-Joseph une autonomie civile presque complète sous l'autorité d'un voiévode et le titre de patriarche pour leur archevêque. Le souverain leur accorda les deux faveurs qu'ils réclamaient. Cependant, la dernière fut la seule à être sérieusement mise en vigueur. Le nouveau patriarche vit bientôt son pouvoir restreint par l'octroi fait aux Roumains de Transylvanie de leur autonomie religieuse (5 janv. 1865). Jusqu'à cette date il avait été en effet le chef de tous les « orthodoxes » de l'empire. En 1867, la voiévodie serbe était rattachée au royaume de Hongrie et les tracasseries gouvernementales recommencèrent. La Dalmatie et la Bukovine, provinces purement autrichiennes, échappaient à la juridiction de Carlovatz et formaient une nouvelle Eglise. Le métropolitain roumain de Tchernovitz (Bukovine) recevait comme suffragants les deux évêques dalmates situés à l'autre bout de l'empire. Ainsi le voulaient et le principe byzantin *ubi imperium ibi patriarcha* et les idées politiques du cabinet autrichien. Le dualisme se faisait sentir jusque dans le gouvernement de l'Église schismatique (1867).

Toutes ces mutilations ont singulièrement amoindri l'importance du patriarcat de Carlovatz. Il a eu de plus à subir les vexations du gouvernement hongrois, qui

chercha autant qu'il le put à étouffer au profit des Magyars le réveil des nationalités dans le royaume. Les excitations de certains patriotes serbes qui rêvaient de reconstituer la Grande Serbie aux dépens de l'Autriche-Hongrie étaient pour les Magyars les motifs plausibles de ces tracasseries. Il faut dire aussi que l'union était loin d'être complète au sein de la nation serbe de Hongrie. Il existait, en effet, deux partis : celui du patriarche et des évêques, tous nommés sous la pression gouvernementale et nécessairement dévoués à ses vues, et le parti du bas clergé et du peuple. Le bas clergé se plaignait d'être sacrifié, ce qui lui valait de temps à autre des mesures rigoureuses qui n'étaient pas faites pour calmer les esprits. Le peuple, excité par les radicaux serbes, se plaignait des restrictions apportées à certains des privilèges qui lui avaient été reconnus jadis, surtout pour la nomination des évêques qui lui échappait. D'autre part, l'obséquiosité forcée des évêques vis-à-vis du cabinet de Budapest amenait quelquefois des événements douloureux, comme le lamentable suicide du patriarche Lucien Bogdanovitch, en août 1913. Ce prélat s'est donné la mort surtout parce qu'il ne pouvait pas justifier certaines dépenses dont la véritable cause était une contribution forcée qu'il avait consentie au gouvernement en vue des élections.

2. *Organisation ecclésiastique.*

L'Église serbe de Hongrie était gouvernée par un Saint-Synode composé des évêques du patriarcat sous la présidence du métropolite-patriarche de Carlovatz, et par une assemblée mixte, dite Congrès national, de

soixante-quinze membres, dont les deux tiers laïques.

Cette organisation a dû être modifiée en 1920 lors de l'union de toutes les Églises autocéphales serbes et du rétablissement du patriarcat. Nous en dirons cependant quelques mots à cause de l'intérêt historique qu'elle présente.

Saint-Synode.

Jusqu'en 1911, l'autorité du Saint-Synode était excessivement restreinte et soumise dans une large mesure à l'ingérence du pouvoir civil et du Congrès national. Pour se libérer de cette tutelle gênante, le synode patriarcal élabora en 1911 un règlement qui délimita d'une manière précise sa sphère d'action et ses pouvoirs. L'empereur-roi François-Joseph approuva cette mesure le 27 juillet 1911, malgré les clameurs des radicaux serbes, qui prétendaient voir dans cette réforme une atteinte portée aux privilèges de la nation.

Le synode comprenait sept membres actifs : le patriarche, président de droit, et les six évêques suffragants de Batch, Buda, Carlstadt, Pakretch, Temechvar et Verchetz; le vicaire patriarcal, les vicaires épiscopaux, les évêques nommés mais non consacrés e quelques autres dignitaires ecclésiastiques n'avaient qu voix consultative.

Les réunions avaient lieu deux fois par an, au prin temps et à l'automne. Les décisions étaient prises à l majorité des suffrages, mais il fallait la présence d plus de la moitié des membres ayant voix délibérative

Autorité suprême pour les affaires ecclésiastiques le synode s'occupait de la doctrine et de la moral

chrétiennes, de leur enseignement dans les écoles et les Séminaires, de l'administration générale de l'Église, des monastères, etc. Il était en même temps l'autorité judiciaire suprême qui jugeait en dernier ressort tous les procès ecclésiastiques.

Dans l'organisation nouvelle de l'Église serbe, ces pouvoirs ont été transférés partie à l'assemblée des évêques et au Saint-Synode et partie au Tribunal suprême ecclésiastique.

Congrès national.

Cette assemblée se composait de 75 membres, 25 ecclésiastiques et 50 laïques, nommés pour trois ans par le peuple. Le patriarche, président de droit, et les chefs des diocèses en faisaient toujours partie. Elle ne se réunissait que tous les trois ans et, depuis 1911, ne s'occupait plus guère que de l'administration des biens du patriarcat, églises, monastères et écoles. Une Commission de dix membres (cinq ecclésiastiques et cinq laïques), appelée Conseil ecclésiastique du patriarcat et nommée par le Congrès, se réunissait quatre fois par an pour traiter les affaires courantes.

Le Congrès national a disparu en 1920, ses pouvoirs ayant été transférés au Conseil suprême administratif qui doit être institué à Belgrade pour s'occuper de tous les biens de l'Église nationale.

Patriarche.

Le métropolite patriarche de Carlovatz représentait l'Église serbe orthodoxe de Hongrie auprès du gouvernement et des autres Églises orientales. Ses pouvoirs

étaient plus honorifiques que réels. Il n'est plus désormais qu'un simple métropolite et doit renoncer au rôle de chef d'Église.

3. *Organisation des diocèses.*

Les évêques, nommés par le Saint-Synode et approuvés par le souverain, exercent leur juridiction au moyen du synode diocésain et du consistoire diocésain et de deux commissions.

Le synode diocésain se compose de l'évêque, des archiprêtres et d'un certain nombre d'autres membres, laïques et ecclésiastiques. Ce nombre varie suivant les diocèses, de 30 à Buda jusqu'à 135 à Carlstadt. Le synode diocésain, dont les attributions sont fort étendues en principe, n'a en fait que très peu d'autorité. Il doit adresser au Congrès national un rapport sur les plaintes déposées au sujet des églises, des écoles et de leur personnel, et contrôler la manière dont les ecclésiastiques et les maîtres d'écoles s'acquittent de leurs fonctions.

Le Consistoire diocésain, composé de l'évêque, des archiprêtres et d'un nombre de membres laïques et ecclésiastiques égal à celui du synode diocésain, s'occupe spécialement des questions spirituelles, juge les procès du clergé qui ne relèvent pas du code civil, examine les candidats aux charges ecclésiastiques, nomme les archiprêtres, les curés, les vicaires et les diacres.

On trouve encore dans chaque diocèse la Commission administrative, qui a dans son domaine les questions purement d'ordre administratif, et la Commission scolaire, qui s'occupe de toutes les questions qui intéressent

les écoles : inspection, choix des maîtres, gérance des fonds scolaires.

L'organisation paroissiale repose sur deux éléments : l'assemblée paroissiale et la Commission paroissiale. La première, qui comprend le clergé et un nombre variable de notables, établit le budget de la paroisse. Elle confie à la Commission paroissiale le soin de gérer les biens de la communauté, de pourvoir à l'entretien de l'église et des écoles, etc. Là, comme dans la plupart des autres assemblées ecclésiastiques, les laïques sont tout-puissants et le clergé ne peut rien faire sans leur contrôle.

4. *Clergé et fidèles.*

Le clergé séculier est formé dans l'école théologique de Carlovatz dont les cours durent quatre ans. Les élèves doivent avoir terminé leurs études secondaires et passé l'examen final de cet enseignement. Les curés reçoivent, suivant l'importance de leur paroisse, de 400 à 1 000 florins de traitement. Les veuves et les orphelins des membres du clergé sont soutenus par une caisse de secours spécialement fondée dans ce but.

Le clergé régulier est peu nombreux, 200 moines environ, bien qu'il n'y ait pas moins de 28 monastères d'hommes dans le patriarcat. La plupart de ces maisons ont, comme cela s'est produit dans presque tous les pays « orthodoxes », beaucoup perdu de leur importance. Seul, le couvent de Krouchedol, ancienne résidence des patriarches, a conservé son prestige. Il n'y a pas trace de vie religieuse féminine.

Le nombre des éparchies ou diocèses serbes s'élève à sept : Batch, Buda, Carlovatz, Carlstadt, Pakretch,

Témechvar et Verchetz. Chacun de ces diocèses est divisé en un nombre variable d'archiprêtrés ou doyennés. Il y en a 32 en tout, avec 725 paroisses, plus de 800 églises et 65 chapelles. Pour desservir tous ces sanctuaires, il n'y a guère que 450 prêtres et 265 clercs inférieurs, ce qui est manifestement insuffisant. Le nombre des fidèles était de 1 107 000 au recensement officiel de décembre 1910. Il existe à Carlovatz une imprimerie qui fait paraître une revue ecclésiastique, le *Héraut théologique* (*Bogolslovski Glasnik*).

VI. L'Église bulgare orthodoxe.

1. *Histoire.*

Les Bulgares, d'origine finno-turque, vinrent se fixer au VIIe siècle dans le pays qu'ils habitent encore aujourd'hui et dans quelques régions limitrophes. Après avoir asservi les populations slaves établies avant eux dans la péninsule balkanique et dont ils finirent par adopter la langue, ils commencèrent contre l'empire byzantin une lutte acharnée qui dura plusieurs siècles et qui les mena parfois jusque sous les murs de Constantinople. Ils ne se convertirent au christianisme que deux siècles après leur arrivée dans le sud-est de l'Europe.

Un de leurs tsars, Boris (852-888), pour des motifs politiques peut-être plus que pour des motifs religieux, se fit donner le baptême en 864-865 et imposa à ses guerriers sa nouvelle croyance. Pendant quelque temps, il hésita entre la juridiction de Rome et celle de Constantinople. Photius réussit à tromper les légats pontificaux et à surprendre la bonne foi du roi barbare. Ses intrigues aboutirent à rattacher à son patriarcat le peuple

bulgare, qui fut dès lors entraîné dans l'orbite de Constantinople (870).

Vers 886, les disciples de saint Méthode, chassés de



Mgr Joseph, exarque des Bulgares orthodoxes († 1915).

Ioravie au nombre de deux cents, se réfugièrent en ulgarie, où le roi les reçut à bras ouverts. Il profita nême de leur présence pour se débarrasser du clergé

grec envoyé par Photius et pour introduire le slavon dans la liturgie. En 927, Rome reconnut au tsar le titre d'empereur et à l'archevêque de l'Église bulgare celui de patriarche. Le siège de ce dernier changea à plusieurs reprises pour se fixer enfin à Ochrida en 972. Après la conquête de la Bulgarie par les Byzantins, le patriarcat d'Ochrida devint un simple archevêché gréco-bulgare, qui dura de 1020 à 1393.

Les Bulgares orientaux réussirent à secouer le joug des Byzantins à la fin du XIIe siècle et à reconstituer le royaume de Boris; une des conséquences de cet événement fut la création du patriarcat de Tirnovo, qui dura presque aussi longtemps que le nouvel État, de 1204 à 1393. La conquête du pays par les Turcs entraîna la chute de l'un et de l'autre (1393). Par contre, l'archevêché d'Ochrida reprit le titre de patriarcat à la même date. A partir du XVIIe siècle, les Grecs réussirent à faire nommer dans cette ville des titulaires de leur rac et profitèrent de l'influence qu'ils avaient su acquérir su les Turcs pour opprimer les Bulgares. Enfin, le Phana décida, le 16 janvier 1767, la suppression pure et simpl du patriarcat d'Ochrida qui lui portait ombrage et le fi descendre au rang de simple métropole. Dès lors, le Grecs purent, à leur aise, travailler à la destruction d la nationalité bulgare en interdisant l'enseignement d la langue et l'emploi du slavon à l'église. Ils ne nom maient d'ailleurs que des ecclésiastiques dévoués à leu politique. Les Bulgares, persécutés et rançonnés par le prélats phanariotes, en vinrent à les détester à l'éga des Turcs.

Le réveil de la Bulgarie commença au début d

XIXᵉ siècle, tout d'abord dans le domaine unique de la littérature. Puis le désir de l'indépendance civile et religieuse se fit jour à partir du *hatti-humayoun* accordé à ses sujets chrétiens par le sultan Abdul-Medjid, le 16 février 1856. En refusant de discuter les revendications que les Bulgares leur présentèrent en exécution de l'édit impérial, les Grecs ne firent qu'augmenter les colères qui grondaient de toute part contre eux. Au mois d'avril 1860, les Bulgares cessèrent de faire mémoire du patriarche grec dans la célébration de la Messe. La révolte contre le Phanar gagna bientôt tout le pays qu'ils habitaient. Pendant le même temps, un mouvement très profond portait les révoltés à s'unir à Rome. Malheureusement, ce mouvement échoua bientôt à cause des intrigues de la Russie. Loin de céder, les Grecs en vinrent à déposer et à excommunier les deux prélats qui dirigeaient l'opposition. Les Bulgares exaspérés chassèrent de plusieurs villes les métropolites que le Phanar leur avait envoyés. Enfin, le 12 mars 1870, ils obtinrent du sultan Abdul-Aziz un firman qui décrétait l'organisation d'une Église nationale bulgare, gouvernée par un prélat qui porterait le nom d'exarque et par un certain nombre d'évêques.

A cette mesure, les Grecs répondirent par une fin de non-recevoir et firent reculer le gouvernement turc par leurs intrigues. Mais les Bulgares reprirent leur agitation et provoquèrent des émeutes qui obligèrent le sultan à maintenir son firman. Le 23 février 1872, l'Assemblée nationale élut comme exarque l'évêque Hilarion, qui avait provoqué le mouvement et qui le dirigeait depuis douze ans. Le Phanar répondit en convoquant en août

et septembre de la même année un soi-disant concile des Églises « orthodoxes » qui prononça l'excommunication contre les Bulgares. Seule, l'Église du royaume de Grèce accepta cette sentence, les autres groupements orthodoxes refusèrent de la reconnaître comme légitime. Depuis cette époque, les Grecs affectent encore de traiter les Bulgares de schismatiques, mais ils sont seuls à le faire, et cela ne nuit en rien aux excommuniés.

A la veille de la guerre balkanique de 1912-1913, on eût pu croire que le Phanar lèverait l'excommunication qu'il faisait peser sur les Bulgares. Des pourparlers furent engagés pour amener une réconciliation entre les deux Églises ennemies; ils n'ont pas abouti. L'explosion nouvelle de haine qu'ont suscitée de part et d'autre la question du partage et la guerre de juillet 1913 a fait reculer pour longtemps encore le règlement de cette affaire. A la suite des revers qu'ils ont éprouvés de la part de leurs « frères orthodoxes », les Bulgares ont songé un instant à faire l'union avec Rome, au moins en Macédoine, pour conserver à leurs compatriotes tombés sous la domination grecque ou serbe leur nationalité. Ce mouvement n'a pas abouti, car la Russie veillait une fois de plus au maintien de l' « orthodoxie ».

Le firman de 1870 soumettait à l'exarchat bulgare quatorze métropoles qui se trouvaient presque toutes dans la Bulgarie du Nord. L'indépendance politique, conséquence de la guerre russo-turque de 1878-1879, et l'annexion de la Roumélie orientale en 1885 modifièrent quelque peu la situation. L'exarque résida longtemps à Orta-Keuy, faubourg de Constantinople, sur le Bosphore, d'où il gouvernait les diocèses du royaume de

Bulgarie et ceux de Thrace et de Macédoine sur lesquels le gouvernement turc lui reconnaissait la juridiction, en dépit des Grecs. A la suite des guerres balkaniques de 1912-1913, la situation a changé une fois de plus. L'exarque a quitté Constantinople pour Sofia, en décembre 1913; les Serbes et les Grecs ont expulsé les évêques bulgares des pays qu'ils ont conquis, en sorte que le domaine de l'exarchat ne s'étend plus guère au delà du royaume de Bulgarie.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le règlement organique de l'Église bulgare remonte ι novembre 1870; mais il a subi à diverses reprises des nodifications plus ou moins complètes, qui l'ont entièement modifié. Il est probable qu'à la suite des événeents récents il subira encore quelques transformations.

D'après ce règlement, l'Église bulgare est gouvernée ar un Saint-Synode qui est la suprême autorité spiriıelle. Cette assemblée se compose de l'exarque, son résident, et de quatre métropolites élus par leurs colgues pour quatre ans. Elle s'occupe de toutes les quesons qui intéressent la religion, dogme, morale, disciine, culte, etc. Le Saint-Synode sert aussi de Cour appel pour les procès qui ont déjà été plaidés devant s Conseils ecclésiastiques diocésains.

C'est donc à tort qu'on donne parfois à l'exarque le re de chef de l'Église bulgare. Ce personnage, qui sidait à Orta-Keuy, sur le Bosphore, s'est transporté Sofia à la suite des événements de 1913. Il doit être oisi parmi les métropolites du royaume qui sont en arge depuis au moins cinq ans. Son élection se fait

de la façon suivante. Chaque métropolite envoie au Saint-Synode une liste de trois à cinq candidats; les membres du synode, le Conseil de l'exarchat et deux délégués par diocèse choisissent sur la liste complète des candidats trois noms qui sont présentés au gouvernement. Quand celui-ci a fait connaître son opinion, les mêmes électeurs procèdent au choix définitif. L'exarque est simplement, comme les autres patriarches ou archevêques autonomes, le premier des dignitaires ecclésiastiques du royaume de Bulgarie. Cependant, il peut exercer une influence considérable, quand il a beaucoup de valeur personnelle. L'exarque Joseph, qui gouverna de 1877 à 1915, a joué un rôle très important dans l'histoire religieuse de son pays.

Les éparchies.

L'Église bulgare comptait, avant les événements de 1912-1913, 11 métropoles dans le royaume, dont 2 devaient disparaître à la mort des titulaires et 21 en Turquie d'Europe, dont 7 seulement effectives. La situation a complètement changé depuis lors. On compte actuellement 13 métropoles : Lovetch, Melnik, Névrokop, Philippopoli, Roustchouk, Samokov, Sliven, Sofia, Stara-Zagora, Tirnovo, Varna, Viddin et Vratsa. Plusieurs n'ont pas de titulaires depuis un certain nombre d'années.

L'élection des métropolites se fait d'une manière analogue à celle de l'exarque. Le clergé local et le peuple présentent deux candidats aux membres du Saint-Synode qui en élisent un définitivement. Le nouveau titulaire doit recevoir l'approbation du gouvernement.

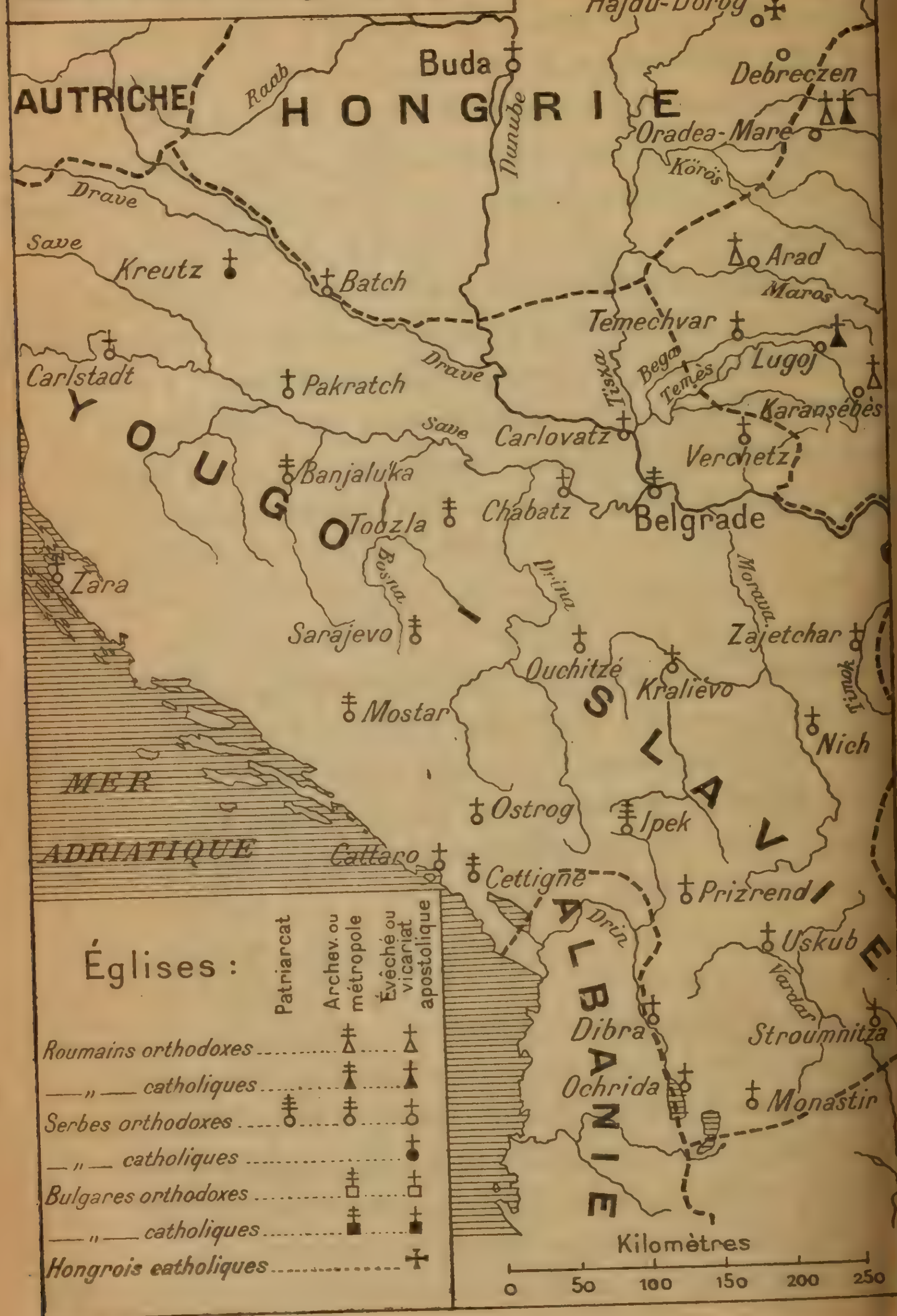
Chaque éparchie ou diocèse possède, en dehors d

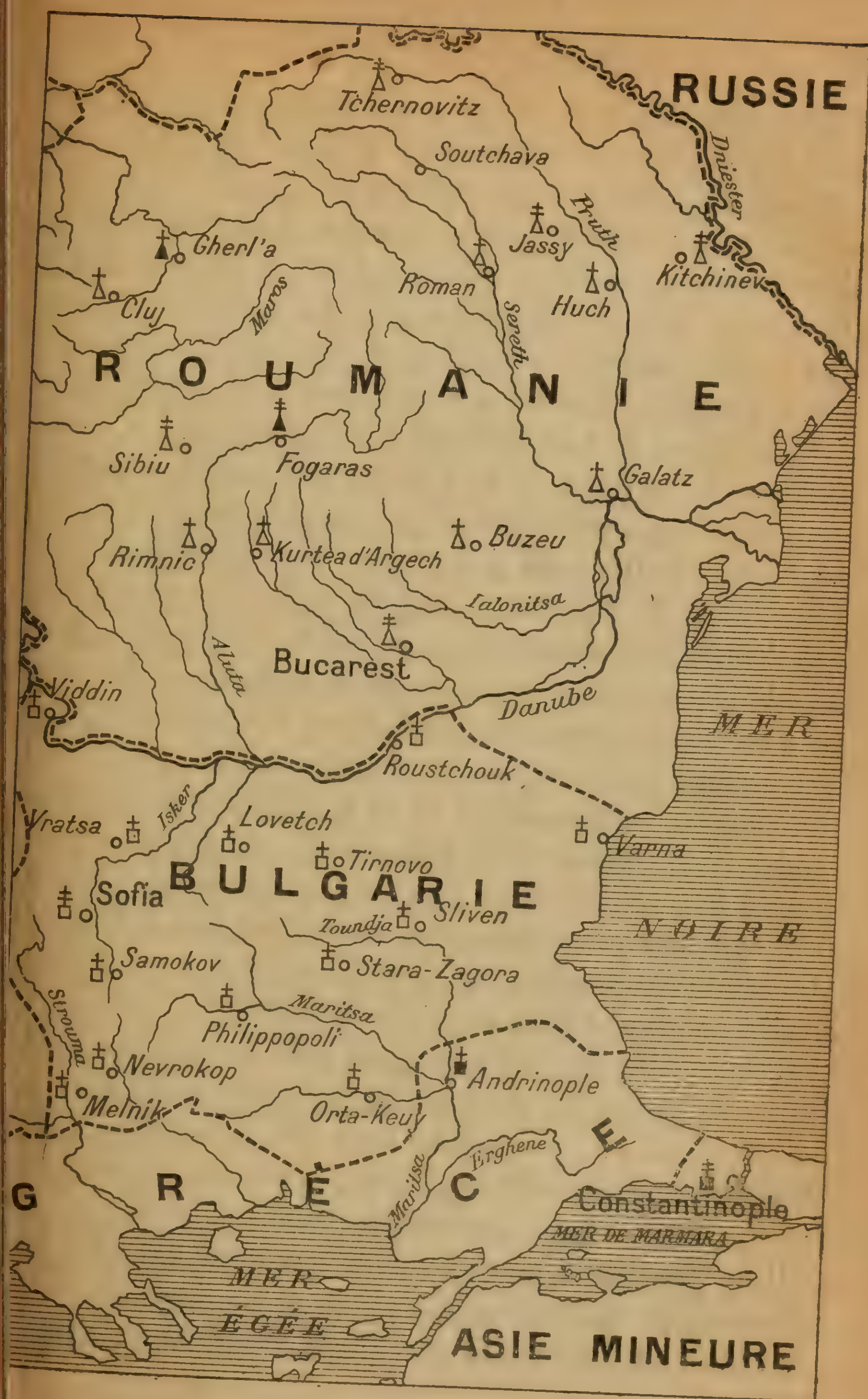
métropolite, un Conseil ecclésiastique présidé par le métropolite, ou plutôt par le protosyncelle, son vicaire général. Il se compose du président et de quatre prêtres, élus par le clergé et changés tous les deux ans par moitié. L'autorité, tant administrative que judiciaire, appartient au métropolite qui l'exerce avec le concours du Conseil diocésain.

Les frais généraux de l'exarchat sont couverts par une allocation de l'État, à raison de 0 fr. 40 par famille « orthodoxe ». L'exarque reçoit une pension annuelle de 20 000 francs : les métropolites touchent de 7 476 à 9 300 francs. Quant aux simples prêtres, ils reçoivent, outre les honoraires fixés par la loi pour les cérémonies religieuses, des allocations qui varient de 1 080 à 420 francs, suivant qu'ils habitent la ville ou la campagne, qu'ils ont terminé ou non leurs études dans un Séminaire. La situation matérielle du clergé est loin d'être brillante, puisque tous les prêtres sont mariés. Les paroisses n'ont pas à s'occuper des écoles, c'est le gouvernement qui s'en charge. En revanche, elles doivent fournir les recettes nécessaires aux Conseils ecclésiastiques diocésains.

3. *Clergé et fidèles.*

Le clergé séculier se forme en grande partie au Petit Séminaire de Bachkovo, près de Philippopoli, et au Grand Séminaire de Sofia. Avant la fin de 1913, il y avait un autre Séminaire à Chichli (Constantinople), qui a disparu après avoir envoyé ses élèves à Sofia et à Bachkovo. Le Petit Séminaire de Bachkovo conduit ses 300 élèves jusqu'à la troisième des gymnases. Le


ÉGLISES ORIENTALES
Roumains, Serbes, Bulgares, Hongrois.
AUTRICHE
HONGRIE
YOUGO-SLAVIE
ALBANIE
Buda
Hajdu-Dorog
Debreczen
Oradea-Mare
Arad
Temechvar
Lugoj
Karansebes
Verchetz
Carlovatz
Belgrade
Batch
Kreutz
Carlstadt
Pakratch
Banjaluka
Touzla
Chabatz
Zara
Sarajevo
Mostar
Ouchitzé
Kralievo
Zajetchar
Nich
Ostrog
Ipek
Cattaro
Cettigne
Prizrend
Uskub
Dibra
Ochrida
Stroumnitza
Monastir
Raab
Drave
Save
Dunube
Tisxa
Körös
Maros
Bega
Temes
Bosna
Drina
Morawa
Timok
Drin
Vardar
MER ADRIATIQUE
Églises :
Patriarcat
Archev. ou métropole
Évêché ou vicariat apostolique
Roumains orthodoxes
— „ — catholiques
Serbes orthodoxes
— „ — catholiques
Bulgares orthodoxes
— „ — catholiques
Hongrois catholiques
Kilomètres
0 50 100 150 200 250


RUSSIE
Tchernovitz
Soutchava
Dniester
Pruth
Jassy
Gherl'a
Kitchinev
Roman
Cluj
Maros
Sereth
Huch
ROUMANIE
Sibiu
Fogaras
Galatz
Buzeu
Rimnic
Kurtea d'Argech
Ialonitsa
Aluta
Bucarest
Viddin
Danube
MER
Roustchouk
Vratsa
Isker
Lovetch
Varna
Tirnovo
Sofia
BULGARIE
Sliven
NOIRE
Toundja
Samokov
Stara-Zagora
Strouma
Maritsa
Philippopoli
Nevrokop
Andrinople
Melnik
Orta-Keuy
Erghene
GRÈCE
Maritsa
Constantinople
MER DE MARMARA
MER
ÉGÉE
ASIE MINEURE

Grand Séminaire de Sofia (250 élèves environ) comprend quatre ans d'études théologiques. Les jeunes gens qui ont fréquenté ces établissements n'ont reçu aucune formation proprement ecclésiastique; une bonne partie d'entre eux renoncent d'ailleurs à entrer dans le clergé quand ils quittent le Séminaire. La grande majorité des prêtres bulgares sont d'une ignorance profonde; il en est un grand nombre qui sont tout juste capables de dire la Messe et d'administrer les sacrements. Le clergé se tient du reste à peu près complètement en dehors du mouvement intellectuel qui révolutionne la nation tout entière. Quelques jeunes gens vont cependant recevoir dans les Académies ecclésiastiques de Russie un supplément de formation qui en fait de fermes champions de « l'orthodoxie ». Depuis la guerre générale, le clergé bulgare s'est montré fort turbulent. Il réclame, comme le clergé serbe, le droit aux secondes noces, la réforme du costume ecclésiastique et de la liturgie, etc. Groupé en des Syndicats actifs et puissants, il tient tête à l'épiscopat, dont le rôle est de plus en plus amoindri. Au nom des principes démocratiques, le gouvernement s'appuie volontiers sur le bas clergé, ce qui donne à ce dernier plus d'assurance dans ses revendications.

C'est à peine si l'Église bulgare peut montrer quelques journaux ou revues ecclésiastiques éphémères qui n'ont aucune valeur. Citons, parmi ceux qui paraissaient avant la guerre, le *Tcerkoven Vestnik* (*Messager ecclésiastique*), organe du Saint-Synode.

Il ne faut donc pas s'étonner que le clergé perde de plus en plus la considération dont il jouissait encore il y a trente ou quarante ans. Malheureusement, c'est la

religion qui en subit les conséquences. Le peuple bulgare, naturellement utilitaire, s'embarrasse fort peu des croyances ; il déserte les églises et n'observe plus les jeûnes ecclésiastiques. Nul n'est là d'ailleurs pour le former à la vie chrétienne. La gratuité de l'enseignement secondaire dans les gymnases est une des plaies du pays, parce que les jeunes gens y deviennent le plus souvent athées et matérialistes. Les instituteurs primaires sont pour la plupart élevés dans les mêmes idées et les enseignent à leur tour. Les autorités civiles, loin d'accroître le prestige du clergé national, affichent volontiers envers la religion une indifférence méprisante, parfois même une hostilité ouverte. On crut même que le gouvernement allait proclamer la séparation de l'Église et de l'État. Cependant, le ministre Stambouliski a réuni en 1921, malgré l'opposition des évêques, un concile national qui doit reviser la constitution de l'Église nationale. Cette assemblée, où les laïques sont en grand nombre, a entendu les élucubrations les plus audacieuses et a manifesté une hostilité ouverte contre l'épiscopat. Le ministre Stambouliski lui-même n'a pas ménagé ses sarcasmes. Quelle que soit la forme qui sera donnée à la constitution de l'Église, on peut affirmer que l'élément ecclésiastique perdra encore du peu d'autorité qui lui restait, car le vent souffle à la démocratie jusque dans le sanctuaire.

Les treize métropoles bulgares comptent environ 2 000 paroisses, 1 800 prêtres, dont 335 seulement ont passé par les Séminaires. En 1916, il y avait 81 monastères d'hommes avec 147 moines, dont 93 dans les ordres et 12 monastères de femmes comptant 109 mo-

niales (1). La population orthodoxe relevant de l'Eglise nationale est d'environ 3 500 000 âmes. Il faut y ajouter à peu près 60 000 Grecs qui possédèrent jusqu'à une date récente huit métropoles que les Bulgares ont supprimées en fait : Philippopoli, Varna, Mésembria, Anchialo, Sozopolis, Melnik, Névrocop et Lititza (Orta-Keuy).

Bibliographie. — *a*) Serbie : E. Goudal, *l'Église serbe*, dans les *Échos d'Orient*, t. XI, 1907, p. 235-244. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand Sæmtlicher Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 162, 175. — *b*) Monténégro : Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 175-179. — *c*) Carlovatz : J. Bois, article *Carlovitz*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. II, col. 1754-1776. — Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 180-193. — M. Théarvic, *l'Église serbe orthodoxe de Hongrie*, dans les *Échos d'Orient*, t. V, 1902, p. 164-173. — *d*) Bosnie : A. Palmiéri, article *Bosnie*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. II, col. 1 035-1 059. — *e*) Dalmatie, A. Ratel, *l'Église serbe orthodoxe de Dalmatie*, dans les *Échos d'Orient*, t. V, 1902, p. 362-375. — *f*) Église bulgare. — S. Vailhé, article *Bulgarie*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. II, col. 1 174-1 228. — Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 85-93. — *Statuts de l'Eglise bulgare*, dans les *Échos d'Orient*, t. XIII, p. 351-355; t. XIV, p. 20-24, 170-176, 212-216. — Nombreux articles et chroniques dans les *Échos d'Orient*.

(1) La vie religieuse disparaît rapidement. En 1905, on trouvait 74 monastères d'hommes avec 180 moines et 13 couvents de femmes avec 318 moniales. Les couvents servent trop souvent de lieux de villégiature pendant l'été, ce qui nuit profondément à la vie religieuse.

CHAPITRE IX

L'Église roumaine orthodoxe. L'Église géorgienne orthodoxe.

I. L'ÉGLISE ROUMAINE « ORTHODOXE » — LES ROUMAINS
1. ÉGLISE DE BUCAREST — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE —CLERGÉ SÉCULIERET RÉGULIER — FIDÈLES — STATISTIQUES
2. ÉGLISE ROUMAINE DE BUKOVINE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE — STATISTIQUES
3. ÉGLISE ROUMAINE DE TRANSYLVANIE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE — ORGANISATION DES DIOCÈSES — CLERGÉ — FIDÈLES — STATISTIQUES
4. BESSARABIE
II. L'ÉGLISE GÉORGIENNE « ORTHODOXE » — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE — STATISTIQUES — FIDÈLES

I. L'ÉGLISE ROUMAINE « ORTHODOXE »

Les Roumains ou Valaques (Βλάχοι) forment un rameau de la grande famille latine, égaré dans l'Orient lointain et qui est demeuré pendant plus de quinze siècles sans communications avec les autres peuples de sa race. Il ne faudrait pas croire cependant que les Roumains sont des Latins purs. Les colons militaires

que Trajan établit en Dacie après sa conquête de l'an 105 ne tardèrent pas à se mélanger avec les indigènes d'abord, puis avec les barbares qui envahirent successivement le pays, Slaves, Bulgares, Petchénègues, etc. Ce mélange de peuples de race et de langue différentes a nécessairement exercé une très grande influence sur la formation des Roumains. Il est facile de le constater parmi les populations de la Moldavie et de la Valachie qui offrent des types variés et nettement différents, mais plus encore dans la langue qu'elles emploient. Le latin populaire introduit par les colons de Trajan s'est alourdi au cours des âges de mots étrangers, slaves, grecs, turcs, etc., que l'on retrouve encore nombreux dans la langue actuelle, malgré les efforts des puristes pour les faire disparaître. Cet idiome n'en est pas moins devenu une langue liturgique au même titre que les langues anciennes (1).

Comme leurs voisins les Serbes, les Roumains ont été de bonne heure divisés en plusieurs groupes soumis à des États étrangers et sont restés longtemps sans pouvoir réaliser leur unité nationale. En dehors du royaume de Roumanie, constitué vers le milieu du XIX[e] siècle, on trouvait, en 1914, des agglomérations importantes de Roumains en Hongrie, en Bukovine (Autriche), en Bessarabie (Russie). A la suite de l'effondrement des empires russe et austro-hongrois, tous ces groupes ont réussi à s'unir à ceux du royaume. Il existe aussi des milliers de Roumains dispersés en

(1) Le roumain, qui s'écrivit tout d'abord en lettres slaves, a adopté l'alphabet latin modifié pour les besoins de la langue.

Serbie, en Bulgarie et en Grèce. En Macédoine, ils sont connus sous le nom de Koutzo-Valaques ou Valaques boiteux. Il y a onze ou douze millions d'hommes environ qui se disent Roumains et qui parlent le roumain.

La plupart d'entre eux vivent en dehors de l'unité catholique et obéissent soit à leur Eglise nationale, soit aux autorités ecclésiastiques d'autres races; il existe, toutefois, une importante communauté catholique en Transylvanie. Récemment encore, il y avait trois Églises autonomes dissidentes : 1° l'Église de Bucarest dans le royaume; 2° celle de Tchernovitz en Bukovine; 3° celle de Sibiu (Hermannstadt) en Transylvanie. Les Roumains de Bessarabie, qui avaient été incorporés dans l'Église officielle de Pétersbourg au moment de l'annexion de cette province par les tsars, se sont également rangés sous l'autorité de l'Église nationale après la révolution russe.

Les 300 000 Roumains qui vivent dispersés en petits groupes en Macédoine n'ont pas réussi, malgré leurs efforts soutenus par le gouvernement de Bucarest, à constituer une autonomie religieuse. Serbes et Grecs, oubliant les engagements signés à Bucarest en août 1913 de respecter leurs églises et leurs écoles, font déjà tous leurs efforts pour les serbiser et les helléniser.

L'union des trois autonomies de Bucarest, Tchernovitz et Sibiu, demandée par tous les Roumains orthodoxes depuis l'annexion de la Bukovine et de la Transylvanie, ne va pas sans difficulté. Chacune d'elles, en effet, possède sa constitution, ses coutumes particulières, son esprit propre, et il lui est pénible d'y renoncer. Le ministre

des Cultes, M. Octavien Goga, a réuni en 1920 tous les prélats orthodoxes du royaume, quelques ecclésiastiques distingués et les anciens ministres des Cultes en Constituante consultative pour établir la charte commune des trois fractions de l'Eglise nationale. La Commission, chargée d'élaborer le projet de constitution, n'avait pas encore terminé ses travaux au début de janvier 1922. Il est probable du reste que l'unification n'est pas près d'être réalisée, car elle fera certainement l'objet de longues discussions.

Force nous est donc de parler de chacune des autonomies orthodoxes de Roumanie comme si elles vivaient encore en dehors des frontières communes.

I. Église de Bucarest.

1. *Histoire.*

L'histoire religieuse du peuple roumain, comme son histoire politique, demeure enveloppée de profondes ténèbres pendant de longs siècles. Il sera d'ailleurs impossible d'y introduire beaucoup de lumière, car les documents font presque entièrement défaut.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les Roumains descendent des colons militaires établis par Trajan le long du Danube pour servir de barrière contre les invasions des barbares. Ces colons se mêlèrent bientôt avec les indigènes daces et firent régner dans le pays la civilisation et la langue latines. Mais, dès l'an 270, la Dacie était arrachée à l'empire romain et ne lui faisait qu'un retour passager sous Justinien. Elle eut à subir les diverses invasions germaniques et slaves du IVe, du Ve

et du VIe siècle et enfin l'invasion bulgare qui la subjugua au VIIe siècle.

Le christianisme pénétra dans ce pays probablement dès le début du IIIe siècle. Il est à peu près sûr que ce fut l'œuvre de missionnaires occidentaux, car c'est la liturgie et la langue latines qu'on y trouve implantées au IVe et au Ve siècle. Les Roumains perdirent l'une et l'autre sous leurs maîtres bulgares dont ils partagèrent la fortune pendant plusieurs siècles, mais ils n'abandonnèrent pas le christianisme. Ils durent adopter la liturgie byzantine et la langue slave imposée par les tsars, changement qui eut lieu probablement sous Siméon le Grand (893-927). Le schisme qui séparait les Bulgares de Rome tint également les Roumains éloignés de l'Église catholique.

Ni l'organisation des principautés de Valachie (1290) et de Moldavie (1363) ni la chute du second empire bulgare (1389) ne modifièrent beaucoup la situation religieuse des Roumains. Ils continuèrent à dépendre du patriarcat bulgare d'Ochrida. Mais ce patriarcat ayant été hellénisé après la conquête turque, ils se virent bientôt imposer le joug phanariote qui a été si lourd pour toutes les populations non grecques du patriarcat de Constantinople. Le grec ne tarda pas à remplacer le slave dans la liturgie partout où il y avait un clergé phanariote; les évêques grecs s'abattirent sur ce pays dont ils tirèrent toutes les ressources qu'il pouvait fournir; les paroisses les plus importantes et les riches monastères devinrent l'apanage du clergé grec, tandis que les paroisses rurales étaient abandonnées au clergé indigène. La Valachie connut ce régime dès les premiers

temps de l'occupation turque. La Moldavie se défendit mieux, mais elle eut à le subir à partir du XVIIIe siècle.

La situation demeura à peu près telle jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le traité de Paris (1856) reconnut l'autonomie des deux principautés de Moldavie et de Valachie, bientôt réunies sous un seul chef, le prince Alexandre Couza. L'indépendance religieuse devait fatalement résulter de l'indépendance politique, en vertu des principes « orthodoxes ». Le premier acte fut la sécularisation des biens ecclésiastiques.

Vers 1860, un cinquième du territoire roumain appartenait aux monastères du pays ou à ceux de l'étranger, principalement du mont Athos et de Jérusalem. Le prince Couza, ne pouvant pas faire admettre ses projets de réformes par les autorités religieuses grecques dont ces couvents dépendaient, sécularisa tous les biens dédiés (1) contre une indemnité de 27 millions de francs. Le patriarche Sophrone envoya inutilement plusieurs mémoires pour protester auprès du gouvernement roumain; les moines, plus intransigeants, refusèrent même les 27 millions qui firent retour au trésor (janv. 1864).

Le prince Couza alla bientôt plus loin. Avec l'assentiment des Chambres, il proclama, en janvier 1865, l'indépendance de la Roumanie à l'égard du patriarche grec de Constantinople. Cet acte reçut l'approbation d'un synode national, malgré les protestations du Phanar. Pendant vingt ans, la nouvelle Église vécut dans un

(1) On appelle biens dédiés ceux qui ont été attribués par une fondation pieuse à un monastère ou à une église. Les couvents grecs en possèdent de très importants dans les pays les plus divers ; ce fut la cause de nombreux conflits qui sont loin d'être terminés.

état voisin du schisme vis-à-vis de celle de Constantinople. Enfin, le roi Carol obtint du patriarche Joachim IV la reconnaissance de l'autonomie religieuse qui existait en fait depuis vingt ans. Le *tomos* synodique fut délivré le 13 mai 1885.

Les Roumains n'avaient pas attendu cette date pour substituer leur langue nationale au grec dans la liturgie. En 1862, une ordonnance du prince Couza rendit obligatoire l'emploi du roumain dans toutes les églises et dans tous les monastères des principautés moldo-valaques.

L'histoire moderne de l'Église roumaine a été surtout marquée par la lutte qu'elle a essayé de soutenir contre la suprématie de l'État en matière religieuse et par la déposition pour affaire de mœurs du métropolite-primat de Bucarest. Mgr Athanase Mironescu fut jugé en juillet 1910 par un tribunal ecclésiastique qu'il présidait lui-même; absous, il dut donner sa démission l'année suivante devant l'indignation générale. Il faut noter aussi les efforts tentés par plusieurs ministres libéraux pour protestantiser la forme du gouvernement ecclésiastique.

Le royaume formé en 1866 par l'union de la Moldavie, de la Valachie et d'une partie de la Bessarabie, se vit enlever cette dernière province par la Russie au Congrès de Berlin (1878), mais elle reçut en compensation la Dobroudja, où la population chrétienne était en grande majorité bulgare. A la faveur des guerres balkaniques, le gouvernement roumain a réussi à se faire donner une partie du royaume de la Bulgarie avec plus de 300 000 habitants, en sorte que l'Église synodale de

Bucarest gouvernait, à la fin de 1914, une population d'environ 7 200 000 « orthodoxes ».

2. *Organisation ecclésiastique.*

L'Église roumaine de Bucarest a fait comme toutes ses sœurs orthodoxes, elle a adopté le système synodal qui remet le gouvernement à une réunion de dignitaires, au lieu de le laisser entre les mains d'un seul évêque qui est considéré comme le chef de l'Église. C'est la loi du 14 décembre 1872, légèrement modifiée depuis, qui règle encore les attributions du Saint-Synode et des évêques.

Saint-Synode.

Le Saint-Synode se compose des métropolites et de tous les évêques résidentiels ou titulaires du royaume, pourvu qu'ils soient nés ou naturalisés Roumains. Il doit maintenir l'unité de foi et de discipline avec toutes les autres Églises orthodoxes, conserver dans le royaume l'unité administrative et disciplinaire, contrôler les décisions des Consistoires diocésains qui sont ensuite soumises à l'approbation du ministre des Cultes. A lui seul appartient de prendre une initiative en matière religieuse. C'est à son tribunal que sont jugés les procès ecclésiastiques intentés aux métropolites et aux évêques. Les procès de droit commun et les délits politiques sont déférés à la Cour de cassation.

Toutes les décisions sont prises à la majorité des voix, sous la présidence du métropolite-primat d'Oungro-Valachie. Le ministre des Cultes assiste à toutes les séances, mais il n'a que voix consultative, ce qui n'em-

pêche pas qu'en pratique les évêques ne peuvent prendre aucune détermination sans son agrément. Le Saint-Synode se réunit deux fois par an à Bucarest, au printemps et à l'automne.

Depuis une dizaine d'années, le gouvernement affiche nettement l'intention de démocratiser l'Église en admettant le clergé inférieur dans les Conseils dirigeants. Il a agi ainsi quand il a réorganisé en 1912 le Consistoire supérieur, sorte de bureau consultatif dépendant du ministre des Cultes et du Saint-Synode qui lui confient, chacun dans son ressort, diverses matières à étudier ou à examiner. Ses avis ne peuvent être exécutés qu'après l'approbation du ministre des Cultes ou du synode.

Hiérarchie ecclésiastique.

L'Église synodale de Bucarest compte huit prélats gouvernant des diocèses distincts. Le métropolite d'Oungro-Valachie, primat de Roumanie, réside à Bucarest; l'archevêque métropolite de Moldavie et de Suceava a son siège à Iasi (Jassy). Les six évêques sont ceux de Râmnik et Neu-Severin (Râmnik) (1), de Roman, de Buzeu, de Husi, d'Arges (Kurtea d'Arges) et du Bas-Danube (Galati, Galatz). La province ecclésiastique d'Oungro-Valachie comprend les éparchies de Bucarest, de Râmnik, de Buzeu et d'Arges; celle de Moldavie, les éparchies de Iasi, de Roman, de Husi et du Bas-Danube. Chacun de ces huit diocèses possède un évêque titulaire qui remplit les fonctions de vicaire général. Les métro-

(1) Les noms entre parenthèses indiquent les lieux de résidence différents de celui du titre.

polites reçoivent un traitement de 2 560 francs par mois, les évêques de 1 200 francs.

L'élection des hauts dignitaires ecclésiastiques est réglée par la loi de 1872. Les métropolites et les évêques résidentiels sont choisis à la majorité des voix par un collège électoral qui comprend tous les évêques résidentiels ou titulaires du royaume et tous les députés et sénateurs « orthodoxes ». Les métropolites sont toujours pris parmi les évêques résidentiels et ceux-ci parmi les prêtres du royaume. Pour être élu, il faut être né de parents roumains, avoir quarante ans et posséder le diplôme de docteur ou au moins celui de licencié en théologie. L'élection est confirmée par le ministre des Cultes, mais c'est le roi qui donne l'investiture.

Les évêques titulaires sont nommés par le synode et doivent également être gradués en théologie. Le budget des Cultes ne leur reconnaît que le titre d'archimandrite et leur alloue 225 francs par mois, s'ils sont vicaires généraux d'une métropole, 100 francs seulement s'ils appartiennent à un simple diocèse.

Chaque diocèse possède un consistoire permanent qu est chargé de l'administrer au temporel et au spiritue et de régler toutes les questions ecclésiastiques qu regardent le clergé. Il doit être composé d'au moin trois membres choisis par l'évêque parmi les prêtres d l'éparchie. Un visiteur diocésain l'aide à se rendr compte de l'état de l'éparchie confiée à ses soins. Chaqu évêque peut publier des mandements, mais il doit s limiter strictement aux questions qui regardent la rel gion et les bonnes mœurs; il lui est rigoureusemen interdit de faire même allusion aux lois civiles et politique

C'est qu'en effet le régalisme règne en Roumanie d'une façon plus odieuse que dans aucun autre pays « orthodoxe », à tel point qu'on a vu le Saint-Synode russe s'unir au patriarche grec de Constantinople pour représenter au gouvernement de Bucarest que la constitution de l'Église roumaine outrepassait les droits du pouvoir civil et violait les canons des conciles !

3. Clergé séculier et régulier.

Clergé séculier.

Le clergé séculier est formé dans les Séminaires. Ces établissements, réorganisés à mainte reprise, ont vu leur nombre varier plus d'une fois. Ce qui leur manque, ce n'est ni l'appui de l'État ni les ressources, ce sont les élèves. Régulièrement, chaque éparchie devrait posséder son Séminaire, mais, depuis 1901, il n'existait plus que trois de ces établissements : le Séminaire central et le Séminaire Nifon à Bucarest ; le Séminaire Benjamin à Jassy. On y donne pendant huit ans l'enseignement secondaire et l'enseignement théologique. Tous les élèves sont internes. Pour obtenir leurs grades à la sortie du Séminaire, ils fréquentent la Faculté de théologie fondée à l'Université de Bucarest en 1881 et réorganisée en 1899 ; les cours durent quatre ans pour la licence et cinq ans pour le doctorat. De 1886 à 1902, on a compté 682 étudiants ayant passé par la Faculté de théologie. Sur 4 696 prêtres appliqués au service paroissial en 1909, 3 797 sortaient des Petits Séminaires dont le niveau est très médiocre, 675 des Grands Séminaires, et 224 à peine avaient obtenu leur licence de théologie. On comptait 58 diacres dans les paroisses.

Depuis 1877 paraît à Bucarest une revue ecclésiastique d'une assez bonne tenue scientifique, la *Biserica orthodoxa romana* (l'Église orthodoxe roumaine).

Tout curé de paroisse rurale doit avoir terminé ses études dans un de ces Séminaires. Tout curé de paroisse urbaine doit en plus être docteur ou au moins licencié en théologie. On ne peut pas sans dispense recevoir le diaconat avant vingt-cinq ans, la prêtrise avant trente ans. Au moment de l'ordination, le candidat doit prêter serment devant l'évêque et l'assemblée des fidèles de respecter les lois de l'Église et celles de l'État. Il est défendu aux prêtres de se livrer à des travaux profanes, de pratiquer l'usure et de négliger leur charge. Or, la condition matérielle qui leur est faite est telle qu'il leur est souvent impossible de faire vivre leur famille avec le maigre traitement que leur alloue le budget. Les curés de campagne reçoivent 924, 912, 576 ou 420 francs par an, suivant l'importance de leur paroisse. Il faut dire cependant qu'un certain nombre d'entre eux ont droit en outre à des subventions de l'État. Le clergé se montre en général très inférieur à sa tâche et jouit d'une réputation détestable qu'il ne mérite que trop s'il faut en croire les évêques eux-mêmes.

Les prêtres portent le même costume que ceux des Églises grecques, au moins dans les cérémonies, car dans la vie ordinaire il leur arrive souvent de prendre des habits séculiers.

Clergé régulier.

La Roumanie était jadis un des pays « orthodoxes » où les monastères étaient le plus richement dotés. Pour

mettre fin à la question agraire qui a toujours eu une grande acuité dans le pays, le gouvernement a procédé à la sécularisation des biens ecclésiastiques, surtout des immenses propriétés des couvents. La décroissance rapide du monachisme semble d'ailleurs justifier



Skite roumain du Mont Athos.

partie cette grave mesure. En 1890, on comptait 700 moines et 2 700 religieuses; en 1902, il n'y avait us dans les 22 monastères d'hommes que 709 (1) moines dans les 19 couvents de femmes que 1 742 reli-uses. Il faut ajouter à ces chiffres une cinquantaine moines répartis entre 29 monastères où la vie régu-·e a disparu. Si la décroissance continue dans les

) 709 qui émargeaient au budget; 664 en 1908, contre 241 qui ne vaient aucune allocation.

mêmes proportions, il n'y aura bientôt plus de religieux dans les monastères roumains.

Toutes ces maisons religieuses sont loin de jouir d'une bonne réputation; comme elles se trouvent pour la plupart dans les montagnes, les familles aisées vont y passer l'été, ce qui n'est pas sans nuire gravement à la régularité et à la morale. Il en est de même dans beaucoup de pays « orthodoxes ».

Depuis que le gouvernement a privé les monastères de la plus grande partie de leurs biens, il alloue à chaque moine ou religieuse une pension annuelle de 188 francs, 135 pour la nourriture, 50 pour l'habillement et 3 pour l'éclairage! Ce n'est plus la pauvreté, c'est la misère.

4. *Fidèles. Statistiques.*

Depuis le traité de Bucarest qui lui a donné une partie du territoire bulgare, l'Église de Roumanie compte 7 200 000 « orthodoxes » sur une population totale de 7 800 000 (fin 1914). Le nombre des églises du royaume était en 1909 de 6 907 et celui des prêtres de 4 696 seulement. Le peuple roumain, surtout celui des campagnes, est encore très arriéré et d'une ignorance religieuse profonde; quant à ses mœurs, elles passent pour être des plus fâcheuses. L'enseignement du catéchisme introduit dans toutes les écoles n'y occupe malheureusement qu'une place fort restreinte, surtout dans les lycées de l'État, en sorte qu'il n'exerce à peu près aucune influence sur l'éducation du peuple. La faute en est surtout au gouvernement qui impose de plus en plus des programmes d'où la religion est absente. Le schisme et l'intrusion de l'État dans les affaires ecclésiastiques

ont fait là comme ailleurs, leur œuvre de destruction et de ruine.

II. — Église roumaine de Bukovine.

1. *Histoire.*

La province de Bukovine, qui s'étend le long de la frontière russe au nord de la Roumanie, incorporée à l'Autriche par le traité de Kutchuk Kaïnardji, en 1775, avait jusque-là fait partie intégrante de la Moldavie. Les « orthodoxes » de cette province continuèrent à dépendre du métropolite de Jassy jusqu'en 1781. A cette date, celui-ci renonça à exercer sa juridiction sur la Bukovine; l'évêché de Radautz, transféré à Tchernovitz, la capitale, comprit désormais tous les fidèles de la province. Quatre ans plus tard, l'Église de Bukovine fut rattachée à l'Église serbe de Carlovitz et soumise pour les questions dogmatiques et spirituelles au métropolite et au synode siégeant dans cette ville. L'évêque de Tchernovitz devint de droit membre de cette assemblée.

Ce n'est qu'à partir de 1860 que les Roumains d'Autriche essayèrent de secouer le joug religieux des Serbes. Ceux de Transylvanie obtinrent gain de cause en 1864, tandis que leurs frères de Bukovine ne firent reconnaître leur autonomie religieuse que le 23 janvier 1873. Comme la Bukovine faisait partie des États cisleithans ou purement autrichiens, on rattacha à la métropole de Tchernovitz tous les orthodoxes de ces États, c'est-à-dire les Serbes de Dalmatie (diocèses de Zara et de Cattaro), la communauté grecque de Vienne et le groupe serbe de Trieste, bizarre assemblage auquel

aboutit le principe des nationalités appliqué en matière ecclésiastique. Cette situation n'a changé qu'avec l'effondrement de l'empire austro-hongrois.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le gouvernement de l'Église « orthodoxe » d'Autriche appartenait à un synode pour les affaires spirituelles, à un Congrès ecclésiastique pour les affaires temporelles. On comptait trois éparchies : la métropole de Cernauti (Tchernovitz) et les deux diocèses serbes de Dalmatie. Nous n'avons à nous occuper ici que des « orthodoxes » de Bukovine.

Saint-Synode.

Constitué par les trois évêques, il avait comme président le métropolite de Tchernovitz. En cas d'absence légitime, un évêque pouvait déléguer ses pouvoirs à un ecclésiastique de son choix. Le président et les membres du synode pouvaient admettre aussi, mais avec voix consultative seulement, tel ou tel ecclésiastique. Le synode tenait d'habitude ces séances une fois l'an, à Vienne, dans l'église de la Trinité.

De lui relevait tout ce qui intéresse la foi, la morale, les rites, la discipline ecclésiastique. Il constituait le tribunal suprême dans les jugements en matière religieuse. Ses décisions sur ce point, comme celles qui intéressent uniquement la foi ou la morale, étaient immédiatement exécutables; les autres devaient être soumises à la sanction impériale! Il a disparu par le fait même de la séparation des diocèses dalmates.

En même temps que le synode, on a constitué en 1874 un Congrès ecclésiastique formé de 48 membres, dont 24 ecclésiastiques et 24 laïques (trois de ces derniers étaient nommés par l'empereur). Le métropolite qui présidait cette assemblée devait la réunir une fois par an avec l'approbation du gouvernement. Un commissaire impérial assistait à toutes les séances. Le Congrès ecclésiastique s'occupait de toutes les questions intérieures qui concernent les intérêts de l'Église de Bukovine, les nouvelles fondations, des modifications à introduire dans les fonctions ecclésiastiques, de l'érection des paroisses, etc. C'est lui qui répartissait les allocations entre les membres du clergé, réglait la manière dont s'exerce le patronat sur les Églises, fondait et rétribuait les écoles, etc. Ce Congrès ecclésiastique borne actuellement son activité à la seule Bukovine.

Les diocèses.

C'est l'empereur d'Autriche-Hongrie qui nommait directement le métropolite. A Tchernovitz fonctionne un consistoire qui y joue le rôle qu'avait jadis le synode pour toute la métropole. Il aide le métropolite en même temps qu'il tempère l'exercice trop absolu que celui-ci pourrait faire de son autorité. En font partie : l'archimandrite consistorial, en qualité de représentant du métropolite, l'archiprêtre de l'Église cathédrale, quatre conseillers consistoriaux et le personnel de la chancellerie. Ce Conseil a dans ses attributions les questions qui relèvent, dans les évêchés latins, de l'officialité diocésaine, mais par ailleurs ses pouvoirs sont plus étendus.

Les paroisses.

Le choix des curés revient de droit au métropolite, après avis du consistoire. A chaque paroisse est attaché un chantre qui seconde le prêtre dans l'organisation du service divin et tient les registres paroissiaux. Il y a aussi une Commission de six à douze membres, choisie par les notables de l'endroit, qui s'occupe avec le curé de l'administration des biens d'Église, de l'entretien des bâtiments religieux et scolaires, du soin des pauvres, des veuves et des orphelins. Chaque année, elle nomme deux épitropes qui doivent expédier des affaires courantes.

Clergé.

Les prêtres séculiers sont préparés à leur ministèr d'abord dans des gymnases ou collèges d'enseignemen secondaire, puis dans la Faculté de théologie fondée Tchernovitz, en 1875, et dont les cours durent quatr ans. La surveillance de l'enseignement appartient a métropolite qui nomme les professeurs. Il paraît qu les étudiants sont moins nombreux de nos jours qu'a début de la fondation de la Faculté. Cela tient à la con paraison qui s'établit dans l'esprit des jeunes gens ent les modestes rétributions assurées au clergé et les tra tements supérieurs des fonctionnaires et au peu de co sidération dont jouit, auprès des classes élevées, l'ét ecclésiastique.

Le clergé régulier est en train de disparaître, malg qu'il possède des biens considérables. Les trois mona tères de Putna, de Soutchava et de Dragomir

comptent qu'une trentaine de moines en tout. La vie religieuse féminine n'est représentée que par une communauté de Sœurs hospitalières, fondée à Tchernovitz en 1908.

3. *Statistiques.*

En décembre 1910, la métropole de Tchernovitz comprenait, dans ses trois éparchies, 666 458 fidèles, dont 554 000 en Bukovine, 105 300 en Dalmatie, et 7 000 environ dans le reste des États cisleithans.

Les 554 000 « orthodoxes » de Bukovine étaient divisés en deux groupes à peu près égaux : les Roumains (274 000) et les Ruthènes (280 000). Malgré cette égalité numérique, ce sont les Roumains qui l'emportaient incon-testablement dans le gouvernement de l'Église, à tel point que le métropolite a toujours été choisi parmi eux. Les Ruthènes se plaignaient, à tort ou à raison, que leurs adversaires « roumanisaient » leurs paroisses et tendaient à faire disparaître le slavon là où il était encore employé dans la liturgie. Aussi tous leurs efforts ont-ils tendu à faire diviser la métropole en deux éparchies, l'une roumaine, l'autre ruthène. Cette tentative n'a pas réussi, mais ils ont du moins obtenu un vicaire général ruthène, ce qui permettait aux Roumains de crier à la persécution ! Il n'en est plus ainsi, car les Ruthènes qui habitaient surtout la partie nord de la province ont été en grande partie rattachés à la Tchécoslovaquie. La Roumanie a conservé 300 000 orthodoxes environ en Bukovine.

On compte 12 archiprêtres et 242 paroisses, 365 églises et chapelles desservies par 350 prêtres séculiers, plus

de 300 écoles paroissiales avec 40 000 enfants et plusieurs établissements d'enseignement secondaire.

L'Église de Tchernovitz est riche à souhait. Elle possède un capital de 15 millions de florins (37 millions de francs) qui rapporte chaque année la somme de 900 000 florins environ. Ce revenu est affecté à l'entretien des églises, des monastères et des autres établissements « orthodoxes ».

III. — Église roumaine de Transylvanie.

1. *Histoire.*

Le royaume de Hongrie renfermait une populatio roumaine assez importante (quatre millions environ dont les trois cinquièmes à peu près sont orthodoxes La plus grande partie habite la Transylvanie (l'Ardéa des Roumains). Cette province, qui fit partie intégrant de la Dacie aux premiers siècles, a subi les fortun les plus diverses et connu le plus souvent le joug (l'étranger. Organisée en principauté indépendante e 1526, elle fut bientôt soumise temporairement par le Hongrois, mais ce n'est qu'en 1688 qu'elle fut inco porée à l'empire des Habsbourg.

Les « orthodoxes » de Transylvanie, n'ayant p d'évêque de leur nationalité, furent rattachés en 1761 a diocèse de Buda et soumis à l'Église serbe de Ca lovitz. Le 6 novembre 1783, l'empereur Joseph II nomm sur la proposition de l'archevêque de Carlovitz, u évêque roumain pour la Transylvanie et lui assig Sibiu (Hermannstadt) comme résidence. Le nouvel év dépendait pour les questions dogmatiques et spirituell

de l'archevêque de Carlovitz et du synode siégeant dans cette ville. Il devenait lui aussi membre de cette assemblée.

La révolution de 1848 réveilla en Autriche les multiples nationalités qui la composent. Les Roumains, moins avancés que les autres peuples de l'empire, n'entrèrent dans le mouvement que vers 1860, mais ils ne tardèrent pas à réussir dans leurs revendications. Le 24 décembre 1864, l'empereur François-Joseph proclama l'indépendance religieuse des Roumains de Hongrie vis-à-vis du patriarche serbe de Carlovitz et les constitua en métropole autonome. L'évêque de Sibiu (Hermannstadt) devint métropolite et se vit adjoindre deux évêques suffragants à Arad et Karamsébès. Enfin, le 14 août 1868, 'empereur-roi convoquait un Congrès national ecclésias-ique qui élabora le Statut de l'Église nationale, statut ipprouvé par le souverain, le 28 mai 1869.

Le gouvernement hongrois s'est toujours montré fort lur pour ses sujets roumains dont il a constamment herché à comprimer les aspirations nationales. L'Église rthodoxe étant le principal de leurs groupements a out naturellement subi de multiples tracasseries pen-ant les cinquante années de son existence. C'est ainsi u'elle n'a pu obtenir l'établissement de diocèses nou-eaux qu'elle réclamait depuis longtemps. A peine fut-le libérée du joug magyar qu'elle érigea les deux rêchés de Cluj et d'Oradea Mare (1919). Elle continue être régie par le statut de 1868, en attendant la charte mmune qui doit la faire fusionner avec l'Église de icarest. Son influence se fait sentir prépondérante ns le projet d'unification en voie de réalisation.

2. Organisation ecclésiastique.

Les Roumains orthodoxes de Hongrie semblent avoir réalisé l'idéal en fait de minimisation du pouvoir. On en jugera par leur organisation ecclésiastique. La métropole tout entière est gouvernée au point de vue spirituel par le Saint-Synode, et au point de vue temporel par le Congrès national ecclésiastique. Le métropolite est de plus assisté d'un consistoire métropolitain dont l'autorité est assez étendue.

Saint-Synode.

Le métropolite est obligé de convoquer chaque anné ses deux suffragants au synode; la présence des troi prélats est nécessaire pour que les réunions soient régu lières. Les attributions du synode sont les suivantes il approuve le candidat que le consistoire d'une éparchi propose pour l'épiscopat, il règle les questions dogma tiques et spirituelles de manière à sauvegarder les tra ditions et les canons de l'Église « orthodoxe », il veill à la moralité du clergé et des fidèles, exerce la survei lance sur tous les établissements d'enseignement et su les biens ecclésiastiques, d'accord en cela avec le Congr national ecclésiastique. Enfin, il doit défendre l'aut nomie de l'Église roumaine de Hongrie contre toute te tative susceptible de troubler la paix.

Congrès national ecclésiastique

Cette assemblée compte 90 membres, dont un tie est formé par les ecclésiastiques et les deux autres tie par les laïques. Chacune des trois éparchies nomm

30 députés, toujours dans les mêmes proportions d'éléments laïques et d'éléments ecclésiastiques. Le métropolite et ses suffragants sont de droit membres de l'assemblée. C'est le métropolite qui préside les réunions ou, à son défaut, un des évêques. Les élections pour le Congrès ont lieu tous les trois ans. L'assemblée ne se réunit qu'une fois pendant la même période, ordinairement le 14 octobre de l'année qui suit les élections. C'est le métropolite qui fait la convocation, pour laquelle il demandait jadis la permission du gouvernement hongrois. Le Congrès s'occupe de conserver la iberté de la religion et l'autonomie de l'Église rounaine « orthodoxe » et règle toutes les affaires qui egardent cette Église, les écoles et les fondations ieuses. C'est lui qui choisit le métropolite et les assistants » du consistoire métropolitain.

Le métropolite et le consistoire métropolitain.

Le métropolite est élu par le Congrès national, composé lors de 120 membres, parce que l'éparchie métropoliine nomme 30 membres de plus pour la circonstance. hose curieuse, les évêques suffragants ne peuvent pas endre part au vote s'ils n'ont pas été élus comme putés à cette assemblée. Le Congrès, convoqué par consistoire métropolitain, trois mois après la vacance siège, se réunit dans l'église cathédrale de Sibiu où rocède à l'élection sous la présidence d'un commissaire consistoire. L'élection se fait à la majorité des voix. nouveau métropolite doit se faire approuver par le verain et lui prêter serment de fidélité. Il reçoit un itement de 25 000 florins.

Le métropolite est assisté dans le gouvernement de la métropole tout entière par le *consistoire métropolitain.* Ce Conseil est formé du métropolite, président de droit, des évêques suffragants et d'un certain nombre d'« assistants » honoraires choisis par le Congrès national parmi ses propres membres, laïques et ecclésiastiques. Il se divise en trois bureaux, le sénat ecclésiastique, le sénat des écoles et le sénat des épitropies. Le premier de ces bureaux sert de Cour d'appel pour les procès religieux ou matrimoniaux, le second s'occupe de l'enseignement et de la surveillance des écoles, le troisième des biens ecclésiastiques qui appartiennent spécialement à la métropole.

3. *Organisation des diocèses.*

En dehors du diocèse métropolitain de Sibiu (Hermannstadt), l'Église roumaine orthodoxe de Transylvanie possède quatre éparchies gouvernées par de simples évêques, celles d'Arad, de Cluj (hongrois Kolozsvar, allemand Klausenburg), de Karansebes et d'Oradea Mare (hongr. Nagy Varad, all. Gross Wardein).

L'éparchie possède une organisation calquée sur celle de la métropole. On y trouve, à côté de l'évêque, un synode diocésain et un consistoire diocésain.

L'évêque est nommé par le synode diocésain, mais avant de recevoir la consécration que lui donne le métropolite, il doit être approuvé par le gouvernement et prêter serment de fidélité au souverain. Il reçoit un traitement de 10 000 florins.

Le synode diocésain comprend, en dehors de l'évêque, président de droit, 60 membres (20 ecclésiastiques et

40 laïques) nommés par les fidèles pour trois ans. Il se réunit une fois par an, sur convocation de l'évêque, ou plus souvent, si c'est nécessaire. Ses attributions sont les suivantes : il choisit l'évêque, administre les biens généraux du diocèse, cherche les moyens propres à développer l'instruction et à sauvegarder la bonne conduite du clergé et du peuple, soutient les églises et écoles pauvres, réunit les collectes pour l'entretien des églises, des écoles et des établissements de bienfaisance, fixe le budget annuel du diocèse, contrôle les comptes du Sénat des épitropies, etc.

Le consistoire diocésain présidé par l'évêque est une autorité à la fois administrative et judiciaire qui joue dans l'éparchie le même rôle que le consistoire métropolitain pour toute l'Église roumaine de Transylvanie. Comme lui, elle comprend trois sénats, ecclésiastique, scolaire et épitropal. Le premier de ces trois bureaux s'occupe des questions de rite, et non des questions dogmatiques ou purement spirituelles qui relèvent de l'évêque; il veille sur la bonne conduite du clergé et des fidèles, juge en deuxième instance les procès ecclésiastiques, etc. Le sénat scolaire s'occupe du bon état des écoles confessionnelles du diocèse, nomme les catéchistes, fait examiner les candidats à l'enseignement, ratifie le choix des professeurs et juge leurs différends, envoie des Commissions visiter les écoles, etc. Le sénat des épitropies veille sur toutes les propriétés mobilières et immobilières du diocèse, ornements, trésors d'églises, bibliothèques, etc.

Les éparchies sont divisées en un certain nombre d'archiprêtrés (62 pour les trois diocèses) dont le chef

ou protoprêtre exerce sur les autres curés une autorité assez étendue. Cette autorité, il la partage lui aussi avec trois bureaux : un Conseil, un synode et une Commission. Le *Conseil protopresbytéral* est un tribunal de première instance qui juge les procès ecclésiastiques et matrimoniaux. Le *synode protopresbytéral* s'occupe des églises, des écoles et des propriétés de l'archiprêtré, choisit les professeurs et instituteurs, etc. La *Commission protopresbytérale* étend son pouvoir uniquement sur les biens ecclésiastiques.

Les curés, vicaires et diacres des paroisses sont nommés par le *synode paroissial*, composé de notables de l'endroit, choisis par les fidèles. Le synode paroissial délègue une partie de son pouvoir à une Commission qui s'occupe spécialement du culte et de l'entretien de l'église et à une épitropie qui doit administrer les biens ecclésiastiques.

4. *Clergé.*

Le clergé séculier est formé dans trois établissements différents : le Séminaire archiépiscopal André à Sibiu (Hermannstadt) et les deux instituts pédagogico-théologiques d'Arad et de Karansebes. En général, les prêtres roumains de Transylvanie sont loin de posséder l'instruction que laisserait supposer l'existence de ces trois établissements. Quant à leur condition matérielle, elle est souvent misérable à cause de la pauvreté de leurs fidèles. Beaucoup commencent à imiter les prêtres uniates, surtout depuis la guerre. Ils se rasent, se coupent les cheveux et adoptent la soutane et la douillette.

Le clergé régulier n'existe plus guère qu'à l'état de

souvenir. L'unique monastère, celui d'Horoch-Bodrog, dans le diocèse d'Arad, compte un archimandrite et trois ou quatre moines.

5. *Fidèles. Statistiques.*

Il est assez difficile de donner le nombre exact des orthodoxes soumis au métropolite de Sibiu. Le gouvernement hongrois a constamment faussé les statistiques officielles pour diminuer l'importance des Roumains, et aucun recensement n'a été fait depuis l'annexion de 1919. On peut dire cependant qu'il doit y avoir environ 2 400 000 orthodoxes en Transylvanie, répartis entre 34 archiprêtrés et plusieurs centaines de paroisses dont un bon nombre sont actuellement sans titulaire. Pour remédier au manque de plus en plus grand de vocations ecclésiastiques, il a fallu constituer un corps de catéchistes tout comme dans les pays de mission.

A cause des difficultés que l'administration hongroise a constamment suscitées aux écoles roumaines, les fidèles sont en général peu instruits. Ils montrent encore un certain attachement à la religion, mais la vie chrétienne est aussi peu active chez eux que dans la plupart des Églises orthodoxes.

IV. Bessarabie.

La Bessarabie n'a jamais constitué une autonomie ecclésiastique. Durant les cent et quelques années qu'elle appartint à la Russie (1812-1918), elle fit partie de l'Église officielle de ce pays. La préoccupation constante du gouvernement fut de russifier cette province essentiellement roumaine. Petit à petit, le roumain dut faire place au slavon dans la liturgie, les hautes dignités

ecclésiastiques étaient réservées aux Russes ou à ceux des Roumains qui secondaient les vues du Saint-Synode, les moines russes pénétraient dans les couvents.

Dès le 9 avril 1918, la Bessarabie a proclamé son union avec la Roumanie, union reconnue plus tard par les alliés, mais encore bien fragile devant les menaces bolchevistes. L'annexion s'est faite aussi au point de vue ecclésiastique dans des conditions mal déterminées.

La Bessarabie compte 1 800 000 orthodoxes environ, dont les quatre cinquièmes sont Roumains, les autres Russes, Ruthènes et Bulgares. Le métropolite de Chisineu (Kitchinev) gouverne 940 paroisses avec 905 églises et 1 590 prêtres. Il y a treize couvents d'hommes avec 405 moines et 5 couvents de femmes avec 213 religieuses. Le Séminaire de Kitchinev compte 180 élèves en moyenne; il y en a toujours un ou deux qui vont ensuite suivre les cours à l'Université de cette ville.

II. L'ÉGLISE GÉORGIENNE ORTHODOXE

La Géorgie forme plus de la moitié de ce qui fut la Transcaucasie russe. Elle comprend la majeure partie des six anciennes provinces ou gouvernements civils de Tiflis, Bakou, Erivan, Élisabethpol, Koutaïs et de la mer Noire. En certaines régions, dans le Sud notamment, les Géorgiens sont mêlés aux Arméniens, mais dans le Nord et l'Ouest ils sont la grande majorité. On trouve chez eux environ 2 500 000 « orthodoxes », 40 000 catholiques et 6 ou 800 000 musulmans.

1. *Histoire.*

Les traditions nationales veulent que la Géorgie ait été évangélisée par l'apôtre saint André, mais c'est là

une prétention qui ne paraît point admissible. Même s'il pénétra dans le pays pendant les trois premiers siècles, ce qui n'est pas prouvé, le christianisme ne s'y répandit qu'au IVe. L'apôtre envoyé par Dieu fut une captive, sainte Nino, qui amena le roi Mirian et son peuple à se faire chrétiens vers 320-330. Le roi demanda à l'empereur Constantin des missionnaires pour instruire les nouveaux convertis. Ce fut probablement saint Eustathe, patriarche d'Antioche, qui s'occupa de former cette Église naissante, ce qui donna à Antioche un droit de suzeraineté réelle sur la Géorgie. Les missionnaires grecs introduisirent tout naturellement leur rite et leur langue. Un peu plus tard, quand l'Écriture Sainte eut été traduite au Ve ou au VIe siècle, le géorgien supplanta le grec dans les cérémonies du culte.

L'évangélisation du pays dut être recommencée en partie au VIe siècle par treize missionnaires venus de Syrie. La dépendance à l'égard d'Antioche dura jusqu'au VIIIe, peut-être même jusqu'au XIe siècle, mais elle ne fut jamais très étroite. Il semble que, depuis la fin du IVe siècle, les Géorgiens eurent un catholicos ou patriarche, grec ou syrien dans les premiers temps, indigène à partir du milieu du VIe siècle. Leur Église eut à subir des tribulations sans nombre par suite des invasions étrangères et des dissensions intestines. Perses, Byzantins, Arabes, Turcs, Mongols et Persans conquirent tour à tour le pays et le ravagèrent. La Géorgie se divisa en principautés rivales, et toute la partie occidentale se donna un catholicos particulier à la fin du XIVe siècle. Les martyrs furent nombreux, les apostats aussi malheureusement.

A partir du VIIe siècle, l'influence des Grecs fut prépondérante. Les Géorgiens devinrent leurs élèves dociles et admirent toutes les modifications introduites dans la liturgie à Constantinople, en sorte que ce qu'on appelle parfois le rite géorgien n'est pas autre chose que la traduction du rite byzantin. Les monastères géorgiens établis dans l'empire grec servirent de trait d'union entre les deux pays. Le plus important de tous, celui des Ibères au mont Athos, possédait au XIe et au XIIe siècle une école monastique de traducteurs qui firent bénéficier leur patrie des trésors ecclésiastiques des Byzantins.

On ne sait pas à quelle date les Géorgiens ont rompu avec l'Église catholique. Il semble qu'il n'y a pas eu de rupture violente, mais que la séparation s'est faite peu à peu, à cause du manque de relations, pour devenir complète au début du XIIIe siècle. A partir de ce moment les missionnaires latins évangélisent le pays avec succès, sans amener toutefois l'union du peuple entier avec Rome. Des princes, des catholicos, des évêques se convertissent à diverses époques, mais l'ensemble de la nation reste dans le schisme.

Gouvernée d'après ses lois propres, l'Église géorgienne garda son indépendance jusqu'au moment de l'annexion à la Russie. Pour lutter contre les Persans, le roi Héraclius II fit alliance avec l'empire moscovite en 1783. Son fils Georges XII conclut un nouveau traité en 1799 et dut abdiquer. En 1801, l'empereur Alexandre Ier proclama l'annexion de la Géorgie. Dix ans plus tard, le catholicos Antoine II dut donner sa démission et se retirer en Russie (1811). Le gouvernement du tsar ne pouvait pas tolérer qu'il y eût dans l'empire des

« orthodoxes » qui ne fussent pas soumis au synode de Saint-Pétersbourg. Le prélat déchu fut remplacé par un exarque géorgien, puis par un exarque russe (1817).

Les Géorgiens restèrent pour cent ans encadrés de force dans l'Église officielle russe. C'est en vain qu'ils ont cherché pendant longtemps à obtenir leur autonomie religieuse en même temps que leur autonomie civile. Les réformes des Russes amenèrent des oppositions violentes, et maintes fois ils durent faire appel aux Cosaques. En 1908, les révolutionnaires géorgiens allèrent jusqu'à assassiner l'exarque russe Nicon.

Il a fallu les formidables événements de ces dernières années pour libérer la Géorgie du joug tsarien. Le 28 mai 1918, le Parlement national proclama solennellement l'indépendance de la nouvelle république. L'Église était par le fait même affranchie de la tutelle du Saint-Synode et devenait une Église vraiment nationale. L'usage de la liberté n'alla pas toutefois sans de graves abus. Le pays fut bientôt en proie aux factions. Le premier catholicos ou patriarche, Mgr Kyrion, fut trouvé mort dans sa chambre, empoisonné, dit-on, par des adversaires politiques (1919). Depuis lors, la situation de la Géorgie n'a fait qu'empirer, et l'on peut se demander si l'indépendance qu'elle a si vivement désirée ne sera pas éphémère.

2. *Organisation ecclésiastique.*

En reconstituant leur Église nationale, les Géorgiens ont rétabli le titre de catholicos ou patriarche que portait le premier prélat du pays depuis l'antiquité. C'est lui qui est le chef de l'Église, mais il partage son auto-

rité avec des conseils ecclésiastiques et civils, comme tout chef d'Église orthodoxe. La constitution qui régit actuellement cette Église est encore trop peu connue pour que nous puissions la donner ici d'une façon précise. Nous indiquerons simplement comment la Géorgie fut gouvernée par le Saint-Synode russe.

Elle reçut une organisation particulière qui la distinguait du reste de la Russie. L'exarque qui la gouvernait au nom du Saint-Synode de Pétersbourg se faisait aider par un bureau synodal de cinq membres dont il était le président. Il administrait directement ou par ses deux vicaires épiscopaux de Gori et d'Alaverdi l'éparchie de Karthlie-Kakhétie et résidait à Tiflis. Il avait comme suffragants trois évêques géorgiens : celui d'Imérétie (Koutaïs) (1), celui de Gourie-Mingrélie (Batoum) et celui de Soukhoum (Soukhoum-Kalé). Récemment, le gouvernement voulait lui enlever ce dernier diocèse qui paraissait assez russifié ; le projet n'a cependant pas été mis à exécution. Les éparchies géorgiennes ne possédaient pas de consistoires, mais des chancelleries. Pour le reste, leur situation était la même que celle des autres diocèses de l'empire.

Peu à peu, les Russes ont proscrit tout ce qui avait un caractère national. Le staro-slave ou slavon était seul permis comme langue liturgique dans les centres importants. Le clergé moscovite s'était emparé des meilleurs postes ou les avait donnés aux ecclésiastiques indigènes qui se montraient favorables à la politique du Saint-Synode. Les prêtres qui étaient moins serviles se

(1) Les noms entre parenthèses indiquent les lieux de résidence des évêques. L'évêché de Gori a été rétabli depuis l'indépendance.

voyaient relégués dans les campagnes, où ils pouvaient du moins officier dans leur langue et employer le chant géorgien.

Le rétablissement de l'Église nationale a fait disparaître cet état de choses. La réaction contre les Russes et leurs amis semble même avoir revêtu parfois un caractère violent.

3. *Statistiques. Fidèles.*

Il existait deux Séminaires pour la formation du clergé, un à Tiflis avec 177 élèves en 1902, et un autre à Koutaïs avec 206 élèves. Il y avait à la même date 34 monastères, dont 27 d'hommes, avec 1 098 moines, et 7 de femmes avec 286 moniales, novices en majorité. Au mont Athos, où le couvent des Ibères fut jadis florissant, les Géorgiens ne possèdent plus qu'un *kellion* ou ermitage. La population « orthodoxe » était officiellement en 1900 de 1 278 487 âmes, gouvernées par 65 archiprêtres, 1 705 prêtres, 239 diacres et 1 822 clercs inférieurs. Il y avait 1 527 paroisses et 2 455 églises.

Les Géorgiens sont unanimes à dire que le Saint-Synode les diminuait de moitié. Ils estiment à 2 500 000 ceux d'entre eux qui sont orthodoxes.

La persécution moscovite, l'antipathie des Géorgiens pour le clergé immigré et pour ceux de leurs prêtres qui étaient gagnés à la cause de l'oppresseur ont eu les plus fâcheuses conséquences pour la religion. Le peuple fréquente de moins en moins les églises et les mœurs ne sont pas brillantes. Les choses ont encore empiré depuis l'indépendance. Les querelles parfois sanglantes des partis et la diffusion des idées révolutionnaires par la

propagande bolcheviste ne sont pas faites pour développer l'esprit chrétien.

Un mouvement, avant tout politique, portait depuis quelques années bon nombre de Géorgiens à s'unir à l'Église catholique. Un envoyé du Saint-Siège est allé étudier la question sur place en 1919. Malgré les réceptions enthousiastes qu'on lui a faites au début, il ne semble pas que l'union soit près de se réaliser. Il sera d'ailleurs bien difficile de l'assurer tant que le pays n'aura pas retrouvé le calme et la paix.

Bibliographie. — I. Églises roumaines. *a*) Roumanie. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 147-162.

b) Hongrie. Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 193-207.

c) Bukovine. Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 207-214. — G. Bartas, « État actuel de l'Église de Bukovine », dans les *Échos d'Orient*, 1904, p. 227.

II. Église géorgienne. M. Tamarati, *l'Église géorgienne*, Rome, 1910. — R. Janin, au mot « Géorgie », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. VI, col. 1 239-1 289.

CHAPITRE X

Les catholiques de rite byzantin.

I. GRECS — 1° GRECS PURS : MISSIONS DE TURQUIE — 2° DIOCÈSE D'HAJDU-DOROGH EN HONGRIE — 3° ITALO-GRECS

II. ÉGLISE MELKITE CATHOLIQUE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ÉPARCHIES, ÉVÊQUES, PAROISSES — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — USAGES PARTICULIERS — FIDÈLES

III. SLAVES CATHOLIQUES — 1° RUTHÈNES — HISTOIRE — RUTHÈNES DE RUSSIE — RUTHÈNES DE GALICIE — RUTHÈNES DE HONGRIE — GROUPES DISPERSÉS EN EUROPE — RUTHÈNES D'AMÉRIQUE — USAGES PARTICULIERS — CONCLUSION — 2° SERBES CATHOLIQUES — 3° BULGARES CATHOLIQUES

IV. ROUMAINS CATHOLIQUES — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

V. GÉORGIENS CATHOLIQUES

Les catholiques de rite byzantin se subdivisent, comme es dissidents, en plusieurs groupes différents, suivant es races auxquelles ils appartiennent. Ils sont presque ous, en effet, des descendants de schismatiques revenus l'unité romaine au cours des siècles. Le rite byzantin

pur, c'est-à-dire celui qui emploie exclusivement le grec dans les cérémonies religieuses, comprend les Grecs unis de Turquie, l'évêché de Hajdu-Dorogh, en Hongrie, et les Italo-Grecs. En Syrie, les catholiques de rite byzantin, appelés le plus souvent Grecs catholiques ou Melkites catholiques, emploient conjointement le grec et l'arabe. Les Slaves (Ruthènes, Serbes et Bulgares) se servent du staro-slave ou slavon. Enfin, les Roumains et les Géorgiens ont introduit dans la liturgie leur langue nationale. Nous aurons à nous occuper successivement de chacun de ces groupes.

I. GRECS

A côté des Grecs proprement dits qui habitent la Grèce ou la Turquie nous pouvons placer les Hongrois du diocèse d'Hajdu-Dorogh et les Italo-Grecs, qui se servent tous du grec dans la liturgie.

1. Grecs purs.

Ce n'est pas dans le royaume hellénique qu'il faut aller chercher les catholiques de rite byzantin. Il y en a tout au plus quelques-uns, et les lois du pays interdisent jalousement le séjour des prêtres uniates. On n'en trouve qu'en Turquie, encore n'y forment-ils qu'un groupe de 1 000 fidèles tout au plus. La mission grecque de l'empire ottoman remonte à 1861. Soumis pendant cinquante ans au délégué apostolique de Constantinople, les nouveaux convertis ont obtenu, le 30 novembre 1911, un évêque de leur rite dans la personne de Mgr Isaïe Papadopoulos, qui abandonna le schisme à vingt-deux ans (1877), se fit prêtre et se consacra dès lors au retour

de ses anciens coreligionnaires à l'unité. Nommé assesseur à la Congrégation des Églises orientales, il a été remplacé en 1920 par Mgr Georges Calavazis, qui réside à Constantinople.

Le clergé séculier de son diocèse comprend neuf prêtres qui constituent une sorte de Congrégation dite de la Très Sainte Trinité. Tous sont célibataires. Ils desservent trois stations : Péra (Constantinople), Malgara et Daoudéli, au nord de Gallipoli. Ils ont rouvert en 1919 leur Petit Séminaire qui compte quinze élèves. Les Pères Augustins de l'Assomption dirigeaient avant la guerre quatre stations : Coum-Capou (Constantinople), Cadi-Keuy (l'antique Chalcédoine), Gallipoli, Nev-Chéhir (1) (Asie Mineure). Coum-Capou, quartier de Stamboul, possédait une église, dite de l'Anastasis ou Résurrection, trois prêtres du rite byzantin et un Petit Séminaire gratuit d'une trentaine d'élèves spécialement destinés aux missions grecques (2). Cet établissement a fourni cinq prêtres séculiers au diocèse et une quinzaine de religieux à la Congrégation, dont huit prêtres. C'est



Mgr Papadopoulos,
évêque grec titulaire de Gratianopolis.

(1) Mission abandonnée par suite de la guerre.
(2) Cette œuvre n'est pas encore reprise.

à Coum-Capou que le pape Léon XIII a établi en 1898 le centre de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption pour le retour des Églises dissidentes à l'unité. Cette pieuse association comptait déjà 60 000 membres en 1914. Cadi-Keuy possède le Grand Séminaire oriental Saint-Léon, où les jeunes gens qui ont terminé leurs études classiques dans les Petits Séminaires que dirige la Congrégation viennent faire leurs études de philosophie et de théologie. Huit Pères Assomptionistes sont passés, depuis 1897, au rite byzantin pur, afin de se consacrer davantage encore à la conversion des Grecs dissidents. Une revue d'études orientales, principalement ecclésiastiques, les *Échos d'Orient*, fondée à Cadi-Keuy en 1897, fait connaître les Églises orientales si peu étudiées de nos jours.

II. Diocèse d'Hajdu-Dorogh.

C'est au rite byzantin pur qu'appartient ce diocèse hongrois de création récente. Situé à peu près au centre de la vaste plaine de la Hongrie, il se compose presque uniquement de paroisses ruthènes et roumaines où l'oubli de la langue nationale au profit du magyar est devenu à peu près complet. Le gouvernement de Budapest, soucieux d'arracher définitivement ces populations à l'influence des Ruthènes et des Roumains, qu'il estimait néfaste à son point de vue, a obtenu de Rome l'érection de ce nouveau diocèse. C'est le 8 juin 1912 que Pie X l'a constitué de 78 paroisses ruthènes (8 du diocèse d'Epériès et 70 de celui de Munkacs), de 83 paroisses roumaines (4 du diocèse de Szamos-Ujvar, 44 de celui de Nagy-Varad ou Gross-Wardein, et 35 de celui de

Fogaras) et de la paroisse de rite byzantin établie à Budapest qui dépendait de l'archevêque-primat latin de Gran. La population de ce diocèse était de 73 225 âmes (1913).

L'évêque réside à Debreczin et gouverne par un vicaire général les paroisses enlevées au diocèse de Fogaras qui sont trop éloignées de la ville épiscopale. Il dépend de l'archevêque-primat latin de Gran. Le gouvernement lui alloue une pension annuelle de 42 000 francs, plus 12 600 francs pour la curie épiscopale. Il rétribue aussi tous les ecclésiastiques du diocèse; il s'est chargé, de plus, de la construction et de l'entretien du Grand Séminaire.

Comme le slavon et le roumain sont à peu près partout incompris de la population qui parle le hongrois, la langue liturgique employée sera exclusivement le grec ancien. Les prêtres qui ne savaient pas cette langue avaient trois ans pour l'apprendre; d'ici là, ils devaient continuer à se servir du staro-slave ou du roumain. A partir de l'automne de 1915, le diocèse devait donc avoir le rite byzantin pur. Le hongrois ne pouvait servir qu'en dehors des cérémonies liturgiques, comme cela se pratique dans les églises latines du royaume. Il est permis de se demander si ces prescriptions ne sont pas restées lettre morte.

L'érection du diocèse d'Hajdu-Dorogh a suscité de violentes colères chez les Roumains, même catholiques, qui ont vu dans cette mesure un nouveau pas fait dans la magyarisation des différents peuples de la Hongrie. Les agitateurs « orthodoxes », profitant de cette situation, sont allés jusqu'à déposer une machine infernale dans le

palais épiscopal de Debreczin (février 1914). Plusieurs personnes ont été tuées, mais l'évêque a échappé à la mort comme par miracle (1). Ce lâche attentat, condamné par tous les catholiques, n'a pas calmé les esprits. Il semble bien, en effet, que le gouvernement hongrois ait plus gagné que l'Église dans l'érection de ce diocèse.

Il est assez probable que ce diocèse créé à la suite de préoccupations purement politiques ne survivra pas longtemps à l'effondrement de l'empire austro-hongrois.

III. Italo-Grecs.

1. *Histoire.*

Dans le haut moyen âge, l'Italie méridionale et la Sicile faisant partie de l'empire romain d'Orient, les chrétiens de ces régions suivaient le rite byzantin introduit par la politique impériale et dépendaient du patriarcat de Constantinople. Cette situation prit fin avec la conquête des Normands au XIe siècle. Le rite latin fit reculer le rite byzantin jusqu'à le supplanter à peu près complètement, sauf dans un certain nombre de monastères, et Rome reprit ses droits que les patriarches grecs avaient usurpés.

L'ancien élément hellène avait presque entièrement disparu de l'Italie au XVe siècle, lorsque des colonies grecques et albanaises, fuyant devant les Turcs envahisseurs ou appelées par des compatriotes déjà fixés dans le pays, vinrent chercher un abri en Calabre et en Sicile. L'immigration continua aux XVIe et XVIIe siècles, en sorte que l'on compta bientôt plus de trente villages. Les

(1) A la suite de cet attentat, l'évêque, Mgr Miklossy, a transporté sa résidence à Nyrehaza.

nouveaux venus montrèrent un tel attachement pour leur rite qu'il fallut le leur conserver. En 1624, Urbain VIII, afin d'empêcher l'intrusion des évêques grecs, souvent schismatiques, qui venaient s'installer dans les provinces méridionales de l'Italie, établit à Rome une prélature métropolitaine de rite byzantin, dont le titulaire devait ordonner les clercs de son rite, mais sans exercer aucune juridiction sur les fidèles. Ces derniers sont toujours restés sous la dépendance immédiate des évêques latins dans les diocèses desquels ils habitent. Benoît XIV leur donna, en 1742, la constitution *Etsi pastoralis* qui les régit encore aujourd'hui. Deux Séminaires furent fondés pour l'éducation du clergé albanais, l'un à Palerme, en 1715, l'autre à Saint-Benoît d'Ullano (Calabre), en 1736. Celui-ci reçut un évêque titulaire pour les ordinations, mesure qui fut étendue à la Sicile en 1784.

Les nombreux monastères grecs de la Sicile et de l'Italie méridionale s'étaient réunis en Congrégation, à la fin du XVIe siècle. Malheureusement, la confusion des rites y devint bientôt extrême; on passait facilement du rite latin au rite byzantin, et réciproquement; de plus, le rite byzantin subit de ce fait des altérations nombreuses qui l'avaient complètement défiguré. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un seul de ces monastères, la laure de Grotta-Ferrata, près de Rome, où la réforme du rite, ordonnée par Léon XIII en 1881, semble complètement achevée. Il existe un couvent de religieuses à Piana dei Greci (Sicile). Il fut fondé vers 1720 par le P. G. Guzzetta, des prêtres de l'Oratoire.

Dans les simples paroisses, l'influence latine se fit aussi sentir, moins vivement que dans les couvents, mais tou-

jours au détriment de la pureté du rite byzantin. On introduisit plusieurs coutumes occidentales.

Jusqu'à une époque récente, les enfants de chœur portaient des surplis, qui ont presque partout fait place au sticharion byzantin. Au chœur et aux processions, les prêtres revêtent le *phélonion* (chasuble), toujours de couleur blanche, mais d'étoffe plus commune que celui du célébrant.

D'autres innovations, qui ne sont nullement contraires au rite, subsistent toujours et entretiennent la piété des fidèles. Nous en dirons un mot plus loin.

Léon XIII a ordonné la suppression de toutes les innovations incompatibles avec le rite byzantin. Le grec ancien est le seul employé comme langue liturgique. Cependant, après le chant de l'Évangile en grec, le prêtre lit le texte en albanais, les dimanches et jours de fête. Depuis longtemps, les Italo-Grecs se servent du calendrier grégorien.

Les clercs font leurs études dans les Séminaires latins en Calabre, dans celui de Palerme en Sicile ou au Collège grec de Saint-Athanase à Rome, et reçoivent les ordres sacrés des mains de deux prélats de leur rite qui résident, l'un à Rome ou à Naples, l'autre à Palerme. Le costume des prêtres est actuellement le même que chez les Grecs « orthodoxes »; ils portent la barbe, mais ne gardent pas les cheveux longs. Il y en a encore 25 à 30 pour 100 de mariés.

2. *Organisation actuelle.*

Il y a quelques années seulement, les Italo-Grecs n'avaient pas de hiérarchie autonome. Ils dépendaient

des évêques latins dans les diocèses desquels ils résidaient. En mai 1919, S. S. Benoît XV fit de Mgr Mele le chef des paroisses gréco-albanaises de l'Italie méridionale, avec résidence à Lungro. La même mesure serait envisagée pour celles de Sicile.

On compte, dans la Calabre et la Pouille, une vingtaine le localités italo-grecques, 37 000 fidèles albanais et une cinquantaine de prêtres; en Sicile, on trouve six localités lbanaises avec 22 000 fidèles et 41 prêtres. A cette énumération il faut ajouter les petites colonies grecques et lbanaises de Livourne et de Villa Badessa, en Italie, le Cargèse en Corse, de Malte, d'Algérie et de Tunisie. ,es Italo-Grecs sont à peu près 62 000 en tout.

Il faut leur rattacher le Collège pontifical Saint-Athanase ondé à Rome par Grégoire XIII en 1577 pour former n clergé catholique oriental, spécialement destiné aux lbanais de l'Italie méridionale. Fermé par la Révolution ançaise, ce Séminaire fut rouvert au commencement u XIXe siècle et prit bientôt une plus grande extension. n effet, Grégoire XVI y fit admettre six élèves ruthènes e Galicie, en 1845, puis Pie IX accorda quatre places ıx Roumains de Transylvanie et deux aux Bulgares. 'on XIII le rendit à sa destination première en 1897, ıand il ordonna de n'y admettre désormais que les 'ecs, les Albanais et les Melkites. En même temps, il confia la direction aux Bénédictins et leur accorda sage du rite byzantin pendant tout le temps qu'ils meureraient attachés au Séminaire. On comptait élèves en 1920-1921. Le monastère de Grotta-Ferrata devenu Petit Séminaire et reçoit surtout des Italo-ecs.

Plus de 20 000 Italo-Grecs ont émigré aux États-Unis et habitent surtout New-York, Philadelphie et Chicago. Ils sont restés longtemps sans prêtres et refusaient de fréquenter les églises latines. Depuis 1904, des prêtres de leur rite, venus d'Italie, commencent à s'occuper d'eux, mais ils auront fort à faire pour établir une organisation sérieuse et durable. Ils sont encore trop peu nombreux pour cela.

Coutumes particulières.

Les Italo-Grecs ont emprunté au calendrier latin un certain nombre de fêtes : le saint Rosaire, saint Joseph, saint Antoine de Padoue, la Toussaint, le Sacré Cœur, Notre-Dame du Mont Carmel, saint François Xavier, etc. Ils ont la fête et le salut du Très Saint Sacrement. L'eau bénite est d'un usage aussi fréquent que dans les églises latines, mais elle est bénie à l'orientale et sans sel, le jour de l'Épiphanie. Quand ils reçoivent la communion, les hommes se tiennent debout, mais les femmes se mettent volontiers à genoux. La communion fréquente est en honneur. Toutes les dévotions latines ont été introduites : chapelet, chemin de croix, scapulaires, neuvaines, mois de Marie, etc.

II. EGLISE MELKITE CATHOLIQUE

1. Histoire.

Les Melkites catholiques vivent dispersés dans Syrie, la Palestine, l'Égypte et jusque dans l'Amérique du Nord. Ce sont les descendants des schismatiques des trois patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie qui se sont unis à Rome au cours des siècles.

Les premiers mouvements sérieux de retour à l'unité catholique se manifestèrent en Syrie au XVIe et au XVIIe siècle, mais sans amener de conversions durables. Un certain nombre de patriarches grecs d'Antioche se montrèrent alors favorables à un rapprochement, sans toutefois renoncer au schisme. Le zèle des missionnaires Jésuites et Capucins développa ces bonnes relations, et, en 1709, le patriarche Cyrille V reconnut formellement l'autorité du Pape. Un de ses successeurs, Cyrille VI Thânâs (1724-1759), ancien élève de la Propagande, travailla beaucoup pour l'union. Malheureusement, son action fut entravée par les menées d'un moine intrigant qui se fit nommer patriarche d'Antioche. Cyrille VI dut se réfugier chez les Maronites, dans le Liban, pendant que ses fidèles étaient cruellement persécutés. Il y eut dès lors deux Églises melkites, l'une catholique et l'autre schismatique. Au point de vue civil, toutes deux relevaient du patriarche schismatique d'Antioche. Cette situation anormale fut à mainte reprise funeste aux catholiques. Il existait du reste parmi eux des dissensions regrettables qui ruinaient en partie le travail des missionnaires en faveur de l'union. Cyrille VI ayant désigné son neveu, Ignace Jauhar, pour lui succéder, Rome cassa cette nomination irrégulière et dut sévir contre l'intrus. Ignace Jauhar fut cependant reconnu plus tard comme patriarche sous le nom d'Athanase V (1789-1794) et fit oublier ses premiers errements.

Au début du XIXe siècle, le patriarche Agapios III Matar (1796-1812) fonda à Aïn-Traz, dans le Liban, un Séminaire destiné à la formation du clergé (1811). A côté de ces efforts pour organiser l'Église, il y eut aussi

malheureusement des actes regrettables. En 1806, les évêques melkites catholiques se réunirent en concile à Qarqafé et prirent, sous l'inspiration de Germanos Adam, archevêque d'Alep, des décisions entachées de gallicanisme et de joséphisme. Rome condamna les actes du concile et proscrivit tous les écrits de Germanos Adam.

Cette querelle venait à peine de finir lorsqu'une violente persécution s'abattit sur les catholiques. C'était la conséquence de leur situation au point de vue civil. Ils étaient obligés de recourir aux autorités ecclésiastiques schismatiques pour faire légaliser leurs actes publics : baptêmes, mariages, testaments, enterrements, etc. ; leurs ennemis ne se faisaient pas faute de leur créer des difficultés. La persécution fut particulièrement violente à Alep (1817-1821) où les prêtres se virent exilés et les fidèles soumis à de multiples vexations. Neuf d'entre eux moururent en haine de la foi catholique, le 16 avril 1818. A Damas (1823-1824), on vit se renouveler les mêmes scènes de violence, sous l'inspiration du patriarche grec Séraphim. La persécution s'étendit à tout le pays, sauf au Liban qui jouissait d'une assez grande autonomie. Les fidèles durent payer de grosses sommes pour échapper aux vexations des schismatiques et des autorités turques excitées par ces derniers. Les événements de 1860 achevèrent la ruine des catholiques de Damas.

Le patriarche Maxime III Mazloum (1833-1855) réorganisa l'Église melkite catholique et lui assura, en 1837, l'émancipation complète, en se faisant reconnaître par le sultan comme patriarche, avec tous les droits civils attachés à ce titre. Les schismatiques, voyant avec dépit s'accentuer le mouvement vers Rome, cherchèrent une

nouvelle querelle aux catholiques. Ils prétendirent imposer aux prêtres uniates un costume spécial qui permît de les distinguer facilement. Cette persécution mesquine, à laquelle la Russie prit une part active, dura une quinzaine d'années et finit, en 1847, par le triomphe que remporta la ténacité du patriarche Maxime III Mazloum.

En 1849, il se tint à Jérusalem un nouveau concile qui prit de sages mesures pour la réorganisation de l'Église, et dont les actes auraient probablement été approuvés par le Saint-Siège, si le patriarche Clément Bahous (1855-1864) ne les avait pas retirés avant que l'examen fût terminé. C'est ce patriarche qui adopta en 1857 le calendrier grégorien, réforme qui suscita des querelles intestines pendant une dizaine d'années et produisit plusieurs schismes locaux.

Un nouveau concile se tint en 1909, non point à Rome, comme l'aurait désiré le Pape, mais à Aïn-Traz, dans le Liban, sous la présidence du patriarche Cyrille VIII Géha. Les décisions qu'adopta cette assemblée n'ont pas reçu l'approbation de Rome, en sorte que l'Église melkite catholique n'a pas encore réussi à se donner une organisation reconnue solennellement par le Saint-Siège.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Comme les Melkites catholiques n'ont pas de droit canonique bien précis, nous nous en tiendrons, dans ce qui va suivre, à la coutume, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Patriarche.

Depuis 1724, les laïques et les prêtres n'interviennent plus dans son élection, ce qui écarte bien des diffi-

cultés. Elle est réservée au synode des évêques, rési-dentiels et titulaires, réunis ordinairement sous la présidence du délégué apostolique de Syrie. Le choix se porte d'habitude sur un évêque, plus rarement sur un simple prêtre. Dès qu'il a pourvu à la vacance du siège patriarcal, le synode en avise la S. Cong. de la Propagande, et l'élu, de son côté, écrit au Souverain Pontife une profession de foi détaillée et lui demande comme signe de la confirmation romaine, le pallium latin (1). Cette confirmation est absolument nécessair pour que le nouveau patriarche puisse exercer ses fonc-tions. Avant la guerre, il devait de plus, comme che civil de la « nation des Roméens catholiques » (*Roûm kâtholik milleti*), obtenir sa reconnaissance du gou-vernement ottoman, qui lui envoyait le bérat ou diplôm d'investiture. D'ordinaire, le patriarche se renda d'abord à Constantinople pour remercier le sultan, pu à Rome, ce qui semble quelque peu anormal.

Le chef de l'Église melkite catholique reçoit dans l cérémonies religieuses les titres suivants, qui ne so qu'une combinaison plutôt maladroite de ceux que l schismatiques donnent à leurs patriarches d'Antioch de Jérusalem et d'Alexandrie : « Patriarche des grand villes d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, de Cilicie, de la Syrie, de l'Ibérie, de l'Arabie, de la Més-potamie, de la Pentapole, de l'Éthiopie, de toute l'Égyp et de tout l'Orient, Père des pères, Pasteur des pasteu, Pontife des pontifes, treizième des saints apôtres. » Da les actes officiels, il ne s'attribue point toutes ces app-

(1) Le patriarche ne le porte jamais, mais on l'en revêt quand on l'-terre.

ations. Celle qui est le plus fréquemment employée est
:elle-ci : « Patriarche d'Alexandrie et de toute la terre
l'Égypte, d'Antioche et de tout l'Orient, de Jérusalem
:t de toute la Palestine. » Il joint, en effet, à son titre
le patriarche d'Antioche ceux de patriarche de Jéru-
salem et d'Alexandrie; mais, pour avoir le droit de porter
:es deux derniers, il est obligé d'en faire la demande
spéciale à Rome.

Sa juridiction, comme patriarche, s'étend d'abord sur
ous les fidèles melkites catholiques de l'ancien patriarcat
l'Antioche, puis sur ceux des patriarcats d'Alexandrie
t de Jérusalem (depuis 1772). En 1894, le patriarche
irégoire II Youssef demanda au pape Léon XIII
le lui conférer la juridiction directe sur les Melkites
atholiques du monde entier. Le Pape se contenta de
ui accorder l'autorité sur tous ceux de l'empire otto-
nan. Le patriarche d'Antioche n'a aucune juridiction sur
:s autres catholiques de rite byzantin qui habitent
ı Turquie.

Sa résidence ordinaire devrait être Damas, mais elle
beaucoup varié au cours des siècles. Elle varie encore
ujourd'hui, suivant les goûts de chaque patriarche ou
:s nécessités du moment. En dehors de Damas, d'autres
illes, comme Beyrouth, le Caire et Alexandrie, l'ont vu
: fixer chez elles. L'abandon de plus en plus fréquent
e Damas causa au début du xxe siècle des dissensions
:grettables. Il faudra probablement y établir une
iétropole indépendante, si le patriarche ne se décide
as à y résider d'une manière habituelle.

La curie patriarcale est réduite à la plus simple
:pression. Elle se compose uniquement du patriarche

et de ses deux secrétaires. Une Commission s'occupe des affaires civiles. On ne trouve pas trace de tribunal ecclésiastique pour juger les procès des clercs. Le patriarche et les évêques sont seuls juges, chacun dans son diocèse.

Le patriarche jouit d'un revenu de 47 500 francs en moyenne, sur lesquels il dépense 33 000 francs environ pour soutenir différentes œuvres. De plus, il envoie des secours à plusieurs éparchies trop pauvres pour se suffire à elles-mêmes.

Éparchies.

Le patriarche administre les deux patriarcats de Jérusalem et d'Alexandrie et la métropole de Damas. Il se fait aider par des prélats qui sont actuellement titulaires de Palmyre, de Damiette et de Tarse. De plus, un prêtre ou un archimandrite représente le patriarche à Antioche, où il n'y a qu'une vingtaine de fidèles. En dehors des éparchies gouvernées par le patriarche et par ses vicaires, il y a cinq métropoles : Alep, Beyrouth, Bosra et Hauran, Homs, Tyr, et sept évêchés : Acre, Baalbek, Fourzol et Zahlé, Iabroud, Panéas, Sidon, Tripoli.

Enfin, un certain nombre de fidèles vivent dispersés dans l'empire ottoman ou à l'étranger. On trouve huit centres religieux dans l'ancien empire turc : Constantinople, Smyrne, Konia, Diarbékir, Bagdad, Alexandrette, Tarse et Mersina, réunissant 600 fidèles environ que dirigent 23 prêtres; l'Europe en compte quatre : Rome, Livourne, Marseille et Paris, avec 300 fidèles. Les États-Unis, où sont concentrés plus de 10 000 immigrants,

comptaient en 1910 16 églises et 15 prêtres. Enfin, il y a encore un centre religieux au Canada, un au Mexique, deux au Brésil et deux en Australie. Le patriarche nomme les prêtres chargés des fidèles qui appartiennent aux centres religieux de la Turquie, mais il ne peut que présenter ceux qui sont à l'étranger; ceux-ci dépendent, en effet, des Ordinaires latins.



Mgr Cadi
patriarche melkite d'Antioche.

Évêques.

Leur choix se fait de la manière suivante. Le patriarche propose trois candidats parmi lesquels les prêtres séculiers seuls devraient régulièrement faire un choix. En pratique, ce sont les laïques qui votent. L'influence de ces derniers dans les élections est souvent funeste à l'Église, surtout depuis que les francs-maçons ont acquis de l'importance en Syrie (1). A Alep, on suit une coutume différente. Le clergé vote seul en présence de douze notables laïques et sans présentation préalable. Quand le nouvel évêque a été nommé, le patriarche le consacre. Chose qui paraît anormale,

(1) En 1920, le nouveau patriarche, Mgr Cadi, s'est élevé avec force contre ces abus et, par une lettre pastorale qui fit quelque bruit, rappela les principes catholiques sur le choix des évêques.

Rome n'est le plus souvent avisée ni de l'élection ni de la consécration.

En plus des évêques résidentiels, il y en a ordinairement plusieurs qui sont titulaires; tout d'abord les prélats qui ont abandonné leur siège pour une raison canonique, puis d'autres que le patriarche nomme lui-même, sans consulter les laïques. Pas plus pour ceux-là que pour les autres, le patriarche n'avertit le Saint-Siège. Ces évêques titulaires aident ordinairement le patriarche dans l'administration des diverses éparchies qui lui sont directement soumises.

Si certains évêques sont personnellement très riches, les diocèses ne possèdent en général que peu de biens. Il n'y a pas de distinction entre le budget du diocèse e celui de l'évêque. Les ressources nécessaires sont four nies par les revenus des biens ecclésiastiques, par le dîmes, par les dons et allocations venus d'Europe. La curie épiscopale est aussi rudimentaire que la curi patriarcale.

Paroisses.

Si les éparchies possèdent des limites assez bie déterminées en général, il n'en est pas de même pou les paroisses. Les 261 centres religieux du patriarca ne méritent pas le nom de paroisses, si on le prend dan la rigueur du terme, c'est-à-dire signifiant une cir conscription territoriale parfaitement délimitée, à l tête de laquelle est placé un curé avec ou sans vicaires Chaque village possède un ou plusieurs prêtres suivan son importance ou quelquefois suivant les dissension entre les familles. Dans les villes, l'imprécision de

limites présente des inconvénients plus graves. Tous les prêtres attachés aux différentes églises ont charge d'âmes, et c'est le métropolite ou l'évêque qui est le seul véritable curé. C'est pourquoi on ne doit bénir aucun mariage sans sa permission.

Les revenus ecclésiastiques sont minimes dans les villages où les fidèles sont le plus souvent très pauvres. La situation du clergé paroissial est en général assez précaire. Un bon nombre parmi ses membres étant des religieux, ces derniers reçoivent des secours plus ou moins importants de leurs monastères. Les prêtres séculiers, qu'ils soient célibataires ou mariés, vivent fatalement dans la gêne, lorsqu'ils n'ont pas de fortune personnelle.

Au commencement du XVIII[e] siècle, on remplaça petit à petit les prêtres mariés qui desservaient les paroisses par des religieux, ce qui a causé la situation anormale que l'on peut constater de nos jours. En 1907, sur 316 religieux prêtres, on en comptait 220 qui vivaient en dehors de leurs couvents pour administrer des paroisses ou pour donner l'enseignement. Par contre, le clergé séculier est en grande partie employé dans les écoles et les collèges.

Les religieux revendiquent comme des fiefs les paroisses qu'ils occupent, et ils ont réussi à faire considérer telle ou telle éparchie comme étant acquise à leur Congrégation. C'est à peu près toujours parmi eux qu'on choisit les évêques.

Il y a dans cette situation une anomalie qui devra disparaître tôt ou tard, lorsque le clergé séculier aura été sérieusement organisé.

3. Clergé séculier et régulier.

Clergé séculier.

En 1907, on comptait 172 prêtres séculiers, don 92 célibataires et 80 mariés. Le Séminaire d'Aïn-Traz fondé en 1811, et où ils se formaient jadis, n'existe plu depuis une vingtaine d'années. Il n'a d'ailleurs jamai exercé une grande influence. Il est avantageusemen remplacé par le Séminaire Sainte-Anne, fondé à Jéru salem en 1882 par le cardinal Lavigerie et dirigé pa ses fils, les Missionnaires de Notre-Dame d'Afriqu vulgairement appelés Pères Blancs. Le Séminaire Saint Anne est exempt de la juridiction de l'Ordinaire, ta melkite que latin, et dépend directement de la S. Con de la Propagande. Il n'est donc pas à proprement parl Séminaire patriarcal, bien que les élèves lui viennent toutes les éparchies du patriarcat. Le chef de l'Égli melkite n'a aucune autorité sur lui. On compte moyenne 110 à 120 élèves au Petit Séminaire et 30 35 au Grand (1). Leur genre de vie ne diffère pas sen blement de celui des populations au milieu desquell ils sont appelés à vivre, ce qui leur épargne beauco de difficultés quand ils sont employés dans le ministèr Les études sont à peu près les mêmes que dans les Sén naires européens, sauf qu'on y enseigne aussi l'arabe les sciences ecclésiastiques particulières à l'Orient. Ap avoir passé douze ou quinze ans dans la maison, l jeunes lévites sont renvoyés dans leurs éparchies et n

(1) Cet établissement, fermé pendant la guerre, a pu rouvrir en 1 avec 50 élèves au Petit Séminaire et 10 au Grand.

à la disposition de leurs évêques. Le but poursuivi à Sainte-Anne est de former de bons prêtres de paroisses. En fait, sur les 100 élèves sortis de 1890 à 1913, la plupart sont employés dans les écoles paroissiales et dans les collèges d'enseignement secondaire. Cela tient à l'accaparement des paroisses par les religieux et aussi à l'injuste défiance dont les anciens élèves de Sainte-Anne sont l'objet dans la plupart des éparchies. Tous ces prêtres ont gardé le célibat. Le jour où leur rôle sera moins effacé, l'Église melkite n'aura qu'à se louer de l'influence très heureuse qu'ils exercent.

D'autres jeunes gens vont recevoir leur formation au Séminaire oriental des Pères Jésuites, à Beyrouth 25 depuis la fondation, 2 élèves en 1914), ou encore l'étranger, surtout au Collège grec de Saint-Athanase, Rome, où ils sont une douzaine, religieux ou séculiers. Autrefois, il y en eut aussi au collège Urbain de a Propagande et à Saint-Sulpice, mais on a renoncé à s y envoyer. Les habitudes prises en Europe par les unes prêtres qui sortent de ces maisons diffèrent tellement de celles des fidèles qu'ils rencontrent dans les aroisses rurales, qu'elles sont le plus souvent un bstacle insurmontable à l'exercice de leur zèle.

Nous avons déjà vu que tous les prêtres sortis du éminaire Sainte-Anne ont gardé le célibat. Il en est à eu près de même pour ceux qui viennent des autres ablissements tenus par des Européens. Leur influence celle des missionnaires latins, nombreux dans le pays, été assez forte pour faire disparaître petit à petit le ariage des clercs. Le peuple est d'ailleurs parfaitement quis à l'idée du célibat des prêtres. Un ecclésiastique

marié ne pourrait pas vivre dans un centre un peu instruit et un peu cultivé.

Le principe de l'obligation de l'office est généralement admis aujourd'hui, mais la quantité à dire varie beaucoup suivant les dispenses accordées par les évêques. Cependant, l'office n'est à peu près jamais récité dans son entier, en dehors des jours de fête, à cause de sa trop grande longueur. L'habitude de chanter ou de réciter Vêpres chaque soir devant les fidèles est générale.

Le costume ecclésiastique a subi beaucoup de changements depuis une trentaine d'années. Le *conton* s'est modifié en même temps que le costume laïque. Ce n'est le plus souvent qu'un paletot ou un pardessus. Un certain nombre de prêtres ont adopté la soutane occidentale à boutons et la douillette. Le port du rasso n'a pas varié. Les dignitaires ecclésiastiques, métropolites, évêques, archimandrites, etc., ont adopté en grande partie le costume occidental ou du moins les couleurs employées dans l'Église latine, ce qui fait parfois un curieux assemblage. Les prêtres melkites catholiques, au moins ceux du clergé séculier, abandonnent de plus en plus l'habitude de porter les cheveux longs.

Clergé régulier.

On compte chez les Melkites catholiques quatre Congrégations religieuses différentes, dont trois se réclament de saint Basile ou de saint Antoine.

La Congrégation baladite chouérite ou indigène, fondée en 1697 à Alep et dont les règles ont été approuvées par Benoît XIV en 1757, comptait, en 1907,

six couvents, trois procures, 96 Pères, 20 Frères. La maison-mère est le couvent de Saint-Jean-Baptiste de Chouéir, dans le diocèse de Beyrouth. C'est là que se trouvent le noviciat et le scolasticat. De cette Congrégation dépendent deux couvents de religieuses cloîtrées comptant 50 moniales.

La Congrégation chouérite alépine s'est définitivement séparée de la précédente en 1829. En 1907, elle avait sept couvents, trois procures, 50 Pères et 20 Frères. Le Supérieur général et le noviciat se trouvent au couvent de Saint-Georges, dans le diocèse de Beyrouth. De cette Congrégation dépendent deux couvents de religieuses cloîtrées qui possèdent 30 moniales.

La Congrégation de Saint-Sauveur a été fondée vers 1711, au couvent de Saint-Sauveur, près de Saïda (Sidon). Elle avait, en 1907, dix couvents, trois procures, 170 Pères et 15 Frères. La maison-mère est le couvent de Saint-Sauveur, qui abrite aussi le couvent et le scolasticat. D'elle dépend un couvent de religieuses cloîtrées avec une trentaine de moniales.

Ces trois Congrégations sont dites basiliennes, parce qu'elles mettent en pratique les conseils donnés par saint Basile sur la vie religieuse, mais elles se sont inspirées également de ceux de saint Antoine. Sur les 316 prêtres qu'elles possédaient en 1907, 96 seulement vivaient dans les couvents; les 220 autres administraient des paroisses ou donnaient l'enseignement. Il est à souhaiter que cet état de choses se modifie, pour le plus grand bien des religieux. Leur formation intellectuelle est restée fort négligée jusqu'à une époque assez récente. Depuis une vingtaine d'années, il y a un progrès sen-

sible, surtout chez les Salvatoriens. Il en est de même pour la vie religieuse depuis la visite apostolique faite il y a quelques années.

En 1903, Mgr Germanos Moaqqad, métropolite titulaire de Laodicée, a fondé la Société des missionnaires de Saint-Paul, destinée à donner des missions dans les éparchies melkites catholiques, et à s'occuper d'autres œuvres apostoliques opportunes en dehors du soin des paroisses. Il n'y a encore qu'une seule maison, Harissa, trois Pères et quelques Frères. Malgré son jeune âge, cette petite Société a déjà rendu de très grands services. Depuis 1910, elle fait paraître une revue ecclésiastique, *Al-Massarrat* (*la Joie*).

4. *Usages particuliers.*

L'administration des sacrements comporte quelques petites variantes qu'il serait trop long d'expliquer ici. Notons seulement qu'au lieu de plonger l'enfant tout entier dans la cuve baptismale, le prêtre l'assied dans l'eau et le baptise par infusion. On ne donne plus la communion aux enfants immédiatement après leur baptême. De même on renonce de plus en plus à l'usage de la cuiller ; le prêtre distribue la communion avec la main. Le résultat de cette réforme (avant le décret sur la communion fréquente) a été une augmentation sensible du nombre des communions. Les dévotions d'origine occidentale : chapelet, scapulaires, médailles, etc., sont très répandues. La bénédiction du Saint Sacrement a été introduite dans quelques diocèses, mais on la donne suivant un cérémonial en harmonie avec le rite byzantin. La dévotion au Sacré Cœur s'implante de plus en plus,

sans que la fête soit encore adoptée. L'usage des confessionnaux est assez général.

5. *Fidèles. Statistiques.*

Le nombre des Melkites catholiques s'élève approximativement à 165 000, dont 142 500 en Syrie (1) et dans le reste de l'empire ottoman, 10 000 en Égypte, 10 000 aux États-Unis et 2 500 dans les autres pays. On compte presque trois cents centres religieux possédant des églises et des prêtres. Ces derniers, tant séculiers que réguliers, étaient 491 en 1908. Les écoles sont encore très peu nombreuses : une centaine pour les garçons et 23 pour les filles. Les collèges d'enseignement secondaire sont au nombre de cinq. Il faut ajouter que les établissements scolaires tenus par les missionnaires latins reçoivent de nombreux élèves melkites catholiques.

L'instruction religieuse des fidèles est encore très négligée, surtout dans les campagnes, où les prêtres prêchent rarement et ne font pas davantage le catéchisme dans les églises ; s'il n'y a pas d'écoles, personne n'enseigne la religion. Dans les villes, on ne fait pas non plus le catéchisme dans les églises, mais on prêche de temps en temps et l'école supplée en partie. Dans les collèges seuls, le catéchisme est bien enseigné. Le résultat inévitable de cette absence d'instruction religieuse est que le peuple vit dans une grande ignorance des vérités de la religion, bien qu'il s'y montre très attaché. Depuis une vingtaine d'années, des immigrants revenus d'Amérique ont introduit un peu partout la franc-maçonnerie

(1) Avant la guerre mondiale qui a fait là-bas un grand nombre de victimes.

qui joue un rôle néfaste, mais qui n'ose pas encore se montrer au grand jour.

Les œuvres d'assistance aux pauvres sont très développées. Chaque ville un peu importante possède la sienne. Il n'existe aucun hôpital; on recourt aux établissements des missionnaires latins.

La situation sociale des fidèles offre naturellement des différences considérables suivant les pays. En Syrie, la moitié de la population melkite catholique habite les villes, où elle s'occupe principalement de commerce et de professions libérales. En Egypte, la colonie, qui vit du commerce et de la banque, est très prospère. En Amérique et en Australie, la situation est médiocre. Les pauvres gens qui se sont laissé entraîner par les Compagnies d'immigration exercent le plus souvent le métier de marchands ambulants et vendent les produits manufacturés du pays natal.

Chez les fidèles et malheureusement aussi chez une partie du clergé, on remarque une tendance fâcheuse à donner au rite la première place, à confondre la discipline ecclésiastique avec la liturgie et, comme résultat immédiat, à s'administrer en dehors du contrôle de Rome. Les décrets pontificaux ne sont le plus souvent connus en Syrie que par la publication qu'en font les missionnaires latins. Il existe aussi chez un certain nombre une tendance à atténuer les divergences qui séparent les catholiques des schismatiques, dans le but louable de travailler au rapprochement; mais ces concessions tournent à peu près toujours au désavantage de la religion. Le mouvement des conversions des « orthodoxes » au catholicisme ne s'est cependant pas arrêté,

surtout dans le patriarcat schismatique de Jérusalem, où le haut clergé grec s'occupe assez peu de ses fidèles. Le manque de ressources est le plus souvent le grand obstacle au développement des missions.

III. LES SLAVES CATHOLIQUES

I. Ruthènes.

1. Histoire.

On appelle Ruthènes ou Petits-Russiens les Slaves de l'ouest et du sud-ouest de la Russie; d'autres habitent la Galicie et certains districts de la Hongrie. Ils embrassèrent jadis le rite byzantin au moment où ils se convertirent au christianisme, aux xe et xie siècles. Kiev était leur métropole religieuse et leur capitale politique. Soumis à la Lithuanie au xive siècle, ils s'unirent à diverses reprises au royaume de Pologne avant de lui être incorporés pour longtemps en 1501.

L'union conclue au concile de Florence en 1439 fut solennellement proclamée chez eux l'année suivante par Isidore, métropolite de Kiev. Celui-ci ne put malheureusement pas la faire accepter dans les provinces de sa métropole qui dépendaient du grand-duc de Moscou, Vassili. Celui-ci lui donna même un successeur qui résidait à Moscou. Un accord intervenu entre Casimir IV de Pologne et Vassili divisa en deux la métropole de Kiev. La partie du pays soumise à la Pologne forma une province ecclésiastique de huit diocèses unis à Rome, avec Kiev pour centre. Malheureusement l'union n'était qu'officielle. A plusieurs reprises, les Ruthènes retournèrent au schisme en tout ou en partie. Au

XVIe siècle, la noblesse, dévouée à la cause protestante, trafiqua honteusement des dignités ecclésiastiques au détriment de la religion. Les missions et les collèges des Pères Jésuites la ramenèrent bientôt à de meilleurs sentiments.

L'érection du patriarcat russe de Moscou, en janvier 1589, devint un danger très grave pour la cause catholique, car, dès cette époque, les Russes prétendirent étendre sur tous les Slaves de rite byzantin leur autorité civile et religieuse. Cependant, l'union fit des progrès tels que les évêques ruthènes, réunis en synode à Brest (Brzesc), petite ville située sur les confins de la Lithuanie et de la Pologne, décidèrent de rompre pour toujours avec les patriarches orientaux schismatiques et de reconnaître la seule autorité du Pape (1595). Leurs envoyés reçurent à Rome un fort bon accueil et l'union fut solennellement proclamée par Clément VIII, le 23 décembre de la même année. Les Ruthènes gardaient leur rite dans son intégrité et le calendrier julien.

Les schismatiques mirent tout en jeu pour faire échouer l'union. Un de leurs chefs, le puissant prince Ostrogski, après avoir inondé le pays de libelles diffamatoires contre les catholiques, fit cause commune avec les protestants de Pologne et avec les Cosaques. Le parti de la révolte fut écrasé par le roi Sigismond III en 1607, mais la lutte continua sourdement avec une telle intensité que presque tout le bas clergé et le peuple refusèrent de reconnaître l'autorité des évêques (1609). Deux hommes surtout contribuèrent à pacifier momentanément les esprits : Routsky le métropolite de Kiev, et saint Josaphat Kountchévitcl (Kuncevicz), évêque de Polotsk. Les schismatiques n



Prêtres ruthènes.

se découragèrent point cependant. En 1620, ils opposèrent à la hiérarchie catholique une hiérarchie schismatique que le roi de Pologne fut obligé de reconnaître sous la pression des événements. Grâce à l'appui des Cosaques,

la lutte ouverte reprit bientôt et se termina momentanément par le martyre de saint Josaphat (12 nov. 1623).

En 1624, le pape Urbain VIII défendit qu'aucun Ruthène passât au rite latin sans une autorisation spéciale du Saint-Siège. Mesure excellente, mais un peu tardive, car presque toute la noblesse, élevée dans les collèges des Jésuites, avait déjà embrassé le rite latin. La bourgeoisie et le peuple virent dans la conservation du rite byzantin, et souvent aussi du schisme, une question nationale. Les Polonais, en particulier le clergé et la noblesse, ne comprirent pas leur mission à l'égard des Ruthènes; ils les regardaient comme un élément inférieur et négligeable. Ils refusèrent à leurs évêques les privilèges civils qu'ils accordaient aux évêques latins. De son côté, le clergé ruthène, pauvre et ignorant, n'arriva jamais à se relever pour deux causes principales : l'insuffisance des Séminaires et le mariage des clercs. Il résulta de ce fâcheux état de choses que le rite byzantin subit des modifications nombreuses empruntées au rite latin, le plus souvent sans l'autorisation du Saint-Siège.

De 1632 au règne de Jean Sobieski (1676-1696), les uniates furent cruellement persécutés par les schismatiques, auxquels les rois de Pologne durent accorder des privilèges importants, toujours sous la pression des Cosaques. Sobieski assura aux uniates quelques années de tranquillité dont ils profitèrent pour se réorganiser. A l'époque de sa plus grande prospérité, la Ruthénie compta jusqu'à dix ou douze millions de catholiques. Les dissensions intestines de la Pologne amenèrent l'intervention de Pierre le Grand, tsar de Russie, qui se conduisit en bourreau des uniates. Les Russes com

mencèrent dès cette époque à faire peser sur eux un joug de fer. Les démembrements successifs de la Pologne (1772, 1782, 1795), en leur attribuant une bonne partie de ce royaume, servirent admirablement leurs desseins. Ils obtinrent, en effet, la Ruthénie Blanche et la Ruthénie méridionale, à peu près tout ce qu'ils possédèrent jusqu'en 1918. L'Autriche reçut la Ruthénie Rouge ou Galicie et le pays de Chelm (Khôlm), qui lui fut enlevé plus tard et donné à la Russie. A partir de 1795, l'histoire des Ruthènes est bien différente, suivant qu'il s'agit de ceux de Russie ou de ceux d'Autriche-Hongrie.

2. *Ruthènes de Russie.*

Catherine II avait solennellement promis, en 1772, de conserver aux catholiques de ses États leurs libertés et leurs privilèges. Mais cette promesse ne la liait point, à ses yeux, vis-à-vis des Ruthènes. Elle supprima tous les évêchés uniates, sauf celui de Polotsk, et défendit au métropolitain d'exercer aucune juridiction. Puis elle dirigea une campagne vigoureuse contre les moines basiliens, principaux champions de l'union. Quand elle mourut, en 1796, elle avait rejeté sept ou huit millions de Ruthènes dans le schisme russe. Son fils Paul Ier inaugura un système de tolérance qui dura jusqu'en 1825. Nicolas Ier reprit le plan de russification cher à Catherine II. Il *épura* tout d'abord le clergé, en y introduisant le plus grand nombre possible d'individus gagnés à ses projets. Les résultats de cette politique se firent bientôt sentir. En 1836, trois évêques uniates et 327 membres du clergé de la Russie Blanche passèrent

au schisme. Le simple peuple refusa de suivre ses chefs dans leur honteuse défection et montra une fermeté admirable. La persécution s'abattit sur lui avec une cruauté inouïe. La prison, le knout et la Sibérie firent des milliers de martyrs. Le dernier siège uniate, celui de Chelm, fut supprimé par le gouvernement russe en 1875.

Incorporés de force dans l'Église officielle, les Ruthènes sont restés très attachés à la cause de l'union. Une fois qu'ils seront vraiment libres, il est probable que la majorité d'entre eux reviendront à l'Église catholique. La preuve en est que l'oukase de tolérance arraché au tsar Nicolas II par l'agitation révolutionnaire en avril 1905 a produit des effets immédiats. Dans l'espace de quelques années, plus de 300 000 Ruthènes ont demandé à rentrer en communion avec Rome. Par mesure de prudence, ils sont passés au rite latin, car la loi russe interdisait aux catholiques l'usage du rite byzantin, qu'ils fussent Russes ou Géorgiens. Une fois le mouvement révolutionnaire maté, le gouvernement a repris ses manières brutales envers les catholiques. Le mouvement de retour fut par le fait même enrayé, car les fonctionnaires reçurent l'ordre de ne plus examiner les demandes de changement de religion au profit du catholicisme. Leur émancipation viendra peut-être du bouleversement de l'empire russe. On estime à quinze ou vingt millions le nombre des Ruthènes que la peur des violences maintenait de force sous l'autorité du Saint-Synode de Pétersbourg.

A la suite de l'oukase de liberté de 1905, il s'était constitué à Saint-Pétersbourg et ailleurs quelques commu-

nautés de Russes catholiques de rite byzantin. Ils s'intitulaient « vieux-croyants catholiques ». Les gardiens vigilants de l' « orthodoxie » ont vu dans cette tentative un danger très grave pour leur Église, car il y avait là de quoi « tromper les gens simples ». En 1913 et 1914, le Saint-Synode a obtenu la fermeture des chapelles catholiques de rite byzantin et l'expulsion de quelques prêtres coupables d'avoir fait du prosélytisme. Il n'y avait donc pas d'espoir de voir se former une Église russe catholique, tant que les conditions politiques de ce pays ne se seraient point modifiées. La situation pourrait devenir meilleure depuis la disparition de l'autocratie russe.



Mgr Szeptycki,
métropolite d'Halicz,
archev. grec-ruthène de Lemberg.

3. Ruthènes de Galicie.

La branche de l'Église ruthène qui passa sous le sceptre des Habsbourg eut un sort plus heureux que celle de Russie. En 1808, Pie VII ressuscita l'ancienne métropole de Galitz (Halicz) et l'adjoignit à l'archevêché de Lemberg (Lvov, Léopol). La province ecclésiastique comprend, en dehors du siège métropolitain auquel est uni l'ancien évêché de Kamiénetz, les deux diocèses suivants : Pérémychl (Przémysl), avec les titres de Sanok et Sambor (sièges supprimés), et Stanislavov. Au recensement de 1910, on comptait 3 390 051 fidèles, 1 875 paroisses,

3 303 églises, 143 chapelles et 2 656 prêtres séculiers. Le gouvernement autrichien donnait près de trois millions de couronnes par an.

Trois diocèses pour une population de près de 3 400 000 âmes, c'est vraiment trop peu! Une autre cause de faiblesse pour l'Église ruthène, c'est certainement le mariage des prêtres, coutume légitime, sans doute, mais fardeau écrasant dont les Ruthènes n'ont pas l'air de vouloir se débarrasser. La proportion des prêtres célibataires est à peine de 3,17 pour 100. Bien qu'il reçoive dans les Séminaires une éducation suffisante, le clergé manque nécessairement de zèle à cause de ses charges de famille. Il est à souhaiter pour le bien des âmes qu'il se pénètre de cette vérité d'expérience que moins un prêtre est attaché aux choses de la terre et plus il se consacre facilement aux œuvres de Dieu.

Lemberg possède un Grand Séminaire provincial réorganisé en 1891, qui compte 250 élèves environ. Pérémychl en a un spécialement destiné aux théologiens de quatrième année qui appartiennent au diocèse (24 élèves). Stanislavov en a construit un troisième en 1907. Un certain nombre de jeunes gens fréquentent le Collège ruthène de Rome (1); d'autres, l'École supérieure ecclésiastique Saint-Augustin, à Vienne; d'autres encore étudient à l'Université d'Insprük, où l'influence des Pères Jésuites fait adopter à un nombre de jour en jour plus grand la pratique salutaire du célibat ecclésiastique.

Les moines basiliens, qui avaient jadis constitué la principale force de l'union, étaient tombés dans une

(1) Ce collège ruthène a été fondé par Léon XIII en 1897 et confié aux Basiliens (Santa Maria de Pascolo, piazza della Madona dei Monti, 31).

décadence lamentable, au cours du XIXe siècle, à la suite des misères de toutes sortes qu'ils avaient eu à subir depuis le partage de la Pologne. En 1882, Léon XIII entreprit de les réformer complètement. On peut constater aujourd'hui que cette tentative a parfaitement réussi. Le principal collaborateur du Pape fut Mgr Cheptyskiy (Szeptckyi), métropolite actuel de Galitz. L'Ordre régénéré comptait, en 1912, 216 religieux et 17 maisons. Il existe un autre Ordre d'hommes, les Studites, fondés vers 1905 par Mgr Cheptyskiy, avec une règle plus strictement monastique, imitée de celle qu'on observait dans le monastère byzantin du Studion. Ils sont une trentaine de moines dans la laure qu'ils possèdent aux environs de Lemberg. Il existe deux Congrégations de femmes : les religieuses basiliennes (46 maisons, 322 Sœurs en 1912) et les Servantes de Marie (28 maisons, 157 Sœurs en 1907).

4. *Ruthènes de Hongrie.*

La Hongrie possède un certain nombre de Ruthènes établis dans le pays depuis de longs siècles. Ils se rencontrent surtout dans le nord de la plaine hongroise et le long des Karpathes. C'est au XVIIe siècle seulement qu'ils se convertirent au catholicisme. L'higoumène d'un monastère situé près de Munkacz, que les fidèles reconnaissaient comme leur chef religieux, demanda à rentrer dans l'Église catholique, à condition de conserver le rite byzantin et d'avoir un évêque de ce rite (1649). Sa demande fut agréée, mais comme on ne fixa pas les limites de ce nouveau diocèse, il y eut fréquemment des conflits de juridiction avec les évêques latins. Cette situa-

tion prit fin en 1771, lorsque Pie VI érigea, à la prière de Marie-Thérèse, le diocèse indépendant de Mounkatch (Munkacz) avec résidence à Ungwar. En 1818, Pie VII en détacha une partie pour former celui d'Épériès. Les rivalités politiques entre l'Autriche et la Hongrie et le fameux principe de la dualité de gouvernement empêchèrent toujours de rattacher ces deux diocèses à la province ecclésiastique de Galitz. Ils dépendaient de l'archevêque-primat latin de Gran.

D'après le recensement le plus récent, il y a dans les deux diocèses 620 000 fidèles, 499 paroisses, 650 prêtres et 735 églises ou chapelles. Le clergé se montre aussi attaché que celui de Galicie à la vieille tradition orientale du mariage des prêtres : c'est à peine si on compte 5 pour 100 de célibataires. Il reçoit la formation ecclésiastique dans deux Grands Séminaires; celui d'Épériès compte 40 élèves en moyenne, celui d'Ungvar (diocèse de Munkacz) 50. D'autres jeunes gens fréquentent aussi le Collège ruthène de Rome.

Le clergé régulier est représenté par 160 moines basiliens qui possèdent 28 maisons. Il n'y a pas de Congrégation de femmes.

5. *Groupes dispersés en Europe.*

En dehors des diocèses de Galicie et de Hongrie, on trouve dans l'ancien empire austro-hongrois d'autres groupements ruthènes, mais bien moins importants. Les divers diocèses de l'empire proprement dit (États cisleithans) en contiennent 27 000 environ. Çà et là ils ont des paroisses soumises aux Ordinaires latins, mais en beaucoup d'endroits les fidèles ne possèdent ni

prêtres ni églises de leur rite. En dehors de ces 27 000 Ruthènes qui vivent dispersés, nous trouvons un groupe plus compact de 25 000 environ qui forme avec un nombre un peu inférieur de Serbes catholiques le diocèse de Krijivetsi (Kreutz, Kôrôs), dont nous reparlerons plus loin. En Bosnie-Herzégovine, le gouvernement autrichien a réussi à attirer d'importantes colonies ruthènes, dans le but évident de lutter contre l'influence serbe. Il y a 10 000 fidèles environ, gouvernés par un vicaire général de leur rite qui dépend de l'archevêque latin de Sarajevo. Enfin, 15 000 Ruthènes catholiques vivent dispersés dans les provinces orientales de l'Allemagne, où ils sont soumis aux Ordinaires latins.

6. Ruthènes d'Amérique.

La pauvreté dans laquelle vivent la plupart des Ruthènes de Galicie et de Hongrie les a poussés à émigrer en masse en Amérique pour y chercher fortune. Depuis une quinzaine d'années surtout, des Sociétés financières dirigent ce mouvement qui est devenu assez intense pour inquiéter le gouvernement de Vienne. Les États-Unis possèdent à eux seuls plus de 500 000 Ruthènes immigrés, qui sont principalement groupés dans les régions minières de la Pensylvanie et des environs. Pendant longtemps, les autorités religieuses catholiques ont cherché le moyen de les atteindre d'une manière efficace et continue. Ils se sont toujours montrés réfractaires à suivre les offices dans les églises latines, et comme, d'autre part, ils n'avaient souvent ni prêtres ni églises de leur rite, leur situation était lamentable au point de vue religieux.

Pour de justes motifs, les évêques américains refusaient de recevoir des prêtres mariés. Or, nous avons vu combien peu nombreux sont les prêtres célibataires chez les Ruthènes d'Autriche-Hongrie. Pour obvier à tous ces inconvénients et pour empêcher les fidèles de se laisser tenter par les avances des schismatiques, Pie X a organisé sur des bases solides l'Église ruthène des États-Unis (juin 1907). Elle est gouvernée par un évêque du rite, qui réside ordinairement à Philadelphie, et qui a juridiction sur tous les Ruthènes des États-Unis. Lui-même dépend du délégué apostolique de Washington. Les bienfaits de cette mesure ne se sont pas fait attendre, malgré quelques tiraillements au début. C'est ainsi que bon nombre d'apostats sont revenus à l'unité. En 1920, il y avait déjà 197 églises (81 en Pensylvanie) et 200 prêtres réguliers. Parmi eux on en trouve encore la moitié de mariés. Tous ceux qui reçoivent l'ordination en Amérique sont astreints au célibat. On organise un Séminaire près de Philadelphie.

Les Ruthènes ont aussi émigré au Canada, principalement dans les provinces du Nord-Ouest. Ils y étaient 250 000 environ en 1920. Soumis pendant quelques années à l'évêque de leur rite qui réside à Philadelphie, aux États-Unis, ils ont obtenu récemment la même organisation que leurs frères de la grande république américaine. Depuis le 15 juillet 1912, ils ont un évêque de leur rite dont Pie X a fixé les attributions le 19 août 1913. Il réside ordinairement à Winnipeg, mais il doit visiter tous les cinq ans chacune des colonies ruthènes du Canada sur lesquelles il a juridiction. Il relève du délégué apostolique d'Ottawa. Aucun prêtre venu d'Europe ne

sera admis que s'il est célibataire et muni d'une permission de la Propagande; tous ceux qui seront ordonnés au Canada seront également astreints au célibat. Pour leur formation, l'évêque devait fonder un Séminaire aussitôt que cela lui serait possible. Les 160 églises et chapelles ruthènes du Canada ne possèdent encore que 35 prêtres (18 séculiers, 17 réguliers) pour les desservir.

7. *Usages particuliers des Ruthènes.*

Les variantes de rite que l'on rencontre chez les Ruthènes tiennent à deux causes. La première, c'est qu'ils ont conservé un certain nombre des usages corrigés par le patriarche russe Nikon au XVIIe siècle et qui se retrouvent encore chez les raskolniks de Russie. La seconde, c'est l'influence du rite latin sur le rite byzantin. Dans de bonnes intentions sans doute, mais vec une hâte maladroite et sans recourir au Saint-Siège, es évêques ruthènes firent des modifications importantes our se rapprocher davantage des Polonais, catholiques e rite latin. Nous signalerons les principales divergences n notant que plusieurs sont parfaitement légitimes.

Le *Filioque* a été introduit dans le symbole, comme hez la plupart des catholiques orientaux. Pour la messe, u lieu d'un seul pain, les Ruthènes peuvent en prendre ois ou même cinq. Les portes de l'iconostase restent uvertes pendant toute la messe. On ne se sert plus des *ipidia* ou éventails. Avant la communion, le prêtre frappe trois fois la poitrine, comme dans le rite latin. n n'ajoute pas d'eau chaude au Précieux Sang après la action du pain. L'éponge a été remplacée par le purifi-

catoire latin. Habituellement il n'y a pas de diacre à la messe, car il ne remplit ses fonctions que dans les grandes églises et à certaines solennités; encore est-ce le plus souvent un prêtre qui fait office de diacre. Il n'y a pas de diacres qui le restent toute leur vie et qui sont attachés au service paroissial. On ne distribue pas l'antidoron ou pain bénit à la fin de la messe. L'office a subi également quelques modifications.

S'ils ont traduit servilement de nombreuses formules de prières latines qui avaient déjà leur équivalent dans le rite byzantin, les Ruthènes ont osé quelques innovations heureuses. C'est ainsi qu'ils ont adopté le culte du Saint Sacrement, du Sacré Cœur, de l'Immaculée Conception (dont la fête est très importante), de sain Joseph, etc. Il y a 24 fêtes d'obligation en Galicie 26 en Hongrie qui se célèbrent à jour fixe, et 8 dont l solennité peut être renvoyée au dimanche. Quant au pratiques du jeûne et de l'abstinence, elles diffèrent e Galicie et en Hongrie. Le synode de Léopol (Lemberg en 1891, a conservé l'identification antique en Orient d jeûne et de l'abstinence, et fixé la manière de faire Carême. En dehors de la première et de la derniè semaine du grand Carême, l'usage des œufs et du la tage est permis le lundi, le mercredi et le vendredi; l autres jours, on peut manger de la viande, à la cond tion de réciter certaines prières. Chez les Ruthènes Hongrie, la coutume s'est introduite de jeûner à mode occidentale, en tenant compte des différences calendrier des fêtes.

L'office est obligatoire pour tous les prêtres, dep 1891. Les ecclésiastiques ont abandonné le costu

oriental depuis le XVIIIe siècle, pour revêtir celui des prêtres latins des pays qu'ils habitent. Ils ne portent plus les cheveux longs et se rasent à peu près tous, à l'exception des moines. Leur coiffure affecte une forme particulière qu'on ne trouve que chez eux. Il existe des Chapitres de chanoines; beaucoup d'ecclésiastiques sont revêtus de titres accordés par Rome, et portent les costumes les plus variés. En Autriche-Hongrie, c'était l'empereur-roi qui désignait les évêques à l'institution canonique par le Pape, en vertu du Concordat de 1855. Les deux évêques d'Amérique sont nommés directement par le Saint-Siège.

8. Conclusion.

Jusqu'à ces dernières années, le clergé ne s'était pas beaucoup préoccupé d'œuvres sociales. Il s'y est mis résolument et travaille aussi à répandre la bonne presse, en Amérique comme en Autriche-Hongrie. Malheureusement, les rivalités politiques, soit contre les Polonais, soit entre Ruthènes, empêchent son apostolat d'être très fécond. Nous avons dit plus haut que le mariage était, pour la plupart des prêtres, un obstacle sérieux au développement de leur zèle. De leur côté, les Russes ont cherché à créer un mouvement de retour au schisme, analogue au *Los von Rom* que les pangermanistes avaient organisé en Autriche-Hongrie. Jusqu'ici, ces tentatives n'ont pas obtenu beaucoup de succès, puisqu'on ne comptait en Galicie que 2 335 « orthodoxes » au recensement de 1910. Ces diverses influences, préjudiciables au bien des âmes, se font sentir jusque parmi les Ruthènes d'Amérique, déjà sollicités par les sectes protestantes.

II. Serbes catholiques.

Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, ayant reconquis, en 1463, une partie de la Bosnie sur les Turcs, y établit des colonies serbes immigrées et leur imposa l'union avec Rome. Ces nouveaux fidèles, convertis seulement à l'extérieur, n'acceptèrent franchement le catholicisme qu'au début du XVIIe siècle. En 1611, Paul V leur donna un évêque de rite byzantin avec le titre de Svidnitza. Ce prélat remplissait simplement pour les Serbes les fonctions de vicaire général de l'évêque latin de Zagreb (Agram). En 1688, on donna aussi un évêque aux Serbes de Slavonie. Il portait le titre de Sirmium et dépendait de l'évêque latin de la même ville dont il était le vicaire général. Bientôt les catholiques eurent à souffrir les vexations des schismatiques, lorsque le patriarche serbe d'Ipek, Arsène III Tchernoiévitch, eut émigré en Hongrie avec une partie de son troupeau. Le vicariat de Sirmium disparut presque aussitôt; celui de Svidnitza put subsister, malgré les efforts des schismatiques pour le détruire. Dans le but de mettre un terme à cette persécution et à des querelles intestines, Marie-Thérèse obtint de Pie VI l'érection d'un évêché serbe uni à Krijivetsi (hongr. *Kôrôs*, all. *Krentz*). C'est encore le seul qui subsiste à l'heure actuelle.

Les Serbes de Dalmatie, que Venise regardait comme catholiques, retournèrent au schisme dès que la Révolution française eut détruit cette république (1799). Les tentatives faites en 1815 par le gouvernement autrichien pour les faire rentrer dans l'union romaine ont complètement échoué.

Le diocèse de Krijivetsi (Kreutz), qui dépend de la métropole latine de Zagreb (Agram), compte aujourd'hui 60 000 fidèles seulement, dont 35 000 Serbes et 25 000 Ruthènes immigrés. Il y a 23 paroisses, 30 églises, 2 chapelles et 28 prêtres séculiers.

III. Bulgares catholiques.

Dans le mouvement qui porta les Bulgares, vers le milieu du XIXe siècle, à réclamer leur indépendance religieuse vis-à-vis du Phanar, il y eut une minorité influente qui tourna les regards vers Rome et lança l'idée de l'union avec l'Église catholique. Dès 1860, à Constantinople, les délégués de deux mille d'entre eux se déclarèrent catholiques. Le 21 janvier 1861, Pie IX confirma cet acte, et le 8 avril suivant il consacra lui-même le premier archevêque uniate de la Bulgarie, Mgr Sokolski, un vieil archimandrite ignorant, que le gouvernement turc reconnut officiellement le 1er juin de la même année. Tous ces événements déterminèrent de nombreuses conversions; en quelques jours, on compta 60 000 abjurations.

Malheureusement pour le catholicisme, la Russie veillait. Le 18 juin 1861, Mgr Sokolski disparut subitement sur un bateau russe qui l'emmena à Odessa, d'où il fut dirigé sur un lieu inconnu. On n'a jamais su exactement s'il fallait voir en lui un complice ou une victime des manœuvres moscovites, mais la dernière version paraît plus vraisemblable. Ce coup inattendu ralentit le mouvement de conversions. En 1862, on donna à Sokolski un successeur dans la personne de Raphaël Popof, qui gouverna les Bulgares catholiques

jusqu'en 1883. A cette date, Rome créa une nouvelle organisation ecclésiastique. Il y eut à Constantinople un administrateur apostolique, avec le titre d'archevêque, et deux vicaires apostoliques, celui de Macédoine, avec résidence à Salonique, et celui de Thrace, avec résidence à Andrinople. C'est encore ce qui existe actuellement.

En Macédoine, malgré le zèle déployé par les Prêtres de la Mission (Lazaristes) et la fondation par eux du Séminaire de Zeitenlik, le nombre des catholiques diminua de jour en jour, à cause des intrigues des agents de l'exarque bulgare. Le vicaire apostolique lui-même se laissa entraîner dans le schisme, mais il répara bientôt sa chute scandaleuse. A la veille des guerres balkaniques de 1912-1913, le vicariat comptait à peine 7 000 fidèles, 22 villages, 16 églises, 32 prêtres séculiers, mariés pour la plupart, 13 écoles de garçons et 9 de filles et 4 maisons de religieuses indigènes, les Sœurs Eucharistines, au nombre de 30. De plus, les Lazaristes dirigeaient le Séminaire de Zeitenlik (32 élèves) et venaient en aide au clergé séculier. 60 Filles de la Charité possédaient un certain nombre d'orphelinats et d'écoles. La lutte fratricide entre les alliés de la veille, pendant l'été de 1913, et l'occupation grecque et serbe ont entraîné la ruine de cette mission. Les Grecs ont pillé, incendié, assassiné et violé impunément pendant plusieurs mois. Les Serbes en ont fait autant de leur côté, en sorte qu'il ne reste rien du vicariat apostolique, sauf les établissements des Lazaristes et des Sœurs de Charité. La plus grande partie de la population a pu se réfugier en Bulgarie, où les autorités ont essayé de la



Mgr Miroff,
archevêque des Bulgares catholiques de Constantinople.

fixer. Pour sauver leur nationalité, les Bulgares schismatiques de Macédoine ont songé, après la guerre balkanique, à embrasser l'union, mais il ne semble pas que ce mouvement, moins religieux que politique, accroisse de beaucoup le nombre des uniates.

Le vicariat apostolique de Thrace, moins prospère que ne l'était le précédent, étend sa juridiction sur ce qui reste de la Turquie d'Europe et sur le royaume de Bulgarie. En 1912, il comptait 4 000 fidèles environ, 18 paroisses ou stations, 15 prêtres séculiers, tous célibataires, sauf un, et quelques écoles paroissiales bien modestes. Les Pères Résurrectionnistes polonais, dont quelques-uns ont passé au rite byzantin, dirigeaient avant la guerre un collège à Andrinople et desservaient quelques postes. Les Pères Augustins de l'Assomption ont établi, depuis vingt-cinq ans, un Alumnat ou Séminaire gratuit, d'une trentaine d'élèves, à Cara-Agatch, faubourg d'Andrinople. Il a déjà donné plusieurs prêtres au vicariat apostolique et une dizaine de religieux à la Congrégation des Assomptionistes. Plusieurs de ces derniers suivent actuellement le rite byzantin dans sa forme slave, afin de travailler plus efficacement à la conversion des Bulgares. L'association des Saints-Cyrille et Méthode, fondée sur leur impulsion, en 1911, apporte au clergé séculier des secours spirituels et temporels.

La reprise de la Thrace par les Turcs, en juillet 1913, et les scènes sauvages qui marquèrent cette opération ont presque entièrement détruit la mission bulgare. Les survivants ont été installés dans la partie occidentale de la Thrace cédée à la Bulgarie par le traité de Buca-

rest (août 1913). Ils ont émigré de nouveau pendant l'été de 1920, au moment où les Grecs sont venus prendre possession du pays. Presque tous les Bulgares catholiques de rite byzantin habitent maintenant à l'intérieur du royaume. Ils sont 6 000 au plus.

A Constantinople, ils étaient représentés auprès du gouvernement turc par un archevêque administrateur apostolique. Il n'a qu'une église sous sa juridiction et quelques familles.

IV. ROUMAINS CATHOLIQUES

1. *Histoire.*

Les Roumains de Hongrie et de Transylvanie eurent les fortunes les plus diverses avant de tomber sous le sceptre des Habsbourg en 1687. D'abord catholiques en grande majorité, ils se laissèrent entraîner par leurs princes, aux XVIe et XVIIe siècles, soit dans le schisme, soit dans l'hérésie calviniste, en sorte qu'il n'y avait plus officiellement de catholiques parmi eux, quand l'Autriche se les annexa. Les Jésuites organisèrent immédiatement des missions qui obtinrent un plein succès. L'archevêque d'Alba Julia, nommé Théophile, se déclara pour l'union avec une grande partie de son clergé et des fidèles (26 mars 1697). Théophile étant mort la même année, l'archevêque « orthodoxe » de Bucarest lui donna comme successeur Athanase Anghel, un de ses prêtres sur lequel il croyait pouvoir compter. Or, Athanase se convertit en 1698, ce qui amena une persécution violente organisée par les schismatiques et les calvinistes coalisés contre les catholiques. Cependant, il y avait déjà 200 000 uniates en 1700.

Le mouvement des conversions fut presque complètement arrêté par les intrigues d'un prêtre apostat qui se fit proclamer évêque. Les catholiques firent défection en grande partie, en sorte qu'il n'en restait plus guère à la mort d'Athanase, en 1713. Les Jésuites reprirent leurs travaux apostoliques et réussirent à faire nommer un nouvel évêque d'Alba Julia, en 1721. Pendant quinze ans, les catholiques jouirent d'un peu de tranquillité qui leur permit de se réorganiser. Mais, vers 1735, un moine serbe, nommé Bessarion, pénétra en Transylvanie, soutenu par le patriarche d'Ipek, et fit une guerre acharnée aux uniates qui repassèrent en masse au schisme. Marie-Thérèse dut employer des mesures de rigueur pour mettre fin aux attaques des schismatiques. L'évêque d'Alba Julia lui-même, Micu, plus connu sous son nom allemand de Klein, eut une conduite équivoque et s'enfuit à Rome. L'ordre se rétablit après 1751. En 1777, Marie-Thérèse obtint de Pie VI l'érection d'un second diocèse roumain-uni à Oradea-Mare (hongr. Nagy-Varad, all. Gross-Wardein). Pie IX en créa deux autres en 1852 : Gherl'a (hongr. Szamos-Ujvar, all. Armenierstadt) et Lugoj. L'Église roumaine catholique de Hongrie, enfin réorganisée, put entreprendre des réformes intérieures urgentes. C'est ainsi qu'elle ne fit disparaître que vers 1858 un abus très grave emprunté aux schismatiques : la dissolution du mariage en cas d'adultère. On s'occupa aussi d'organiser des Séminaires pour la formation du clergé et de répandre dans le peuple une solide instruction religieuse. Depuis lors, la culture du clergé et du peuple a fait de sérieux progrès malgré l'hostilité des autorités hongroises.

2. *Organisation actuelle.*

L'Église roumaine catholique de Transylvanie forme actuellement une province ecclésiastique de quatre diocèses. La métropole est Fogaras à laquelle est adjoint le titre d'Alba Julia (résidence à Blaj, hongr. Balaczfalvà), les trois évêchés suffragants : Oradea Mare (hongr. Nagy-Varad, all. Gross-Vardein), Gherl'a (hongr. Szamos-Ujvar, all. Armenierstadt) et Lugoj. On y trouve une population romaine catholique d'environ 1 400 000 fidèles; 1 445 paroisses avec 1 540 églises et chapelles. Les prêtres séculiers sont au nombre de 1 470. Ils reçoivent la formation ecclésiastique dans deux Grands Séminaires ; celui de Blaj (60 élèves) et celui de Gherl'a (65 élèves). Les jeunes ecclésiastiques des diocèses d'Oradea Mare et de Lugoj, ne trouvant pas chez eux d'établissements de ce genre, faisaient leurs études soit dans les Grands Séminaires latins de Budapest, de Gran et de Nagy-Varad, soit au Séminaire ruthène d'Ungvar (diocèse de Munkacz), soit encore au Collège urbain de la Propagande à Rome. Il y a deux Petits Séminaires avec 180 élèves. Le clergé régulier n'est représenté que par cinq moines basiliens qui possèdent une maison.

C'est l'empereur-roi qui, en vertu du concordat de 1855, désignait les évêques à l'institution canonique par le Pape. Chaque diocèse possède un chapitre de chanoines, comme chez les Ruthènes. C'est là une institution inconnue dans les Églises orientales et qui est d'importation occidentale. Les ecclésiastiques ont modifié leur costume, à l'imitation des prêtres latins de la

région qu'ils habitent. Cependant, ils ont gardé le rasso qu'ils portent moins ample et avec des manches plus étroites que les autres prêtres orientaux. Ils se rasent et depuis longtemps ils ont perdu l'habitude de laisser pousser leurs cheveux, comme font les Russes et les Grecs. Ceux d'entre eux qui ont des titres ou des prélatures romaines portent sous le rasso des soutanes filetées de rouge et une ceinture appropriée à leur titre.

Les Roumains catholiques ont conservé le rite byzantin plus pur que les Ruthènes et n'y ont introduit que très peu de coutumes latines. Leur langue liturgique est le roumain. Il y a 26 fêtes d'obligation qui se célèbrent à jour fixe. Pour le jeûne, le synode de Fogaras, en 1872, a maintenu la loi antique dans toute sa rigueur, mais il a reconnu aux autorités religieuses compétentes le droit d'accorder des dispenses en cas de besoin.

Malgré les réformes qui ont été accomplies depuis plus d'un demi-siècle, l'Église roumaine catholique a encore bien des progrès à faire. Le clergé est en général assez instruit, mais le mariage est pour lui un fardeau pesant qui nuit à son zèle. On trouve à peine 6 pour 100 de prêtres célibataires. Le peuple a vécu longtemps dans l'ignorance et la pauvreté, ce qui ne le mettait pas à l'abri des intrigues des patriotes venus de Roumanie. Le gouvernement hongrois se gardait bien d'ailleurs de travailler à son relèvement, pour ne pas faire le jeu de ses ennemis. L'union de la Transylvanie au royaume de Roumanie a complètement modifié la situation.

Cet état d'infériorité relative des catholiques explique en partie pourquoi on trouve si peu d'uniates dans l'an-

ien royaume de Roumanie. Sur les 150 000 immigrants que le gouvernement de Bucarest a réussi à faire venir le Transylvanie, un tiers au moins étaient catholiques leur départ. Or, on ne trouve que 10 000 uniates avec ne église toute neuve de leur rite à Bucarest. Les autres ont retournés au schisme, parce qu'il ne s'est malheureusement trouvé personne pour s'occuper d'eux, sinon clergé « orthodoxe ». Leur ignorance excuse en rande partie leur faiblesse.

Aux États-Unis, il y a environ 50 000 Roumains catholiques immigrés qui viennent de Transylvanie. Ils ont écu jusqu'ici dans un délaissement presque complet au oint de vue religieux. Le premier prêtre du rite qui est occupé d'eux n'est venu qu'en 1904. En 1910, on en comptait encore que six. Il est à souhaiter que ces auvres gens possèdent bientôt un clergé plus nombreux un évêque de leur rite, comme les Ruthènes.

V. GÉORGIENS CATHOLIQUES

C'est vers 1230 que les premiers missionnaires latins, s Franciscains, pénètrent en Géorgie. En 1240, les ominicains établirent une maison à Tiflis. Depuis ce oment, les uns et les autres ne cessèrent pas d'évangliser le pays jusqu'au XVIe siècle. Le pape Jean XXII éa en 1329 un évêché latin de Tiflis, dont le quarzième et dernier titulaire fut nommé en 1507. La ssion, abandonnée au cours du XVIe siècle, fut reprise XVIIe. Les Théatins travaillèrent efficacement à nion, de 1626 aux premières années du XVIIIe siècle. s 1662, les Capucins vinrent leur prêter main-forte purent se maintenir jusqu'en 1845. A cette date, le

gouvernement russe les chassa brutalement sous pré-
texte qu'ils étaient étrangers.

Un accord survenu en 1848 entre le pape Pie IX et
le tsar Nicolas Ier soumit tous les catholiques du Caucase
à l'évêque latin de Tiraspol dont le siège venait d'être
créé. La plupart des Géorgiens étaient latins; d'autres
suivaient le rite arménien; d'autres enfin avaient conservé
le rite byzantin avec la langue nationale. Ces derniers
durent par ordre fréquenter les églises latines, car le rite
byzantin fut interdit aux catholiques.

La situation est encore la même aujourd'hui. On compte
à peu près 40 000 catholiques géorgiens dont 32 000
appartiennent au rite latin et les autres au rite arménien.
Il n'y a donc plus de catholiques de rite byzantin, sauf
quelques familles converties à Constantinople.

C'est pour assurer à sa patrie des missionnaires instruits
que le P. Pierre Carischiaranti († 1890) a fondé à Constan-
tinople la Congrégation de l'Immaculée-Conception sous
la règle de saint Benoît. Le centre est près de l'église de
Notre-Dame de Lourdes, dans le quartier de Féri-Keuy.
La Congrégation comptait en 1914 19 prêtres, dont
7 missionnaires en Géorgie, 7 novices et 2 Frères. Ils
dirigeaient un Petit Séminaire de 14 élèves, originaires du
Caucase. Cet établissement n'a pas encore pu rouvrir
ses portes. Primitivement, les Pères suivaient l'un des
trois rites, latin, arménien ou géorgien, suivant les
populations auxquelles ils s'adressaient. Actuellement
tous disent la messe latine, sauf un vieillard, mais
pour le reste, ils conservent le rite gréco-géorgien. La
question de ce rite est encore pendante à Rome.

Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, fondées éga-

nent par le P. Carischiaranti, possèdent trois maisons, lont une en Géorgie, et 17 religieuses.

Bibliographie. a) Melkites. S. Vailhé, au mot « Antioche » ›atriarcat grec catholique), dans le *Dictionnaire de théologie ıtholique* Vacant-Mangenot, t. I, col. 1416-1420. — Silbernagl-chnitzer, *Verfassung und gegenwœrtiger Bestand sœmtlicher irchen des Orients*. Ratisbonne, 1904, p. 334-341. — C. Charon, *istoire des patriarcats melkites*. Rome.

b) Ruthènes. Dom Guépin, *Un apôtre de l'union des Églises au* *ıe siècle : saint Josaphat.* — Paris, Poitiers, Oudin, 1897. — Likowski, *Union de l'Église grecque ruthène*, Paris.

c) Bulgares. S. Vailhé, au mot « Bulgarie », dans le *Dictionnaire théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. II, col. 1228-1231.

d) Serbes et Roumains. P. N. Nilles, *Symbolæ ad illustrandam storiam Ecclesiæ orientalis in terris coronæ sancti Stephani.* nsbrück, 1885.

CHAPITRE XI

Le rite arménien

HISTOIRE DU RITE — ÉGLISES ET MATÉRIEL DU CULTE — MESSE — OFFICE — ADMINISTRATION DES SACREMENT — CALENDRIER LITURGIQUE — FÊTES — JEÛNE E ABSTINENCE — PRATIQUES DE DÉVOTION

1. *Histoire du rite.*

Il n'y a qu'un seul peuple à suivre le rite arménie c'est le peuple haïkan ou arménien, connu depuis pl de vingt-cinq siècles et qu'on trouve répandu à l'heu actuelle principalement dans les provinces du Caucas dans l'empire ottoman et en Perse.

Les Arméniens, évangélisés à la fin du IIIe siècle se lement, adoptèrent tout d'abord les usages de leurs v sins, les Grecs et les Syriens, qui avaient joué un certa rôle dans leur conversion. L'invention d'un alphab particulier, au début du Ve siècle, le développement la littérature qui en fut la conséquence naturelle, et bient aussi les querelles dogmatiques, vers la fin du Ve siéc les portèrent à modifier les usages empruntés à d'aut peuples. Tout d'abord ils traduisirent en arménien l messes grecques et syriennes, puis ils y firent quelqu

modifications, principalement sous l'influence de préoccupations théologiques. Plus tard, les relations qu'ils entretinrent avec les Occidentaux à l'époque des Croisades introduisirent chez eux, même chez les non catholiques, des coutumes latines. De tous ces mélanges et des modifications qui se produisirent à travers les âges est né un ensemble de prières, de cérémonies, d'usages particuliers qui a donné au peuple arménien un rite vraiment national. Avant d'étudier les diverses Églises qui le suivent, nous en ferons une description sommaire, en avertissant le lecteur qu'il y a de-ci, de-là quelques divergences entre les pratiques des schismatiques et celles des catholiques. Nous les résumerons quand nous parlerons le l'Église arménienne unie.

2. *Églises et matériel du culte.*

Les églises arméniennes sont ordinairement de forme ectangulaire et toujours orientées, c'est-à-dire tournées ers l'Est. A l'intérieur, elles se divisent en quatre par-es dans le sens de la profondeur. Tout d'abord on rouve le vestibule, séparé jadis du reste de l'édifice par n mur, et dans lequel se tenaient les pénitents et les atéchumènes; actuellement, il n'y a plus qu'un simple rillage. Après le vestibule vient la nef, destinée aux dèles qui sont toujours séparés, les hommes d'un côté, s femmes de l'autre. La coutume de reléguer les femmes ans les tribunes commence à disparaître, même dans s campagnes. La nef devrait régulièrement être surontée d'une coupole étroite, rappelant la forme du *ghar*, coiffure des prêtres célibataires. Il n'en est pas ujours ainsi à cause des tracasseries des autorités

turques. Le chœur, spécialement destiné au clergé, se trouve élevé d'un degré au-dessus de la nef et entouré d'un grillage à hauteur d'appui. Le clergé et les chantres forment deux groupes séparés qui doivent alterner les chants. La quatrième partie de l'église se compose essentiellement d'une estrade, le *pem* (le βῆμα des Grecs), sur laquelle se trouve le maître-autel. Celui-ci est isolé, de manière qu'on puisse en faire le tour. On y accède par deux escaliers latéraux de quatre ou cinq degrés.

L'autel est surmonté de gradins destinés à recevoi les candélabres et divers autres ornements. Au-dessu domine une image, celle de la Vierge tenant l'Enfan Jésus, que l'on remplace aux fêtes de Pâques et de l: Croix par d'autres plus en rapport avec ces solennités Un rideau mobile dérobe l'autel aux assistants à certain moments de la messe. Il n'y a qu'un autel, où l'on n doit dire chaque jour qu'une messe. Les grandes église possèdent des chapelles distinctes où l'on peut dir d'autres messes. Les deux petits autels que l'o remarque à droite et à gauche du grand sont là uniqu ment pour l'ornementation. Derrière le maître-autel, o trouve une petite abside obscure où se conserve le Sai Sacrement dans un tabernacle, et une petite table q sert au prêtre et au diacre pendant la messe. Tou église doit posséder deux sacristies. Celle de droite co tient les fonts baptismaux; dans celle de gauche (*chora avandatoun*), on conserve les ornements sacrés et l objets destinés au culte. Le trône de l'évêque ne res d'une façon permanente que dans l'église cathédrale. se trouve à l'entrée du chœur, à gauche, et tourné ve l'autel. Ce n'est qu'un modeste siège exhaussé d'un

deux degrés. Il n'est surmonté d'un baldaquin que dans les églises patriarcales et dans les cathédrales des grands diocèses. Le clergé ne dispose ni de chaises ni de bancs et s'assied directement sur des tapis et des coussins. Les fidèles doivent rester debout, mais en Turquie ils



Intérieur de l'église de Bezommar.
Au milieu, l'ancien trône patriarcal.

assoient, comme le clergé, sur les tapis de l'église ou ır ceux qu'ils apportent avec eux. Tout récemment, ısage des bancs a commencé de se répandre à Constanıople et dans les grandes villes, exemple qui sera vraimblablement suivi dans l'intérieur du pays.

Ce qui frappe surtout le visiteur dans une église arméenne, c'est l'aspect d'austère simplicité qu'elle présente

le plus souvent. Peu ou point d'images, sauf sur les autels. Il y a loin de cette simplicité à la profusion d'ornements éclatants que l'on rencontre dans les églises grecques.

L'église est toujours précédée d'une cour, autour de laquelle s'élèvent des logements destinés au service du personnel. C'est là aussi que se trouvent d'ordinaire les cloches ou les plaques de bois et de métal que l'on frappe pour appeler les fidèles aux offices. Il en est du moins ainsi en Turquie, où la construction des clochers est restée interdite jusqu'à une époque récente et la sonnerie des cloches à peine tolérée en certains endroits privilégiés, comme les grandes villes.

Ornements sacrés.

Ils varient naturellement suivant qu'il s'agit des ministres inférieurs, du diacre, du prêtre, de l'évêque ou du catholicos (patriarche). Les simples clercs, qui n'ont reçu que les ordres mineurs et dont font aussi partie les sacristains et les chantres, portent une robe longue et sans ceinture, le *chapik*, dont la couleur n'est pas déterminée. De plus, ils se couvrent les épaules d'une sorte de pèlerine, rouge le plus souvent, ornée de broderie et marquée de trois croix, deux sur la poitrine et une par derrière. Le diacre revêt des ornements à peu près identiques à ceux du diacre grec : le *chapik* ou aube et l'*ourar* (*orarion*). Cette étole, longue de plus de trois mètres et large de dix à quinze centimètres, se porte sur l'épaule gauche et retombe par devant et par derrière jusqu'aux pieds. Quand elle est assez longue, le diacre la fait aussi passer sous le bras droit. Le prêtr

revêt pour la messe le *chapik* de toile blanche, le *porourar* ou étole pectorale (l'*épitrachilion* des Grecs), la ceinture brodée (*koti*), les manchettes (*pazpan*) et le *chourtchar* ou chasuble. Celle-ci a reçu chez les Arméniens un ornement spécial. Outre qu'elle est, comme dans toutes les Églises orientales, ample et d'étoffe souple, elle s'agrémente d'un vaste col (*vakas*), droit et rigide, dont l'effet est assez disgracieux. Le prêtre et le diacre ont une coiffure imitée de celle des évêques grecs. C'est une tiare ronde, le *saghavart*, ceinte d'une couronne de feuillage en métal et surmontée d'une petite croix.

L'évêque a les mêmes ornements que le prêtre, mais l remplace la tiare par une mitre à peu près identique celle des évêques latins (1). Il revêt de plus l'*émiforon* l'*omophorion* des Grecs), vaste étole longue de quatre nètres et large de vingt-cinq à trente centimètres, qui e porte sur les épaules. Sa croix pectorale, le *panagué* lu grec παναγία), n'est pas autre chose que l'*encolpion* yzantin. L'évêque porte aussi un anneau, mais au petit oigt. Sa crosse est exactement celle des évêques latins. e catholicos met l'anneau à l'annulaire. Ses ornements nt les mêmes que ceux de l'évêque, avec quelques parularités. C'est ainsi qu'il porte à la ceinture le *konker* épigonation des Grecs). Pendant sa consécration on couvre la tête d'un grand voile, le *kogh*, de soie aisse, doublé et brodé. Aux jours de cérémonie un rc porte ce voile devant lui.

) L'emploi de la coiffure grecque des évêques pour les diacres et les res et de la coiffure latine pour les évêques est une des multiples ves de la double influence des rites latin et byzantin sur le rite armé. L'usage de la mitre latine pour les évêques ne remonte qu'à 1181.

Vases sacrés et instruments liturgiques. Pain eucharistique.

Les vases sacrés sont un peu moins nombreux que dans le rite byzantin, car il n'y a ni astérisque ni cuiller. Le prêtre se sert, pour bénir les fidèles, d'une petite croix à main, comme chez les Grecs, mais elle est ornée d'une petite bannière de soie. Le pain qui sert à la messe est sans levain et ressemble aux grandes hosties latines, sauf qu'il est en général plus mou et plus épais. Il y a dans le rite arménien la même profusion d'instruments accessoires du culte que dans le rite byzantin. Aux chandeliers, éventails en métal, etc., il faut ajouter les cymbales qu'on utilise principalement pour marquer le rythme du chant, les timbres, les sonnettes.

Livres liturgiques.

Il n'y a pas moins de quatre livres nécessaires pour la célébration de la messe. Le *donatzouitz*, ou indicateur des fêtes, joue le rôle de l'*ordo* latin : le *baradakamadouitz* contient toutes les prières que le prêtr doit réciter ou chanter ; on l'appelle encore *khoreurta déder* ou livre de sacrement ; les Épîtres et les Évangile ont trouvé place dans le *djachotz* (littéralement le livr de midi) ; le *tebroutioun*, ou livre des enfants de chœur renferme les chants, les hymnes, en un mot, toutes le prières chantées par le chœur.

3. Messe.

Les Arméniens ne possèdent qu'une seule messe. C'e une compilation des deux liturgies grecques de sai

Jacques et de saint Jean Chrysostome, avec un certain nombre d'additions proprement arméniennes. Le texte grec présente à peine quelques variantes sans intérêt. Cela n'empêche pas les Arméniens d'appeler cette messe : « Liturgie de notre bien-heureux Père saint Grégoire l'Illuminateur, revisée et augmentée par les saints patriarches et docteurs Sahag, Mesrob, Kud et Jean Mantagouni. »

Simple dans sa composition, cette messe revêt cependant une grande solennité extérieure. Cette pompe lui vient de la grande variété qui existe dans les ornements que portent les ministres inférieurs, des riches mélodies exécutées par le chœur; elle lui vient aussi de l'emploi des cymbales et du gong, dont le son métallique s'allie parfaitement avec le chant et marque le ythme.

Nous décrirons la messe arménienne telle que la élèbrent les schismatiques, en faisant remarquer que es catholiques lui ont fait subir maintes modifications. Elle comprend cinq parties principales, d'étendue très négale : 1° prières préparatoires à la sacristie; 2° prières réparatoires dans le chœur; 3° préparation des oblats u prothèse; 4° messe des catéchumènes; 5° messe des dèles.

Prières préparatoires à la sacristie.

Le prêtre qui doit célébrer la messe se rend à la cristie (*avandatoun*), suivi des diacres et des ministres férieurs, et, pendant que ceux-ci revêtent les ornements sacrés, il récite à voix basse, alternativement avec des diacres, les versets du psaume *Memento, Domine*

David (cxxxi), puis, après quelques invocations, il dit à voix basse une prière dans laquelle il demande à Jésus-Christ de le rendre digne de célébrer. Celle-ci faite, il doit ôter ses chaussures, mettre des bas blancs et des sandales que l'on conserve pour cet usage à l'église. Il revêt alors les diverses parties du costume sacré, en récitant des prières analogues à celles des Grecs et des Latins. Pendant ces préparatifs, le chœur chante une hymne à la Sainte Trinité.

Prières préparatoires dans le chœur.

Le prêtre, précédé des ministres inférieurs et du diacre, qui a dans la main gauche un cierge et à la main droite l'encensoir, sort de la sacristie et va se placer au milieu du chœur, au pied de l'estrade sur laquelle s'élève l'autel. On lui présente l'eau et il se lave les mains en récitant alternativement avec le diacre le psaume *Lavabo inter innocentes manus meas* (xxv).

Il bénit le peuple, puis il fait sa confession publique correspondant au *Confiteor* latin, et un autre prêtre lui donne l'absolution. Le célébrant invite alors les fidèles à ne pas considérer son indignité. Un des prêtres, répondant au nom du peuple, lui demande de se souvenir d[e] tous pendant le Saint Sacrifice. Le chœur chante [le] psaume *Jubilate Deo, omnis terra* (xcix). Pendant [ce] temps, le diacre encense le prêtre, qui récite une prière [à] voix basse, puis tous deux entrent dans le sanctuaire [en] récitant alternativement le psaume *Judica me, Deus* (xli) précédé de l'antienne *Introibo ad altare Dei*. Le chœ[ur] entonne les *méghidi* (mélodies, hymnes sacrées) [qui] s'adressent à chacune des personnes de la Sainte Trini[té].

Préparation des oblats ou prothèse.

Le rideau se ferme pour la préparation des oblats et le prêtre entre dans le sanctuaire par la porte du Nord, côté où se trouve la table de l'Offertoire qu'il baise. Il prend des mains du diacre le pain qu'il met sur la patène, puis il verse du vin dans le calice, mais sans y ajouter de l'eau, et récite la prière de l'oblation de saint Jean Chrysostome. Il couvre le calice en disant à voix basse avec le diacre le psaume *Dominus regnavit, decorem indutus est* (XCII). Puis il encense les oblats, en priant à mi-voix; il quitte la table de l'Offertoire, et avec le diacre s'approche de l'autel qu'il encense. A ce moment, le rideau s'ouvre, et le prêtre descend de l'estrade où s'élève l'autel, et, précédé des ministres inférieurs qui portent des bannières, des triangles, des clochettes, etc., et du diacre qui tient un cierge, il fait le tour de l'église en encensant les saintes images et les fidèles. Pendant ce temps, le chœur chante une hymne appropriée du jour. Vers la fin de ce chant, le prêtre remonte, par les degrés de droite, vers l'autel qu'il encense trois fois et baise, puis il dépose l'encensoir.

Messe des catéchumènes.

Le premier diacre, resté au milieu de l'église, demande au prêtre sa bénédiction. Le chœur chante les psaumes et les cantiques propres du jour. Après une nouvelle prière le célébrant bénit le peuple. Puis le chœur entonne le trisagion : *Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, qui avez été crucifié pour nous* (1), *ayez pitié de nous.*

(1) Cette formule du trisagion est celle des dimanches et des jours ordinaires; elle varie un peu suivant les fêtes.

Pendant que le chœur chante trois fois le trisagion, l'archidiacre reçoit le livre des Évangiles des mains du prêtre, et, l'élevant au-dessus de sa tête, il entre dans le sanctuaire par la porte du Nord, fait le tour de l'autel derrière l'iconostase et sort par la porte du Sud. S'avançant au bord de l'estrade, il présente le livre à baiser au prêtre le plus ancien qui se trouve dans le chœur. Puis il rapporte l'Évangile sur l'autel. Pendant ce temps, le célébrant récite une prière à voix basse.

Le diacre fait alors prier pour la paix, pour la hiérarchie, pour le catholicos ou le patriarche, pour l'évêque du diocèse, le clergé, les trépassés. Le lecteur, du haut de l'estrade, et tourné vers le peuple, lit l'Épître. C'est aussi du haut de l'estrade que l'archidiacre chante l'Évangile. Pendant ce temps, le prêtre a ôté sa couronne. Après le chant de l'Évangile, l'archidiacre s'approche de l'autel, à la droite du prêtre, et, élevant le livre des Évangiles au-dessus de sa tête, récite un symbole de foi que les Arméniens disen être celui de Nicée, mais qui n'est que la traductio à peu près littérale du symbole pseudo-athanasien, q ne remonte pas au delà des vingt dernières années d ive siècle.

Le diacre reprend ses invocations pour que Die agrée le sacrifice, qu'il pardonne les péchés, donn l'union de la foi, etc. Le prêtre bénit le peuple et pr à voix basse pendant que les fidèles se mettent à genou Le diacre s'écrie alors : *Qu'aucun des catéchumène qu'aucun de ceux dont la foi est imparfaite, qu'auc des pénitents et des impurs ne s'approche de ce my tère divin.*



Prêtres et diacres arméniens dans un couvent.

Messe des fidèles.

Tandis que le chœur chante une hymne, le prêtre quitte sa couronne et ses sandales et ne conserve aux pieds que ses bas. Le chœur reprend une hymne à la Sainte Trinité. L'archidiacre encense neuf fois l'autel, en faisant trois inclinations, puis il encense le calice, rend l'encensoir, baise la table de l'offrande et prend les oblats avec la patène et le calice placés l'un sur l'autre, les élève au-dessus de sa tête et se dirige par la porte du Sud vers l'autel, tandis qu'un clerc les encense en marchant à reculons devant lui (1). Le prêtre fait pen-dant ce temps une longue prière à voix basse, puis i encense l'autel et les oblats, les recouvre du grand voile s'avance sur le devant de l'estrade et bénit avec le calic le peuple qui est toujours agenouillé. Il replace le calic sur l'autel et se lave les mains. Les fidèles se relèven et le diacre reprend ses prières et exhortations pou demander au peuple d'assister dignement au sacrific puis il annonce le baiser de paix. Les fidèles se le donne les uns aux autres après que l'un d'eux l'a reçu d prêtre par l'intermédiaire du diacre. Celui-ci exhorte d nouveau les fidèles en des termes semblables à ceux q précèdent la préface latine. Le chœur entonne alors l *Sanctus*, tandis que le prêtre commence à voix basse l prières de l'anaphore ou canon. Il ne dit à haute vo que les paroles de la consécration qu'il chante et auxquell le chœur répond : *Amen*. Après la consécration il dit

(1) Seul, l'archidiacre peut lire l Evangile et porter les oblats. S'il a pas d'archidiacre, c'est le prêtre lui-même qui accomplit ces d cérémonies.

prière de l'épiclèse, invocation adressée au Saint-Esprit pour lui demander de descendre et de changer les saintes espèces au corps et au sang de Notre-Seigneur : *par l'œuvre duquel vous ferez du pain (du calice) consacré le corps (le sang) véritable de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.* Cette formule est dite sur chacune des deux espèces séparément, puis conjointement sur les deux. Il prie ensuite pour les morts. Le diacre fait mémoire de tous les saints parmi lesquels il nomme un certain nombre de saints nationaux, et le chœur répond à chacune de ses invocations. Puis, le prêtre prie à haute voix pour l'Église, le catholicos ou le patriarche, pour l'évêque; le diacre reprend sous une forme différente les mêmes invocations, tandis que le prêtre fait à voix basse la commémoraison des vivants et des morts. Le diacre reprend une nouvelle série d'invocations auxquelles le chœur répond, tandis que le prêtre prie à voix basse. Le chœur chante alors le *Pater*, pendant lequel le diacre encense le clergé et les fidèles, puis le prêtre fait à voix basse une prière au Saint-Esprit, après quoi il s'écrie, en élevant l'hostie devant les fidèles qui se sont prosternés : *Aux saints les choses saintes!*

Après une triple bénédiction adressée par le prêtre aux personnes de la Sainte Trinité, le chœur chante un trisagion. Le prêtre prie à voix basse, baise l'autel et le calice, et, ôtant le voile de ce dernier, il trempe le corps de Notre-Seigneur dans le précieux sang et fait une nouvelle prière à voix basse pour demander d'être digne de communier. Il prend alors le calice dans ses mains, se tourne vers les assistants en disant : *Communions au saint, très saint corps et au sang de Notre-*

Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, etc. Il revient à l'autel et on ferme le rideau. Tout le monde se relève. Tandis que le chœur chante une hymne à Notre-Seigneur, le prêtre prend l'hostie dans ses mains, la baise et fait une prière, puis la rompant, en quatre parties, il les met dans le calice en disant, toujours à voix basse : *la plénitude de l'Esprit-Saint*. Il prend une parcelle dans ses mains et continue des prières diverses, parmi lesquelles une de saint Jean Chrysostome. Il fait le signe de la croix et communie de la première parcelle, puis du calice. Aussitôt, le rideau s'ouvre et le diacre invite les fidèles en ces termes : *Approchez-vous avec crainte et foi, et communiez avec sainteté*. Le prêtre, prenant des deux mains le calice, se tourne vers les assistants et, les bénissant, dit à haute voix : *Sauvez, mon Dieu, votre peuple, et bénissez votre héritage ; conservez-le et protégez-le maintenant et à jamais*. Les fidèles communient sous les deux espèces, c'est-à-dire que le prêtre leur donne une parcelle trempée dans le précieux sang en disant : *Que le corps incorruptible de Jésus-Christ te donne la vie éternelle, et que son précieux sang soit pour la rémission de tes péchés*. Les fidèles s'essuient les lèvres avec un linge que tient le diacre (1).

La communion terminée, le prêtre bénit la foule avec le calice, puis il le reporte à l'autel et le rideau se referme tandis que le chœur fait entendre un chant d'action d grâces. Le prêtre consomme ce qui reste dans le calice le purifie, se lave les mains et reprend sa couronne e

(1) Les catholiques ne communient que sous une espèce. Le prêtre le distribue de petites hosties en disant les mêmes par les que dans le ri latin.

ses sandales. Le rideau s'ouvre. Le prêtre baise l'autel, ayant dans ses mains le livre des Évangiles, puis, précédé des ministres inférieurs et du diacre qui encense, il descend par les degrés de droite et vient dans le chœur, au pied de l'estrade de l'autel, se tourne vers celui-ci et prie pour le peuple, l'Église, les prêtres, etc.; il bénit les fidèles avec le livre des Évangiles, ôte sa couronne, se tourne vers la nef et lit le début de l'Évangile selon saint Jean, puis il bénit le peuple à deux reprises en faisant avec le livre le signe de la croix. Après une nouvelle prière, il baise le livre, le donne à baiser au diacre, puis à tous les assistants. Après quoi ceux-ci reçoivent le pain bénit ou antidoron (*néchkhark* en arménien). Dans l'intervalle le chœur chante en entier le psaume *Benedicam Domino in omni tempore* (XXXIII). Ce *néchkhark* est une sorte de galette mince, tendre et blanche, qui est bénite par le célébrant durant la messe. Un des prêtres assistants la partage avec les doigts et la distribue au peuple pendant que le célébrant et les ministres retournent à la sacristie en procession solennelle. La messe est finie.

4. *Office.*

Les Arméniens ont distribué les heures canoniales à peu près de la même façon que les Grecs. Leur office comprend neuf parties : le Nocturne ou *Office de minuit*, Matines, le *Lever du soleil* (Prime), Tierce, Sexte, None, Vêpres, l'*Entrée de la nuit* (Complies) et le *Repos* (prière à dire avant le coucher). Les deux dernières se disent toujours en particulier, Prime et Complies se suppriment tous les samedis et à toutes les fêtes

« dominicales ». En revanche, les premières Vêpres sont toujours solennelles, c'est-à-dire chantées avec assistance du diacre et encensement. En dehors des monastères, on ne dit dans la plupart des églises que Matines et Vêpres. Voici un rapide aperçu des sept heures canoniales publiques.

Office de minuit.

Après une invocation, on récite les psaumes *Domine, quid multiplicati sunt* (III), *Domine, Deus salutis meæ* (LXXXVII), *Benedicam Domino* (CIII), *Domine, exaudi orationem meam* (CXLII), puis une prière de Jean Mandagouni (1). Le diacre chante une ecténie (invocations diverses), le prêtre dit quelques oraisons, puis le chœur fait entendre huit canons ou hymnes entre lesquels sont intercalées des prières.

Matines.

Prière de l'aurore, en l'honneur du Fils de Dieu. Après une oraison préparatoire, on récite un des canons des psaumes (2) puis divers cantiques: *Benedicite omnia opera Domini Domino* (*Daniel*, III, 26 sq.), *Magnificat* (*Luc*, I, 46-55), *Benedictus Dominus Deus Israel* (*Luc*, I, 68-79), *Nunc dimittis* (*Luc*, II, 29-32), les psaumes *Miserere* (L), *Laudate Dominum de cœlis* (CXLVIII), *Cantate Domino canticum novum* (CXLIX), *Laudate Dominum in sanctis ejus* (CL), *Laudate pueri*

(1) Jean Mandagouni, auquel les Arméniens attribuent beaucoup de prières, vivait vers la fin du v[e] siècle. Comme catholicos, il eut une influence considérable sur la constitution de l'Eglise nationale.

(2) Chez les Arméniens, les psaumes sont divisés en sept groupes ou canons, un pour chaque jour de la semaine.

Dominum (CXII). Après de nouvelles prières, a lieu la lecture de plusieurs passages de l'Évangile, puis les psaumes *Verba mea percipe Domine* (V), (LXXXV, 14-17), *De profundis clamavi ad te Domine* (CXXIX), (CXLII, 8-12), *Deus in nomine tuo salvum me fac* (LIII), et d'autres prières.

Prime.

Prière dite au lever du soleil en l'honneur du Saint-Esprit. L'hymne de Nersès est suivie de prières, puis on récite le psaume *Jubilate Deo omnis terra* (XCIX), des prières, les psaumes *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo* (LXII), *Exaudi Deus orationem meam* (LXIII), encore des prières, les psaumes *Dominus regit me* (XXIII), (CXLII, 8-12), *Deus in nomine tuo salvum me fac* (LIII), *Deus noster refugium et virtus* (XLV, 1-7), *Deus in adjutorium meum intende* (LXIX), (LXXXV, 16-17), enfin des invocations et des prières.

Tierce.

Cette heure se dit en l'honneur de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Elle comprend le psaume *Miserere* (L), diverses prières, dont une de Jean Mandagouni, les psaumes *Dominus regit me* (XXIII), (CXLII, 8-12), des prières et des invocations.

Sexte.

En l'honneur de Dieu le Père. Le psaume *Miserere* (L) est suivi de l'hymne de la sixième heure, d'une prière de Jean Mandagouni et d'autres prières parmi lesquelles sont intercalés les psaumes *Beatus qui intelligit* (XL, 1-4), et *Qui habitat in adjutorio Altissimi* (XC).

None.

En l'honneur du Fils de Dieu, à l'heure de sa mort. Après le psaume *Miserere* (L), on chante l'hymne de la neuvième heure, puis des prières, dont une de Jean Mandagouni. Après quoi viennent les psaumes *Laudate Dominum omnes gentes* (CXVI) et *Confitemini Domino quoniam bonus* (CXVII) suivis de prières et d'invocations.

Vêpres.

Les Vêpres se disent en l'honneur du Fils de Dieu, pour commémorer sa descente de la croix et sa mise au tombeau. Elles sont précédées de la lecture des vies abrégées des saints, que l'on remplace par des homélies, les jours de fêtes « dominicales ». Après les psaumes *Inclina Domine aurem tuam* (LXXXV), *Eripe me Domine ab homine malo* (CXXXIX), *Domine clamavi ad te* (CXL), *Voce mea ad Dominum clamavi* (CXLI), viennent des prières dites par le prêtre et des invocations faites par le diacre, puis les psaumes *Qui habitat in adjutorio Altissimi* (XC), *Ad te levavi oculos meos* (CXXII), *Deus in nomine tuo salvum me fac* (LIII), (LXXXV, 16-17). On se rend alors en procession à la porte de l'église où se disent les psaumes *Lætatus sum* (CXXII), (LXXXV, 16-17), puis on rentre dans l'église en récitant le psaume *Jubilate Deo omnis terra* (XCIX).

Les hymnes sont composées d'après un système de versification semblable à celui des Grecs, qui l'ont eux-mêmes emprunté aux Syriens. Le mot canon par lequel les Arméniens désignent les hymnes est d'ailleurs grec.

Les livres que réclame la récitation de l'office sont

encore plus nombreux que ceux de la messe. Outre le *donatzouitz* ou *ordo* et le *djachotz,* dont nous avons parlé plus haut, il y a encore l'*haïsmavourk* (littéralement : ce jour-ci), qui contient les vies abrégées ou les éloges des saints et des homélies sur les fêtes « dominicales », dont on fait la lecture au peuple avant les Vêpres; c'est le pendant des synaxaires grecs; le *djareundir* (discours choisis) est analogue à l'*haïsmavourk,* sauf qu'il ne contient pas les vies des saints. La partie usuelle de l'office est contenue dans le *jamarkik* ou livre des heures, qui correspond à l'*horologion* grec. Il y a deux *jamarkiks,* le petit et le grand; celui-ci s'appelle aussi *adiani jamarkik,* parce qu'il contient les chants qui s'exécutent à la messe sur les gradins (*adian*) de l'autel. Les cantiques et les hymnes non compris dans le *jamarkik* sont réunis dans le *charagan* ou hymnaire.

5. *Administration des sacrements.*

Le détail des prières et des cérémonies usitées par l'Église arménienne dans l'administration des saerements est indiqué dans le *Machdotz,* qui est le pendant du rituel latin. Ce livre renferme aussi les rites des funérailles, les prières à faire dans les visites au cimetière et de multiples bénédictions pour les personnes (vierges, veuves, etc.) et les choses (maisons, agneau pascal, fruits, etc.).

Baptême.

Le baptême a lieu généralement le huitième jour après la naissance. Sauf le cas de danger de mort, il se donne à peu près toujours à l'église. La cérémonie consiste

essentiellement en une triple immersion accompagnée d'une formule indicative au nom de la Sainte Trinité. Le prêtre fait une immersion au nom de chacune des trois Personnes divines. Il n'y a ni exorcisme ni emploi d'huile des catéchumènes. Toutes les onctions se font avec le saint Chrême. On doit toujours donner au baptisé le nom du saint dont on fait la fête, ou, s'il n'y en a pas ce jour-là, le nom du saint dont la fête est le plus proche. Les non catholiques considèrent le prêtre comme le seul ministre du sacrement, à tel point qu'on ne baptise pas l'enfant en son absence, même s'il y a danger immédiat de mort. Aussi n'est-il pas rare que, appelé à la maison, le prêtre ne baptise plus qu'un cadavre.

Confirmation.

Comme chez tous les Orientaux non unis, la confirmation est inséparable du baptême. Cette union des deux sacrements est regardée par les Arméniens comme si importante que le baptême conféré sans être immédiatement suivi de la confirmation est tenu pour invalide. Les onctions se font sur les principales parties du corps : front, oreilles, yeux, narines, bouche, mains, poitrine, épaules, pieds. Chacune d'elles est accompagnée d'une courte formule qui varie chaque fois.

Après la confirmation, le baptisé, qui doit être à jeun, est conduit à l'autel pour y recevoir la communion. Quand c'est un nouveau-né, ce qui est le cas le plus fréquent, le prêtre trempe son doigt dans le précieux sang et le passe en forme de croix sur les lèvres de l'enfant, en disant : « Plénitude de l'Esprit-Saint ». A cause de

la communion qui est considérée comme obligatoire, on confère ordinairement le baptême immédiatement avant ou pendant la messe.

Eucharistie.

Nous avons indiqué plus haut, en expliquant la messe, comment se donne la communion.

Pénitence.

Chez les Arméniens non unis, l'usage des confessionnaux est absolument inconnu, tandis qu'il se généralise parmi les catholiques. Chez les premiers, on se confesse à domicile ou à la sacristie, ou encore dans une chambre attenante à l'église. Seuls, les prêtres mariés peuvent entendre les confessions et sans autorisation spéciale; il suffit qu'ils soient attachés au service d'une église. Le prêtre s'assied à la turque devant le pénitent agenouillé, étend sur la tête de celui-ci un pan de son manteau et lit une liste de péchés pendant que le pénitent dit à chaque fois : « J'ai péché ». Vient ensuite la confession proprement dite, c'est-à-dire l'aveu du pénitent, suivie de prières assez longues que récite le prêtre. L'usage veut qu'on diffère l'absolution pour les grandes personnes, le plus souvent à huit jours. Il n'y a pas de cas réservés chez les dissidents. Pour les enfants, il existe une confession générale qui se pratique de la manière suivante. Le prêtre les réunit autour de lui à l'église et leur lit une liste de péchés pendant laquelle ils répondent : « J'ai péché ». Il leur donne ensuite une absolution collective.

Extrême-Onction.

Bien qu'ils la rangent en théorie parmi les sept sacrements, les Arméniens schismatiques n'administrent plus l'extrême-onction. Cependant, ils font sur les cadavres des prêtres des onctions qui peuvent être considérées comme un vestige de ce sacrement. Les catholiques administrent l'extrême-onction à peu près de la même façon que dans le rite latin.

Ordre.

Les divers degrés de ce sacrement semblent un emprunt fait par les Arméniens au rite latin. Après la tonsure, simple cérémonie préparatoire à la réception des ordres proprement dits, on reçoit les quatre ordres mineurs de portier, lecteur, exorciste et acolyte (1), qui ne sont jamais conférés séparément. Les ordres majeurs sont : le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Les deux premiers ne sont jamais conférés séparément et imposent le célibat à ceux qui les reçoivent sans être mariés. Le diaconat comprend les simples diacres et les archidiacres, la prêtrise, les simples prêtres et les *vardapets* ou docteurs, dignitaires particuliers à l'Église arménienne. On distingue les simples *vardapets* et les *vardapets* suprêmes (*dzaïrakouyn vardapet*), correspondant respectivement aux licenciés et aux docteurs en théologie. Les Arméniens ont donné à ces titres une signification plus ecclésiastique et les ont divisés en quatorze ordres, mais de pur apparat; quatre mineurs pour les

(1) Les Arméniens sont les seuls Orientaux à posséder les quatre ordres mineurs comme les Latins.



Prêtres, diacres et enfants de chœur arméniens.

simples *vardapets* et dix majeurs pour les *vardapets* suprêmes.

Il n'y a au-dessus des *vardapets* que la double dignité

d'évêque et de *catholicos*. L'ordination des prêtres est précédée d'un jeûne rigoureux de quarante jours. Si l'ordinand est marié, sa femme doit également pratiquer le jeûne pendant le même espace de temps, mais d'une façon moins rigoureuse. Les impositions des mains, les onctions, la tradition des instruments accompagnée d'une formule sont à peu près analogues à celles du pontifical romain. Seuls, les évêques peuvent conférer les ordres jusqu'à ceux de *vardapets* inclusivement. La consécration des évêques est réservée au catholicos chez les dissidents, au patriarche chez les catholiques. Les ordinations ont lieu le dimanche, et de préférence les 1er, 4, 7 et 10 du mois. Les interstices réguliers ne sont pas connus, bien qu'il faille exercer les fonctions de son ordre avant de recevoir l'ordre supérieur. Le catholicos reçoit une consécration spéciale qu'on ne retrouve dans aucune autre Église, ni orientale ni occidentale.

Mariage.

Pour les Arméniens, le mariage consiste essentiellement dans le contrat passé entre les deux époux ; la bénédiction du prêtre en est la consécration officielle, mais non la condition indispensable. Les empêchements s'étendent pour la consanguinité jusqu'au septième degré, et pour l'affinité jusqu'au quatrième. On compte les degrés comme dans le droit canonique latin. C'est le chef du diocèse, qu'il soit évêque ou non, qui donne le permis des fiançailles ou du mariage, qui est nécessaire pour que le prêtre puisse procéder à la cérémonie. Les premières ont lieu dans la maison de la fiancée, mais le mariage se fait ordinairement à l'église, en présence du

prêtre délégué par le chef du diocèse. Dans les villes, on commence à faire ces cérémonies dans les maisons particulières, ou même au club. Le rite du mariage ressemble assez à celui des Grecs; il porte d'ailleurs le même nom de « couronnement ». Le lundi est choisi de préférence à tout autre jour pour la célébration des noces. Les époques où le mariage est prohibé sont les jours de jeûne et d'abstinence et les fêtes dites « dominicales », c'est-à-dire que le *tempus clausum* ne compte pas moins de 260 jours par an.

6. Calendrier liturgique.

C'est la fête de Pâques seule qui règle toutes les autres dans le calendrier des Arméniens, car elle entraîne dans son cortège vingt-quatre semaines de l'année. Or, on sait qu'elle tombe nécessairement dans les limites extrêmes du 22 mars au 25 avril. Dix semaines la précèdent, dont trois servent de préparation au grand Carême (*aratchvoratz paregentan*), et sept forment le Carême lui-même. Elle est suivie de quatorze autres semaines divisées en deux séries égales : les sept premières forment le temps pascal, de Pâques à la Pentecôte, et les sept dernières vont de la Pentecôte à la Transfiguration. Les vingt-huit dimanches qui restent sont également divisés en cinq périodes, d'étendue plus ou moins grande suivant la date à laquelle tombent les quatre fêtes suivantes : 1° l'Assomption (le dimanche le plus rapproché du 15 août); 2° l'Exaltation de la Croix (le dimanche le plus rapproché du 14 septembre); 3° le carnaval de la « cinquantaine » (*hismagatz paregentan*) (le dimanche le plus rapproché du 18 novembre); 4° la

fête de Noël-Épiphanie, fête unique chez les dissidents et fixée au 6 janvier.

A cause de ce système, il faudrait refondre chaque année le calendrier liturgique. Le catholicos Siméon Ier de Yérévan a remédié à cet inconvénient en 1774, au moyen d'un système fort simple de lettres dites « annuelles », qui fixent pour chaque année les dates d'incidence des principaux événements liturgiques : fêtes, jeûnes, etc. Les Arméniens non unis conservent toujours le calendrier julien, qui est actuellement en retard de treize jours sur le calendrier grégorien. Après bien des discussions, les Arméniens catholiques ont fini par adopter ce dernier pour tous les diocèses, en décembre 1912.

7. *Fêtes.*

Peu nombreuses sont les fêtes qui ont une date fixe. Il n'y a que les suivantes, qui englobent quatorze jours en tout : l'Épiphanie avec sa vigile et son octave, les 5, 6, 7-13 janvier; la Chandeleur, 14 février; l'Annonciation, 7 avril; la Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre; la Présentation, 21 novembre; la Conception de la Vierge, 9 décembre. Toutes les autres fêtes sont mobiles. On distingue principalement les fêtes dites « dominicales », c'est-à-dire celles de Notre-Seigneur, de la Croix, de l'Église et de la Sainte Vierge, avec leurs vigiles et leurs octaves, ainsi que les cinquante-deux dimanches de l'année, soit un total de cent trente-six jours en moyenne, pendant lesquels les noces sont interdites. Les fêtes des saints occupent les jours restés libres. Leur date varie nécessairement d'une

année à l'autre, quelquefois de plusieurs mois. Pour n'en omettre aucune, on a pris le parti d'en réunir plusieurs le même jour. Les saints que l'on fête principalement sont des saints nationaux, mais il y en a aussi un bon nombre empruntés aux autres Églises, même à l'Église romaine. Les catholiques ont adopté quelques fêtes d'origine latine, ainsi que nous le verrons plus loin.

Un certain nombre de fêtes sont considérées comme obligatoires. Ce sont, en dehors des cinquante-deux dimanches de l'année, les fêtes « dominicales » suivantes : l'Épiphanie avec le lendemain et l'octave, 6, 7 et 13 janvier; la Chandeleur, 14 février; l'Annonciation, 7 avril; le Jeudi-Saint, le lundi et le mardi de Pâques; l'Ascension, l'Invention des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur, troisième samedi après la Pentecôte; le lendemain de la Transfiguration; le lendemain de l'Assomption; le lendemain de l'Exaltation de la Croix; la Présentation, 21 novembre; la Conception de la Vierge, 9 décembre. Soit en tout seize fêtes. Chez les catholiques, depuis le Concile de 1911, il n'y a plus que dix fêtes obligatoires en dehors des dimanches. D'autres sont regardées comme obligatoires au Caucase, mais non en Turquie, ou encore dans telle ou telle province en particulier.

Les Arméniens non unis ont seuls conservé la coutume primitive de fêter le même jour (6 janv.) les deux solennités de Noël et de l'Épiphanie. Les catholiques les ont séparées et les célèbrent les mêmes jours que l'Église latine (25 déc. et 6 janv.). Pour le reste, ils suivent le même calendrier que les Grégoriens.

8. *Jeûne et abstinence.*

Chaque semaine, il y a deux jours d'abstinence, le mercredi et le vendredi. Le grand Carême dure du lundi gras au Samedi-Saint, soit quarante-huit jours. Il exige chaque jour non seulement l'abstinence comme chez les Grecs, mais le jeûne jusqu'à midi, sauf le samedi et le dimanche. Il y a en outre dix semaines de maigre dans l'année, une par mois, en dehors du grand Carême; chacune d'elles comprend une période de cinq à six jours. La semaine d'abstinence de février forme une préparation au grand Carême; c'est pourquoi on l'appelle l'*aratchavor* (ou *jeûne préalable*). Les neuf autres semaines d'abstinence s'échelonnent le reste de l'année, de manière que chacune d'elles précède une fête principale. Ces Carêmes hebdomadaires sont toujours précédés d'un jour de réjouissance, appelé *paregentan*, bonne vie, c'est-à-dire bonne chère; il a lieu le dimanche. Toutes les périodes d'abstinence que nous venons d'indiquer entraînent la prohibition de tout aliment provenant du règne animal, viande, graisse, œufs, laitage, poisson; le miel seul est excepté. L'abstinence est entièrement suspendue pendant les quarante jours qui suivent Pâques et durant l'octave de l'Épiphanie. On compte en moyenne cent vingt-six jours de maigre par an. Or, les noces étant également interdites ces jours-là, ainsi que les dimanches et fêtes dominicales, cela fait plus de deux cent soixante jours pendant lesquels on ne peut pas les célébrer.

Le jeûne (*dzuom*) ajouté à l'abstinence n'est obligatoire que pendant le Carême, du lundi au vendredi, et

pendant la semaine de l'*aratchavor*. Actuellement, il consiste à ne rien prendre, pas même du liquide, depuis l'heure du lever jusqu'à midi; anciennement, il durait jusqu'aux Vêpres.

Ajoutons qu'en fait ces jours de jeûne et d'abstinence, manifestement trop nombreux, ne sont plus guère en honneur, sauf peut-être dans certaines régions. C'est ainsi qu'en beaucoup d'endroits, particulièrement dans les villes, on n'observe plus du grand Carême que la première et la dernière semaine, ainsi que cela se passe chez les Grecs. Quant aux jeûnes des Arméniens catholiques, nous en parlerons quand nous étudierons leur Église.

9. Pratiques de dévotion.

Chez les Arméniens, catholiques ou dissidents, le signe de la croix se fait de gauche à droite, comme chez les Latins. Les génuflexions consistent à plier les deux genoux et à baiser la terre. L'introduction des vêtements européens, beaucoup plus étroits que les vêtements orientaux, les réduit souvent à de simples inclinations. Les fidèles aiment à faire brûler des cierges ou des lampes, soit à l'église, soit à la maison. Chose curieuse, le culte des images n'est guère en honneur, sauf auprès des Arméniens qui vivent mêlés aux Grecs. On en rencontre très peu dans les églises, en dehors de celle qui se trouve toujours au-dessus de l'autel. Ce dédain pour une pratique de dévotion si aimée en Orient provient en partie de l'antagonisme séculaire qui anime les Arméniens contre les Grecs, chez qui le culte des images a pris une extension exagérée.

La cause principale paraît être cependant la grande place qu'occupe le culte de la croix, dont on fait quatre fêtes par an. L'absence presque complète de vénération pour les images ne doit pas faire croire que les Arméniens ne rendent aucun honneur aux saints. La Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Grégoire l'Illuminateur et saint Étienne jouissent tout spécialement de la faveur populaire, sans préjudice des saints locaux.

Le culte des morts n'est point non plus négligé. On lui consacre le lendemain des principales fêtes : Épiphanie, Pâques, Transfiguration, Assomption, Exaltation de la Croix, ainsi que le jour des saints Vartaniens (jeudi gras). La cérémonie consiste dans le chant d'un cantique pour les trépassés et dans une espèce d'absoute comprenant un cantique, un Évangile et la mémoire de tous les fidèles. La coutume des repas funèbres est loin d'avoir disparu. Les prêtres eux-mêmes assistent à celui qu'on prend sur la tombe huit jours après la mort.

Quant à la pratique des sacrements, elle se borne à fort peu de choses chez les schismatiques. On se confesse (dans quelles conditions !) et on communie ordinairement à Pâques et parfois à l'Épiphanie et à l'Assomption. Les dévots ajoutent une communion à la Transfiguration et une à l'Exaltation de la Croix. En dehors de ces fêtes, il n'y a ni confessions ni communions.

Bibliographie. — L. Petit, « Arménie », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. Ier, col. 1954-1967. — K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Kœsel, 1911. — M. Ormanian, *L'Église arménienne*, Paris, Leroux, 1910. — E. Dulaurier, Paris, Franck, 1857. *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale.*

CHAPITRE XII

Les Églises arméniennes

INTRODUCTION HISTORIQUE : ORIGINES, LE SCHISME ET L'HÉRÉSIE ; DIVISIONS INTESTINES

I. ARMÉNIENS GRÉGORIENS OU DISSIDENTS — DIVERGENCES DOGMATIQUES — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — LES FIDÈLES

II. LES ÉGLISES ARMÉNIENNES GRÉGORIENNES : CATHOLICAT D'ETCHMIADZIN — CATHOLICAT DE SIS OU DE CILICIE — CATHOLICAT D'AGHTAMAR — PATRIARCAT DE JÉRUSALEM — PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE

III. ARMÉNIENS CATHOLIQUES — INTRODUCTION HISTORIQUE : FONDATION D'UNE ÉGLISE UNIE, DIFFICULTÉS INTÉRIEURES — PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE — ARCHEVÊCHÉ DE LEMBERG — ARMÉNIENS SOUMIS AUX ORDINAIRES LATINS — CLERGÉ SÉCULIER — CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES — COUTUMES PARTICULIÈRES — LES FIDÈLES

Introduction historique.

Les Arméniens (ils s'appellent eux-mêmes Haïqs) sont un peuple de race indo-européenne, primitivement campé en Phrygie, qui commença, vers la fin du VIIe siècle avant Jésus-Christ, le mouvement d'émigration vers

l'Est qui l'amena peu à peu dans le pays qu'il habite encore à l'heure actuelle, c'est-à-dire la contrée montagneuse qui va des environs de Trébizonde à la mer Caspienne, et du Taurus aux premiers contreforts du Caucase. Longtemps indépendants, les Arméniens furent conquis successivement par les Perses, les Romains, les Arabes, les Persans et les Turcs, et en partie par les Russes.

L'évangélisation de l'Arménie par l'apôtre saint Barthélemy et par saint Thadée n'est probablement qu'une légende. Quant à l'histoire du soi-disant roi arménien Abgar, c'est une œuvre de haute fantaisie que personne n'admet plus aujourd'hui, sauf peut-être en Arménie. A cause du voisinage de l'empire romain, il est probable que le christianisme pénétra de bonne heure dans ce pays, surtout par la Syrie (Édesse) et la Cappadoce (Césarée). Quoi qu'il en soit, il n'avait pas fait beaucoup de progrès lorsque saint Grégoire l'Illuminateur (*Krikor Loussavoritch*) lui amena la famille royale et la masse du peuple, à la fin du IIIe siècle. Saint Grégoire, Arménien d'origine, mais élevé à Césarée de Cappadoce réussit à convertir le roi Trdat ou Tiridate II et prêcha l'Évangile dans tout le pays qui suivit en foule l'exemple de son roi. Cet événement se produisit vers 290-295 Saint Grégoire reçut la consécration épiscopale des mains de l'archevêque de Césarée et fut le premier chef religieux de sa patrie. Outre que le christianisme était loin d'avoir rallié tous les habitants, les persécutions ne tardèrent pas à éprouver la jeune Église arménienne particulièrement sous le règne de Pap (369-374). Après avoir relevé de l'archevêque de Césarée, elle se proclama

ndépendante vers la fin du IVe siècle. Au début, la iturgie fut vraisemblablement grecque dans le voisinage le la Cappadoce, syrienne dans le Sud. C'est sous Sahag ou Isaac le Grand (387-438), selon toute proba-bilité, que la langue arménienne supplanta dans les exer-ices du culte les langues étrangères et que s'élabora ne liturgie particulière. Sahag le Grand imprima à son glise une vigoureuse impulsion. L'invention ou du noins la diffusion d'un alphabet national par Mesrob, et traduction des Livres Saints en arménien, exécutée ous la direction du même personnage, assurèrent à Église nouvelle une indépendance beaucoup plus grande s-à-vis des Grecs et des Syriens. Malheureusement, e ne sut pas se garder des erreurs monophysites ns lesquelles elle tomba dans la seconde moitié du siècle. Le désir de plaire à l'empereur Zénon, favo-ble aux monophysites, afin d'obtenir son aide contre Perses, fixa les Arméniens dans l'hérésie et le hisme. Le retour à la foi catholique de la cour impé-le ne trouva pas d'imitateurs chez eux; ils virent, au ntraire, dans l'erreur un excellent moyen de rompre fois pour toutes avec les Grecs qui négligeaient de secourir. On peut considérer leur Église comme étique et schismatique, à partir du synode national Vagharchapat, qui condamna le concile de Chalcé-ne (491) (1).

Malgré plusieurs unions éphémères contractées avec lise grecque sous les empereurs Héraclius (610-641) ustinien II (685-695; 705-711), les Arméniens per-

Voir S. VAILHÉ, « Formation de l'Eglise arménienne », dans les s d'Orient, t. XVI, 1913, p. 109-122, 193-211.

sistèrent dans le schisme et l'hérésie. La condamnation de leurs usages par le fameux concile *in Trullo* (692) acheva de les séparer des Grecs. Les tentatives faites par Photius au IXe siècle et par l'empereur Manuel Comnène au XIIe pour renouer les relations n'aboutirent point. Pendant ce temps, l'Église arménienne se voyait agitée par toutes sortes d'hérésies, dont les plus connues sont le paulicianisme et le tondrakianisme.

Les Croisades exercèrent une influence très heureuse sur les relations de l'Église romaine avec les Arméniens. La formation du royaume de Cilicie ou Petite Arménie amena la conversion de plusieurs catholicos (patriarches) et de la plus grande partie de leurs fidèles. L'union solennellement proclamée en 1198 ne fut qu'éphémère; elle disparut avec le royaume de Cilicie en 1375. Dès avant cette date, l'Église arménienne était en proie aux luttes intestines. Séparée des deux grandes chrétientés étrangères de Rome et de Constantinople, elle trouva bientôt superflu de garder l'union dans son propre sein. Querelles et révoltes fleurirent chez elle comme à plaisir. Ce fut chose commune d'y voir plusieurs prélats se disputer l'autorité suprême et s'excommunier mutuellement. Pour une grande part, il est vrai, cette anarchie était due à la situation politique du pays, où de trop puissants voisins ne cessaient d'exercer leurs influences contraires. Tirée d'un côté par les Byzantins, la pauvre Arménie l'était de l'autre par les Perses, auxquels succédèrent bientôt les Arabes. Avec les vicissitudes politiques du moyen âge, la désunion ne fit qu'augmenter; elle subsista même après la conquête ottomane.

Le chef religieux, le catholicos, avait changé plusieurs

fois de résidence à la suite des malheurs de sa patrie. Après s'être primitivement fixé à Achtichat et avoir résidé en différentes localités, il avait choisi pour sa capitale la ville de Sis en Cilicie (1294). A partir du xve siècle, il dut compter avec quatre compétiteurs principaux ; les catholicos d'Etchmiadzin et d'Aghtamar et les patriarches de Jérusalem et de Constantinople.

A l'heure actuelle, les Arméniens non unis obéissent encore à ces cinq juridictions différentes dont l'importance est très inégale. De leur côté, les catholiques sont gouvernés par le patriarche uni de Constantinople, qui est en même temps catholicos de Sis, et par l'archevêque autonome de Lemberg en Galicie. Nous allons étudier chacune de ces autocéphalies.

I. Arméniens grégoriens ou dissidents.

Les Arméniens qui ne sont pas en communion avec le Saint-Siège appellent leur Église *Haï Yéguéghétzi* (Église arménienne) ou *Haiastaniatz Yéguéghétzi* (Église des Arméniens). Ils lui donnent aussi les épithètes de *sourp* (sainte), d'*arakélakan* (apostolique), d'*oughapar* (orthodoxe), mais elles n'ont aucun caractère officiel. D'une manière générale on désigne les Arméniens dissidents sous le nom de *grégoriens,* qu'ils se donnent eux-mêmes sous prétexte que saint Grégoire l'Illuminateur a, dès l'origine, établi une Église absolument indépendante. C'est là une prétention inadmissible, car saint Grégoire resta toujours en union avec l'Église universelle. En droit, le nom de grégoriens conviendrait donc uniquement aux Arméniens catholiques et non aux schismatiques. Nous le leur conserverons

cependant ici en l'appliquant à ces derniers, pour nous conformer à la coutume en usage en Orient.

Théoriquement, l'Église arménienne grégorienne est *une* et dépend du catholicos d'Etchmiadzin, bien qu'elle possède cinq organisations différentes, dont quatre sont nettement autonomes. En fait, le catholicos d'Etchmiadzin n'a qu'une primauté d'honneur et n'exerce sa juridiction que dans les limites de son patriarcat. Les autres autonomies sont celles qui forment dans l'ancien empire ottoman les deux catholicats de Sis et d'Aghtamar et les deux patriarcats de Jérusalem et de Constantinople. Nous étudierons successivement chacune de ces cinq Églises. Mais, avant de le faire, nous donnerons quelques renseignements généraux qui s'appliquent à peu près également à toutes.

1. Divergences dogmatiques.

Les Arméniens grégoriens se servent d'un symbole particulier qui est une imitation à peu près certaine de l'*Interpretatio in Symbolum* dite de « saint Athanase ». Introduit au VIe siècle, à la place du symbole de Nicée alors en usage, il est le seul employé dans l'administration du baptême et à la messe, pendant laquelle il se dit tous les jours. C'est le seul authentique. Il n'y a rien dans le Symbole qui ne puisse être expliqué dans un sens catholique. Ce n'est donc pas là qu'il faut aller chercher les divergences dogmatiques.

Sauf sur quelques points particuliers peu nombreux, mais d'une singulière importance, les Arméniens grégoriens ont exactement les mêmes croyances que les catholiques du monde entier. Voici en quoi ils s'en écartent.

Procession du Saint-Esprit.

C'est probablement sous l'influence des Grecs qui ont longtemps cherché à les gagner à leur Église, et à une époque assez tardive, que les Arméniens ont supprimé dans le Symbole le dogme de la procession du Saint-Esprit. Ils l'admirent, en effet, au moins jusqu'au XIIIe siècle. Actuellement, ils ne s'occupent plus guère de cette question.

Incarnation.

C'est le dogme de l'Incarnation ou plutôt des deux natures dans le Christ qui sépare le plus nettement l'Église arménienne grégorienne de l'Église catholique. On sait qu'elle a condamné le concile de Chalcédoine et favorablement accueilli les erreurs monophysites vers la fin du Ve siècle. Il est très difficile de savoir ce que les grégoriens pensent actuellement sur cette question. La plupart s'en désintéressent complètement, et ceux qui s'en occupent ne s'entendent pas sur le sens qu'il faut donner à ces mots qui résument leur doctrine : « une seule nature unie ». D'après les uns, le monophysisme ne serait que dans les mots; d'après les autres, il serait réel. En général, ils s'obstinent à dire qu'il n'y a qu'une nature dans le Christ, sans vouloir expliquer comment la divinité et l'humanité unies peuvent ne former qu'une seule nature.

Le trisagion.

C'est avec la même obstination que les Arméniens grégoriens maintiennent dans le *trisagion* la fameuse

addition faite au ve siècle par Pierre le Foulon : « Qui avez été crucifié pour nous » (1). Lui donnent-ils le sens hérétique qu'elle avait certainement dans la pensée de son auteur, on ne saurait le dire d'une façon positive.

Le Purgatoire.

Par une singulière contradiction que nous avons déjà notée chez les schismatiques de rite byzantin, les Arméniens nient l'existence du purgatoire, et cependant ils font des prières pour les morts. Ils ont même cinq jours de l'année spécialement consacrés à intercéder en faveur des trépassés.

Constitution de l'Église. Primauté du Pape.

Sur ces deux points qui sont connexes, ils font, comme beaucoup d'autres Orientaux, une distinction entre l'essence et l'existence de l'Église. Par son essence, le christianisme est *un* comme son fondateur Jésus-Christ, mais les conditions de son existence varient suivant le rite, la discipline, les usages de chaque Église particulière. Comme ces conditions extérieures sont intimement liées à la hiérarchie, il y a autant d'Églises différentes qu'il y a de patriarches. Ces Églises ne sont pas subordonnées les unes par rapport aux autres, elles sont simplement coordonnées et soumises à un chef unique, le Christ.

Dès lors, le Pape n'a aucun droit sur celles qui son

(1) Le *trisagion* ou triple *Sanctus*, formule liturgique d'un usag quotidien en Orient, n'existe dans le rite latin qu'à l'adoration de l Croix, le Vendredi-Saint : *Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis, miserere nobis.*

organisées en dehors de son patriarcat. Il est simplement l'égal des autres patriarches. Quant à la primauté dont il jouit, ce serait une pure primauté d'honneur, d'origine humaine, que lui ont reconnue les conciles œcuméniques.

Eucharistie.

Comme les Grecs, les Arméniens grégoriens prétendent que la transsubstantiation a lieu, non au moment où le prêtre prononce les paroles de l'institution, mais pendant la prière de l'épiclèse qui les suit.

Mariage.

A propos de ce sacrement, la doctrine des grégoriens diffère sur trois points de la doctrine catholique. Tout d'abord, elle admet le divorce, mais uniquement dans le cas de l'adultère de la femme; le mari peut alors légitimement faire casser son mariage et convoler à d'autres noces. En fait, l'Église prononce aussi le divorce pour des raisons moins graves que l'adultère. Les troisièmes noces et au delà sont tenues pour invalides; les secondes sont simplement tolérées et exigent une dispense de l'évêque. Enfin, on admet chez les grégoriens qu'un diacre ou un prêtre devenu veuf peut se marier légitimement, à la condition de cesser immédiatement toute fonction ecclésiastique et de rentrer parmi les simples fidèles. Les efforts tentés depuis quelques années pour faire reconnaître dans ce cas le droit de continuer le ministère sacré n'ont pas encore abouti.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Chez les Arméniens grégoriens, chaque Église autonome est divisée en un certain nombre de circonscriptions ecclésiastiques, gouvernées, soit par un archevêque, soit par un évêque, soit par un vardapet, soit même par un archiprêtre. Quelques monastères jouissent également de la juridiction et peuvent être comparés aux abbayes *nullius* des Latins. Il n'y a pas de provinces ecclésiastiques; le chef de chaque diocèse relève directement du catholicos ou du patriarche. Le titre d'archevêque, purement honorifique, ne donne aucune autorité spéciale; il n'accorde même pas la préséance, qui se règle d'après l'ancienneté.

Seuls, les trois catholicos d'Etchmiadzin, de Sis et d'Aghtamar ont le droit de consacrer le saint Chrême. Ces deux derniers ne peuvent le faire que pour les Églises de leur ressort, tandis que le catholicos d'Etchmiadzin l'envoie à tous les autres diocèses grégoriens. Le saint Chrême est un composé d'huile bouillie et d'un mélange de baume et d'encens, dans lequel entrent quarante espèces de plantes et de gommes odoriférantes. La consécration a lieu tous les trois ou cinq ans.

A la tête de chaque circonscription ecclésiastique, il y a un prélat (*aratchnord*), évêque ou vardapet, qui a toute autorité sur le clergé. Il juge en Conseil les questions matrimoniales, mais il ne peut pas prononcer le divorce, jugement qui est de la compétence du patriarche ou du catholicos. Au-dessous de l'*aratchnord,* on trouve les archiprêtres (*avaghéretz*) qui exercent la surveillance sur les églises. Il n'y a pas de paroisses proprement

dites ni de vrais curés. Chaque église possède un ou plusieurs prêtres (*kaland* ou *yéretz*) qui exercent en commun les fonctions saintes. Ils disent la messe à tour de rôle et doivent alors habiter en dehors de leur famille, le plus souvent dans une chambre attenante à l'église. Aujourd'hui, dans les villes du moins, chaque famille se choisit son confesseur qui devient son *tamêretz* ou *dzikhtar* (maître du foyer) et remplit pour elle les fonctions de curé : baptêmes, mariages, enterrements, bénédictions, etc. En retour, elle doit pourvoir à son entretien.

Toutes les cérémonies qui se font à l'église sont réglées d'avance par un accord entre l'archiprêtre et *l'éphorie* ou Conseil paroissial, composé uniquement de laïques. Les prêtres ne peuvent absolument rien faire sans l'autorisation de l'éphorie; ils n'ont pas même la clé de l'édifice. On voit quelle peut être la liberté dont jouissent les ecclésiastiques, même lorsque le Conseil paroissial se compose de bons chrétiens. D'ailleurs, ce sont les fidèles et non l'évêque qui choisissent leurs prêtres. Ceux-ci restent pour toujours attachés à l'église qui les a adoptés. S'ils veulent changer de paroisse, il faut qu'ils fassent agréer leur candidature par les fidèles du poste qu'ils convoitent. L'évêque ne peut même pas ordonner un prêtre séculier, si celui-ci n'est pas demandé par une paroisse. Tout ce qu'il peut faire, c'est de refuser un candidat qu'il juge indigne ou incapable.

Il n'y a pas de bénéfices ecclésiastiques. Le clergé, surtout le clergé marié, vit des offrandes volontaires des fidèles. Les ecclésiastiques célibataires touchent parfois une petite allocation pour les services qu'ils rendent : en dehors de cela, ils vivent sur les biens de leur couvent.

Les églises et les monastères ont des propriétés qui proviennent principalement de donations, mais les revenus ne sont pas considérables, surtout en Turquie, où le régime de la propriété est draconien pour ces sortes de biens. Comme autres sources de revenus, on peut citer les quêtes faites chaque jour à l'église et qui ne rapportent pas grand'chose, les droits perçus pour les cérémonies religieuses, pour les actes de chancellerie, pour la bénédiction des maisons à Noël et à Pâques, etc. Le plus lucratif de tous les revenus est encore la vente des cierges, faite à l'entrée de l'église dans un local spécial appelé *bankal*.

3. Clergé séculier et régulier.

On distingue chez les Arméniens grégoriens le clergé marié ou séculier qui assure le service paroissial, et le clergé célibataire ou régulier qui fournit seul les dignitaires ecclésiastiques.

Clergé séculier.

Le clergé séculier se recrute principalement parmi les chantres d'église et les maîtres d'école. Il arrive assez souvent aussi qu'on choisit de simples artisans. Tous doivent être mariés depuis un an au moins. Après un stage plus ou moins long (de trois à six mois en général), fait dans un monastère ou auprès d'une église pour apprendre l'essentiel de leurs nouvelles fonctions, l'évêque les ordonne et les envoie dans les paroisses qui les ont élus. Il est excessivement rare que le nouveau prêtre ait moins de trente ans.

Les ecclésiastiques mariés appelés *derders* peuvent



Derders (prêtres mariés) au milieu de leurs fidèles.

rriver à être archiprêtres, mais non pas vardapets ou vêques, à moins qu'étant devenus veufs ils n'aient ardé le célibat. Leur situation est le plus souvent fort énible. Attachés aux familles qui les font vivre, parce

qu'elles recourent à leur ministère, ils sont obligés à de perpétuelles concessions qui entravent leur zèle, quand ils en ont. Ignorants pour la plupart, parce qu'il n'y a aucun Séminaire pour les former, ils ne jouissent d'aucune considération. Aussi n'y a-t-il à se faire prêtres que les gens du peuple. Le « métier » de pappas est certainement un des plus dédaignés, chez les Arméniens schismatiques comme chez tous les autres dissidents orientaux.

Le costume ordinaire du clergé séculier se compose de la soutane orientale, fermée sur le côté, et du *vérarkou*, espèce de paletot à l'orientale, muni de larges manches flottantes. Dans les villages, les prêtres ne revêtent souvent le costume ecclésiastique que pour accomplir les cérémonies. La coiffure est le *pakegh*, cylindre de carton recouvert d'étoffe, terminé en forme de cône, qui est toujours noir pour le clergé séculier. A l'église, les prêtres mariés revêtent par-dessus leur soutane un manteau de laine noire appelé *pilon*; ils s'en servent pour les offices ordinaires. Ils obtiennent parfois comme récompense le droit de porter une croix pectorale en bronze doré.

Clergé régulier.

Le clergé régulier a toujours le pas sur le clergé séculier, quels que soient l'âge et l'ancienneté d'ordination des prêtres mariés. Il est formé dans les couvents, mais il n'y vit pas toujours. On ne trouve chez les Arméniens grégoriens ni Ordre ni Congrégation; chaque monastère forme une communauté indépendante qui se gouverne à sa guise, d'après les coutumes des anciens. Il n'y a pas de vœux proprement dits: le seul fait de

prendre l'habit dans un couvent oblige au célibat, aux jeûnes et autres pratiques monastiques. Disons tout de suite que les deux cent cinquante monastères d'hommes ne comptent pas plus de cinq à six cents moines, en faisant rentrer dans ce nombre les évêques et les vardapets qui vivent hors des couvents.

Les moines qui ont étudié sont spécialement destinés à la prédication et aux dignités ecclésiastiques. Jamais ils n'exercent les fonctions curiales; ils n'ont même pas le droit de confesser. On distingue parmi eux plusieurs degrés : les diacres (*sakavarks*), les prêtres moines (*abégha*), les simples vardapets ou docteurs et les vardapets suprêmes (*dzaïrakouyn vardapet*). Les diacres réguliers ne sont pas plus de quarante pour toute l'Église arménienne schismatique et exercent leurs fonctions à peu près exclusivement dans les couvents. Ils doivent y avoir fait un stage d'au moins trois ans pour recevoir le diaconat. Les prêtres réguliers (*abégha*) ne peuvent pas être ordonnés avant vingt-deux ans révolus. Ils reçoivent alors le *véghar* ou capuchon, signe distinctif du clergé célibataire. Nommés sans la participation des laïques, ils dépendent uniquement de leur supérieur. Seuls, les vardapets peuvent prêcher. Ils le font debout sur l'estrade, devant l'autel et la crosse en main. Beaucoup d'entre eux habitent en dehors des couvents et n'y rentrent plus.

Le costume du clergé régulier offre un peu plus de variété que celui du clergé séculier, bien qu'il soit le même dans son ensemble. Le *pakegh* est de couleur violette, mais il n'y a en cela aucune obligation. Le *pilon* est en soie noire; les simples vardapets le portent en soie

fleurie et les vardapets suprêmes en soie violette. Tous ont droit à la crosse doctorale, surmontée de deux ou quatre serpents affrontés. Quelques-uns portent aussi une croix pectorale ornée de pierreries. Les simples moines, ceux qui ne sont pas dans les Ordres, ont comme coiffure une calotte noire, analogue au fez des Turcs, mais sans gland. Leur costume s'agrémente parfois, en plus du paletot, d'un tricot de laine blanche sans manche, qui produit un effet assez bizarre sur la soutane noire.

Le costume des évêques, des patriarches et même des catholicos ne se distingue pas de celui des vardapets. Seul, le catholicos d'Etchmiadzin portait sur son *véghar* ou capuchon une croix en brillant, espèce de décoration que lui conférait le tsar de Russie.

4. *Les fidèles.*

Dans son ensemble, le peuple arménien se montre très ignorant de la religion. Cependant, il lui témoigne un attachement profond, moins à cause d'une forte conviction que parce qu'il retrouve dans l'Église une espèce d'autonomie nationale. La superstition est chose fréquente dans toutes les classes de la population. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement avec un clergé ignorant lui-même et des écoles insuffisantes? La prédication est nécessairement négligée, car seuls les vardapets ont le droit de prêcher, et leur nombre est trop restreint pour suffire à toutes les paroisses. Dans les villes, la piété abandonne de plus en plus la société cultivée qui fait bon accueil à la libre pensée et au protestantisme. L'influence des partis politiques, souvent

révolutionnaires, parce que la race était malheureuse en Russie aussi bien qu'en Turquie, l'influence plus néfaste encore de la franc-maçonnerie importée d'Europe ou d'Amérique, ruinent de plus en plus l'esprit religieux, même dans le peuple. Celui-ci résiste cependant à ces influences délétères, au moins dans l'intérieur du pays. Il observe encore une partie des jeûnes, fréquente les églises et se rend aux lieux de pèlerinage. Les sanctuaires les plus renommés sont, après les Lieux Saints de Palestine, l'église d'Etchmiadzin, celles de Saint-Jean-Baptiste, à Mouche et à Césarée, et le sanctuaire de *Tcharkhapan* (Notre-Dame la Réservatrice), à Armache, près d'Ismidt. 6 à 7 000 pèlerins, arméniens, grecs « orthodoxes », voire musulmans, se rendent chaque année à Armache. Les fidèles s'en tiennent à ces pratiques purement extérieures. La piété intérieure est à peu près inconnue. Il n'y a rien d'ailleurs qui puisse la faire naître ou l'entretenir, ni le zèle du clergé, ni les associations pieuses, ni surtout la fréquentation des sacrements. L'obligation de sanctifier le dimanche existe dans l'Église arménienne, mais elle n'y a attaché aucune condition spéciale. Comme il n'y a qu'une messe chantée, fort longue, les fidèles ne se croient pas obligés de l'entendre tout entière. Beaucoup se contentent de faire une visite à l'église ou de faire brûler un cierge. On regarde aussi l'assistance aux Vêpres du samedi soir comme remplaçant la messe du dimanche. Les œuvres serviles sont interdites, à moins d'urgence. Par contre, le clergé encourage vivement les fidèles à travailler dans un but de religion ou de bienfaisance, comme à la construction ou à la réparation des

églises, des écoles, des hôpitaux, etc. Pendant la semaine, la messe n'est dite que le samedi, encore n'en est-il pas ainsi dans toutes les églises. Dans l'intérieur de la Turquie, surtout dans l'Arménie et le Kurdistan, la population s'est laissé influencer par les musulmans auxquels elle a emprunté plusieurs coutumes et parfois aussi des croyances erronées. La condition misérable qui lui était faite par les autorités turques et par les Kurdes a maintes fois attiré l'attention de l'Europe, surtout après le grand massacre de 1896 et la boucherie sauvage d'Adana ordonnée en 1909 par les Jeunes-Turcs aussi intolérants que les partisans du régime hamidien. Les massacres systématiques de 1916-1917 organisés avec le concours des Allemands ont soulevé l'indignation du monde entier. Dieu veuille que les mesures prises par les alliés pour conserver les débris du peuple arménien soient efficaces!

Quelques sectes se sont formées au sein de l'Église arménienne. La plus connue est celle des *Mouhabbedjis* (disciples de l'amour), répandue dans la région de Zeitoun (Haute-Cilicie). C'est une secte d'illuminés analogues aux *quakers* américains et aux *doukhobortsy* russes.

II. Les Églises arméniennes grégoriennes.

1. *Catholicat d'Etchmiadzin.*

1. *Histoire.*

A la mort du catholicos Joseph II (1440), quatre évêques de l'Arménie du Nord, qui ne s'étaient pas rendus à Sis pour élire son successeur, invitèrent ce dernier à venir résider à Etchmiadzin, près d'Erivan, au pied du

mont Ararat. Sur son refus, ils se donnèrent un chef dans la personne de Guiragos Virabetsi, qui fut le premier catholicos de cette ville (1441). Le nouveau pasteur, qui habitait près de la montagne sainte des Arméniens, dans le même pays que saint Grégoire l'Illuminateur et les anciens chefs religieux de la nation, vit bientôt la plus grande partie des fidèles se rallier à lui. La cause de ce succès était l'opinion répandue en Arménie qu'Etchmiadzin avait été fondée par saint Grégoire l'Illuminateur et qu'elle conservait sa main droite. (On montre une autre main droite du même saint à Sis!)

Au XVIe siècle, plusieurs catholicos d'Etchmiadzin se montrèrent favorables à l'union avec Rome ; il y en eut même de franchement unis. Au XVIIe, les shahs de Perse firent cruellement souffrir pasteurs et fidèles. La conquête russe de 1828 n'adoucit point leur sort. Elle eut au contraire les conséquences les plus fâcheuses pour l'indépendance de cette Église. Un oukase du tsar Nicolas Ier (1836) réorganisa le catholicat. Il mit aux côtés du catholicos un Conseil synodal chargé d'administrer, sous le contrôle d'un commissaire impérial, toutes les affaires spirituelles de l'Église arménienne en Transcaucasie. La nomination du catholicos n'appartenait plus au corps électoral arménien; le rôle des électeurs devait se borner à la présentation de deux candidats, entre lesquels le tsar se réservait de choisir. C'était le régime de l'Église officielle russe introduit de force dans un groupement chrétien non « orthodoxe ». Les protestations des Arméniens du monde entier firent ajourner l'application de ce nouveau règlement. On le mit pour la première fois en vigueur en 1882, et depuis

lors il a fonctionné régulièrement, malgré les difficultés du début.

La grande préoccupation du gouvernement russe a été, en Arménie comme ailleurs, de russifier les populations. Il est même allé très loin au commencement du XXe siècle. Le 12 juillet 1903, un oukase de Nicolas II dépouillait l'Église d'Etchmiadzin de tous ses biens, soit d'environ 300 millions de francs. La première mise en vigueur de ce décret a provoqué des difficultés considérables, voire des émeutes et des massacres. L'application s'en est trouvée suspendue par le fait des troubles survenus en Transcaucasie depuis 1904. Un détail montrera comment les Russes entendent l'apostolat. Il était défendu aux prêtres arméniens de baptiser les musulmans qui se convertissaient; s'il s'en trouvait d'assez téméraires pour enfreindre ce décret, ils étaient punis de la prison.

L'indépendance nationale péniblement obtenue et difficilement défendue contre des voisins inquiétants a rompu la chaîne que le tsarisme essayait de mettre au cou de l'Église arménienne.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le catholicos.

Le catholicos d'Etchmiadzin est considéré en théorie comme l'unique chef des Arméniens grégoriens, en conséquence de quoi il porte le titre de « Serviteur de Dieu, patriarche suprême et catholicos de tous les Arméniens ». A lui seul aussi, en principe, appartient le droit de bénir le saint Chrême et de consacrer les évêques. En pratique, sa juridiction ne s'étend plus immédiatement que sur les Arméniens de Russie et de Transcaucasie,

de Perse, des Indes, d'Europe et d'Amérique. Ceux qui habitent l'empire turc ou les États balkaniques et l'Égypte, jadis possessions ottomanes, échappent à son obédience.

Il réside près d'Erivan, dans le couvent d'Etchmiadzin, au pied du mont Ararat, lieu de pèlerinage fréquenté à cause des reliques de saint Grégoire l'Illuminateur et sanctuaire le plus renommé de l'Arménie. A ses côtés et sous sa présidence fonctionnaient sous le régime usse : 1° le synode patriarcal imposé par l'oukase le 1836 et composé de sept membres, dont deux archevêques et deux vardapets, soumis au contrôle d'un comnissaire impérial; 2° le Conseil d'administration du ouvent patriarcal comprenant trois membres, un évêque t deux vardapets; 3° le Conseil de l'imprimerie formé ar deux vardapets et un diacre. La maison patriarcale omprend en outre une vingtaine de moines sans fonc-on déterminée. Elle possède aussi, depuis 1874, un rand Séminaire où se forme le clergé régulier. Il existe galement un Séminaire au monastère de Sévan, dans ne île du lac Gueuk-Tchaï.

Divisions ecclésiastiques.

Etchmiadzin étendait jadis sa juridiction sur un grand ombre de diocèses. Elle ne compte plus aujourd'hui e vingt-neuf divisions territoriales ecclésiastiques, qui sont pas toutes des diocèses proprement dits. Il y a uf archidiocèses, douze diocèses, sept régions admi-strées par des vardapets et un monastère ayant juri-tion sur quelques villages. Les évêques étaient nommés r le tsar, sur la présentation de deux candidats faite

par le catholicos. Le gouvernement russe a toléré les éphories, mais il a supprimé les Conseils diocésains, en sorte que les laïques n'exerçaient aucun contrôle sur la gestion des diocèses.

La Russie possédait six archidiocèses : Erivan (administré par le catholicos), Tiflis, Chouchi (Karabagh), Chamaghi, Astrakan et Bessarabie (résidence à Kichinev); huit diocèses : Nachitchévan, Alexandrapol, Kars, Gori, Akhaltzkha, Khantzak (Elisabethpol), Noukhi et Ghzlar. Le monastère de Tathev gouverne 75 000 fidèles. Les autres régions sont soumises à des vardapets qui siègent à Bakou, Pétersbourg et Moscou. L'empire russe comptait environ 1 650 000 Arméniens répartis en 1 353 villes ou villages et disposant de 1 429 églises.

En Perse, on trouve deux archevêques, ceux d'Ispahan et de Tabris, et deux vardapets faisant fonction d'évêques, à Téhéran et à Hamadan. Le nombre des fidèles est de 78 000 environ, habitant 195 villes ou villages et disposant d'un nombre égal d'églises.

Les colonies arméniennes des Indes et de l'Indo-Chine dépendent de l'évêque de Calcutta qui gouverne 6 000 fidèles, 20 centres principaux et 10 églises seulement. Celles des Indes néerlandaises relèvent du vardapet fixé à Batavia. Il y a 4 000 fidèles environ avec 10 centres principaux et 5 églises.

L'évêque établi à Paris gouverne toutes les colonies arméniennes d'Angleterre, de France, de Belgique et de Suisse. Les deux plus importantes sont celles de Marseille et de Manchester, attirées là par le commerce. Les fidèles sont 6 000 environ, avec 20 centres principaux et 4 églises seulement. Les Arméniens de l'ancien empire

austro-hongrois obéissent au vardapet de Soutchova, en Bukovine. Ils sont à peu près 4 000, avec 10 centres principaux et 5 églises. Dans les premiers mois de 1914, le catholicos d'Etchmiadzin a nommé un archevêque pour les Arméniens de Roumanie, pays qui relève normalement du patriarche de Constantinople.

Enfin l'espoir de faire fortune plus rapidement qu'en Russie ou en Turquie a poussé un grand nombre d'Arméniens à partir pour l'Amérique. Ils habitent principalement les États-Unis, où beaucoup d'entre eux glissent au protestantisme. Leurs 50 colonies principales groupent 62 000 fidèles et ne disposent que de 5 églises. C'est dire leur peu de vitalité. Les plus puissantes sont celles de Boston, de New-York, de Fresnau, de Providence et de Chicago. L'évêque établi à Worcester étend sa juridiction sur toutes ces colonies d'Amérique.

En résumé, le catholicat d'Etchmiadzin compte vingt-neuf divisions ecclésiastiques, entre lesquelles se répartissent 1 810 000 fidèles groupés en 1652 centres et disposant de 1 750 églises. Il y a aussi plusieurs monastères en dehors de celui d'Etchmiadzin, mais il est à peu près impossible d'en connaître le nombre même approximatif. En tout cas, ils sont vides pour la plupart. On sait seulement qu'il y a deux couvents de femmes.

2. *Catholicat de Sis ou de Cilicie.*

Au point de vue civil et même, à certains égards, au point de vue ecclésiastique, les Églises arméniennes grégoriennes de l'ancien empire ottoman étaient soumises au Règlement (*Sahmanatroutioun*) de 1860, approuvé par le sultan Abdul-Aziz. La situation nou-

velle qui leur est faite n'est pas encore suffisamment établie pour que nous puissions l'indiquer ici.

Les laïques occupent dans tous les Conseils une place importante et font la loi au clergé. C'est ainsi que l'élection des évêques appartient aux Conseils diocésains dont les six septièmes sont des laïques. Chaque église est soumise à une éphorie (*taghagan*) composée uniquement de laïques. Elle s'occupe de l'administration de l'église, de l'école et de toutes les affaires intérieures de la communauté et doit rendre compte de sa gestion au Conseil économique diocésain (*tintenakan*) composé lui aussi de laïques. Comme la loi musulmane ne reconnaît pas aux églises le droit de posséder, les biens ecclésiastiques ne donnent que des revenus très précaires. On doit les faire enregistrer sous des noms d'emprunt, quelquefois sous celui d'un saint, par exemple : Marie, fille de Joachim (la Sainte Vierge), Jean, fils de Zacharie (saint Jean-Baptiste), etc. D'autres fois, des particuliers qui les ont fait mettre à leur nom ne veulent pas les rendre, ou bien, s'ils meurent sans héritiers, l'État s'empare des biens au nom de la loi. Nous indiquerons pour chacune des quatre Églises établies dans ce qui fut la Turquie les particularités de gouvernement et d'administration.

1. *Histoire.*

Nous avons vu plus haut qu'après avoir résidé dans plusieurs villes différentes, le catholicos légitime d'Arménie avait fini par se fixer à Sis en Cilicie, sous la protection des rois de ce pays (1293). Son autorité se vit fortement réduite en 1441 par l'érection du catholicat

d'Etchmiadzin, qui lui enleva toute l'Arménie du Nord. Aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, les catholicos de Sis se montrèrent tour à tour favorables ou hostiles à l'union avec Rome.

Leur autorité s'étendait à l'origine sur tous les Arméniens de la Turquie d'Asie, à l'exception de ceux, peu nombreux du reste, qui relevaient du catholicos d'Aghtamar et du patriarcat de Jérusalem. La création à Constantinople d'un patriarche à juridiction civile (1461) amoindrit considérablement le prestige dont ils jouissaient encore, même après la constitution du catholicat d'Etchmiadzin. Le catholicos de Sis n'avait qu'une juridiction purement spirituelle, tandis que son rival de Constantinople jouissait en plus de la juridiction civile. Ce fut là une cause de luttes constantes entre les deux obédiences. A la fin du XIXe siècle, le sultan Abdul-Hamid, pour affaiblir les Arméniens, augmenta encore cette mésintelligence par des mesures irritantes. En 1880, il accorda les pouvoirs civils au catholicos Mgrditch de Sis sur les fidèles de sa juridiction, faveur qui fut mal vue à Constantinople où le patriarche Nersès démissionna. L'affaire se termina par la renonciation spontanée (?) de Mgr Mgrditch à ses pouvoirs civils. Nouvelle querelle en 1897, à propos de l'élection de Mgr Krikor Aladjian, qui ne plaisait pas au sultan. Depuis la mort de ce prélat (1897), Abdul-Hamid poursuivit avec le patriarche de Constantinople, Mgr Ormanian, le projet de mettre entre les mains d'un seul titulaire, celui de la capitale, la double autorité civile et religieuse. La révolution jeune-turque de 1908-1909 qui les renversa l'un et l'autre ne leur permit pas de pousser leur tentative jusqu'au bout.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le chef de l'Église arménienne de Sis porte le titre de « Serviteur de Dieu, patriarche et catholicos de la Petite Arménie et des Arméniens de Cilicie, de Syrie et de Palestine, ministre de la main droite et du trône de saint Grégoire l'Illuminateur ». Il est choisi par un Conseil électoral composé par moitié d'ecclésiastiques et de laïques. Sa juridiction s'étend sur les provinces d'Adana, d'Alep et sur une partie de celles d'Angora, de Sivas et de Mamouret-el-Aziz. Du fond de sa résidence de Sis, il gouverne par lui-même le diocèse qui porte ce nom et par des prélats les quatorze circonscriptions ecclésiastiques suivantes : les deux archidiocèses d'Adana-Béréket et de Marache, les dix diocèses d'Hadjin, de Payasse, d'Alep, de Zeitoun, d'Aïntab, d'Antioche, de Malatia, de Yozgat, de Gurun et de Divrik; enfin les deux monastères de Firnouz et de Darendé, qui ont juridiction sur un certain nombre de villages. Il s'en faut que tous ces diocèses soient administrés par des évêques; il n'y a souvent à leur tête que de simples vardapets. Le catholicat tout entier renferme 285 000 fidèles environ, 267 villes ou villages et 214 églises. Quant aux 12 couvents, leur population est très restreinte.

3. *Catholicat d'Aghtamar.*

Le catholicat d'Aghtamar naquit d'une révolte en 1113. A cette date, son archevêque, nommé David, refusa de reconnaître le catholicos Krikor III Pahlavouni et se proclama indépendant. Excommunié et déposé au con-

cile de Kara-Dagh, David n'en continua pas moins d'occuper son siège, et il a trouvé des successeurs jusqu'à nos jours. L'un d'eux reçut même du shah de Perse Djhaïn le titre de « catholicos de toute l'Arménie » (1461). Cependant, malgré l'appui des maîtres de la Perse, les titulaires d'Aghtamar n'ont jamais réussi à exercer une grande influence. Ils se sont pourtant fait reconnaître le droit de consacrer les évêques.

Le catholicos, élu, comme celui de Sis, par une assemblée composée par moitié d'ecclésiastiques et de laïques, réside à Aghtamar, île du lac de Van, riche en monastères et en églises. Actuellement, il étend son autorité sur cette île et sur quelques districts des environs, ceux de Gavache et de Chatakh dans le vilayet de Van, celui de Khizan dans le vilayet de Bitlis. Il n'y a que deux diocèses, celui d'Aghtamar, gouverné par le catholicos lui-même, et celui de Khizan, administré par un évêque. Le chef de l'Église est assisté d'un synode composé de six membres. On compte 95 000 fidèles environ, 194 villes ou villages et 272 églises. Il y a aussi 56 monastères, vides pour la plupart. Vacant depuis 1895, le catholicat d'Aghtamar est administré provisoirement par un évêque.

4. *Patriarcat de Jérusalem.*

Comme le catholicat d'Aghtamar, le patriarcat de Jérusalem naquit d'une révolte en 1311. Les moines du couvent de Saint-Jacques, ne voulant pas accepter les réformes décrétées par le concile de Sis (1307), se donnèrent un patriarche dans la personne de l'évêque de la Ville Sainte. Parce qu'ils étaient en guerre avec le royaume

de Petite Arménie, les sultans d'Egypte favorisèrent cette émancipation. Il n'y eut point cependant de catholicat nouveau, mais un simple patriarcat d'honneur, car son titulaire ne peut ni consacrer les évêques ni bénir le saint Chrême. Au point de vue civil, il dépendit jusqu'à la délivrance de la Ville Sainte (déc. 1917) du patriarcat de Constantinople. A chaque nouvelle vacance, la communauté de Jérusalem dressait une liste de sept candidats au moins, que les deux Conseils de Constantinople réduisaient à trois; c'est parmi ces candidats définitifs que l'assemblée générale choisissait au scrutin secret et à la majorité des voix le futur patriarche. Celui-ci n'est donc, au fond, qu'un simple archevêque.

Le patriarche réside au mont Sion, dans le couvent de Saint-Jacques, dont il est supérieur à vie. Pour gouverner son Église, il se fait aider par un archevêque faisant fonction de vicaire patriarcal et par un Conseil d'administration composé de quatre évêques et de deux vardapets. Sa juridiction s'étend sur la Palestine et le Liban. Il n'y a qu'un seul diocèse, celui de Jérusalem, gouverné par le patriarche lui-même. Les autres communautés ont à leur tête trois vardapets résidant à Jaffa, Damas et Beyrouth. On ne compte dans tout le patriarcat que 7 000 fidèles, 12 paroisses, 18 églises et 9 couvents, dont un de femmes. Au monastère de Saint-Jacques, il y a une hôtellerie pour les pèlerins, une imprimerie et un Séminaire d'une vingtaine d'élèves. Les Arméniens ont réussi à occuper à Jérusalem un certain nombre de sanctuaires. Outre le couvent et l'église de Saint-Jacques, bâtis à l'endroit où la tradition place le martyre de saint Jacques le Majeur, ils ont la chapelle

de la Croix dans les dépendances du Saint-Sépulcre et le droit de célébrer à certains jours devant le Tombeau de Notre-Seigneur; ils possèdent aussi les sanctuaires dits maisons d'Anne (?) et de Caïphe (?). De plus, ils partagent avec les Grecs et les Latins la jouissance de la grotte de Bethléem et de l'emplacement de l'Ascension.

5. *Patriarcat de Constantinople.*

1. Histoire.

Dès l'époque byzantine, Constantinople posséda un évêque arménien, mais il n'eut vraiment d'importance qu'après la conquête ottomane. En 1461, le sultan Mahomet II voulut faire pour les Arméniens de son empire ce qu'il venait de faire pour les Grecs. Il établit l'évêque de cette nation qui résidait dans la capitale comme patriarche de tous les Arméniens de son empire et lui donna l'autorité civile sur eux tous. En dépit de ces privilèges qui le préposaient à tous les dignitaires préexistants, le nouveau venu resta, au point de vue religieux, dans une vague dépendance vis-à-vis des catholicos de Sis. On lui concéda, il est vrai, le droit de bénir le saint Chrême et de porter à la ceinture le *gonker* garni de perles et de pierres précieuses, mais non point celui de consacrer les évêques.

Le rang qu'il occupe dans la hiérarchie ecclésiastique peut être assimilé à celui des primats dans l'Église latine. Il est, d'après le droit strict, le premier de tous les archevêques de l'empire ottoman. En fait, la puissance dont il a joui à cause de ses pouvoirs civils fut considérable. Jusqu'en 1830, il exerça la juridiction civile même sur les catholiques orientaux qui n'appartenaient

pas au rite byzantin. Il en profita pour les persécuter de mille manières, surtout au début du XVIII[e] siècle.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le patriarcat.

L'Église arménienne de Constantinople est régie actuellement par le Règlement (*Sahmanatroutioun*) de 1860 en cent cinquante articles approuvés par le sultan Abdul-Aziz le 17 mars 1863. D'après cette constitution, l'autorité effective appartient, non point au patriarche, mais à une assemblée générale de quatre cents membres, dont deux cent vingt élus par voix de suffrage et 180 membres de droit. Cette assemblée, composée de laïques dans la proportion de six septièmes, a pour fonction d'élire le patriarche et les Conseils, de voter le budget, d'élaborer les règlements et surtout de régler les conflits de pouvoirs. Elle ne se réunit que dans les circonstances graves et délègue d'une manière habituelle ses pouvoirs à deux Conseils nationaux qui siègent comme le patriarche dans le quartier de Coum-Capou : le Conseil religieux composé de quatorze membres du clergé, et le Conseil civil formé de vingt membres, tous laïques. Le premier s'occupe des affaires spirituelles, le second des affaires temporelles du patriarcat. Ils se réunissent en une seule assemblée pour la discussion des questions mixtes, par exemple pour l'élection du patriarche, qui se fait de la façon suivante : les deux Conseils dressent la liste de trois candidats, parmi lesquels l'assemblée générale tout entière fait son choix. Le sultan s'est naturellement réservé le droit d'écarter les sujets qui lui déplaisent et d'approuver l'élection. D'ailleurs, le patriarche doit avoir

reçu son bérat ou diplôme d'investiture pour pouvoir exercer ses fonctions.

Au-dessous des deux Conseils fonctionnent toute une pléiade de Comités où les laïques sont toujours dans la proportion de six sur sept : Comité d'administration pour la gestion des biens nationaux, fondations, propriétés, couvents, etc.; Comité de justice, Comité d'instruction publique, Comité des finances, Comités de quartier. Dans les provinces, on retrouve le même luxe de Comités. Il est à noter que les laïques se sont arrogé dans les affaires ecclésiastiques un droit d'intervention encore plus étendu que chez les Grecs schismatiques. C'est dire qu'ils sont absolument les maîtres de l'Église nationale. Les passions politiques aidant, ils ont à plusieurs reprises forcé les patriarches à démissionner. En septembre 1913, ils ont élu le troisième depuis la révolution jeune-turque de 1908.



Mgr Zavène Yéghiayan
patriarche arménien grégorien
de Constantinople.

Diocèses.

La juridiction du patriarche de Constantinople s'étend sur tous les Arméniens de l'empire ottoman qui

n'obéissent pas aux catholicos de Sis et d'Aghtamar et au patriarche de Jérusalem ; elle s'étend aussi à ceux qui habitent les pays autrefois ottomans qui ont réussi à secouer le joug des Turcs, la Bulgarie, la Grèce et l'Égypte. L'île de Chypre rentrerait dans ce cas, bien qu'on la range ordinairement sous la juridiction du patriarche de Jérusalem.

Dans l'empire turc tel qu'il existait jusqu'en 1919, on trouve quarante-six divisions ecclésiastiques : douze archidiocèses : Constantinople (administré par le patriarche), Ismidt, Brousse, Smyrne, Angora, Césarée, Sivas, Erzéroum, Van, Mouche, Diarbékir et Kharpout; vingt-sept diocèses, Andrinople, Rodosto, Bilédjik, Panderma, Kutahia, Castamouni, Konia, Tokat, Amasia, Karahisar-Chahin, Samsoun, Trébizonde, Erzindjan, Baïbourt, Hassankalé, Dertchan, Kéghy, Bayazid, Bitlis, Séert, Palou, Akn (Éghin), Arabker, Tchéméchadzak (Tchimich-Kézech), Tchar-Sandjak, Édesse (Orfa) et Bagdad; six monastères ayant juridiction : Armache, Kémakh, Lim-el-Ktoutz, Bachkalé, Arghana et Tchin-Kouche. Beaucoup de ces diocèses et même quelques-uns des archidiocèses ne sont point gouvernés d'une manière ordinaire par des évêques. Il n'y a souvent à leur tête qu'un vardapet qui en administre parfois plusieurs en même temps.

Le monastère de la Présentation de la Vierge à Armache, dans les environs d'Ismidt, jouit d'une grande réputation dans tout le patriarcat. Outre que c'est un lieu de pèlerinage très fréquenté, il y existe depuis 1889 un Grand Séminaire patriarcal. Les cours durent six ans et se terminent par une septième année plus spé-

cialement consacrée à la préparation au ministère. Tous les élèves sont astreints au célibat. Ceux qui n'acceptent point cette condition doivent s'en aller la troisième année pour être maîtres d'école ou curés dans les paroisses. Les célibataires parviennent généralement aux fonctions principales, souvent même à l'épiscopat. Il vient aussi dans cet établissement des hommes mariés qui se préparent pendant six mois ou un an à recevoir la prêtrise. Il existe un autre Séminaire pour le clergé régulier à Lim-el-Ktoutz.

Dans les 49 divisions ecclésiastiques du patriarcat de Constantinople on compte 1 315 000 fidèles environ (1), 1 709 villes ou villages habités par des Arméniens, 1 600 églises et 141 couvents, presque tous vides.

L'île de Chypre, administrée par un vardapet, renferme à peu près un millier de fidèles avec deux paroisses et trois églises et un couvent. En Égypte, la population arménienne immigrée est plus considérable : 15 000 personnes réparties entre dix centres principaux et possédant cinq églises. Un archevèque réside à Alexandrie. La Bulgarie a de fortes colonies arméniennes dans certaines villes ; il y a 21 000 fidèles, dix-huit centres et dix églises. On parle de leur donner un archevêque. En Grèce, on ne trouve que 3 000 fidèles avec seize centres.

En résumé, le patriarcat de Constantinople contient 1 365 000 fidèles, quinze archidiocèses, vingt-sept diocèses, une région administrée par un vardapet, six soumises à des monastères, une à un archiprêtre, 1 772 centres de population, 1635 églises et 142 couvents.

(1) Statistiques d'avant-guerre.

Statistiques générales.

Si nous faisons le total pour les cinq Églises arméniennes grégoriennes, nous arrivons au résultat suivant qui n'est qu'approximatif : 3 562 000 fidèles, vingt-huit archidiocèses, onze circonscriptions gouvernées par des vardapets, neuf par des monastères et une par un archiprêtre, à peu près 3 900 paroisses et autant d'églises, 4 000 prêtres mariés, 300 non mariés (en y comprenant les évêques), 250 monastères dont quatre de femmes, 500 à 600 moines et une trentaine de religieuses (1).

III. Les Arméniens catholiques.

1. Introduction historique.

Les Arméniens n'eurent pas, dans les premiers siècles, beaucoup de relations avec l'Église occidentale. Le monophysisme et les haines nationales qui les séparèrent des Grecs en firent par le fait même des hérétiques et des schismatiques, sans qu'il y eût rupture proprement dite avec Rome. Les premiers rapports établis après la séparation datent du VIIe siècle. Ils n'amenèrent aucun résultat appréciable jusqu'au XIIIe siècle.

L'arrivée des Croisés et la fondation en Cilicie du royaume de Petite Arménie servirent admirablement la cause de l'union. Par intérêt ou par conviction, nombre de catholicos adoptèrent la foi romaine. En 1198, l'union fut solennellement proclamée, mais elle

(1) Statistiques d'avant-guerre. Les massacres et les déportations auraient causé la mort de 6 à 800 000 Arméniens. Il est actuellement impossible de donner des chiffres même approximatifs de ce qui reste de ce peuple.

n'atteignait malheureusement que l'Arménie du Sud, encore y reçut-elle de nombreux démentis. Elle dura tant bien que mal jusqu'à la chute du royaume de Cilicie ou de Petite Arménie (1375). A partir de ce moment, les relations se firent de plus en plus rares avec l'Église catholique.

A défaut du catholicos lui-même, il y eut toujours chez les Arméniens des fidèles unis à Rome, grâce au zèle des missionnaires latins. Les Pères Dominicains surtout y contribuèrent puissamment. Une Congrégation indigène, affiliée à l'Ordre de Saint-Dominique, les *Frères unis* ou *uniteurs*, qui suivaient la liturgie latine traduite en arménien, travaillait aussi avec ardeur à la conversion des schismatiques. Des excès de zèle qui tendaient à restreindre les usages traditionnels de l'Église arménienne arrêtèrent le mouvement d'union déjà fort bien lancé. La réconciliation solennellement proclamée au Concile de Florence (1439) ne produisit pas les résultats qu'on espérait.

S'il y eut presque toujours des Arméniens catholiques, s'il y eut même quelques catholicos unis à Rome sur les sièges d'Etchmiadzin et de Sis, il n'existait pas d'Église catholique régulièrement constituée.

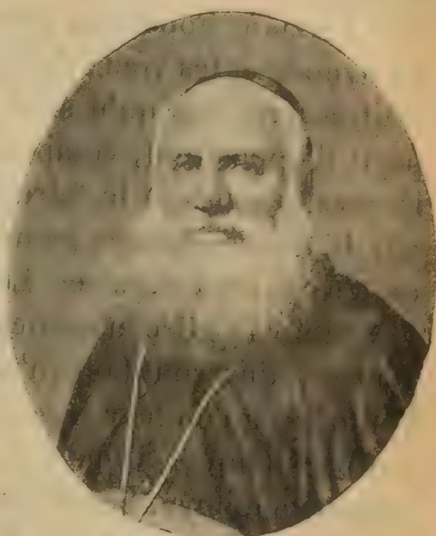
En 1740, les Arméniens unis de Syrie élurent comme catholicos de Cilicie Abraham Ardzivian. Celui-ci prit le nom de Pierre, qu'ont gardé tous ses successeurs, alla à Rome pour recevoir du Pape la confirmation officielle et se fixa dans le Liban. A partir de 1750, le couvent de Sainte-Marie de Zmar ou Bzommar devint la résidence ordinaire du catholicos uni qui étendait sa juridiction sur la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, la

Palestine et l'Égypte. Les Arméniens catholiques de Constantinople et des provinces septentrionales de l'empire ottoman relevaient, au point de vue religieux, du vicaire apostolique latin fixé dans la capitale. Au point de vue civil, ils dépendaient tous, même ceux du Sud, du patriarche arménien schismatique de Constantinople. Ce fut pour eux la cause de violentes persécutions qui durèrent de 1700 à 1830.

Au moment de la guerre de l'indépendance hellénique, les Arméniens catholiques, représentés aux Turcs comme des traîtres par leurs adversaires les grégoriens, furent dépouillés de leurs biens, condamnés au bagne ou au dernier supplice, proscrits, etc. L'énergique intervention de l'ambassadeur de France, comte de Guilleminot, amena leur émancipation civile et celle de tous les catholiques des rites orientaux. Le gouvernement turc leur donna comme chef civil, d'abord un laïque, le *nazir*, puis un prêtre décoré du titre de patriarche (1831), et comme chef religieux un archevêque-primat qui étendait sa juridiction sur les fidèles soumis jusque-là au vicaire apostolique latin.

Cette dualité de pouvoir amena à Constantinople des conflits regrettables. Rome nomma elle-même les trois premiers archevêques-primats, malgré les clameurs des laïques qui prétendaient imposer au Pape le choix entre trois candidats présentés par eux. En 1846, Mgr Hassoun, chef civil, devint aussi archevêque-primat. Il dut renoncer à son premier titre en 1848, mais il le reprit en 1860. L'union des deux pouvoirs sur la même tête fut très heureuse. Restait à unifier les deux obédiences religieuses de Constantinople, siège du primat, et de Cilicie, siège

du catholicos. Le synode de Bzommar nomma Mgr Hassoun catholicos de Cilicie en 1867. Pie IX approuva ce choix très heureux qui mettait fin à une situation toujours dangereuse et publia la même année la Bulle *Reversurus* qui fixait d'une manière précise les attributions des patriarches et des évêques orientaux et la participation des laïques dans le gouvernement de l'Église. Un groupe remuant de fidèles affirmant que ce document lésait leurs droits séculaires en prirent prétexte pour susciter des troubles qui durèrent dix ans (1869-1879). Plusieurs évêques, la plupart des moines antonins, parmi lesquels le P. Malachia Ormanian (1), et un certain nombre de fidèles passèrent aux schismatiques. Mgr Hassoun, banni de Constantinople en 1871 par le gouvernement turc, y revint quelques années plus tard et donna sa démission pour le bien de la paix (1880). Il mourut cardinal. Mgr Azarian (1884-1899) rentra en possession des biens ecclésiastiques volés par les opposants, mais il eut la faiblesse d'approuver le Règlement national de 1888 qui



Mgr Terzian
patriarche arménien de Cilicie.

(1) Il devint plus tard patriarche schismatique de Constantinople, sous Abdul-Hamid, fut déposé en 1908 et mourut sans être réconcilié, pendant la guerre mondiale.

donne aux laïques une influence considérable dans le gouvernement de l'Église. En 1890, il condamna cependant cette constitution que les Turcs sont seuls à avoir approuvée définitivement.

Les divisions intestines rendues difficiles par le régime hamidien ont repris depuis la révolution turque de 1908. Mgr Terzian, appelé au patriarcat par le vote unanime du synode et les vœux de tous les fidèles, a vu son action contrecarrée dès qu'il s'est mis à faire des réformes. Le parti d'opposition, composé à peu près uniquement de laïques, a réussi à le faire déclarer déchu de sa dignité par le gouvernement jeune-turc, le 20 mars 1912, mais on n'a pas osé l'expulser. Les divisions qui n'ont pas cessé d'affaiblir l'Église arménienne catholique, depuis bientôt cent ans, dureront tant qu'on n'aura pas enlevé aux laïques l'autorité qu'on leur a accordée par faiblesse. Le concile national tenu à Rome à l'automne de 1911 s'y est activement employé. Ses décisions ont déjà produit d'excellents résultats, en dépit de l'opposition.

Aujourd'hui, les Arméniens catholiques relèvent de plusieurs juridictions. Ceux de Turquie, d'Égypte et de Perse dépendent du patriarche de Constantinople, ceux de Galicie et de Bukovine de l'archevêque indépendant de Lemberg, ceux de Russie, de Transcaucasie, de Hongrie, des États-Unis et des autres pays des Ordinaires latins.

2. *Patriarcat de Constantinople.*

Nous avons vu que, en 1867, Pie IX avait approuvé l'union des deux obédiences de Constantinople et de Cilicie. Le titulaire porte les deux noms de « patriarche


ASIE
MINEURE
Yozgat
Kyzil Irmak
Divrik
Erzéroum
ARMÉNIE
Gurun
Malakia
Dérendé
Hadjin
Sehoun
Zeitoun
Firnouz
Djihoun
Maraché
Sis
Adana
Tarse
Payas
Aïntab
Tigre
Diarbékir
MÉSOPOTAMIE
Alexandrette
Séleucie
Nahr
Antioche
Alep
(Oronte)
el Asi
Lattaquié
Hama
Euphrate
CHYPRE
Homs
Hakkar
Tripoli
Zahlé
Yabroud
Beyrouth
Baalbek
Sidon
Damas
Tyr
Paneas
S.t Jean d'Acre
Thabor
Nazareth
Pella
Bosra
Sébaste
Jourdain
Lydda
Philadelphie
Madaba
Gaza
Jérusalem
Kérak
SYRIE
MELKITES et ARMÉNIENS
Patr. Arch. Ev.
Melkites orthodoxes
— " — catholiques
Arméniens grégoriens
0 50 100 200 300 KIL.

des Arméniens catholiques et catholicos de Cilicie ». Outre un vicaire qui l'assiste dans le gouvernement de l'archidiocèse de la capitale et qui est toujours archevêque titulaire, il a eu pour l'aider, jusqu'à ces dernières années, plusieurs Conseils nommés conformément au fameux Règlement de 1888 : un Conseil ecclésiastique, composé de douze prêtres ; un Conseil civil, formé de douze membres, dont deux prêtres et dix laïques choisis parmi les députés de la nation ; deux Conseils d'administration comprenant quatre membres chacun, un Conseil judiciaire composé de quatre membres, un Conseil d'administration de l'hôpital national comprenant six membres, et un Conseil du cimetière avec quatre membres. Il est probable que cette organisation compliquée sera complètement modifiée quand la crise actuelle aura pris fin.

Outre l'archidiocèse de Constantinople, le patriarche gouverne encore directement les trois églises suivantes : Saint-Grégoire l'Illuminateur à Livourne, Saint-Blaise et Saint-Nicolas de Tolentin à Rome, ainsi que le Séminaire de Bzommar dans le Liban.

De lui relèvent deux archidiocèses : Alep, Sivas et Tokat (sièges unis) et treize diocèses : Adana, Alexandrie, Angora, Brousse, Césarée, Diarbékir, Erzéroum, Kharpout, Marache, Mardin, Malatia, Mouche et Trébizonde ; huit vicariats patriarcaux administrés par de simples prêtres : Bagdad, Beyrouth, Deir-el-Zor, Ismidt, Ispahan (Perse), Jérusalem, Smyrne et Bzommar. Le patriarcat tout entier compte à peu près 80 000 fidèles (1), dont

(1) Chiffres d'avant-guerre.

6 000 en Égypte et 1 500 en Perse, environ 230 prêtres séculiers, 120 paroisses et 180 églises ou chapelles.

Jusqu'ici le patriarche était nommé par les évêques réunis en synode, mais d'après une liste de candidats proposés par les députés de la nation. Il en était de même pour l'élection des évêques : les notables et le clergé du diocèse à pourvoir avaient le droit d'indiquer le candidat qui leur plaisait. Il est probable que la participation des laïques dans ces différents choix sera écartée.

3. *Archevêché de Lemberg.*

C'est au XIVe siècle que les Arméniens s'établirent en Galicie. Tour à tour catholiques ou schismatiques, comme le catholicos d'Etchmiadzin dont ils dépendaient, ils s'unirent définitivement à Rome en 1630. L'archevêque de Lemberg commanda jusqu'en 1808 à tous les Arméniens catholiques de la Russie Blanche, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Podolie et de la Volhynie. Il n'étend plus aujourd'hui sa juridiction que sur les deux seules provinces de Galicie et de Bukovine. On ne comptait alors, au recensement officiel de 1910, que 2 235 fidèles dans les dix paroisses que comprend l'archidiocèse. Il y a une décroissance manifeste, qui doit provenir principalement du passage plus ou moins régulier au rite latin. Sur les 21 prêtres qui desservent les 24 églises ou chapelles, il y en a d'ailleurs sept qui appartiennent au rite latin. L'archevêque de Lemberg était, conformément au concordat de 1853, présenté par l'empereur d'Autriche-Hongrie à la nomination pontificale sur une liste de trois candidats élaborée par le clergé arménien de la ville.

4. *Arméniens soumis aux Ordinaires latins.*

Dans les pays où la hiérarchie arménienne catholique n'est pas organisée, les fidèles obéissent aux Ordinaires latins.

Les diverses provinces de l'ancienne Hongrie, particulièrement la Transylvanie, comptent un certain nombre de paroisses arméniennes catholiques réunissant au plus 10 000 fidèles. Malgré leurs demandes réitérées, la Propagande, désireuse de ne pas multiplier davantage les diverses juridictions qui existent en Hongrie, n'a jamais consenti à leur donner un évêque de leur rite. Ils sont soumis aux Ordinaires latins, tout en étant gouvernés par des prêtres de leur rite.

Pour les nombreux Arméniens catholiques de Russie, Pie IX avait établi en 1850 le diocèse d'Artvin. L'intolérance bien connue du gouvernement a, depuis de longues années déjà, mis fin à cet état de choses. Les 37 088 fidèles (1912) de rite arménien de l'ancien empire russe (ils habitent principalement la Transcaucasie) sont soumis à l'évêque latin de Tiraspol. Ils ont 56 paroisses, avec 54 églises, 5 chapelles et 54 prêtres.

Le désir de la richesse a poussé bon nombre d'Arméniens catholiques en dehors de leur pays. C'est principalement l'Amérique qui les attire. On en trouve environ 2 500 aux États-Unis, où ils commencent à s'organiser sous la conduite de quelques prêtres envoyés par le patriarche de Constantinople. Malheureusement, ils n'ont pas encore d'églises particulières, ce qui les porte souvent à fréquenter celles des Arméniens schismatiques. Le Brésil possède aussi quelques colonies assez prospères.

En Europe, certaines villes commerçantes, comme Marseille, Manchester, Liverpool, etc., comptent aussi un certain nombre d'Arméniens catholiques, qui fréquentent les églises latines, quand le souci du commerce leur permet de s'occuper de la religion.

Si les chiffres donnés plus haut sont exacts, ce qu'il est difficile de vérifier, on compterait en tout 135 000 Arméniens catholiques environ gouvernés par un patriarche, trois archevêques, treize évêques et huit vicaires patriarcaux de leur rite, ou encore par les Ordinaires latins, plus de 300 prêtres séculiers, environ 200 paroisses et 260 églises ou chapelles.

5. *Le clergé. Les Congrégations religieuses.*

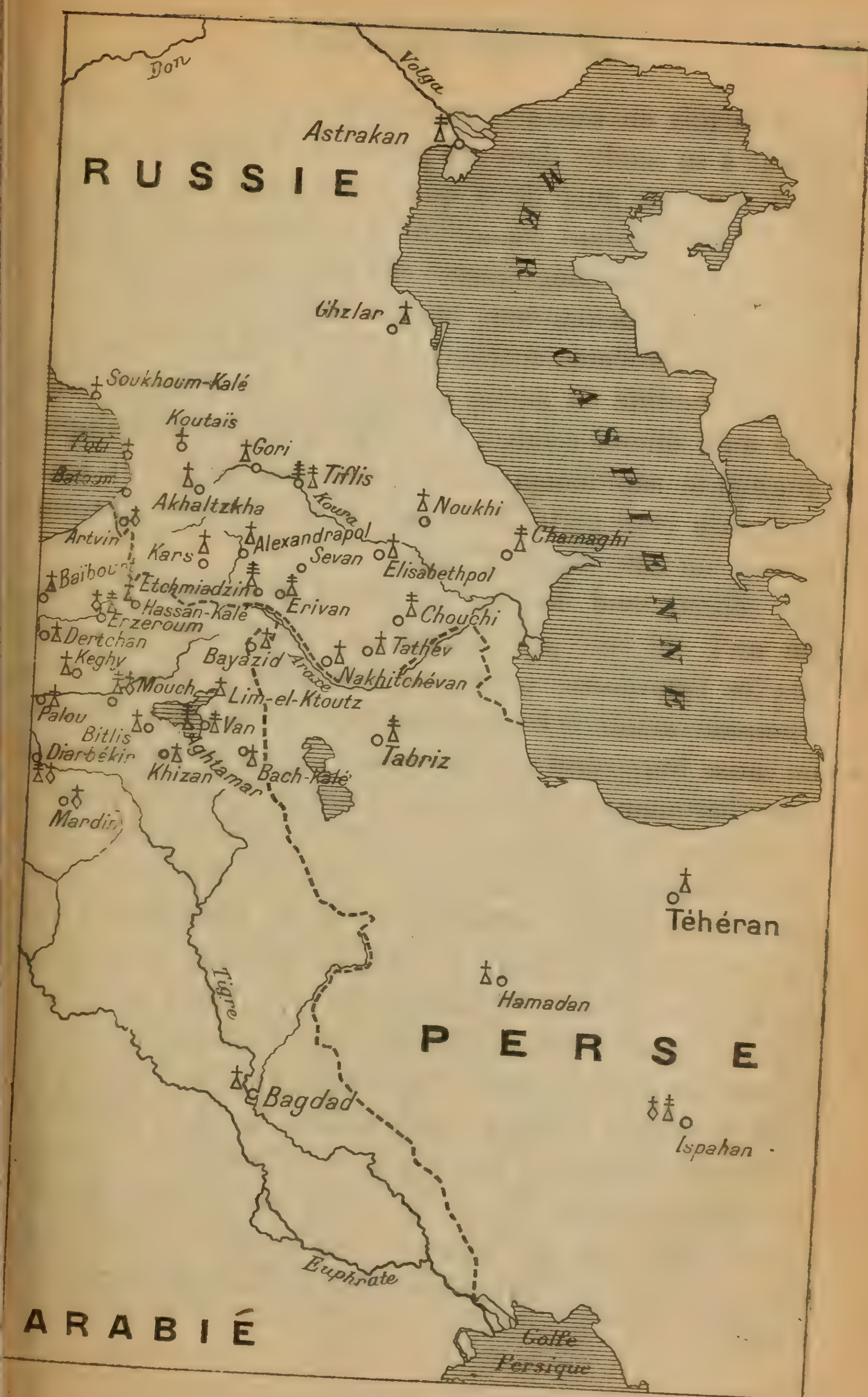
Clergé séculier.

Les prêtres arméniens catholiques ont reçu pour la plupart une formation suffisante dans les Séminaires nationaux. D'autres ont fait de bonnes études à l'étranger, particulièrement dans les Séminaires français. D'autres encore ont suivi les cours du Séminaire Saint-Louis, dirigé à Constantinople par les Pères Capucins français, ou du Séminaire oriental des Pères Jésuites à Beyrouth. Ceux de Lemberg étudient dans les établissements latins de cette ville. Pour le patriarcat de Constantinople, il existe un Séminaire à Bzommar, dans le Liban, et le collège Léonin, fondé à Rome en 1883, et dont les élèves suivent les cours au collège de la Propagande (1).

A cause des habitudes de bien-être, au moins relatif,

(1) Via San-Nicola de Tolentino, 31.


RUSSIE
ROUMANIE
Kichinev
Dniestr
MER D'AZOV
CRIMÉE
Danube
BULGARIE
MER NOIRE
Andrinople
Constantinople
GRÈCE
Rodosto
Ismidt
Castamouni
Samsoum
Trébizonde
Karahissar
Chabin
Armache
Panderma
Nicée
Biledjik
Brousse
Kizil-Irmak
Amasia
Tokat
Sivas
Erzindjan
Kemakh
Angora
Sakaria
Kutahia
MER
ÉGÉE
Smyrne
ASIE MINEURE
Eghin
Tchimich-Kézech
Arabker
Tchar-Sandjak
Césarée
Malatia
Kharpout
Tchin-Kouche
Arghaana
Isbarta
Koniah
Marache
Ourfa
Adana
Alep
Euphrate
MER
CHYPRE
SYRIE
MÉDITERRANÉE
Alexandrie
ÉGYPTE
Nil
ARMÉNIENS et GÉORGIENS
Patr. Arch. Ev.
Arméniens grégoriens
" catholiques
Géorgiens orthodoxes
Kilomètres
0 100 200 300 400 500



RUSSIE
Don
Volga
Astrakan
MER CASPIENNE
Ghzlar
Soukhoum-Kalé
Koutaïs
Poti
Gori
Tiflis
Koura
Akhaltzkha
Noukhi
Artvin
Alexandrapol
Chamaghi
Kars
Sevan
Elisabethpol
Etchmiadzin
Hassan-Kalé
Erivan
Erzeroum
Chouchi
Dertchan
Tathev
Keghy
Bayazid
Araxe
Nakhitchévan
Mouch
Lim-el-Ktoutz
Palou
Van
Bitlis
Tabriz
Diarbékir
Aghtamar
Khizan
Bach-Kalé
Mardin
Téhéran
Tigre
Hamadan
PERSE
Bagdad
Ispahan
Euphrate
ARABIÉ
Golfe Persique

prises parfois en Europe, un certain nombre de prêtres hésitent à se rendre dans les postes de l'intérieur où les attend une vie plus dure que celle qu'ils ont connue ailleurs. Ils auraient cependant d'excellentes raisons de surmonter leurs répugnances, car des villages entiers de schismatiques demandent depuis longtemps à se convertir. Les réformes entreprises par S. B. Mgr Terzian ont déjà modifié en partie ce fâcheux état d'esprit. Nul doute que, mieux éclairé, le clergé arménien catholique n'augmente rapidement le nombre des fidèles et leur enseigne la vraie piété. Beaucoup de ces prêtres montrent du reste un zèle digne d'éloge.

Le célibat tend de plus en plus à s'imposer à tous, bien qu'il ne soit pas obligatoire. La formation reçue dans les Séminaires tenus par des prêtres latins est la principale raison de ce changement dans les idées. C'est là une cause importante de relèvement, quoi qu'en puissent penser les tenants de la coutume orientale. Dans l'intérieur, il y a encore des prêtres mariés, mais en faible minorité.

Le costume est le même que chez les schismatiques, sauf que la coiffure affecte une forme différente. Ceux des prêtres qui ne sont pas mariés portent par-dessus leur bonnet un voile de mousseline noir. Dans les villes, la soutane latine et la douillette, voire le chapeau, s'introduisent de plus en plus. Les évêques ont le même costume que leurs collègues latins, avec la croix pectorale et l'anneau, mais ils ont conservé la coiffure orientale. On rencontre aussi des prêtres revêtus de titres de prélatures romaines, qui arborent des insignes parfois fantaisistes, où se confondent les ornements latins et orientaux.

Congrégations religieuses.

Si l'on ne regardait que les grégoriens, on pourrait se demander si les Arméniens ont réellement des dispositions pour la vie religieuse et l'esprit d'association. Les catholiques sont nettement supérieurs sur ce point à leurs frères séparés, mais il leur reste encore bien des progrès à faire.

La Congrégation dominicaine des Frères uniteurs, qui se montra si zélée au moyen âge, a complètement disparu. Celle des Antonins, fondée dans le Liban au début du XVIIIe siècle, très active et très florissante jusqu'en 1871, a presque entièrement passé au schisme à cette époque, son abbé en tête. Il y a encore quelques religieux dans leur monastère d'Orta-Keuy, sur le Bosphore. La Congrégation de Bzommar, dans le Liban, compte deux maisons et une vingtaine de religieux.

Les Mékitaristes ont été fondés en 1701 à Modon, en Morée, par l'abbé Mékitar, qui alla s'établir en 1717 à Venise, dans l'île Saint-Lazare. Ils suivent, au moins en principe, la règle de saint Benoît, car, en fait, ils gardent beaucoup d'indépendance dans leur activité personnelle et dans l'emploi de leurs ressources. Depuis 1773, ils vivent séparés en deux branches complètement indépendantes l'une de l'autre. Ceux de Venise ont leur maison-mère dans l'île Saint-Lazare, où réside l'abbé général qui est en même temps archevêque. Leur imprimerie est renommée dans le monde entier. On comptait, en 1910, 65 prêtres et 30 moines dans leurs sept maisons ou collèges que la Congrégation possède en Italie et à l'étranger, principalement en Turquie, et dans quelques

missions confiées à leurs soins. Les Mékitaristes de Vienne ont également à leur tête un abbé général-archevêque, établi dans la capitale de l'Autriche depuis 1800. En 1910, il y avait 35 prêtres et 15 Frères dans les trois couvents qu'ils possédaient en Autriche-Hongrie ou en Turquie, ainsi que dans les missions qu'ils desservent.

Les Sœurs arméniennes de l'Immaculée-Conception, fondées en 1852 par Mgr Hassoun, jouissent d'une réputation justement méritée. Leur but principal est l'éducation des jeunes filles. Elles n'ont pas moins de 17 écoles et un orphelinat dans les divers diocèses de Turquie. Elles étaient 110 professes au commencement de 1914. Leur maison-mère et leur noviciat (20 novices) sont à Péra (Constantinople).

6. *Coutumes particulières.*

Les Arméniens catholiques suivent dans son ensemble le même rite que les schismatiques. Au cours des âges, ils ont cependant introduit des modifications qui sont admises en tout ou en partie dans les différents diocèses. Nous allons indiquer les principales divergences qui les distinguent des schismatiques.

Ils ont imité les usages romains dans la célébration de la messe et l'administration des sacrements, mais dans certains détails seulement. Sur l'ordre de la Propagande, ils ont ajouté le *Filioque* au symbole. Bien qu'ils aient le privilège de la communion sous les deux espèces, ils ont renoncé partout à en user pour les fidèles. Ils administrent l'Extrême-Onction suivant des formules imitées du rituel latin. Comme chez tous les Orientaux, les

aspirants au sacerdoce peuvent se marier avant le diaconat, et user du mariage après leur ordination. Nous avons déjà dit que le célibat ecclésiastique se répand de plus en plus chez eux. Depuis 1892, la plupart des diocèses ont adopté, non sans difficulté, le calendrier grégorien; les quatre qui avaient résisté ont fini par imiter les autres en décembre 1912. Obéissant aux indications de la Propagande, les Arméniens catholiques fêtent séparément Noël (25 déc.) et l'Épiphanie (6 janv.). Ils ont 15 fêtes d'obligation dont 5 tombent toujours un dimanche. Les pratiques du jeûne et de l'abstinence sont les suivantes : durant le grand Carême, abstinence tous les jours et jeûne tous les jours, sauf les deux premiers, sauf également les dimanches, les samedis, la fête de l'Annonciation et celle de saint Joseph. L'abstinence de saint Grégoire l'Illuminateur dure cinq jours, ainsi que celle de l'Assomption. Celle de Noël en dure six. La dispense des œufs et du laitage est accordée de Noël à l'Épiphanie et pendant le temps pascal. Tous les autres mercredis et vendredis de l'année sont jours d'abstinence. Telles sont les pratiques les plus répandues, car elles varient avec les diocèses.

L'influence de l'Église latine se fait sentir partout : non seulement dans la célébration de la messe, mais dans l'usage du bréviaire, dont la récitation quotidienne a été décrétée par le Concile de 1911, dans l'emploi des pratiques de dévotion telles que l'eau bénite, les cendres, le chapelet, les scapulaires, le chemin de la croix, la bénédiction du Saint Sacrement, etc. Les statues pénètrent dans les églises, ainsi que les bancs et les confessionnaux.

7. Les fidèles.

D'une manière générale, les Arméniens catholiques se montrent exacts dans la pratique de leurs devoirs religieux. Il faut faire exception pour quelques centaines d'individus pour qui l'Église est une société purement nationale qu'ils prétendent gouverner à leur façon et aux yeux de qui la religion elle-même ne compte pas. C'est le parti d'opposition au patriarche. La masse du peuple fait preuve de beaucoup de piété. L'influence des prêtres arméniens zélés et celle de nombreux missionnaires latins, Jésuites, Franciscains, Capucins, Dominicains, Assomptionistes, etc., qui s'en occupent plus ou moins directement, soit dans les paroisses, soit dans les écoles, ont produit en beaucoup d'endroits des résultats très consolants, qui ne feront que s'accroître avec le temps. Les Congrégations latines trouvent des vocations religieuses en assez grand nombre chez les Arméniens catholiques, ce qui indique chez eux une vie chrétienne intense.

Bibliographie. — L. Petit, au mot « Arménie », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacan -Mangenot, t. Ier, col. 1888-1968. — Fr. Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris, Picard. — S. Weber, *Die Katholische Kirche in Armenien*. Fribourg-en-Brisgau, 19 3. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 214-245.

CHAPITRE XIII

Le rite syrien et les Églises syriennes.

I. LE RITE SYRIEN — ÉGLISES ET MATÉRIEL DU CULTE — MESSE — LIVRES LITURGIQUES — OFFICE — CHANT ECCLÉSIASTIQUE — ADMINISTRATION DES SACREMENTS — CALENDRIER — JEÛNE ET ABSTINENCE

II. ÉGLISE SYRIENNE JACOBITE OU SCHISMATIQUE — HISTOIRE — DIVERGENCES DOGMATIQUES — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, MAPHRIAN, MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES — DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER — CLERGÉ RÉGULIER — FIDÈLES

III. ÉGLISE SYRIENNE CATHOLIQUE — HISTOIRE — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ÉVÊQUES — DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER — CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES — FIDÈLES — REMARQUES SUR LE RITE

I. Le rite syrien.

Le rite syrien est dans son ensemble le rite primitif de l'Église d'Antioche qui s'est modifié à travers les âges. Après s'être d'abord servi de la langue grecque, au moins dans les villes qui étaient à peu près toutes hellénisées, il a emprunté la langue populaire, le

syriaque, afin d'être mieux compris des populations auxquelles il s'adressait. Cette substitution s'accentua particulièrement, grâce à des préoccupations nationalistes, après l'adoption des erreurs monophysites et le schisme qui en fut la conséquence naturelle. C'était comme une protestation contre les Byzantins qui prétendaient imposer à toutes les races de l'empire leur langue et leurs coutumes. Actuellement encore, c'est le syriaque ou dialecte araméen occidental qui est employé à la messe, à l'office, dans l'administration des sacrements. Comme dans la plupart des provinces il n'est plus compris du peuple depuis de longs siècles, on lit en arabe l'Épître et l'Évangile, après l'avoir fait en syriaque ou même sans s'être donné cette peine. D'autres parties, par exemple toutes les prières à haute voix, sont aussi dites en arabe par un certain nombre de prêtres. Chez les catholiques, cette fâcheuse coutume n'a pas encore entièrement disparu, malgré les efforts des autorités ecclésiastiques. L'alphabet dont se servent les Syriens proprement dits et les Maronites diffère de celui qui est en usage chez les Chaldéens, mais la langue ne présente que des différences peu importantes, le plus souvent purement phonétiques.

Il y a actuellement deux Églises à suivre le rite syrien pur, une hérétique et schismatique, appelée jacobite, et une autre unie à Rome, qui se désigne communément sous le nom d'Église syrienne.

Avant d'aborder ce qui constitue le rite proprement dit, c'est-à-dire les prières et les cérémonies publiques du culte (messe, office) ou de l'administration des sacrements, nous dirons quelques mots des églises et des

accessoires nécessaires aux fonctions sacrées (vases sacrés, ornements).

1. Églises et matériel du culte.

Eglises.

Elles sont toutes orientées, c'est-à-dire que l'abside est tourné vers l'Est. Elles se divisent, dans le sens de la largeur, en trois parties : la nef au milieu et les deux bas côtés. Dans le sens de la longueur, on trouve également plusieurs parties distinctes. Au fond, il y a le sanctuaire, où se trouvent trois autels. Celui du milieu (*thronos*) est le seul sur lequel on offre le Saint Sacrifice (1); ceux que l'on voit à droite et à gauche, appelés *kemfo* (ailes), servent à déposer les objets pendant la Messe. L'autel est complètement isolé et surmonté d'un baldaquin que supportent quatre colonnes. A droite se trouve un grand pupitre orné sur lequel est placé le livre des Évangiles. Comme dans toutes les Églises orientales, ce livre est richement orné; il porte au milieu une croix en or et aux quatre coins des anges en argent. Le sanctuaire se termine sur les deux côtés par un petit édicule. Celui de gauche, où se trouve une image de Marie, s'appelle *Coubel Sédi* (coupole de la Vierge); celui de droite, *Beth Kadiché* (lieu des saints), renferme soit le tombeau du saint auquel l'église est consacrée, soit une inscription relatant son nom.

Le sanctuaire est séparé du chœur par une cloison percée jadis de trois portes. Aujourd'hui, il n'y en a le plus souvent qu'une seule qui est à un ou deux battants

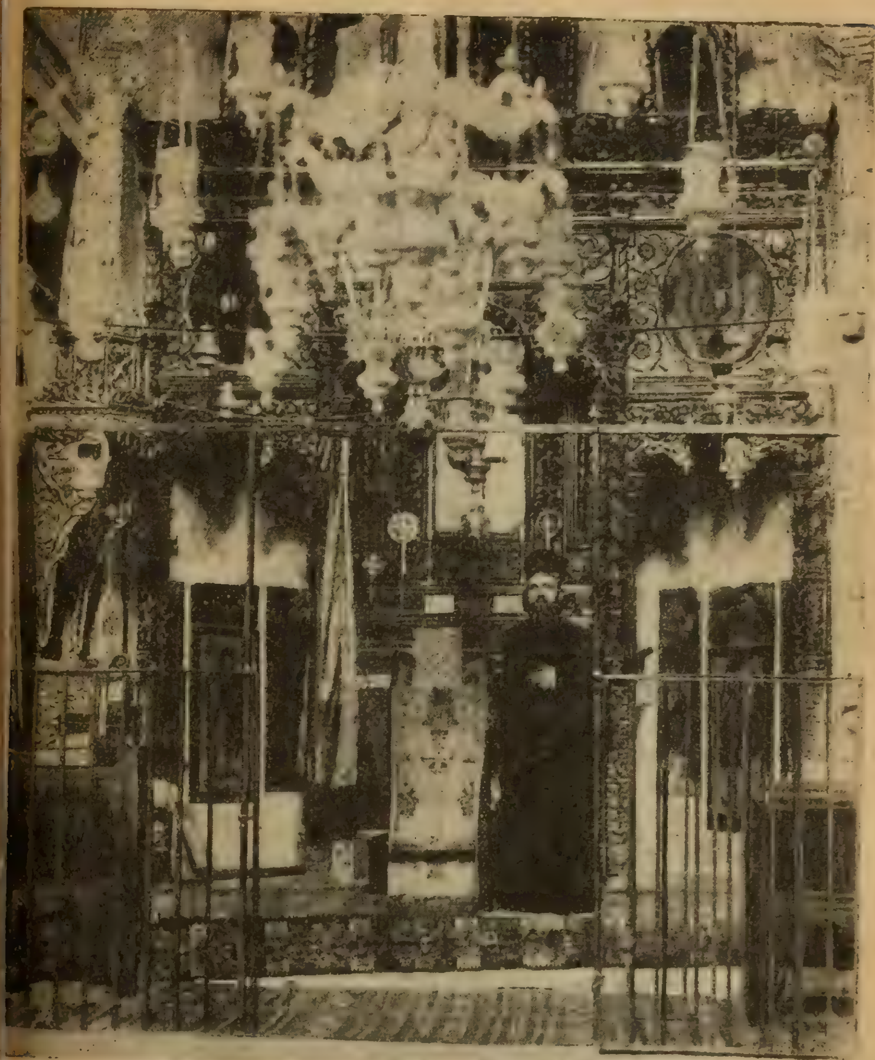
(1) Chez les jacobites ; les catholiques se servent également des deux autres.

et qui se ferme aussi par un rideau. Le chœur (*rhouros*), qui se trouve en avant du sanctuaire, est élevé d'un degré au-dessus de l'endroit réservé aux fidèles. Les prêtres se mettent au milieu, face à l'autel, et les clercs inférieurs de chaque côté. Pas plus que les fidèles ils n'ont de bancs ou de stalles; ils s'assoient à la turque sur des coussins ou sur des tapis. Le reste de l'église est divisé en deux parties : en avant, se tiennent les hommes et derrière eux les femmes, protégées par des grilles en bois. Les églises n'ont point de porte d'entrée sur le devant; mais il y en a deux sur le côté gauche, dont une réservée aux femmes et l'autre aux hommes et au clergé. Une tribune (*bema* ou *bima*) domine la partie antérieure de l'église et ne sert qu'aux grandes fêtes : Noël, Épiphanie, Rameaux, Pâques, Quasimodo, Ascension, Pentecôte, Exaltation de la Croix, Dédicace. Quand on a chanté Matines et Laudes au chœur, le prêtre fait la deuxième préparation et se rend à l'ambon où se chantent Tierce et Sexte. On part alors en procession pour aller chanter la Messe proprement dite. Le trône de l'évêque se trouve non dans la nef, mais à l'intérieur du sanctuaire, à gauche de la porte royale.

Vases sacrés. Accessoires du culte.

Les vases sacrés sont les mêmes que dans le rite byzantin, sauf que les Syriens n'emploient pas la lance.

Le calice et la patène sont recouverts chacun d'un petit voile; celui de la patène est parfois remplacé par un gobelet en or que l'on renverse sur le pain eucharistique. Par-dessus les deux vases sacrés, le prêtre étend un troisième voile plus grand, l'*énafoura*. Le corporal



Autel d'église syrienne dans la maison de Jean Marc, à Jérusalem, avec l'Abounarays.

'appelle *antemissi* ou *chouchépto*. Pour purifier le alice et la patène, les jacobites se servent d'une éponge *spougo*), les catholiques du purificatoire romain qu'ils

appellent également *spougo*. Pour les ablutions, le prêtre emploie aussi un petit vase (*mchamchonitho*), dans lequel il purifie ses doigts quand il a touché les espèces consacrées.

Pour la Messe, on se sert d'un pain fermenté qui affecte la forme d'une grande hostie latine très épaisse. Elle est marquée au-dessus de treize croix en relief qui ont une signification symbolique. La pâte contient du sel. Régulièrement, le pain eucharistique doit être cuit immédiatement avant la Messe. Chez les catholiques, la sainte Réserve est renouvelée tous les jours. Dans le service divin, les Syriens emploient les mêmes instruments que la plupart des Orientaux : les éventails en argent entourés de grelots, les cymbales, les clochettes. Le patriarche, les évêques et les chorévêques (dans leurs monastères) bénissent le peuple avec une petite croix à main ornée d'une bannière en soie.

Ornements sacrés.

Les clercs inférieurs revêtent une longue tunique flottante (*koutino*) sans ceinture, analogue à l'aube latine, mais ornée de croix en passementerie et de dessins fantaisistes. Ils portent l'étole de la même façon que dans le rite byzantin, c'est-à-dire formant deux croix sur la poitrine et une dans le dos. Le sous-diacre la met exactement comme le diacre grec; le diacre syrien la pose simplement sur l'épaule gauche, d'où elle retombe jusqu'à terre devant et derrière. Enfin l'archidiacre la porte comme le diacre latin. Le prêtre revêt d'abord l'aube blanche ornée de dentelles, l'étole pectorale semblable à celle du rite byzantin et appelée *hemlikho*.

puis la ceinture d'étoffe brodée (*zounoro*), fermée devant par deux plaques d'argent ciselé et les manchettes (*zendo*). Sa chasuble (*echettho*), ouverte par devant, ressemble plutôt à la chape latine qu'au *phélonion* grec. Avant de mettre la chasuble, l'évêque revêt le capuce ou *maçnafto*, analogue à l'amict latin, et porte par-dessus la chasuble le *patrachil*, étole pectorale double. L'évêque étant toujours pris parmi les moines, il a comme coiffure un capuchon noir (*koubo'o*). Chez les catholiques, les évêques ont adopté les insignes latins qui étaient inconnus dans leur rite : mitre, anneau, croix pectorale.

2. Messe.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la liturgie syrienne est, dans son ensemble, celle de l'Église d'Antioche au IVe siècle, mais elle a subi divers remaniements. Le premier lui est venu de Jérusalem par l'introduction de la messe dite de saint Jacques. Les schismatiques ont fait subir à celle-ci quelques modifications qui la distinguent aujourd'hui de la messe grecque du même nom, employée récemment encore à certains jours par les Grecs schismatiques de Jérusalem. Elle a conservé de son origine des mots grecs plus ou moins défigurés: *Stomen calos* (στῶμεν καλῶς), *Kourriéleisson* (Κύριε ἐλέησον) *Sophia* (σοφία), *Théos Proschomen* (πρόσχωμεν), etc. En dehors de la messe de saint Jacques, qui constitue la base liturgique des Syriens, les schismatiques ont composé une multitude d'anaphores ou canons, une quarantaine au moins, dont la plupart sont tombées en désuétude. Quelques-unes sont récentes et paraissent manquer de précision dans les paroles de la consécration, en sorte

que la formule employée par elles est très douteuse et souvent invalide. Les catholiques n'en ont conservé que sept; celles de saint Jacques, de saint Jean, de saint Pierre, de saint Jean Chrysostome, de saint Xyste, de saint Matthieu et de saint Basile. Il va sans dire que ces messes ne sont pas des personnages auxquels on les attribue. Les jours ordinaires, on emploie la messe de saint Jean Chrysostome pendant l'hiver, c'est-à-dire depuis la fête de la Dédicace qui a lieu le dimanche le plus rapproché du 1er novembre jusqu'à Pâques, et la messe de saint Xyste pendant l'été (de Pâques à la Dédicace). La messe de saint Jacques sert tous les dimanches et jours de fête. Nous allons en donner un rapide aperçu, car c'est la plus importante de toutes.

Par une singulière anomalie particulière au rite syrien, le prêtre commence aujourd'hui la messe avec ses habits ordinaires et ne revêt les ornements sacrés que lorsqu'il a terminé les préparations.

Après Laudes, le prêtre récite au milieu du chœur une courte prière initiale et le psaume *Miserere* (50), puis il pénètre dans le sanctuaire par la porte du milieu et va chercher le calice et la patène, les dépose sur l'autel et baise celui-ci en trois endroits en disant des prières équivalentes à celles de l'*Introibo* de la Messe latine. Il prépare alors le calice dans lequel il verse le vin et l'eau. Les rubriques prescrivent de mettre la même quantité des deux liquides, mais les catholiques se conforment à la coutume de l'Église romaine et ne versent que quelques gouttes d'eau. Il recouvre de leurs voiles le calice et la patène qu'il a déposés, le premier à gauche et la deuxième à droite. C'est ainsi que se termine la

première partie de la Messe appelée « sacrifice de Melchisédech ». Pendant ce temps, le chœur a chanté Tierce et Sexte.

Le prêtre se rend alors à la sacristie, revêt les ornements sacrés et revient pour la seconde cérémonie préparatoire qu'on appelle « sacrifice d'Aaron ». Il se rend à l'autel, prend d'une main le calice et de l'autre la patène, les place en forme de croix et récite au pied de l'autel la prière de la préparation dans laquelle il fait la commémoraison de toute la vie de Notre-Seigneur, puis il mentionne la Sainte Vierge, les différents ordres des saints, les bienfaiteurs, celui pour qui il célèbre et ses propres parents. Après quoi il replace les vases sacrés sur l'autel et ensence la croix, l'autel et les oblats.

Le reste de la Messe porte le nom de « sacrifice de Jésus-Christ ». Après quelques prières vient la petite entrée pendant laquelle le prêtre, accompagné des clercs inférieurs, porte en procession le livre des Évangiles. Ce dernier est placé sur un pupitre spécial, à l'intérieur du sanctuaire, et non sur l'autel comme dans le rite byzantin. Après le *trisagion* qui renferme la formule théopaschite, introduite au v[e] siècle par Pierre le Foulon, le diacre (et non le sous-diacre) fait la lecture de l'Écriture sainte qui correspond à l'Épître de la Messe latine. Le texte est pris dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament. Le plus souvent, il y a trois leçons de l'Ancien et trois du Nouveau : la première de celles-ci est empruntée aux Actes des Apôtres. Avant et après la lecture on récite deux versets de psaume correspondant au graduel romain. Après une exclamation du diacre invitant le peuple à se montrer attentif, le prêtre chante

l'Évangile en grande pompe, au milieu des ministres inférieurs qui portent des cierges. Pendant ce temps, les fidèles se tiennent debout, la tête découverte.

Revenu à l'autel, le célébrant chante une longue prière, bénit l'encensoir que lui présente le diacre, et celui-ci encense la croix, le sanctuaire, l'Évangile, le prêtre, le clergé et le peuple. Le célébrant étend sur l'autel l'antimension ou corporal, pendant que le diacre chante un *chéroubicon* (hymne des chérubins) très court qu'il remplace à certains jours de fête par d'autres prières. Le prêtre entonne ensuite le *Credo* qu'il dit à voix basse, incliné devant l'autel, pendant qu'un chantre continue et que le peuple le récite en même temps à haute voix. Il se lave les mains devant l'autel en disant des prières analogues à celles du *Lavabo* dans le rite latin; il se tourne vers les fidèles en disant : *Priez pour moi, mes Frères,* s'incline profondément devant l'autel, récite une prière à la Sainte Trinité, monte le degré et dit l'oraison de la paix dans laquelle il prie Dieu d'accorder à tous les assistants la grâce de s'embrasser avec pureté. L'anaphore ou Canon de la Messe est commencée. Clercs et fidèles se donnent alors le baiser de paix que le diacre leur apporte de la part du célébrant. Celui-ci chante deux oraisons et découvre les oblats, pendant que le diacre invite les fidèles à se tenir respectueux.

Viennent alors la Préface, le *Sanctus* et la Consécration dont les paroles sont chantées ou simplement prononcées à haute voix, et l'épiclèse. Pendant ces quatre prières deux clercs inférieurs agitent leurs éventails au-dessus des oblats. En faisant la prière de l'épiclèse ou invoca-



Prêtre et diacre syriens.

tion au Saint-Esprit, le prêtre doit agiter les main
sur la patène et sur le calice en imitant le vol de l
colombe pour signifier la descente de l'Esprit-Saint; i
fait trois fois le signe de la croix sur l'hostie et troi
fois sur le calice et récite les *chamlaèt* ou commémo
raisons des vivants et des morts. Après deux oraison
pénitentielles, préparatoires à la Communion, il adress
au peuple la salutation liturgique ordinaire et lui donn
sa bénédiction. C'est alors qu'a lieu la fraction du pain
cérémonie assez compliquée dans le rite syrien et qu
représente la Passion et la Résurrection du Sauveu
Pendant cette cérémonie, le clergé chante une hymn
qui varie avec les fêtes et les dimanches. Le prêtr
commence alors le *Pater* que le peuple continue à haut
voix, puis il récite tout bas une prière qui résume le
dernières demandes de l'Oraison dominicale. Après un
nouvelle prière récitée à haute voix et une invocatio
à la Sainte Trinité, il fait l'élévation du Corps et d
Sang de Notre-Seigneur, de manière que les fidèl
puissent les voir et les vénérer. Les clercs agitent leu
éventails et le chœur répond : *Un seul Père est sain*
un seul Fils est saint, un seul Esprit est saint. C'e
alors qu'a lieu la Communion. Le prêtre retire du cali
une parcelle de l'hostie avec la cuiller et la consomm
puis il boit au calice. Il communie ensuite les membr
du clergé en leur donnant avec la cuiller une parcel
de l'hostie trempée dans le Précieux Sang. Il distrib
la Communion aux fidèles de la façon suivante. Ch
les jacobites, il retire avec ses doigts une parcelle et
met dans la bouche du communiant; les catholiques
communient plus que sous l'espèce du pain. De mêm

ils ne donnent la Communion sous les deux espèces qu'au diacre qui sert à l'autel. Pendant la distribution de la Communion, le chœur chante un *Haou dnouroné* ou hymne au Saint Sacrement. Le prêtre revient à l'autel, bénit le peuple avec les saintes Espèces et le renvoie. Il consomme ensuite ce qui reste, boit l'eau du vase des ablutions, descend de l'autel, se lave les mains en récitant les psaumes *Judica me* (25) et *Afferte Domino* (28) et dépose les ornements.

3. *Livres liturgiques.*

Pour dire la messe, les Syriens ont besoin de plusieurs ivres. Le premier et le plus important est l'*Énafoura* ›u *Kthobo tkhourobo* (livre de la messe), le missel qui ontient les diverses anaphores ou canons. Chaque ana-›hore forme un fascicule séparé, mais elles sont le plus ouvent toutes réunies en un seul volume. Les jours rdinaires on se sert, pendant l'été, c'est-à-dire du imanche de Quasimodo au dimanche de la Dédicace, e la messe du pape Xyste, et pendant l'hiver, du remier novembre au dimanche de Quasimodo, de ı messe de Saint-Jean Chrysostome. L'évangéliaire *Évanghélion*) renferme le texte des quatre Évangiles. uant aux épîtres et aux autres leçons de l'Écriture, les sont contenues dans l'*Égortho dechlihé* (épîtres des ›ôtres). Enfin, le servant de messe suit ses prières sur ı petit livre appelé *Kthobo* (livre).

La récitation de l'office réclame l'emploi de deux res. Les jours ordinaires on se sert du *Kthobo dech-mto* (livre simple), tandis que les jours de fête c'est la *ımkhitho* (prière pour toute l'année) qu'on emploie.

Le psautier (*Kthobo demazmouré*, livre des psaumes) n'est utilisé qu'avec le *pamkhito*, c'est-à-dire qu'on ne lit pas les psaumes en dehors de l'office des fêtes.

L'administration des sacrements est indiquée par des livres spéciaux. Tous sont ordinairement réunis en un seul volume.

4. Office divin.

L'office canonial comprend sept heures comme l'office latin. Actuellement, on le récite en deux parties, la première, le soir, vers la neuvième ou la dixième heure du jour; la seconde, le matin avant la messe.

La prière du soir (*Ramcho*) comprend None (*Sloutho datchachoaïn*, prière de la neuvième heure), Vêpres (*Sloutho dramcho*, prière du soir) et Complies (*Sloutho dsoutoro*, prière de la protection).

La prière du matin (*Sloutho tsafro*) comprend Matines (*Sloutho dlilio*, prière de nuit), qui comprend trois nocturnes, se continue par les Laudes (*Téchéphotho*, louanges) et se termine par le *Te Deum*. Viennent ensuite Prime (*Sloutho tsafro*, prière du matin), Tierce (*Sloutho datthlothchoaïn*, prière de la troisième heure) et Sexte (*Sloutho dchetchoaïn*, prière de la sixième heure).

L'office est essentiellement formé de compositions liturgiques, hymnes et prières. Les psaumes n'interviennent dans l'office ordinaire qu'à Vêpres et à Complies. Les jours de fête, au contraire, on en lit un certain nombre. Chacune des sept heures commence uniformément par le trisagion et le Pater; chacune aussi renferme une prière pour les morts. Le texte de l'Écri-

ture sainte qui sert à la messe, à l'office et dans l'adminis-
tration des sacrements, est celui de la *Pechito*, la plus
ancienne version que l'on connaisse.

5. *Chant ecclésiastique.*

Chez les Syriens le chant ecclésiastique est très com-
pliqué. Cela provient en grande partie de ce qu'il n'est
ait usage d'aucun signe musical quelconque. Les
hantres sont obligés d'apprendre tous les airs par cœur
t c'est ainsi qu'ils se les transmettent depuis qu'ils ne
omprennent plus les signes primitifs, c'est-à-dire depuis
lusieurs siècles. Le résultat inévitable c'est qu'on ren-
ontre la plus grande variété d'une région à l'autre et,
arfois même, d'une église à l'autre dans la même ville.
es chantres qui peuvent exécuter parfaitement tous
s morceaux liturgiques sont d'ailleurs extrêmement
ares (1).

Il y a huit tons comme chez les Byzantins, et les carac-
res de chacun sont à peu près les mêmes. La règle qui
e leur succession dans les offices est aussi la même ou
u s'en faut. Le chant syrien sort très rarement des
pt notes de la gamme ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne
court presque jamais aux accidents. Il est générale-
ent grave, et les étrangers qui l'entendent pour la pre-
ère fois le trouvent mélancolique et quelque peu
onotone. Le rythme est très rigoureux, la plupart
s compositions liturgiques étant assujetties à la
trique.

) Le patriarche actuel syrien catholique, Mgr Rahmani, a bien fait
parer une édition en musique occidentale de plus de 8000 morceaux
chant; malheureusement, il a fallu y renoncer à cause des frais.

6. *Administration des sacrements.*

Baptême. — La matière du baptême est l'eau naturelle, consacrée par le prêtre avant la cérémonie et absoute après. Le prêtre seul a le droit de conférer ce sacrement, mais en cas de danger de mort le diacre peut aussi le faire. Le ministre et l'enfant doivent être à jeun. Après avoir récité un certain nombre de prières et fait plusieurs signes de croix, le prêtre procède à l'exorcisme et fait une triple onction sur le front de l'enfant en forme de croix. Il le prend ensuite dans ses mains, l'asseoit dans la cuve baptismale de manière qu'il ait de l'eau jusqu'à la hauteur de la poitrine et il lui verse par trois fois sur la tête en disant : *Qu'il soit baptisé le serviteur de Dieu N. au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour la vie éternelle.* Il change à chaque fois le nom de la personne de la Sainte Trinité.

Confirmation. — Aussitôt après le baptême, le prêtre administre le sacrement de confirmation en faisant des onctions sur le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, les mains et les pieds de l'enfant.

Pénitence. — Rarement usitée chez les jacobites, plus fréquente chez les catholiques, la confession se pratique d'une manière différente chez les uns et chez les autres. Les catholiques ont adopté les confessionnaux, dont l'usage est devenu obligatoire, et emploient pour l'absolution la formule latine traduite en syriaque. Chez les schismatiques, on se confesse à la porte de l'église, à genoux devant le prêtre qui se tient assis à la turque, après l'aveu des fautes qui est souvent très vague,

confesseur récite des prières assez longues qui consistent en psaumes, antiennes, oraisons (une pour chaque espèce de péché), leçons et hymnes, puis il impose la pénitence et absout le pénitent.

Eucharistie. — Chez les schismatiques, le prêtre donne aux fidèles des parcelles de l'hostie qu'il retire du calice avec les doigts. Les catholiques se servent de la cuiller pour communier les clercs (prêtres, diacres et sous-diacres, quand ces derniers font les cérémonies); quant aux fidèles, il leur donne des parcelles de l'hostie sur lesquelles il a fait tomber quelques gouttes de Précieux Sang au moment de la fraction de l'hostie.

Extrême-Onction. — C'est le prêtre qui consacre l'huile dont il oint les malades. Régulièrement il faudrait sept prêtres pour administrer ce sacrement, comme dans le rite byzantin. Les jacobites le donnent même iprès la mort; ils se lavent toujours les mains à l'eau chaude avant de commencer la cérémonie. Les cathoiques ont adopté les rites de l'Église latine pour ce acrement.

Ordre. — Il n'y a que trois Ordres mineurs : ceux de :hantre (*mzamrôno*), de lecteur et acolyte (*korouyo* ou *ighonisto*) et de sous-diacre (*houpodiacno*). Le diacre *mchamchôno* ou *diacono*), le prêtre (*kachicho*) et 'évêque (*épiscopos*) reçoivent les Ordres majeurs. L'arhidiacre (*arkidiacono*), chargé de la surveillance du lergé, le chorévêque (*korépiscopos*) et le *périodotos*, isiteur des diocèses, reçoivent leurs fonctions sans ıcune cérémonie spéciale; les chorévêques ne sont ımais revêtus du caractère épiscopal, comme leur nom ɔurrait le faire croire.

Le chantre et le lecteur sont ordonnés à l'Élévation de la Messe. L'évêque leur pose la main sur le front et leur dit : « Sois ordonné (lecteur) dans la Sainte Église de Jésus-Christ, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Cette formule sert pour tous les ordres. Le lecteur reçoit le livre des prophéties et l'étole. Au sous-diacre l'évêque remet une burette et un cierge allumé. Le sous-diacre n'est pas tenu à la récitation de l'office divin. L'ordination du diacre est plus solennelle. Il doit faire une profession de foi et la signer avant de pénétrer dans le sanctuaire. L'évèque lui impose les mains, puis le met sous sa chape et lui frotte la tête, le dos et les épaules, en récitant des prières. Le prêtre est ordonné par la seule imposition des mains. Il ne concélèbre pas avec l'évêque. Celui-ci le présente aux fidèles à la fin de la Messe et on vient baiser la main du nouveau prêtre et le livre des Évangiles qu'il tient. C'est le patriarche qui consacre les évêques.

Mariage. — Le mariage exige un contrat formel passé devant le curé et les témoins avant qu'ait lieu la bénédiction nuptiale. La cérémonie est à peu près la même que chez les Grecs et comporte également le couronnement.

7. *Calendrier ecclésiastique.*

Tandis que les jacobites ou schismatiques ont conservé le calendrier julien, les catholiques ont adopté le calendrier grégorien, vers le milieu du XIX[e] siècle. L'année commence le dimanche qui est le plus rapproché du 1[er] novembre, et qu'on appelle dimanche de la Dédicace. Depuis cette date jusqu'à Noël, c'est l'Aven

qui dure huit semaines. Après le dimanche ou les deux dimanches qui suivent Noël, il y a trois semaines de préparation au Carême; celui-ci comprend sept semaines. Le Temps pascal en dure sept aussi; de la Pentecôte à la fête de l'Invention de la Croix (14 sept.), il y a de treize à dix-huit semaines.

Les fêtes ont presque toutes une place différente de celles qu'elles occupent dans le calendrier latin. C'est ainsi que la Visitation se célèbre le cinquième dimanche avant Noël, et la Nativité de saint Jean-Baptiste le sixième. On divise les fêtes en trois catégories : première, deuxième et troisième classe. Dans son ensemble, la liste des saints que l'on célèbre n'est pas très fournie; on a peu ajouté à l'ancien calendrier de l'Église d'Antioche. Les catholiques ont introduit quelques fêtes d'origine latine, comme celles de saint Joseph, du Saint Sacrement, du Sacré Cœur, etc.

Chez les Syriens catholiques, il y a vingt-quatre fêtes chômées en dehors des dimanches. Fêtes fixes : la Circoncision (1er janv.), les Éloges de saint Jean-Baptiste (7 janv.), saint Étienne (8 janv.), la Présentation de Notre-Seigneur au Temple (2 fév.), les Quarante martyrs de Sébaste (9 mars), saint Joseph (19 mars), l'Annonciation (25 mars), saint Georges (23 avr.), saint Pierre et saint Paul (29 juin), la Transfiguration (6 août), l'Assomption (15 août), la Nativité de la Sainte Vierge (8 septembre), l'Exaltation de la Sainte Croix (14 sept.), la Toussaint (1er nov.), l'Immaculée Conception (8 déc.), Noël (25 déc.), les Gloires de la Sainte Vierge (26 déc.), les Saints-Innocents (27 déc.). Fêtes mobiles : saint Éphrem (premier samedi de Carême), lundi et mardi de

Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et la Fête-Dieu. De plus, quelques fêtes sont d'obligation dans l'un ou l'autre diocèse : Notre-Dame des Semailles (15 janv.), Notre-Dame des Épis (15 mai), la première église dédiée à la Sainte Vierge (15 juin), saint Thomas, apôtre (3 juill.), saint Cyriaque (15 juill.), saint Élie (20 juill.), saint Mathieu, ermite (18 sept.), SS. Serge et Bacchus (7 oct.), la mère des Macchabées (15 oct.), saint Jacques l'Intercis et saint André (30 oct.), sainte Barbe (4 déc.), saint Behnam, martyr (10 déc.), et la Mi-Carême.

8. *Jeûne et abstinence.*

Comme la plupart des Orientaux, les Syriens ont maintenu l'interdiction faite par Moïse du sang, des viandes suffoquées et de quelques animaux considérés comme impurs. Le jeûne se pratique à l'orientale, c'est-à-dire qu'il consiste dans l'abstinence de certains aliments. Cependant il entraîne la privation complète de toute nourriture et de toute boisson, jusqu'à midi pendant le grand Carême et pendant le jeûne dit des Ninivites. Tous les mercredis et vendredis de l'année sont jours d'abstinence, sauf de Noël à l'Épiphanie, de Pâques à la Pentecôte, durant la semaine qui précède le grand Carême, le 29 juin et le 15 août. Pendant le grand Carême, il y a abstinence tous les jours et jeûne tous les jours aussi, sauf les samedis et les dimanches (à l'exception du Samedi-Saint et du 25 mars). Sont interdits, non seulement la viande, mais les œufs, le laitage, l'huile et le vin. Le Carême des Ninivites comprend les trois premiers jours de la troisième semaine avant le grand Carême; il entraîne le jeûne et l'abst

nence. Le Carême des apôtres n'est plus guère pratiqué par les jacobites; les catholiques l'ont réduit à l'abstinence du 25 au 28 juin. Celui de l'Assomption dure quinze jours et comporte simplement l'abstinence; chez les catholiques, il dure du 8 au 14 août. Enfin le Carême de Noël dure aujourd'hui du 16 au 24 décembre chez les catholiques, et n'impose pareillement que l'abstinence. Si le premier jour de ces trois derniers Carêmes tombe un dimanche, on ne commence que le lundi suivant.

II. L'Église jacobite ou schismatique.

L'Église jacobite de Syrie est née d'un schisme plutôt que d'une hérésie, au milieu du v[e] siècle. Le concile de Chalcédoine (451) ayant condamné les erreurs d'Eutychès relativement à l'union des deux natures dans la personne de Notre-Seigneur, beaucoup de clercs et de fidèles, en Syrie comme en Égypte, refusèrent d'accepter la sentence des Pères parce qu'ils y voyaient à tort la condamnation de saint Cyrille. Ils s'en tinrent à la formule de ce docteur qui, imprécise par elle-même, peut fort bien cependant recevoir une interprétation catholique. Ils n'étaient donc monophysites qu'en paroles et repoussaient les erreurs d'Eutychès avec autant d'ardeur que les plus purs orthodoxes. Les moines dirigeaient le mouvement d'opposition au Concile qui était au moins autant national que religieux. De 451 à 518, il y eut tour à tour sur le siège d'Antioche des patriarches catholiques et des patriarches monophysites, suivant que les empereurs de Constantinople se montraient favorables ou hostiles aux décisions de Chalcédoine. Le

plus célèbre des titulaires fut Sévère d'Antioche, le théologien du parti, qui lui donna une puissante impulsion et dont les doctrines ne ressemblent en rien aux extravagances d'Eutychès.

La situation changea en 518, à l'avènement de l'empereur Justin, qui se prononça nettement contre toutes les formes du monophysisme. Son neveu Justinien (527-561) alla plus loin. Il prit une mesure radicale en faisant arrêter et emprisonner dans des couvents les évêques suspects de la Syrie et de l'Égypte. C'était à bref délai la fin du schisme. Malheureusement, l'impératrice Théodora vint au secours des monophysites en cédant aux instances de Harith ibn Djabalah, roi des Arabes ghassanides au service de l'empire byzantin, qui lui demandait des évêques de la secte. Deux moines, Théodore et Jacques Zanzalos ou Baradaï (1), réussirent à se faire donner la consécration épiscopale et s'intitulèrent, le premier évêque de Bostra, avec juridiction sur l'Arabie et la Palestine; l'autre, évêque d'Édesse, avec juridiction sur la Syrie, la Mésopotamie et l'Asie Mineure. Théodore disparut sans laisser de traces, mais Jacques Baradaï fut plus heureux. Pendant de longues années, il parcourut les immenses régions qui lui étaient assignées, sous les déguisements les plus divers, pour dépister la police impériale. Il fut le véritable chef de l'Église monophysite de Syrie. C'est de lui que ses partisans tirent le nom de jacobites sous lequel ils se désignent volontiers. Ils font même dater la fondation de leur Église de 543, année où i

(1) Baradaï, guenilles, à cause des déguisements auxquels Jacques avait recours pour tromper la police impériale.

reçut la consécration épiscopale. Pour assurer à la secte une hiérarchie, Jacques Baradaï réussit une seconde fois à trouver des prélats complaisants, puis les nouveaux évêques en consacrèrent d'autres à leur tour. La hiérarchie de l'Église jacobite fut calquée sur celle de l'Église officielle de Syrie par l'établissement d'évêques partout où il y en avait de catholiques.



Mgr Elias Chakir.
patriarche syrien jacobite.

Après quelques tiraillements, le nouveau patriarcat d'Antioche continua de s'organiser, surtout après la conquête de la Syrie par les Arabes. Les monophysites favorisèrent de tout leur pouvoir les entreprises des conquérants, afin de se débarrasser de la domination byzantine qui leur était devenue odieuse depuis longtemps. Pendant un bon nombre d'années, ils n'eurent qu'à se féliciter d'avoir suivi cette ligne de conduite, car ils furent tout-puissants à la cour des califes, tandis que les catholiques se voyaient durement traités, parce que les Arabes les accusaient d'être les alliés des Byzantins. Les monophysites usèrent plusieurs fois de leur crédit pour persécuter leurs adversaires religieux. Cependant, le patriarche n'avait pas de résidence fixe et habitait de préférence

à Diarbékir ou au couvent de Barsoumas, près de Mélitène. Le patriarche Élie réussit à bâtir une église à Antioche, au commencement du IXe siècle, mais il n'obtint point la permission d'y établir son siège.

Bien qu'ils fussent favorisés par les princes arabes et qu'ils eussent de nombreux diocèses, les jacobites ne furent cependant jamais qu'une minorité, car une bonne partie de la population avait presque aussitôt adopté la religion des conquérants et il restait encore un certain nombre de catholiques. De plus, ils furent en proie à une multitude de schismes locaux que faisait naître presque chaque élection de patriarche. Les Grecs ayant reconquis une partie de la Syrie en 968, ils essayèrent vainement de ramener les monophysites à l'orthodoxie. Pour éviter les persécutions des Byzantins, le siège du patriarcat fut reporté, vers 1030, à Diarbékir, en dehors des frontières de l'empire. Michel le Syrien le fixa à Mardin, un siècle et demi plus tard. Pendant le XIIIe siècle, il y eut plusieurs tentatives d'union avec Rome, mais elles restèrent sans résultat. L'autorité du patriarche allait en s'affaiblissant, d'autant plus qu'il partageait le gouvernement de l'Église avec le *maphrian*, dignitaire analogue au catholicos, et qui exerçait une juridiction absolument indépendante sur les diocèses de Mésopotamie. En 1293, il y eut en même temps trois chefs dans l'Église jacobite, ayant chacun une partie des évêques et des fidèles. Cette situation dura près de deux cents ans. A partir du XVIe siècle, l'histoire des monophysites de Syrie se résume à peu près tout entière dans les démarches qui aboutirent finalement à la constitution d'une Église catholique et dans les per-

sécutions que les jacobites firent subir aux partisans de l'union avec Rome. Nous en reparlerons plus loin, à propos des Syriens catholiques.

Le patriarche réside actuellement au couvent de Deir-Zapharan, à quatre kilomètres au nord de Mardin. Il voit se rétrécir de plus en plus le cercle autrefois si étendu de son influence. Le catholicisme fait de grands progrès parmi ses partisans, et l'on peut prévoir le jour où le patriarche jacobite deviendra un pasteur sans troupeau, à moins que lui-même ne fasse l'union avec Rome. On dit que le titulaire actuel, Mgr Élias Chakir, y serait assez disposé. L'Église qu'il gouverne n'est d'ailleurs plus que l'ombre de ce qu'elle a été jadis. Il semble cependant qu'il se produit un certain réveil, mais ce n'est pas à l'avantage de la religion. En 1913-1914, les laïques ont obtenu la création d'une Assemblée nationale qui doit participer au gouvernement de l'Église, comme cela se pratique dans presque toutes les Églises séparées. Cette innovation, qui a fait ailleurs de tristes preuves, n'annonce rien de bon.

La science ecclésiastique fut pendant longtemps très développée chez les jacobites. Les plus célèbres de leurs auteurs sont Sévère d'Antioche, au ve siècle; Denys Bar-Salibi, évêque de Diarbékir, mort en 1171, et Grégoire Abou'l Faradj, plus connu sous le nom de Bar-Hébræus, historien, philosophe et théologien, mort en 1286. Aujourd'hui, on n'étudie plus guère chez les jacobites que dans les couvents du vilayet de Mossoul, encore s'y occupe-t-on à peu près uniquement des questions bibliques. C'est dans ces monastères que se forment les adversaires les plus acharnés de l'union.

1. Divergences dogmatiques.

La principale erreur des jacobites porte sur l'union des deux natures en Notre-Seigneur. Les premiers docteurs n'étaient monophysites qu'en paroles, leur formule empruntée à saint Cyrille s'expliquant parfaitement dans un sens catholique. Actuellement, les jacobites répètent la même formule, sans la comprendre, le plus souvent. Il en est cependant qui affirment que la nature humaine a été absorbée par la nature divine, mais ils sont incapables d'expliquer comment, ou de répondre aux objections que présente cette doctrine. On ne sait donc pas jusqu'à quel point ils méritent l'épithète de monophysites qu'on leur donne ordinairement.

Comme tous les Orientaux non catholiques, ils prétendent que la consécration du pain et du vin à la messe a lieu non point au moment où le prêtre prononce sur eux les paroles par lesquelles Notre-Seigneur a institué l'Eucharistie, mais quand il récite l'invocation au Saint-Esprit appelée épiclèse.

Pour les fins dernières, les jacobites ont certainement subi l'influence des Grecs. D'après eux, les âmes vont dans les régions lumineuses ou dans les régions ténébreuses, suivant qu'elles sont justes ou pécheresses; les bienheureux ne seront admis à la contemplation de Dieu qu'après le jugement dernier. Ils nient l'existence du purgatoire, ce qui ne les empêche pas de prier fréquemment pour les morts.

Ils rejettent évidemment l'autorité du Pape et sont partisans des Églises nationales qui ont toutes un chef commun, Jésus-Christ.

2. *Hiérarchie ecclésiastique.*

Les jacobites distinguent onze degrés dans la hiérarchie ecclésiastique : ceux de chantre, de lecteur, de sous-diacre, de diacre, d'archidiacre, de prêtre, de chorévêque, de périodeute, d'évêque, de métropolite et de patriarche. Les chantres, les lecteurs et les sous-diacres sont considérés comme ayant reçu les ordres mineurs ; le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat sont les seuls ordres majeurs. Quant aux archidiacres, chorévêques et périodeutes, leurs fonctions, fixées par l'évêque, ne comportent aucune ordination. L'archidiacre (c'est toujours un prêtre) joue le rôle de vicaire général et veille à la tenue du clergé ; le chorévêque correspond à la fois à l'abbé mitré et à l'archiprêtre ou doyen de la hiérarchie latine; le périodeute est un chorévêque chargé de la visite des paroisses.

Patriarche.

C'est le synode des archevêques et évêques qui le choisit. L'élection doit être précédée d'une retraite au monastère le Zapharan. Elle dure théoriquement quarante jours. Chacun des prélats est tenu de consulter ses fidèles pour ixer son choix. S'il ne peut venir à l'élection, il fait onnaître son candidat au synode et y joint le rapport e ses diocésains. Après l'élection, on doit présenter au ninistère des Cultes, par l'entremise du représentant atriarcal à Constantinople, les trois archevêques ou vêques qui ont eu le plus de voix. Le gouvernement fait ire une enquête locale sur la conduite extérieure du

premier des candidats. Si celui-ci n'est pas agréé, le choix des Cultes se portera sur le second ou sur le troisième, après nouvelle enquête. En fait, celui qui est choisi est ordinairement celui qui a pu payer la plus forte somme.

Aujourd'hui, on ne choisit jamais qu'un évêque, et le plus souvent le *maphrian*. Nous parlerons de ce dignitaire un peu plus loin. C'est l'évêque le plus ancien ou le *maphrian* qui procède à l'intronisation du chef de l'Église jacobite en présence de tous les évêques. Quand ceux-ci l'ont acclamé comme le « père commun de toute l'Église et le père des pères », l'élu fait une profession de foi solennelle suivie de prières et de la prestation du serment de fidélité. Il n'y a pas de consécration spéciale, le patriarche étant déjà évêque.

Le chef de l'Église jacobite a juridiction sur tous les Syriens monophysites de la Syrie, de la Mésopotamie et du Kurdistan. Il exerce aussi une certaine suzeraineté sur les chrétiens jacobites du Malabar, dont nous traiterons plus loin. Seul il a le droit de nommer le *maphrian*, les métropolites et les évêques, de les transférer, de les consacrer et de les déposer. C'est également lui qui consacre le *myron* ou Saint-Chrême. Mais avant de faire aucun acte de juridiction, il doit avoir reçu du sultan le bérat qui le proclame officiellement chef de son Église. Comme à tous les autres patriarches de l'empire ottoman, ce bérat lui reconnaît aussi la juridiction civile sur ses fidèles.

Le titre qu'on lui décerne d'habitude est celui de « patriarche de la ville d'Antioche et de tout le domaine soumis à la Chaire apostolique » (de saint Pierre). Dans

les pièces officielles, il s'appelle lui-même « patriarche d'Antioche, la ville de Dieu, et de tout l'Orient ». Depuis 878, il change de nom dès qu'il est élu; actuellement, il s'appelle toujours Ignace, en souvenir de saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr; il en est ainsi depuis 1293. Ses ornements distinctifs sont les mêmes que ceux de tous les évêques syriens, plus une coiffure spéciale, sorte de mitre ou de tiare.

La résidence patriarcale a beaucoup varié au cours des siècles, le plus souvent à cause des vicissitudes politiques. Ce fut tour à tour Amida (Diarbékir), le couvent de Barsoumas, près de Mélitène, Mardin, le couvent de Deir-Zapharan, etc. Aujourd'hui, le patriarche habite presque toujours le couvent de Deir-Zapharan, situé à quatre kilomètres de Mardin.

Il doit toujours avoir auprès de lui deux évêques. Pour faire un voyage, soit en Europe, soit au Malabar, il faut qu'il ait le consentement de tous les archevêques et de l'assemblée nationale qui siège à Mardin, sauf dans certains cas urgents et extraordinaires. S'il se trouve hors de sa résidence, il lui suffit alors du consentement de quelques notables du diocèse ou de la paroisse où il se trouve.

Le patriarche peut être destitué pour plusieurs motifs religieux ou civils. Il doit toujours porter une petite calote blanche ou noire (*phyra*) sous son capuchon, sans quoi il perdrait, non seulement sa consécration épiscopale, mais encore son onction sacerdotale. Sont également soumis à cette loi les archevêques, les évêques et les prêtres. Le patriarche peut destituer les prélats et les simples clercs pour des raisons religieuses ou civiles.

Maphrian.

Aussitôt après le patriarche vient le maphrian, dont la dignité est tout à fait particulière à l'Église jacobite de Syrie. Primitivement, c'était un métropolite qui avait juridiction sur une douzaine de diocèses d'Arabie et de Perse, une soixantaine plus tard, qu'il gouvernait comme délégué du patriarche, mais sans que celui-ci pût jamais intervenir. Il pouvait nommer, consacrer, transférer, déposer les évêques de sa juridiction, absolument comme le patriarche pour le reste de l'Église jacobite; il avait même le droit de consacrer le Saint-Chrême. Les événements politiques ou religieux qui ont amené la décadence complète de l'Église monophysite de Syrie ont aussi fait disparaître les privilèges du maphrian. Aujourd'hui, c'est un titre purement honorifique. Le métropolite qui le porte s'appelle « maphrian et catholicos de l'Orient »; il fait fonction de vicaire patriarcal.

Métropolites et évêques.

Le titre de métropolite (*métroporito, moutran*) est de même purement honorifique et ne donne aucune autorité particulière. Le métropolite et l'évêque ont les mêmes pouvoirs. D'après les canons, l'un et l'autre doivent être dignes, pieux, instruits et avoir pratiqué pendant quelque temps la vie monastique. Actuellement, on ne choisit plus que des moines qui n'ont jamais été mariés. C'est le patriarche qui consacre les évêques et les métropolites, assisté de deux ou trois prélats. Après que le candidat a fait sa profession de foi, on lui place le livre des Évangiles sur la tête et on le revêt des insignes de

sa dignité, puis le patriarche lui impose les mains en disant : *Est ordonné dans la sainte Église de N. l'évêque* (ou *le métropolite*) *de la sainte Église de N.*

L'évêque ne doit pas quitter son diocèse ; il ne peut pas ordonner son frère ou un autre de ses proches parents sous peine d'excommunication, ni faire une ordination dans un autre diocèse que le sien, ni accepter aux Ordres un candidat qui n'est pas de ses fidèles. Sa vie est une abstinence perpétuelle, puisqu'il lui est absolument interdit de manger de la viande.

D'une façon générale, les évêques jacobites sont fort peu instruits et ne connaissent guère que les saintes Écritures et les livres nécessaires au culte. Ils ne prêchent à peu près jamais, le plus souvent parce qu'ils en sont incapables. Quant aux visites pastorales, ils n'en font pas, sinon à l'occasion d'une ordination ou de la consécration d'une église, ou bien pour réunir les collectes des fidèles.

3. Diocèses.

L'Église jacobite de Syrie compta, au temps de sa plus grande splendeur, jusqu'à 20 métropolites et 103 évêques. A la fin du XVIe siècle, on ne trouvait déjà plus que 20 diocèses. Aujourd'hui, il y a onze métropolites et trois évêques, encore tous n'exercent-ils pas de juridiction. Les métropolites sont : 1° le maphrian, qui est en même temps métropolite de Jérusalem ; il réside à Deir-Zapharan, auprès du patriarche, et administre son diocèse par l'intermédiaire d'un prélat établi à Jérusalem ; 2° le métropolite de Mossoul ; 3° celui du couvent de Cheh-Mati, près de Mossoul ; il en est aussi

l'abbé; 4° celui de Mardin; 5° celui d'Edesse (Orfa); 6° celui de Kharpout, qui réside près de cette ville, à Mezraa; 7° celui de Djéziréh; 8° celui de Homs (Emèse); 9° celui de Diarbékir (Amida). Les deux autres métropolites appelés *tibéloyé* ou universels, parce qu'ils n'ont aucun diocèse déterminé, vivent auprès du patriarche. Il y a trois évêques, (de Midiat, de Deir-el-Eumer et de Tour-Abdin) dans les couvents du district de Tour-Abdin, dans le Djebel-Tôr (Taurus), où se trouvent 150 villages.

4. Clergé séculier.

Pour être sous-diacre, il faut avoir au moins dix ans et pouvoir lire le psautier. On peut être diacre à vingt-cinq ans, prêtre à trente, évêque à trente-cinq. En fait, les canons sont souvent violés, et il n'est pas rare de trouver des diacres et des prêtres beaucoup plus jeunes. Le diacre peut se marier après son ordination, ce qui est contraire à la coutume générale de l'Orient. Le prêtre ne peut pas en faire autant, ou bien alors il doit rentrer dans les rangs des fidèles, mais son mariage est valide.

Il n'existe aucun Séminaire. Toute la formation du clergé consiste à apprendre à lire le rituel dans un couvent. Encore les prêtres ont-ils parfois une connaissance très insuffisante de leurs fonctions; ils se considèrent comme de simples fonctionnaires attachés au service des églises et chargés de présider l'office, de dire la messe de temps en temps et d'administrer les sacrements. Ils ne se préoccupent ni de l'enseignement du catéchisme, ni de la prédication, deux choses dont ils sont absolument incapables et auxquelles ils ne songent même pas. Leur

situation matérielle ne leur permet pas d'ailleurs de montrer beaucoup de zèle. Chargés de famille et obligés de travailler pour vivre, ils ne reçoivent des fidèles, qui sont eux-mêmes très pauvres, que des rétributions insignifiantes. Leur costume est à peu près le même que celui des prêtres grecs, y compris la coiffure; ils ne portent cependant jamais les cheveux longs.

5. *Clergé régulier.*

La vie religieuse fut jadis très florissante en Syrie, même longtemps après le schisme. C'est ainsi que saint Siméon Stylite eut des imitateurs jusqu'à la fin du XIVe siècle. Les jacobites possèdent encore un grand nombre de monastères, mais ils sont presque tous en ruines.

Au bout d'un an de postulat, le candidat à la vie reli-gieuse reçoit la tonsure (*souphora*) et l'habit religieux omposé d'une robe de laine noire (*bouthino*), d'une ceinure en cuir (*zounoro*), d'un capuchon (*bousitho*) qui ient lieu de coiffure et d'un manteau (*bethcha-dio-goulo*). Les simples moines couchent par terre ou sur une natte. Ils ont la tête entièrement rasée, ne mangent jamais de iande et ne boivent du vin que lorsqu'ils sont malades. Pendant les cinq Carêmes, ils s'abstiennent de laitage, 'huile et de poisson.

Chaque monastère est gouverné par un abbé (*rabban*) u par les moines et consacré par l'évêque ou le métro-olite ans le diocèse duquel se trouve le couvent. La érémonie consiste principalement dans l'imposition des ains. L'abbé a le gouvernement complet de son monasre, c'est lui qui distribue les divers emplois de la maison.

Seul il a un lit, mais il ne doit point se déshabiller pour dormir.

Des nombreux monastères qu'ils possédaient jadis, les jacobites n'en ont conservé qu'une dizaine : celui de Deir-Zapharan, à quatre kilomètres au nord de Mardin, où résident le patriarche, le maphrian et plusieurs évêques et métropolites; celui de Mar Mattaï (Saint-Mathieu), sur le mont Makloub, dans les environs de Mossoul. Quant aux deux de Midyâd et de Ba-Sabrina, dans le district de Tour-Abdin, qui servent de résidence aux trois évêques de la région, c'est tout ce qui reste des soixante-di monastères du Djebel-Tôr ou Taurus. On trouve encor le couvent d'Amar et celui d'Esseïdé, dans le village d Kasr Marbaba, où l'on vient enterrer les morts de cin journées de marche, celui de Mar Melki (Saint-Mélèce) où l'on apporte les épileptiques, enfin celui de Saint Jean-Marc à Jérusalem. Les moines de ce couvent des servent aussi la petite chapelle obscure que les jacobite possèdent derrière le tombeau de Notre-Seigneur, dan la basilique du Saint-Sépulcre.

6. *Fidèles.*

On estime généralement à une centaine de mille nombre des Syriens jacobites. Ils habitent la Syri la Mésopotamie et le Kurdistan; ils parlent l'arabe, kurde, l'arménien ou le syriaque, suivant les région Quant à ceux des Indes qui reconnaissent l'autorité patriarche, nous en reparlerons plus loin. Dans l'ensembl les jacobites sont pauvres et souvent très ignorants, bi qu'ils possèdent quelques écoles. Ils montrent un pr fond attachement à leur religion, pratiquent le jeû

très rigoureusement et se convertiraient en plus grand nombre si l'on pouvait développer les missions qui existent parmi eux.

III. — L'Église syrienne catholique.

Les catholiques qui suivent le rite syrien pur sont d'anciens jacobites revenus à l'unité romaine, surtout lepuis le XVIIIe siècle. Ils constituent une Église qui possède un patriarche et des évêques. Elle s'intitule simplement Église syrienne sans aucun autre qualificatif.

Il y eut quelques timides essais d'union avec Rome pendant les Croisades, puis à diverses reprises, en 1444, a la suite du Concile de Florence, et au XVIe siècle. C'est u XVIIe siècle seulement que les démarches aboutirent nfin à la formation d'une Église catholique. Vers le ailieu de ce siècle, les missionnaires Capucins parvinrent ramener à la vraie foi la plus grande partie des jacoites d'Alep. On leur donna pour évêque un ancien élève e la Propagande, André Akidjan, qui devint patriarche n 1662. Pour enrayer le mouvement d'union à Rome ui se généralisait de plus en plus, les schismatiques ecoururent à la violence; avec la connivence des autotés turques, ils s'emparèrent de l'église d'Alep et persétèrent de mille manières les catholiques.

André Akidjan se préoccupait de trouver un succesur partisan de l'union. Comme il ne voyait pas de ndidat assez capable chez les catholiques, il sonda vêque de Jérusalem, nommé Pierre, fort bien disposé faveur de Rome, et qui voyageait alors en Mésopomie. Pierre accepta, vers 1678, mais il tarda à se rendre Alep, ce qui permit aux jacobites de faire venir l'anti-

patriarche qui s'empara de la place. Il y eut dès lors lutte continuelle entre le pasteur légitime et son compétiteur, Abd-ul-Messih. Déposé deux fois par les schismatiques, Pierre se rendit à Rome pour y réclamer l'intervention du Pape. Le résultat de ses démarches fut que l'empereur d'Allemagne, dans un traité passé avec les Turcs, obtint son rétablissement en 1700. Mais la persécution recommença quelques mois plus tard. Le patriarche, un archevêque et dix prêtres furent envoyés à Adana et jetés en prison (nov. 1701). Les deux premiers y moururent en 1706, les autres avaient été remis en libert deux ans plus tôt. Les violences exercées par les jacobites avaient été si fortes que l'Église syrienne catholiqu fut presque totalement détruite et resta sans patriarch de 1706 à 1783.

A cette dernière date, le patriarcat fut rétabli, no plus avec le titre d'Alep, mais avec celui d'Antioche L'archevêque d'Alep, Michel Jaroué, converti récemment fut désigné par le patriarche jacobite mourant pour so successeur légitime (1783). Il se hâta de gagner la vill de Mardin, siège du patriarcat schismatique, attira à so parti quatre évêques et un archevêque et se fit recor naître par eux comme patriarche d'Antioche. Il demand ensuite la confirmation à Rome, avant de réclamer d la Porte le *bérat* ou diplôme d'investiture. Ces déla causèrent sa perte. Les jacobites, un instant décont nancés, se ressaisirent bientôt et nommèrent un aut patriarche qui se rendit en hâte à Constantinople, d'où revint avec tous les pouvoirs nécessaires. Jaroué, pou suivi par son adversaire, n'échappa à la mort qu'au pr de mille dangers. Il s'enfuit d'abord à Bagdad, puis

mont Liban, où il trouva un asile assuré auprès des Maronites indépendants. Il y jeta les fondements du célèbre monastère de Charfé, où il établit le siège patriarcal. Lorsqu'il mourut, en 1801, le nombre des :atholiques avait augmenté et l'Église syrienne se trouvait reconstituée.

En 1830, la Porte accorda e firman qui consacrait léfinitivement la séparation ivile et religieuse d'avec es jacobites. Toutefois, le atriarche catholique ne fut éconnu comme chef civil e ses fidèles qu'en 1843. n 1831, le patriarche aroué (1820-1853) transorta sa résidence de Charfé Alep. La conversion de nq évêques jacobites inuents suscita alors un ouvement de retour vers catholicisme et aussi des persécutions violentes de part des schismatiques et des musulmans. Le successeur de Jaroué établit le siège patriarcal à Mardin, milieu des populations jacobites, qu'il pouvait ainsi teindre plus facilement. Pour suppléer au manque de êtres, Mgr Chelhât réorganisa, vers 1880, la Congréation des Frères de Saint-Éphrem, qui n'a pas encore ndu tous les services qu'on s'en promettait. Les conrsions d'évêques jacobites se sont reproduites à pluurs reprises, notamment en 1913. Cependant, ce n'est



Mgr Rahmani,
patriarche syrien catholique.

pas tant sur eux qu'il y a lieu de compter que sur les fidèles jacobites qui reviennent plus sincèrement à l'union. Le patriarche actuel est Mgr Éphrem Rahmani, élu le 9 octobre 1898 et confirmé le 28 novembre suivant sous le nom d'Ignace. Il est connu en Europe par ses travaux d'érudition.

1. *Hiérarchie ecclésiastique.*

Patriarche.

En vertu de la bulle *Reversurus* (1867), le patriarche est élu par le synode des évêques. Le délégué apostolique préside l'assemblée et donne son vote. Le nouvel élu ne peut être intronisé que lorsque le Pape a ratifié le choix des prélats. Il doit, en prenant possession de son siège, faire la profession de foi solennelle imposée par Urbain VIII aux Orientaux et promettre obéissance au Pape. Rome lui reconnaît la dignité patriarcale en lui envoyant le *pallium*.

Il s'intitule, tout comme le jacobite, « patriarche d'Antioche, la ville de Dieu, et de tout l'Orient ». Sa juridiction s'étend sur tous les Syriens catholiques de l'empire ottoman et de l'Égypte. Il communique avec la Propagande par l'intermédiaire du délégué apostolique de la Syrie. Seul, il a le droit de consacrer le saint Chrême pour toute son Église. En vertu du bérat que le sultan lui envoie pour le reconnaître officiellement comme chef de son Église, il administre ses fidèles, au même titre que les autres patriarches. Depuis 1854, il résidait à Mardin. Pour raison de santé, le titulaire actuel, Mgr Rahmani, est venu se fixer à Beyrouth, qui offre plus de facilité pour les relations avec Rome et Constantinople.

Evêques.

Les archevêques et évêques sont élus par le clergé et les fidèles des diocèses à pourvoir. Pour qu'ils soient reconnus officiellement, il leur faut un firman impérial que le patriarche demande au ministère des Cultes à Constantinople. Seuls, les évêques sans diocèse sont choisis directement par le patriarche sans aucune intervention du clergé ou du peuple. Quant aux chorévêques, ils reçoivent ce titre honorifique de leur évêque, en récompense de leurs travaux apostoliques. Ils ont le droit au violet dans leur diocèse; de plus, ils peuvent porter la croix et l'anneau avec une permission spéciale de leur évêque.

2. Diocèses.

Malgré le nombre restreint de ses fidèles, l'Église syrienne catholique ne compte pas moins de six archevêchés et de quatre évêchés. Les premiers sont ceux de Mossoul, de Bagdad, de Damas, d'Alep, d'Émèse (Homs) et de Gezireh. Les évêchés sont : Beyrouth et Tripoli, Amida (Diarbékir), Édesse (Ourfa) et Nabik (au nord de Damas). Il y a aussi quatre vicariats patriarcaux à Viranchéhir, Sévérek, Adana et Alexandrie (Égypte). Il est probable que les graves événements survenus depuis 1914 changeront un peu cette organisation qui ne semble plus répondre aux besoins actuels. Avant la guerre, on comptait dans toute l'étendue du patriarcat plus de 120 prêtres et une centaine d'églises ou chapelles. Beaucoup ont disparu depuis.

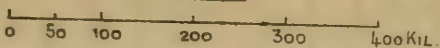
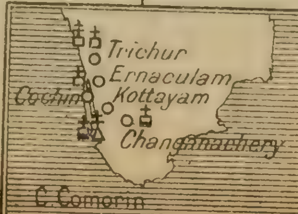
3. Clergé séculier.

Il existe un Séminaire patriarcal à Charfé, dans le Liban, pour la formation du clergé séculier, mais cet établissement a subi tant de vicissitudes qu'il n'a pas rendu beaucoup de services. Il compte actuellement une vingtaine d'élèves. Les Pères Dominicains de Mossoul élèvent une quinzaine de jeunes gens dans leur Séminaire syro-chaldéen. Depuis sa fondation, en 1882, jusqu'en juin 1913, ce Séminaire a donné à l'Église syrienne catholique un évêque et 26 prêtres. Les Pères Bénédictins français de la Pierre-Qui-Vire ont fondé, il y a une vingtaine d'années, un Séminaire syrien dans leur couvent du mont des Oliviers, à Jérusalem, où ils forment vingt jeunes gens. Les six plus anciens ont commencé leurs études théologiques en 1913. Enfin, les Pères Jésuites de Ghazir (Beyrouth) et les Pères Capucins de Constantinople avaient aussi quelques jeunes Syriens dans leurs Séminaires. A Rome, on ne trouve qu'une dizaine d'élèves au plus à la Propagande.

Tant d'institutions diverses ont réussi à donner à l'Église syrienne catholique un bon nombre de prêtres instruits que les décisions du synode de Charfé (1888) maintiennent dans leurs bonnes dispositions. Le célibat est obligatoire depuis un quart de siècle, aussi n'y a-t-il plus qu'une dizaine de prêtres mariés. L'obligation de l'office existe également depuis 1888. La situation matérielle du clergé est quelquefois pénible, surtout dans les campagnes, et les ressources manquent pour développer les missions auprès des jacobites. Les circonstances semblent cependant favorables à cet apostolat.



SYRIE et CHALDEE
SYRIENS, CHALDÉENS, MARONITES
0 50 100 200 300 400 KIL.
Kharpout
Mezraa
Euphrate
Diarbekir
Tigre
L. de Van
Van
Kotchanès
Séert
Salmas
L. d'Ourmiah
Ourmiah
Bervari
Gondouk
Djelou
Be-Chems-Din
Midiat
Orfa
Mardin
Deir Zapharan
Deir-el-Eumer
Tour Abdin
Djezireh
Zakho
Amadia
Akra
Mar Mattai
Cheh-Mati
Mossoul
PERSE
Kerkouk
Senna
Diala
Bagdad
CHALDÉE
Euphrate
Antioche
N. el Asi (Oronte)
Alep
CHYPRE
Salamis
Homs
Tripoli
Batroun
Djbail
Bkerke
Beyrouth
Sidon
Tyr
Nabik
Baalbek
Damas
MÉDITERRANÉE
SYRIE
Jourdain
Jérusalem
Mer Morte
Patr Arch Ev.
Syriens jacobites ......
— — " — — catholiques .....
Chaldéens nestoriens .....
— — " — — catholiques
Maronites ....
LE MALABAR
Arch Ev.
Chaldéens catholiques ......
— — " — — nestoriens ....
— — " — — jacobites .....
0 50 100 200 300 KIL.
Trichur
Ernaculam
Cochin
Kottayam
Changanachery
C. Comorin


4. Congrégations religieuses.

La Congrégation des Frères de Saint-Éphrem, réformée vers 1888, ne possède que deux monastères et une vingtaine de moines qui font des vœux pour trois ans. Le couvent de Charfé renferme le Séminaire patriarcal et une imprimerie. Près de Mossoul se trouve le monastère de Mar Benham, qui dépend directement du patriarche; ses vingt moines, prêtres et Frères, forment une Congrégation à part, qui n'est pas encore approuvée. Enfin, à Nabik, en Syrie, il y a le couvent de Mar Moussa (Saint-Moïse) avec quelques moines. Mgr Rahmani a essayé de ressusciter la vie religieus parmi les femmes et fondé à Beyrouth les religieuses d Saint-Éphrem, qui sont tenues à l'office en chœur.

5. Fidèles.

Le nombre des fidèles est très difficile à évaluer, à cause des écarts considérables qui existent entre le différentes statistiques. Tandis que les uns estiment c nombre à 23000, d'autres le portent hardiment à 40 000 Des renseignements particuliers nous permettent d dire que ce dernier nombre, vieux de quinze ans, rest au-dessous de la vérité. Les Syriens catholiques étaien à peu près 60 000 à la veille de la guerre mondiale Suivant les régions qu'ils habitent, Syrie, Mésopotamie Kurdistan, ils parlent l'arabe, le syriaque, le kurde o l'arménien. Ils ne possèdent point des écoles florissantes ils comptent sur les nombreux établissements scolaire organisés par les missionnaires latins des deux sexes en Syrie et en Mésopotamie. Ils se montrent général

ment fidèles à leurs devoirs religieux. L'introduction des pratiques de dévotion latines, telles que le chapelet, le scapulaire du Mont-Carmel, la bénédiction du Saint Sacrement, le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, le chemin de croix, les neuvaines, etc., produit les meilleurs résultats.

Bibliographie. — K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients,* Kempten et Munich, Kœsel, 1911. — S. Vailhé, « Antioche » (patriarcats syrien jacobite et syrien catholique), dans le *Dictionnaire de théologie catholique* Vacant-Mangenot, t. Ier, col. 1425-1433. — Silbernagl-Schnitzer : *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients,* Ratisbonne, 1904, p. 302-317, 358-361.

CHAPITRE XIV

Le rite chaldéen.

LE RITE CHALDÉEN — ÉGLISES ET MATÉRIEL DU CULTE : DESCRIPTION DES ÉGLISES, ORNEMENTS LITURGIQUES, VASES SACRÉS, PAIN D'AUTEL — LIVRES LITURGIQUES — MESSE — OFFICE DIVIN — ADMINISTRATION DES SACREMENTS — CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE — JEÛNE ET ABSTINENCE

Ce rite a reçu des noms très différents à cause des chrétiens qui l'emploient. Ces derniers sont les descendants des Chaldéens de l'empire perse qui sont restés fidèles au christianisme malgré les persécutions qu'ils ont eu à subir. En acceptant la foi nouvelle, ils renoncèrent jusqu'à leur nom de Chaldéens et s'intitulèrent Syriens, pour mieux se distinguer de leurs compatriotes païens. Actuellement encore ils s'appellent plus volontiers *Sourayé* (Syriens) ou encore plus simplement *Christiané* (Chrétiens). On distinguait dans les premiers siècles les Syriens orientaux, c'est-à-dire les Chaldéens et les Syriens occidentaux, qui étaient soumis plus directement au patriarche d'Antioche. C'est pour ces diverses causes que les auteurs ne s'entendent pas sur le nom à donner au rite chaldéen. Les uns ont proposé celui d'assyrien, d'autres celui de perse, d'autres encore

celui de syro-chaldéen. Nous conservons celui de chaldéen que les catholiques de la Mésopotamie ont eux-mêmes adopté et qui répond bien à l'origine de ce rite. C'est d'ailleurs la langue chaldaïque qui s'emploie dans la liturgie.

A quelle époque remonte le rite chaldéen? Il est à peu



Maître-autel de l'église de l'Immaculée-Conception, à Mossoul : rite chaldéen.

près impossible de le dire. Les premiers missionnaires qui pénétrèrent dans l'empire perse y introduisirent naturellement les coutumes des pays d'où ils venaient, c'est-à-dire de la Syrie et de la Palestine. Ces coutumes subirent probablement dans la suite l'influence d'Antioche, tant que l'Église de Perse resta soumise à cette

métropole de l'Orient; elles eurent probablement aussi dans le pays même une évolution propre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le catholicos Jésus-Yab III les revisa vers 650. Depuis lors elles se sont enrichies de compositions nouvelles.

Le rite chaldéen suivit les nestoriens dans leurs lointaines missions à travers l'Asie. Actuellement il est encore employé par deux races différentes, les Chaldéens, catholiques ou nestoriens, qui habitent la Mésopotamie et le Kurdistan, et les indigènes de la côte du Malabar, dans les Indes anglaises. Nous étudierons successivement ces deux groupes nettement distincts, bien que le second ait été converti par le premier et en dépende encore à certains égards.

1. Églises et matériel du culte.

Description des églises.

Les églises des Chaldéens doivent toujours être orientées, c'est-à-dire que le chevet regarde le soleil levant. Il en est ainsi dans tous les autres rites orientaux. Le sanctuaire, un peu plus élevé que la nef, en est séparé par un mur qui monte jusqu'à la voûte, percé d'une porte en son milieu et d'une baie au-dessus de cette porte. Un rideau et deux battants de bois ferment ordinairement la porte du sanctuaire et ne s'ouvrent qu'à certains moments de la messe ou de l'office. Les fidèles sont toujours séparés en deux catégories, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Ces dernières sont protégées des regards indiscrets par un grillage en bois; dans certaines églises, elles montent dans les tribunes qui leur sont spécialement réservées. Nulle part, sauf

dans quelques églises catholiques, on ne trouve de banc ou de chaise; chacun s'assoit par terre à la turque, sur des nattes ou des tapis, les membres du clergé comme les simples fidèles. L'église est ornée de peintures dans le genre byzantin, mais non de statues. Il n'y a ni harmonium, ni orgue, ni bénitier.

Ornements liturgiques.

Les ornements liturgiques des Chaldéens sont à peu près les mêmes que dans le rite byzantin, sauf que le phélonion ou chasuble *(phaina, maaphra)* ressemble à la chape latine. Le sticharion ou aube *(soudhra)* porte troix croix rouges ou noires sur les épaules. Le sous-diacre met son étole autour du cou, le diacre la porte de la même façon que dans le rite latin. Chez les Syriens catholiques du Malabar on ne se sert plus que des ornements latins. Les évêques nestoriens ont conservé le capuchon très ample appelé *masnafta* et s'en couvrent à certains moments de la messe. Cependant, quelques-uns d'entre eux ont adopté la mitre romaine à l'imitation des évêques chaldéens unis. Ceux-ci ont également la crosse, l'anneau et la croix pectorale des évêques latins. Chez les nestoriens on ne connaît ni l'anneau ni la croix pectorale.

Vases sacrés.

Les Chaldéens se servent du calice, de la patène, du purificatoire, des burettes, absolument comme les prêtres latins. Les catholiques ont adopté le corporal, tandis que les nestoriens se servent toujours d'une peau d'âne, en souvenir de l'animal sur lequel Notre-Seigneur a fait son entrée à Jérusalem le jour des Rameaux. Cette

coutume bizarre a longtemps excité les railleries des Syriens jacobites. Parmi les autres objets du culte, signalons les éventails de métal (les *rhipidia* grecs), les cymbales, les triangles, etc. L'évêque bénit les fidèles avec une petite croix ornée d'une longue bannière en soie.

Pain d'autel.

Les catholiques aussi bien que les nestoriens emploient le pain fermenté pour la messe. Mais tandis que celui des premiers ressemble tout à fait à l'hostie latine et ne contient que du sel, celui des autres est beaucoup plus épais et renferme aussi quelques gouttes d'huile. Les nestoriens utilisent comme levain la pâte qui a servi à faire le pain pour la messe précédente. Ils doivent en effet préparer le pain d'autel immédiatement avant la messe. Les catholiques abandonnent de plus en plus cette coutume. Les Syriens unis du Malabar ne font usage que du pain azyme.

2. Livres liturgiques.

Dans le rite chaldéen on n'emploie pas moins de seize livres différents pour la messe, l'office, l'administration des sacrements et les prières publiques. Ce sont : 1° le *Tahsa*, livre destiné au prêtre et qui contient le service eucharistique dans ses trois formes, avec l'administration des sacrements, plusieurs prières et bénédictions de circonstance; il correspond à peu près à l'Euchologe des Grecs; 2° le *Kthaoua dhaqdham ouadouathar* ou *Qdhmdhouathar* (Avant et après), qui contient l'ordinaire de l'office divin (sauf le psautier) disposé pour deux semaines; 3° le *Daouidha* ou psautier

divisé en vingt parties (*houlalé*) qui correspondent plus ou moins aux *cathismata* des Grecs; il renferme aussi les collectes des *houlalé*: 4° les *Qiryana, Chlihé, Evanghélion*, Leçons, Épîtres et Évangiles, parfois mêlés ensemble, parfois en livres séparés; 5° le *Tourgama*, recueil d'hymnes doctrinales chantées avant l'Épître et l'Évangile; 6° le *Houdra*, qui contient des variantes pour les dimanches, le Carême et le jeûne des Ninivites, etc; 7° le *Kachkoul*, recueil d'extraits du *Houdra* pour les jours de la semaine; 8° le *Guéza* contient les variantes pour les fêtes en dehors des dimanches; 9° l'*Aboukalima*, livre de collectes, ainsi appelé de son compilateur, Élias III Aboukalim ibn Alkhadita (XIIe siècle); 10° les *Ba'outha d'Ninoué*, prières rythmées attribuées à saint Ephrem et en usage durant le jeûne des Ninivites; 11° le *Tahsa d'amadha*, l'office du baptême; 12° le *Bouraka* (bénédiction cérémoniale du mariage); 13° le *Kahnaïta*, rite pour les funérailles du clergé; 14° l'*Anidha*, rite pour les funérailles des laïques; 15° le *Tahsa d'siamidha*, rites d'ordination; 16° le *Tahsa d'houssaya*, l' « office du pardon » ou de la réconciliation des pénitents.

3. Messe.

Les chrétiens de rite chaldéen, qu'ils soient catholiques ou schismatiques, possèdent trois liturgies, c'est-à-dire trois textes différents pour les prières ordinaires de la messe. La première de ces liturgies est celle des apôtres, qui remonterait à une très haute antiquité; elle tire son nom des saints Addaï et Mari que la tradition chaldéenne regarde comme les disciples de Notre-Seigneur.

On s'en sert toute l'année, sauf aux jours fixés par les rubriques pour les deux autres liturgies. La deuxième, liturgie de Théodore, s'emploie tous les dimanches depuis le commencement de l'Avent jusqu'au dimanche des Rameaux inclusivement et aux fêtes du temps. Quant à la troisième, dite de Nestorius, elle ne se dit que cinq fois l'an : à l'Épiphanie, à la fête de saint Jean-Baptiste, à la fête des docteurs de l'Église grecque, le mercredi du jeûne des Ninivites et le jour de Pâques. Jadis les nestoriens en possédaient un plus grand nombre plus ou moins anciennes. Dans quelques-unes ils avaient omis les paroles de l'institution!

Ce qui distingue les trois liturgies chaldéennes, c'est, comme dans les autres rites, l'anaphore ou canon dont les prières et les cérémonies présentent quelques différences. Dans l'impossibilité de les décrire toutes les trois et d'indiquer les rares divergences entre les cérémonies des catholiques et des nestoriens, nous nous contenterons de donner un aperçu de celle qui est le plus employée, celle des apôtres, telle qu'elle est en usage chez les catholiques.

La messe des saints apôtres commence par le *Pater* suivi des oraisons du jour, qui varient nécessairement suivant les dimanches et les jours de fête. Après ces prières, le prêtre dit trois psaumes debout au milieu du sanctuaire. Ceux des fêtes et des dimanches sont indiqués dans le *Houdra;* pour les autres jours, ces psaumes sont *Domine quis habitabit* (14), *Laudate Dominum in sanctis ejus* (150) et *Laudate Dominum omnes gentes* (116). Le prêtre étant monté à l'autel, le servant lui présente les burettes et il verse le vin e

l'eau dans le calice. Puis vient la lecture de l'Épître, toujours tirée de saint Paul. Aux fêtes et aux dimanches, l'Épître est précédée d'une lecture de l'Ancien Testament, selon les indications du *Houdra*. Après l'Épître, le servant de messe dit trois fois *Alleluia*: les fêtes et



S. B. Mgr Emmanuel II, patriarche de Babylone, avec ses prêtres chaldéens des villages de Mossoul, pendant une retraite prêchée par le P. Bernard, O. P., en 1904.

les dimanches, le chœur répète l'*Alleluia* avec un verset de psaume. Le prêtre vient alors à la porte du sanctuaire, et se tenant au milieu, le livre des Évangiles entre les mains, il dit, tourné vers le peuple : « La paix soit avec vous »; on lui répond : « Et avec votre esprit. » Alors, il chante l'Évangile, toujours dans la langue parlée par les fidèles (chaldéen, arabe). Il revient devant l'autel, et le servant (le chœur les dimanches et les fêtes) chante une prière dans laquelle il demande la

bénédiction du célébrant pour lui et pour l'assistance; le prêtre chante une autre prière devant l'autel, après quoi le servant ou le chœur s'écrie : « Que celui qui n'est pas encore baptisé se retire. » S'il y a un diacre, c'est lui qui prononce le renvoi des catéchumènes. Le prêtre dit de son côté : « Que celui qui n'a pas reçu le signe de vie se retire. » C'est la fin de la messe des catéchumènes qu'on retrouve dans les autres rites.

Le servant apporte l'eau avec le manuterge, et le prêtre se lave les mains. Alors commence l'Offertoire. Le célébrant prend le calice de la main droite, et de la main gauche la patène avec l'hostie; il croise ensuite ses deux avant-bras et élève un peu devant lui le calice et la patène en disant cette prière : « Rendons gloire à la Très Sainte Trinité dans tous les temps! Que Jésus-Christ, qui s'est offert pour notre salut et qui nous a commandé de faire la commémoraison de sa mort et de sa résurrection, daigne accepter de nos mains cette oblation, par sa grâce et sa miséricorde. *Amen.* » Le célébrant frappe alors à trois reprises la patène contre le calice, en disant à chaque fois : « Avec votre permission, Seigneur, notre Dieu, nous mettons et ordonnons ces mystères glorieux et sacrosaints, vivifiants et divins sur le saint autel, jusqu'à la seconde venue de Notre Seigneur du ciel, à qui gloire dans les siècles des siècles. *Amen.* » Il place ensuite le calice et la patène sur l'autel, de manière que la patène soit à sa droite et le calice à sa gauche : il les couvre avec le voile, en disant à haute voix : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Il fait ensuite mémoire de la Sainte Vierge, des apôtres, des défunts et du peuple présent au sacr

fice; il descend au bas de l'autel et, profondément incliné, il récite la prière suivante: « Que nos cœurs soient purs, afin d'être dignes d'entrer dans le Saint des saints; tenons-nous saintement devant cet autel sacrosaint et offrons à notre Dieu ces oblations spirituelles dans l'esprit de la vraie foi; et vous, mon Dieu, bonté infinie, détournez votre face de mes péchés et effacez toutes mes iniquités, par l'immensité de votre miséricorde, Père et Fils et Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Le prêtre remonte à l'autel en récitant le *Credo* avec l'addition du *Filioque* (1). Suit une prière qu'il dit après avoir baisé l'autel à trois reprises. C'est alors que commence la liturgie proprement dite ou anaphore, qui correspond à peu près au canon de la messe latine. Après avoir récité une oraison, le prêtre se tourne vers le peuple et le bénit en disant : « La paix soit avec vous. » S'il y a un évêque présent, c'est lui qui bénit. Il faut noter que tout ce que nous avons dit jusqu'ici est commun aux trois liturgies mentionnées plus haut; à partir de ce moment, le prêtre prend celle des trois qui est prescrite.

Le servant ayant répondu : « Et avec votre esprit » à la bénédiction du célébrant, va baiser l'autel et la main du prêtre, puis, les mains jointes, il vient à la porte du sanctuaire annoncer la paix à l'assistance. Le plus digne s'approche de lui, les mains jointes, les met dans celles du servant (ou du diacre, s'il y en a un), il les porte ensuite à sa bouche et à son front et donne la paix aux autres fidèles de la manière qu'il l'a reçue.

(1) Il va sans dire que les schismatiques n'ont pas adopté cette addition.

Après quelques oraisons vient la préface qui varie pour chacune des trois liturgies. Elle n'est jamais chantée, le prêtre se contente de la lire.

Après la Préface, il fait mémoire des vivants et des morts et formule l'intention spéciale pour laquelle il dit la messe. Vient ensuite le récit de l'institution de l'Eucharistie; le prêtre tient l'hostie entre ses mains, élève les yeux au ciel, la bénit d'un signe de croix et prononce les paroles de la consécration; il fait ensuite la consécration du calice. Il continue sa prière à voix basse pour l'Église, le Souverain Pontife, le patriarche, l'évêque, le clergé, les fidèles et toutes les conditions de l'humanité. C'est alors que se récite l'invocation au Saint-Esprit ou épiclèse (*Néthé Mar*). Le prêtre étend ses mains sur le calice et l'hostie en disant : « Seigneur, que votre Saint-Esprit vienne sur ce sacrifice de vos serviteurs pour le bénir et le sanctifier; qu'il nous soit le gage de la rémission de nos péchés et l'espoir de la résurrection finale et de la vie nouvelle dans le royaume des cieux, en compagnie de tous ceux qui vous ont plu; nous vous en prions par les entrailles miséricordieuses de votre Providence, grande et admirable à notre égard. Nous vous adorons, nous vous glorifions incessamment dans votre sainte Église rachetée par le sang de votre Christ. »

Ce qui suit est commun aux trois liturgies. Le prêtre récite quelques prières suivies des psaumes *Miserere* (50) et *Ad te levavi oculos meos* (122). Les psaumes dits, il étend trois fois les mains vers le ciel, les croise sur la poitrine, baise l'autel et fait l'élévation de l'hostie qu'il baise quatre fois en forme de croix, mais sans la tou-



Mgr Joseph Tfinkdji, vicaire patriarcal chaldéen, dans l'église d'Adana,

cher. Il dit à chaque fois : « Louange à vous, Seigneur. » Il rompt l'hostie avec la patène en deux parties, puis il pose sur la patène la partie qui est à gauche en tournant la face brisée du côté de l'Orient; il prend la partie qui est à droite et la fait toucher à la première en quatre endroits différents, de manière à former une croix. C'est alors seulement qu'a lieu l'élévation du calice.

Le prêtre se frappe cinq fois la poitrine en disant : « Seigneur, pardonnez les péchés et les fautes de vos serviteurs. » Pendant qu'il dit tout bas le *Pater*, le peuple le chante. Après quelques prières a lieu la seconde élévation. Le prêtre, tenant l'Hostie de la main gauche, la pose au-dessus du calice et se tient à moitié tourné vers l'assistance, de manière que le peuple aperçoive l'Hostie et le calice. Il dit par trois fois : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface tous les péchés du monde. » Il se recueille ensuite pour la communion et prend les Saintes Espèces. Si les fidèles veulent participer aux saints mystères, ils viennent à la porte du sanctuaire et reçoivent la communion sous les deux espèces séparément.

Revenu à l'autel, le prêtre prend les ablutions, dispose le calice et dit les prières d'action de grâces qui se terminent par le *Pater*. Il se tourne ensuite vers le peuple et récite la conclusion de la messe (*houtama*) qui varie suivant les fêtes, puis il donne sa bénédiction au peuple qu'il renvoie.

4. *Office divin.*

Il se compose de trois parties essentielles : les Vêpres (*ramcha*), l'office de nuit ou Matines (*lilia*), l'office du matin ou Laudes (*sapra*). Seuls, les moines Antonins

ont ajouté les petites Heures, à l'imitation des moines Antonins maronites. Les Vêpres se disent une heure et demie avant le coucher du soleil; les Matines, à 3 ou 4 heures du matin, et les Laudes aussitôt après. Clergé et fidèles se montrent assidus aux offices, même les jours ordinaires. Les dimanches et les jours de fête, ils sont bien rares, chez les schismatiques aussi bien que chez les catholiques, ceux qui n'y prennent point part.

Vêpres.

Elles se composent de plusieurs parties. Il y a d'abord deux sections de psaumes (*Marmiatha*), qui forment généralement un tout de six psaumes, puis viennent quelques versets, après quoi on chante en deux chœurs les premières hymnes (*Oniatha*). Elles sont suivies de trois psaumes qui sont invariablement les mêmes, toute l'année et à n'importe quel office. Quelques versets préparent aux secondes hymnes. Après celles-ci, le sous-diacre se rend au milieu du chœur et chante les supplications (*Karosouatha*); ce sont des prières pour les besoins de l'Église, pour le Pape, le patriarche, l'évêque, les fidèles. Elles correspondent exactement aux prières de l'ecténie byzantine. A chacune de ces supplications, le chœur répond comme chez les Grecs : « Seigneur, ayez pitié de nous » (*Maran ethtaham alaïn*). Vient ensuite l'hymne du soir (*Onitha dramcha*), qui varie suivant le temps et les fêtes. On ajoute quelques versets de psaume, les dimanches et les jours de fêtes. Aux féries on dit à leur place deux octonaires (réunion de huit versets) du psaume *Beati imma-*

culati (118), puis quelques oraisons et les hymnes des martyrs, d'une quinzaine de couplets chacune. L'office se termine par la récitation du *Pater* à laquelle tout le monde prend part. Les fidèles se mettent à genoux, tandis que les prêtres restent debout. Le plus digne du chœur commence alors les prières sacerdotales (*Slavatha d'kahné*), que tous les prêtres continuent après lui, chacun en disant une spéciale. Enfin, le plus digne du chœur se présente devant le sanctuaire et bénit l'assistance en récitant la prière de la conclusion (*Koutama*). Elle est suivie du *Credo* et de l'*Angelus*.

Matines du dimanche.

Après le *Pater*, le plus digne du chœur dit la prière du premier nocturne (*Houlala Kadmaïa*), puis on récite deux sections du psautier (*marmiatha*) formant neuf psaumes. C'est ainsi que sont composés les trois nocturnes. Quand ils sont terminés, on récite la prière appelée *Slotha d'kaltha*, puis les deux chœurs disent alternativement les versets *d'kaltha*, prières composées par l'Église et qui varient suivant les temps et les fêtes, enfin trois psaumes. Le clergé s'assied alors sur des tapis de chaque côté du chœur et l'on récite alternativement les strophes dites de *Maoutoua*. Après un cantique de prières (*Slotha*), le sous-diacre se rend au milieu, tandis que tout le monde se lève, et il récite les supplications (*Karosouatha*) comme à Vêpres; les paroles changent, mais le sens reste le même. On chante ensuite le *Mdracha*, poésie composée de strophes, qui s'inspire du temps et des fêtes. Après quoi on dit neuf psaumes appelés *Kalé d'chahra*, puis une hymne récitée

alternativement par les deux chœurs. Les Laudes commencent immédiatement.

Laudes du dimanche.

Elles se composent de neuf psaumes : *Jubilate Deo omnis terra* (65), *Qui habitat* (90), *Benedic anima mea Domino* (103), *Laudate pueri* (112), *Dominus regnavit, decorem* (92), *Laudate Dominum de cœlis* (148), *Cantate Domino* (149), *Laudate Dominum in sanctis ejus* (150) et *Laudate Dominum omnes gentes* (116). Le plus digne du chœur dit ensuite une prière appelée *Nouhra* (Lumière), dont les versets forment, par leurs lettres initiales, le mot Jésus-Christ. Suit un autre cantique appelé *Nouhra d'nah Zadiké* (Lumière de l'apparition du Christ), puis le cantique des trois enfants dans la fournaise, le *Gloria in excelsis Deo*, le trisagion, répété trois fois, le *Pater*, et le reste comme à Vêpres.

Matines, Laudes et Vêpres des féries.

Comme toujours, on commence par le *Pater*, puis viennent les prières des *houlalé*, composées chacune de deux *marmiatha*, en tout neuf psaumes. Après les prières de *Maoutoua* et quelques cantiques, le sous-diacre entonne les *Karosouatha* ou supplications. Alors commencent les Laudes. Ce sont les mêmes psaumes, mais, au lieu de les chanter, comme le dimanche, il n'y a que deux clercs à les réciter alternativement. Les deux mêmes clercs disent ensuite le *Miserere*. Tout le monde récite en même temps un cantique, puis le trisagion, répété trois fois, le *Pater*, une hymne en l'honneur des saints martyrs. Aux Vêpres des féries, il y a de même, après

le *Pater*, l'hymne en l'honneur des martyrs. L'office se termine comme les Vêpres; il est suivi du *Credo* et de l'*Angelus*.

Psautier.

Les Chaldéens disent le psautier tout entier chaque semaine, et en Carême deux fois la semaine, sans compter la répétition de quelques psaumes qui se rencontrent en plusieurs endroits de l'office. Pendant les trois jours du jeûne des Ninivites, l'office commence à l'aurore et ne se termine qu'à midi; le peuple y assiste du commencement jusqu'à la fin. Chacun de ces trois jours, on dit le psautier tout entier avec de nombreuses lectures, hymnes et cantiques. Le texte de la Bible est celui de la *Péchito*.

5. *Administration des sacrements.*

Baptême.

La cérémonie du baptême est modelée sur le service eucharistique. La messe des catéchumènes est à peu près identique, avec des collectes, des psaumes, des litanies et des leçons appropriées.

Après le *Gloria Patri*, le *Pater* et le psaume *Quam dilecta tabernacula* (83), le prêtre impose les mains au catéchumène et fait une onction sur le front avec de l'huile, puis on dit l' « antienne du sanctuaire » et les psaumes *Eructavit cor meum* (44), *Dixit Dominus* (109) et *Memento Domine David* (131), avec les litanies et les collectes. Suivent le trisagion, les leçons (Épître et Évangile) et les invocations. Puis le prêtre dit la prière de l'imposition des mains et renvoie les catéchumènes. On récite alors une antienne qui correspond à celle de

la messe et le *Credo*. On apporte la « sainte corne » et le prêtre bénit l'huile, ce qui tient lieu d'Offertoire. L'anaphore ou canon est aussi doté du *Sursum corda*, de la Préface, du *Sanctus*, tout comme celle de la messe; elle a le *Néthé Mar* ou épiclèse prononcé sur l'huile. Le prêtre fait alors un mélange d'huile nouvelle avec celle de la « sainte corne » et dit le *Pater*. Puis il bénit les fonts baptismaux et fait sur eux une onction avec l'huile. Le baptême proprement dit remplace la communion. Le prêtre ayant pris de l'huile en fait un signe de croix sur la poitrine de l'enfant, puis il oint tout le corps et le plonge par trois fois dans l'eau en disant : « N., sois baptisé au nom du Père, au nom du Fils, au nom du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Puis vient l'action de grâces et la confirmation.

Confirmation.

Après avoir récité deux prières, le prêtre fait une onction avec le saint Chrême entre les deux yeux de l'enfant et dit : « N. est baptisé et confirmé au nom du Père, au nom du Fils, au nom du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Le reste de l'huile est versé dans la « sainte corne » que l'on place au-dessus des fonts. Quant à l'eau qui a servi au baptême, le prêtre lui enlève sa bénédiction à la fin des cérémonies.

Tels sont, en substance, les rites du baptême chez les nestoriens comme chez les catholiques. Ces derniers ont ajouté les renonciations, la profession de foi et les réponses des parrain et marraine, extraites du rituel romain. Ils font les onctions avec le saint Chrême béni par l'évêque.

Eucharistie.

Il n'y a aucune différence entre catholiques et nestoriens. Chez les uns et chez les autres, les fidèles reçoivent d'abord une parcelle de l'Hostie, puis ils communient au calice. Cependant, il y a tendance chez les catholiques à ne plus donner la communion que sous l'espèce du pain.

Pénitence.

Les nestoriens, qui sont tombés depuis de longs siècles dans une ignorance profonde, ont perdu l'usage de la confession, bien que leurs rituels contiennent tous les détails sur la manière dont s'administre le sacrement de Pénitence. Ils ne font plus usage que d'une formule d'absolution pour les apostats. Chez les catholiques, la confession a lieu à peu près comme dans le rite romain; l'absolution est la traduction de celle qu'emploient les prêtres latins. L'usage des confessionnaux est devenu obligatoire.

Extrême-Onction.

Les nestoriens ont perdu l'usage de ce sacrement, comme ils ont fait pour la Pénitence. Les catholiques ont adopté, en certains diocèses, les cérémonies du rituel romain; dans les autres, on a conservé l'ancienne coutume qui est la suivante. Après le *Pater*, le prêtre récite une prière au Christ rédempteur des corps et des âmes, le trisagion, deux psaumes avec les *Alleluia* et fait les onctions sur les cinq sens.

Ordre.

On distingue cinq ordres, deux mineurs et trois majeurs. Les ordres mineurs sont celui du lecteur

(*Karouya*) et de sous-diacre (*Hypodiacona*). Les ordres majeurs sont ceux de diacre (*Chamacha*), de prêtre (*Cacha* ou *Cachicha*) et d'évêque (*Apiscoupa*). L'archidiacre, bien qu'étant investi de ses fonctions par une bénédiction spéciale, ne reçoit pas un ordre; c'est un degré supérieur de la prêtrise. Plusieurs auteurs pensent que c'est l'ancienne dignité de chorévêque (*Kourapiscoupa*) qui ne comportait jamais la consécration épiscopale dans les rites syrien et chaldéen. La formule de l'ordination est la suivante : « N. a été séparé, consacré et confirmé pour l'œuvre du diaconat (ou du presbytérat) et pour la fonction lévitique et stéphanique (ou pour la fonction de la prêtrise d'Aaron), au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Quand il s'agit d'un évêque, le prélat consécrateur dit : « ..... à la grande œuvre de l'épiscopat de la ville de N. » Il y a une formule analogue pour les archidiacres et les métropolites.

Mariage.

La cérémonie du mariage, appelée *Bouraka* (bénédiction), n'a rien de bien spécial; elle ressemble de très près à celle du rite byzantin et comporte également le couronnement des époux.

Consécration des églises.

La consécration des églises (*Siamidha* ou *Odach Modhbka*) consiste principalement en onctions sur les quatre murs intérieurs du sanctuaire, sur l'autel qui est oint tout entier, sur les linteaux des portes, etc. L'huile qui sert pour ces onctions n'est pas celle de la « sainte corne », mais de l'huile d'olive ordinaire que l'évêque consacre pour la circonstance.

6. Calendrier ecclésiastique.

Le calendrier ecclésiastique a reçu dans le rite chaldéen une forme tout à fait particulière. L'année commence avec le mois de décembre et se termine à la fin de novembre. Elle se divise en périodes d'un certain nombre de semaines, appelées *Chavoa*. Ce sont l'Avent ou l'Annonciation (*Soubara*), qui dure quatre semaines, l'Épiphanie qui varie de cinq à neuf semaines, le Carême (sept semaines), Pâques (sept semaines), les apôtres (six semaines), l'été (sept semaines), Élie et la Croix (sept semaines), Moïse (deux semaines) et la Dédicace (quatre semaines). Les dimanches sont habituellement désignés d'après le *Chavoa* ou période dans lequel ils tombent; par exemple, on dira le deuxième dimanche de l'Annonciation, le quatrième dimanche de l'Épiphanie, etc. La plupart des commémoraisons (*Doukrané*) ou fêtes de saints qui ont des leçons spéciales tombent entre l'Épiphanie et le Carême et se célèbrent le vendredi. Ce sont donc des fêtes mobiles. Plusieurs fêtes, comme Noël, l'Épiphanie, l'Assomption et environ une trentaine d'autres de moindre importance, qui n'ont pas de leçons propres, sont à jour fixe. Le calendrier n'est pas très riche en fêtes de saints, même chez les catholiques, qui ont cependant adopté certaines solennités occidentales, comme nous le dirons plus loin.

7. Jeûne et abstinence.

Faisons remarquer tout d'abord que les Chaldéens ont conservé l'abstinence du sang et des viandes suffoquées

prescrite par l'Ancien Testament. C'est une coutume plutôt qu'une observance religieuse. Ils ne distinguent pas entre animaux purs et animaux impurs.

Il y a plusieurs jeûnes de longueur et d'austérité différentes : 1° Le grand Carême, qui dure sept semaines, du dimanche appelé « commencement du jeûne » (Quinquagésime) jusqu'à Pâques. Le maigre est strict, même le samedi et le dimanche; de plus, le jeûne rigoureux dure jusqu'à midi et interdit de boire et de fumer. 2° Le jeûne des apôtres dure du lundi de la Pentecôte jusqu'au premier dimanche d'été, où l'on célèbre la fête des saints Pierre et Paul. Les catholiques l'ont réduit à deux jours, tandis que les nestoriens ont maintenu les vingt-cinq jours primitifs. 3° Le jeûne de l'Assomption ou de Mart Mariam va du 1er au 14 août. 4° Le jeûne de Noël dure du premier dimanche de l'Annonciation ou Avent jusqu'à Noël. 5° Enfin le jeûne des Ninivites ou Rogations va du lundi au jeudi de la troisième semaine avant le Carême. Seul, ce dernier comporte comme le grand Carême à la fois le jeûne jusqu'à midi et l'abstinence; les autres n'exigent que l'abstinence. Tous les mercredis et vendredis de l'année, sauf de Noël à l'Épiphanie, sont jours d'abstinence. Les catholiques en ont excepté les mercredis et vendredis du temps pascal.

Bibliographie. — K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Kœsel, 1911. — H. Jenner, « Syrian Rite » (East), dans *The Catholic Encyclopedia*, New-York. — Prince Maximilien de Saxe, *Missa chaldaica*, Pustet, Ratisbonne, 1907 — F. T. Brightman, *Liturgies eastern and western*, Oxford, 1896.

CHAPITRE XV

Les Églises de rite chaldéen

I. GROUPE CHALDÉEN

1° NESTORIENS — HISTOIRE — DIVERGENCES DOGMATIQUES — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : CATHOLICOS, MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES — DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER — FIDÈLES

2° CATHOLIQUES — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ÉVÊQUES — DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER — CLERGÉ RÉGULIER — FIDÈLES — REMARQUES SUR LE RITE

II. GROUPE DU MALABAR — INTRODUCTION — 1° HISTOIRE — 2° LE RITE SYRO-MALABAR

I° CATHOLIQUES — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : VICARIATS APOSTOLIQUES — STATISTIQUES — CLERGÉ SÉCULIER — CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES — FIDÈLES

II° SCHISMATIQUES ET HÉRÉTIQUES : 1° NESTORIENS OU MELLUSIENS — 2° JACOBITES « ORTHODOXES » — 3° JACOBITES « RÉFORMÉS » OU PROTESTANTS

Les chrétiens qui suivent le rite chaldéen appartiennent à deux groupes bien distincts. Le premier habite la Mésopotamie et le Kurdistan ; c'est le reste de l'ancienne Église de Mésopotamie qui fut si florissante jusqu'au

xive siècle. Le second groupe se compose d'indigènes de la côte du Malabar (Indes anglaises) convertis au christianisme depuis de longs siècles par des missionnaires partis de la Mésopotamie et de la Chaldée. Chacun de ces groupes compte des catholiques et des schismatiques.

I. GROUPE CHALDÉEN

Les chrétiens qui habitent la Mésopotamie et le Kurdistan et qui suivent le rite chaldéen appartiennent à la vieille race chaldéenne connue depuis la plus haute antiquité et dont la destinée fut pendant longtemps si brillante. Alors que beaucoup sont passés à l'islamisme à l'arrivée des conquérants arabes, une faible minorité est restée fidèle au christianisme. Dans un certain nombre de villages, on parle encore un dialecte populaire chaldéen ; ailleurs, on emploie l'arabe ou même le kurde.

I. Chaldéens nestoriens.

1. *Histoire.*

Les Chaldéens qui n'ont point reconnu l'autorité souveraine du Pape sur toutes les Églises sont ordinairement appelés nestoriens, à cause de l'erreur qu'ils professent. Eux-mêmes repoussent ce nom qu'ils considèrent comme injurieux, et s'intitulent simplement *Sourayé* (Syriens). Nous leur conserverons ici l'appellation commune, en nous réservant de dire plus loin jusqu'à quel point ils la méritent.

La tradition ecclésiastique de la Mésopotamie et de la Chaldée fait remonter l'évangélisation de ces contrées à l'apôtre saint Thomas et à ses compagnons Addaï,

Aggaï et Mari, ces deux derniers étant considérés comme des disciples de Notre-Seigneur. Les critiques modernes, tout en ne contestant pas la mission de saint Thomas, font reculer l'apostolat des saints Aggaï et Mari jusqu'au IIIe siècle. Voici, en effet, l'opinion la plus probable sur l'évangélisation de la Chaldée. Le christianisme y pénétra dès son origine, mais il ne s'adressa guère au début qu'aux colonies juives très florissantes établies dans la contrée. Tout porte à croire qu'avant l'avènement de la grande dynastie perse des Sassanides (226), il n'y avait probablement aucune communauté constituée. L'évangélisation sérieuse de la Mésopotamie et de la Chaldée ne commença guère que vers le milieu du IIIe siècle.

La hiérarchie fut lente à s'organiser; les évêchés n'avaient aucun lien entre eux; certaines villes possédaient même deux évêques. Au début du IVe siècle, Papa bar Aggaï, évêque de Séleucie-Ctésiphon, réussit, malgré l'opposition de la plupart de ses collègues, à fédérer toutes les Églises sous son autorité. Il en devint ainsi le catholicos ou délégué patriarcal (d'Antioche), titre que prirent également ses successeurs. Les chrétientés de la Mésopotamie et de la Chaldée dépendaient, en effet, du patriarcat d'Antioche. Les fidèles avaient même renoncé à leurs noms de Chaldéens pour s'intituler Syriens, afin de mieux se distinguer des païens. On distinguait les Syriens orientaux ou Chaldéens et les Syriens occidentaux qui habitaient la Syrie proprement dite et qui dépendaient directement du patriarche d'Antioche. Au point de vue politique, les Chaldéens chrétiens faisaient partie de l'empire perse, dont les sou-

verains, mazdéistes convaincus, se montrèrent souvent hostiles aux disciples du Christ, parce qu'ils voyaient volontiers en eux les alliés naturels des Romains.

Pendant la plus grande partie du IVe siècle, les chahs de Perse se livrèrent à une persécution acharnée qui fit des milliers de martyrs et désorganisa presque complètement l'Église. Celle-ci profita d'une accalmie pour se reconstituer au début du Ve siècle, principalement au concile de Séleucie (410). Un autre concile tenu dans la même ville en 424 prit une grave décision ; il décréta qu'on ne recourrait plus au patriarche d'Antioche et que le catholicos aurait tout pouvoir pour trancher les différends. C'était proclamer l'indépendance pure et simple de l'Église de Perse, mesure excellente au point de vue politique, mais funeste au point de vue religieux. On en vit bientôt les effets.

Beaucoup de jeunes chrétiens de la Mésopotamie et de la Chaldée fréquentaient l'école de théologie d'Édesse, où les erreurs de Nestorius étaient publiquement enseignées par Ibas d'Édesse et autres coryphées de l'hérésie. C'est par ce chemin que l'erreur pénétra en Perse, où elle fit de rapides progrès, surtout après que l'empereur Zénon eut fermé l'école d'Édesse en 489. Beaucoup des maîtres et des élèves expulsés devinrent évêques dans leur pays natal, en sorte que le nestorianisme fut bientôt la doctrine officielle de l'Église de Perse. A partir de la fin du Ve siècle, vers 498, la rupture fut complète avec l'Église catholique. Les causes politiques ne furent pas étrangères à ce schisme. Il y avait chez les chrétiens de Perse une sourde irritation contre les empereurs byzantins et les patriarches d'Antioche,

à cause des disputes théologiques qui agitaient l'Orient; ils ne furent pas fâchés d'avoir une occasion de rompre définitivement avec eux. Les chahs accentuèrent encore le schisme en proscrivant tout autre christianisme que celui des nestoriens.

Sous la domination des Arabes, les chrétiens de la Mésopotamie et de la Chaldée réussirent à jouer un rôle considérable, ce qui leur permit d'étendre au loin leur apostolat. Les conquérants se les attachèrent et en firent leurs éducateurs; ce furent, en effet, les nestoriens qui commencèrent le brillant mouvement littéraire et scientifique dont l'éclat se répandit durant plusieurs siècles sur le monde musulman. Les Mongols subirent à leur tour l'influence des nestoriens. Plusieurs de leurs princes et diverses peuplades, même turques, adoptèrent les croyances nestoriennes qui laissaient les Arabes fort indifférents.

Quand le calife al-Manzor transporta sa capitale à Bagdad, qu'il venait de fonder (vers 760), le catholicos s'y fixa aussi. Les missionnaires partis de la Mésopotamie évangélisèrent la Tartarie, la Mongolie, la Chine et l'Inde. L'Église nestorienne compta les fidèles par dizaines de millions, elle eut plus de 230 diocèses dépendant de 27 métropoles. Les sciences sacrées, très en honneur chez elle, suscitèrent une pléiade d'écrivains remarquables dont les œuvres sont encore fort peu étudiées. La vie religieuse, introduite, d'après la tradition, par saint Eugène, disciple de saint Antoine, devint très florissante, comme en témoignent encore les ruines de deux cents monastères.

La décadence, commencée au XIIIe siècle, s'accentua

rapidement après l'invasion de Timour Leng (Tamerlan), à la fin du XIVe. C'est à partir de ce moment que les nestoriens pensèrent à regarder du côté de Rome pour y chercher la cause de leur relèvement. Nous parlerons plus loin des diverses tentatives d'union qui furent faites du XIIIe siècle au XVIIe, avant d'aboutir à la fondation d'une Église catholique en Mésopotamie. Si on ajoute à ce récit les multiples persécutions que les nestoriens eurent à subir de la part des Turcs, des Kurdes et des Persans et qui diminuèrent considérablement leur nombre, c'est à peu près tout ce qu'on sait d'intéressant sur eux pendant plusieurs centaines d'années. Vers le milieu du XVIe siècle, leur catholicos alla s'établir dans les environs de Mossoul. Le siège patriarcal a du reste changé souvent de ville, à cause des vicissitudes politiques causées par les guerres continuelles entre Turcs et Persans. Disons aussi qu'il y eut en même temps jusqu'à trois séries de patriarches catholiques ou schismatiques.

Au XIXe siècle, l'Église nestorienne perdit une bonne partie de ses fidèles pour des raisons diverses. Ils s'étaient, depuis plusieurs siècles, retirés dans les montagnes du Kurdistan turc, où ils conservaient une véritable indépendance. Quelques tribus cependant payaient une redevance au sultan et aux Kurdes, mais sans recevoir de gouverneurs. En 1843, Beder-Khan-Bey, un des chefs kurdes sur le territoire duquel vivaient les nestoriens, les attaqua et en fit périr plusieurs milliers. Un second massacre eut lieu en 1846, dans lequel moururent entre autres les membres les plus savants du clergé schismatique. Le catholicos se réfugia à Mossoul,

sous la protection du consul d'Angleterre. Le calme revint l'année suivante, après la défaite de Beder-Khan-Bey par les Turcs, mais une bonne partie des nestoriens perdirent leur indépendance.

Ils ont vécu de nouveau des jours terribles au cours de la grande guerre, pendant laquelle les Turcs en firent périr des milliers. On dit que la population nestorienne a été réduite de moitié.

Amoindrie par les massacres des Turcs et des Kurdes, l'Église nestorienne vit encore un bon nombre de ses enfants la quitter pour aller grossir les rangs d'autres communautés chrétiennes. La plupart de ces convertis se firent catholiques, mais il y en eut aussi plusieurs milliers qui se laissèrent gagner au schisme ou à l'hérésie par les missionnaires « orthodoxes » envoyés par la Russie ou par les prédicants protestants venus d'Angleterre ou d'Amérique. Nous en reparlerons plus loin.

2. Divergences dogmatiques

Les nestoriens ne sont pas seulement schismatiques, ils sont encore hérétiques. Voici les principaux points qui les séparent de la doctrine catholique.

Ils professent l'erreur de Nestorius relativement à l'union des deux natures divine et humaine en Notre-Seigneur. Ils croient que la nature humaine du Sauveur n'est pas parfaite sans la personne humaine. C'est pourquoi ils disent qu'en Jésus-Christ il y a deux personnes unies dans le même *parsopa* (du grec πρόσωπον). Ils ne nient pas cependant que le Christ, dès le premier instant de sa conception, soit Dieu parfait et homme parfait.

La conséquence de cette erreur, c'est qu'ils n'appellent

pas la Sainte Vierge Mère de Dieu, parce que, selon eux, le mot Dieu contenant en soi le Père, le Fils et le Saint-Esprit, signifierait qu'elle est la Mère de Dieu Verbe et Fils. Cela ne les empêche pas d'avoir pour Marie la plus grande dévotion. Remarquons aussi qu'ils anathématisent Nestorius et qu'ils sont loin de s'entendre entre eux sur l'explication de leurs croyances relativement à l'Incarnation.

Ils n'admettent que deux Conciles œcuméniques, celui de Nicée (325) et celui de Constantinople (381). Le troisième, celui d'Éphèse (431), ayant condamné le nestorianisme, ils ne le reconnaissent pas comme légitime, pas plus que les suivants qui se sont tenus en dehors de toute participation de leur part.

Ils prétendent que la consécration du pain et du vin n'a pas lieu au moment où le prêtre prononce les paroles de l'institution, mais au moment où il récite la prière de l'épiclèse (*Néthé Mar*) ou invocation au Saint-Esprit. C'est là une erreur commune à tous les Orientaux dissidents, à quelque rite qu'ils appartiennent.

Nous avons déjà vu que les nestoriens ont laissé tomber l'usage des deux sacrements de Pénitence (sauf pour les apostats) et d'Extrême-Onction. La confession auriculaire n'existe plus. Il faut remarquer que c'est une erreur introduite par l'ignorance du clergé plutôt qu'une doctrine officielle.

Ils rejettent la croyance au purgatoire, ce qui ne les empêche pas de prier pour les morts. On retrouve la même contradiction chez d'autres dissidents. Bien qu'ils aient des règles établissant des empêchements de mariage pour cause de parenté, il arrive souvent aux nestoriens

de passer outre sans demander la permission au catholicos. Le divorce est admis pour le cas d'adultère.

3. *Organisation ecclésiastique.*

La hiérarchie ecclésiastique comprend huit classes: 1° le catholicos ou patriarche; 2° les métropolites ou archevêques; 3° les évêques; 4° les archidiacres; 5° les prêtres; 6° les diacres; 7° les sous-diacres; 8° les lecteurs. Il faut passer successivement par tous les degrés intermédiaires pour arriver aux plus hautes dignités, mais on peut recevoir à peu près tous les Ordres le même jour. C'est ainsi qu'on voit de simples laïques devenir lecteurs, sous-diacres, diacres et prêtres en une seule matinée. Pour le lectorat et le sous-diaconat, l'ordination consiste en une simple imposition des mains. On confère le plus souvent ces deux Ordres à des enfants, dès qu'ils sont capables de lire les Écritures et même avant. Régulièrement, on ne doit pas donner le diaconat à un jeune homme qui n'a pas dix-huit ans et la prêtrise s'il n'en a pas vingt-cinq; mais, en fait, les diacres de sept à huit ans ne sont pas rares, les prêtres de quinze à seize ans non plus. Le patriarche actuel a été consacré à onze ans seulement.

Le catholicos.

Autrefois, le catholicos ou patriarche, qui est le chef de l'Église nestorienne, était élu par les évêques. Depuis 1450, la dignité est devenue héréditaire dans la même famille. C'est Simon IV Basidi (1437-1477) qui introduisit cette coutume au profit des siens. D'autres familles se sont arrogé le même droit pour les sièges

épiscopaux. Cependant le principe de l'élection se combine avec celui de l'hérédité pour le choix des hauts dignitaires. Le catholicos est élu par les évêques parmi les membres de la famille patriarcale, qui réalisent les conditions nécessaires. La nomination des évêques est soumise à l'approbation du peuple et à la confirmation du catholicos.

On exige des candidats à ces dignités des conditions spéciales qui rendent l'hérédité obligatoire et qui ont probablement été introduites dans cette intention. Ainsi, les candidats à l'épiscopat doivent n'avoir jamais mangé de viande depuis leur naissance, mais ils peuvent avoir fait usage du poisson, des œufs, du lait et du fromage. La mère doit s'être soumise au même régime pendant qu'elle nourrissait l'enfant, et, s'il s'agit de la dignité patriarcale, il faut qu'elle ait observé la même abstinence pendant sa grossesse. Quand un membre d'une famille épiscopale ou de la famille patriarcale renonce à briguer les dignités réservées aux siens, il le manifeste publiquement en mangeant de la viande en présence de ses proches.

La succession patriarcale se fait en général d'oncle à neveu, le patriarche ne pouvant pas être marié. Le catholicos actuel, Simon XX, a succédé, en 1920, à son oncle Simon XIX, à l'âge de onze ans. Une fois élu, le chef de l'Église nestorienne recevait jadis la consécration à Mahouza (Séleucie Ctésiphon). Depuis qu'il s'est fixé à Kotchanès, dans le Kurdistan turc, c'est là qu'il la reçoit. C'est le métropolite de Be-Schems-Din qui la lui confère, entouré de trois autres métropolites.

Les insignes patriarcaux sont le *kaphila*, ou mieux *phakila* (du grec φακιόλιον) ou encore *maaphra*, sorte

de chape, analogue à la chasuble des simples prêtres, un capuchon appelé *birouna*, le bâton pastoral (le *choutra*) et le *chiouchéfo*, voile orné de croix d'or ou d'argent avec lequel le catholicos bénit le peuple.

Une fois consacré, le chef de l'Église nestorienne prend le nom de Simon ou Mar Chimoun. Il en est ainsi depuis Simon IX Denha (1580-1600). Pour distinguer les catholicos entre eux, les nestoriens accolent au titre de Mar Chimoun le nom de baptême de chacun. C'est ainsi que Simon XIX, le dernier titulaire, s'appelait Mar Chimoun Benjamin. Officiellement, le catholicos s'intitule « catholicos et patriarche de tout l'Orient ». Le sceau dont il se sert porte au milieu ces mots : « Mar Chimoun, qui est assis sur le siège de l'apôtre Thaddée ». Le catholicos recevait du sultan le bérat qui le reconnaissait officiellement comme chef de l'Église nestorienne.

Il est le seul chef civil et religieux des chrétiens de son obédience. Il a tout pouvoir sur les autres dignitaires de l'Église, qu'il peut consacrer, transférer ou déposer. Quand un métropolite a des suffragants, ce qui n'arrive plus guère aujourd'hui, il ne peut pas les consacrer sans l'autorisation du catholicos. C'est ce dernier seul qui consacre l'huile sainte et bénit la peau d'âne qui tient lieu d'antimension ou corporal. Il peut faire des modifications dans le rite, et toutes les églises doivent les adopter. On ne peut, sans son autorisation, confier à quelqu'un le soin d'enseigner la doctrine, ni publier aucun livre.

Au point de vue civil, il représentait seul devant l'autorité turque ou persane la nation qu'il gouverne. Nous verrons plus loin qu'il y a encore un certain nombre de

tribus indépendantes dans le Kurdistan. Elles ne relèvent que du catholicos, et lui demandent parfois leurs *méleks* ou chefs. Pour se faire obéir, même au point de vue civil, il peut recourir à l'excommunication, mesure de rigueur que les nestoriens redoutent beaucoup, parce qu'elle équivaut à peu près à l'expulsion de leur tribu. Les revenus dont il jouit proviennent d'un impôt de capitation (2 francs environ) perçu tous les trois ans dans le diocèse patriarcal, d'une participation aux dîmes en nature que les fidèles payent aux églises et des amendes imposées comme pénitences ecclésiastiques. Il possède en outre un certain nombre de propriétés.

Depuis Simon XIII Denha (1662-1700), il réside à Kotchanès, petit village situé à 13 kilomètres au nord de Djoulamerk, au milieu des montagnes escarpées du Kurdistan turc. La tristesse et l'âpreté du site donnent l'idée d'un tombeau où demeure enseveli le chef spirituel de l'antique nation assyrienne. De 1662 à 1903, on ne compte que six titulaires, ce qui fait une moyenne de quarante ans pour chacun. Le dernier catholicos, Simon XIX Benjamin, élu à dix-huit ou dix-neuf ans, en 1903, se préoccupait moins des affaires ecclésiastiques que de ses propres plaisirs. Passionné pour les chevaux et pour la chasse à l'ours et au sanglier, il n'officiait que très rarement. Il ne montrait pas beaucoup d'inclination pour le catholicisme, principalement dans la crainte de perdre les avantages matériels et moraux que lui assurait sa position. Les nombreuses conversions de nestoriens opérées depuis une quinzaine d'années tout autour de lui le disposaient assez mal à l'égard de l'Église catholique, car elles diminuaient d'autant son troupeau.

Son successeur, élu en mai 1920, est un enfant de onze ans, sans formation sérieuse. Aussi est-il mal vu des notables qui gémissent de voir la plus haute dignité ecclésiastique entre les mains d'un incapable.

Évêques et métropolites.

Nous avons vu plus haut que la dignité d'évêque ou de métropolite était devenue héréditaire, et nous avons indiqué les conditions très spéciales qu'on exigeait actuellement des candidats. Ces règles souffrent parfois des exceptions; c'est ainsi qu'on a vu au XIXe siècle quelques évêques choisis en dehors des familles épiscopales, mais le peuple les regardait le plus souvent comme des intrus et ne les respectait guère. A cause de la loi de l'hérédité, on voit des évêques de douze ans et de plus jeunes encore. C'est le patriarche qui consacre les évêques, à moins qu'ils ne dépendent d'un métropolitain; celui-ci fait alors la cérémonie avec la permission du patriarche, et le peuple ratifie le choix par des acclamations qui sont les seuls vestiges de son privilège antique d'élection.

Les droits et les devoirs de l'évêque sont à peu près les mêmes chez les nestoriens que dans les autres Églises. Il ordonne les clercs, prêche, réunit ses prêtres en synode deux fois par an, assiste au synode métropolitain au mois de septembre et au synode patriarcal tous les quatre ans. Il ne peut pas s'absenter de son diocèse pendant plus de six mois et doit s'y trouver pour Pâques. Telles sont les règles fixées par les canons; de fait, il en reste très peu en usage, et la tenue des synodes n'est plus qu'un souvenir.

Le métropolite ou *matran* exerçait une juridiction

effective sur ses suffragants. Il les consacrait après en avoir reçu l'autorisation du patriarche. Actuellement, ces droits sont tombés en désuétude, car il n'y a plus de suffragant. Le titre de métropolite est purement honorifique.

Évêques et métropolites vivent d'une capitation annuelle payée par leurs ouailles, d'un maigre casuel qui provient des droits d'ordination, de consécration d'églises, des dispenses de mariage et de la dîme. On les appelle *Abouna* (Notre Père); eux-mêmes font précéder leur nom du titre de Mar ou Monseigneur : Mar Jésus Yab, Mar Hormez, etc.

4. Diocèses.

Au temps de sa plus grande prospérité, l'Église nestorienne compte jusqu'à 230 évêchés et 27 métropoles. Il y a une vingtaine d'années on trouvait encore huit diocèses. Les conversions récentes au catholicisme ont restreint ce nombre. En dehors du diocèse patriarcal administré par un métropolite, on ne trouve plus que les cinq suivants : Goundouk, Djélou, Bervari, Be-Chems-Din et Ourmiah. L'évêque de Be-Chems-Din a le privilège de consacrer le patriarche. Il porte le titre de « conservateur de la chaire » (patriarcale).

Chaque évêque ou métropolite se fait aider dans le gouvernement de son diocèse par un ou plusieurs chorévêques, un archiprêtre et un archidiacre.

L'archidiacre, qui est toujours un prêtre, fait fonction de vicaire général. Il peut bénir les autels et remplacer l'évêque pour présider l'office. C'est lui qui gouverne effectivement le diocèse et qui administre les biens ecclé-

siastiques. On ne peut faire sans son approbation aucune nomination, aucun transfert, aucune déposition. Le chorévêque est un prêtre qui est chargé de visiter les églises du diocèse et de se rendre compte de l'état du clergé et des fidèles. C'est pour cela qu'on l'appelle *saura* ou visiteur. L'archiprêtre est souvent le chorévêque de la ville épiscopale et remplace l'évêque pour les fonctions saintes, quand celui-ci est absent.

5. *Clergé.*

Chaque communauté ou village choisit son prêtre. En général, il y en a un pour 30 ou 40 familles. On l'appelle *Rabbi* (maître) ou *Rabbi Kàcha* ou encore *Kassi* (mon cher maître). Tous les prêtres sont mariés, et il arrive souvent qu'ils transmettent la charge à leurs fils ou à leur gendre. Devenus veufs, ils peuvent contracter un nouveau mariage, même avec une veuve, deux choses contraires à la discipline générale de l'Orient. Bien qu'ils soient à peu près tous d'une ignorance profonde, les prêtres jouissent cependant d'un grand crédit auprès de leurs paroissiens.

Les diacres et les sous-diacres exercent ordinairement leurs fonctions toute leur vie sans chercher à monter plus haut. Il existe aussi une dignité ecclésiastique inconnue dans les autres Églises, celle de veilleur (*chiahara*), qui consiste à dire l'office de nuit (*chiahra*). On choisit le *chiahara* parmi les chantres, et il ne peut jamais devenir diacre. La fonction lui est confiée par une cérémonie spéciale. En l'absence du prêtre, il peut présider l'office et procéder aux funérailles.

Dans la vie ordinaire, tous les ecclésiastiques, sauf

peut-être les évêques et le catholicos, ne se distinguent guère par leur costume du reste des fidèles. Tous portent autour de leur coiffure le turban; ils ne le quittent que pour se faire catholiques. Souvent ils exercent un métier manuel ou cultivent un lopin de terre, comme cela arrive dans la plupart des Églises schismatiques orientales. Leurs revenus sont donc très minces. Outre les dons volontaires, ils reçoivent un faible honoraire pour la célébration des mariages (1 fr. 20 environ); il n'est pas rare que la cérémonie soit remise parce que les futurs conjoints se font tirer l'oreille pour payer cette faible taxe. Chaque membre de la communauté doit aussi fournir au curé une journée de travail volontaire.

Comme il n'existe aucun Séminaire ni aucun couvent où puisse se former le clergé, il ne faut pas s'étonner que les ecclésiastiques nestoriens soient presque toujours d'une ignorance inouïe. Beaucoup peuvent tout juste lire le texte chaldéen des fonctions saintes et n'y comprennent à peu près rien. Toute leur science consiste en général à savoir faire les cérémonies d'une manière à peu près convenable; elle ne va pas plus loin. Beaucoup sont incapables d'écrire. Quant à leur demander d'enseigner la doctrine chrétienne aux fidèles, il n'y faut pas songer; c'est à peine s'ils connaissent les vérités les plus importantes.

La vie religieuse, jadis très florissante chez les nestoriens, puisqu'on trouve les ruines de plus de deux cents monastères, a complètement disparu de nos jours. Il n'existe plus ni moine ni religieuse. Le schisme et l'hérésie ont produit là comme ailleurs leurs fruits naturels.

6. *Fidèles.*

Les nestoriens de la plaine mésopotamienne sont presque tous passés au catholicisme. Il ne reste plus aujourd'hui au patriarche de Kotchanès que les montagnards du Kurdistan. On peut évaluer le nombre de ses fidèles à 150 000 au maximum (1). Ils vivent presque tous dans le Kurdistan, sauf 20 ou 30 000 qui habitent la Perse, dans la région d'Ourmiah, et quelques milliers qui se sont réfugiés dans la Transcaucasie, près de Batoum, pour échapper aux vexations des Kurdes. Parmi les 120 000 environ qui étaient restés dans les limites de l'empire ottoman, 50 000 étaient pleinement soumis aux autorités turques; les autres jouissaient d'une indépendance à peu près complète. Ces derniers habitent les montagnes du sandjak de Hekkiari situées entre Djoulamerk et Amadia, au pied desquelles coule le grand Zab, affluent du Tigre. Ils vivent là groupés en cinq tribus, sans mélange d'autre race, et s'administrent eux-mêmes suivant un régime accepté jusqu'à ce jour par le gouvernement turc, qui se contente de leur imposer un tribut annuel en témoignage de vassalité. Chaque tribu obéit à un *mélek* (chef) et toutes reconnaissent l'autorité souveraine du catholicos.

La plupart des nestoriens parlent un dialecte chaldéen; il y en a aussi qui emploient le kurde, le turc, le persan ou l'arabe. Ils ne comprennent pas plus le chaldéen ancien dont on se sert à l'église que les Français ne

(1) Chiffres d'avant-guerre. Il n'y aurait plus à l'heure actuelle que 80 000 nestoriens.

comprennent le latin. Nous avons déjà dit que les prêtres ne l'entendent pas beaucoup plus que leurs paroissiens. C'est pourquoi on lit toujours l'Évangile dans la langue parlée par le peuple. Cette lecture constitue d'ailleurs toute la prédication.

La confession auriculaire étant tombée en désuétude, les fidèles reçoivent la communion sans préparation aucune. Aussi n'y a-t-il rien d'étrange à ce que la vie de piété ne soit pas bien comprise. Les nestoriens se montrent cependant très attachés à leur religion, et ils l'ont souvent prouvé en versant leur sang. Voici comment un auteur anglais bien informé les juge : « Les laïques assistent régulièrement aux offices; mais les prêtres chantent en partie et en partie marmottent une liturgie belle et excellente et les leçons du Nouveau Testament d'une manière si inintelligible qu'il n'en peut dériver aucun avantage pratique... Certaines prières sont familières à tous; mais elles ont peu d'effet moral... Il n'y a ni sermon ni lecture pour exposer les difficultés de la doctrine, pour éveiller la réflexion ou pour soutenir la foi en convainquant l'intelligence. Aussi la masse de cette population est chrétienne seulement de nom. »

Les églises sont très pauvres, comme les fidèles qui les fréquentent; cependant elles possèdent quelques terres dont les revenus sont employés à payer les frais d'entretien. C'est généralement un laïque, le *vékil,* qui administre les biens de la communauté. Il n'y a pas d'écoles, et la population vit tout entière dans une ignorance profonde, là où d'autres communautés chrétiennes n'ont pas ouvert d'établissements scolaires. Il est

impossible d'indiquer, même approximativement, le nombre des églises et des prêtres, personne ne le connaissant au juste, même parmi les nestoriens.

Les dissidents ne montrent pas d'hostilité contre le catholicisme et se convertissent volontiers, les ecclésiastiques plus facilement encore que les simples fidèles, contrairement à ce qui se passe ailleurs. Depuis une quinzaine d'années, on a ouvert dans les villages nestoriens soixante écoles catholiques environ qui ont donné les plus grandes consolations aux missionnaires.

Par contre, les nestoriens reçoivent assez froidement les ministres protestants qui leur viennent d'Angleterre ou d'Amérique. Le plus grand reproche qu'ils adressent à ces missionnaires, c'est de rejeter le culte de la Sainte Vierge. Les prédicants ont cependant réussi à grouper quelques milliers de convertis en les tenant par leurs écoles et par leurs subventions.

Les Russes ont travaillé de leur côté à faire passer les nestoriens à l' « orthodoxie ». Dans la Transcaucasie, ils les tracassaient de mille manières pour les faire renoncer à leur rite et leur interdisaient de faire venir des prêtres du Kurdistan. Dans la région d'Ourmiah, ils possèdent une mission de 15 à 20 000 fidèles plus ou moins convertis qui ont déjà mainte fois abandonné leurs apôtres, dès que les roubles venus de Russie ont été dépensés. Au printemps de 1914, le catholicos Simon XIX a déclaré vouloir entrer avec toutes ses ouailles dans le sein de l' « orthodoxie » russe. Cette conversion intéressée n'aura probablement pas duré plus longtemps que les précédentes.

II. Chaldéens catholiques.

1. Histoire.

Les catholiques de rite chaldéen qui habitent la Mésopotamie s'appellent eux-mêmes simplement « Chaldéens » et se proclament les successeurs légitimes des premiers chrétiens de l'empire perse. Ce sont d'anciens nestoriens qui ont abandonné le schisme et l'hérésie à des époques diverses.

L'Église de Perse n'avait jamais eu de relations avec la papauté que par l'intermédiaire du patriarche d'Antioche et du monde grec. Son indépendance vis-à-vis des Byzantins et l'adoption des erreurs nestoriennes en firent une Église hérétique et schismatique, sans qu'il y eût rupture proprement dite avec Rome. Ce ne fut guère qu'au XIIIe siècle que des rapports s'établirent entre les chefs religieux des nestoriens et le Pape. Vers 1233, les Dominicains ramenèrent à l'unité de la foi le patriarche de Bagdad, qui eut plusieurs de ses successeurs catholiques. En 1445, l'archevêque nestorien de Chypre abjura à son tour l'hérésie avec tous ses fidèles. Ces conversions individuelles ou de toute une province préparèrent le terrain pour la fondation d'une Église chaldéenne catholique. Il fallut attendre le milieu du XVIe siècle pour la voir s'organiser.

En 1552, les nestoriens, fatigués de voir que, depuis cent ans, le patriarcat était constamment occupé par la même famille, ne reconnurent pas le nouveau titulaire, Simon VI Bâr-Mâma. Ils élurent à sa place le moine Jean Soulaka, qui alla recevoir à Rome la consécration des mains du Pape. A son retour, il fut bien accueilli

par les siens et fonda une Église catholique, pendant que son rival continuait de gouverner l'Église nestorienne. En 1555, grâce aux intrigues de ses ennemis, Jean Soulaka fut assassiné par les musulmans, mais ses successeurs restèrent unis à Rome, bien qu'ils n'eussent plus avec elle que des relations très espacées. A la suite des guerres incessantes entre les Turcs et les Persans, ils s'établirent à Séert, puis à Salmas, ce qui rendit les rapports encore plus difficiles. C'est à leur succession devenue plus tard schismatique qu'appartiennent les catholicos nestoriens actuels.

Les successeurs de Simon VI Bâr-Mâma, qui prirent tous le nom d'Elie, essayèrent à plusieurs reprises d'entrer en relations avec Rome. En 1610, Elie II adressa au pape Paul V une profession de foi catholique qui fut ensuite approuvée par les évêques réunis en Concile à Amida ou Diarbékir (1616). Cette union, plus apparente que réelle, dura jusqu'en 1660. Pendant tout ce temps, il y eut deux patriarches catholiques : le successeur de Jean Soulaka, à Salmas, puis à Ourmiah, et le successeur de Simon VI Bâr-Mâma, à Alkoche, au nord de Mossoul. Après 1660, les patriarches d'Alkoche, les Elie, retournèrent au schisme. Le dernier d'entre eux, Jean Hormez, se fit catholique et devint patriarche de Babylone avec résidence à Mossoul, en 1830.

En 1672, Joseph, archevêque nestorien d'Amida ou Diarbékir, se fit catholique sur le conseil des missionnaires Capucins et constitua une Église dont il devint le chef avec le titre de patriarche qu'il obtint d'Innocent XI en 1681. Son successeur, Joseph II, reçut de Clément XI l'autorisation de s'intituler « patriarche de Babylone ».

Il y eut cinq patriarches de cette série, qui s'appelaient tous Joseph et résidaient à Diarbékir.

En 1828, cette ville cessa d'être le siège du patriarcat chaldéen uni. La Propagande déclara que c'était par erreur qu'on avait jusqu'alors conservé deux patriarches, et qu'il n'y aurait plus désormais qu'un seul qui porterait le titre de Babylone. Léon XII confirma le décret et Pie VIII le mit à exécution en préconisant le patriarche Jean Hormez ou Mar Hanna (1830-1837) qui alla résider à Mossoul.



S. B. Mgr Emmanuel II Thomas, patriarche actuel de Babylone.

Son deuxième successeur, Joseph VI Audo (1848-1878), eut de graves démêlés avec Rome à cause de la défense qui lui fut faite de consacrer des évêques sans l'approbation du Saint-Siège. Il refusa de recevoir la Bulle *Reversurus* qui réglait la conduite à tenir par les patriarches orientaux en cette matière et soutint le schisme parmi les Arméniens catholiques. C'est en vain qu'il essaya de faire valoir ses prétentions au Concile du Vatican. Pie IX finit par l'excommunier, en septembre 1876. Non content de troubler sa propre Église, Joseph VI jeta aussi à plusieurs reprises la discorde dans l'Église syrienne catholique du Malabar, en y envoyant des prélats intrus. Nous en reparlerons plus

loin. Il mourut en 1878 après s'être réconcilié avec Rome. Les discussions entre Chaldéens unis suscitées par son esprit d'indépendance nuisirent beaucoup à la cause catholique en Mésopotamie et arrêtèrent en partie le mouvement des conversions. L'apaisement ne se fit que sous Elie XII Abbolyonan (1878-1894). Le patriarche actuel est Mgr Emmanuel II Thomas, élu en 1900, qui a vu revenir à l'unité romaine de nombreux nestoriens, parmi lesquels plusieurs évêques.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Le patriarche.

Le patriarche chef de l'Église est élu par le synode des évêques titulaires ou résidentiels réunis sous la présidence du délégué apostolique de Mésopotamie, à moins que la Propagande n'ait donné au patriarche défunt ou démissionnaire un coadjuteur avec future succession. Le procès-verbal de l'élection est envoyé à la Propagande qui demande au Pape de confirmer le nouvel élu et de lui envoyer le pallium. Le patriarche doit faire profession de foi et promettre obéissance au Saint-Siège suivant la formule particulière imposée aux Orientaux.

Il porte le titre de « patriarche de Babylone » et réside à Mossoul. Sa juridiction s'étend sur tous les Chaldéens de l'empire ottoman, de l'Egypte et de la Perse. Il dépend de la Propagande avec laquelle il se met en relations par l'intermédiaire du délégué apostolique de Mésopotamie. Celui-ci porte le titre d'archevêque de Babylone et réside à Mossoul; il a le droit de visite dans toutes

les provinces du patriarcat situées dans la région qui lui est assignée. Le patriarche doit faire sa visite *ad limina* tous les dix ans.

Il gouverne directement ou par des vicaires patriarcaux, qui sont évêques ou non, son archidiocèse qui comprend Bagdad et ses dépendances, Mossoul et les villages environnants, enfin une quinzaine de vicariats patriarcaux en Perse, en Syrie, en Egypte, à Constantinople et parmi les tribus nestoriennes du Kurdistan. Depuis 1830, il a toujours auprès de lui un vicaire patriarcal, qui est archevêque titulaire. L'archidiocèse du patriarche comprend avec toutes ses dépendances presque la moitié des catholiques de rite chaldéen du patriarcat, 43 000 sur 102 000 (1).

Au point de vue civil, il était, tout récemment encore, le chef de la nation, et c'était lui qui la représentait devant les autorités turques ou persanes. Pour cela il devait être approuvé par la Sublime Porte et en recevoir un bérat d'investiture. Les évêques jouissaient de pouvoirs analogues dans leurs diocèses.

Évêques et métropolites.

Le choix des évêques et métropolites se fait de la manière suivante. Les prêtres et les notables du diocèse à pourvoir présentent une liste de candidats qui constitue un simple témoignage. Les évêques réunis en Synode sous la présidence du patriarche choisissent sur cette liste ou en dehors celui qui leur paraît le plus apte. La Propagande ratifie le choix qui a été fait ; après

(1) Chiffres d'avant-guerre.

quoi le patriarche consacre l'élu et lui confère l'institution canonique au nom du Pape et en vertu de sa délégation.

3. Diocèses.

Le patriarcat chaldéen uni compte, en dehors de l'archidiocèse de Mossoul, gouverné par le patriarche, quatre archevêchés : Amida ou Diarbékir, Kerkouk, Séert et Ourmiah, et huit évêchés, Akra, Amadia, Gézireh, Mardin, Salmas, Séna, Van et Zakhô. Il faudrait y ajouter deux évêchés en formation, ceux de Bérouari et de Hakkari, situés au milieu des populations nestoriennes du Kurdistan, et qui sont tous deux gouvernés par des évêques schismatiques convertis en 1904. Tous ces diocèses se trouvent dans l'ancien empire ottoman, à l'exception de ceux d'Ourmiah, de Salmas et de Séna situés en Perse.

4. Clergé séculier.

Il existe plusieurs établissements pour la formation du clergé. Le Séminaire patriarcal, fondé à Mossoul en 1866, fermé de 1873 à 1882, a donné une quarantaine de prêtres et quatre évêques. L'établissement, agrandi par le patriarche actuel, compte vingt-cinq élèves en moyenne, qui appartiennent en majeure partie à l'archidiocèse patriarcal. Le Séminaire syro-chaldéen de Saint-Jean fut fondé en 1882 par la Propagande pour donner aux deux Églises syrienne et chaldéenne unies des prêtres instruits. La direction en est confiée aux Pères Dominicains de la province de France et au délégué apostolique dont il dépend directement. Depuis sa fon

dation, il a déjà fourni au rite chaldéen deux évêques et 36 prêtres. Il comptait vingt-cinq élèves de ce rite en 1914. Il existe aussi deux Séminaires diocésains à Ourmiah et à Salmas. D'autres jeunes gens étudient au Séminaire de la Propagande à Rome, au Séminaire oriental des Pères Jésuites à Beyrouth (7 en 1914) et au Séminaire Saint-Louis de Péra (Constantinople, tenu par les Pères Capucins (9 en 1914). Le Séminaire oriental de Beyrouth a donné 13 prêtres chaldéens, celui de Constantinople 5. Enfin quelques-uns reçoivent une formation plus rudimentaire dans les couvents, particulièrement dans celui de Rabban-Hormez.

Il y a à peine la moitié des prêtres qui ont fait des études complètes. Dans les villages, les curés ne possèdent souvent qu'une instruction très élémentaire. Le célibat est actuellement obligatoire pour tous les candidats aux Ordres, mais il reste encore des représentants de l'ancien état de choses (un peu moins de la moitié du nombre total des prêtres). L'office est également obligatoire.

La condition de beaucoup de prêtres est assez précaire. Ils vivent pauvrement du travail de leurs mains, de modestes rétributions fournies par les fidèles et de quelques aumônes. Telle est la situation dans les campagnes; dans les villes elle est généralement meilleure.

Le costume des prêtres chaldéens unis est un mélange du costume oriental et du costume latin. Ils ont en effet adopté la soutane romaine, mais ils ont maintenu le manteau ou jubé. Leur coiffure, très spéciale, consiste dans un turban noir assez épais enroulé autour d'une calotte de même couleur.

5. Clergé régulier.

La vie religieuse n'est représentée chez les Chaldéens que par la Congrégation antonine de Rabban-Hormez ou Saint-Hormisdas. Les moines antonins mènent une vie assez frugale, puisqu'ils ne font usage de viande et de vin qu'à Noël et à Pâques. Fondés en 1908, ils ne comptent encore qu'une centaine de moines, dont trente prêtres, et trois maisons : Rabban-Hormez et l'Immaculée-Conception (ou Notre-Dame des Semences), à une cinquantaine de kilomètres au nord de Mossoul, près d'Alkoche, et Mar-Guéorguis (Saint-Georges), dans le voisinage de Mossoul.

6. Statistiques. Fidèles.

En 1913, le patriarcat tout entier comptait approximativement 102 000 fidèles qui habitaient 177 localités différentes, 296 prêtres, 153 églises, 81 chapelles, 130 écoles ou 104 stations. Il y avait aussi trois évêques nestoriens convertis, revenus à l'unité de la foi, l'un en 1896, les deux autres en 1904 (1).

Les Chaldéens catholiques habitent principalement la vaste plaine de la Mésopotamie où il n'y a presque plus de nestoriens, la haute Syrie et les premiers conforts du Kurdistan turc et persan. Ils parlent, suivant les pays qu'ils habitent, le chaldéen populaire, l'arabe, le kurde ou le persan. Pendant longtemps, ils sont

(1) Après les massacres et les déportations qu'ils ont subis durant la guerre, les Chaldéens unis ne seraient plus que 60 000.

restés aussi arriérés que les nestoriens, mais l'influence de leur clergé qui est de plus en plus instruit et celle des missionnaires latins ont déjà beaucoup modifié ce fâcheux état de choses, non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes. L'école normale fondée par les Pères Dominicains rend les plus grands services à cet égard. Elle fournit des maîtres instruits non seulement aux villages catholiques, mais encore aux villages nestoriens où ils se montrent de zélés propagateurs de la vérité. Dans chaque diocèse, il existe des établissements scolaires, fondés par le clergé, et qui donnent au moins l'instruction élémentaire. Les Lazaristes en Perse, en Mésopotamie, les Pères Dominicains de Mossoul et les Pères Carmes de Bagdad, les Pères Capucins de Mardin, les Sœurs de la Présentation (de Tours) et les religieuses Franciscaines (de Lons-le-Saunier) ont établi des écoles florissantes, soit pour l'enseignement primaire, soit pour l'enseignement secondaire moderne. Les enfants chaldéens qui fréquentent ces établissements sont plusieurs milliers. Grâce au zèle de tous, la situation des catholiques est aujourd'hui bien supérieure à celle des nestoriens.

Le peuple se montre fort assidu aux offices et fait preuve d'une grande piété, peut-être trop extérieure et assez souvent sans bases solides. L'instruction fera peu à peu disparaître ce défaut, qui tient surtout à l'ignorance.

Le patriarcat et la mission des Pères Dominicains possèdent chacun une imprimerie qui a déjà édité des livres ecclésiastiques, des manuels de piété, des ouvrages classiques, etc.

7. Remarques sur le rite.

L'influence romaine s'est fait sentir chez les Chaldéens unis jusque dans le rite, mais elle n'en a modifié que les accessoires. Les évêques ont adopté la mitre, la crosse, l'anneau et la croix pectorale de leurs collègues latins. Le calendrier grégorien est en vigueur depuis une cinquantaine d'années. Le patriarche Joseph VI, qui l'a introduit, a fait adopter trois fêtes d'origine occidentale : le Saint-Sacrement, le Sacré-Cœur, le Saint-Rosaire, et donné plus de solennité à l'Immaculée-Conception. L'usage du chapelet, des scapulaires, du chemin de croix, etc., se répand de plus en plus, surtout par le moyen des Congrégations latines fixées dans le pays.

II. GROUPE DU MALABAR

Introduction.

Le Malabar est cette région de l'Inde anglaise qui, des environs de Mangalore, s'étend le long de la côte occidentale jusqu'au cap Comorin, du 14e au 8e degré de latitude Nord, et qui est limitée à l'Est par la chaîne des Ghâtes. La partie méridionale de ce pays est divisée en deux royaumes tributaires de l'Angleterre, celui de Cochin au Nord et celui de Travancore au Sud. C'est dans ces deux États qu'habitent les chrétiens de rite chaldéen dont nous voulons parler ici. Au recensement officiel de mars 1911, ils étaient 728 303, dont

413 142 catholiques et 315 162 schismatiques de sectes diverses, vivant à côté de 270 000 catholiques de rite latin et de plus de trois millions d'hindous, musulmans, protestants, etc.

Les chrétiens de rite chaldéen sont appelés dans leurs pays *Nazarani Mapila*. *Nazarani* ou Nazaréens est le terme qui désigne les chrétiens chez beaucoup de peuples orientaux. Quant à celui de *Mapila*, c'est l'abréviation de deux mots malayalams : *Maha*, grand, et *Pilla*, fils, qui désignent les princes royaux. Ce titre donné jadis à un de leurs chefs, Mar Thomas Cana, est resté aux chrétiens du Malabar. Les catholiques s'appellent vulgairement *Pazeakuttucars* (vieille secte), tandis que les schismatiques s'intitulent *Pulhenkuttucars* (nouvelle secte).



Mgr Jacques Abraham,
évêque actuel de Gézireh.

Tous, catholiques et schismatiques, sont de race indienne, sauf peut-être les Sudistes sur lesquels nous reviendrons plus loin, et parlent le malayalam, langue dravidienne fort usitée dans le sud de l'Inde. On les appelle en Europe Syriens du Malabar ou Syro-Malabars, parce qu'ils suivent le rite chaldéen qui emprunte une des langues syriaques.

1. *Histoire.*

Les chrétiens de rite chaldéen qui habitent le Malabar prennent volontiers le nom de « chrétiens de saint Thomas », parce que l'apôtre de ce nom aurait fondé leur Église et serait allé mourir martyr à Mylapore San-Thomé, près de Madras, où l'on montre encore son premier tombeau. Il est bien difficile de se prononcer sur l'authenticité de cette tradition, malgré les textes que l'on apporte en sa faveur. Quoi qu'il en soit, il existait sûrement au IVe siècle une chrétienté du rite syrien sur la côte du Malabar et dans l'archipel voisin des Maldives. Le nestorianisme y pénétra à une date inconnue, probablement par l'intermédiaire des prélats que le patriarche de Babylone envoyait pour gouverner les fidèles de ce pays lointain.

Au commencement du IXe siècle, un Syrien, nommé Mar Thomas Cana, ayant émigré aux Indes avec une petite colonie de ses compatriotes, réussit à obtenir du roi Cheruman Perumal un statut particulier pour les chrétiens et la ville de Cranganore où il établit une principauté indépendante. On ne sait à peu près rien sur cette Église jusqu'au XIVe siècle. Les patriarches nestoriens continuèrent à lui envoyer de temps en temps des évêques jusqu'au XVIe siècle.

En 1330, le pape Jean XII nomma le Dominicain Jordan de Sévérac évêque des chrétiens du Malabar, bien qu'ils fussent hérétiques et schismatiques, mais on ne connaît point le résultat de cette mission. L'arrivée des Portugais changea bientôt la situation de l'Église syrienne des Indes. Les derniers évêques envoyés

par le patriarche nestorien entretinrent de bonnes relations avec les missionnaires, et plusieurs se convertirent au catholicisme.

A la mort du dernier, Mar Abraham, l'archevêque de Goa, Menezes, voulant empêcher les fidèles syriens de retourner au nestorianisme, réunit à Udiamparur (Diamper) un synode célèbre, qui marqua une date importante dans l'histoire de l'Église syro-malabare (1599). Après que l'archidiacre, nommé pour administrer le diocèse, eut fait profession de foi catholique et que les assistants eurent anathématisé Nestorius, on procéda, en présence de Jésuites portugais, de prêtres et de notables indigènes, à des réformes jugées indispensables. La liturgie fut débarrassée de tous les textes qui reproduisaient plus ou moins les erreurs nestoriennes; on livra aux flammes tous les livres qui enseignaient l'hérésie, parlaient de magie ou racontaient de fausses légendes; ceux qui pouvaient être amendés subirent les corrections nécessaires. Il est certain qu'on alla trop loin dans cette destruction systématique, et que plus d'un livre précieux fut ainsi livré aux flammes. Les membres du synode montrèrent d'ailleurs un empressement exagéré à faire disparaître des coutumes fort légitimes en elles-mêmes pour les remplacer par des usages romains. Les fidèles de rite chaldéen furent désormais soumis aux évêques latins pendant près de trois siècles (1599-1896).

Cet excès dans la réforme fut la principale cause du schisme, qui éclata cinquante ans plus tard. En 1653, 200 000 Syriens environ se séparèrent bruyamment de l'Église catholique, sous la conduite d'un archidiacre

ambitieux, Thomas Parambil, qui avait préparé le schisme depuis de longues années. 400 à peine restèrent fidèles à l'union. Les dissidents en voulaient principalement aux Jésuites portugais et à leurs réformes maladroites. Pour les faire revenir à l'unité, le pape Alexandre VII leur envoya des Pères Carmes qu'ils réclamaient, et leur donna un évêque choisi parmi ces derniers. Les nouveaux missionnaires réussirent en peu de temps à ramener un grand nombre de schismatiques au catholicisme : 84 églises sur 116 proclamèrent l'union, tandis que les autres s'attachèrent définitivement à Thomas Parambil, et formèrent la secte des jacobites dont nous reparlerons plus loin.

De 1678 à 1887, quinze évêques Carmes se succédèrent au Malabar et gouvernèrent les Syriens sans trop de difficultés, sauf dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1861, un évêque intrus, Mar Roccos, arriva de Mésopotamie, envoyé par le patriarche chaldéen catholique Joseph VI Audo (1848-1878), à la demande d'un prêtre indigène révolté, Antoine Thondanatta, et suscita un nouveau schisme qui prit heureusement fin au départ de cet aventurier, en 1864. Dix ans plus tard, Joseph VI, alors en lutte avec Rome, envoya un nouvel intrus, Mellus, qui réorganisa le schisme. Rappelé en Mésopotamie par son patriarche, Mellus fut remplacé par Antoine Thondanatta, qui gouverna jusqu'à sa mort (1900) la secte nouvelle, dite des nestoriens ou des mellusiens.

Pour mettre fin aux tentatives de schisme causées par le prétendu asservissement des fidèles syriens au clergé latin, le pape Léon XIII créa, le 20 mai 1887, deux

nouveaux vicariats apostoliques, ceux de Kottayam et de Trichur, spécialement destinés aux Syro-Malabars, bien que confiés à deux évêques latins, Mgr Lavigne, S. J., et Mgr Medlycott. C'était un premier pas de fait vers la constitution d'une Église syrienne dans les Indes.

En 1896, le Pape alla plus loin encore. Sa vigilante sollicitude pour la conservation des rites orientaux et les demandes réitérées des fidèles l'amenèrent à établir, par le Bref *Quæ rei sacræ* du 26 juillet, trois vicariats apostoliques, ceux de Changanacherry, d'Ernaculam et de Trichur, confiés à des évêques indigènes de rite chaldéen. Les deux vicariats apostoliques de Kottayam et de Trichur, administrés par des évêques latins, disparurent en même temps.

Enfin, le pape Pie X, par le Bref *In universi christiani* du 29 août 1911, rétablit l'ancien vicariat de Kottayam *pro gente sudistica*, c'est-à-dire pour les 60 000 Syro-Malabars connus sous le nom de Sudistes. On croit qu'ils descendent des émigrants Syriens établis dans le pays au IXe siècle, sous la conduite de Mar Thomas Cana, et renforcés par un autre groupe au Xe. Le nouveau vicariat n'a pas de limites déterminées; il comprend tous les catholiques sudistes dispersés dans les deux vicariats de Changanacherry et d'Ernaculam.

Malgré les efforts qui ont été faits à diverses époques, Rome n'a jamais consenti à ce que les Syriens du Malabar dépendissent du patriarche chaldéen de Babylone qui réside à Mossoul et auquel ils devraient assez naturellement se rattacher. L'exemple laissé par la révolte de Joseph VI Audo, il y a quarante ans, n'est pas sans avoir influé sur cette décision.

2. Le rite syro-malabar.

Le rite que l'on appelle parfois syro-malabar n'est pas autre chose que le rite chaldéen modifié dans certaines de ses parties par le Synode de Diamper, en 1599. Catholiques et schismatiques se servent, dans les cérémonies du culte, de la langue syriaque, sans aucun mélange de langue populaire, mais avec cette différence que les premiers l'écrivent avec l'alphabet chaldaïque, tandis que les autres ont adopté l'alphabet en usage chez les Syriens et les Maronites.

La Messe, expurgée des erreurs nestoriennes en 1599, est légèrement plus courte que celle des Chaldéens, dont elle reproduit à peu près tous les détails. Les modifications, bien que nombreuses, n'ont porté que sur des textes de peu d'étendue. Il n'existe plus qu'une seule anaphore, celle des apôtres.

Les évêques et les prêtres catholiques se servent des ornements latins, tandis que les schismatiques font usage des ornements orientaux, ce qui est certainement plus conforme au rite. Dans l'administration des sacrements, les uns et les autres emploient le rituel chaldéen, sauf que les catholiques ont adopté la formule d'absolution du rituel romain, comme leurs frères de la Mésopotamie.

Au XVIIIe siècle, la Propagande fit imprimer à Rome même le missel qui est encore en usage aujourd'hui et que les Pères Carmes ont réédité depuis. C'est aux Carmes aussi qu'on doit l'impression du premier bréviaire syro-malabar. Un de leurs évêques, Mgr Léonard, vicaire apostolique de Vérapoly, obtint, en 1876, l'au-

torisation d'abréger l'office quadragésimal du clergé indigène, d'améliorer le reste et d'obliger tous les prêtres à réciter désormais le nouvel office. Celui-ci se compose uniquement des 150 psaumes répartis en quatorze jours et au milieu desquels sont intercalées çà et là des prières. L'office est obligatoire à partir du sous-diaconat. Quant aux clercs inférieurs, ils doivent réciter chaque semaine une partie de l'office des morts, parce qu'ils reçoivent quelque chose des offrandes faites aux églises paroissiales. Chez les schismatiques, les prêtres ne disent que l'office public et ne connaissent pas la récitation en particulier. C'est ce qui se pratique chez tous les chrétiens orientaux dissidents, à quelque Église qu'ils appartiennent. Chez eux, l'office est considéré comme un acte public et non privé.



Mgr Kurialachery,
évêque titulaire de Pilla,
vicaire apostolique de Changanacherry.

Les prêtres portent le nom de *Cathanar*, abréviation de *Carthan* (gouverneur) et de *Nathar* (Seigneur), c'est-à-dire qu'ils sont les seigneurs qui gouvernent les paroisses. Aux évêques, on donne le titre de *Mar*, qui équivaut à Monseigneur, ou encore celui d'*Abouna*, Notre Père, que les Syriens proprement dits attribuent plutôt aux simples prêtres.

I. Catholiques.

1. Organisation ecclésiastique. Statistiques.

Les Syriens du Malabar qui sont unis à Rome sont gouvernés par des évêques de leur race et de leur rite qui administrent quatre vicariats apostoliques, dont trois, ceux de Changanacherry, d'Ernaculam et de Kottayam, sont dans le royaume de Travancore, et le quatrième, celui de Trichur, dans le royaume de Cochin. Les vicaires apostoliques dépendent de la Propagande et communiquent avec elle par l'intermédiaire du délégué apostolique des Indes qui réside à Kandy (Ceylan).

Les quatre vicariats apostoliques comprenaient, en 1911, 413 142 fidèles; 428 prêtres, tous indigènes; 256 églises et 124 chapelles réparties en 15 districts; plus de 800 écoles, dont 2 d'enseignement supérieur, 7 d'enseignement secondaire, 17 pensionnats, 3 orphelinats de garçons avec 53 enfants, plus de 45 000 écoliers, 81 élèves dans les quatre Petits Séminaires et 143 dans les Grands Séminaires de Puttenpally (Travancore) et de Kandy (Ceylan). La population augmente dans des proportions considérables, ce qui explique le rapide accroissement des catholiques. De 322 586 en 1901, ils sont montés à 413 142 en 1911, en augmentation de 28 pour 100 (1). Les conversions de schismatiques et de païens ne sont pas très nombreuses, un millier par an, parce que les dissidents restent obstinément attachés

(1) Recensement officiel. Les chiffres du recensement ecclésiastique sont un peu moins élevés : 315 000 en 1901, 392 500 en 1911, 443 716 en 1916.

à leurs sectes et ne les abandonnent pas facilement. Encore embrassent-ils plus volontiers le rite latin quand ils se convertissent. Il doit y avoir à peu près 500 000 catholiques de rite chaldéen au Malabar en 1922.

2. *Clergé séculier.*

Depuis une trentaine d'années, les prêtres indigènes font pour la plupart leurs études au Grand Séminaire de Puttenpally (Travancore), dirigés par les Pères Carmes déchaussés de la province de Belgique. Quelques-uns vont au Séminaire pontifical, fondé à Kandy (Ceylan), en 1893, sur la demande de Léon XIII. A Puttenpally, les études sont à peu près les mêmes que dans les Séminaires européens : deux ans de philosophie, quatre ans de théologie dogmatique, morale, apologétique, d'exégèse, d'histoire ecclésiastique, de théologie pastorale, de langue syriaque et de liturgie syro-malabare. La plupart des cours se font en latin. La connaissance de l'anglais et du malayalam est également exigée. Les Petits Séminaires, établis aux chefs-lieux des quatre vicariats apostoliques, préparent les jeunes gens au Grand Séminaire de Puttenpally. On y enseigne le latin, en même temps que l'anglais, le malayalam et le syriaque. Les autorités religieuses ont renoncé à envoyer des étudiants au collège de la Propagande, comme on le faisait autrefois.

Le célibat est de rigueur à partir du sous-diaconat, ce qui donne un grand prestige aux prêtres catholiques, dont la conduite est d'ailleurs très édifiante. Le clergé porte la soutane comme dans les pays latins et se rase généralement.

3. *Congrégations religieuses.*

La note qui est peut être la plus caractéristique dans l'Église syrienne catholique du Malabar, celle qui prouve le mieux la vivacité de la religion chrétienne au milieu des populations indigènes, c'est la merveilleuse efflo-raison de vocations religieuses que l'on peut y admirer. On compte quatre Congrégations différentes de rite chaldéen, dont les membres se recrutent uniquement parmi les indigènes. Il y en a une d'hommes, les Tertiaires réguliers du Carmel, et trois de femmes, les Tertiaires régulières du Carmel, les Sœurs de la Visitation et les Tertiaires de Saint-François d'Assise, appelées encore Sœurs de Sainte-Claire. Les deux premières ont été fondées par les Carmes déchaussés dans le temps où ils s'occupaient directement des fidèles de rite chaldéen. Ils ont ainsi rendu à l'Église syrienne du Malabar un service exceptionnel en la dotant de deux Instituts qui se font remarquer par leur zèle et leur piété.

Les Pères Tertiaires du Carmel furent fondés en 1831, mais les onze premiers religieux ne firent leur profession perpétuelle que le 8 décembre 1858. Leurs constitutions ont été définitivement approuvées le 12 mars 1906. Le but principal qu'ils poursuivent est l'évangélisation des fidèles par des missions et des retraites. Non contents de s'adresser aux catholiques de rite chaldéen, ils s'occupent aussi de ceux qui suivent le rite latin. Ils dirigent également des écoles et travaillent à la conversion des schismatiques et des infidèles dans des maisons spéciales appelées catéchuménats.

La Congrégation se compose de religieux prêtres et de Frères convers. La maison-mère est à Mannanam dans le Travancore et le noviciat à Ampalacad (Travancore). En 1912, on comptait 12 maisons (7 prieurés, 4 couvents et une dépendance), 72 profès prêtres, 32 profès étudiants, 10 novices de chœur, 17 profès et 18 novices convers, enfin 45 postulants. Ces religieux dirigeaient 8 écoles élémentaires et moyennes comprenant 700 élèves, 2 pensionnats avec 290 enfants et une école secondaire de 252 élèves. Leurs huit maisons de catéchuménat avaient déjà procuré plus de 6 000 baptêmes. Enfin, ils possèdent deux imprimeries. Celle de Saint-Joseph, fondée à Mannanam en 1845, édite des livres en malayalam, en tamoul, en syriaque et en anglais; de plus, elle publie une revue mensuelle en anglais, les *Fleurs du Carmel* (*Flower of Carmel*) et un journal hebdomadaire en malayalam, la *Lampe chrétienne* (*Nazarani Deepika*), organe catholique du Travancore. L'imprimerie Sainte-Marie, établie à Etlhruth en 1894, fait paraître un journal bi-mensuel, l'*Étoile ancienne* (*Prachina Tharaka*), fondé en 1904, et édite principalement des livres de piété en malayalam.

Les Sœurs Tertiaires du Carmel, fondées en 1865, s'occupent spécialement de l'éducation chrétienne et de l'instruction des jeunes filles. On compte actuellement treize couvents, 192 professes, 113 novices, 59 postulantes et 4 converses (1912). Ces religieuses dirigent une quinzaine d'écoles avec plus de 1 200 enfants dont 300 pensionnaires. La maison-mère et le noviciat sont à Mannanam, dans le Travancore.

Les Sœurs de la Visitation ont été fondées par un

prêtre indigène dans le vicariat apostolique de Kottayan qui possède à lui seul leurs quatre maisons. Elles étaient 25 professes et 16 postulantes en 1912. Les deux écoles qu'elles dirigent comptent 275 enfants.

C'est également un prêtre syro-malabar qui a fondé les Sœurs de Sainte-Claire ou Tertiaires de Saint-François d'Assise. Elles sont bien plus nombreuses que les précédentes, 125 professes, 51 novices, 22 postulantes et 2 converses. Elles possèdent cinq couvents et font l'école dans 13 paroisses. De plus, elles dirigent un orphelinat à Changanacherry.

4. *Les fidèles.*

Les Syriens catholiques de Malabar se divisent en Sudistes et Nordistes. Les premiers, les moins nombreux (30 000), se trouvent principalement dans le Sud, d'où leur est venu leur nom. Ils descendraient de Mar Thomas Cana et de ses compagnons qui vinrent de la Syrie au IXe siècle. On les appelle encore *antchipallikars* (ceux qui n'ont que cinq églises). Les Nordistes habitaient autrefois à peu près exclusivement dans le Nord, mais ils sont aujourd'hui répandus dans tout le pays et forment la grande majorité de la population catholique. Sudistes et Nordistes, bien qu'habitant parfois les mêmes villages, se distinguent les uns des autres, sans toutefois former des castes proprement dites (1).

(1) Pour mettre fin à un antagonisme regrettable, il s'est constitué récemment une Union de catholiques syro-malabars, présidée par les deux vicaires apostoliques de Kottayam et de Changanacherry. Son but est de faire naître des sentiments d'union et d'égalité plus chrétiens entre ces deux classes jusqu'ici séparées.

Tous manifestent un goût très prononcé pour l'étude, mais malheureusement ils se préoccupent beaucoup plus d'acquérir la science profane que de perfectionner leur éducation chrétienne. Ils sont pieux cependant, d'une piété surtout extérieure et bruyante, qui se traduit parfois de curieuse façon. Ils ont une grande dévotion pour la Croix, la Passion de Notre-Seigneur, la Sainte Vierge (particulièrement Notre-Dame des Sept-Douleurs), saint Joseph, saint Georges et saint Sébastien. Leur constance dans la foi n'est pas toujours aussi ferme qu'elle le devrait. Une simple difficulté avec leur curé, une lutte d'influence entre deux familles rivales, suffit parfois à les entraîner dans le schisme. Il est vrai qu'ils reviennent aussi facilement au catholicisme quand leur rancune est apaisée. Cette mobilité de caractère ne leur est point particulière; on la retrouve à peu près chez toutes les populations de l'Inde.

L'influence qu'exercent déjà sur eux depuis un certain nombre d'années un clergé pieux et instruit, formé par des missionnaires européens et les florissantes Congrégations religieuses indigènes, ne manquera pas de faire disparaître à la longue une bonne partie de ces défauts et transformera cette population qui est encore neuve à bien des égards malgré de longs siècles de christianisme.

Schismatiques et hérétiques.

Les Syriens du Malabar qui ne sont pas catholiques se répartissent entre trois sectes principales, d'importance fort inégale : 1° les nestoriens ou mellusiens (13 780 en 1911); 2° les jacobites « orthodoxes » (225 190) et 3° les jacobites réformés ou protestants (75 848), soit

en tout 315 162 schismatiques. A l'heure actuelle, ils doivent être environ 380 000.

1. *Nestoriens ou mellusiens.*

Ils ne datent que d'une quarantaine d'années. Le premier qui tenta, au XIX[e] siècle, de faire naître un schisme parmi les catholiques fut un prêtre de rite syro-malabar, Antoine Thondanatta, qui se révolta contre son évêque, parce que celui-ci avait refusé de recevoir aux Ordres des jeunes gens qu'il lui présentait. En 1858, il se rendit à Mossoul auprès du patriarche chaldéen de Babylone, Joseph VI Audo, et revint peu après avec un évêque nommé Mar Roccos. L'intrus ne resta que quatre ans et le prêtre révolté se soumit lui-même en 1863. Malheureusement Antoine Thondanatta repartit quelques années plus tard pour Mossoul, afin de se faire donner la dignité épiscopale. Repoussé par Joseph VI, mieux inspiré qu'en 1858, il s'adressa au patriarche nestorien qui se montra plus accueillant. Le prêtre révolté revint au Malabar avec le titre de Mar Abedjésus. Il se soumit une seconde fois, sous l'influence des Pères Carmes, et remplit pendant plusieurs années les fonctions de simple vicaire, sans qu'on eût rien à lui reprocher.

En 1874, Joseph VI, révolté contre le Saint-Siège, renvoya au Malabar un nouvel intrus, Mellus, qui s'efforça de réorganiser le schisme. C'est à cause de lui que les nestoriens de ce pays se sont appelés aussi mellusiens. Mellus s'établit à Trichur et y demeura jusqu'en 1877. A cette date, le patriarche chaldéen, réconcilié avec Rome, lui intima l'ordre de quitter le Malabar. Mellus obéit, mais le malheureux Antoine Thondanatta se mit

une troisième fois à la tête des schismatiques et reprit le nom de Mar Abedjésus. Il gouverna la secte pendant vingt-trois ans et mourut le 16 novembre 1900.

Privés de leur pasteur, les nestoriens végétèrent jusqu'à ce que les anglicans qui les avaient gagnés leur obtinrent un nouvel évêque en 1908. C'était Mar Abimélech Timothée, archidiacre du catholicos nestorien de Kotchanès, qui reçut de ce dernier la consécration épiscopale. Il s'intitula pompeusement « métropolite du Malabar et des Indes » et gouverne encore la secte. Celle-ci n'admet point les erreurs nestoriennes comme son nom le ferait croire; il lui vient de ce fait que c'est chez les nestoriens qu'elle va chercher ses chefs religieux. Le zèle de Mar Abimélech se dépense à peu près uniquement contre les catholiques. Quant à la tentative faite par lui en 1909, pour plaire aux protestants, d'abroger quelques « coutumes anciennes », comme le culte des saints et de leurs images, le culte de la Sainte Vierge, la salutation angélique, la Communion sous une seule espèce, elle a complètement échoué devant la



Simon XIX,
patriarche nestorien massacré en 1915, par les Turcs.

résistance des fidèles. La secte se conforme plus ou moins aux coutumes de l'Église nestorienne de Kotchanès.

Au recensement de 1911, on comptait 13 780 nestoriens ou mellusiens, en augmentation de 35 pour 100 sur celui de 1901, ce qui indique peut-être un léger mouvement de défection chez les catholiques.

2. *Jacobites « orthodoxes »*.

Les Jacobites du Malabar sont les descendants des fidèles qui, en 1653, se séparèrent de l'Église catholique, comme nous l'avons vu plus haut. Celui qui réorganisa le schisme fut Thomas Parambil, un archidiacre ambitieux qui, ne trouvant pas d'évêque assez complaisant aux Indes, se fit donner une soi-disant consécration par douze prêtres réunis! A partir de 1661, les Pères Carmes ramenèrent un bon nombre d'égarés. Cependant 32 paroisses restèrent obstinément attachées à l'archidiacre révolté. Tout en se proclamant évêque et en prenant le nom de Mar Thomas, celui-ci essaya vainement de faire l'union avec les nestoriens de Mésopotamie. Repoussé par eux, il se tourna vers les Jacobites de Syrie qui lui firent bon accueil, puisqu'ils envoyèrent l'archevêque de Jérusalem, Grégoire, au Malabar pour lui donner la consécration épiscopale tant désirée. C'est à cause de cette union que les dissidents reçurent le nom de jacobites, bien qu'ils se défendent avec raison d'avoir jamais accepté les erreurs monophysites. Mar Thomas Parambil fut le premier évêque de la secte. Son vingtième successeur Mar Denis V, est mort à Kottayam, le 11 juillet 1909.

La concorde ne dura pas longtemps parmi les jaco-

bites. Il y eut une première scission en 1751, quand trois évêques envoyés par le patriarche d'Antioche, Ignace XXVIII, refusèrent de sacrer Mar Thomas V, parce que celui-ci tardait trop à rembourser les frais de leur voyage! Un des trois évêques, Grégoire, conféra l'ordination épiscopale à un prêtre qui prit le nom de Mar Cyrille Ier. Pour se soustraire aux persécutions de Mar Thomas V, le nouvel élu s'enfuit dans le royaume de Cochin et établit son siège à Anyur ou Tholur, où il groupa quelques partisans. Cette communauté s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sans qu'il soit possible d'en connaître exactement l'importance, car ses fidèles sont comptés parmi les jacobites. Elle a ses évêques propres qui ne reconnaissent pas l'autorité du métropolite jacobite, mais qui sont en communion avec les « réformés ».

Au XIXe siècle, le protestantisme anglais fit subir à l'Église jacobite une perte bien plus sensible encore, en lui enlevant des milliers de fidèles, nous verrons dans un instant par suite de quelles circonstances. Actuellement, elle est en proie à de nouvelles divisions. En 1909, le patriarche jacobite d'Antioche, Ignace Abdullah Sattouf, vint dans les Indes et se querella avec Mar Denis V à propos des biens ecclésiastiques et l'excommunia. Il consacra à sa place un certain Mar Cyrille. La moitié des jacobites reconnurent le nouvel élu et restèrent en communion avec le patriarche d'Antioche. Ils ont quatre évêques : Mar Cyrille, deux suffragants et le délégué du patriarche qui a repris le titre ancien de *maphrian*.

Mar Denys et ses partisans refusèrent de reconnaître la déposition en alléguant que leur communauté était

une branche autocéphale de l'Église du Christ et que le patriarche n'avait pas le droit d'excommunier leur chef. Mar Denys V étant mort sur ces entrefaites, son parti resta quelque peu désemparé. Il demanda l'appui d'Abdul-Messih, ancien patriarche jacobite d'Antioche, qui avait démissionné plus ou moins volontairement. Abdul-Messih fit le voyage pendant l'hiver de 1912 et prit naturellement des décisions opposées à celles de son adversaire Sattouf (1). Il désigna un successeur à Mar Denys V et lui conféra le titre nouveau aux Indes de *catholicos*, le proclamant indépendant du patriarche d'Antioche, avec le droit de consacrer les évêques. A sa mort, le choix de son successeur revient à ses seuls suffragants. C'était proclamer l'autonomie complète de l'Église jacobite du Malabar. Les décisions d'Abdul-Messih n'ont pas mis fin aux querelles; les discussions ont au contraire repris de plus belle au Malabar.

Les jacobites « orthodoxes » étaient 225 190 au recensement de mars 1911, en augmentation de 13, 5 pour 100 à peine sur celui de 1901. Nous verrons que c'est la faute au protestantisme qui fait des progrès effrayants au sein de l'Église « orthodoxe ». Le catholicos réside à Kottayam et compte cinq suffragants. Il s'intitule « patriarche d'Antioche », bien qu'il ne prétende à aucune juridiction sur cette ville. Les prêtres sont tous mariés et fort ignorants pour la plupart. La vie religieuse est complètement inconnue chez les schismatiques. Seuls les évêques sont astreints au célibat.

(1) C'est au retour de ce voyage qu'Abdul-Messih se convertit au catholicisme.

3. *Jacobites « réformés » ou protestants.*

L'influence que les protestants anglais ne tardèrent pas à prendre parmi les dissidents à partir du XIXe siècle eut les conséquences les plus fâcheuses pour la foi des fidèles et fut la cause de nouvelles discordes. Sous Mar Mathieu-Athanase (1843-1875), l'Église jacobite se divisa en deux partis adverses, celui des « réformés », qui se laissaient gagner par les doctrines protestantes, et celui des « orthodoxes », qui repoussaient tout changement aux coutumes anciennes et refusaient d'admettre le symbole anglican. Mar Mathieu-Athanase, qui fut l'initiateur de ce mouvement, se vit expulser par l'Église jacobite « orthodoxe », mais il réussit, avec l'aide du pouvoir civil, à organiser une Église séparée qui se déclara autonome. Il eut comme successeur son cousin, Mar Thomas-Athanase qu'il ordonna pour être son auxiliaire. La plupart des évêques « orthodoxes » luttèrent vigoureusement contre le protestantisme, surtout Mar Denys V, mort en 1909. Ce dernier invita le patriarche jacobite d'Antioche à venir en personne dans les Indes pour écraser les réformés. Ignace Abdul-Messih fit le voyage en 1875, condamna solennellement les dissidents et consacra six nouveaux évêques, comme suffragants de Denys V. Cela n'empêcha pas les « réformés », soutenus par le pouvoir civil et par la Haute Église, de s'accroître assez rapidement.

A l'instigation des anglicans, ils ont retranché de leur liturgie tous les textes qui ont trait au culte de la Sainte Vierge et des saints, à la prière pour les morts, au purgatoire et à la transsubstantiation. Un certain

nombre d'entre eux n'ont d'autre symbole que celui des anglicans et ne s'instruisent de la religion que dans les livres protestants. Leurs prêtres, quand ils étudient, fréquentent les Universités anglaises des Indes, d'où ils reviennent pour la plupart rationalistes. Il y en a même qui se préoccupent uniquement d'acquérir la science profane.

Les jacobites « réformés » augmentent rapidement, au détriment des « orthodoxes ». De 38 000 en 1901, ils sont passés à 75 848 en 1911, c'est-à-dire qu'ils ont doublé en dix ans, tandis que les « orthodoxes » n'augmentaient que de 13, 5 pour 100. Ce rapide accroissement de l'élément protestant est pour l'Église jacobite un danger d'autant plus grand qu'elle n'a pas les moyens suffisants de résistance. Il semble, en effet, que les plus intransigeants eux-mêmes sont déjà fatigués de la lutte. Le triomphe du protestantisme est dû surtout au fait que les indigènes cherchent, par des concessions religieuses, à gagner les bonnes grâces des autorités anglaises, dans le but d'avoir de meilleures places dans les administrations.

Il est facile de prévoir que la majeure partie des dissidents passera bientôt au protestantisme. Espérons cependant que l'Église catholique fera encore parmi eux de belles conquêtes avant que le protestantisme ait desséché les âmes des fidèles.

Qu'ils soient « orthodoxes » ou « réformés », les jacobites du Malabar sont dans une situation lamentable au point de vue religieux. Dans les campagnes, règnent à peu près partout l'ignorance la plus grossière des vérités de la foi et la superstition. Au point

de vue matériel, ils ont réussi pendant longtemps à prendre le pas sur les catholiques, grâce aux écoles florissantes qu'ils possèdent dans les villes. Depuis quelques années déjà, les catholiques ont regagné du terrain, et ils ne tarderont pas à reconquérir la prépondérance dans les administrations officielles.

Bibliographie. — *a*) Chaldéens. SILBERNAGL-SCHNITZER, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients*. Ratisbonne, 1904, p. 245-274, 350-358. — A. D'AVRIL, *la Chaldée chrétienne*. Paris, 1892. — TFINKDJI, « l'Église chaldéenne », dans l'*Annuaire pontifical* de 1914. Paris, Bonne Presse, 1914. — A. RATEL, « l'Église nestorienne en Turquie et en Perse », dans les *Échos d'Orient*, 1904, p. 284, 349. — *b*) Syriens du Malabar. G. T. MACKENZIE, *Christianity in Travancore*. Trivandrum, 1901. — R. JANIN, « l'Église syrienne du Malabar », dans les *Échos d'Orient*, 1913, p. 526; 1914, p. 43. — SILBERNAGL-SCHNITZER, *op. cit.*, p. 317-325. A. FORTESCUE, *The lesser eastern Churches*, Londres, 1913.

CHAPITRE XVI

Le rite maronite et l'Église maronite

I. LE RITE MARONITE — ÉGLISES ET MATÉRIEL DU CULTE — MESSE — OFFICE — ADMINISTRATION DES SACREMENTS — CALENDRIER — JEÛNE ET ABSTINENCE

II. L'ÉGLISE MARONITE — HISTOIRE — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, MÉTROPOLITES ET ÉVÊQUES, DIOCÈSES, PÉRIODEUTES, ARCHIDIACRES, CHORÉVÊQUES, ARCHIPRÊTRES — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — FIDÈLES — STATISTIQUES

I. Le rite maronite.

Le rite maronite est le seul parmi les rites orientaux qui ne soit suivi que par des catholiques. Cela vient de ce que la nation tout entière au sein de laquelle il s'est formé a fait son union avec Rome. Les Maronites sont des Syriens comme les melkites et les jacobites ; ils n'ont constitué un groupe à part qu'à la suite des querelles religieuses dont nous dirons un mot plus loin. Pour mieux marquer encore leur différence d'avec les Églises rivales, ils ont modifié le vieux rite syrien d'Antioche qui leur était commun avec les jacobites ou monophysites de Syrie. Ils ne parlent plus le syriaque, mais l'arabe,

et habitent principalement le mont Liban ou Montagne Blanche.

Ainsi que nous venons de le dire, le rite maronite n'est pas autre chose que le rite syrien d'Antioche modifié au cours des siècles par les monothélites du Liban et remanié encore après leur conversion au catholicisme afin de le faire ressembler davantage au rite romain. Il emploie, comme le rite syrien proprement dit, l'ancien araméen qui n'est plus parlé depuis longtemps en Syrie. Les textes sont écrits de la même façon que chez les Syriens et se lisent de droite à gauche, comme pour l'hébreu et la plupart des langues orientales. Afin de rendre plus intelligibles au clergé, qui n'est pas toujours très instruit, les missels, bréviaires et autres livres liturgiques, les Maronites ont adopté l'arabe pour les rubriques, mais ils l'écrivent avec des caractères syriaques ordinaires appelés pour cette raison *karchouni*.

1. *Églises et matériel du culte.*

Églises.

Les églises maronites sont construites sur le modèle des églises latines et ne présentent aucun caractère particulier. On n'y trouve plus ni mur devant le sanctuaire ni rideau. Les vases sacrés sont également les mêmes que dans le rite latin, sauf l'astérisque ou petite étoile dont le prêtre se sert pour maintenir l'hostie consacrée. Le corporal latin est d'un usage universel. Les Maronites ont cependant conservé du rite syrien la petite croix ornée d'une longue bande d'étoffe en soie avec laquelle le célébrant bénit le peuple pendant la Messe ou l'office. De même, pour rehausser le culte, ils font usage

de disques en métal pareils aux *rhipidia* des Grecs, de cymbales et de clochettes, instruments dont les bruyantes sonorités étonnent les chrétiens d'Occident, habitués à plus de calme dans les cérémonies religieuses. L'usage de l'encens est si général qu'on le retrouve même à la messe basse.

Le costume des ministres sacrés offre un curieux mélange des ornements usités dans les autres rites syriens et dans le rite latin. Les chantres et les lecteurs portent une longue robe blanche avec parements et une étole sur l'épaule droite; le sous-diacre a la même robe, mais il porte l'étole au cou; le diacre la laisse tomber de son épaule gauche, comme dans le rite syrien. Quant au prêtre, il revêt tantôt les ornements latins, tantôt les ornements syriens. Les premiers tendent de plus en plus à supplanter les seconds. Les évêques mettent les mêmes ornements que les prêtres, mais ils sont en général plus fidèles à ceux du rite syrien. Ils ont adopté les insignes de leurs collègues latins, crosse, mitre, anneau et croix pectorale.

Les Maronites emploient pour la Messe le pain azyme qui a exactement la même forme que l'hostie latine. Ils ne communient plus les fidèles que sous l'espèce du pain. Seul, le diacre, lorsqu'il remplit ses fonctions, reçoit une parcelle d'hostie trempée dans le Précieux Sang.

2. *Messe.*

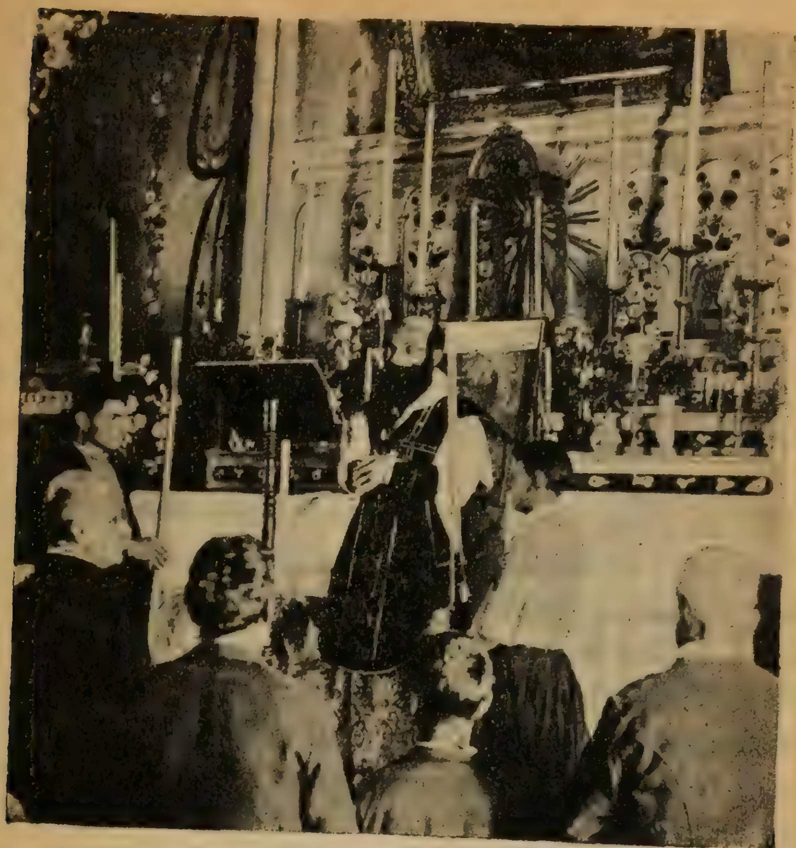
La liturgie ou messe usitée chez les Maronites est celle que la tradition attribue à saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, mais elle a subi des remaniements qui la rapprochent beaucoup de la Messe romaine.

Les rites extérieurs lui donnent une assez grande analogie avec celle des Dominicains. La liturgie de saint Jacques est la seule employée par les Maronites, mais ils y ont introduit des anaphores ou canons qui varient suivant les jours de fêtes, à peu près comme la Préface et le *Communicantes* dans la Messe latine. C'est là une particularité qu'ils ont de commune avec les Syriens et les Chaldéens. Chez eux on ne trouve pas moins de quatorze anaphores : celle de la « sainte Église catholique et romaine, la mère de toutes les Églises », la plus souvent employée (c'est un remaniement du canon romain) ; l'anaphore de « saint Pierre, le chef des apôtres » ; celle des « douze apôtres » ; celle de « saint Jacques, apôtre, le frère du Seigneur » ; l'anaphore de « saint Jean, apôtre et évangéliste » ; celle de « saint Marc l'évangéliste » ; celle de « saint Xyste, Pape de Rome » ; l'anaphore de « saint Jean Maron » ; celle de « saint Jean Chrysostome ; celle de « saint Basile » ; l'anaphore de « saint Cyrille » ; celle de « saint Denys » ; celle de « saint Jean de Harran » ; enfin, celle de « Marutha de Tagrith ». Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ces attributions sont loin d'être toutes conformes aux données de la critique. Les Maronites ont aussi la Messe des présanctifiés le Vendredi-Saint, comme cela existe dans le rite latin.

Voici, brièvement résumées, les diverses parties de la Messe maronite. Le prêtre se lave les mains en récitant des oraisons, puis il revêt les ornements sacerdotaux. Il fait ensuite une courte prière devant l'autel et bénit l'encens, puis il prend le calice de la main gauche, la patène de la main droite, se signe avec la patène et présente

les vases sacrés au diacre qui les encense de sa place, c'est-à-dire à gauche de l'autel. Alors le prêtre dépose les vases sacrés sur le corporal, prend l'hostie dans ses mains, la fait encenser de nouveau, l'offre à Dieu par une longue prière dite à voix basse, la replace sur la patène, devant le calice, et la recouvre d'un petit voile. Il verse alors du vin dans le calice, y mêle quelques gouttes d'eau après l'avoir bénite, place le calice derrière la patène sur le corporal, le recouvre d'un voile qu'il a d'abord encensé et étend un troisième voile sur les deux vases sacrés. Chacun de ces actes divers est accompagné de prières à voix basse. Pendant ce temps, le servant ou le chœur chante une hymne. Quand il a terminé la préparation des oblats, le célébrant fait devant les degrés de l'autel une confession générale, analogue au *Confiteor* de la Messe latine, puis il monte à l'autel, dit une sorte d'*Introït* et d'*Orate fratres* et encense les oblats, la croix, l'autel et le peuple. C'est ainsi que se termine la préparation de la Messe.

La liturgie proprement dite commence par une prière générale pour l'Église, introduite par le *Pater*. Elle contient des supplications pour le prêtre qui célèbre, pour l'unité et la paix du monde chrétien, pour les malades et les affligés, pour les agonisants et pour les défunts. Par une invocation spéciale à la Sainte Vierge, le prêtre demande que disparaissent tout mal terrestre, les disputes, les querelles, la peste, la captivité, la famine et la guerre. Pendant que le diacre (ou le servant, ou encore le chœur) chante une hymne en l'honneur de la Mère de Dieu, des prophètes, des apôtres et des martyrs, le célébrant dit à voix basse de nouvelles prières



Lecture de l'Évangile à la Messe maronite.

de demande, puis il encense les espèces eucharistiques, la croix, l'autel et le peuple en récitant le psaume *Miserere* (L). On chante ensuite l'hymne de la fête ou du saint du jour, et le célébrant fait un nouvel encensement. Le trisagion est suivi de l'Épître que lit un ministre inférieur, d'abord en syriaque, puis en arabe. Le prêtre invite le peuple à se montrer attentif, puis le diacre chante l'Évangile dans les deux langues, comme l'Épître. Le prêtre encense de nouveau. Viennent ensuite le symbole de Nicée avec l'addition *Filioque*, l'encensement

de l'autel, le *Lavabo* et l'anaphore ou canon de la Messe. Nous avons déjà vu que cette partie du Saint Sacrifice admet jusqu'à quatorze variantes suivant les jours de fête.

Au moment de commencer l'anaphore, le célébrant découvre les espèces eucharistiques, plie le grand voile et le met sur le calice, puis il donne le baiser de paix au diacre et bénit les assistants. Il fait ensuite avec le peuple une courte prière eucharistique ou de remerciement qui correspond à la Préface latine et qui se termine comme elle par le *Sanctus*. Un bref récit de la Cène conduit aux paroles de la Consécration que le prêtre dit à haute voix et qui sont la traduction littérale de la formule romaine. Après chacune des deux Consécrations, le servant répond *Amen*, pendant que le prêtre fait la génuflexion. Vient ensuite l'anamnèse ou prière qui rappelle brièvement la Passion, la Résurrection de Notre-Seigneur. Le prêtre la termine par ces paroles : « Pour tout cela, nous vous disons merci, nous vous louons, nous vous vénérons, nous vous adorons, nous croyons en vous; nous vous en supplions, soyez-nous propice, Seigneur notre Dieu, ayez pitié de nous et exaucez-nous. »

Il manque maintenant à la Messe maronite une invocation au Saint-Esprit ou épiclèse nettement indiquée. Elle a été modifiée afin d'éviter qu'on lui attribuât le pouvoir de la transsubstantiation, comme chez tous les dissidents orientaux. Il en reste cependant des traces visibles. C'est ainsi que le prêtre dit, en étendant par trois fois la main sur les espèces eucharistiques : « Ayez pitié de nous, Seigneur, et envoyez sur nous votre Esprit saint et sanctifiant. » Il fait la génuflexion, touche

l'autel avec la main droite qu'il baise ensuite et dit : « Exaucez-nous, Seigneur (trois fois). Qu'il vienne, ô Seigneur, votre Esprit saint et vivant, qu'il vienne sur moi et sur ce sacrifice. Et qu'il fasse que ce ✠ mystère, ✠ le Corps du Christ, notre Dieu, tourne à notre salut (le servant répond *Amen*) et qu'il fasse que ce ✠ calice, le Sang ✠ du Christ, notre Dieu, tourne à notre salut. *Amen*. »

La prière eucharistique de demande qui suit implore la grâce et le salut; elle recommande à Dieu l'Église, le Pape, le patriarche, l'évêque du diocèse, les fidèles vivants et défunts. Elle se termine par dix-huit bénédictions qui semblent un écho de la prière des dix-huit bénédictions introduites sur le tard dans le service de la synagogue. Dans une longue prière qui suit, le prêtre demande le pardon de ses péchés et la persévérance pour lui et pour le peuple. Il dit avec le diacre (ou le servant) le *Pater noster*, puis il place la sainte Hostie devant lui sur le calice, il élève l'un et l'autre en disant par deux fois : « Que la paix soit avec vous » et une prière qui commence par le trisagion. Il sépare alors les deux espèces, puis il élève l'Hostie en disant : « Les choses saintes sont données aux saints pour la perfection, la pureté et la sainteté »; à quoi le servant répond : « Un seul Père est saint, un seul Fils est saint, un seul Esprit est saint. Bénit soit le nom du Seigneur, car il est seul dans le ciel et sur la terre. A lui honneur pour l'éternité. » A cette élévation est jointe une grande doxologie suivie du psaume *Lauda Jerusalem, Dominum* (CXLVII) ou d'une hymne. Alors a lieu la fraction du pain en trois parties dont deux sont déposées sur la patène.

Le célébrant trempe la troisième dans le Précieux Sang, fait avec elle le signe de la croix et la laisse tomber dans le calice. Après une courte prière de préparation pendant laquelle le peuple chante le psaume *Laudate Dominum in sanctis ejus* (CL), il se communie lui-même et communie le peuple, mais sous une seule espèce, en disant : *Le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous sont donnés pour le pardon des fautes et la rémission des péchés et pour la vie éternelle. Amen.* Les fidèles disent trois fois, en même temps que le prêtre : « Seigneur Jésus-Christ, je ne suis pas digne et je ne mérite pas que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement une parole et mon âme vivra. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de moi. »

La prière d'action de grâces se compose d'un dialogue entre le prêtre et le servant et de la récitation du psaume *Benedicam Dominum* (XXXIII) ou du psaume *Ecce nunc benedicite* (CXXXIII). Le célébrant purifie les vases sacrés, en récitant diverses prières, puis il renvoie l'assistance en lui donnant sa bénédiction. Pendant ce temps, un des chœurs chante à quatre reprises une petite hymne. Après les Messes basses, le prêtre récite les prières prescrites par Léon XIII et qu'on a traduites littéralement du latin.

3. *Office.*

L'office est obligatoire pour tout le clergé depuis le synode libanais de 1736. C'est un remaniement de l'office syrien ordinaire. Il est divisé en sept heures différentes : *Heure de la nuit* (correspondant à Matines du rite romain), Matines (équivalent des Laudes et de Prime),

Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Chacune de ces heures comprend relativement peu de psaumes, mais elles sont par contre très riches en compositions poétiques, dont beaucoup sont attribuées à saint Ephrem, diacre d'Edesse. Chez les Maronites, les strophes des cantiques sont fréquemment intercalées entre les versets d'un psaume, surtout à Vêpres et à Complies.

Les ecclésiastiques possèdent maintenant un bréviaire, au lieu d'employer plusieurs livres différents, comme cela se pratique dans la plupart des rites orientaux.

4. Administration des sacrements.

Baptême.

Le prêtre confère le baptême à la fois par immersion et par infusion, comme dans le rite syrien. Il y a aussi un certain nombre d'onctions faites avec le saint Chrême. Le cérémonial est une combinaison des rites latin et syrien.

Confirmation.

Depuis le synode libanais de 1736, c'est l'évêque ou le prêtre délégué à cet effet qui peut seul administrer le sacrement de Confirmation. Le périodeute et le chorévêque obtiennent cette faculté du patriarche sur la demande de l'évêque.

Pénitence.

Les Maronites emploient aujourd'hui la formule déclarative pour l'absolution et non plus la forme dépréca-

tive, comme ils faisaient avant le synode de 1736. L'usage des confessionnaux se généralise de plus en plus.

Eucharistie.

On ne donne plus la Communion aux enfants aussitôt après leur baptême ni avant qu'ils aient l'âge de raison. Nous avons dit plus haut que les fidèles ne la reçoivent que sous une seule espèce, absolument comme dans le rite latin. Le diacre lui-même ne communie sous les deux espèces que lorsqu'il remplit son ministère à l'autel.



La confession chez les Maronites.

Extrême-Onction.

Ce sacrement se confère d'après un cérémonial imité en grande partie du rituel romain.

Ordre.

On distingue trois ordres mineurs : ceux de chantre, de lecteur et de sous-diacre (chidjâk) et trois ordres majeurs : ceux de diacre, de prêtre et d'évêque. Les archidiacres, économes, périodeutes, chorévêques et archiprêtres, dont nous parlerons plus loin, exercent des fonctions qui n'exigent point d'ordination.

Pour être chantre, il faut avoir sept ans et savoir lire ; le lectorat et le sous-diaconat exigent qu'on ait douze ans, au moins en principe, car il y a des lecteurs beaucoup plus jeunes. On est diacre à vingt et un ans et prêtre à vingt-cinq ou trente. Là encore, il y a des exceptions à la règle générale. Pour les ordres mineurs, l'ordination consiste essentiellement dans la porrection ou remise des instruments; pour les ordres majeurs, il y a en plus l'imposition des mains. Les fonctions du chantre et du lecteur sont assez clairement indiquées par leurs noms; le sous-diacre cumule les rôles du portier, de l'acolyte et du sous-diacre de l'Église latine; sa fonction ordinaire est de servir le prêtre et le diacre à l'autel. Le diacre est le ministre principal qui aide le célébrant pendant la Messe solennelle.

Mariage.

Les cérémonies sont à peu près les mêmes que dans le rite syrien.

5. *Calendrier. Jeûne et abstinence.*

Les Maronites ont adopté le calendrier grégorien dès 1606. Ils ont introduit quelques fêtes d'origine latine qu'ils célèbrent en même temps que l'Église occidentale, comme celle du Saint Sacrement et celle de saint Joseph. Ils ont vingt-trois fêtes d'obligation.

La pratique du jeûne et de l'abstinence a été réglée par le synode de 1736 et légèrement modifiée depuis. Voici en quoi elle consiste : 1° durant le grand Carême, qui va de la Quinquagésime à Pâques, il y a abstinence

tous les jours; de plus, on jeûne jusqu'à midi, sauf les dimanches, les samedis (à l'exception du Samedi-Saint) et les fêtes de précepte qui tombent pendant ce temps; 2° le Carême des apôtres se réduit à quatre jours d'abstinence, du 25 au 28 juin ; 3° celui de l'Assomption entraîne une abstinence de huit jours, du 7 au 14 août; 4° le Carême de Noël consiste dans l'abstinence pendant douze jours, du 13 au 24 décembre. De plus, tous les mercredis et vendredis de l'année sont jours d'abstinence, sauf de Noël à l'Épiphanie, le vendredi qui précède le grand Carême, de Pâques à la Pentecôte, le 24 juin, le 29 juin, le 6 août et le 15 août.

II. L'Église maronite.

1. *Histoire.*

Vers la fin du IVe et au commencement du Ve siècle, vivait près de la ville de Cyr, sur le versant occidental de l'Amanus, un pieux solitaire nommé Maron, dont Théodoret nous a retracé les vertus admirables. C'est probablement à lui que saint Jean Chrysostome écrivait de son exil de Cucuse, en 405. Ce saint Maron mourut avant 423. Son corps fut dérobé par des fidèles du diocèse d'Apamée, qui bâtirent une église et un couvent pour y déposer ses restes. Ce couvent, dit de Saint-Maron, s'élevait entre Émèse et Apamée, sur la rive droite de l'Oronte. Il joua un grand rôle dans les discussions théologiques qui agitèrent la Syrie au VIe siècle. Ses moines furent, en effet, constamment à la tête des catholiques pour défendre la foi contre les monophysites ou jacobites de Syrie. Malheureusement, ils se montrèrent

aveugles dans leur dévouement à l'empereur Héraclius et le suivirent dans le monothélisme, erreur qu'ils conservèrent pendant plus de cinq siècles.

Ce n'est pourtant pas ainsi que les auteurs maronites racontent les origines de leur Église. Ils ont constamment émis la prétention d'avoir toujours été catholiques, mais leur « perpétuelle orthodoxie » est reléguée aujourd'hui dans le domaine de la légende. C'est en vain que, par un sentiment très légitime en soi, ils ont essayé de faire croire qu'ils ne sont jamais tombés dans l'hérésie et que seuls, parmi les Orientaux, ils sont demeurés fidèles à la véritable doctrine de Jésus-Christ. Les textes publiés depuis vingt ans détruisent complètement les fragiles constructions historiques, dont quelques-unes tiennent du roman, échafaudées depuis deux siècles par leurs écrivains. Grecs de Byzance, Grecs melkites de Syrie, nestoriens, monophysites jacobites et arméniens, tous les chrétiens orientaux, depuis le VIIIe siècle, s'accordent à dire que les Maronites furent monothélites, c'est-à-dire partisans de l'erreur de Macédonius. Cet hérésiarque prétendait qu'après l'union hypostatique il n'y avait qu'une seule volonté en Notre-Seigneur, la volonté divine.

Les Maronites font remonter l'organisation de leur Église et le titre de patriarche d'Antioche que porte leur chef à un moine du couvent de Saint-Maron, au VIIe siècle, nommé Jean Maron, dont ils font un saint. Il aurait été patriarche d'Antioche de 685 à 707. Ou Jean Maron n'a pas été patriarche d'Antioche, ou bien il était hérétique, car on ne trouve nulle part son nom sur les listes très complètes des titulaires catholiques de

ce siège à cette époque. On ne voit d'ailleurs pas dans le récit des Maronites qu'il ait eu des successeurs. Leur thèse ne peut faire valoir qu'un seul argument, celui de la tradition. Or, cette dernière n'est pas antérieure au XIVe siècle; en effet, le plus ancien témoignage qu'on puisse citer sur la vie de Jean Maron n'est que de 1392. Il est vrai que l'auteur prétend qu'il l'a rédigée d'après un très ancien manuscrit. On n'est pas encore fixé de nos jours sur l'existence et les actions de ce problématique Jean Maron.

Voici l'opinion la plus vraisemblable sur les origines de l'Église maronite. Le couvent de Saint-Maron prit peu à peu de l'influence, groupa autour de lui les montagnards chrétiens des environs, s'érigea en évêché et finit par étendre sa juridiction sur une bonne partie de la Syrie. C'est au VIIIe siècle que le parti religieux dont il formait le noyau commença à constituer une Église à part, une Église monothélite, au moment où la cour de Constantinople renonçait à l'erreur de Macédonius. Cette Église avait plusieurs évêques au début du IXe siècle, mais on ne saurait dire si elle s'était déjà donné un patriarche. En tout cas, ses adhérents avaient réussi à conquérir une véritable indépendance politique dans les montagnes du Liban, où ils s'étaient retirés pour échapper aux persécutions des musulmans.

Guillaume de Tyr raconte qu'en 1182 les Maronites se rapprochèrent « par une inspiration du ciel » du patriarche latin d'Antioche, Amaury, et qu'ils abjurèrent l'hérésie monothélite au nombre de 40 000. Peu après ce retour en masse, il y eut encore des velléités de rechute. Au commencement du XIIIe siècle, le pape

Innocent III dut même excommunier le patriarche Luc († 1209). Le successeur de ce dernier, Jérémie, assista au concile de Latran (1215) et quitta Rome avec un cardinal légat qui tint un synode à Tyr, afin de rattacher de nouveau la nation maronite à l'Église catholique. Le Pape adressa alors au patriarche Jérémie une lettre dans laquelle il lui demandait de confesser la doctrine des deux volontés en Notre-Seigneur. Au xve siècle, il existait encore des Maronites monothélites, puisque ceux de Chypre abjurèrent l'hérésie avec leur archevêque Élie, en 1445. La conversion définitive se produisit au xvie siècle, grâce surtout aux missions du célèbre Jésuite Éliano. Depuis cette époque, l'union n'a jamais été rompue. En 1584, Grégoire XIII fonda à Rome le collège ou Séminaire maronite qui existe encore. C'est là que se formèrent une pléiade de savants qui firent grandement honneur à leur pays. Les plus célèbres furent les quatre Assémani, qui, pendant tout le xviiie siècle, travaillèrent à faire connaître la littérature et la liturgie syriaques.

Confinés dans les montagnes du Liban, où ils vivaient dans une indépendance à peu près complète vis-à-vis de l'empire ottoman, les Maronites conservèrent intacte la foi catholique qu'ils avaient enfin acceptée et rendirent aux autres uniates de la Syrie, Melkites, Syriens et Arméniens, les plus grands services en leur donnant asile pendant la persécution. Au xvie et au xviie siècle, ils modifièrent leur liturgie pour la rapprocher, au moins extérieurement, du rite latin. La discipline ecclésiastique était alors si peu définie qu'il y avait souvent des conflits entre le patriarche et les évêques. Ceux-ci n'avaient

pas de résidences fixes ni de diocèses bien délimités. Pour mettre fin à ce fâcheux état de choses et aux graves abus qui s'étaient introduits dans les monastères, un synode se tint, en 1736, dans les environs de Beyrouth. Cette assemblée prit d'excellentes mesures qui ne furent malheureusement mises en pratique que petit à petit et sur les pressantes instances des Papes. L'Église maronite fut encore troublée au XVIIIe siècle par des élections patriarcales, parfois doubles, et surtout par l'imposture d'une femme d'Alep, Hendyé Aggémy, qui fonda une Congrégation vouée au culte du Sacré Cœur, tomba dans des erreurs multiples et finit par se prétendre unie hypostatiquement à Jésus-Christ! La querelle suscitée par cette visionnaire ne prit fin qu'au début du XIXe siècle.

Divers synodes se tinrent encore au cours du siècle dernier pour mettre fin aux abus déjà condamnés par celui de 1736. Le principal est celui de 1818. C'est alors que les évêques se virent imposer une résidence fixe. En 1860, plusieurs milliers de Maronites furent massacrés par leurs ennemis, les Druses, avec la complicité du gouvernement ottoman. Ces graves événements donnèrent lieu à une intervention des troupes françaises et à l'établissement, dans le Liban, d'un gouvernement particulier dont bénéficièrent la plupart des Maronites. Ils ont toujours montré le plus grand attachement à la France qui les a constamment protégés depuis François Ier. Pendant la guerre mondiale, nombre d'entre eux, laïques et ecclésiastiques, ont été mis à mort en haine de la France, et la population a été affamée par les Turcs. C'est par dizaines de milliers

qu'il faut compter les victimes de la férocité musulmane.

Le patriarche actuel est Mgr Elie-Pierre Hoyek, élu le 6 janvier 1899.

2. *Organisation ecclésiastique.*

Patriarche.

Le chef de l'Église maronite est le patriarche, élu par les métropolites et les évêques réunis en synode. C'est toujours un des prélats de la nation, âgé d'au moins quarante ans; il doit réunir les deux tiers des suffrages. Il peut arriver aussi que le Pape nomme un coadjuteur avec future succession; c'est alors ce prélat qui devient patriarche, sans qu'il y ait intervention du synode épiscopal.



S. B. Mgr Hoyek,
patriarche maronite.

Quand l'élection est terminée, le plus ancien des évêques procède à la consécration du nouvel élu. La principale cérémonie consiste dans l'imposition des mains par tous les prélats présents. Le clergé vient ensuite faire son obédience en baisant la main du patriarche et le peuple en lui baisant le pied.

Les évêques notifient alors l'élection à la Propagande pour demander la confirmation pontificale. Le Pape répond, comme aux autres patriarches orientaux, par l'envoi du pallium. Le patriarche aussi pour faire sa profession de foi et reconnaître l'autorité pontificale.

Le patriarche est nommé à vie. Il a la juridiction sur tous les Maronites de l'ancien empire ottoman et de l'Égypte. Parmi les nombreux privilèges que la coutume et le synode libanais de 1736 lui ont reconnu, les principaux sont les suivants : c'est lui qui consacre tous les évêques maronites ; seul, il a le droit de nommer les périodeutes, les archiprêtres et les chorévêques ; seul, il consacre le saint Chrême ; il se réserve l'absolution de certains péchés, comme l'apostasie, l'emploi des choses saintes pour la sorcellerie, l'attentat commis sur la personne d'un évêque et l'expulsion d'un curé par ses paroissiens. Il doit s'occuper de l'édition des livres liturgiques, des catéchismes et autres écrits destinés à l'instruction religieuse du peuple. Aucune traduction du syriaque en arabe ne peut être publiée sans sa permission. Pour maintenir la discipline dans son Église, il convoque tous les trois ans les évêques en synode et envoie tous les dix ans à Rome un prélat chargé de rendre compte de la manière dont est gouvernée l'Église maronite.

Il porte le titre de « patriarche d'Antioche et de tout l'Orient », qui lui a été reconnu, au moins pour la première partie, par le pape Alexandre IV, en 1254. A son nom de baptême, il joint aussi celui de Pierre, en souvenir de saint Pierre, qui fut le premier évêque d'Antioche.

Sa résidence a beaucoup varié au cours des siècles, sans toutefois s'éloigner du Liban. Actuellement, il réside à Békerké, près de Beyrouth, pendant l'hiver, et à Deman, dans la montagne, pendant l'été. Comme ornements particuliers, il porte le capuchon ou *maçnafta*, analogue au biroun des nestoriens, et son étole affecte

la forme de l'omophorion grec. Dans les prières publiques, il est nommé immédiatement après le Pape.

Pour subvenir à ses dépenses, le patriarche perçoit les revenus de plusieurs monastères qui lui appartiennent, une partie de la capitation de deux piastres que chaque adulte doit payer tous les ans à l'évêque et une taxe de cinq piastres par chaque prêtre. Le total de ces ressources est d'environ 200 000 piastres ou 45 000 francs. Elles couvrent difficilement les dépenses générales du patriarcat.

Métropolites et évêques.

Au point de vue de la juridiction, il n'existe entre eux aucune différence, car le titre de métropolite est devenu purement honorifique. C'est le patriarche et les évêques seuls, réunis en synode, qui nomment les uns et les autres, sans que le clergé ou les fidèles du diocèse à pourvoir aient le droit d'intervenir. Quand l'élection est faite, le patriarche consacre le nouveau prélat, assisté de deux évêques.

Contrairement à la coutume en vigueur dans toutes les Églises orientales, même catholiques, ce sont les chefs des diocèses qui administrent le sacrement de Confirmation. Ils peuvent se réserver l'absolution de deux péchés : le meurtre prémédité et l'inconduite publique. Ils ont le droit de dispenser de certains empêchements de mariage et de permettre le travail les jours de fêtes et les dimanches, à condition qu'on entende la Messe.

Leurs principales fonctions sont de prêcher, d'instruire le peuple et de censurer les livres. Ils ne doivent pas

s'absenter de leurs diocèses sans la permission du patriarche. Les ressources dont ils disposent viennent des revenus fournis par les biens de l'église cathédrale, des produits de la capitation de deux piastres par fidèle adulte, dont une partie va au patriarche, des droits d'étole et des taxes pour les dispenses de mariage.

Diocèses.

L'Église maronite comprend actuellement sept archevêchés : Alep, Beyrouth, Chypre, Damas, Sidon, Tripoli et Tyr, et deux évêchés : Baalbek, Batroun et Gibaïl. Le patriarche s'est réservé le gouvernement des deux diocèses unis de Gibaïl et Batroun. Il se fait aider par deux vicaires patriarcaux revêtus de la dignité épiscopale, chargés spécialement, l'un des questions spirituelles, l'autre des questions temporelles. Un autre vicaire patriarcal, également évêque titulaire, gouverne les Maronites fixés en Égypte.

Chaque diocèse, administré par un métropolite ou par un évêque, possède encore d'autres dignitaires ecclésiastiques.

L'archidiacre et l'économe, qui reçoivent leur charge d'après le même cérémonial, ont aussi le même emploi ou à peu près. L'archidiacre est plus particulièrement le vicaire général de l'évêque. Il s'occupe des biens d'église et des procès ecclésiastiques. Il n'y en a qu'un par diocèse. L'archidiacre n'a aucune autorité sur les prêtres. L'économe s'occupe uniquement des biens ecclésiastiques, même quand le siège est vacant.

La charge de périodeute ou *bardoût* (du grec περιοδεύτης, visiteur) consiste essentiellement dans la visite des

églises. Il a le droit de consacrer les baptistères, les églises et les autels; il peut aussi, avec la permission du patriarche, administrer le sacrement de Confirmation. Il doit veiller spécialement à l'observation des décisions du synode de 1736 et se rendre compte de la manière dont les curés s'acquittent de leurs devoirs. Il n'y a qu'un *bardoût* par diocèse. Il a droit à la crosse.

Le chorévêque porte la crosse et la mitre. Il peut, avec l'autorisation du patriarche, administrer le sacrement de Confirmation et conférer les ordres mineurs. Dans toute localité un peu populeuse, l'évêque doit mettre un chorévêque qui joue à peu près le rôle du doyen dans l'Église latine.

L'archiprêtre ou *khouri* est le chorévêque de la résidence épiscopale. Lui aussi, il a le droit à la crosse et à la mitre. Il a le pas sur tous les autres dignitaires et occupe la première place dans la cathédrale, quand l'évêque est absent.

Le *bardoût,* le chorévêque et l'archiprêtre doivent entrer dans un monastère si l'évêque les relève de leurs fonctions.

3. *Clergé séculier et régulier.*

Clergé séculier.

La plupart des prêtres séculiers sont chargés d'une paroisse. Ceux qui ne sont pas constamment adonnés au ministère appartiennent le plus souvent au clergé patriarcal. Tandis que les premiers sont très souvent mariés, ceux-ci pratiquent le célibat. Le prêtre et le diacre devenus veufs ne peuvent pas contracter un nouveau mariage, car celui-ci serait invalide et entraînerait

la déposition. Le costume des prêtres maronites ne diffère de celui des autres prêtres orientaux que par la coiffure; c'est un turban enroulé en forme de cône de pin légèrement aplati. Un certain nombre d'ecclésiastiques, surtout ceux qui ont obtenu une dignité, adoptent en tout ou en partie le costume du clergé latin.

On compte environ 500 paroisses avec 780 églises ou chapelles et un millier de prêtres séculiers. Une partie des paroisses sont desservies par des prêtres réguliers. En général, ce sont les fidèles qui choisissent leur curé; l'évêque intervient cependant en certains cas et même le patriarche, quand il y a conflit. Le candidat doit subir un examen sur les langues arabe et syriaque, ainsi que sur la théologie morale et la pastorale. Cette épreuve ne doit pas être bien redoutable, car il n'est pas rare de voir de simples paysans devenir prêtres au bout de trois mois de préparation.

Le curé administre tous les sacrements, sauf la Confirmation et l'Ordre. Il doit tenir à jour les livres des baptêmes, des confirmations, des fiançailles, des mariages et des décès. En dehors du rituel, il a à son usage une exposition de la doctrine catholique, un résumé de théologie morale, un sermonnaire et les décrets du synode de 1736. Il doit enseigner le catéchisme romain traduit en arabe en 1786.

Pour vivre, la plupart des prêtres sont obligés, au moins en dehors des villes, de travailler dans les champs ou d'exercer un métier quelconque. Les rétributions payées par les fidèles ne leur fournissent que des sommes insignifiantes; quant aux honoraires de Messe, ils ne dépassent guère 0 fr. 50.

En général, le clergé séculier maronite est peu instruit, au moins le clergé marié. Cependant ce ne sont pas les Séminaires qui manquent. On en compte officiellement



Moines maronites au lutrin dans l'église de Notre-Dame de la Colline.

trois qui sont patriarcaux et une demi-douzaine qui sont diocésains. En fait, il n'y en a pas autant qui fonctionnent réellement. Voici quelle était leur situation au commencement de 1914. Celui de Aïn Warqua, près de Békerké, le plus célèbre de tous, était momentané-

ment fermé pour cause d'agrandissement. Celui de Mar Abda, non loin de Ghazir, contenait 25 élèves; celui de Roumiyé, près de Raïfoun, en possèdait une trentaine; on en comptait une trentaine aussi dans celui de Cornet-Chahouan et 35 dans celui de la Sagesse à Beyrouth. Le Séminaire de Raïfoun ne fonctionne pas pour le moment. Celui de Rome, rétabli le 30 novembre 1891, puis fermé, a recommencé à fonctionner en octobre 1920. Le collège de Saint-Jean Maron, dans la région de Batroun, entretient parfois des séminaristes. Les Pères Jésuites reçoivent de nombreux jeunes gens maronites dans leur Séminaire oriental de Beyrouth. Depuis sa fondation à Ghazir, en 1846, cet établissement a déjà fourni à l'Église maronite 151 prêtres dont 48 décédés (avril 1914). Il comptait 20 séminaristes de cette Église à cette dernière date.

Tant qu'on n'aura pas pris la sage mesure de n'ordonner que des candidats ayant reçu une formation complète dans un Séminaire, on ne pourra point se flatter de voir le clergé maronite vraiment à la hauteur de ses fonctions. Il y a encore à cet égard trop d'abus pareils à ceux qu'on reproche justement aux Églises schismatiques. Disons cependant que les prêtres, même peu instruits, mènent une vie très digne.

Clergé régulier.

La vie religieuse a toujours été en honneur chez les Maronites. Il s'y était malheureusement introduit des abus très graves contre lesquels le synode de 1736 dut prendre des mesures très sévères, maintes fois renouvelées depuis.

Jusqu'en 1757, on ne trouvait chez eux que deux Congrégations d'hommes, celle de Saint-Élisée ou de Saint-Antoine, dont les constitutions furent approuvées par Clément XII en 1732, et celle de Saint-Isaïe, approuvée par le même Pape en 1740. Or, en 1757, la Congrégation de Saint-Antoine se divisa en deux partis, celui des Alépins et celui des Libanais. Ceux-ci prirent le nom de Baladites ou indigènes. Clément XIV approuva la séparation en 1770. Voici quelle était la situation de chacune de ces trois Congrégations en 1910. 1° Antonins d'Alep : 10 couvents, 8 hospices ou couvents irréguliers, 75 prêtres et 45 Frères convers; 2° Antonins baladites : 31 couvents, 27 hospices ou couvents irréguliers, 400 prêtres et 300 Frères convers; 3° Congrégation de Saint-Isaïe : 22 couvents, 12 hospices ou couvents irréguliers, 200 prêtres et 100 Frères convers. Soit en tout : 63 couvents, 47 hospices ou couvents irréguliers, 675 prêtres et 445 Frères convers.



Moine libanais en prière : rite maronite.

Chaque Congrégation est gouvernée par un Supérieur général et par un Conseil formé de quatre assistants. Ce sont tous les supérieurs des couvents réunis en assemblée qui élisent ces cinq dignitaires pour trois ans. Le Supérieur général a le droit de porter la crosse et la

mitre. Dans chacun des couvents, le Supérieur ou *réis* est élu par les moines et confirmé par l'évêque du diocèse, d'après un cérémonial analogue à celui qui sert pour les chorévêques et les *bardoùts*. Le supérieur a juridiction sur tous les moines auxquels il distribue les divers emplois de la maison. S'il se rend indigne de ses fonctions, il doit être déposé et mis au dernier rang.

Les moines font les trois vœux ordinaires de pauvreté, chasteté et obéissance. Parmi leurs observances, notons celles-ci : ils ne doivent jamais porter d'habit de soie, n'avoir jamais plus de dix piastres (2 fr. 10) sur eux, ne jamais fumer (il leur est permis de priser). Ils pratiquent l'abstinence de la viande et font assez rigoureusement les quatre Carêmes fixés par le calendrier ecclésiastique. A minuit ils chantent Matines. Les religieux qui sont dans les Ordres s'occupent d'études et de ministère paroissial; les Frères convers travaillent dans le monastère ou dans ses dépendances.

Après un an ou deux de postulat, le candidat à la vie religieuse reçoit l'habit monastique. On distingue trois classes de moines. Le costume des deux premières est le même : un habit noir, une ceinture de cuir, un petit capuchon, un manteau et des sandales. Les Frères convers ont la tête entièrement rasée, tandis que les religieux de chœur portent la couronne monastique.

Quand on l'introduit dans la première catégorie, le novice reçoit la tonsure, le supérieur lui lave les pieds et lui met les sandales; quand il entre dans la seconde, le supérieur lui donne la croix et le livre des Évangiles; enfin, s'il est admis dans la troisième et dernière catégorie, le religieux reçoit un autre manteau, appelé

malana (grand habit), et on lui donne une croix et un cierge allumé. Cette triple distinction se retrouve chez les moines grecs, surtout au mont Athos.

En dehors des couvents proprement dits, chacune des trois Congrégations possède aussi des dépendances appelées couvents irréguliers, où la règle n'est pas aussi rigoureuse que dans le monastère proprement dit. Souvent le supérieur y installe ses parents ou d'autres laïques qui l'aident à administrer les biens de la Congrégation. On a calculé que les propriétés des monastères occupaient plus du tiers du territoire libanais. Leur administration et d'autres causes encore ont entraîné bien des abus contre lesquels l'autorité ecclésiastique a souvent essayé de réagir. Rome a envoyé à plusieurs reprises des visiteurs apostoliques sans arriver à des résultats satisfaisants. La Commission pontificale envoyée ces dernières années par Pie X et qui n'avait pas encore terminé ses travaux au moment de la guerre semble avoir été plus heureuse que les précédentes.

Religieuses.

La vie monastique a de tout temps exercé un attrait puissant sur les femmes maronites. Cependant nous pouvons faire à leur sujet la même remarque que pour les hommes : les règles n'ont pas toujours été scrupuleusement observées. Les différents synodes tenus dans le Liban depuis 1736 se sont presque tous occupés de ramener la régularité dans les couvents féminins.

On trouve actuellement deux Congrégations de moniales qui mènent une vie purement monastique, celle des religieuses Antonines d'Alep, qui compte deux cou-

vents et une quarantaine de Sœurs, et celle des religieuses Antonines baladites, avec une maison et 18 Sœurs. Chaque couvent est dirigé par une supérieure que choisissent les professes. Le costume des moniales maronites ressemble beaucoup à celui des hommes : une robe noire, une ceinture de cuir, un capuchon, un manteau et un voile. En dehors des offices du chœur, elles s'occupent à divers travaux manuels.

La Congrégation des religieuses indigènes des SS.-Cœurs de Jésus et de Marie, appelées Mariamettes par le peuple, résulte de la fusion des Pauvres Filles du Sacré-Cœur, fondées à Mo'allaqat-Zahlé par le P. Riccadonna, S. J., et des Mariamettes fondées en 1848 à Bickfaïa par le P. Estève, S. J., avec le concours de l'abbé Gemaiel. Cette Congrégation s'occupe spécialement des écoles paroissiales et des catéchismes. En août 1913, elle comptait 60 écoles, dépendantes de neuf centres principaux, et 4 993 élèves.

4. *Fidèles. Statistiques* (1).

Les Maronites sont un peu plus de 300 000 dans la Syrie ; on en compte aussi un millier en Chypre et 12 à 15 000 en Égypte. Un nombre considérable (120 000 environ) vivent hors de ces trois pays. Nous dirons plus loin un mot de ces milliers d'émigrants fixés sur tous les points du globe.

Sur les 300 000 Maronites de Syrie, plus des deux tiers (230 000 environ) habitaient le mutessariflik du

(1) Nous donnons les statistiques d'avant la guerre, qui sont devenues erronées par suite des ravages causés en Syrie par la famine et les persécutions des Turcs.

Liban, qui jouissait jusqu'à la guerre mondiale d'une assez large autonomie. Cette petite principauté de 6 500 kilomètres carrés devait son origine aux douloureux événements de 1860. A la tête il y avait un gouverneur général chrétien nommé par la Sublime Porte, d'accord avec les grandes puissances européennes. L'administration était complètement indépendante des autorités turques, ce qui assurait aux populations des libertés inconnues dans le reste de l'empire. L'occupation française et la constitution du Grand Liban par le général Gouraud en 1920 assurent désormais aux habitants la sécurité et l'indépendance.

Les Maronites, convertis depuis de longs siècles, ont de plus subi l'influence de nombreux missionnaires latins fixés dans le pays, surtout depuis le XVIIe siècle. Aussi n'éprouvent-ils aucune hésitation à se poser en catholiques et se conduisent-ils comme tels. Leur piété semble trop extérieure, trop démonstrative aux chrétiens occidentaux, mais n'oublions pas que nous sommes dans un pays de soleil, où les sentiments les plus intimes et les plus profonds ont besoin de se manifester bruyamment. Dans chaque village il existe une petite école qui donne l'enseignement du catéchisme, rudimentaire sans doute, mais suffisant, en général, pour les populations auxquelles il s'adresse. Les confréries sont multiples et florissantes. Les nombreux établissements scolaires des deux sexes fondés en Syrie par des Congrégations latines, principalement françaises, développent l'instruction dans toutes les classes de la société. L'Université des Pères Jésuites à Beyrouth fournit des médecins chrétiens; elle donnera, bientôt des ingénieurs

et des juristes. La vaste imprimerie dirigée par les mêmes religieux répand des milliers de livres en français et en arabe pour la formation religieuse et profane du peuple; elle édite aussi en arabe un journal et une revue qui ont un grand succès.

Il y a cependant une ombre à ce tableau. La religion court un danger réel de la part des nombreux émigrants revenus d'Amérique où ils ont laissé amoindrir leur foi et où ils se sont trop souvent affiliés aux Sociétés secrètes. Depuis la révolution jeune-turque de 1908, ils ont fait à l'Église une guerre acharnée, tantôt sournoise, tantôt ouverte. Remarquons toutefois que cette animosité s'adresse plutôt au clergé qu'à la religion elle-même. L'accaparement du tiers du sol par les monastères est, en effet, la principale cause de l'émigration en masse à laquelle sont réduits un grand nombre de Libanais.

Jusqu'ici, les catholiques se sont heureusement mis en garde contre ces faux amis de la liberté de conscience, mais ils devront peut-être supporter des luttes plus violentes pour rester fidèles à leurs croyances. La solution de la question agraire, les écarts à prévoir dans l'emploi de la liberté, et surtout les influences étrangères pourraient bien agiter le Liban et déchaîner une guerre sournoise contre l'Église.

L'amour du lucre, la situation intenable que les autorités turques faisaient à toutes les catégories de l'activité économique, agriculture, commerce, industrie, les tracasseries des fonctionnaires, bien des causes diverses ont poussé les Maronites à quitter la Syrie pour aller tenter fortune ailleurs. On les trouve installés un peu par-

tout et occupés surtout de commerce. Il y en a en Europe, dans l'Afrique du Sud, jusqu'en Australie, mais c'est principalement vers le Nouveau Monde que se porte le flot des émigrants. Les États-Unis en possèdent à eux seuls 80 000 environ. Il existe aussi des colonies importantes au Canada, au Mexique, au Brésil, en Argentine et en Uruguay. On estime à 120 000 les Maronites établis dans les deux Amériques. Il faut y ajouter ceux des autres parties du monde pour se figurer l'effroyable dépopulation qui sévit en Syrie. Il y a de nombreux villages où l'on trouve à peine quelques hommes en état de travailler; les autres cherchent fortune à l'étranger.

Depuis longtemps, les autorités religieuses se sont préoccupées de conserver et de développer la vie chrétienne chez ces pauvres gens qui s'inquiètent ordinairement plus de gagner de l'argent que de sauver leur âme. Actuellement, les États-Unis possèdent deux chorévêques qui ont certains pouvoirs épiscopaux, comme celui d'administrer le sacrement de Confirmation. En 1911, on comptait dans ce pays quinze églises et trente-trois prêtres, dont six moines Antonins. Au Mexique, il y avait trois chapelles et quatre prêtres; au Canada, une chapelle et un prêtre. Diverses Sociétés entretiennent la vie religieuse chez leurs membres. Il s'édite aussi des journaux et revues en arabe aux États-Unis et au Mexique; enfin une Société de publications populaires fonctionne à New-York.

Tous les efforts tentés depuis trente ans méritent les plus grands éloges, mais ils sont encore loin de correspondre aux nécessités croissantes. Disons cependant que les Maronites n'éprouvent pas en général pour le

rite latin la même répugnance que beaucoup d'autres uniates orientaux et qu'ils envoient volontiers leurs enfants dans les écoles catholiques. Il n'en est pas moins vrai qu'un bon nombre d'émigrés perdent insensiblement l'amour de la religion à cause de leurs préoccupations temporelles et de la fréquentation des protestants et des incroyants si nombreux dans le Nouveau Monde. D'autres vont jusqu'à s'affilier aux Sociétés secrètes et à faire la guerre à l'Église. Ceux qui rentrent au Liban constituent souvent des adversaires dangereux quand ils ont réussi à amasser une fortune, parce qu'ils exercent tout naturellement une influence considérable sur leurs compatriotes restés au pays natal.

Bibliographie. — K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*, Kempten et Munich, Kœsel, 1911. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlitchen Kirchen des Orients*, Ratisbonne, 1904, p. 366-385. — S. Vailhé, « les Origines religieuses des maronites », dans les *Échos d'Orient*, 1901, p. 96, 154; 1902, p. 281; 1906, p. 257, 344. — J. Labourt, au mot « Maronites », dans *The Catholic Encyclopedia*, New-York. — Prince Maximilien de Saxe, *Missa syro-maronitica*, Pustet, Ratisbonne, 1907.

CHAPITRE XVII

Le rite copte. Les Églises de rite copte.

I. LE RITE COPTE

ÉGLISES ET MATÉRIEL DU CULTE — MESSE — LIVRES LITURGIQUES — OFFICE — ADMINISTRATION DES SACREMENTS — CALENDRIER — JEÛNE ET ABSTINENCE

II. LES ÉGLISES DE RITE COPTE

I. GROUPE COPTE

1° COPTES SCHISMATIQUES — HISTOIRE — DIVERGENCES DOGMATIQUES — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE : PATRIARCHE, ÉVÊQUES, DIOCÈSES — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — FIDÈLES

2° COPTES CATHOLIQUES — HISTOIRE — SITUATION ACTUELLE

II. GROUPE ABYSSIN

1° ABYSSINS SCHISMATIQUES — HISTOIRE — DIVERGENCES DOGMATIQUES — SACREMENTS — MESSE ET OFFICE — JEÛNES — FÊTES — COUTUMES PARTICULIÈRES — HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE : L'ABOUNA — CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER — FIDÈLES

2° ABYSSINS CATHOLIQUES — HISTOIRE — SITUATION ACTUELLE

I. Le rite copte.

Le rite copte est particulier à l'Égypte, où il a pris naissance et où il s'est conservé jusqu'à nos jours,

malgré quelques modifications inévitables. Il s'est répandu aussi en Abyssinie par l'intermédiaire des missionnaires égyptiens qui ont évangélisé ce pays, mais il a adopté une nouvelle langue et a subi des retouches assez importantes qui ne le rendent cependant pas méconnaissable.

Les chrétiens d'Égypte se servirent tout d'abord de la langue officielle de l'Orient, c'est-à-dire du grec, au moins dans les grandes villes qui étaient plus ou moins hellénisées. Dans les campagnes, et probablement aussi dans les couvents, ils avaient conservé le dialecte populaire, le copte, qui n'est pas autre chose que l'ancienne langue des pharaons dans sa dernière transformation. Cependant ils renoncèrent à l'écrire en caractères sacrés ou hiéroglyphes et adoptèrent l'alphabet grec auquel ils ajoutèrent sept signes pour rendre certains sons particuliers à la langue. On distingue plusieurs dialectes coptes. C'est celui du Nord, appelé bohaïrique, qui sert encore dans la liturgie (1).

L'Église d'Alexandrie possédait un rite propre, c'est-à-dire un ensemble de cérémonies, de prières, d'hymnes, etc., qui lui étaient particuliers, comme cela existait dans la plupart des autres Églises, en Occident comme en Orient. Dans les villes, les offices se faisaient donc le plus souvent en grec, mais dans les bourgades moins importantes et dans les villages, on se servait exclusivement du copte, dans lequel on avait toutefois introduit un bon nombre de termes ecclésiastiques empruntés au grec. Quand le rite officiel de Constantinople voulut s'imposer

(1) Il y eut plusieurs liturgies; celle du Nord l'emporta quand le patriarche quitta Alexandrie pour se fixer au Caire.

à toutes les provinces de l'empire, les coutumes particulières de l'Égypte durent reculer peu à peu et finalement se réfugier chez les seuls monophysites. Ces derniers, qui se montraient aussi hostiles au gouvernement impérial qu'à l'Église officielle, les gardèrent comme un patrimoine national. C'est par eux que le rite copte est parvenu jusqu'à nous, sans avoir beaucoup changé depuis le VIIe siècle.

Cependant l'arabe supplanta peu à peu la langue nationale qui ne fut plus comprise de la foule à partir du Xe siècle dans la Basse-Égypte, et du XIIe dans la Thébaïde. On adopta alors l'arabe pour certaines prières et pour la lecture de l'Écriture Sainte (Épître, Évangile, etc.). Actuellement, le rite copte est suivi en Égypte par l'Église monophysite, qui est à la fois hérétique et schismatique, et par une minime fraction détachée d'elle au cours des siècles, et qui a fini par constituer une Église catholique régulièrement organisée.

1. *Églises et accessoires du culte.*

Eglises.

Les églises coptes présentent un aspect tout différent des églises latines et grecques. Elles forment ordinairement un rectangle divisé en quatre compartiments qui occupent toute la surface intérieure de l'édifice. Le premier est le sanctuaire ou Saint des saints (*hékal*), séparé du reste de l'église par des boiseries souvent précieuses, incrustées de nacre et d'ivoire. Au milieu de la boiserie se trouve une porte dans laquelle on laisse pendre une large draperie marquée d'une croix en son milieu. Le sanctuaire renferme l'autel,

table de pierre autour de laquelle on peut tourner et qui ne porte aucun gradin. On ne peut pénétrer dans le sanctuaire que si on est au moins diacre. Le second compartiment est réservé aux prêtres et aux clercs qui l'assistent; c'est là aussi que siègent les notables de la nation. Il est séparé du suivant par une claire-voie de deux ou trois mètres de haut, avec un passage au milieu. Le troisième compartiment est occupé par les hommes et séparé du dernier, destiné aux femmes, par une grille en bois très serrée, comparable aux moucharabiés des maisons, qui s'oppose aux regards indiscrets. Dans un coin de l'église, ou derrière la sacristie, se trouve une espèce de four-cuisine où les clercs préparent le pain qui doit servir à la Messe.

L'édifice est presque toujours surmonté d'une ou plusieurs coupoles. A l'intérieur on ne rencontre ni voûtes, ni caissons, ni lambris, la charpente apparaît à nu. Les murs sont couverts de peintures naïves, imitées des icones grecques, et qui ressemblent plutôt à des enluminures. Il n'y a ni bancs ni chaises; tout le monde s'assoit par terre sur des nattes ou des tapis; les hommes s'appuient aussi sur des crosses en forme de T analogues à celles des moines. En entrant dans l'église, les fidèles enlèvent leurs chaussures, mais ils ne se découvrent jamais la tête. Toute la partie des offices qui se célèbre dans le sanctuaire est dite en copte; en dehors, les prêtres chantent partie en copte, partie en arabe.

Ornements sacrés.

Les ornements sacrés sont à peu près les mêmes que dans les autres Églises orientales. Les clercs inférieurs



Autel de l'église copte de Saint-Antoine-le-Grand à Jérusalem.

ont une sorte d'aube assez ample, sans ceinture, ornée de croix en broderies; le diacre porte son étole (*orarion*) exactement comme le diacre grec; le prêtre revêt le sticharion ou aube (*stoicharion*), la ceinture d'étoffe (*zounarion*), les manchettes (*kiman*), l'étole à la grecque (*batrachil*) et le phénolion ou chasuble (*burnous, phénolion* ou *kouklion*). De plus, il se coiffe, comme l'archidiacre et l'évêque, d'une espèce de turban, le *ballin*, formé d'une longue bande d'étoffe ornée de croix. Les évêques catholiques ont adopté la mitre romaine.

Vases sacrés, etc.

Les vases sacrés sont les mêmes que dans le rite byzantin, sauf que les catholiques font usage de la cuiller, tandis que les schismatiques ne s'en servent pas. On se sert de trois ou quatre petits voiles appelés *lafâ'if* (bandelettes) et d'un grand, *al-ghitâ* (couvercle) ou *al-abrausfârin*, (de πρόσφορα). Pour accompagner le chant, les clercs emploient les cymbales, les timbres, les triangles. Il y a des éventails en métal, comme chez les autres Orientaux. Le pain (*corban*) qui sert à la Messe doit être préparé le jour même et avec le plus grand soin. On y met du levain. Le corban, épais d'un doigt au moins, porte sur sa face supérieure treize croix en relief : la plus grande, celle du milieu, représente Notre-Seigneur, les autres, les apôtres. Le prêtre se communie avec la première et distribue les autres aux fidèles qui veulent recevoir la sainte Eucharistie.

2. Messe.

Les Coptes possèdent trois liturgies ou Messes qu'ils distinguent par les noms des saints auxquels ils en attri-

buent la composition. La première est celle de « saint Cyrille ». Elle est tout à fait spéciale au rite copte, tandis que les deux autres ont été empruntées aux Grecs. On prétend même qu'elle serait la liturgie primitive d'Alexandrie et qu'elle remonterait à saint Marc, au moins dans ses grandes lignes. On ne l'emploie qu'une fois par an, le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux. La deuxième est celle de « saint Grégoire », usitée aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Enfin, la troisième porte le nom de « saint Basile » et semble une abréviation de celle que les Grecs attribuent au même Saint. On s'en sert tous les jours, sauf les exceptions indiquées plus haut. Nous n'expliquerons que cette dernière.

Comme la conquête arabe et l'état d'asservissement dans lequel les Coptes ont été maintenus pendant de longs siècles ont empêché le développement normal des institutions ecclésiastiques, le culte est loin d'avoir reçu chez eux la même extension que chez les Byzantins. On pourra en juger en voyant combien la Messe de « saint Basile » est pauvre en fait de prières et de cérémonies.

La Messe est toujours précédée de l'office divin. Vers la fin de celui-ci, les diacres préparent tout ce qui est nécessaire pour le Saint Sacrifice. Le prêtre pénètre alors dans le sanctuaire, revêtu de ses ornements, et commence les prières de la *proscomidi* ou préparation. Il fait le signe de la croix sur les trois pains destinés au sacrifice, en choisit un pour le consacrer, le baise et le place sur l'autel. Il se lave les mains, encense l'autel dont il fait trois fois le tour, puis il récite une prière d'offrande sur le pain qu'il a déposé sur une étoffe de soie qui tient lieu de corporal. Il met du vin dans le calice.

y verse un peu d'eau, couvre d'un voile chacun des deux vases sacrés et étend sur le tout un troisième voile, comme cela se pratique dans le rite byzantin. Le célébrant se met alors à genoux pour réciter une prière, baise l'autel et en fait le tour. Il sort ensuite du sanctuaire, s'agenouille devant la foule et fait sa confession, après quoi il retourne à l'autel et encense les oblats, tandis que les fidèles tiennent la tête inclinée.

Un ministre inférieur fait alors la lecture de l'Épître, d'abord en copte, puis en arabe. Pendant ce temps, le prêtre fait trois fois le tour de l'autel en l'encensant. Viennent ensuite la lecture du martyrologe, le trisagion, le *Pater* et l'Évangile. C'est le prêtre qui chante l'Évangile à l'ambon, entouré des ministres inférieurs portant des cierges. Pendant la lecture qui se fait en copte et en arabe, le diacre encense continuellement, et tout le monde se tient debout, la tête inclinée. A la fin de la lecture, le prêtre baise le livre et retourne à l'autel. A cause de l'ignorance profonde de la plupart des membres du clergé, c'est parfois un simple laïque qui lit l'Évangile chez les schismatiques.

Revenu à l'autel, le célébrant fait une longue prière pour l'Église et récite le *Credo* avec les fidèles. Il se lave alors les mains pour la troisième fois, puis il bénit le peuple et lui adresse le même salut de paix que chez les Grecs : « Paix à tous » (Εἰρήνη πᾶσι) (1). Quand il a découvert les oblats, il commence l'anaphore ou Canon de la messe. Il n'y a donc pas de grande entrée. On lui

(1) Beaucoup de prières faites à haute voix le sont encore en grec, langue aussi peu comprise du peuple que le copte lui-même.



Prêtre et diacre coptes dans l'eglise Saint-Antoine-le-Grand, à Jérusalem.

répond au moment de la Préface. Comme il n'y a pas ordinairement de chœurs régulièrement organisés, c'est la foule qui exécute la plupart des chants. Les paroles de la Consécration sont toujours prononcées à haute voix. Après l'épiclèse ou invocation au Saint-Esprit, qui suit la Consécration, le peuple proclame sa foi au mystère eucharistique en disant : « Je crois (trois fois) que ce pain et ce vin sont la vraie chair et le vrai sang du Christ qui est né de la Vierge bénie. » Le prêtre parcourt ensuite l'église en tenant l'Hostie entre ses doigts; il passe devant les malades qui implorent leur guérison du Dieu de l'Eucharistie.

Il revient à l'autel et divise le pain en deux parties ; de l'une, il détache une parcelle, et après avoir récité quelques prières, il l'élève, en disant en grec : « Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις, les choses saintes aux saints », puis il la tient au-dessus du calice en disant : « Εἰρήνη πᾶσι. paix à tous. » Il fait ensuite un signe de croix avec cette parcelle sur le calice et dit, toujours en grec : « Le saint et précieux corps et le véritable sang de Jésus-Christ, le Fils de notre Dieu. *Amen.* » Alors, il laisse tomber la parcelle dans le calice et récite en copte la prière suivante, dans laquelle certains auteurs voient à tort le monophysisme percer : « Je crois (trois fois) et je confesse jusqu'à mon dernier soupir que ceci est la chair dispensatrice de la vie que votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, a reçu en naissant de la sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie. Il l'a unie à sa divinité, sans mélange, ni confusion, ni changement; il fit ensuite devant Ponce-Pilate une confession pleine de fermeté et donna sa chair pour nous sur le saint arbre de la croix, librement et

fidèlement. Je crois que la divinité n'a jamais été séparée, même un seul instant, de son humanité. » Il baise trois fois l'autel et récite les prières préparatoires à la réception de l'Eucharistie.

Le prêtre et le diacre communient sous les deux espèces; les fidèles, après avoir reçu une parcelle de l'Hostie, boivent aussi au calice. Chez les catholiques, on se sert de la cuiller, comme dans le rite byzantin. Revenu à l'autel, le prêtre purifie les vases sacrés et renvoie le peuple de la manière suivante. Il se rend dans la nef, dit une prière, puis récite le *Pater* avec les fidèles et donne une bénédiction générale avec une croix en argent. C'est alors qu'il distribue le pain bénit, c'est-à-dire les deux pains qui n'ont pas été employés pour le Saint Sacrifice. Il le partage avec les doigts et asperge l'assemblée avec de l'eau bénite. A chacun de ceux qui se présentent, il donne une bénédiction particulière en leur touchant les joues et en leur soufflant légèrement sur le visage.

3. *Livres liturgiques.*

Chez les Coptes, on compte au moins cinq livres officiels, employés soit à la Messe, soit à l'office, soit dans l'administration des sacrements. L'Euchologe, analogue à celui des Grecs, contient les prières de la Messe pour le prêtre et le diacre, ainsi qu'une partie de l'office, les rites pour l'administration des sacrements et certaines formules de bénédiction. Depuis longtemps, les catholiques se sont donné un missel. L'*Horarion* correspond au bréviaire latin, mais il ne contient pas toutes les prières de l'office. Dans le *Kataméros*, on trouve des

psaumes, des extraits des Actes des apôtres, des Épîtres de saint Paul et des Épîtres catholiques ; ces leçons de l'Écriture servent à la Messe et à l'office. Le *Kataméros* est divisé en trois parties, suivant les diverses périodes de l'année. La Psalmodie renferme non des psaumes, comme son nom le ferait croire, mais des compositions poétiques en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints, qu'on chante à l'office. Enfin, l'Antiphonaire est une collection d'antiennes en l'honneur des saints.

4. *Office.*

L'absence de renseignements suffisants sur l'office des Coptes schismatiques nous oblige à ne nous occuper ici que de celui des Coptes catholiques.

Jusque vers les premières années du xxe siècle, il se récitait en copte ; aujourd'hui, on ne le dit plus qu'en arabe. Le patriarche Cyrille Macaire en a publié une édition nouvelle, tout en arabe, en 1906, sous ce titre : *Livre des sept prières selon le rite de l'Église d'Alexandrie*.

Les heures sont Vêpres (*al-ghurùb*, coucher du soleil), Complies (*an-naum*, le coucher, le sommeil), le « Voile » (*as-sitar*), propre aux religieux, dit le bréviaire ; Matines (*nusf-al-laïl*, minuit), Laudes ou Prime (*baker*, aurore), Tierce (*as-sâʿat ut-tâlitat*, la troisième heure), Sexte (*as-sâʿat us-sâdisat*, la sixième heure), None (*as-sâʿat ut-tâsiʿat*, la neuvième heure).

Elles se composent toutes de trois psaumes fixés par le bréviaire ou laissés au choix, d'un Évangile, déterminé par les rubriques ; de quelques petites prières éga-

lement fixées par le bréviaire; du trisagion, en grec, de l'*Ave* et du *Credo*.

L'office dit de minuit (Matines) se compose de trois nocturnes; chacun d'eux comporte un psaume, un Évangile et quelques prières.

5. *Administration des sacrements.*

Baptême.

Le baptême n'est conféré que quarante jours après la naissance, s'il s'agit d'un garçon; quatre-vingts, s'il s'agit d'une fille; pour les raisons les plus futiles, on le retarde encore davantage. La matière est l'eau naturelle que le prêtre consacre avant la cérémonie en y versant du Saint Chrême et qu'il absout après. C'est le prêtre seul qui peut conférer le baptême, au moins chez les schismatiques.

La cérémonie a lieu ordinairement le dimanche avant la Messe, parce que l'enfant doit recevoir la sainte Communion; le plus souvent, il y a plusieurs enfants à recevoir le baptême en même temps. Les rites sont à peu près les mêmes que chez les Grecs. Après les prières de la purification prononcées sur la mère, viennent les exorcismes sur l'enfant, l'admission de ce dernier parmi les catéchumènes, de multiples onctions en forme de croix sur la poitrine, les bras, le dos, la paume des mains, etc., enfin le baptême proprement dit. Le prêtre plonge l'enfant dans la piscine à trois reprises en disant la première fois : « Je te baptise au nom du Père », puis en nommant le Fils à la seconde et le Saint-Esprit à la troisième. En cas de nécessité, on se contente de l'infusion.

Confirmation.

Aussitôt après le baptême, le prêtre donne à l'enfant le sacrement de confirmation. Les onctions se font sur les lèvres, les mains (des deux côtés), la poitrine, les genoux, le dessus du pied, le dos, les bras. On place le nouveau baptisé sur une natte, et la mère ne doit pas le toucher avant que les rites soient accomplis. Après quelques prières, le diacre le porte à l'autel où le prêtre lui met quelques gouttes d'huile sur les paupières, ce qui, d'après la croyance populaire, doit le préserver des maux d'yeux si fréquents en Égypte. Alors la mère le reprend, et la Messe commence. Au moment de la Communion, le prêtre humecte son doigt dans le Précieux Sang et le fait sucer à l'enfant. Quand la Messe est terminée, le prêtre et les mères (nous avons vu qu'il y a presque toujours plusieurs baptêmes) font une procession à travers l'église en portant les nouveaux baptisés et en chantant des hymnes de circonstance. Les femmes poussent des cris aigus qui marquent la joie dans toutes les fêtes en Syrie et en Égypte.

Pénitence.

Pendant que le prêtre récite un certain nombre de prières, le pénitent se tient d'abord à genoux, la tête inclinée, puis il fait trois prostrations devant l'autel et une devant le prêtre dont il baise les pieds. C'est alors seulement qu'il fait sa confession. L'accomplissement de la pénitence doit toujours précéder l'absolution. Celle-ci se donne sous forme déprécative. Les schismatiques ne se confessent plus guère.

Eucharistie.

Chez les schismatiques, les hommes reçoivent la communion sous les deux espèces, séparément; aux femmes, le prêtre donne une parcelle de l'hostie sur laquelle il a fait tomber quelques gouttes du Précieux Sang. Chez les catholiques, le prêtre se sert de la cuiller, comme dans le rite byzantin. On ne donne jamais le viatique que sous l'espèce du pain.

Extrême-Onction.

Le prêtre administre ce sacrement non seulement aux malades, mais encore aux gens bien portants qui sont en état de péché; il fait une onction sur le front à tous ceux qui se présentent pour les préserver de l'esprit malin.

Ordre.

Le chantre reçoit son ordre par une triple oraison que l'évêque dit sur lui en l'accompagnant de sa bénédiction. Pour le lecteur et le sous-diacre, il y a de plus l'imposition des mains sur les tempes. Le diacre est ordonné à peu près de la même manière avant la Messe; de plus, après la Communion, l'évêque lui impose de nouveau les mains en disant : « Reçois le Saint-Esprit pour l'église de N... » L'ordination du prêtre comporte l'imposition des mains, la profession de foi du candidat et une seconde imposition des mains par l'évêque accompagnée de la même formule que pour le diacre : « Reçois, etc. » L'épiscopat est également conféré par l'imposition des mains.

Le lecteur, le chantre et le sous-diacre sont considérés comme ayant reçu des ordres mineurs. Le diacre, le prêtre et l'évêque sont seuls dans les ordres majeurs.

Mariage.

Le mariage doit toujours avoir lieu en présence du prêtre, qui assiste aussi aux fiançailles. Il est administré avec beaucoup de solennité et de longues prières, à peu près comme dans le rite byzantin. Les deux époux reçoivent des onctions sur le poignet. Pour les veuves on omet la cérémonie du couronnement.

6. Calendrier.

Les Coptes ont conservé l'ancien calendrier de l'Église d'Alexandrie qui présente des particularités intéressantes. L'année comprend douze mois de trente jours chacun, après lesquels on ajoute cinq jours complémentaires (six les années bissextiles) qui forment le petit mois ou mois épagomène (supplémentaire). C'est le système adopté par le calendrier républicain de 1792. L'année commence avec le mois de Tout, ce qui correspond à notre 10 septembre. Les Coptes ont également conservé une ère particulière, celle de Dioclétien ou des martyrs, qui a commencé le 29 août 284. L'an 1922 de l'ère chrétienne correspond donc à l'an 1638 de l'ère des martyrs.

Les fêtes occupent également une place toute différente de celle qu'elles ont reçue dans la plupart des calendriers. Noël tombe le 29 koïakh (7 janvier); l'Annonciation, le 29 phaménoth (7 mars); l'Assomption, le 16 mesori (21 août), etc. Cependant, Pâques se célèbre

à la même date que chez les Grecs, à cause de la décision du concile de Nicée qui a été appliquée en Égypte comme ailleurs.

On distingue trois classes de fêtes. Dans la première on range les sept grandes fêtes de Notre-Seigneur : l'Annonciation, la Nativité ou Noël, le Baptême du Sauveur, la fête des Oliviers ou dimanche des Rameaux, la Résurrection, l'Ascension et la Pentecôte. La seconde classe comprend sept autres fêtes mineures de Notre-Seigneur : la Circoncision, le premier miracle du Sauveur (aux noces de Cana), l'entrée au temple de Jérusalem, la Cène, le dimanche de saint Thomas, l'entrée en Égypte et la Transfiguration. La troisième classe comprend les jours des saints dont les Coptes célèbrent la fête par une simple commémoraison. La plupart des personnages qui font l'objet d'un culte sont particuliers à l'Égypte, ce qui se conçoit facilement, les Coptes s'étant séparés du reste du monde chrétien à partir du v[e] siècle. Chez les catholiques, il y a vingt fêtes d'obligation en dehors des dimanches.

7. *Jeûne et abstinence.*

Il y a abstinence non seulement de viande et de graisse, mais d'œufs et de laitage, tous les mercredis et vendredis de l'année, sauf de Noël à l'Épiphanie et de Pâques à la Pentecôte. L'ancienne interdiction portée par Moïse contre le sang, les viandes suffoquées et certains animaux réputés impurs est toujours en vigueur.

On compte quatre Carêmes par an. Celui qui précède Pâques va du lundi de la Sexagésime à Pâques : c'est le

plus rigoureux de tous. L'abstinence stricte (viande, œufs, laitage, poisson, huile, vin) s'étend à tous les jours, même au dimanche. De plus, tous les jours on jeûne jusqu'à midi ; les fidèles s'abstiennent même de boire et de fumer, coutume qu'ils ont peut-être imitée du ramadan des musulmans. Le Carême des apôtres, qui prépare à la fête de saint Pierre et saint Paul, dure treize jours (trois à treize suivant les lieux, chez les catholiques). Celui de Noël ou de l'Avent n'a pas la même longueur pour tout le monde : quarante-trois jours pour le clergé, vingt-trois pour les fidèles ; chez les catholiques, il est de seize ou de quarante et un jours suivant les régions. Ces deux Carêmes entraînent l'abstinence de la viande, des œufs et du laitage, mais permettent l'usage de l'huile ou du poisson. Enfin, le Carême de l'Assomption, qui dure treize jours, interdit l'usage de ces deux aliments. Les catholiques ont encore un jour de jeûne et d'abstinence la veille de l'Épiphanie.

II. — Les Églises de rite copte.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, il y a deux groupes très différents à suivre le rite copte. Le premier se compose des indigènes de l'Égypte, qui descendent des monophysites séparés de l'Église universelle à la suite du concile de Chalcédoine (451). L'immense majorité d'entre eux sont encore en dehors de l'Église catholique et obéissent à un patriarche. Quelques milliers, qui ont abjuré le schisme et l'hérésie, sont maintenant unis à Rome. En Abyssinie, où habite le second groupe, nous trouvons la même situation. La presque totalité

des chrétiens se réclament du monophysisme verbal emprunté aux coptes, tandis qu'une faible minorité reconnaît l'autorité de l'Église romaine.

I. GROUPE COPTE

I. Coptes schismatiques.

1. Histoire.

Les Coptes sont les descendants restés chrétiens des anciens habitants de l'Égypte. Ce nom leur vient des conquérants arabes, qui s'emparèrent du pays au VIIe siècle. Ils appelèrent, en effet, les populations chrétiennes *Ghypts*, du mot grec Egyptos (Αἴγυπτος), par aphérèse de la première syllabe; *ghypt* devint *qibt* en arabe, et les Européens prononcèrent copte. Depuis longtemps déjà, ce nom désigne uniquement les chrétiens indigènes qui sont monophysites et ceux d'entre eux qui sont revenus au catholicisme.

Eutychès, archimandrite d'un monastère de Constantinople, enseigna, vers le milieu du Ve siècle, qu'en Notre-Seigneur la nature divine avait absorbé la nature humaine, en sorte qu'on pouvait dire qu'il n'y avait plus en lui qu'une seule nature après l'union hypostatique. C'est ce qu'on a appelé l'hérésie monophysite ou d'une seule nature. Le patriarche d'Alexandrie, Dioscore, sans aller aussi loin, montra trop d'attachement à la formule proposée par son prédécesseur, saint Cyrille, et que l'ensemble des catholiques rejetaient comme incomplète et amphibologique. Le concile de Chalcédoine (451) condamna le monophysisme et fit déposer Dioscore, qui finit ses jours en exil. Le monophysisme ne disparut pas pour

autant de l'Égypte, mais ce n'était pas l'eutychianisme; il semble bien, en effet, qu'il était plus verbal que réel. Les Égyptiens, irrités de voir leur patriarche déposé par son rival de Constantinople, rejetèrent obstinément la formule de Chalcédoine, plus peut-être par antipathie pour l'Église officielle et pour le gouvernement byzantin que par conviction religieuse. Pendant de longues années, les monophysites d'Égypte, qui formaient l'immense majorité de la population, persécutèrent cruellement les catholiques et réussirent à faire monter plusieurs des leurs sur le trône patriarcal d'Alexandrie.

L'empereur Justinien (527-564) recourut à un procédé énergique pour en finir avec ces révoltés. Il fit arrêter et enfermer dans des couvents tous les évêques monophysites. Ce moyen radical aurait parfaitement réussi sans l'impératrice Théodora, qui facilita la consécration de nouveaux évêques, ainsi que nous l'avons dit plus haut. La hiérarchie monophysite put se réorganiser à partir de 542 et s'opposer à la hiérarchie catholique. Il fut dès lors impossible de ramener les dissidents à l'unité.

Les causes de la séparation étaient d'ailleurs au moins autant politiques que religieuses. Les mesures de rigueur édictées par les empereurs byzantins pour faire appliquer les décisions du concile de Chalcédoine entraînaient l'exclusion, pour les monophysites, de toutes les fonctions civiles, militaires et ecclésiastiques. De plus, les patriarches d'Alexandrie voyaient d'un très mauvais œil l'accroissement d'influence obtenu en peu de temps par leurs collègues de Constantinople, ce qui les portait tout naturellement à se jeter dans l'opposition. Enfin,

il y avait un mouvement nationaliste très puissant dans les provinces méridionales de l'empire byzantin : Égyptiens et Syriens aspiraient également à secouer le joug des Grecs. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y eût, au moment de l'invasion arabe (640), environ six millions de monophysites en Égypte contre deux ou trois cent mille catholiques. Encore ces derniers étaient-ils surtout des Grecs, colons, fonctionnaires et marchands.

Les musulmans envahisseurs furent accueillis à bras ouverts par les dissidents, plus portés à voir dans leur arrivée la fin de la domination byzantine que la ruine du christianisme. Les Coptes furent d'abord traités avec faveur par les califes, à cause de leurs complaisances pour les conquérants, tandis que les catholiques, considérés commes fidèles aux Grecs, se voyaient cruellement persécutés. Cependant, l'attrait d'une religion facile et les vexations dont ils furent bientôt l'objet, tout comme leurs adversaires, en amenèrent un grand nombre à se faire musulmans. Le triomphe des monophysites ne dura, en effet, pas plus de cinquante ans. Dès la fin du VII[e] siècle, ils furent livrés à la cupidité de leurs maîtres, qui pillèrent les églises et les couvents, imposèrent de lourds tributs et recoururent maintes fois à des massacres. Quelques tentatives d'insurrection vite réprimées augmentèrent encore l'horreur de la situation faite aux Coptes. Pendant de longs siècles, ils furent maintenus dans un état d'asservissement inouï. La science disparut bientôt de chez eux parce qu'il leur était interdit d'ouvrir des écoles. L'ignorance devint telle que deux patriarches abolirent la confession, et que

la circoncision fut rendue obligatoire comme pratique religieuse (XIIe siècle).

Tant de malheurs n'avaient cependant pas ouvert les yeux à ces pauvres égarés. Au lieu de profiter du mouvement des Croisades, ils ne cessèrent de témoigner la plus grande aversion pour les Latins et leurs coutumes. Cependant, malgré les avances que Rome ne cessait de leur prodiguer, soit par des missionnaires, soit par des envoyés spéciaux, les Coptes restaient obstinément attachés à leurs erreurs. La première union ne fut conclue qu'en 1442. L'enthousiasme avec lequel on accueillit en Égypte les propositions du pape Eugène IV fit espérer que ce retour serait durable. Il n'en fut malheureusement rien. A la fin du XVIe siècle, l'Église copte se trouvait réduite à l'état le plus misérable, par suite des exactions des Turcs. Nombre de chrétiens étaient retenus en prison pour n'avoir pas pu payer le tribut imposé par leurs oppresseurs. Un de leurs patriarches, Gabriel VIII, fit profession de foi catholique en 1594, mais cet acte n'eut point le résultat qu'on en attendait. Une nouvelle tentative d'union sembla aboutir en 1815, grâce à Ghali, Copte catholique, secrétaire de Méhémet-Ali. Cette fois encore elle échoua devant les intrigues d'un évêque.

Pendant le XIXe siècle, les protestants ont fait les plus grands efforts pour attirer à eux les Coptes schismatiques. Par le moyen des écoles et de généreuses distributions d'argent, ils ont réussi à en grouper un certain nombre. Il y en a trente mille environ qui se réclament du protestantisme à l'heure actuelle. Depuis la constitution de l'Église copte catholique, on constate chez les schismatiques une certaine tendance à se rapprocher de

Rome. Malheureusement, les laïques les plus puissants s'y opposent de toutes leurs forces et mettent leur richesse et leur influence au service du schisme et de l'hérésie dans lesquels ils s'obstinent à voir une tradition nationale intangible.

Minée par le protestantisme, l'Église copte schismatique est encore en proie aux dissensions intestines. L'octroi fait, par le sultan Mahmoud II, en 1839, de certains droits à tous les patriarches, en ce qui concerne le statut personnel de leurs fidèles, testaments, mariages, etc., causa des troubles très graves en Égypte. L'administration patriarcale fut si mauvaise que le désordre des finances éclata aux yeux de tous, sous Cyrille V, élu en 1873. Les notables les plus influents profitèrent de la faiblesse du patriarche pour lui imposer un Conseil administratif qui devait gérer les biens de l'Église à la seule condition de lui en rendre compte. C'était faire abdiquer à Cyrille V sa propre autorité en matière temporelle. Le Conseil s'arrogea le droit de percevoir tous les revenus ecclésiastiques, de tenir les livres paroissiaux, de désigner les candidats aux ordinations, etc. Les évêques et les moines protestèrent énergiquement. La lutte dura plus de dix ans entre laïques et ecclésiastiques. En 1892, le khédive Abbas-Hilmi appuya les notables en déposant Cyrille V et en l'exilant dans un monastère. Cette grave mesure causa un tel mécontentement dans toutes les classes de la nation qu'il fallut faire revenir le patriarche, à la fin de 1893.

Les dissensions n'ont pas cessé pour autant. Il y a tout un groupe de laïques influents, imbus des faux

principes communs à toutes les Églises orientales schismatiques, en vertu desquels les fidèles doivent participer d'une manière effective au gouvernement de l'Église. Ils profitent de toutes les occasions pour intervenir dans les questions ecclésiastiques, mais ce n'est pas le souci de la religion qui les fait généralement agir. Leur opposition systématique a déjà causé bien des ennuis au patriarche et aux évêques. Il est probable que la situation ne fera qu'empirer.

2. *Divergences dogmatiques.*

Les Coptes ne sont pas seulement demeurés fidèles à leur formule monophysite; ils ont encore ajouté d'autres sujets de controverse au cours des siècles. Nous allons les résumer brièvement.

Incarnation.

Nous avons vu plus haut que les premiers monophysites d'Égypte n'admettaient point l'erreur d'Eutychès, d'après laquelle il n'y a plus qu'une seule nature en Notre-Seigneur, la nature divine, qui absorbe la nature humaine comme l'océan engloutit la goutte d'eau. Ils étaient hérétiques en ce sens qu'ils rejetaient la formule du concile de Chalcédoine, mais la leur peut fort bien s'expliquer dans un sens catholique. Il est difficile de savoir ce qu'ils pensent aujourd'hui. Si quelques exaltés admettent les conclusions d'Eutychès, il en est qui acceptent la doctrine catholique. L'ensemble des fidèles et même du clergé se préoccupent peu de ces questions.

Trinité.

Sur ce point, leur doctrine est parfaitement orthodoxe. S'ils ne professent point que le Saint-Esprit procède du Fils, c'est qu'ils s'en tiennent au symbole de Nicée-Constantinople et qu'ils ignorent, en général, la querelle qui divise à ce sujet les Grecs et les Latins.

État des âmes après la mort.

Les Coptes schismatiques croient au purgatoire, mais ils ont inventé sur les fins dernières des fables ridicules qui semblent des emprunts faits à l'ancienne religion de l'Égypte. Ils croient généralement que les âmes errent pendant quarante jours avant de se présenter au tribunal de Dieu, et que pendant ce temps elles subissent diverses épreuves, même de la part du démon. Quelques-uns prétendent même que la pleine béatitude ne commencera pour les élus qu'un an après la mort.

Sacrements.

Il y a sept sacrements, comme dans l'Église romaine. Le baptême conféré par un laïque est considéré comme invalide. La confession auriculaire n'est requise qu'à l'âge de discrétion. Or, celui-ci est retardé jusqu'à quinze ou seize ans. Les prêtres et les diacres sont dispensés de se confesser. L'Extrême-Onction se donne aussi aux gens bien portants qui se trouvent en état de péché. Le caractère sacerdotal n'est pas considéré comme inamissible. Le divorce est permis en cas d'adultère, mais il faut une sentence des tribunaux civils; la partie coupable ne peut pas se remarier.

3. Organisation ecclésiastique.

L'Église copte schismatique se donne à elle-même le titre d' « orthodoxe ». Elle est gouvernée par un patriarche et par un certain nombre de métropolites et d'évêques. Au-dessous d'eux, on trouve les *ghomos* ou higoumènes, les prêtres, les archidiacres, les diacres, etc.

Patriarche.

Le chef de l'Église monophysite d'Égypte s'intitule « Très Saint Père, patriarche d'Alexandrie, de toute l'Égypte, de la Nubie, de l'Abyssinie, de la Pentapole et de tout le pays évangélisé par saint Marc ». Il réside au Caire depuis le XIe siècle.

Actuellement, le patriarche est toujours élu au sort parmi les moines du couvent de Saint-Antoine, situé près du golfe occidental formé par la mer Rouge dans la région de l'isthme de Suez. On choisit d'abord 100 candidats, puis on réduit successivement ce nombre à 50, à 25, à 10 et à 2. Les noms de ces derniers sont enfin déposés dans une urne qui reste sur l'autel pendant la Messe. Quand le Saint Sacrifice est terminé, on tire au sort le nom du patriarche, puis on dresse le procès-verbal de l'élection que doivent signer tous les électeurs, c'est-à-dire les métropolites, les évêques et quelques notables du Caire. Le choix est soumis à l'approbation du khédive. Il arrive parfois que le nouveau titulaire est désigné d'avance par son prédécesseur; le fait ne se produit plus guère aujourd'hui.

Quand il n'est que simple moine, on confère au patriarche élu tous les ordres en quelques jours, mais

c'est le dimanche qu'il reçoit la consécration. La cérémonie comporte essentiellement la profession de foi du nouveau titulaire et l'imposition des mains par les évêques. A la fin de la cérémonie, tout le monde vient faire son obédience, les évêques baisent la bouche du patriarche, les prêtres sa main, les clercs inférieurs et les simples fidèles son pied.

Le chef de l'Église copte schismatique étend sa juridiction non seulement sur ses compatriotes, mais encore sur les chrétiens d'Abyssinie, qu'il gouverne par un métropolite de son choix. Il doit veiller à la pureté de la foi, mais il ne peut rien changer à la discipline ecclésiastique ni aux cérémonies du culte. C'est lui seul qui consacre les évêques et qui bénit le saint Chrême pour tout le patriarcat. Il se fait aider dans le gouvernement de l'Église par quelques évêques titulaires et emploie des secrétaires choisis le plus souvent parmi les moines.

Il doit vivre dans une abstinence rigoureuse, puisque la coutume lui interdit même le poisson et ne lui permet que rarement le vin. Ses revenus proviennent de la contribution personnelle versée par chaque fidèle adulte et qui varie suivant les conditions et certains droits perçus pour les consécrations d'évêques et autres cérémonies religieuses.

Métropolites et évêques.

Pour être évêque, il faut avoir cinquante ans, n'avoir pas été marié et jouir d'une bonne réputation. Aujourd'hui, ce sont le clergé et les notables qui choisissent les prélats parmi les moines. Dans leurs diocèses ils sont

très indépendants et gouvernent les fidèles à peu près comme ils l'entendent et sans avoir à rendre compte au patriarche. Ils vivent des offrandes volontaires et de la taxe personnelle que tout adulte doit acquitter. On peut également faire entrer en ligne de compte les sommes perçues pour les ordinations, car la simonie sévit de haut en bas dans l'Église copte schismatique. La vie des évêques est aussi sobre que celle du patriarche. Quant à leur science, elle ne s'étend le plus souvent guère au delà de la lecture du copte et des rudiments de la religion.

Diocèses.

A l'époque de sa plus grande prospérité, l'Église copte schismatique compta jusqu'à cent quatre-vingt et un évêchés. A la fin du XVI[e] siècle, il n'y en avait déjà plus que dix. La liberté religieuse que le régime nouveau a introduite en Égypte, surtout depuis l'occupation anglaise, a permis de réorganiser la hiérarchie ecclésiastique. En dehors du diocèse du Caire administré par le patriarche, on trouve actuellement onze métropoles et deux évêchés. Le premier métropolite est celui de Jérusalem, qui gouverne non seulement la petite colonie fixée dans la Ville Sainte, mais encore les provinces du nord-est de l'Égypte ; il réside ordinairement à Jérusalem (1) ou à Jaffa. Les autres métropolites sont ceux de Béchérich et Manoufich (résidence à Alexandrie), de Béni-Souef, de Minieh et Asmoun (Minieh), de Sambo

(1) A Jérusalem, les Coptes schismatiques possèdent une petite chapelle accolée au tombeau de Notre-Seigneur et une grande église près du Saint-Sépulcre.



Moines coptes avec leur ghomos (supérieur).

et Casliam (Darouth), de Kaneh et Cos (Keneh), d'Esneh et Louqsor (Esneh), d'Assioût, d'Abou-Ting, d'Akhmin et Graga (Akhmin), de Khartoum et Nubie (Khartoum). Deux évêques gouvernent chacun un diocèse : celui de Fayoum et Ghizeh (Fayoum) et celui d'Amboub et Manfalout (Manfalout). Enfin, les supérieurs des quatre monastères de Saint-Antoine, de Saint-Paul, de Moharag et de Baramous portent maintenant le titre d'évêques. Les quatorze diocèses coptes schismatiques renferment une population d'environ 750 000 fidèles, avec 850 prêtres et 450 églises.

Ghomos et archidiacres.

Chez les Coptes, l'higoumène ou *ghomos* correspond à l'archiprêtre grec ou au doyen latin, c'est-à-dire qu'il a la haute surveillance sur un certain nombre d'églises. Comme signe distinctif, il porte le capuchon noir. L'archidiacre est chargé de régler les cérémonies et de fixer à chacun sa fonction liturgique. Il porte une croix en fer, comme le patriarche et les évêques.

4. *Clergé séculier et régulier.*

Clergé séculier.

Sa formation a jusqu'ici laissé fort à désirer. C'est depuis une vingtaine d'années seulement que, sous l'impulsion des laïques, les autorités ecclésiastiques ont commencé à s'en occuper. Il n'y a encore qu'un seul Séminaire proprement dit avec une soixantaine d'élèves. La plupart des prêtres sont fort ignorants. Leur science se borne le plus souvent à la lecture du copte (qu'ils ne comprennent pas) et à la connaissance des cérémonies. Choisis parmi les artisans et mariés, ils vivent dans un état de fortune si médiocre qu'ils ne peuvent guère montrer de zèle; ils sont d'ailleurs à peu près tous incapables de donner au peuple l'enseignement religieux. Malgré cela, les fidèles, même les plus importants, leur témoignent beaucoup de respect. Leur costume ne diffère de celui de la plupart des autres Orientaux que par la coiffure, qui est le turban noir. Ils portent la barbe, mais ils n'ont jamais les cheveux longs.

Chez les Coptes schismatiques, les diacres sont très nombreux, malgré le canon ecclésiastique qui défend

qu'il y en ait plus de six par église. On les ordonne souvent dès l'âge de six ou sept ans, et chaque famille tient à avoir quelqu'un des siens dans les ordres. Dans la vie ordinaire, diacres, sous-diacres et lecteurs ne se distinguent pas des autres fidèles.

Clergé régulier.

La vie religieuse, jadis si florissante dans les déserts de l'Égypte, est aujourd'hui bien déchue de son antique splendeur. La plupart des monastères n'ont plus de moines; les seuls où la vie régulière soit encore observée sont ceux de Saint-Antoine et de Saint-Paul, les quatre du désert de Nitrie et celui de Moharag. Les moines pratiquent l'abstinence perpétuelle et se montrent assez assidus aux offices, mais c'est tout ce qu'ils ont conservé de la vie monastique en dehors de la clôture. Ils ne font aucun travail intellectuel, réduisent autant qu'ils le peuvent le travail manuel et emploient leur temps à leur guise, c'est-à-dire à fumer et à bavarder. Chacun a son pécule dont il dispose en maître absolu. Leur habit se compose d'une tunique de laine brune et d'un manteau noir à grandes manches, avec une ceinture de cuir; sur la tête ils portent un turban rayé de blanc et de bleu qui recouvre un capuce noir très étroit et un bonnet de laine rouge ou violette. Ils se rasent entièrement la tête et ne se découvrent jamais, même à l'église. Pour la récitation de l'office, ils s'appuient sur une crosse qui a la forme d'un T. Ce qui les distingue des prêtres séculiers, c'est l'*askim*, petite bande de serge noire, large de deux doigts, qui descend du turban sur la nuque.

Il n'existe plus que trois monastères de femmes où la vie religieuse se réduit à fort peu de chose.

5. *Fidèles.*

Pendant leur long asservissement sous le joug des musulmans, les Coptes leur ont emprunté de nombreuses coutumes qui ont altéré chez eux la pureté de la foi et des pratiques religieuses. Ils observent encore la circoncision, au moins dans les campagnes, mais uniquement comme mesure d'hygiène. Ils sont en général très ignorants des vérités de la foi et font assez bon accueil aux pratiques superstitieuses. Cependant, les cruelles persécutions qu'ils ont eu à souffrir ont affermi leur attachement à la religion chrétienne : à part quelques gens qui ont fréquenté les protestants et les libres penseurs, ils se montrent fidèles aux jeûnes et aux autres pratiques religieuses. La confession n'a guère lieu que pendant le Carême, encore l'usage en dispense-t-il les fidèles jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, et les prêtres et les diacres toute leur vie.

Les Coptes montrent un grand désir d'instruction. S'ils ne possèdent encore que fort peu d'écoles à eux, ils fréquentent celles du gouvernement dans lesquelles on a organisé un enseignement spécial pour eux, et celles que les Européens catholiques ou protestants ont établies un peu partout. Aussi bon nombre de Coptes occupent-ils des positions importantes, soit parmi les fonctionnaires, soit dans le commerce. Leur condition sociale s'est beaucoup améliorée depuis une cinquantaine d'années. Durant ces dernières années, ils ont uni leurs efforts à ceux des musulmans pour obtenir l'indépendance de l'Égypte.

II. Coptes catholiques.

1. *Histoire.*

L'union conclue à Rome en 1442 au nom du patriarche copte ne dura pas longtemps. Malgré les efforts des prêtres latins, c'est à peine s'il y avait quelques catholiques à la fin du XVIIe siècle, quand la Propagande fonda pour les Pères Franciscains Récollets la vice-préfecture de la Haute-Égypte (1687). Pendant longtemps, ces missionnaires durent exercer leur ministère en secret, sans pouvoir faire acte extérieur de culte; l'obstination des Coptes ne leur laissait d'ailleurs que peu d'espoir de retour à l'unité de la foi. En 1742, l'évêque copte de Jérusalem, Amba Athanasios, s'étant converti, la Propagande le mit à la tête de la petite communauté catholique, avec le titre de vicaire apostolique. Il y eut désormais deux organisations différentes, le vicariat apostolique, administré par des prêtres indigènes, et la préfecture, confiée aux Franciscains. Missionnaires latins et prêtres coptes travaillaient parallèlement à la même œuvre et se servaient des mêmes églises où ils officiaient à tour de rôle.

Les heurts multiples occasionnés par cette organisation ont amené une séparation plus complète, il y a un quart de siècle. En 1893, les Pères Franciscains cédèrent aux Coptes catholiques dix églises situées pour la plupart dans la Haute-Égypte. Deux ans plus tard, Léon XIII divisait l'Égypte en trois diocèses coptes catholiques et nommait vicaire patriarcal Mgr Cyrille Macaire, ancien élève des Pères Jésuites. Enfin, le 19 juin 1899, il rétablit en faveur de ce prélat le titre

de patriarche d'Alexandrie pour les Coptes. Ces mesures produisirent immédiatement des résultats consolants. Les nombreuses conversions qui se produisirent un peu partout, mais surtout dans la Haute-Égypte, renforcèrent le petit troupeau. De 4 630 en 1897, le nombre des fidèles est monté à 14 576 en 1907. A l'heure actuelle, il y en a plus de 25 000.

2. *Situation actuelle.*

A côté des prêtres coptes, travaillent maintenant les Pères Jésuites qui ont ouvert des écoles dans les diverses régions de l'Égypte et que sont venues aider les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon.

Le Petit Séminaire établi par eux au Caire en 1879 a été fermé en 1907, mais ils envoient toujours les jeunes gens qu'ils destinent au sacerdoce à leur Séminaire oriental de Beyrouth. En 1913, cet établissement avait déjà fourni vingt-six prêtres coptes catholiques. Il y avait en 1914 dix élèves venus d'Égypte.

En 1908, Mgr Cyrille Macaire a dû donner sa démission (1) et Mgr Maxime Sedfaoui, évêque de Minieh, a été nommé administrateur apostolique. En dehors du diocèse patriarcal, il en existe deux autres, celui d'Hermopolis Majeure (Minieh) et celui de Thèbes (résidence à Tahta). Le clergé se compose de soixante-dix prêtres environ, dont un tiers de mariés. Le célibat est obligatoire pour le clergé depuis le synode tenu au Caire en 1898, mais le patriarche est juge des exceptions à auto-

(1) En 1912, il a embrassé l' « orthodoxie », puis est revenu à de meilleurs sentiments et a fait une soumission complète à Rome.

riser. Il y a une soixantaine d'églises ou chapelles. Les écoles paroissiales et celles que les Congrégations latines ont établies donnent l'instruction à de nombreux enfants catholiques et favorisent grandement le retour des schismatiques. Si minime que soit encore l'Église copte catholique, le zèle des nouveaux évêques et le savoir-faire des Pères Jésuites qui les secondent promettent de merveilleux succès pour un avenir prochain.

II. GROUPE ABYSSIN OU ÉTHIOPIEN

I. Abyssins schismatiques.

1. *Histoire.*

Les traditions qui attribuent l'introduction du christianisme en Abyssinie, soit à l'eunuque de la reine de Candace, soit aux apôtres saint Barthélemy et saint Matthieu, nées d'une confusion de mots, ont été reconnues fausses depuis longtemps.

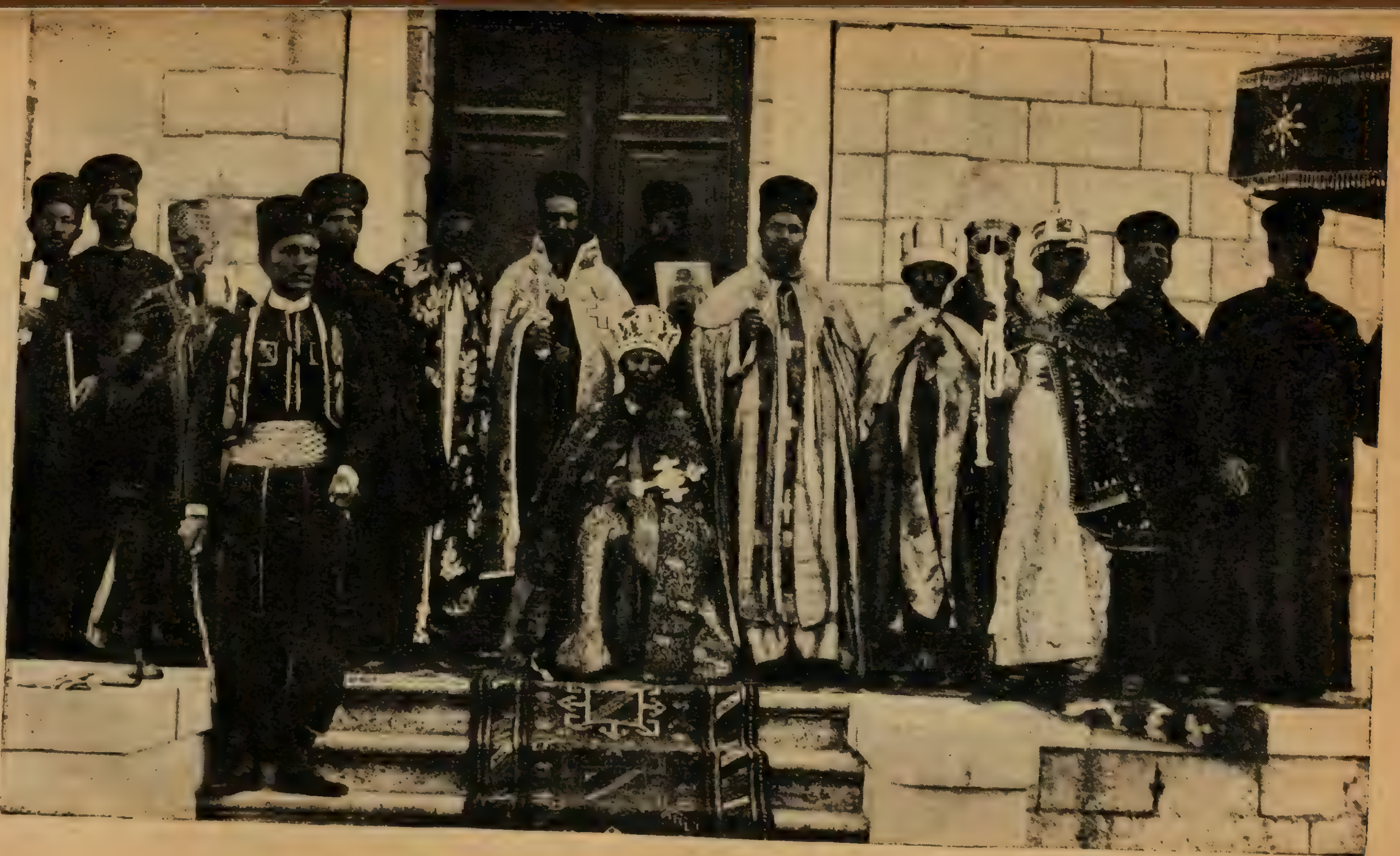
Le christianisme ne pénétra en Abyssinie que vers 340. L'historien Rufin rapporte dans quelles circonstances un philosophe de Tyr, Méropius, revenant d'un voyage aux Indes avec deux de ses parents, les jeunes Frumentius et Ænesius, fut pris par les barbares de la côte d'Abyssinie. Seuls, les enfants furent épargnés et envoyés au roi qui en fit des fonctionnaires. A la mort du prince, ils restèrent comme conseillers de son fils mineur et commencèrent leur apostolat. Liberté entière fut accordée aux étrangers de pratiquer leur religion. Quand le prince eut grandi, Frumence se rendit à Alexandrie auprès de saint Athanase et lui demanda d'envoyer un évêque. Saint Athanase le désigna lui-

même. C'est probablement ainsi que naquit l'habitude de demander un évêque à l'Église d'Égypte.

Le christianisme n'avait pas pénétré dans la masse du peuple. Il y eut une seconde évangélisation plus profonde, opérée vers la fin du ve siècle par neuf moines, les « neuf Saints », qui venaient très probablement de Syrie. On peut admettre comme certain que ces missionnaires étaient des monophysites chassés de leur pays par les rigueurs impériales. A partir de cette date, l'Abyssinie reconnut officiellement le christianisme, à la suite de la cour royale, mais elle ne l'admit que dans sa forme monophysite. On peut donc dire qu'elle n'a jamais été catholique. Cependant, le christianisme eut à maintes reprises à supporter de terribles assauts de la part des païens, tout d'abord, qui restaient nombreux, et plus tard des musulmans, qui envahirent le nord de l'Abyssinie. A cette époque, la vacance du siège de l'*abouna* ou métropolite était assez fréquente, à cause de la difficulté des communications avec l'Égypte. Le patriarche copte d'Alexandrie garda toujours le privilège d'envoyer aux Abyssins leur chef religieux.

Les livres saints (Bible, livres liturgiques et canoniques) furent traduits du grec, du copte ou de l'arabe dans la langue du pays, le ghéez (1). La vie monastique, qui fleurissait un peu partout depuis le vi^e siècle, concentrait dans la solitude une activité intellectuelle intense. Le xive siècle fut le plus remarquable de l'Église abyssine. Traduction et composition des livres de théo-

(1) Le ghéez, ancien idiome du Tigré, n'est plus parlé de nos jours. La plupart des prêtres ne le comprennent pas, comme il arrive pour le copte en Egypte.



Moines abyssins avec leur archimandrite.

logie et de droit canon, évangélisation des païens et discussions théologiques marchaient de pair.

L'arrivée des Portugais au commencement du XVIe siècle amena diverses tentatives de rapprochement avec Rome, mais aucune ne réussit. Après cinquante ans d'efforts, les Jésuites réussirent à faire admettre le catholicisme par une partie de la nation, quand ils eurent converti le roi Susneos ou Sisinnios (1607-1632). Ces bonnes dispositions ne durèrent pas longtemps, et les Jésuites durent quitter le pays après l'abdication du roi. Peut-être aussi ces missionnaires allèrent-ils trop loin dans les réformes ecclésiastiques et voulurent-ils faire disparaître des coutumes légitimes en soi qui avaient le tort de ne point ressembler aux usages latins. Nous avons vu que le même fait s'était déjà produit un peu auparavant sur la côte du Malabar.

Des disputes avec les Jésuites, il resta chez les Abyssins un goût très prononcé pour les controverses théologiques. Il se forma chez eux, particulièrement parmi les moines, deux partis rivaux qui ne cessèrent d'agiter les questions les plus subtiles de la christologie, comme l'union des deux natures et l'onction du Christ. Ces querelles et les tentatives faites au XIXe siècle pour la conversion des monophysites au catholicisme sont les seuls faits saillants de l'histoire religieuse de l'Abyssinie du XVIIe siècle à nos jours.

Depuis un quart de siècle, Grecs et Russes cherchent à attirer à l' « orthodoxie » les chrétiens d'Abyssinie. Plusieurs fois, on crut que l'union était sur le point de se conclure, mais chaque fois l'empereur Ménélik recula devant un engagement formel. Disons d'ailleurs

que la religion était moins en cause dans ces pourparlers que la politique; la Russie voulait avoir une occasion d'intervenir dans l'Afrique orientale. Il ne reste plus rien à l'heure actuelle de ces multiples démarches.

2. *Divergences dogmatiques.*

Il paraît assez difficile de préciser les croyances des Abyssins monophysites, à cause de l'organisation imparfaite de l'Église et de la rareté des textes officiels. Elles sont à peu près celles des Coptes, sauf sur certains points où ils ont des théories à part.

Ils admettent les trois premiers conciles, mais rejettent naturellement celui de Chalcédoine qui a condamné le monophysisme. A propos de cette erreur, plutôt verbale, qui leur est commune avec les Arméniens, les Coptes et les Jacobites, les Abyssins font porter la discussion, non sur l'union des deux natures, mais sur l'onction du Christ. De plus, les uns admettent en Notre-Seigneur deux naissances : la génération éternelle, par laquelle le Verbe est *unigenitus Patris*, et la naissance de la Vierge dont il est *primogenitus*: les autres admettent une troisième naissance, qui eut lieu quand l'Homme-Dieu, par l'onction, devint *primogenitus omnis creaturæ*: cette naissance s'accomplit au moment de l'union, mais elle ne fut manifestée qu'au baptême.

Le Symbole de la foi est celui de Nicée-Constantinople, sans addition du *Filioque*. Les Abyssins, séparés depuis longtemps de l'Église universelle, sont restés en dehors de la querelle suscitée par les Grecs à propos de la procession du Saint-Esprit.

Ils vénèrent les anges et reconnaissent le rôle des

anges gardiens. La question du purgatoire ne les intéresse guère, mais ils prient pour les morts. Par rapport aux fins dernières, ils disent que jusqu'au jugement dernier les justes demeurent dans le paradis terrestre et que les pécheurs vivent en divers lieux, même sur la mer. Après le jugement dernier, les justes seront admis dans le ciel, tandis que les pécheurs iront en enfer.

3. *Sacrements.*

En principe, l'Église d'Abyssinie admet les sept sacrements, mais elle ne les administre pas tous en fait.

Le baptême se donne par triple immersion, d'après le rituel copte. La « fête du baptême », qui se célèbre le jour de l'Épiphanie, n'est pas un renouvellement du sacrement. Nous en reparlerons plus loin.

La confirmation n'existe plus en fait, probablement parce qu'on l'a confondue avec l'huile du baptême qui porte le même nom de *méron* (μύρον).

On distribue l'Eucharistie sous les deux espèces. Le pain fermenté qui sert pour la messe porte treize croix sur sa face supérieure, comme chez les Coptes; le prêtre les détache au moment de la communion et les distribue aux fidèles. Comme vin de messe, on se contente le plus souvent de faire tremper cinq grains de raisin sec dans de l'eau et d'en extraire le jus.

Les Abyssins ont conservé la confession, mais ils n'en usent guère qu'à l'heure de la mort. Ils n'ont d'ailleurs fixé aucun temps où le sacrement de Pénitence devient obligatoire. La formule d'absolution est déprécative.

Les ordres sont exactement les mêmes que chez les Coptes. C'est l'abouna ou métropolite seul qui les con-



Clergé abyssin.

fère, d'après le rituel copte, puisqu'il lui arrive rarement de savoir le ghéez. Il ne semble pas qu'on tienne compte des canons des conciles sur l'âge requis pour chaque ordre. Aussi ordonne-t-on parfois des enfants à la mamelle !

L'Extrême-Onction ne s'administre plus, bien qu'on l'admette parmi les sacrements. Peut-être cela tient-il en

bonne partie à la difficulté de se procurer de l'huile.

Pour le mariage, le prêtre récite un *Pater* et bénit les époux.

4. Messe et office.

Dans son ensemble, la messe des Abyssins est celle des Coptes. Cependant, elle admet un plus grand nombre d'anaphores ou canons. On en compte jusqu'à quinze : celles de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, de Cyriaque de Behnesà, de Dioscore, de saint Jean Chrysostome, de saint Jean l'Évangéliste, de saint Jacques, le frère du Seigneur, de saint Grégoire d'Arménie, des 318 Pères de Nicée, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Épiphane, deux de saint Cyrille, enfin celle de Jacques de Sarug. Ces attributions sont à peu près toutes légendaires.

Dans les grandes villes, on dit la messe au moins les dimanches, les jours de fête, le mercredi et le vendredi. Dans les villages, on se contente de la messe du dimanche et des jours de fête.

Office.

Les heures canoniales ne sont fixées que depuis le XIVe siècle. L'office se compose principalement de psaumes, dont le chant est exécuté par les *dabtarâ* (chantres) avec accompagnement de sistres et de trépignements de pieds. A certains moments, les chantres improvisent de courtes poésies appelées *qené*. En général, la messe et les offices présentent l'aspect des cérémonies barbares, à cause du négligé des costumes et des contorsions dont on agrémente les cérémonies.

5. *Jeûnes.*

Les Abyssins doivent jeûner tous les mercredis et vendredis de l'année, sauf pendant les cinquante jours qui suivent la fête de Pâques; tout jeûne est alors rigoureusement interdit. De plus, on trouve chez eux le Carême de Pâques précédé du jeûne d'Héraclius qui dure une semaine, le jeûne des Ninivites (trois jours), l'Avent (quarante jours), le jeûne des apôtres, celui de l'Assomption, les veilles de Noël et de l'Épiphanie. Pendant l'Avent, le Carême des apôtres et celui de l'Assomption, on ne jeûne que jusqu'à None; pendant les autres, on va jusqu'au soir. Quant à l'abstinence, elle est des plus strictes.

6. *Fêtes.*

Les Abyssins célèbrent neuf fêtes de Notre-Seigneur : l'Incarnation (Annonciation), la Passion (chômage pendant toute la Semaine Sainte), la Résurrection (chômage toute la semaine), le *bàlà Tomàs* ou fête de saint Thomas (mardi de la semaine de Pâques), l'Ascension, la Pentecôte, la Transfiguration, Noël et l'Épiphanie. La Sainte Vierge n'a pas moins de 33 fêtes, saint Michel 12 (une le 12 de chaque mois), saint Gabriel 3. On fête encore des anges légendaires, des patriarches de l'Ancien Testament et jusqu'aux quatre animaux symboliques de la vision d'Ézéchiel. Le calendrier renferme aussi un certain nombre de saints de l'Église universelle et tous les saints de l'Abyssinie. Les catholiques ont dû réformer ce calendrier. Leurs fêtes d'obligation ne sont pas connues.

7. Coutumes particulières.

Les églises sont généralement de forme ronde et divisées en trois parties distinctes. Dans la première se tiennent les *dabtarâ* ou chantres; dans la seconde, les fidèles qui communient; la troisième est réservée au clergé et à l'empereur. Le reste du peuple se tient dehors et suit les offices par des baies ouvertes dans le mur. Le sanctuaire proprement dit, qui contient l'autel, est de forme quadrangulaire, entouré de pilastres, parmi lesquels s'ouvrent trois portes, une à l'Ouest, une au Nord et la dernière au Sud. L'autel a la forme d'une table en bois, construite, disent les Abyssins, sur le modèle de l'arche d'alliance. Au-dessus de cette table on place le *thabot* qui tient lieu de pierre consacrée. C'est une plaque de pierre ou de bois dur qui porte toujours une croix ou l'image de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus. Le *thabot* reçoit le pain de Messe et joue le rôle de pierre d'autel et de corporal.

Le jour de l'Épiphanie, tous les Abyssins, clergé en tête, se plongent dans l'eau, en souvenir du baptême de Notre-Seigneur. C'est ce qu'ils appellent la « fête du baptême ».

Ils ont conservé l'usage de la circoncision, mais ils ne paraissent pas attacher à cette coutume une signification religieuse. On circoncit l'enfant huit jours après la naissance, donc avant le baptême, qui n'a lieu que le quarantième.

La fête de l'Exaltation de la Sainte Croix est célébrée avec plus de solennité que celles de Noël et de Pâques, mais c'est plutôt une fête païenne qu'une fête chrétienne,

à cause des manifestations de la joie populaire. Chose curieuse, les Abyssins usent très rarement du signe de la croix; quelques auteurs prétendent même qu'ils ne le connaissent pas.

8. *Hiérarchie ecclésiastique.*

L'Église d'Abyssinie ne possède qu'un seul chef religieux, l'*abouna* ou métropolite. Depuis un temps immémorial, les Abyssins le demandent au patriarche copte du Caire qui le choisit parmi les moines du couvent de Saint-Antoine. Une fois arrivé dans le pays, l'abouna ne se préoccupe plus du patriarche copte; il n'a pas à lui rendre compte de sa conduite. Il confère les ordres, sacre l'empereur et dispense des vœux. Les ordinations qu'il fait sont le plus souvent invalides ou douteuses, parce qu'il ordonne jusqu'à des centaines de clercs à la fois, et sans donner beaucoup d'attention aux rubriques. C'est ainsi qu'il n'y a pas toujours contact matériel dans l'imposition des mains. L'abouna réside ordinairement dans la capitale, à Abdis-Abbaba.

En dehors de l'abouna et de quelques dignitaires ecclésiastiques remplissant des fonctions spéciales à la cour, on ne trouve que l'*écagê*, c'est-à-dire le chef ou le général de tous les moines appartenant au groupe de Takla Hâymânot.

Il n'existe pas d'autre autorité ecclésiastique constituée. Pas de diocèses, pas de paroisses proprement dites, d'archiprêtrés, etc., toutes choses indiquant une organisation sérieuse. C'est le chaos. Chaque ville ou village s'administre comme il l'entend au point de vue religieux, et rien ne les relie entre eux.

9. *Clergé séculier et régulier.*

Clergé séculier.

Le clergé séculier jouit de la plus détestable réputation, qu'il paraît pleinement mériter. Son mode de recrutement est d'ailleurs des plus sommaires. Ceux qui veulent recevoir quelque ordre se réunissent en bandes et vont trouver l'abouna. Moyennant certains cadeaux fixés par la coutume (habituellement deux blocs de sel), ils se font donner tous les ordres qu'ils veulent. Aucun examen sur l'instruction ou sur la conduite des ordinands ne précède la cérémonie. Les nouveaux clercs retournent chez eux et exercent les fonctions ecclésiastiques, quand bon leur semble. Beaucoup d'entre eux ne les remplissent jamais. Il y a ainsi des milliers de prêtres qui ne se distinguent en rien des autres chrétiens. Une fois veufs, les diacres et les prêtres ne peuvent pas se remarier, mais le libertinage est chose très fréquente parmi eux. Ils montrent d'ailleurs fort peu de soins pour le service divin, n'ont le plus souvent que des ornements sales et élimés et célèbrent parfois à moitié nus. C'est la barbarie dans le sanctuaire.

Clergé régulier.

Les moines, fort nombreux également, exercent une influence considérable sur leurs compatriotes, parce qu'ils ont en général une vie plus digne que les prêtres séculiers et qu'ils ont la réputation d'être des savants. C'est chez eux, en effet, que s'est réfugié ce qui reste de la science ecclésiastique de jadis. Leur conduite n'est pas toujours aussi exemplaire qu'il conviendrait, mais le

peuple, lui-même fort corrompu, n'est pas très regardant sur cette question.

Les moines vivent soit en communauté dans des couvents, soit seuls dans des ermitages. On distingue parmi eux comme deux ordres différents, celui de Takla-Hâymânot, le plus puissant, qui possède un supérieur général, l'*écagè*, et celui d'Ewstâtêwos (Eustathe), qui n'a pas de hiérarchie. On connaît une douzaine de couvents d'hommes et quelques couvents de femmes. La vie y est très dure, surtout pour ce qui regarde le jeûne et l'abstinence.

L'état monastique fait passer le religieux par trois phases successives. Dans la première profession, le supérieur donne au novice le *qenat* ou ceinture; dans la seconde, il lui impose la calotte (il y a deux degrés, la bénédiction et la perfection); enfin, dans la troisième, il le revêt de l'*askèma*, sorte de scapulaire formé de deux morceaux d'étoffe et sur lequel se trouvent douze croix, par imitation du rational du grand prêtre chez les Hébreux.

Outre les couvents de l'Abyssinie, on en trouve encore un au Caire et deux autres à Jérusalem; l'un de ces derniers n'est qu'un assemblage de cabanes dans les ruines du couvent médiéval des chanoines du Saint-Sépulcre, l'autre se trouve près de la grande église bâtie aux frais de la cour impériale, dans la seconde moitié du XIXe siècle.

10. Fidèles.

Il est impossible de donner un chiffre exact des Abyssins schismatiques. On connaît encore trop peu le pays

qu'ils habitent pour établir des statistiques rigoureuses. On peut cependant admettre qu'ils sont à peu près 4 millions à suivre la religion officielle de la cour.

Chez eux le christianisme n'a pas pénétré les mœurs au point de les transformer. L'ensemble de la population vit dans un état voisin de la barbarie. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver chez elle tous les vices qu'on reproche aux païens et aux musulmans. L'adultère, la polygamie, l'esclavage, etc., sont choses si répandues que les ecclésiastiques eux-mêmes et les plus grands chefs en donnent l'exemple. Cela ne les empêche pas de montrer le plus grand attachement au christianisme et de le défendre énergiquement contre les musulmans. On peut aussi les voir prier avec beaucoup de ferveur, particulièrement au Saint-Sépulcre, à Jérusalem, où ils viennent volontiers en pèlerinage. Le clergé est lui-même trop corrompu et trop ignorant pour enseigner au peuple le véritable christianisme. L'attachement aux erreurs monophysites et l'esprit de discussion qui semble inné chez eux sont les deux plus grands obstacles à leur conversion au catholiscisme. L'abouna les maintient, d'ailleurs, autant qu'il peut dans le schisme et l'hérésie.

II. Abyssins catholiques.

1. *Histoire.*

Depuis le départ des Jésuites au XVIIe siècle, la mission d'Abyssinie avait été confiée aux Augustins, puis abandonnée en 1797. Le catholicisme n'y revint qu'en 1839, grâce aux instances d'un agent français, M. d'Ab-

badie, qui y introduisit les Prêtres de la Mission (Lazaristes), conduits par le vénérable Justin de Jacobis. Malgré l'hostilité de l'abouna Salama et de certains chefs, les nouveaux missionnaires réussirent à faire des conversions qui allèrent sans cesse en augmentant. Cependant, le courage des néophytes faiblit en plusieurs endroits pour ne se relever qu'après la persécution. Le plus grand nombre embrassèrent le rite latin qui était celui des missionnaires, tandis qu'une minorité restait fidèle au rite copte-éthiopien. Il en est encore ainsi.

2. *Situation actuelle.*

Les Abyssins catholiques restés fidèles à leur rite ne se rencontrent guère que dans la préfecture apostolique de l'Érythrée constituée en 1895 avec la partie de l'Abyssinie acquise par l'Italie. Elle correspond à peu près à la colonie italienne de même nom.

A la même date, les Lazaristes français durent céder la place aux Capucins de la province de Rome.

Les fidèles de rite copte-abyssin n'ont pas de hiérarchie particulière; ils obéissent au préfet apostolique de rite latin. Au nombre de 20 000 environ, ils possèdent 30 chapelles rustiques avec 33 prêtres indigènes de leur rite.

Il existe un Grand Séminaire à Acherem et un Petit Séminaire à Acrour (Okulé-Kusaï).

En septembre 1919, le Pape Benoît XV a fondé à Rome un collège abyssin, qu'il a confié aux Capucins italiens de la mission d'Erythrée. Trois autres jeunes gens ont fait leurs études au Séminaire patriarcal latin

de Jérusalem. Cette dernière ville possède une petite colonie abyssine catholique.

Bibliographie. — *a*) Coptes. K. Lubeck, *Die christlichen Kirchen des Orients*. Kempten et Munich, 1911. — E. L. Butcher, *The Story of the Church of Egpyt*. Londres, 1897. — Macaire, *Histoire de l'Église d'Alexandrie*. — Silbernagl-Schnitzer, *Verfassung und gegenwærtiger Bestand sæmtlicher Kirchen des Orients*. Ratisbonne, 1904, p. 274-294. — Renaudin, *Questions religieuses orientales*. Paris, Téqui, 1913. — F. E. Brightman, *Liturgies eastern and western*. Oxford, 1896.

b) Abyssins. Silbernagl-Schnitzer, *op. cit.*, p. 294-302. — Renaudin, *op. cit.* — Guidi, au mot « Abyssinie », dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. Ier, col. 210-217. — F. E. Brightman, *op. cit.*

TABLEAU SYNOPTIQUE

des Eglises orientales

GROUPEMENTS	LANGUE LITURGIQUE	STATISTIQUES
I. — RITE BYZANTIN		
1. Églises séparées.		
I. Grecs :		
1. Patriarcat de Constantinople : 48 métr.	Grec ancien.	1 800 000
2. Eglise synod. d'Athènes : 24 métr., 42 év.		4 500 000
Colonies à l'étranger.	Grec ancien.	200 000
3. Archev. de Chypre : 3 métr.	Grec ancien.	213 500
		6 713 500
II. Melkites :		
1. Patriarcat d'Antioche : 13 métr.	Arabe.	300 000
2. Patriarcat de Jérusalem : 2 métr.	Arabe et grec ancien.	45 000
3. Patriarcat d'Alexandrie : 6 métr.	Arabe et grec ancien.	100 000
4. Archev. du Sinaï.	Grec ancien.	100
		445 100
III. Slaves :		
1. Patriarcat russe de Moscou : 3 métr., 65 év.		95 000 000
Raskol et sectes.	Slavon.	20 000 000 (?)
2. Patriarcat serbe d'Ipek : 7 métr., 19 év.	Slavon.	6 250 000
3. Exarchat bulgare : 13 métropoles.	Slavon.	3 500 000
		124 750 000

GROUPEMENTS	LANGUE LITURGIQUE	STATISTIQUES
IV. Roumains :		
1. Eglise de Bucarest : 2 métr., 6 év.	Roumain.	7 800 000
2. Eglise de Bukovine : 1 év.	Roumain.	300 000
3. Eglise de Transylvanie : 1 métr. 4 év.	Roumain.	2 400 000
4. Eglise de Bessarabie : 1 métr.	Roumain.	1 800 000
		12 300 000
V. Géorgiens :		
Catholicat de Géorgie : 4 év.	Géorgien.	2 500 000
	Total général :	146 708 600

2. Églises unies.

1. Grecs :		
Eglise en voie de formation à Constantinople : 1 év.	Grec ancien.	1 200
2. Diocèse d'Hajdu-Dorogh.	Grec ancien (?)	73 225
3. Italo-Grecs :		
Communautés en Italie : 1 év.	Grec ancien.	62 000
Colonies d'Amérique.	Grec ancien.	20 000
4. Melkites :		
Patriarcat d'Antioche : 5 métr., 7 év.	Arabe.	125 000
Colonies à l'étranger.	Arabe.	40 000
5. Ruthènes :		
Provinces de Galicie : 1 métr., 3 év.	Slavon.	3 390 000
2 év. de Hongrie.	Slavon.	620 000
Colonies d'Amérique : 2 év.	Slavon.	750 000

GROUPEMENTS	LANGUE LITURGIQUE	STATISTIQUES
6. Serbes :		
Evêché de Krijivetsi.	Slavon.	60 000
7. Bulgares :		
1 vic. apost.	Slavon.	6 000
8. Roumains :		
Province de Transylvanie : 1 métr., 3 év.	Roumain.	1 400 000
Colonies d'Amérique.	Roumain.	50 000
		6 597 425

II. — RITE ARMÉNIEN

1. Églises séparées.

1. Catholicat d'Etchmiadzin : 6 archev., 8 év., 1 monast.	Arménien.	1 650 000
Colonies à l'étranger : 3 archev., 3 év.	Arménien.	160 000
2. Catholicat de Sis : 2 archev., 10 év., 2 monast.	Arménien.	285 000
3. Catholicat d'Aghtamar : 2 dioc.	Arménien.	95 000
4. Patriarcat de Jérusalem :	Arménien.	7 000
5. Patriarcat de Constantinople : 12 archev., 27 év., 6 monast.	Arménien.	1 365 000
		3 562 000

2. Catholiques.

1. Patriarcat de Cilicie : 3 archev., 14 év.	Arménien.	80 000
2. Archevêché de Lemberg.	Arménien.	2 235
3. Soumis aux Ordinaires latins.	Arménien.	53 000
		135 235

GROUPEMENTS	LANGUE LITURGIQUE	STATISTIQUES
III. — RITE SYRIEN		
1. Église séparée.		
Patriarcat d'Antioche : 11 métrop., 13 év.	Syriaque et arabe.	100 000
2. Église catholique.		
Patriarcat d'Antioche : 6 archev., 4 év.	Syriaque et arabe.	60 000
IV. — RITE CHALDÉEN		
1. Groupe chaldéen.		
a) Église séparée.		
Patriarcat de Kotchanès : 1 métrop., 5 év.	Chaldéen.	150 000
b) Église catholique.		
Patriarcat de Babylone : 4 archev., 8 év.	Chaldéen.	102 000
2. Groupe du Malabar.		
a) Dissidents.		
Nestoriens ou mellusiens : 1 év.	Chaldéen.	15 000
Jacobites « orthodoxes » : 1 catholicos, 5 év.	Chaldéen.	225 190
Jacobites « réformés » ou protestants.	Chaldéen.	75 848
b) Catholiques.		
4 vicariats apostoliques.	Chaldéen.	500 000

GROUPEMENTS	LANGUE LITURGIQUE	STATISTIQUES
V. — RITE MARONITE		
Église catholique.		
Patriarcat d'Antioche : 7 archev., 2 év. Colonies à l'étranger.	Syriaque et arabe.	3 00 000 130 000 430 000
VI. — RITE COPTE		
1. Groupe copte.		
a) Église séparée.		
Patriarcat d'Alexandrie : 11 métrop., 2 év.	Copte et arabe.	750 000
b) Église catholique.		
Patriarcat d'Alexandrie : 3 dioc.	Copte et arabe.	25 000
2. Groupe abyssin.		
a) Église séparée.		
Abouna à Addis-Abbaba.	Ghéez.	4 000 000
b) Catholiques.		
Ordinaires latins.	Ghéez.	20 000
Totaux généraux des Eglises orientales.		
1. Églises dissidentes.		155 586 448
2. Églises catholiques.		7 859 660

CHAPITRE XVIII

L'union des Églises.

TRISTES RÉSULTATS DU SCHISME ET DE L'HÉRÉSIE — ATTITUDE DE L'ÉGLISE ROMAINE VIS-A-VIS DES ORIENTAUX — ESPOIRS DE CONVERSION CHEZ LES DISSIDENTS — OBSTACLES A CETTE CONVERSION — MÉTHODES DIVERSES SUIVIES PAR LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES — NÉCESSITÉ DES ÉGLISES UNIATES — MOYENS PROPRES A HATER LE RETOUR DE L'ORIENT A L'UNITÉ

1. *Tristes résultats du schisme et de l'hérésie.*

Le schisme et l'hérésie ont accompli en Orient leur œuvre de destruction. Comme nous le disions plus haut, ce n'est pas en vain que des populations chrétiennes vivent pendant des siècles en dehors de la véritable Église, sans communication avec la hiérarchie légitime constituée par Jésus-Christ pour gouverner les fidèles, sans relations avec les vrais dépositaires de ses enseignements et de ses grâces. Depuis le ve siècle, on assiste au dépècement, à l'émiettement de ce qui fut la glorieuse Église orientale. Tout a contribué, du reste, à compliquer la situation des chrétiens dissidents : les croyances, les coutumes religieuses, la langue, les rivalités politiques et les pouvoirs civils. Il en est résulté un

enchevêtrement inouï d'Églises et de juridictions différentes dont une étude approfondie permet seule de connaître les détails.

Il y avait, à la veille de la guerre mondiale, vingt-six Églises orientales séparées de Rome et constituées en autonomies, sans parler de deux ou trois autres en voie de formation. Le nouveau groupement des peuples a réduit ce nombre à vingt-trois. Elles appartiennent à cinq rites différents. Le rite byzantin, le plus important de tous (146 millions de dissidents et 6 597 000 catholiques), compte à lui seul douze Églises autocéphales séparées de Rome. Le rite arménien (3 560 000 schismatiques et 135 000 catholiques) en groupe cinq plus ou moins soumises les unes aux autres; le rite syrien (100 000 schismatiques, 60 000 catholiques) n'en compte que deux, ainsi que le rite chaldéen (500 000 schismatiques et 600 000 catholiques) et le rite copte (4 750 000 schismatiques, 45 000 catholiques). Seul, le rite maronite n'est suivi que par des catholiques (430 000).

Ces Églises schismatiques indépendantes n'ont-elles pas du moins un lien commun qui les groupe en un faisceau compact? Nullement. Nous avons dit plus haut, au chapitre IV, quelles relations existent entre les autonomies de rite byzantin, qui se proclament « orthodoxes ». Jamais elles n'ont réussi à s'entendre ni sur les croyances ni sur la discipline; une étude attentive de leur constitution permet d'affirmer qu'elles ne formeront un tout que le jour où elles seront groupées sous un seul et même gouvernement « orthodoxe », ce qui est manifestement une utopie. La division s'accuse plus grande encore entre Églises de rites différents. Orthodoxes,

Arméniens, Syriens jacobites, Chaldéens nestoriens, Coptes et Abyssins dissidents, etc., se traitent mutuellement de schismatiques et d'hérétiques. Ils gardent le souvenir vivace des discussions théologiques ardentes qui les ont séparés les uns des autres au v[e] siècle et qui se sont prolongées jusqu'aux temps modernes. Toutes les tentatives de rapprochement essayées à diverses époques pour les unir entre eux ont toujours échoué. Un des résultats de ces divisions, c'est qu'en Syrie les habitants se réclament de diverses Églises, bien qu'ils appartiennent tous à la même race. On y rencontre, en effet, des melkites, catholiques ou schismatiques, appartenant au rite byzantin, des Syriens de rite syrien, également catholiques ou schismatiques, des maronites catholiques de rite maronite, sans parler des fidèles de rite latin.

A l'inverse des Églises schismatiques qui s'en tiennent chacune à un seul rite, l'Église catholique les reconnaît et les embrasse tous. Il s'est, en effet, constitué au sein de chacun des groupements dissidents une minorité qui a reconnu l'autorité souveraine du Pape et adhéré pleinement au dogme catholique. Pour ces chrétientés nouvelles, Rome a dû créer une hiérarchie à part, ce qui ajoute une complication de plus dans cette « Macédoine ecclésiastique » qu'est l'Orient. C'est ainsi que nous voyons le titre de patriarche d'Antioche porté par cinq prélats différents : deux patriarches melkites, l'un catholique et l'autre schismatique; deux patriarches syriens, l'un catholique et l'autre schismatique, et le patriarche maronite, qui est catholique. Nous pourrions y ajouter le patriarche latin, mais il est purement titulaire et réside à Rome. Beyrouth possède deux archevêques catholiques,

l'un melkite, l'autre maronite; un archevêque melkite schismatique et deux vicaires patriarcaux catholiques, l'un syrien, l'autre chaldéen.

Le schisme et l'hérésie n'ont pas seulement produit le fractionnement des chrétientés orientales, ils ont encore diminué chez elles le christianisme et desserré les liens qui unissent les pasteurs et les fidèles.

Chez presque toutes les Églises schismatiques, l'autorité principale n'est point concentrée entre les mains d'un seul, mais livrée à des assemblées dans lesquelles les laïques exercent une influence prépondérante. Le pouvoir civil intervient d'ailleurs dans les moindres questions et tient l'Église nationale dans une étroite servitude. Il en résulte une absence à peu près complète d'indépendance au sein du corps épiscopal et une servilité excessive vis-à-vis du gouvernement ou des assemblées laïques. Les rares Églises qui échappent encore à ce danger permanent subiront probablement le sort commun; leur importance est d'ailleurs assez faible.

Si la hiérarchie des schismatiques est amoindrie dans son activité et n'exerce plus qu'une influence restreinte, le clergé inférieur se trouve dans une situation plus lamentable encore. L'ignorance et la pauvreté sont les deux plaies dont il souffre un peu partout. Les charges de famille (il est toujours marié), les nécessités de la vie quotidienne l'empêchent de rempiir dignement son devoir. Nous avons vu que les maisons de formation qui pourraient remédier à l'ignorance du clergé, là où elles existent, sont incapables de fournir le nombre de prêtres suffisant et de donner aux jeunes clercs une bonne éducation ecclésiastique. Même instruit, même bien disposé,

un prêtre dissident ne peut d'ailleurs point montrer beaucoup de zèle; il lui faut compter avec le conseil laïque de son Église, qui ne manquerait pas d'arrêter toute tentative de changement apporté aux coutumes établies; il doit veiller aussi à ne pas indisposer par ses remontrances les fidèles qui lui assurent une bonne partie de sa subsistance. Le clergé se borne souvent à faire les cérémonies du culte et à administrer les sacrements dans les limites fixées par la coutume et ne se préoccupe pas d'autre chose. C'est un corps de fonctionnaires chargé de réciter les prières.

La conséquence fatale du manque de zèle et d'instruction dans le clergé, c'est l'affaiblissement du christianisme dans le peuple. Chez les fidèles instruits, le matérialisme et l'athéisme font des progrès effrayants. Bon nombre parmi les ecclésiastiques possesseurs de diplômes théologiques sont de mentalité nettement protestante ou rationaliste. L'instruction religieuse du peuple se réduit à fort peu de chose, quand elle existe. Encore est-elle le plus souvent donnée par l'instituteur et non par le curé. Beaucoup pourtant restent fidèles aux pratiques religieuses, mais se contentent trop de ce qui est purement extérieur; signes de croix multiples, prostrations, cierges allumés devant les images saintes, jeûnes austères, pèlerinages, telles sont les principales manifestations de la piété parmi les schismatiques, à quelque Église qu'ils appartiennent. La fréquentation des sacrements est réglée par la coutume. Trois ou quatre fois par an, on va se confesser et communier; encore s'approche-t-on souvent de la sainte Eucharistie sans confession ou après une confession plus que rudimentaire. Peu de vie

intérieure, même dans les monastères, mais par contre beaucoup de superstitions, dans les milieux éclairés comme dans le peuple. N'est-ce pas le refroidissement précurseur de la mort?

2. Attitude de l'Église romaine vis-à-vis des Orientaux.

Quelle a été l'attitude de l'Église catholique en présence de ces morcellements de la chrétienté et de cette éclosion de rites variés? Elle s'est toujours montrée pleine de condescendance et de sollicitude pour les dissidents et a tout mis en œuvre pour les ramener à l'unité. Rappelons seulement les multiples négociations entre les Papes et les empereurs byzantins depuis le schisme de Michel Cérulaire (1054) jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453), les Conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439), où l'union fut solennellement proclamée; les appels éloquents de Pie IX à la veille du Concile du Vatican et de Léon XIII dans sa Lettre apostolique *Præclara* du 20 juin 1894. Loin de vouloir imposer aux Orientaux les usages religieux particuliers à l'Occident, elle n'a cessé de proclamer avec saint Grégoire le Grand que « la diversité des coutumes ne nuit pas à l'Église pourvu que soit assurée l'unité de foi ». Saint Léon IX opposait avec raison à l'intolérance des Byzantins vis-à-vis des Latins, dont ils interdisaient le rite à Constantinople, la pratique de l'Église romaine qui exhortait les monastères grecs de la Ville Éternelle à conserver scrupuleusement tous les usages religieux de leur patrie. A maintes reprises, les Papes ont proclamé que telle était bien la manière de voir de la cour pontificale. Grégoire X et le Concile de Lyon (1274), Eugène IV et le Concile de Flo-

rence (1439), Benoît XIV et Léon XIII, pour ne citer que ceux-là, ont solennellement renouvelé cette affirmation et posé des actes pour le confirmer. C'est à peine si l'on peut signaler chez quelques légats pontificaux du moyen âge la conviction inébranlable que seul le rite latin devait être celui de l'Église catholique. La méthode regrettable introduite par les Croisés ne leur a guère survécu que dans les colonies génoises et vénitiennes. Depuis longtemps Rome l'a condamnée. C'est donc à tort que les dissidents redoutent la disparition de leurs coutumes religieuses le jour où ils reviendront à l'unité romaine.

3. *Espoirs de conversion chez les dissidents.*

L'union des Églises orientales dissidentes est-elle possible? Pendant les premiers temps qui ont suivi le schisme, on a pu légitimement espérer le retour complet de l'Église grecque, qui était alors la seule importante de rite byzantin et dont la réunion aurait certainement entraîné celle des autres Églises « orthodoxes ». A mesure que la séparation s'accentua et que les Églises se multiplièrent, cette union en masse devint de plus en plus problématique. A l'heure actuelle, nous pouvons affirmer que ce serait une utopie dangereuse de compter sur le retour simultané de toutes les Églises dissidentes de l'Orient à l'unité catholique. Nous avons vu combien elles s'entendent peu, même entre chrétientés de rite identique. Trop d'intérêts opposés les divisent, trop de préjugés les éloignent les unes et les autres de l'Église catholique pour qu'elles viennent toutes et en une seule fois faire leur soumission au Souverain Pontife. Il fau-

drait pour cela un coup de la grâce qu'il paraît téméraire d'espérer.

Mais, du moins, telle ou telle Église ne rompra-t-elle pas tout entière avec le schisme? Nous croyons que la chose ne serait possible que si le pouvoir civil l'imposait, et encore l'issue en serait-elle douteuse. Il n'existe, en effet, aucune autorité religieuse assez puissante pour faire admettre ses volontés par toute une Église en une matière aussi importante, à moins qu'elle ne soit soutenue par le bras séculier : les préjugés forment d'ailleurs une barrière difficile à franchir en une seule fois pour l'ensemble d'un peuple. Un gouvernement énergique aurait probablement plus d'influence que l'Église elle-même, mais en est-il un seul qui soit assez indépendant et surtout assez religieux pour rompre avec des traditions séculaires et heurter de front le sentiment populaire? (1) On ne peut donc raisonnablement compter, dans l'état actuel des choses, que sur des conversions individuelles. Mais là encore, il se rencontre des obstacles difficiles à franchir et que nous allons résumer en quelques mots.

4. *Obstacles à cette conversion.*

Nous pouvons les ranger dans deux catégories différentes; les uns sont, en effet, généraux, les autres particuliers. Parmi les premiers il faut compter la haine du catholicisme, les difficultés théologiques et la question de la nationalité; parmi les seconds, les lois de certains pays et la situation sociale faite aux convertis.

(1) Les tentatives faites par le tsar Ferdinand pour amener la Bulgarie à l'union pendant la guerre n'ont pas réussi.

Les Byzantins avaient su faire passer dans tous les peuples « orthodoxes » la haine qu'ils avaient conçue pour tout ce qui appartenait à l'Église romaine. Doctrine, rite, discipline, tout, chez les Latins, excitait le mépris. Primitivement restreint au clergé, cet état d'esprit finit par pénétrer dans la masse du peuple, à tel point que le seul mot de catholique met presque toujours en défiance les « orthodoxes ». Le clergé avait réussi à faire croire à ses fidèles que les Latins ne sont pas baptisés ? Ces excès tendent heureusement à disparaître.

De plus, on a soigneusement entretenu dans le peuple cette idée que, s'il faisait l'union avec Rome, il devrait aussitôt renoncer aux coutumes religieuses que lui ont léguées ses ancêtres et devenir latin. Erreur que réfutent et la conduite constante des Papes et la constitution d'Églises catholiques dans chacun des rites orientaux. Cela n'empêche pas qu'elle soit profondément enracinée chez l'immense majorité des dissidents, à quelque rite ou quelque Église qu'ils appartiennent.

Les difficultés théologiques nous paraissent un obstacle de moindre importance. Sans doute, bien des points de doctrine séparent les catholiques et les dissidents orientaux de divers rites, mais ce n'est pas là-dessus qu'ils font en général porter la discussion, sinon pour le plaisir qu'ils trouvent dans la controverse. Les passions théologiques, très vives en Orient pendant les premiers siècles de l'Église, se sont bien assoupies de nos jours. La principale et même la seule difficulté dogmatique qui arrête les dissidents, c'est la reconnaissance du Pape comme unique chef légitime de l'Église fondée par Jésus-Christ. Or, c'est le nœud même de la question du

schisme. C'est à cela qu'aboutissent à peu près toutes les discussions doctrinales, parce que c'est là que se trouve la vraie cause de la séparation.

Le troisième obstacle à la conversion des dissidents orientaux réside dans la question de la nationalité. Chez tous, la religion s'est tellement identifiée avec les traditions de race, que renoncer au schisme équivaut, aux yeux du plus grand nombre des fidèles, à renoncer à sa nationalité. Sans doute, chez les peuples qui possèdent des Églises catholiques de leur rite, cette confusion tend un peu à disparaître, mais elle est très répandue parmi les autres, principalement chez les Grecs. Un Oriental converti au catholicisme, surtout s'il a embrassé le rite latin, est tout naturellement traité de Φράγγος (Français, Européen). Il a renié sa nationalité, disent ses compatriotes. Il est évident que les chefs des Églises dissidentes et leurs publicistes mettent un soin tout particulier à maintenir cette confusion dont le peuple simpliste ne peut reconnaître la fausseté. Un moujik, par exemple, ne comprendra jamais qu'on puisse être un excellent patriote russe tout en n'étant point « pravoslave », c'est-à-dire « orthodoxe ».

A ces difficultés qui sont communes à tous les peuples orientaux, il s'en ajoute d'autres qui sont particulières à certains d'entre eux. On peut se reporter à ce que nous avons dit plus haut de la politique russe vis-à-vis des uniates. Malgré l'oukase de « liberté » promulgué en avril 1905, il devenait de plus en plus difficile à un russe « orthodoxe » de se faire catholique, même en passant au rite latin. Quant à la constitution d'une Église russe uniate, on ne pouvait y songer jusqu'à la

révolution. Les lois du royaume hellénique interdisent le séjour dans le pays aux prêtres uniates et punissent toute tentative de propagande religieuse du clergé catholique auprès des « orthodoxes ». En Serbie, jusqu'à l'union avec les Croates et Slovènes, la situation était à peu près la même et pire encore, parce qu'il y avait peu de Latins de nationalité serbe. En Turquie, il se présente un cas spécial pour les Grecs catholiques non melkites. Les chrétiens de l'empire relèvent, pour beaucoup de questions de droit civil, des autorités religieuses de leur Église : impôts, légalisation des papiers d'identité, des contrats de mariage, des testaments, etc. Un schismatique arménien, syrien, chaldéen ou melkite qui se convertissait dépendait tout naturellement de l'Église catholique de son rite, qui est reconnue officiellement par le gouvernement turc. Mais que fera un Grec, puisque la Sublime Porte n'a pas encore donné à l'évêque grec catholique le bérat qui le constitue officiellement chef d'Église? En fait, les choses ont un peu changé depuis la guerre. Jadis il aurait dû s'adresser aux autorités ecclésiastiques dissidentes; il se serait vu renié par sa propre famille, boycotté par ses compatriotes, tracassé de mille manières.

Ne nous étonnons donc pas que les conversions soient relativement rares parmi les Orientaux. Beaucoup de gens hésitent devant les difficultés qu'ils ont à surmonter pour revenir à l'unité catholique. Il faut les plaindre plutôt que les blâmer. Et combien n'y a-t-il pas d'âmes simples et droites qui se convertiraient généreusement si elles connaissaient bien la véritable Église! Des pays jadis fermés à l'apostolat catholique, comme

la Serbie, la Russie, la Grèce, semblent désormais plus ouverts aux missionnaires de l'Union. On peut espérer que les tracasseries y disparaîtront, et que peu à peu se dissiperont aussi les préjugés accumulés par les siècles.

5. *Méthodes de conversion des missionnaires catholiques.*

L'Église catholique n'a jamais perdu l'espoir de ramener à elle ses fils séparés, l'histoire le prouve abondamment. Elle a tour à tour ou simultanément essayé de trois méthodes pour arriver à ce résultat : la méthode de latinisation, la méthode de formation des Églises uniates et la méthode qu'on peut appeler de l'adhésion personnelle.

Les missionnaires qui latinisaient traitaient en somme les dissidents comme des non chrétiens, qu'on réincorporait de toutes pièces dans les cadres de l'Église d'Occident. Au moyen âge, cette méthode fut très souvent employée. Les croisés n'en connurent jamais d'autre et la léguèrent à leurs héritiers, les Génois et les Vénitiens. Sans doute, on arriva ainsi à constituer en Syrie et dans les îles de l'Archipel des groupes catholiques de rite latin qui sont restés fidèles à Rome, mais ce ne fut jamais qu'une infime minorité. Le mépris que le clergé latin témoignait trop souvent pour les rites orientaux et la dépendance étroite vis-à-vis des évêques latins dans laquelle le pouvoir civil maintenait la hiérarchie indigène contribuèrent avec la latinisation à augmenter la haine des Orientaux pour les doctrines et les usages de l'Église romaine.

Cette méthode a l'avantage réel de mettre une barrière plus grande entre catholiques et dissidents et de maintenir plus efficacement les convertis dans la bonne

voie. Mais elle présente un inconvénient très grave que ne compense point cet avantage. C'est là, en effet, un procédé de conservation plutôt qu'une méthode de conquête. Les Orientaux en conclurent que l'Église romaine méprisait leurs usages particuliers et mettait tous ses efforts à les faire disparaître. Or, on sait combien ils tiennent aux rites anciens que leur ont légués leurs ancêtres et qui font partie intégrante de leurs coutumes nationales. Les Papes ont parfaitement compris le danger de cette méthode et ils l'ont nettement condamnée. Le 30 novembre 1894, Léon XIII s'est fort clairement exprimé là-dessus dans la Lettre apostolique *Orientalium dignitas*. Il promulgue entre autres lois celle-ci qui réprouve la méthode de làtinisation : « Tout missionnaire latin, du clergé séculier ou régulier, qui engagera ou qui aidera un Oriental à passer au rite latin, non seulement encourra *ipso facto* la suspense de ses fonctions sacrées et les autres peines infligées par la Constitution *Demandatam* de Benoît XIV, mais il sera, de plus, privé et exclu de sa charge. Pour que cette prescription soit bien claire et demeure fermement en vigueur, Nous ordonnons qu'un exemplaire bien apparent en soit affiché dans les églises des Latins. » On ne peut donc plus admettre un converti de rite oriental au rite latin que s'il pose cette condition au moment de son abjuration.

La seconde méthode, celle de la formation des Églises uniates, est à peu près la seule actuellement employée. Un peu partout il existe des groupements de fidèles orientaux soumis au Pape, tout en conservant leur rite et leur hiérarchie propre. Chaque rite et presque chaque

peuple possède le sien et ces jeunes Églises comptent déjà près de huit millions de membres. C'est assurément la meilleure de toutes les méthodes et la plus pratique. Quand les dissidents voient une Église de leur rite obéir au Pape tout en conservant scrupuleusement les coutumes nationales, ils comprennent mieux la différence qui existe entre l'Église catholique et une Église séparée; ils se rendent plus facilement compte que Rome ne veut nullement faire disparaître leurs usages particuliers. La meilleure preuve qu'il en est ainsi, c'est que des villages entiers se convertissent dès qu'ils savent qu'ils n'auront pas à y renoncer en rompant avec le schisme. L'avantage est donc très appréciable et suffit à justifier cette méthode.

On peut, cependant, lui faire deux objections dont nous verrons la valeur : 1° elle augmente la confusion des choses religieuses en Orient en multipliant les hiérarchies; 2° elle excite l'hostilité des chefs religieux schismatiques. Il est certain qu'en Syrie, par exemple, les juridictions catholiques s'enchevêtrent d'une façon inouïe. On y trouve des chrétiens unis à Rome de rite latin, de rite byzantin, de rite syrien, de rite arménien, de rite chaldéen et de rite maronite, ayant tous leur hiérarchie régulière. Dans les villes et dans certains villages, il y a juxtaposition de plusieurs de ces groupes différents. Le même fait se représente plus ou moins dans d'autres pays, en Égypte, à Constantinople et jusqu'en Amérique. Sans doute, cet émiettement de l'Église catholique est regrettable, parce qu'il amène nécessairement des divisions, une hostilité plus ou moins consciente et des conflits de juridiction, mais il paraît impossible d'y

remédier autrement que par la délimitation exacte des pouvoirs de chacun. Quant au second reproche fait aux Églises uniates, d'exciter la haine des dirigeants du schisme, il peut s'adresser aussi à la méthode de latinisation. Il est évident que les évêques dissidents verront toujours d'un très mauvais œil leurs fidèles les abandonner pour se faire catholiques. S'ils montrent beaucoup d'hostilité aux uniates, c'est qu'ils savent que la constitution des Églises catholiques de rite oriental est le moyen le plus sûr pour entamer le schisme. Le patriarche grec de Constantinople, Anthime VII, exprimait fort bien ce sentiment, quand il disait dans sa réponse à la Lettre apostolique *Præclara* de Léon XIII : « Depuis un an, l'Église du Pape, désertant la voie de la persuasion et de la discussion, à la stupéfaction et à l'inquiétude de tous, a commencé à scandaliser les sentiments des simples chrétiens orthodoxes par l'entremise d'astucieux ouvriers qui se changent en apôtres du Christ, envoyant en Orient des clercs sous l'habit et le voile des ministres orthodoxes (1) et machinant bien d'autres moyens de fourberie, afin de parvenir à ses fins de prosélytisme. »

Une troisième méthode, qu'on pourrait appeler méthode de l'adhésion personnelle, est extrêmement délicate et d'une efficacité plus douteuse. Elle consisterait à faire adhérer les individus à l'Église catholique sans exiger d'eux qu'ils sortent des cadres extérieurs de l'Église dissidente à laquelle ils appartiennent. Cette méthode ne peut évidemment s'appliquer qu'aux

(1) Il s'agissait des Pères Assomptionistes passés au rite byzantin.

âmes d'élite et non aux simples fidèles. Les missionnaires n'y recourent pas volontiers, car elle paraît peu conforme à la lettre des prescriptions ecclésiastiques sur la *communicatio in sacris*. Il n'en fut pas toujours ainsi. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, Jésuites et Capucins prêchaient et confessaient dans les églises dissidentes avec la permission et sur l'invitation des évêques grecs. Actuellement, non seulement on ne peut pas se livrer à de tels actes d'apostolat à cause de l'intransigeance des dissidents et des instructions de Rome, mais il est interdit de faire le moindre acte de piété extérieure qui pourrait faire croire à une participation quelconque aux offices des dissidents.

Comment procéder dans les écoles, où de nombreux enfants orthodoxes dissidents (près de 100 000) viennent demander aux religieux catholiques leur éducation et leur enseignement? C'est, à l'heure actuelle, le meilleur terrain pour préparer le rapprochement des Églises. Travail délicat, qui demande une sérieuse connaissance du long passé de séparation et une appréciation exacte du présent, où la compénétration des peuples et l'évolution des esprits permettent de reprendre la question de l'union avec plus de sérénité. Faire tomber les préjugés, créer des sympathies, se rapprocher des âmes, voilà une excellente préparation. Les maîtres doivent être animés d'un zèle prudent, mais actif et désintéressé, donner à ces âmes une instruction religieuse complète, leur inspirer une piété sincère et personnelle, les pousser à une vie vraiment chrétienne. Dieu fera le reste. Dans la plupart des pays, cet apostolat est possible, et de nombreux exemples prouvent son efficacité.

6. Nécessité des Églises uniates.

C'est le plus sûr moyen de ramener les schismatiques à l'unité. La formule « le retour de l'Orient par les Orientaux » est vraie, à la condition toutefois qu'on n'exclue pas le concours des missionnaires latins. Ce qu'il faut avant tout aux Églises uniates, à celles qui sont déjà organisées comme à celles qui sont encore en formation, c'est un bon clergé. Or, il semble qu'en général elles ne peuvent pas encore assurer par leurs propres moyens un recrutement suffisant de prêtres zélés et instruits. Les Ruthènes et les Roumains unis de l'ancien empire austro-hongrois possèdent seuls, à cet égard, une organisation pareille à celle des diocèses latins. Ailleurs, les Séminaires restent encore insuffisants, faute de personnel enseignant et faute de ressources.

Pour venir en aide aux Églises orientales catholiques, plusieurs Congrégations, surtout françaises, ont déjà fondé des Séminaires où sont élevés en vue du sacerdoce des jeunes gens qui appartiennent à divers rites. Le plus ancien de ces établissements est le Séminaire oriental fondé à Ghazir (Syrie) par les Pères Jésuites, en 1846, et transféré à Beyrouth en 1875. Depuis sa création jusqu'en août 1913, il a fourni aux diverses Églises orientales 264 prêtres, dont 186 vivants et 78 défunts. Parmi eux on comptait 24 prélats, dont 3 patriarches (maronite, chaldéen et copte). Voici la liste par rite : rite arménien, 32 ; rite chaldéen, 13 ; rite copte, 26 ; rite byzantin, 25 Melkites et 1 Bulgare ; rite maronite, 151 ; rite syrien, 16. Le Séminaire oriental de Beyrouth comptait, en 1914, 62 élèves appartenant aux

différentes Églises uniates. Le Séminaire syro-chaldéen de Mossoul, fondé par la Propagande en 1878 et confié aux Pères Dominicains, a donné, jusqu'en juin 1913, 65 prêtres, dont 36 Chaldéens (34 prêtres et 2 évêques) et 27 Syriens (26 prêtres et 1 évêque). Il compte 40 élèves en moyenne (25 Chaldéens et 15 Syriens). Le Séminaire Saint-Louis, fondé à Péra (Constantinople), en 1881, par les Pères Capucins, a fourni, jusqu'en 1914, 30 prêtres, dont 19 Arméniens (1), 5 Chaldéens, 2 Maronites, 1 Syrien, 1 Bulgare, 1 Grec et 1 Géorgien. Il comptait à la veille de la guerre 30 séminaristes orientaux. Les Pères Blancs possèdent à Jérusalem le Séminaire Sainte-Anne, fondé, en 1882, pour les Melkites catholiques. Il a déjà donné une centaine de prêtres. Le nombre ordinaire de ses élèves était, en 1914, de 110 pour le Petit Séminaire et de 30 à 35 pour le Grand. Les Pères Lazaristes de Macédoine ont organisé un Séminaire bulgare catholique à Zeitenlik, près de Salonique, en 1885. Cet établissement a rendu des services appréciables à la mission bulgare de Macédoine. Les Pères Augustins de l'Assomption possèdaient également avant la guerre plusieurs Séminaires orientaux : Petits Séminaires, bulgare à Cara-Agatch (Andrinople), grec à Coum-Kapou (Constantinople), arménien à Phanaraki, Grand Séminaire Saint-Léon à Cadi-Keuï, l'antique Chalcédoine. Ces divers établissements et diverses maisons fondées il y a vingt-cinq ans, ont fourni une quarantaine de prêtres uniates et latins. Ils comptaient, en 1914,

(1) Sept prêtres arméniens catholiques formés à Saint-Louis sont morts, pendant la guerre, victimes des Turcs.

85 élèves (27 Bulgares, 28 Grecs, 30 Arméniens). Les Pères Bénédictins ont ouvert un Séminaire syrien dans leur monastère du mont des Oliviers, à Jérusalem. Leurs premiers élèves, dispersés par la guerre, ont en grande partie continué leurs études et plusieurs sont déjà arrivés jusqu'au sacerdoce.

N'oublions pas le Séminaire des Pères Carmes de la province de Belgique à Puttenpally (Indes anglaises), qui reçoit de nombreux séminaristes syriens du Malabar. A ces divers établissements qui appartiennent à des religieux, il faut ajouter les divers collèges ou Séminaires établis à Rome et soumis à la Congrégation orientale (collège abyssin, collège arménien, collège grec, collège ruthène, collège maronite).

Pour travailler plus directement à la conversion des dissidents, des missionnaires latins ont embrassé un rite oriental. Après plusieurs Lazaristes, une quinzaine d'Assomptionistes sont passés au rite byzantin, soit dans la mission grecque, soit dans la mission bulgare. De nombreux Rédemptoristes ont fait de même pour aider le clergé ruthène, tant en Europe qu'en Amérique.

Tous ces efforts ont produit des résultats fort consolants. Ils ont donné aux diverses Églises orientales catholiques plusieurs centaines de prêtres instruits et formés d'après les méthodes des Séminaires européens adaptées aux nécessités du pays. Ils ont contribué à faire disparaître les dernières traces du schisme et à faire apprécier les bienfaits de l'Église romaine. Ajoutons que les œuvres purement latines : écoles, orphelinats, hôpitaux, dispensaires, etc., apportent également une aide puissante à l'action du clergé indigène en dissipant les pré-

jugés et en atteignant les cœurs par l'instruction et par la charité. Ces deux formes d'apostolat ne contredisent nullement les efforts des prêtres orientaux; ils tendent au même but, qui est d'assurer le règne de Jésus-Christ aux dépens de l'hérésie et du schisme.

Rome enfin a pris, en 1917, deux mesures éminemment propres à aider les efforts des missionnaires. Par un *Motu proprio* du 1er mai 1917, S. S. Benoît XV a créé la Congrégation des Églises orientales dont le président est le Pape lui-même. « Quand nos Églises d'Orient, est-il dit dans le décret, verront le Pontife Suprême veiller en personne sur leurs intérêts, elles ne pourront pas ne pas comprendre qu'il est impossible pour le Saint-Siège de leur donner une plus grande marque d'affection. En outre, Nous pouvons espérer que les Latins ne seront pas de nouveau représentés aux chrétientés de l'Orient comme des objets de suspicion, car le présent acte montrera avec un surcroît de clarté que l'Église de Jésus-Christ, parce qu'elle n'est ni latine, ni grecque, ni slave, mais catholique, ne fait aucune distinction entre ses fils, et que tous, qu'ils soient Grecs, Latins, Slaves ou membres d'autres groupes nationaux, occupent la même place devant Notre Siège Apostolique. » Le 15 octobre de la même année fut créé l'Institut pontifical oriental. Catholiques et dissidents sont également invités à suivre ses cours. « Ils (les dissidents) pourront ainsi scruter à fond la vérité, en déposant toute opinion préconçue. Nous voulons, en effet, que l'enseignement de la doctrine catholique et celui de la doctrine « orthodoxe » soient conduits de front, de façon que chacun, maître de son jugement,

puisse voir avec évidence de quelle source l'un et l'autre découlent. » (1) En raison de la guerre, l'Institut n'a pu ouvrir les cours que le 9 décembre 1918 (2).

Toutefois, l'œuvre principale qui s'impose en vue du retour des Églises schismatiques à l'union, c'est la prière. C'est ce qui ressort, entre autres documents, du Bref du 25 mai 1898, par lequel Léon XIII a érigé l'archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption pour le retour des Églises dissidentes à l'unité catholique. Le siège de cette pieuse association se trouve dans l'église de l'Anastasis (Résurrection) des Pères Assomptionistes, à Coum-Kapou (Constantinople). Elle compte déjà plus de 60 000 membres qui viennent en aide aux missionnaires par leurs prières et par leurs bonnes œuvres.

Les catholiques du monde entier devraient avoir à cœur d'assurer l'apostolat auprès des dissidents. Mais leurs devoirs varient légèrement, suivant qu'ils habitent l'Orient ou qu'ils en sont éloignés.

Ceux qui vivent au milieu des dissidents doivent leur témoigner une grande bienveillance, éviter de les froisser en dédaignant leurs coutumes religieuses, chercher à s'instruire de leur histoire et de leur situation présente, faire connaître l'Église catholique telle qu'elle est, afin que disparaissent les préjugés qui séparent catholiques et schismatiques. L'étude des Églises orientales s'impose particulièrement aux prêtres et aux éducateurs de la jeunesse s'ils ne veulent pas froisser inutilement leurs élèves. L'intérêt qu'ils leurs porteront sera peut-être la

(1) L'Institut oriental ne s'occupe pas dans ses études des seuls « orthodoxes », mais de tous les groupements orientaux.

(2) Il comptait 24 élèves pendant l'année scolaire 1920-1921.

cause initiale de leur conversion. Enfin, tous les catholiques, à quelque rite et à quelque nationalité qu'ils appartiennent, doivent toujours se soutenir mutuellement et défendre contre les entreprises du schisme et de l'hérésie leur foi et la discipline de leur Église. Aucune concession ne peut être faite sur ces deux points.

Quant aux catholiques qui ne sont point en relations avec les dissidents orientaux, leur mission est avant tout de prier pour la conversion des égarés, de soutenir les missionnaires de leurs aumônes et de susciter des apôtres de l'union.

De cette vaste conspiration de prières et d'œuvres apostoliques sortira certainement cette unité de croyance et de juridiction prédite par Notre-Seigneur Jésus-Christ, quand il disait : *Et fiet unum ovile et unus pastor.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. Gravures.

II. Cartes.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VII. — L'Eglise russe.

CHAPITRE VIII. — L'Eglise serbe orthodoxe. L'Eglise bulgare orthodoxe.

CHAPITRE IX. — L'Eglise roumaine orthodoxe. L'Eglise géorgienne orthodoxe.

CHAPITRE X. — Les catholiques de rite byzantin.

CHAPITRE XI. — Le rite arménien.

CHAPITRE XII. — Les Eglises arméniennes.

CHAPITRE XIII. — Le rite syrien et les Eglises syriennes.

CHAPITRE XIV. — Le rite chaldéen.

1061-14. — Imp. Paul Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e.